7.3.312

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LI.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LI.

CORRESPONDANCE. — TOME I.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

WERDET ET LEQUIEN FILS,
RUE DU BATTOIR, N° 20.

M DCCC XXX.

Digitized by Google

PRÉFACE

DU NOUVEL ÉDITEUR.

La Correspondance de Voltaire, qui forme une partie si considérable de ses œuvres [1], est le plus étonnant, et, pour quelques lecteurs, le plus intéressant de ses écrits; mais c'est aussi celui qui présente à un éditeur, et en très grand nombre, les plus grandes difficultés.

Voltaire, comme on le verra, ne datait parfois ses lettres que du nom du mois ou du jour de la semaine; quelquefois il ne mettait en tête que le nom de la ville qu'il habitait. Il lui est arrivé, en les datant par quantième, de se servir d'almanach de l'année précédente [2].

Du vivant de Voltaire, un assez grand nombre de ses lettres fut imprimé, soit de son consentement, soit à son insu et malgré lui [3].

[1] Sur les soixante-dix volumes de notre édition, il y en a vingt pour la correspondance.

[2] Voyez, entre autres, la lettre à Moussinot, du 26 juin 1741.

[3] C'est à J.-B. René Robinet, né en 1735, mort en 1820, que l'on doit le recueil intitulé: *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L B.*, Genève (Amsterdam), 1765, in-8°, qui a eu plusieurs éditions; et les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques*, Genève (Amsterdam), 1766, in-8°. On trouve un grand nombre de lettres de Voltaire dans le volume ayant pour titre: *Monsieur de Voltaire peint par lui-même*, 1768, 1769, 1772, in-12 et in-8°.

Un recueil inconnu à mes prédécesseurs peut être mentionné ici; il a pour titre: *Lettres curieuses et intéressantes de M. de Voltaire et de plusieurs autres personnes distinguées par leur rang et par leur mérite, avec des réflexions et des notes par M. A. D.* Dublin, chez W. Hallhead, 1781, in-8°.

L'empressement que l'on mettait à se procurer tout ce qui sortait de la plume de Voltaire fesait recueillir des copies infidèles et jusqu'à des fragments de ses lettres. En passant de main en main, les altérations de toutes sortes ont dû se multiplier, et il est arrivé de réunir comme étant une seule lettre plusieurs billets ou fragments de lettres[4].

Voltaire ne se piquait pas d'écrire correctement les noms propres; et il serait contre l'ordre ordinaire des choses que les incorrections de cette espèce aient diminué dans les transcriptions successives.

A défaut des originaux, lorsqu'on a imprimé les lettres de Voltaire, il a fallu se contenter des copies; et, d'après ce que j'ai dit, on peut juger quelle peine a dû coûter la *Correspondance* aux éditeurs de Kehl, qui, les premiers, l'ont recueillie. Ils ont fait beaucoup, sans doute; ils ont fait immensément; ils ne pouvaient tout faire.

Ils avaient divisé les lettres de Voltaire en sept sections : 1° Lettres en vers et en prose; 2° Correspondance avec Frédéric, 3° avec les princes de Prusse, 4° avec l'impératrice Catherine, 5° avec divers souverains, 6° avec d'Alembert; 7° Correspondance générale.

4 Je ne citerai qu'un exemple : les lettres à madame de Fontaine, des 23 mai et 13 août 1755, contiennent un assez long double emploi. Il est évident que le morceau a été ajouté à l'une des deux lettres; mais à laquelle? il y a conjecture, mais il n'y a pas preuve que ce soit à la lettre du 23 mai. Dans le morceau qui fait double emploi, il est question d'événements arrivés le 29 juillet. En le conservant, je ne pouvais donc conserver à la lettre la date du 23 *mai;* et je l'ai mise au 23 *août.*

J'ai déjà parlé, tome XL, page 369, de la lettre à la même madame de Fontaine, du 1er janvier 1761, qui, telle qu'elle est imprimée jusqu'à ce jour, ne peut être telle qu'elle a été écrite.

Quant aux mutilations, la lettre à Lanoue, du 3 avril 1739 (n° 844), déjà rétablie par mes prédécesseurs, en présentait de très graves.

Depuis 1817, les lettres en prose et en vers ont été reportées à leurs dates dans la *Correspondance générale*. C'était quelque chose, mais ce n'était pas assez. Il fallait aussi supprimer les autres divisions des éditions de Kehl, et donner sans distinction de personnes, mais chronologiquement, toute la *Correspondance*. C'est ce qu'a fait habilement M. Clogenson pour les années 1713 à 1760 inclusivement, dans les douze volumes qu'il a publiés de la *Correspondance*, que malheureusement il va discontinuer.

Cette fusion de toutes les lettres en une seule série était plus difficile qu'elle ne paraît au premier coup d'œil. Dans certaines des divisions de l'édition de Kehl plusieurs années ne présentent qu'une ou deux lettres. Il était alors impossible de se tromper ou de commettre une grande erreur; il n'en est plus ainsi quand il faut réunir les lettres des diverses séries.

Outre ce premier travail, il y avait celui de recueillir et d'intercaler, soit des lettres déjà imprimées çà et là, soit des lettres entièrement inédites.

Les éditeurs de Kehl, contemporains de Voltaire et d'une partie des événements dont il est question dans la *Correspondance*, ont pu regarder comme superflues les notes et explications qui sont nécessaires pour les lecteurs de nos jours. A cet égard, M. Clogenson a bien senti ce qu'il fallait faire, et il a multiplié les notes.

> Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
> Que les premiers venus n'y trouvent à glaner.

Quelquefois d'ailleurs les matériaux lui ont manqué; ce qui vient uniquement de son éloignement de Paris où se rencontrent tant de ressources en tous genres. Moi-même, malgré la complaisance des bibliothécaires de Paris, et la richesse des bibliothèques publiques, j'ai

tiré bien moins de secours de ces grands établissements que de la collection que j'ai formée à grands frais, et avec longues années, de tout ce que j'ai pu me procurer d'écrits sur, pour ou contre Voltaire, et des éditions séparées de chacun de ses ouvrages ; mine immense pour l'exploitation de laquelle il faudrait, sans contredit, une main plus habile que la mienne, mais de laquelle j'ai du moins tiré quelque chose de nouveau.

Je ne me suis fait aucun scrupule de supprimer la lettre de.... (novembre) 1761, adressée à Lesuire, et fabriquée par Lesuire lui-même. Ce pauvre et fécond écrivain, mort le 18 avril 1815, à soixante-quinze ans, avait fait de même pour une lettre de J.-J. Rousseau, du 7 avril 1767, dont M. de Musset-Pathay a fait justice en la retranchant des Œuvres du philosophe de Genève [5].

J'avais cru pouvoir comprendre, dans l'édition que

[5] Voici cette lettre *de* Voltaire *à* Lesuire, dont, après une lecture attentive, il me paraît impossible de soutenir l'authenticité :

« Je vous plains beaucoup, monsieur, car vous avez un grand talent, du « goût, de la facilité, de l'abondance, de l'imagination. Vous serez proba- « blement l'ornement du siècle que je vais bientôt quitter; il y a là de quoi « être très malheureux. Vous perdrez le chemin de la fortune, et vous trou- « verez l'envie, la calomnie, l'hypocrisie sur le chemin de fleurs où vous « marchez. Si vous aviez choisi un sujet plus digne de vous, vos vers se- « raient encore meilleurs. Vous avez le don de penser et de vous exprimer : « ce don est très rare. Permettez-moi de vous dire seulement que plus les « sentiments que vous m'exprimez me sont favorables, plus vous devez leur « donner de bornes. Le public ne pardonne jamais les longs éloges, et le « moins de vers qu'on peut est toujours le meilleur. Votre belle épître mé- « rite d'être perfectionnée. Vous paraissez écrire si facilement que je suis sûr « qu'il vous en coûtera peu pour donner la dernière main à votre ouvrage. « Rendez-le court et correct, il sera charmant. Si je n'étais pas accablé de « soins et de maladies, je vous répondrais autrement qu'en prose ; et si je « pouvais vous être utile, je serais charmé de vous marquer avec combien « de reconnaissance j'ai l'honneur d'être, etc. »

La pièce de Lesuire, dont il est question dans la lettre, est intitulée. *Épître à M. de Voltaire*, 1761, in-8°.

je dirige, toutes les lettres admises par M. Clogenson dans la *Correspondance*, et j'allais en livrer des volumes à l'impression, lorsque M. A.-A. Renouard est venu proposer de prendre des arrangements avec lui pour les Lettres de Voltaire à mademoiselle Quinault, dont il est le premier éditeur. Surpris de cette demande, je n'ai pas laissé ignorer à M. Renouard qu'elle me paraissait mal fondée. « Je sais, lui dis-je, que le décret du 1er germinal an 13 assimile aux auteurs même les éditeurs d'ouvrages posthumes; mais c'est, dit l'article 1er, *à la charge de les imprimer séparément et sans les joindre à des ouvrages déjà publiés et devenus propriété publique.* Or, le volume que vous avez publié contenant les lettres à mademoiselle Quinault, renfermait d'autres lettres et pièces dont beaucoup étaient du domaine public[6]. D'ailleurs, lorsque vous avez acheté les lettres à mademoiselle Quinault, vous avez, pour obtenir la préférence à l'édition de Voltaire que vous imprimiez alors, fait annoncer dans les journaux que ces lettres en feraient partie; et, en effet, le volume qui les contient est compté pour le 63e dans votre édition; ce qui est établi par les tables même que vous avez publiées. Enfin, ce qui est surabondant, vous avez permis à M. Delangle de comprendre ces lettres dans son édition, et cette permission suffirait pour faire tomber ces lettres dans le domaine public. » M. Renouard répondit qu'il n'avait donné aucune autorisation à M. Delangle, et qu'il se proposait de l'attaquer pour

[6] Les lettres 12, 35, 56, 69, 92, 172, 174, 177, 178, 191, 192, 193, 197, 198, 200, 202, 203, 206, 210, 229, 240, 255 (indépendamment de ce que je tais et de tout ce que je ne sais pas), étaient imprimées déjà, les unes dans de précédentes éditions de Voltaire, les autres depuis plus ou moins longtemps. La lettre 37 était la propriété de la Société des Bibliophiles français de qui M. Renouard n'avait pas de permission.

faire valoir ses droits. « Eh bien, répliquai-je, faites établir vos droits en justice, et je les respecterai. Je vous offre de différer la publication de mes volumes de *Correspondance*, pour vous laisser le temps de constater votre propriété; mais si vous gardez plus long-temps le silence, c'est me donner à penser que vous avez fait arrangement avec M. Delangle; et, de bonne foi, je puis réimprimer les lettres à mademoiselle Quinault. » M. Renouard dit alors qu'il était dans les délais de la prescription, et que jusques au dernier jour, sans rien perdre de ses droits, il était libre d'exercer ou non des poursuites contre M. Delangle pour ces lettres; mais que, si je les admettais dans l'édition que je dirige, il en exercerait contre M. Lefèvre.

Une discussion judiciaire pouvant commencer par une saisie, retarder ainsi l'exécution des engagements envers les souscripteurs, et nuire à l'édition, il m'a fallu, sur la demande de M. Lefèvre, renoncer à reproduire le texte des lettres de Voltaire à mademoiselle Quinault. Cependant, pour diminuer le vide que l'absence de ces lettres pourrait faire aux yeux de quelques personnes, je donnerai à la place de chacune un très court sommaire.

Les souscripteurs seront au reste amplement dédommagés des trente-sept lettres à mademoiselle Quinault par les additions que je ferai. Une édition des *OEuvres de Voltaire*, imprimée à Bâle en soixante-onze volumes in-8°, est augmentée de plus de soixante-dix lettres [7] qui n'ont encore paru dans aucune des éditions faites en France. Elles ne m'ont point échappé.

[7] La plupart à Darget; quelques unes au roi de Prusse, ou de ce monarque.

La Société des Bibliophiles français m'a généreusement accordé la permission de réimprimer toutes les lettres de Voltaire dont on lui doit la publication.

Il est aussi des lettres inédites qui m'ont été communiquées[8]. J'ai indiqué au bas de chacune d'elles le nom des personnes à qui j'en ai l'obligation.

Quelque jaloux que j'aie été d'enrichir l'édition confiée à mes soins, je déclare n'avoir pas admis toutes les lettres qui me sont connues, et que j'avais recueillies dans divers livres et journaux. J'ai conservé (excepté la lettre à Lesuire et celles à mademoiselle Quinault) toutes les lettres qui font partie des précédentes éditions des *Œuvres de Voltaire;* mais je n'ai admis, le premier, dans la collection, que les lettres qui m'ont paru avoir quelque intérêt[9]. La *Correspondance* de Voltaire n'est déjà que trop volumineuse. Que serait-ce donc si l'on avait toutes ses lettres? Il ne reste guère d'espérance de retrouver celles qui étaient adressées à madame du Châtelet[10], à Durey de Meinières, à Maurepas, à la princesse de Saxe-Gotha, etc., etc. Celles qui sont imprimées en mentionnent beaucoup à Frédéric et à d'autres personnages, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous; et je ne serais pas éloigné de croire que le nombre des lettres encore inconnues est presque égal à celui des lettres publiées.

[8] Ce sont, pour les deux premiers volumes, celles qui portent les nos 25, 26, 204, 242, 248, 268, 340, 361, 451; toutefois le no 361 a déjà paru dans le *Corsaire* du 14 janvier 1830.

[9] Voyez les lettres 90, 99, 100, 182, 362, 666, 752, 787, 795, 891, etc.

[10] Il existe un volume intitulé : *Lettres de M. de Voltaire et de sa célèbre amie*, etc., Genève et Paris, Cailleau, 1782, in-12. Ce volume contient quelques lettres ou fragments de lettres de madame du Châtelet; mais il n'y a pas une ligne de Voltaire à cette dame. On peut voir, sous le no 519 de mon édition, tout ce qui reste des lettres de Voltaire à sa célèbre amie.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans ma *Préface* du tome XXXVII, j'ai exclu de la *Correspondance* plusieurs morceaux que j'ai placés dans les *Mélanges;* voyez, entre autres, les tomes XXXVII, pages 1, 16, 23, 34, 97; XXXVIII, 205, 531, 534, 539, 543; XLII, la *Lettre d'un membre du conseil de Zurich à M. D***, avocat à Besançon.*

J'ai au contraire extrait des *Mélanges*, pour les classer dans la *Correspondance*, un grand nombre de lettres, notamment celle à Maupertuis, de septembre ou octobre 1738 (n° 710); celle au duc de La Vallière, d'avril 1761, etc., etc.

J'ai introduit dans la *Correspondance* quelques lettres adressées à Voltaire, et qui, jusqu'à ce jour, étaient placées parmi les *Pièces justificatives* de sa vie (voyez tome I). Si j'ai un regret, c'est de ne pas avoir osé en mettre davantage.

Les rétablissements ou restitutions de texte, les transpositions de lettres, ont été faits le plus souvent sans les faire remarquer. J'ai craint de fatiguer par trop de détails, d'autant plus que, pour les lettres transposées, il eût fallu, ce me semble, mettre une note à la place qu'elles avaient eue jusqu'ici; puis, au bas de la lettre elle-même, donner les raisons de la transposition; ce que j'ai fait très rarement.

J'ai évité des doubles emplois; mais je puis en avoir laissé, et même en avoir fait.

Parmi les notes et renseignements que j'ai reçus, il en est, je le déclare avec plaisir, qui m'auraient entièrement échappé. Il s'en est aussi trouvé de contradictoires entre eux, ou qui différaient avec ceux qui étaient le fruit de mes recherches. Je me suis alors livré à un

examen très attentif, dont le résultat, plus d'une fois, a été de me redresser.

Maintes fois les notes me sont parvenues long-temps d'avance, et, au lieu de recherches qui auraient pu être très longues, je n'ai eu à faire que la vérification de ce que j'avais reçu, travail moins agréable peut-être, mais plus expéditif que celui des investigations.

Tout cela m'avait mis en état de faire paraître les livraisons avec la plus grande exactitude : les grands froids de l'hiver dernier ont causé un premier retard ; les événements de juillet en ont amené un plus long, qui sera probablement le dernier. La perte totale a été de quatre mois, c'est-à-dire qu'il paraît deux livraisons de moins qu'on n'en devrait avoir en ce moment.

J'ai dit que M. Clogenson discontinuait son travail sur la *Correspondance :* ce n'est, heureusement pour moi, qu'après avoir donné la partie la plus difficile (de 1713 à 1759). Ce qui lui restait à faire l'est beaucoup moins ; mais j'avoue que, sans ce qu'il a fait, je ne sais si j'aurais pu suffire à l'impression des premiers volumes de la *Correspondance.*

M. Clogenson ne s'est pas contenté de me permettre de prendre toutes celles de ses notes qui me conviendraient, il m'a communiqué une lettre inédite (n° 204) qui lui est récemment parvenue ; procédé d'autant plus généreux de sa part, que nous courons tous deux la même carrière. Tous deux éditeurs de Voltaire, nous pouvons répéter ces vers de son troisième *Discours sur l'homme :*

> .....Qu'il est doux de se dire à soi-même :
> Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime !

D'autres communications importantes m'ont été faites.

M. de Cayrol, ancien sous-intendant militaire, m'a envoyé un travail immense qu'il a fait sur la *Correspondance* de Voltaire.

M. Ravenel fils, aujourd'hui sous-bibliothécaire de la ville de Paris, n'a pas cessé, depuis le commencement de l'édition, de me remettre un grand nombre de notes, et son zèle ne se ralentit pas.

C'est à M. Requien, de l'académie de Vaucluse, que je dois la copie d'après laquelle j'ai publié la lettre à l'abbé de Sade, du 29 août 1733 (n° 239), et dont jusqu'à présent on avait fait deux lettres.

Il est quelques autres personnes qui m'ont recommandé de ne pas les nommer; c'est donc par respect, et avec regret, que je ne leur offre pas un témoignage public de ma reconnaissance.

Les notes sans signature, et qui sont indiquées par des lettres, sont de Voltaire.

Les notes de M. Clogenson sont signées CL.

Les notes signées d'un K sont des éditeurs de Kehl, MM. Condorcet et Decroix. Il est impossible de faire rigoureusement la part de chacun.

Les additions que j'ai faites à diverses de ces notes en sont séparées par un —, et sont, comme mes notes, signées de l'initiale de mon nom.

BEUCHOT.

Paris, ce 1er décembre 1830.

P. S. Pendant que cette préface est à l'impression, je reçois une note par laquelle on me demande un carton pour la page 486 du tome XXX, où l'on pense qu'il aurait fallu (ligne 17) mettre *trente-deux mille* au lieu de *trente-deux*. Vérification faite de nouveau, je puis assu-

rer que j'ai ici suivi le texte des premières éditions, et de toutes celles que j'ai vues : le sens de la phrase vient à l'appui de ce texte. Je n'en offre pas moins mes remerciements à l'auteur anonyme de la note ; et je lui adresse de nouveau, ainsi qu'à tous mes lecteurs, la prière de vouloir bien me faire part de leurs observations sur les fautes de mon édition, pour que je puisse les réparer, autant que possible sera.

CORRESPONDANCE.

CORRESPONDANCE.

1. A MADEMOISELLE DUNOYER[1].

Lisez cette lettre en bas, et fiez-vous au porteur.

Je crois, ma chère demoiselle, que vous m'aimez; ainsi préparez-vous à vous servir de toute la force de votre esprit dans cette occasion. Dès que je rentrai hier au soir à l'hôtel, M. L.[2] me dit qu'il fallait partir aujourd'hui, et tout ce que j'ai pu faire a été d'obtenir qu'il différât jusqu'à demain; mais il m'a défendu de sortir de chez lui jusqu'à mon départ; sa raison est qu'il craint que madame votre mère ne me fasse un affront qui rejaillirait sur lui et sur le roi. Il ne m'a pas seulement permis de répliquer, il faut absolument que je parte, et que je parte sans vous voir. Vous pouvez juger de ma douleur; elle me coûterait la vie, si je n'espérais de pouvoir vous servir en perdant votre chère présence. Le desir de vous voir à Paris me consolera dans mon voyage. Je ne vous dis plus rien pour vous engager à quitter votre

[1] Les quatorze lettres de Voltaire à mademoiselle Olimpe ou Pimpette Dunoyer (voyez tome XX, page 540) ont été publiées pour la première fois dans l'édition de 1720 des *Lettres historiques et galantes* de madame Dunoyer. On les comprit dans le tome V d'une *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1764; mais elles n'étaient point dans les éditions faites à Kehl. M. Renouard les admit, en 1821, dans son édition des *OEuvres de Voltaire*. Les lacunes qu'elles présentent donnent à penser que madame Dunoyer a supprimé les passages qui n'étaient pas flatteurs pour elle. B.

[2] Je présume qu'il faut lire : *Monsieur l'Ambassadeur*. B.

mère, et à revoir votre père, des bras duquel vous avez été arrachée pour venir ici être malheureuse.... Si vous balanciez un moment, vous mériteriez presque tous vos malheurs. Que votre vertu se montre ici tout entière; voyez-moi partir avec la même résolution que vous devez partir vous-même. Je serai à l'hôtel toute la journée. Envoyez-moi trois lettres, pour monsieur votre père, pour monsieur votre oncle, et pour madame votre sœur; cela est absolument nécessaire, et je ne les rendrai qu'en temps et lieu, surtout celle de votre sœur : que le porteur de ces lettres soit le cordonnier, promettez-lui une récompense; qu'il vienne ici une forme à la main, comme pour venir accommoder mes souliers; joignez à ces lettres un billet pour moi : que j'aie en partant cette consolation; surtout, au nom de l'amour que j'ai pour vous, ma chère, envoyez-moi votre portrait, faites tous vos efforts pour l'obtenir de madame votre mère; il sera bien mieux entre mes mains que dans les siennes, puisqu'il est déjà dans mon cœur. Le valet que je vous envoie est entièrement à moi; si vous voulez le faire passer, auprès de votre mère, pour un feseur de tabatières, il est Normand, et jouera fort bien son rôle : il vous rendra toutes mes lettres, que je mettrai à son adresse, et vous me ferez tenir les vôtres par lui; vous pouvez lui confier votre portrait. Je vous écris cette lettre pendant la nuit, et je ne sais pas encore comment je partirai; je sais seulement que je partirai : je ferai tout mon possible pour vous voir demain avant de quitter la Hollande. Cependant, comme je ne puis vous en assurer, je vous dis adieu,

mon cher cœur, pour la dernière fois; je vous le dis en vous jurant toute la tendresse que vous méritez. Oui, ma chère Pimpette, je vous aimerai toujours: les amants les moins fidèles parlent de même; mais leur amour n'est pas fondé, comme le mien, sur une estime parfaite : j'aime votre vertu autant que votre personne, et je ne demande au ciel que de puiser auprès de vous les nobles sentiments que vous avez. Ma tendresse me fait compter sur la vôtre; je me flatte que je vous ferai souhaiter de voir Paris; je vais dans cette belle ville solliciter votre retour : je vous écrirai tous les ordinaires par le canal de Lefèvre, à qui je vous prie de donner quelque chose pour chaque lettre, afin de l'encourager à bien faire. Adieu encore une fois, ma chère maîtresse; songez un peu à votre malheureux amant, mais n'y songez point pour vous attrister; conservez votre santé, si vous voulez conserver la mienne; ayez surtout beaucoup de discrétion; brûlez ma lettre, et toutes celles que vous recevrez de moi : il vaut mieux avoir moins de bonté pour moi, et avoir plus de soin de vous : consolons-nous par l'espérance de nous revoir bientôt, et aimons-nous toute notre vie. Peut-être viendrai-je moi-même vous chercher; je me croirais alors le plus heureux des hommes; mais enfin, pourvu que vous veniez, je suis trop content; je ne veux que votre bonheur; je voudrais le faire aux dépens du mien, et je serai trop récompensé quand je me rendrai le doux témoignage que j'ai contribué à vous remettre dans votre bien-être. Adieu, mon cher cœur; je vous embrasse mille fois. AROUET.

Lefèvre vient de m'avertir ce matin qu'on lui a ordonné de rendre à son excellence les lettres que je lui donnerais à porter; ainsi, sans doute, on interceptera les lettres qui viendront par son canal : choisissez donc quelqu'un à qui l'on puisse se fier, s'il en est dans le monde; vous me manderez son adresse; surtout envoyez-moi ce soir vos lettres, et instruisez bien votre commissionnaire; ne chargez point Lisbette de ce message; tenez-vous prête demain de bonne heure; je tâcherai de vous voir avant de partir, et nous prendrons nos dernières mesures. AROUET.

2. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je suis ici prisonnier au nom du roi; mais on est maître de m'ôter la vie, et non l'amour que j'ai pour vous. Oui, mon adorable maîtresse, je vous verrai ce soir, dussé-je porter ma tête sur un échafaud. Ne me parlez point, au nom de Dieu, dans des termes aussi funestes que vous m'écrivez; vivez, et soyez discrète: gardez-vous de madame votre mère, comme de l'ennemi le plus cruel que vous ayez; que dis-je? gardez-vous de tout le monde, ne vous fiez à personne; tenez-vous prête dès que la lune paraîtra; je sortirai de l'hôtel incognito, je prendrai un carrosse, ou une chaise, nous irons comme le vent à Scheveling [1]; j'apporterai de l'encre et du papier, nous ferons nos lettres. Mais si vous m'aimez, consolez-vous, rappelez toute votre vertu et toute votre présence d'esprit;

[1] Ou Scheveningen, village à une lieue et demie de La Haie, sur le bord de la mer. CL.

contraignez-vous devant madame votre mère, tâchez d'avoir votre portrait, et comptez que l'apprêt des plus grands supplices ne m'empêchera pas de vous servir. Non, rien n'est capable de me détacher de vous : notre amour est fondé sur la vertu, il durera autant que notre vie; donnez ordre au cordonnier d'aller chercher une chaise : mais non, je ne veux point que vous vous en fiiez à lui; tenez-vous prête dès quatre heures, je vous attendrai proche votre rue. Adieu; il n'est rien à quoi je ne m'expose pour vous : vous en méritez bien davantage. Adieu, mon cher cœur. AROUET.

3. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je ne partirai, je crois, que lundi ou mardi; il semble, ma chère, qu'on ne recule mon départ que pour me faire mieux sentir le cruel chagrin d'être dans la même ville que vous, et de ne pouvoir vous y voir. On observe ici tous mes pas : je ne sais même si Lefèvre pourra te rendre cette lettre. Je te conjure, au nom de Dieu, sur toutes choses, de n'envoyer ici personne de ta part sans en avoir concerté avec moi; j'ai des choses d'une conséquence extrême à vous dire : vous ne pouvez pas venir ici; il m'est impossible d'aller de jour chez vous : je sortirai par une fenêtre à minuit; si tu as quelque endroit où je puisse te voir; si tu peux à cette heure quitter le lit de ta mère, en prétextant quelque besoin, au cas qu'elle s'en aperçoive; enfin, si tu peux consentir à cette démarche sans courir de risque, je n'en courrai aucun;

mande-moi si je peux venir à ta porte cette nuit, tu n'as qu'à le dire à Lefèvre de bouche. Informe-moi surtout de ta santé. Adieu, mon aimable maîtresse; je t'adore, et je me réserve à t'exprimer toute ma tendresse en te voyant. AROUET.

4. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je viens d'apprendre, mon cher cœur, que je pourrai partir avec M. de M*** en poste, dans sept ou huit jours; mais que le plaisir de rester dans la ville où vous êtes me coûtera de larmes! On m'a imposé la nécessité d'être prisonnier jusqu'à mon départ, ou de partir sur-le-champ. Ce serait vous trahir que de venir vous voir ce soir : il faut absolument que je me prive du bonheur d'être auprès de vous, afin de vous mieux servir. Si vous voulez pourtant changer nos malheurs en plaisirs, il ne tiendra qu'à vous; envoyez Lisbette sur les trois heures, je la chargerai pour vous d'un paquet qui contiendra des habillements d'homme; vous vous accommoderez chez elle : et si vous avez assez de bonté pour vouloir bien voir un pauvre prisonnier qui vous adore, vous vous donnerez la peine de venir sur la brune à l'hôtel. A quelle cruelle extrémité sommes-nous réduits, ma chère? Est-ce à vous à me venir trouver? Voilà cependant l'unique moyen de nous voir : vous m'aimez; ainsi j'espère vous voir aujourd'hui dans mon petit appartement. Le bonheur d'être votre esclave me fera oublier que je suis le prisonnier de ***. Mais comme on connaît mes habits, et que, par conséquent, on pourrait vous reconnaî-

tre, je vous enverrai un manteau qui cachera votre justaucorps et votre visage; je louerai même un justaucorps pour plus de sûreté : mon cher cœur, songez que ces circonstances sont bien critiques; défiez-vous, encore un coup, de madame votre mère, défiez-vous de vous-même; mais comptez sur moi comme sur vous, et attendez tout de moi, sans exception, pour vous tirer de l'abîme où vous êtes; nous n'avons plus besoin de serments pour nous faire croire. Adieu, mon cher cœur; je vous aime, je vous adore. AROUET.

C'est le valet de pied en question qui vous porte cette lettre.

5. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je ne sais si je dois vous appeler monsieur ou mademoiselle; si vous êtes adorable en cornettes, ma foi vous êtes un aimable cavalier, et notre portier, qui n'est point amoureux de vous, vous a trouvé un très joli garçon. La première fois que vous viendrez, il vous recevra à merveille. Vous aviez pourtant la mine aussi terrible qu'aimable, et je crains que vous n'ayez tiré l'épée dans la rue, afin qu'il ne vous manquât plus rien d'un jeune homme : après tout, tout jeune homme que vous êtes, vous êtes sage comme une fille.

Enfin je vous ai vu, charmant objet que j'aime,
En cavalier déguisé dans ce jour;
J'ai cru voir Vénus elle-même
Sous la figure de l'Amour.
L'Amour et vous, vous êtes du même âge,
Et sa mère a moins de beauté;
Mais, malgré ce double avantage,

J'ai reconnu bientôt la vérité.
Olimpe, vous êtes trop sage
Pour être une divinité.

Il est certain qu'il n'est point de dieu qui ne dût vous prendre pour modèle, et il n'en est point qu'on doive imiter : ce sont des ivrognes, des jaloux, et des débauchés. On me dira peut-être :

Avec quelle irrévérence
Parle des dieux ce maraud!
Amphitryon, I, 2.

Mais c'est assez parler des dieux, venons aux hommes. Lorsque je suis en train de badiner, j'apprends par Lefèvre qu'on vous a soupçonnée hier : c'est à coup sûr la fille qui vous annonça qui est la cause de ce soupçon qu'on a ici; ledit Lefèvre vous instruira de tout, c'est un garçon d'esprit, et qui m'est fort affectionné; il s'est tiré très bien de l'interrogatoire de son excellence. On compte de nous surprendre ce soir; mais ce que l'amour garde est bien gardé : je sauterai par les fenêtres, et je viendrai sur la brune chez ***, si je le puis. Lefèvre viendra chercher mes habits sur les quatre heures; attendez-moi sur les cinq en bas, et si je ne viens pas, c'est que je ne le pourrai absolument point. Ne nous attendrissons pas en vain; ce n'est plus par des lettres que nous devons témoigner notre amour, c'est en vous rendant service. Je pars vendredi avec M. de M***; que je vienne vous voir, ou que je n'y vienne point, envoyez-moi toujours ce soir vos lettres par Lefèvre, qui viendra les querir; gardez-vous de madame votre mère, gardez un secret

inviolable; attendez patiemment les réponses de Paris; soyez toujours prête pour partir; quelque chose qui arrive, je vous verrai avant mon départ : tout ira bien, pourvu que vous vouliez venir en France et quitter une mère barbare, pour retourner dans les bras d'un père. Comme on avait ordonné à Lefèvre de rendre toutes mes lettres à son excellence, j'en ai écrit une fausse que j'ai fait remettre entre ses mains; elle ne contient que des louanges pour vous et pour lui, qui ne sont point affectées. Lefèvre vous rendra compte de tout. Adieu, mon cher cœur; aimez-moi toujours, et ne croyez pas que je ne hasarderai pas ma vie pour vous. AROUET.

6. A MADEMOISELLE DUNOYER.

A La Haye, le 6 décembre 1713.

On a découvert notre entrevue d'hier, ma charmante demoiselle : l'amour nous excuse l'un et l'autre envers nous-mêmes, mais non pas envers ceux qui sont intéressés à me tenir ici prisonnier. Le plus grand malheur qui pouvait m'arriver était de hasarder ainsi votre réputation. Dieu veuille encore que notre monstre aux cent yeux ne soit pas instruit de votre déguisement! Mandez-moi exactement tout ce que cette barbare mère dit hier à M. de La B*** et à vous, et ne comptez pas que nous puissions nous voir avant mon départ, à moins que nous ne voulions achever de tout gâter : fesons, mon cher cœur, ce dernier effort sur nous-mêmes. Pour moi, qui donnerais ma vie pour vous voir, je regarderai votre

absence comme un bien, puisqu'elle doit me procurer le bonheur d'être long-temps auprès de vous à l'abri des feseurs de prisonniers et des feseuses de libelles [1]. Je ne puis vous dire dans cette lettre que ce que je vous ai dit dans toutes les autres : je ne vous recommande pas de m'aimer; je ne vous parle pas de mon amour, nous sommes assez instruits de nos sentiments; il ne s'agit ici que de vous rendre heureuse; il faut pour cela une discrétion entière. Il faut dissimuler avec madame votre mère; ne me dites point que vous êtes trop sincère pour trahir vos sentiments. Oui, mon cher cœur, soyez sincère avec moi, qui vous adore, et non pas avec une .....[2]; ce serait un crime que de lui laisser découvrir tout ce que vous pensez : vous conserverez sans doute votre santé, puisque vous m'aimez; et l'espérance de nous revoir bientôt nous tiendra lieu du plaisir d'être ensemble. Je vous écrirai tous les ordinaires à l'adresse de madame Santoc de Maisan; vous mettrez la mienne : A M. Arouet, le cadet, chez M. Arouet, trésorier de la chambre des comptes, cour du Palais, à Paris. Je mettrai vendredi une lettre pour vous à la poste de Rotterdam; j'attendrai une lettre de vous à Bruxelles, que le maître de la poste me fera tenir. Envoyez-moi vos lettres pour monsieur votre père et monsieur votre oncle, par le présent porteur. Si Lefèvre ne peut pas te porter cette lettre, confie-toi à celui que j'enverrai; remets-lui le paquet et les lettres. Adieu, ma chère

[1] Madame Dunoyer s'était mise aux gages des libraires de Hollande, et coopérait au *Lardon* et à la *Quintessence*, titres d'un journal. B.

[2] Je présume qu'il faut lire *marâtre*, ou *mégère*. B.

Olimpe; si tu m'aimes, console-toi; songe que nous réparerons bien les maux de l'absence; cédons à la nécessité : on peut nous empêcher de nous voir, mais jamais de nous aimer. Je ne trouve point de termes assez forts pour t'exprimer mon amour; je ne sais même si je devrais t'en parler, puisqu'en t'en parlant je ne fais sans doute que t'attrister, au lieu de te consoler. Juge du désordre où est mon cœur par le désordre de ma lettre; mais, malgré ce triste état, je fais un effort sur moi; imite-moi si tu m'aimes. Adieu encore une fois, ma chère maîtresse; adieu, ma belle Olimpe; je ne pourrai point vivre à Paris si je ne t'y vois bientôt. Songe à dater toutes tes lettres.

AROUET.

7. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Ce dimanche au soir, 10 décembre.

Je vous écris une seconde fois, ma pauvre Olimpe, pour vous demander pardon de vous avoir grondée ce matin, et pour vous gronder encore mieux ce soir, au hasard de vous demander pardon demain. Quoi! vous voulez parler à M. L***[1]? Eh! ne savez-vous pas que ce qu'il craint le plus c'est de paraître favoriser votre retraite? Il craint votre mère, il veut ménager les excellences : vous devez vous-même craindre les uns et les autres, et ne point vous exposer d'un côté à être enfermée, et de l'autre à recevoir un affront. Lefèvre m'a rapporté que votre mère[2]....., et que

[1] Voyez ma note 2, page 3. B.

[2] Je pense qu'il faut lire : *vous a battue*, ou *frappée;* voyez la lettre 10, page 21. B.

vous êtes malade. Le cœur m'a saigné à ce récit; je suis coupable de tous vos malheurs, et, quoique je les partage avec vous, vous n'en souffrez pas moins. C'est une chose bien triste pour moi que mon amour ne vous ait encore produit qu'une source de chagrins; le triste état où je suis réduit moi-même ne me permet pas de vous donner aucune consolation, vous devez la trouver dans vous-même. Songez que vos peines finiront bientôt, et tâchez du moins d'adoucir un peu la maligne férocité de votre mère; représentez-lui doucement qu'elle vous fera mourir. Ce discours ne la touchera pas, mais il faudra qu'elle paraisse en être touchée; ne lui parlez jamais ni de moi, ni de la France, ni de M. L*** [1]; surtout gardez-vous de venir à l'hôtel. Ma chère Pimpette, suivez mes conseils une fois, vous prendrez votre revanche le reste de ma vie, et je ferai toujours vœu de vous obéir. Adieu, mon cher cœur; nous sommes tous deux dans des circonstances fort tristes; mais nous nous aimons, voilà la plus douce consolation que nous puissions avoir. Je ne vous demande pas votre portrait, je serais trop heureux, et je ne dois pas l'être, tandis que vous êtes malheureuse. Adieu, mon cher cœur; aimez-moi toujours, informez-moi de votre santé. AROUET.

8. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Ce mercredi soir, 13 décembre.

Je ne sais que d'hier, ma chère, que vous êtes malade; ce sont là les suites des chagrins que je vous

[1] Voyez ma note 2, page 3. B.

ai causés : quoi! je suis cause de vos malheurs, et je ne puis les adoucir! Non, je n'ai jamais ressenti de douleur plus vive et plus juste; je ne sais pas quelle est votre maladie : tout augmente ma crainte; vous m'aimez, et vous ne m'écrivez point; je juge de là que vous êtes malade véritablement. Quelle triste situation pour deux amants! l'un au lit, et l'autre prisonnier. Je ne puis faire autre chose pour vous que des souhaits, en attendant votre guérison et ma liberté. Je vous prierais de vous bien porter, s'il dépendait de vous de m'accorder cette grace; mais du moins il dépend de vous de songer à votre santé, et c'est le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. Je ne vous ai point écrit de lettre où je ne vous aie recommandé cette santé qui m'est si chère; je supporterai toutes mes peines avec joie, si vous pouvez prendre un peu le dessus sur toutes les vôtres. Mon départ est reculé encore. M. de M***, qui vient actuellement dans ma chambre, m'empêche de continuer ma lettre : adieu, ma belle maîtresse; adieu, mon cher cœur; puissiez-vous être aussi heureuse toute votre vie, que je suis malheureux actuellement! Adieu, ma chère; tâchez de m'écrire. AROUET.

9. A MADEMOISELLE DUNOYER.

La Haye, ce samedi soir, 16 décembre.

Est-il possible, ma chère maîtresse, que je ne puisse du moins jouir de la satisfaction de pleurer au pied de votre lit, et de baiser mille fois vos belles mains, que j'arroserais de mes larmes! Je saurais du moins

à quoi m'en tenir sur votre maladie, car vous me laissez là-dessus dans une triste incertitude; j'aurais la consolation de vous embrasser en partant, et de vous dire adieu, jusqu'au temps où je pourrais vous voir à Paris. On vient de me dire qu'enfin c'est pour demain; je m'attends pourtant encore à quelque délai; mais, en quelque temps que je parte, vous recevrez toujours de moi une lettre, datée de Rotterdam, dans laquelle je vous manderai bien des choses de conséquence, mais dans laquelle je ne pourrai pourtant vous exprimer mon amour comme je le sens. Je partirai dans de cruelles inquiétudes, que vos lettres adouciront à leur ordinaire. Je vous ai mandé, dans ma dernière lettre, que je ne m'occupais que du plaisir de penser à vous; cependant j'ai lu, hier et aujourd'hui, les *Lettres galantes* de madame D....[1]; son style m'a quelquefois fait oublier.....
....Je suis à présent bien convaincu qu'avec beaucoup d'esprit on peut être bien..... J'ai été très content du premier tome, qui ôte bien du prix à ses cadets. On remarque surtout, dans les quatre derniers, un auteur qui est lassé d'avoir la plume à la main, et qui court au grand galop à la fin de l'ouvrage. J'ai imité l'auteur en cela, et je me suis dépêché d'achever. J'ai reconnu le portrait de B....; c'est un des plus mauvais endroits de tout l'ouvrage; mais en vérité il me semble que je parle un peu trop des personnes que je hais, lorsque je ne de-

[1] L'édition des *Lettres historiques et galantes* de madame Dunoyer, qui parut en 1713, a six volumes. La première édition est de 1710, cinq volumes petit in-12. B.

vrais parler que de celle que j'adore. Que je vous sais bon gré, mon cher cœur, d'avoir pris le bon de votre mère, et d'en avoir laissé le mauvais! Mais que je vous saurai bien meilleur gré lorsque vous la quitterez entièrement, et que vous abandonnerez un pays que vous ne devez plus regarder qu'avec horreur! Peut-être, dans le temps que je vous parle de voyage, n'êtes-vous guère en état d'en faire; peut-être êtes-vous actuellement souffrante dans votre lit..... Qu'il vaudrait bien mieux que je fusse dans votre chambre au lieu d'elle! mes tendres baisers vous en convaincraient, ma bouche serait collée sur la vôtre. Je vous demande pardon, ma belle Pimpette, de vous parler avec cette liberté; ne prenez mes expressions que comme un excès d'amour, et non comme un manque de respect. Ah! je n'ai plus qu'une grace à vous demander; c'est que vous ayez soin de votre santé, et que vous m'en disiez des nouvelles. Adieu, mon cher cœur; voilà peut-être la dernière lettre que je daterai de La Haie. Je vous jure une constance éternelle; vous seule pouvez me rendre heureux, et je suis trop heureux déjà quand je me remets dans l'esprit les tendres sentiments que vous avez pour moi; mon amour les mérite. Je me rends avec plaisir ce témoignage; je connais trop bien le prix de votre cœur pour ne vouloir pas m'en rendre digne : adieu, mon adorable Olimpe; adieu, ma chère; si on pouvait écrire en des baisers, je vous en enverrais une infinité par le courrier. Je baise, au lieu de vous, vos précieuses lettres, où je lis ma félicité. Adieu, mon cher cœur. AROUET.

10. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Du fond d'un yacht, ce 19 décembre.

Je suis parti hier lundi, à huit heures du matin, avec M. de M***. Lefèvre nous accompagna jusqu'à Rotterdam, où nous prîmes un yacht qui doit nous conduire à Anvers ou à Gand. Je n'ai pu vous écrire de Rotterdam, et Lefèvre s'est chargé de vous donner de mes nouvelles; je pars sans vous voir, ma chère Pimpette, et le chagrin dont je suis rongé actuellement est aussi grand que mon amour. Je vous laisse dans la situation du monde la plus cruelle; je connais tous vos malheurs mieux que vous, et je les regarde comme les miens, d'autant plus que vous les méritez moins. Si la certitude d'être aimé peut servir de quelque consolation, nous devons un peu nous consoler tous deux; mais que nous servira le bonheur de nous aimer, sans celui de nous voir? c'est alors que je pourrais avec raison me regarder comme le plus heureux de tous les hommes. Comme j'aime votre vertu autant que vous, n'ayez aucun scrupule sur le retour que vous devez à ma tendresse. Je fais humainement tout ce que je puis pour vous tirer du comble des malheurs où vous êtes. N'allez pas changer de résolution, vous en seriez cruellement punie, en restant dans le pays où vous êtes. Le desir que j'ai de vous procurer le sort que vous méritez me force à vous parler ainsi; quelque part que je sois, je passerai des jours bien tristes si je les passe sans vous; mais je mènerai une vie bien plus misérable, si la seule per-

sonne que j'aime reste dans le malheur; je crois que vous avez pris une ferme résolution que rien ne peut changer; l'honneur vous engage à quitter la Hollande: que je suis heureux que l'honneur se trouve d'accord avec l'amour! Écrivez-moi à Paris, à mon adresse, tous les ordinaires; mandez-moi les moindres particularités qui vous regarderont : ne manquez pas à m'envoyer, dans la première lettre que vous m'écrirez, une autre lettre s'adressant à moi, dans laquelle vous me parlerez comme à un ami et non comme à un amant; vous y ferez succinctement la peinture de tous vos malheurs : que votre vertu y paraisse dans tout son jour sans affectation. Enfin servez-vous de tout votre esprit pour m'écrire une lettre que je puisse montrer à ceux à qui je serai obligé de parler de vous : que notre tendresse cependant ne perde rien à tout cela; et si, dans cette lettre, dont je vous parle, vous ne me parlez que d'estime, marquez-moi, dans l'autre, tout l'amour que le mien mérite; surtout informez-moi de votre chère santé, pour laquelle je tremble; vous aurez besoin de toute votre force pour soutenir les fatigues du voyage sur lequel je compte; et il faudra, ou que monsieur votre père soit aussi fou que M. B...[1], ou que vous reveniez en France jouir du bien-être que vous méritez; mais je me fais déjà les idées les plus agréables du monde de votre séjour à Paris. Vous seriez bien cruelle envers vous et envers moi si vous trompiez mes espérances; mais non, vous n'avez pas besoin d'être fortifiée dans vos bons sentiments; et, au regret près d'être séparé de vous pour quelque

[1] Voyez page 16. B.

temps, je n'ai point à me plaindre. La première chose que je ferai, en arrivant à Paris, ce sera de mettre le P. Tournemine[1] dans vos intérêts, ensuite je rendrai vos lettres; je serai obligé d'expliquer à mon père le sujet de mon retour, et je me flatte qu'il ne sera pas tout-à-fait fâché contre moi, pourvu qu'on ne l'ait point prévenu; mais, quand je devrais encourir toute sa colère, je me croirai toujours trop heureux, lorsque je penserai que vous êtes la personne du monde la plus aimable, et que vous m'aimez. Je n'ai point passé dans ma petite vie de plus doux moments que ceux où vous m'avez juré que vous répondiez à ma tendresse; continuez-moi ces sentiments, autant que je les mériterai, et vous m'aimerez toute votre vie. Cette lettre-ci vous viendra, je crois, par Gand, où nous devons aborder : nous avons un beau temps et un bon vent, et par-dessus cela, de bon vin et de bons pâtés, de bons jambons et de bons lits. Nous ne sommes que nous deux, M. de M*** et moi, dans un grand yacht : il s'occupe à écrire, à manger, à boire, et à dormir, et moi à penser à vous : je ne vous vois point, et je vous jure que je ne m'aperçois point que je suis dans la compagnie d'un bon pâté et d'un homme d'esprit. Ma chère Olimpe me manque, mais je me flatte qu'elle ne me manquera pas toujours, puisque je ne voyage que pour vous faire voyager vous-même. N'allez pas prendre pourtant exemple sur moi; ne vous affligez point, et joignez à la faveur que vous me faites de

[1] René-Joseph de Tournemine, jésuite, né à Rennes en 1661, mort le 16 mai 1739, à qui sont adressées trois lettres en 1735 : voyez n°s 363-4 et 386; il écrivit, en 1738, au P. Brumoy, une *Lettre sur la tragédie de Mérope*. Voyez tome V, page 97. B.

m'aimer celle de me faire espérer que je vous verrai bientôt; encore un coup écrivez-moi tous les ordinaires; et, si vous êtes sage, brûlez mes lettres, et ne m'exposez point une seconde fois au chagrin de vous voir maltraitée pour moi; ne vous exposez point aux fureurs de votre mère; vous savez de quoi elle est capable. Hélas! vous ne l'avez que trop expérimenté; dissimulez avec elle, c'est le seul parti qu'il y a à prendre : dites, ce que j'espère que vous ne ferez jamais, dites que vous m'avez oublié; dites que vous me haïssez, et aimez-m'en davantage; conservez votre santé et vos bonnes intentions. Plût au ciel que vous fussiez déjà à Paris : ah! que je me récompenserais bien alors de notre cruelle séparation! Ma chère Pimpette, vous aurez toujours en moi un véritable amant et un véritable ami; qu'on est heureux quand on peut unir ces deux titres qui sont garants l'un de l'autre! Adieu, mon adorable maîtresse; écrivez-moi dès que vous aurez reçu ma lettre, et adressez la vôtre à Paris; surtout ne manquez pas à m'envoyer celle que je vous demande, au commencement de celle-ci : rien n'est plus essentiel. Je crois que vous êtes à présent en état d'écrire; et, comme on se persuade ce qu'on souhaite, je me flatte que votre santé est rétablie. Hélas! votre maladie m'a privé du plaisir de recevoir de vos nouvelles; réparons vite le temps perdu. Adieu, mon cher cœur; aimez-moi autant que je vous aime : si vous m'aimez, ma lettre est bien courte. Adieu, ma chère maîtresse; je vous estime trop pour ne vous pas aimer toujours.

11. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, ce jeudi matin, 28 décembre.

Je suis parti de La Haie, avec M. de M***, le lundi dernier, à huit heures du matin; nous nous embarquâmes à Rotterdam, où il me fut absolument impossible de vous écrire. Je chargeai Lefèvre de vous instruire de mon départ. Au lieu de prendre la route d'Anvers, où j'attendais une de vos lettres, nous prîmes celle de Gand. Je mis donc à Gand une lettre pour vous à la poste, à l'adresse de madame Santoc de Maisan. J'arrivai à Paris, la veille de Noël. La première chose que j'ai faite, a été de voir le P. Tournemine. Ce jésuite m'avait écrit à La Haie, le jour que j'en partis : il fait agir pour vous monsieur l'évêque d'Évreux [1], votre parent; je lui ai remis entre les mains vos trois lettres, et on dispose actuellement monsieur votre père à vous revoir bientôt; voilà ce que j'ai fait pour vous : voici mon sort actuellement. A peine suis-je arrivé à Paris, que j'ai appris que M. L*** [2] avait écrit à mon père, contre moi, une lettre sanglante; qu'il lui avait envoyé les lettres que madame votre mère lui avait écrites, et qu'enfin mon père a une lettre de cachet, pour me faire enfermer; je n'ose me montrer : j'ai fait parler à mon père. Tout ce qu'on a pu obtenir de lui a été de me faire embarquer pour les îles; mais on n'a pu le faire changer de résolution sur son testament qu'il a fait, dans lequel

[1] Il est nommé dans la lettre du 20 janvier. B.

[2] Voyez ma note 2, page 3. B.

il me déshérite. Ce n'est pas tout, depuis plus de trois semaines je n'ai point reçu de vos nouvelles; je ne sais si vous vivez et si vous ne vivez point bien malheureusement : je crains que vous ne m'ayez écrit à l'adresse de mon père, et que votre lettre n'ait été ouverte par lui. Dans de si cruelles circonstances je ne dois point me présenter à messieurs vos parents; ils ignoreront tous que c'est par moi que vous revenez en France, et c'est actuellement le P. Tournemine qui est entièrement chargé de votre affaire. Vous voyez à présent que je suis dans le comble du malheur, et qu'il est absolument impossible d'être plus malheureux, à moins que d'être abandonné de vous. Vous voyez, d'un autre côté, qu'il ne tient plus qu'à vous d'être heureuse; vous n'avez plus qu'un pas à faire: partez dès que vous aurez reçu les ordres de monsieur votre père; vous serez aux Nouvelles-Catholiques avec madame Constantin [1]; il vous sera aisé de vous faire chérir de toute votre famille, et de gagner entièrement l'amitié de monsieur votre père, et de vous faire à Paris un sort heureux. Vous m'aimez, ma chère Olimpe, vous savez combien je vous aime; certainement ma tendresse mérite du retour. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous remettre dans votre bien-être; je me suis plongé, pour vous rendre heureuse, dans le plus grand des malheurs : vous pouvez me rendre le plus heureux de tous les hommes; pour cela revenez en France, rendez-vous heureuse vous-même, alors je me croirai bien récompensé. Je pour-

[1] Sœur de mademoiselle Dunoyer, qui s'était mariée en 1708, et était revenue à Paris. B.

rai, en un jour, me raccommoder entièrement avec mon père; alors nous jouirons en liberté du plaisir de nous voir. Je me représente ces moments heureux comme la fin de tous nos chagrins, et comme le commencement d'une vie douce et aimable, telle que vous devez la mener à Paris. Si vous avez assez d'inhumanité pour me faire perdre le fruit de tous mes malheurs, et pour vous obstiner à rester en Hollande, je vous promets bien sûrement que je me tuerai à la première nouvelle que j'en aurai. Dans le triste état où je suis, vous seule pouvez me faire aimer la vie: mais, hélas! je parle ici de mes maux, tandis que peut-être vous êtes plus malheureuse que moi; je crains tout pour votre santé, je crains tout de votre mère : je me forme là-dessus des idées affreuses. Au nom de Dieu, éclaircissez-moi : mais, hélas! je crains même que vous ne receviez point ma lettre. Ah! que je suis malheureux, mon cher cœur, et que mon cœur est livré à une profonde et juste tristesse! Peut-être m'avez-vous écrit à Anvers ou à Bruxelles; peut-être m'avez-vous écrit à Paris; mais enfin depuis trois semaines je n'ai point reçu de vos nouvelles. Écrivez-moi tout, le plus tôt que vous pourrez, à M. Dutilli, rue Maubuée, à la Rose rouge. Écrivez-moi une lettre bien longue, qui m'instruise sûrement de votre situation. Nous sommes tous deux bien malheureux, mais nous nous aimons; une tendresse mutuelle est une consolation bien douce; jamais amour ne fut égal au mien, parceque personne ne mérita jamais mieux que vous d'être aimée. Si mon sincère attachement peut vous consoler, je suis consolé moi-même. Une foule

de réflexions se présente à mon esprit; je ne puis les mettre sur le papier : la tristesse, la crainte, et l'amour, m'agitent violemment; mais j'en reviens toujours à me rendre le secret témoignage que je n'ai rien fait contre l'honnête homme, et cela me sert beaucoup à me faire supporter mes chagrins. Je me suis fait un vrai devoir de vous aimer; je remplirai ce devoir toute ma vie : vous n'aurez jamais assez de cruauté pour m'abandonner. Ma chère Pimpette, ma belle maîtresse, mon cher cœur, écrivez-moi bientôt, ou plutôt sur-le-champ : dès que j'aurai vu votre lettre, je vous manderai mon sort. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai; je suis dans une incertitude affreuse sur tout; je sais seulement que je vous aime. Ah! quand pourrai-je vous embrasser, mon cher cœur! AROUET.

12. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, 2 janvier 1714.

Depuis que je suis à Paris, j'ai été moi-même à la grande poste tous les jours, afin de retirer vos lettres, que je craignais qui ne tombassent entre les mains de mon père. Enfin je viens d'en recevoir une, ce mardi au soir, 2 janvier : elle est datée de La Haie, du 28 décembre, et j'y fais réponse sur-le-champ. J'ai baisé mille fois cette lettre, quoique vous ne m'y parliez pas de votre amour; il suffit qu'elle vienne de vous pour qu'elle me soit infiniment chère : je vous prouverai pourtant, par ma réponse, que je ne suis pas si poli que vous le dites; je ne vous appellerai point madame, comme vous m'appelez monsieur; je ne puis

que vous nommer ma chère : et si vous vous plaignez de mon peu de politesse, vous ne vous plaindrez pas de mon peu d'amour. Comment pouvez-vous soupçonner cet amour qui ne finira qu'avec moi? et comment pouvez-vous me reprocher ma négligence? Ce serait bien à moi à vous gronder, puisque aussi bien je renonce à la politesse, ou plutôt je suis bien malheureux que vous n'ayez pas reçu deux lettres que je vous écrivis, l'une de Gand et l'autre de Paris. Ne seriez-vous point vous-même assez négligente pour n'avoir point retiré ces lettres? Si vous les avez vues, vous condamnerez bien vos reproches et vos soupçons; vous y aurez lu que je suis plus malheureux que vous, et que je vous aime plus que vous ne m'aimez. Vous aurez appris que M. Ch [1].... écrivit à mon père, déjà irrité contre moi, une lettre telle qu'il n'en écrirait point contre un scélérat. J'arrivai à Paris dans le temps que, sur la foi de cette lettre, mon père avait obtenu une lettre de cachet pour me faire enfermer, après m'avoir déshérité. Je me suis caché pendant quelques jours, jusqu'à ce que mes amis l'aient un peu apaisé, c'est-à-dire l'aient engagé à avoir du moins la bonté de m'envoyer aux îles, avec du pain et de l'eau : voilà tout ce que j'ai pu obtenir de lui, sans avoir pu même le voir. J'ai employé les moments où j'ai pu me montrer en ville à voir le P. Tournemine, et je lui ai remis les lettres dont vous m'avez chargé. Il engage l'évêque d'Évreux dans vos intérêts. Pour moi, je me donnerai

[1] C'est sans doute Castagnier ou Castagnère, marquis de Châteauneuf, frère de François de Castagnier, abbé de Châteauneuf et parrain de Voltaire. Gl.

bien de garde que votre famille puisse seulement soupçonner que je vous connais; cela gâterait tout, et vous savez que votre intérêt seul me fait agir. Je ne m'arrête point à me plaindre inutilement de l'imprudence avec laquelle nous avons tous deux agi à La Haie; c'est cette imprudence qui sera cause de bien des maux: mais enfin cette faute est faite, et l'excuse peut seule la réparer. Je vous ai déjà dit, dans mes lettres, que la consolation d'être aimé fait oublier tous les chagrins; nous avons l'un et l'autre trop besoin de consolation, pour ne nous pas aimer toujours : il viendra peut-être un temps où nous serons plus heureux, c'est-à-dire où nous pourrons nous voir; cédons à la nécessité, et écrivons-nous bien régulièrement, vous à M. Dutilli, rue Maubuée, à la Rose rouge, et moi à madame Bonnet. Je vous donnerai peut-être bientôt une autre adresse pour moi, car je crois que je partirai incessamment pour Brest; ne laissez pas pourtant de m'écrire à Paris; mandez-moi les moindres particularités qui vous regardent; mandez-moi vos sentiments surtout, et soyez persuadée que je vous aimerai toujours, ou je serai le plus malheureux de tous les hommes. Vous savez bien, ma chère Olimpe, que mon amour n'est point du genre de celui de la plupart des jeunes gens, qui ne cherchent en aimant qu'à contenter la débauche et leur vanité : regardez-moi comme un amant, mais regardez-moi comme un ami véritable; ce mot renferme tout. L'éloignement des lieux ne changera rien à mon cœur : si vous me croyez, je vous demande, pour prix de ma tendresse, une lettre de huit pages écrites menu; j'oubliais à

vous dire que les deux que vous n'avez point reçues sont à l'adresse de madame Santoc de Maisan, à La Haie. Récrivez-moi sur-le-champ, afin que si vous avez quelques ordres à me donner, votre lettre me trouve encore à Paris prêt à les exécuter : je me réserve, comme vous, à vous mander certaines choses lorsque j'aurai reçu votre réponse. Adieu, ma belle maîtresse; aimez un peu un malheureux amant, qui voudrait donner sa vie pour vous rendre heureuse; adieu, mon cœur. AROUET.

13. A MADEMOISELLE DUNOYER.

A Paris, ce 20 janvier.

J'ai reçu, ma chère Olimpe, votre lettre du 1er de ce mois, par laquelle j'ai appris votre maladie. Il ne me manquait plus qu'une telle nouvelle pour achever mon malheur; et comme un mal ne vient jamais seul, les embarras où je me suis trouvé m'ont privé du plaisir de vous écrire, la semaine passée. Vous me demanderez quel est cet embarras; c'était de faire ce que vous m'avez conseillé. Je me suis mis en pension chez un procureur[1], afin d'apprendre le métier de robin auquel mon père me destine, et je crois par-là regagner son amitié. Si vous m'aimiez autant que je vous aime, vous vous rendriez un peu à mes prières, puisque j'obéis si bien à vos ordres. Me voilà fixé à Paris pour long-temps : est-il pos-

[1] Maître Alain, cité plus bas. C'est chez ce procureur que Voltaire se lia d'amitié avec Thieriot, et avec un M. Bainast à qui la lettre du 9 juillet 1733 est adressée. CL.

sible que j'y serai sans vous? Ne croyez pas que l'envie de vous voir ici n'ait pour but que mon plaisir; je regarde votre intérêt plus que ma satisfaction, et je crois que vous en êtes bien persuadée; songez par combien de raisons la Hollande doit vous être odieuse. Une vie douce et tranquille à Paris n'est-elle pas préférable à la compagnie de madame votre mère? et des biens considérables dans une belle ville ne valent-ils pas mieux que la pauvreté à La Haie? Ne vous piquez pas là-dessus de sentiments que vous nommez héroïques; l'intérêt ne doit jamais, je l'avoue, être assez fort pour faire commettre une mauvaise action; mais aussi le désintéressement ne doit pas empêcher d'en faire une bonne, lorsqu'on y trouve son compte. Croyez-moi, vous méritez d'être heureuse, vous êtes faite pour briller partout; on ne brille point sans biens, et on ne vous blâmera jamais lorsque vous jouirez d'une bonne fortune, et vos calomniateurs vous respecteront alors; enfin vous m'aimez, et je ne serais pas retourné en France, si je n'avais cru que vous me suivriez bientôt; vous me l'avez promis, et vous, qui avez de si beaux sentiments, vous ne trahirez pas vos promesses. Vous n'avez qu'un moyen pour revenir: M. Le Normant, évêque d'Évreux, est, je crois, votre cousin; écrivez-lui, et que la religion et l'amitié pour votre famille soient vos deux motifs auprès de lui; insistez surtout sur l'article de la religion; dites-lui que le roi souhaite la conversion des huguenots, et que, étant ministre du Seigneur, et votre parent, il doit, par toutes sortes de raisons, favoriser votre retour; con-

jurez-le d'engager monsieur votre père dans un dessein si juste; marquez-lui que vous voulez vous retirer dans une communauté, non comme religieuse pourtant, je n'ai garde de vous le conseiller : ne manquez pas à le nommer *monseigneur*. Vous pouvez adresser votre lettre *à monseigneur l'évêque d'Évreux, à Évreux, en Normandie*; je vous manderai le succès de la lettre, que je saurai par le P. Tournemine. Que je serais heureux, si, après tant de traverses, nous pouvions nous revoir à Paris! le plaisir de vous voir réparerait mes malheurs; et si ma fidélité peut réparer les vôtres, vous êtes sûre d'être consolée. En vérité ce n'est qu'en tremblant que je songe à tout ce que vous avez souffert; et j'avoue que vous avez besoin de consolation: que ne puis-je vous en donner, en vous disant que je vous aimerai toute ma vie! Ne manquez pas, je vous en conjure, d'écrire à l'évêque d'Évreux, et cela le plus tôt que vous pourrez : mandez-moi comment vous vous portez depuis votre maladie, et écrivez-moi, à M. de Saint-Fort, chez M. Alain, procureur au châtelet, rue Pavée-Saint-Bernard. Adieu, ma chère Pimpette; vous savez que je vous aimerai toujours. AROUET.

14. A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, le 10 février.

Ma chère Pimpette, toutes les fois que vous ne m'écrivez point, je m'imagine que vous n'avez point reçu mes lettres; car je ne peux croire que l'éloignement des lieux ait fait sur vous ce qu'il ne peut faire

sur moi; et, comme je vous aime toujours, je me persuade que vous m'aimez encore. Éclaircissez-moi donc de deux choses : l'une si vous avez reçu mes deux dernières lettres, et si je suis encore dans votre cœur : mandez-moi surtout si vous avez reçu ma dernière, que je vous écrivis le 20 janvier, dans laquelle il était parlé de l'évêque d'Évreux, et d'autres personnes dont j'ai hasardé les noms; mandez-moi quelque chose de certain par votre réponse à cette lettre; surtout instruisez-moi, je vous conjure, de l'état de votre santé et de vos affaires; adressez votre lettre à M. le chevalier de Saint-Fort, chez M. Alain, près les degrés de la place Maubert. Que votre lettre soit plus longue que la mienne; je trouverai toujours plus de plaisir à lire une de vos lettres de quatre pages, que vous n'en aurez à en lire de moi une de deux lignes. AROUET.

15. A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE[1].

(Juillet) 1715.

J'ai vu, madame, votre petite chienne, votre petit chat, et mademoiselle Aubert. Tout cela se porte bien, à la réserve de mademoiselle Aubert, qui a été malade, et qui, si elle n'y prend garde, n'aura point de gorge pour Fontainebleau. A mon gré c'est la seule chose qui lui manquera, et je voudrais de tout

[1] Madelène de Carvoisin d'Achi, d'une famille distinguée de Picardie, mariée à Jacques-Louis Vallon, marquis de Mimeure (qu'on prononce *Mimire*), reçu à l'académie française le 1er décembre 1707, mort le 3 mars 1719. Elle était intimement liée avec Voltaire, comme on le voit dans sa lettre de novembre 1724 à madame de Bernières. CL.

mon cœur que sa gorge fût aussi belle et aussi pleine que sa voix.

Puisque j'ai commencé par vous parler de comédiennes, je vous dirai que la Duclos[1] ne joue presque point, et qu'elle prend tous les matins quelques prises de séné et de casse, et le soir plusieurs prises du comte d'Uzès. N*** adore toujours la dégoûtante Lavoie; et le maigre N*** a besoin de recourir aux femmes, car les hommes l'ont abandonné. Au reste, on ne nous donne plus que de très mauvaises pièces jouées par de très mauvais acteurs. En récompense mademoiselle de Montbrun[2] récite très joliment des pièces comiques. Je l'ai entendue déclamer des rôles du *Misanthrope* avec beaucoup d'art et beaucoup de naturel. Je ne vous dis rien de *l'Important*[3], car je vous écris avant la représentation, et je veux me réserver une occasion de vous écrire une seconde fois.

On joue à l'Opéra *Zéphyre et Flore*[4]. On imprime *l'Anti-Homère* de Terrasson[5], et les vers héroïques,

[1] Anne-Marie Châteauneuf, connue au théâtre sous le nom de Duclos, était née vers 1664. C'était à elle que Voltaire avait d'abord adressé son *Anti-Giton*, conte (voyez tome XIV), qu'il adressa ensuite à mademoiselle Lecouvreur. Mademoiselle Duclos avait débuté en 1693, se retira du théâtre en 1733, et mourut en 1748. Voltaire, à qui elle avait préféré le duc d'Uzès, mort en 1736 (voyez, tome XIII, l'Épître à madame de Montbrun), fit en 1720, sur mademoiselle Duclos; un couplet qui est dans les *Poésies mêlées*, tome XIV. B.

[2] Probablement la sœur ou la belle-sœur de madame de Montbrun-Villefranche, à qui Voltaire adressa une épître. CL.

[3] L'*Important*, comédie de Brueys, jouée en 1693, fut reprise le 8 juillet 1715; ce qui donne la date de cette lettre. B.

[4] Tragédie-opéra de Duboulai, musique des fils de Lulli (Jean-Louis, et Louis), représentée en 1688, et reprise en 1715. K.

[5] *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, 1715, deux vol. in-12. B.

moraux, chrétiens, et galants de l'abbé Du Jarri[1]. Jugez, madame, si on peut en conscience m'interdire la satire; permettez-moi donc d'être un peu malin.

J'ai pourtant une plus grande grace à vous demander: c'est la permission d'aller rendre mes devoirs à M. de Mimeure et à vous, dans l'un de vos châteaux où peut-être vous ennuyez-vous quelquefois. Je sais bien que je perdrais auprès de vous tout le fiel dont je me nourris à Paris; mais afin de ne me pas gâter tout-à-fait, je ne resterais que huit ou dix jours avec vous. Je vous apporterais ce que j'ai fait d'*Œdipe*. Je vous demanderais vos conseils sur ce qui est déjà fait, et sur ce qui n'est pas travaillé; et j'aurais à M. de Mimeure et à vous une obligation de faire une bonne pièce.

Je n'ose pas vous parler des occupations auxquelles vous avez dit que vous vous destiniez pendant votre solitude. Je me flatte pourtant que vous voudrez bien m'en faire la confidence tout entière;

Car nous savons que Vénus et Minerve
De leurs trésors vous comblent sans réserve.
Les Graces même et la troupe des Ris,
Quoiqu'ils soient tous citoyens de Paris,
Et qu'en ces lieux ils se plaisent à vivre,
Jusqu'en province ont bien voulu vous suivre.

Ayez donc la bonté de m'envoyer, madame, signée de votre main, la permission de venir vous voir. Je n'écris point à M. de Mimeure, parceque je compte

[1] *Poésies chrétiennes, héroïques et morales, par l'abbé Juillard du Jarry*, 1715, in-12. Du Jarry avait, en 1714, remporté le prix de poésie: voyez tome XXXVII, page 1. B.

que c'est lui écrire en vous écrivant. Permettez-moi seulement, madame, de l'assurer de mon respect et de l'envie extrême que j'ai de le voir.

16. A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU.

De Sulli, 20 juin 1716.

Monsieur, vous avez beau vous défendre d'être mon maître, vous le serez, quoi que vous en disiez. Je sens trop le besoin que j'ai de vos conseils; d'ailleurs les maîtres ont toujours aimé leurs disciples, et ce n'est pas là une des moindres raisons qui m'engagent à être le vôtre. Je sens qu'on ne peut guère réussir dans les grands ouvrages sans un peu de conseils et beaucoup de docilité. Je me souviens bien des critiques que M. le Grand-Prieur[1] et vous me fîtes dans un certain souper, chez M. l'abbé de Bussi. Ce souper-là fit beaucoup de bien à ma tragédie; et je crois qu'il me suffirait pour faire un bon ouvrage de boire quatre ou cinq fois avec vous. Socrate donnait ses leçons au lit, et vous les donnez à table; cela fait que vos leçons sont sans doute plus gaies que les siennes.

Je vous remercie infiniment de celles que vous m'avez données sur mon épître *à M. le Régent;* et quoique vous me conseilliez de louer, je ne laisserai pas de vous obéir.

Malgré le penchant de mon cœur,
A vos conseils je m'abandonne.

[1] Le *grand-prieur* était Philippe de Vendôme, mort le 24 janvier 1727, frère de Louis-Joseph, duc de Vendôme. — L'abbé de Bussi fut plus tard évêque de Luçon. Voyez l'année 1719. Cr.

Quoi! je vais devenir flatteur!
Et c'est Chaulieu qui me l'ordonne!

Je ne puis vous en dire davantage, car cela me saisit. Je suis, avec une reconnaissance infinie, etc....

17. A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU.

De Sulli, 15 juillet 1716.

A vous, l'Anacréon du Temple;
A vous, le sage si vanté,
Qui nous prêchez la volupté
Par vos vers et par votre exemple,
Vous dont le luth délicieux,
Quand la goutte au lit vous condamne,
Rend des sons aussi gracieux
Que quand vous chantez la tocane,
Assis à la table des dieux.

Je vous écris, monsieur, du séjour du monde le plus aimable, si je n'y étais point exilé, et dans lequel il ne me manque, pour être parfaitement heureux, que la liberté d'en pouvoir sortir. C'est ici que Chapelle[1] a demeuré, c'est-à-dire s'est enivré deux ans de suite. Je voudrais bien qu'il eût laissé dans ce château un peu de son talent poétique; cela accommoderait fort ceux qui veulent vous écrire. Mais, comme on prétend qu'il vous l'a laissé tout entier, j'ai été obligé d'avoir recours à la magie, dont vous m'avez tant parlé;

Et dans une tour assez sombre
Du château qu'habita jadis
Le plus léger des beaux esprits,
Un beau soir j'évoquai son ombre.

[1] Voyez tome XIX, page 77. B.

Aux déités des sombres lieux
Je ne fis point de sacrifice,
Comme ces fripons qui des dieux
Chantaient autrefois le service;
Ou la sorcière Pythonisse,
Dont la grimace et l'artifice
Avaient fait dresser les cheveux
A ce sot prince des Hébreux,
Qui crut bonnement que le diable
D'un prédicateur ennuyeux
Lui montrait le spectre effroyable.
Il n'y faut point tant de façon
Pour une ombre aimable et légère:
C'est bien assez d'une chanson,
Et c'est tout ce que je puis faire.
Je lui dis sur mon violon:
« Eh! de grace, monsieur Chapelle,
Quittez le manoir de Pluton,
Pour cet enfant qui vous appelle.
Mais non, sur la voûte éternelle
Les dieux vous ont reçu, dit-on,
Et vous ont mis entre Apollon
Et le fils joufflu de Sémèle.
Du haut de ce divin canton,
Descendez, aimable Chapelle. »
Cette familière oraison
Dans la demeure fortunée
Reçut quelque approbation;
Car enfin, quoique mal tournée,
Elle était faite en votre nom.
Chapelle vint. A son approche
Je sentis un transport soudain;
Car il avait sa lyre en main,
Et son Gassendi [a] dans sa poche;
Il s'appuyait sur Bachaumont,
Qui lui servit de compagnon

[a] Gassendi avait élevé la jeunesse de Chapelle, qui devint grand partisan du système de philosophie de son précepteur. Toutes les fois qu'il s'enivrait, il expliquait le système aux convives; et lorsqu'ils étaient sortis de table, il continuait la leçon au maître-d'hôtel.

Dans le récit de ce *Voyage*,
Qui du plus charmant badinage
Fut la plus charmante leçon.

Je vous dirai pourtant en confidence, et si la poste ne me pressait, je vous le rimerais; ce Bachaumont n'est pas trop content de Chapelle. Il se plaint qu'après avoir tous deux travaillé aux mêmes ouvrages, Chapelle lui a volé la moitié de la réputation qui lui appartenait. Il prétend que c'est à tort que le nom de son compagnon a étouffé le sien; car c'est moi, me dit-il tout bas à l'oreille, qui ai fait les plus jolies choses du *Voyage*, et, entre autres,

Sous ce berceau qu'Amour exprès...

Mais il ne s'agit pas ici de rendre justice à ces deux messieurs; il suffit de vous dire que je m'adressai à Chapelle pour lui demander comment il s'y prenait autrefois dans le monde

Pour chanter toujours sur sa lyre
Ces vers aisés, ces vers coulants,
De la nature heureux enfants,
Où l'art ne trouve rien à dire.
« L'amour, me dit-il, et le vin
Autrefois me firent connaître
Les graces de cet art divin;
Puis à Chaulieu l'épicurien
Je servis quelque temps de maître:
Il faut que Chaulieu soit le tien. »

18. A M. LE DUC DE BRANCAS [1].

Sulli, 1716.

Monsieur le duc, je crois qu'il suffit d'être malheureux et innocent pour compter sur votre protection, et je vous puis assurer que je la mérite. Je ne me plains point d'être exilé, mais d'être soupçonné de vers infames, également indignes, j'ose le dire, de la façon dont je pense et de celle dont j'écris. Je m'attendais bien à être calomnié par les mauvais poëtes, mais pas à être puni par un prince qui aime la justice. Souffrez que je vous présente une *Épître* [2] en vers que j'ai composée pour monseigneur le Régent. Si vous la trouvez digne de vous, elle le sera de lui, et je vous supplie de la lui faire lire dans un de ces moments qui sont toujours favorables aux malheureux, quand ce prince les passe avec vous. J'ai tâché d'éviter dans cet ouvrage les flatteries trop outrées et les plaintes trop fortes, et d'y être libre sans hardiesse. Si j'avais l'honneur d'être plus connu de vous que je ne le suis, vous verriez que je parle dans cet écrit comme je pense; et si la poésie ne vous en plaît pas, vous en aimeriez du moins la vérité.

Permettez-moi de vous dire que, dans un temps comme celui-ci, où l'ignorance et le mauvais goût commencent à régner, vous êtes d'autant plus obligé de soutenir les beaux-arts, que vous êtes presque le

[1] Louis-Antoine de Brancas-Villars, né en 1682, aïeul du comte de Lauraguais, à qui Voltaire dédia l'*Écossaise* (voyez tome VI). CL.

[2] C'est celle dont il est question plus haut, dans la lettre 16. CL.

seul qui puisse le faire; et qu'en protégeant ceux qui les cultivent avec quelque succès, vous ne protégez que vos admirateurs; je ne me servirai point ici du droit qu'ont tous les poëtes de comparer leur patron à Mécène.

Ainsi que toi régissant des provinces,
Comblé d'honneurs, et des peuples chéri,
L'heureux Mécène était le favori
Du dieu des vers et du plus grand des princes;
Mais à longs traits goûtant la volupté,
Son premier dieu ce fut l'oisiveté.
Si quelquefois réveillant sa mollesse,
Sa main légère, entre Horace et Maron,
Daignait toucher la lyre d'Apollon,
Comme La Fare il chantait la paresse.
Pour toi, mêlant le devoir au plaisir,
Dans les travaux tu te fais un loisir;
Tu sais charmer au conseil comme à table.
Mécène à toi n'est pas à comparer,
Et je te crois, j'ose ici l'assurer,
Moins paresseux, et non pas moins aimable.

Heureux, M. le Duc, ceux qui peuvent jouir de votre protection et de votre entretien! Pour moi, la seule grace que je vous demande est celle de vous voir.

19. A M. LE MARQUIS D'USSÉ[1].

A Sulli, 20 juillet.

Monsieur, je ne sais si vous vous souviendrez de moi, après l'honneur qu'on m'a fait de m'exiler. Souffrez que je vous demande une grace : ce n'est point

[1] Louis Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, gendre du maréchal de Vauban, mais veuf des novembre 1713. CL.

d'employer votre crédit pour moi, car je ne veux point vous proposer de vous donner du mouvement; ce n'est point non plus d'aider à rétablir ma réputation, cela est trop difficile : mais de me dire votre sentiment sur l'*Épître* que je vous envoie. Elle ne verra le jour qu'autant que vous l'en jugerez digne; et, si vous voulez bien avoir la bonté de me faire voir toutes les fautes que vous y trouverez, je vous aurai plus d'obligation que si vous me fesiez rappeler. Peut-être êtes-vous occupé à présent autour d'un alambic, et serez-vous tenté d'allumer vos fourneaux avec mes vers; mais, je vous supplie, que la chimie ne vous brouille point avec la poésie.

Souvenez-vous des airs charmants
Que vous chantiez sur le Parnasse,
Et cultivez en même temps
L'art de Paracelse et d'Horace.
Jusques au fond de vos fourneaux
Faites couler l'eau d'Hippocrène,
Et je vous placerai sans peine
Entre Homberg [1] et Despréaux.

Jetez donc, monsieur, un œil critique sur mon ouvrage; et, si vous avez quelque bonté pour moi, renvoyez-le-moi avec les notes dont vous voudrez bien l'accompagner. Vous voyez bien de quelle conséquence il est pour moi que cet ouvrage soit ignoré dans le public avant d'être présenté au Régent; et j'attends que vous me garderez le secret. Surtout ne dites point à M. le duc de Sulli [2] que je vous aie

[1] Voyez ma note, tome XX, page 208. B.

[2] Maximilien-Henri de Béthune, duc de Sulli; duc et pair en 1713; mort en 1729. Son château de Sulli-sur-Loire est à cinq lieues de Gien. Cl.

écrit; enfin, que tout ceci soit, je vous supplie, entre vous et moi.

Je suis, etc.

20. A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

A Sulli, 1716.

Je vous écris de ces rivages
Qu'habitèrent plus de deux ans
Les plus aimables personnages
Que la France ait vus de long-temps,
Les Chapelles, les Manicamps,
Ces voluptueux et ces sages
Qui, rimants, chassants, disputants
Sur les bords heureux de la Loire,
Passaient l'automne et le printemps
Moins à philosopher qu'à boire.

Il serait délicieux pour moi de rester à Sulli, s'il m'était permis d'en sortir. M. le duc de Sulli est le plus aimable des hommes, et celui à qui j'ai le plus d'obligation. Son château est dans la plus belle situation du monde; il y a un bois magnifique dont tous les arbres sont découpés par des polissons ou des amants qui se sont amusés à écrire leurs noms sur l'écorce.

A voir tant de chiffres tracés,
Et tant de noms entrelacés,
Il n'est pas malaisé de croire
Qu'autrefois le beau Céladon
A quitté les bords du Lignon
Pour aller à Sulli-sur-Loire.

Il est bien juste qu'on m'ait donné un exil agréable, puisque j'étais absolument innocent des indignes

chansons qu'on m'imputait. Vous seriez peut-être bien étonnée si je vous disais que dans ce beau bois, dont je viens de vous parler, nous avons des nuits blanches comme à Sceaux. Madame de La Vrillière, qui vint ici pendant la nuit faire tapage avec madame de Listenai, fut bien surprise d'être dans une grande salle d'ormes, éclairée d'une infinité de lampions, et d'y voir une magnifique collation servie au son des instruments, et suivie d'un bal où parurent plus de cent masques habillés de guenillons superbes. Les deux sœurs trouvèrent des vers sur leur assiette; on assure qu'ils sont de l'abbé Courtin. Je vous les envoie; vous verrez de qui ils sont[1].

Après tous les plaisirs que j'ai à Sulli, je n'ai plus à souhaiter que d'avoir l'honneur de vous voir à Ussé, et de vous donner des nuits blanches comme à madame de La Vrillière.

Je vous demande en grace, madame, de me mander si vous n'irez point en Touraine. J'irais vous saluer dans le château de M. d'Ussé, après avoir passé quelque temps à Preuilli, chez M. le baron de Breteuil[2]; c'est la moitié du chemin.

Ne me dédaignez pas, madame, comme l'an passé. Songez que vous écrivîtes à Roi, et que vous ne m'écrivîtes point. Vous devriez bien réparer vos mépris par une lettre bien longue, où vous me manderiez votre départ pour Ussé; sinon je crois que, mal-

[1] Voyez, à la date de 1716, dans les *Poésies mêlées*, le triple madrigal intitulé : *Nuit blanche de Sulli*. Cl.

[2] Père de madame du Châtelet. La lettre de décembre 1723 lui est adressée. B.

gré les ordres du Régent, j'irai vous trouver à Paris, tant je suis avec un véritable dévouement, etc.

21. A M. L'ABBÉ DE BUSSI[1].

De Sulli, 1716.

Non, nous ne sommes point tous deux
Aussi méchants qu'on le publie;
Et nous ne sommes, *quoi qu'on dire*,
Que de simples voluptueux,
Contents de couler notre vie
Au sein des Graces et des Jeux.
Et si dans quelque douce orgie
Votre prose et ma poésie
Contre les discours ennuyeux
Ont fait quelque plaisanterie,
Cette innocente raillerie
Dans ces repas dignes des dieux
Jette une pointe d'ambrosie.

Il me semble que je suis bien hardi de me mettre ainsi de niveau avec vous, et de faire marcher d'un pas égal les tracasseries des femmes et celles des poëtes. Ces deux espèces sont assez dangereuses. Je pourrai bien, comme vous, passer loin d'elles mon hiver; du moins je resterai à Sulli après le départ du maître de ce beau séjour. Je suis sensiblement touché des marques que vous me donnez de votre souvenir; je le serai beaucoup plus de vous retrouver.

Ornement de la bergerie,
Et de l'Église, et de l'Amour,
Aussitôt que Flore à son tour

[1] Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussi, nommé évêque de Luçon en octobre 1723; reçu à l'académie française en mars 1732; mort le 3 novembre 1736. Second fils de Bussi-Rabutin, cousin de madame de Sévigné. Cl.

Peindra la campagne fleurie,
Revoyez la ville chérie
Où Vénus a fixé sa cour.
Est-il pour vous d'autre patrie?
Et serait-il dans l'autre vie
Un plus beau ciel, un plus beau jour,
Si l'on pouvait de ce séjour
Exiler la *Tracasserie?*
Évitons ce monstre odieux,
Monstre femelle dont les yeux
Portent un poison gracieux;
Et que le ciel en sa furie,
De notre bonheur envieux,
A fait naître dans ces beaux lieux
Au sein de la galanterie.
Voyez-vous comme un miel flatteur
Distille de sa bouche impure?
Voyez-vous comme l'Imposture
Lui prête un secours séducteur?
Le Courroux étourdi la guide,
L'Embarras, le Soupçon timide,
En chancelant suivent ses pas.
De faux rapports l'Erreur avide
Court au-devant de la perfide,
Et la caresse dans ses bras.
Que l'Amour, secouant ses ailes,
De ces commerces infidèles
Puisse s'envoler à jamais!
Qu'il cesse de forger des traits
Pour tant de beautés criminelles!
Et qu'il vienne au fond du Marais,
De l'innocence et de la paix
Goûter les douceurs éternelles!

Je hais bien tout mauvais rimeur
De qui le bel esprit baptise
Du nom d'ennui la paix du cœur,
Et la constance, de sottise.
Heureux qui voit couler ses jours
Dans la mollesse et l'incurie,
Sans intrigues, sans faux détours,

Près de l'objet de ses amours,
Et loin de la coquetterie?
Que chaque jour rapidement
Pour de pareils amants s'écoule!
Ils ont tous les plaisirs en foule,
Hors ceux du raccommodement.
Quelques amis dans ce commerce
De leur cœur, que rien ne traverse,
Partagent la chère moitié;
Et dans une paisible ivresse
Ce couple avec délicatesse
Aux charmes purs de l'amitié
Joint les transports de la tendresse.

Voilà, monsieur, des médiocrités nouvelles pour l'antique gentillesse dont vous m'avez fait part. Savez-vous bien où est ce réduit dont je vous parle? M. l'abbé Courtin dit que c'est chez madame de Charost[1]. En quelque endroit que ce soit, n'importe, pourvu que j'aie l'honneur de vous y voir.

Rendez-nous donc votre présence,
Galant prieur de Trigolet,
Très aimable et très frivolet:
Venez voir votre humble valet
Dans le palais de la Constance.
Les Graces, avec complaisance,
Vous suivront en petit collet;
Et moi, leur serviteur follet,
J'ébaudirai votre excellence
Par des airs de mon flageolet,
Dont l'Amour marque la cadence
En fesant des pas de ballet.

En attendant, je travaille ici quelquefois au nom de M. l'abbé Courtin, qui me laisse le soin de faire

[1] Sans doute Julie-Christine d'Antraigues, mariée, en 1709, à Paul-François, duc de Béthune-Charost. Citée sous le titre de *duchesse de Béthune*, dans la lettre du 20 juillet 1724, à Thieriot. Cl.

en vers les honneurs de son teint fleuri et de sa croupe rebondie. Nous vous envoyons, pour vous délasser dans votre royaume, une lettre à M. le Grand-Prieur, et la réponse de l'Anacréon [1] du Temple. Je ne vous demande pour tant de vers qu'un peu de prose de votre main. Puisque vous m'exhortez à vivre en bonne compagnie, que je commence à goûter bien fort, il faudra, s'il vous plaît, que vous me souffriez quelquefois près de vous à Paris.

22. A M. LE PRINCE DE VENDOME [a].

1716.

De Sulli, salut et bon vin
Au plus aimable de nos princes,
De la part de l'abbé Courtin,
Et d'un rimailleur des plus minces,
Que son bon ange et son lutin
Ont envoyé dans ces provinces.

Vous voyez, monseigneur, que l'envie de faire quelque chose pour vous a réuni deux hommes bien différents.

L'un, gras, rond, gros, court, séjourné,
Citadin de Papimanie [2],
Porte un teint de prédestiné,
Avec la croupe rebondie.
Sur son front respecté du temps,
Une fraîcheur toujours nouvelle
Au bon doyen de nos galants
Donne une jeunesse éternelle.

[1] L'abbé de Chaulieu.

[a] C'est le frère du duc de Vendôme. Il était grand-prieur de France. L'abbé Courtin était un de ses amis, fils d'un conseiller d'état, et homme de lettres. Il était tel qu'on le dépeint ici.

[2] Voyez Pantagruel, livre IV, chapitre 48. B.

L'autre dans Papefigue est né,
Maigre, long, sec, et décharné,
N'ayant eu croupe de sa vie,
Moins malin qu'on ne vous le dit,
Mais peut-être de Dieu maudit,
Puisqu'il aime et qu'il versifie.

Notre premier dessein était d'envoyer à votre altesse un ouvrage dans les formes, moitié vers, moitié prose, comme en usaient les Chapelle, les Desbarreaux, les Hamilton, contemporains de l'abbé, et nos maîtres. J'aurais presque ajouté Voiture, si je ne craignais de fâcher mon confrère, qui prétend, je ne sais pourquoi, n'être pas assez vieux pour l'avoir vu.

L'abbé, comme il est paresseux,
Se réservait la prose à faire,
Abandonnant à son confrère
L'emploi flatteur et dangereux
De rimer quelques vers heureux,
Qui peut-être auraient pu déplaire
A certain censeur rigoureux
Dont le nom doit ici se taire.

Comme il y a des choses assez hardies à dire par le temps qui court, le plus sage de nous deux, qui n'est pas moi, ne voulait en parler qu'à condition qu'on n'en saurait rien.

Il alla donc vers le dieu du mystère [1],
Dieu des Normands, par moi très peu fêté,
Qui parle bas quand il ne peut se taire,
Baisse les yeux et marche de côté.
Il favorise, et certes c'est dommage,
Force fripons; mais il conduit le sage.
Il est au bal, à l'église, à la cour;
Au temps jadis il a guidé l'Amour.

[1] Ces vers ont été, avec quelques variantes, reproduits dans la *Pucelle*, chant XI. B.

Malheureusement ce dieu n'était pas à Sulli; il était en tiers, dit-on, entre M. l'archevêque de.... et madame de.... sans cela nous eussions achevé notre ouvrage sous ses yeux.

Nous eussions peint les jeux voltigeant sur vos traces;
Et cet esprit charmant, au sein d'un doux loisir,
Agréable dans le plaisir,
Héroïque dans les disgraces.
Nous vous eussions parlé de ces bienheureux jours,
Jours consacrés à la tendresse.
Nous vous eussions, avec adresse,
Fait la peinture des amours,
Et des amours de toute espèce.
Vous en eussiez vu de Paphos,
Vous en eussiez vu de Florence;
Mais avec tant de bienséance,
Que le plus âpre des dévots
N'en eût pas fait la différence.
Bacchus y paraîtrait de tocane échauffé,
D'un bonnet de pampre coiffé,
Célébrant avec vous sa plus joyeuse orgie.
L'Imagination serait à son côté,
De ses brillantes fleurs ornant la Volupté
Entre les bras de la Folie.
Petits soupers, jolis festins,
Ce fut parmi vous que naquirent
Mille vaudevilles malins
Que les Amours à rire enclins
Dans leurs sottisiers recueillirent,
Et que j'ai vus entre leurs mains.
Ah! que j'aime ces vers badins,
Ces riens naïfs et pleins de grace
Tels que l'ingénieux Horace
En eût fait l'ame d'un repas,
Lorsqu'à table il tenait sa place
Avec Auguste et Mécénas.

Voilà un faible crayon du portrait que nous voulions faire; mais

Il faut être inspiré pour de pareils écrits;
Nous ne sommes point beaux-esprits :
Et notre flageolet timide
Doit céder cet honneur charmant
Au luth aimable, au luth galant
De ce successeur de Clément,
Qui dans votre temple réside[a].
Sachez donc que l'oisiveté
Fait ici notre grande affaire[1].
Jadis de la Divinité
C'était le partage ordinaire;
C'est le vôtre, et vous m'avouerez
Qu'après tant de jours consacrés
A Mars, à la cour, à Cythère,
Lorsque de tout on a tâté,
Tout fait, ou du moins tout tenté,
Il est bien doux de ne rien faire.

23. A M***.

1716.

Jouissez, monsieur, des plaisirs de Paris, tandis que je suis, par ordre du roi, dans le plus aimable château et dans la meilleure compagnie du monde. Il y a peut-être quelques gens qui s'imaginent que je suis exilé; mais la vérité est que M. le Régent m'a donné ordre d'aller passer quelques mois dans une campagne délicieuse, où l'automne amène beaucoup

[a] L'abbé de Chaulieu demeurait au Temple, qui appartient aux grands-prieurs de France. C'était autrefois la demeure des Templiers (1748).

[1] VAR. Fait ici notre unique affaire :
Nous buvons à votre santé;
Dans ce beau séjour enchanté,
Nous fesons excellente chère,
Et voilà tout : en vérité,
Vous avez la mine d'en faire
Tout autant de votre côté.

de personnes d'esprit; et, ce qui vaut bien mieux, des gens d'un commerce aimable, grands chasseurs pour la plupart, et qui passent ici les beaux jours à assassiner des perdrix.

Pour moi chétif, on me condamne
A rester au sacré vallon;
Je suis fort bien près d'Apollon,
Mais assez mal avec Diane.

Je chasse peu, je versifie beaucoup; je rime tout ce que le hasard offre à mon imagination;

Et, par mon démon lutiné,
On me voit souvent d'un coup d'aile
Passer des fureurs de Lainé [1]
A la douceur de Fontenelle.
Sous les ombrages toujours cois
De Sulli, ce séjour tranquille,
Je suis plus heureux mille fois
Que le grand prince qui m'exile
Ne l'est près du trône des rois.

N'allez pas, s'il vous plaît, publier ce bonheur dont je vous fais confidence, car on pourrait bien me laisser ici assez de temps pour y pouvoir devenir malheureux; je connais ma portée, je ne suis pas fait pour habiter long-temps le même lieu.

L'exil assez souvent nous donne
Le repos, le loisir, ce bonheur précieux
Qu'à bien peu de mortels ont accordé les dieux,
Et qui n'est connu de personne
Dans le séjour tumultueux
De la ville que j'abandonne.
Mais la tranquillité que j'éprouve aujourd'hui,
Ce bien pur et parfait où je n'osais prétendre,

[1] Voyez tome XIX, page 130. B.

Est parfois, entre nous, si semblable à l'ennui,
Que l'on pourrait bien s'y méprendre.

Il n'a point encore approché de Sulli;

Mais maintenant dans le parterre
Vous le verrez, comme je crois,
Aux pièces du poëte Roi;
C'est là sa demeure ordinaire.

Cependant on me dit que vous ne fréquentez plus que la comédie italienne. Ce n'est pas là où se trouve ce gros dieu dont je vous parle. J'entends dire

Que tout Paris est enchanté
Des attraits de la nouveauté;
Que son goût délicat préfère
L'enjouement agréable et fin
De Scaramouche et d'Arlequin,
Au pesant et fade Molière.

24. A M. DE LA FAIE [1].

1716.

La Faie, ami de tout le monde,
Qui savez le secret charmant
De réjouir également
Le philosophe, l'ignorant,
Le galant à perruque blonde;
Vous qui rimez, comme Ferrand [2],
Des madrigaux, des épigrammes,
Qui chantez d'amoureuses flammes
Sur votre luth tendre et galant;

[1] Cette lettre, dont l'auteur parle dans celle de juillet 1732 à Formont, est sans date dans une édition de 1732. Les allusions qu'elle contient autorisent à croire qu'elle est de 1716, ou des premiers mois de 1717. Quant aux premiers vers de cette lettre, on les retrouve, avec de légers changements, dans *la Fête de Belébat*, où ils sont adressés au président Hénault. Cl. — Sur La Faie, voyez ma note, tome XIX, page 136. B.

[2] Sur Ferrand, voyez tome XIX, page 108. B.

Et qui même assez hardiment
Osâtes prendre votre place
Auprès de Malherbe et d'Horace,
Quand vous alliez sur le Parnasse
Par le café de la Laurent [1].

Je voudrais bien aller aussi au Parnasse, moi qui vous parle; j'aime les vers à la fureur; mais j'ai un petit malheur, c'est que j'en fais de détestables; et j'ai le plaisir de jeter tous les soirs au feu tout ce que j'ai barbouillé dans la journée.

Parfois je lis une belle strophe de votre ami M. de La Motte, et puis je me dis tout bas : « Petit misé-« rable, quand feras-tu quelque chose d'aussi bien? » Le moment d'après, c'est une strophe peu harmonieuse et un peu obscure, et je me dis : « Garde-toi « d'en faire autant. » Je tombe sur un psaume ou sur une épigramme ordurière de Rousseau; cela éveille mon odorat : je veux lire ses autres ouvrages, mais le livre me tombe des mains. Je vois des comédies à la glace, des opéra fort au-dessous de ceux de l'abbé Pic [2], une épître au comte d'Ayen qui est à faire vomir, un petit voyage [3] de Rouen fort insipide, une ode à M. Duché fort au-dessous de tout cela; mais, ce qui me révolte et ce qui m'indigne, c'est le mauvais cœur qui perce à chaque ligne. J'ai lu son épître à Marot, où il y a de très beaux morceaux; mais je crois y voir plutôt un enragé qu'un poëte. Il n'est pas inspiré, il est possédé : il reproche à l'un sa

[1] Sur ce café, voyez tome XXXVII, page 491. B.

[2] Voyez tome XXXVII, page 20. B.

[3] Il est intitulé : *Lettre à M. de La Fosse, poëte tragique, écrite de Rouen;* en vers de huit syllabes. Cr.

prison; à l'autre, sa vieillesse : il appelle celui-ci athée; celui-là, maroufle. Où donc est le mérite de dire en vers de cinq pieds des injures si grossières? Ce n'était pas ainsi qu'en usait M. Despréaux, quand il se jouait aux dépens des mauvais auteurs : aussi son style était doux et coulant; mais celui de Rousseau me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore. Peut-on souffrir qu'en parlant de M. de Crébillon, il dise qu'il *vient de sa griffe Apollon molester?*

Quels vers que ceux-ci :

« Ce rimeur si sucré
« Devient amer, quand le cerveau lui tinte,
« Plus qu'aloès ni jus de coloquinte! »
Épître à Cl. Marot.

De plus, toute cette épître roule sur un raisonnement faux; il veut prouver que tout homme d'esprit est honnête homme, et que tout sot est fripon; mais ne serait-il pas la preuve trop évidente du contraire, si pourtant c'est véritablement de l'esprit que le seul talent de la versification? Je m'en rapporte à vous et à tout Paris. Rousseau ne passe point pour avoir d'autre mérite; il écrit si mal en prose que son *factum* est une des pièces qui ont servi à le faire condamner. Au contraire celui de M. Saurin est un chef-d'œuvre :

«.....et quid facundia posset
« Tum patuit.....»
Ovid., *Metam.*, XIII, v. 382.

Enfin voulez-vous que je vous dise franchement mon

petit sentiment sur MM. de La Motte et Rousseau? M. de La Motte pense beaucoup, et ne travaille pas assez ses vers; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux. Le point serait de trouver un poëte qui pensât comme La Motte, et qui écrivît comme Rousseau (quand Rousseau écrit bien, s'entend); mais

« Pauci, quos æquus amavit
« Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,
« Dis geniti, potuere....»
Æn., VI, 129.

J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous et raisonner de belles-lettres: je commence à m'ennuyer beaucoup ici[1]. Or il faut que je vous dise ce que c'est que l'ennui;

Car vous qui toujours le chassez,
Vous pourriez l'ignorer peut-être:
Trop heureux si ces vers, à la hâte tracés,
Ne l'ont pas déjà fait connaître!
C'est un gros dieu lourd et pesant,
D'un entretien froid et glaçant,
Qui ne rit jamais, toujours bâille,
Et qui, depuis cinq ou six ans,
Dans la foule des courtisans
Se trouvait toujours à Versaille.
Mais on dit que, tout de nouveau,
Vous l'allez revoir au parterre,
Au *Capricieux*[a] de Rousseau:
C'est là sa demeure ordinaire.

Au reste je suis charmé que vous ne partiez pas

[1] A Sulli-sur-Loire, lieu de son exil. Cl.

[a] Mauvaise pièce de Rousseau qu'on voulait mettre au théâtre, mais qu'on fut obligé d'abandonner aux répétitions. — Cette note est de 1732. Le *Capricieux* avait été joué: voyez ma note, t. XXXVII, p. 491. B.

si tôt pour Gênes[1]; votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bénéfice simple. Faites-vous payer de votre voyage, et ne le faites point : ne ressemblez pas à ces politiques errants qu'on envoie de Parme à Florence, et de Florence à Holstein, et qui reviennent enfin ruinés dans leur pays, pour avoir eu le plaisir de dire : *le roi mon maître*. Il me semble que je vois des comédiens de campagne qui meurent de faim après avoir joué le rôle de César et de Pompée.

Non, cette brillante folie
N'a point enchaîné vos esprits :
Vous connaissez trop bien le prix
Des douceurs de l'aimable vie
Qu'on vous voit mener à Paris
En assez bonne compagnie;
Et vous pouvez bien vous passer
D'aller loin de nous professer
La politique en Italie.

25. A MONSEIGNEUR LE DUC DE SULLI[2].

MONSEIGNEUR,

M. de Basin, lieutenant de robe courte, m'est venu arrêter ce matin[3]. Je ne puis vous en dire davantage. Je ne sais de quoi il est question. Mon innocence m'assure de votre protection. Je serai trop heureux si vous me faites l'honneur de me l'accorder.

[1] M. de La Faie était nommé envoyé extraordinaire à Gênes. (Note de 1732.) — La Faie figure dans l'Almanach royal de 1716 et de 1717 comme envoyé extraordinaire à Gênes, et non dans celui de 1718. CL.

[2] J'imprime ce billet inédit d'après une copie qui m'a été communiquée par le prince A. Labanoff. B.

[3] Voltaire a été arrêté en 1717, le *jour de Pentecôte* (voyez, tome XII, la pièce intitulée *la Bastille*). Or, en 1717, le *jour de Pentecôte* était le 16 mai; c'est donc la date de cette lettre. B.

26. A MONSIEUR LE LIEUTENANT DE POLICE [1].

A Châtenay, vendredi saint 1718.

MONSIEUR,

Souffrez que le premier usage que je fasse de ma liberté soit de vous remercier de me l'avoir procurée. Je ne pourrai vous marquer ma reconnaissance qu'en me rendant digne, par ma conduite, de cette grace et de votre protection. Je crois avoir profité de mes malheurs; et j'ose vous assurer que je n'ai pas moins d'obligation à M. le Régent de ma prison que de ma liberté. J'ai fait beaucoup de fautes; mais je vous conjure, monsieur, d'assurer son A. R. que je ne suis ni assez méchant, ni assez imbécile pour avoir écrit contre elle. Je n'ai jamais parlé de ce prince que pour admirer son génie, et j'en aurais dit tout autant quand même il eût été un homme privé. J'ai toujours eu pour lui une vénération d'autant plus profonde que je sais qu'il hait la louange autant qu'il la mérite. Quoique vous lui ressembliez en cela, je ne puis m'empêcher de me féliciter d'être entre vos mains, et vous dire que votre intégrité m'assure du bonheur de ma vie.

Je suis avec beaucoup de respect et de reconnaissance,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

AROUET.

[1] Marc-René d'Argenson : voyez mes notes, tome XXII, page 291, et XX, 247. Cette lettre est du 15 avril 1718. Je la publie, pour la première fois, d'après une copie que je tiens du prince A. Labanoff. C'est au village de Châtenai, près Sceaux, que Voltaire est né, dans la maison qui porte aujourd'hui (1830) le n° 70, rue des Vigues, mais qui n'est plus telle qu'elle était alors. B.

27. A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT.

1718.

MONSEIGNEUR,

Faudra-t-il que le pauvre Voltaire ne vous ait d'autres obligations que de l'avoir corrigé par une année de Bastille[1]? Il se flattait que, après l'avoir mis en purgatoire, vous vous souviendriez de lui dans le temps que vous ouvrez le paradis à tout le monde.

Il prend la liberté de vous demander trois graces: la première, de souffrir qu'il ait l'honneur de vous dédier la tragédie[2] qu'il vient de composer; la seconde, de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poëme épique[3] sur celui de vos aïeux auquel vous ressemblez le plus; et la troisième, de considérer que j'ai l'honneur de vous écrire une lettre où le mot de souscription ne se trouve point.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de votre altesse royale, le très humble et très pauvre secrétaire des niaiseries, VOLTAIRE.

[1] M. Aucelot, dans son voyage intitulé: *Six mois en Russie*, dit avoir vu, en 1826, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, *le portefeuille enlevé à Voltaire, lors de sa détention à la Bastille.* Ce portefeuille, d'où proviennent les lettres 25 et 26, est à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, sous le n° 725; il contient quatre-vingt-cinq pièces de Voltaire ou relatives à Voltaire; mais, parmi ces pièces, il en est qui sont de 1755. Ce portefeuille est donc un dossier concernant Voltaire. B.

[2] *OEdipe.* Cette tragédie a été dédiée, non au Régent, mais à sa femme: voyez tome II, page 10. B.

[3] Croiriez-vous, dit Frédéric II, que ce fut à la Bastille même que le jeune poëte composa les deux premiers chants de *la Henriade?* CL.

28. A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

1719.

On ne peut vaincre sa destinée : je comptais, madame, ne quitter la solitude délicieuse où je suis, que pour aller à Sulli ; mais M. le duc et madame la duchesse de Sulli vont à Villars, et me voilà, malgré moi, dans la nécessité de les y aller trouver. On a su me déterrer dans mon ermitage pour me prier d'aller à Villars ; mais on ne m'y fera point perdre mon repos[1]. Je porte à présent un manteau de philosophe dont je ne me déferai pour rien au monde.

Vous ne me reverrez de long-temps, madame la marquise ; mais je me flatte que vous vous souviendrez un peu de moi, et que vous serez toujours sensible à la tendre et véritable amitié que vous savez que j'ai pour vous. Faites-moi l'honneur de m'écrire quelquefois des nouvelles de votre santé et de vos affaires ; vous ne trouverez jamais personne qui s'y intéresse autant que moi.

Je vous prie de m'envoyer le petit emplâtre que vous m'avez promis pour le bouton qui m'est venu sur l'œil. Sur-tout ne croyez point que ce soit coquet-

[1] Allusion à la passion violente qu'il venait d'avoir pour Jeanne-Angélique Roque de Varangeville, mariée au maréchal de Villars, en 1702. Voltaire ne commença à connaître cette dame que dans la seconde quinzaine de novembre 1718, après l'une des premières représentations d'*Œdipe*. Il conserva pour elle beaucoup d'attachement et de respect, quoiqu'elle fût devenue très dévote. Il la qualifie d'*aimable sainte*, de *sainte duchesse*, dans sa lettre du 1er février 1743 à Moncrif, et dans quelques autres de 1745 et de 1746. CL.

terie, et que je veuille paraître à Villars avec un désagrément de moins. Mes yeux commencent à ne me plus intéresser qu'autant que je m'en sers pour lire et pour vous écrire. Je ne crains plus même les yeux de personne; et le poëme de Henri IV et mon amitié pour vous sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse.

29. A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

1719.

Je vais démain à Villars : je regrette infiniment la campagne que je quitte, et ne crains guère celle où je vais.

Vous vous moquez de ma présomption, madame, et vous me croyez d'autant plus faible que je me crois raisonnable. Nous verrons qui aura raison de nous deux. Je vous réponds par avance que, si je remporte la victoire, je n'en serai pas fort enorgueilli.

Je vous remercie beaucoup de ce que vous m'avez envoyé pour mon œil; c'est actuellement le seul remède dont j'aie besoin; car soyez bien sûre que je suis guéri pour jamais du mal que vous craignez pour moi : vous me faites sentir que l'amitié est d'un prix plus estimable mille fois que l'amour. Il me semble même que je ne suis point du tout fait pour les passions. Je trouve qu'il y a en moi du ridicule à aimer, et j'en trouverais encore davantage dans celles qui m'aimeraient. Voilà qui est fait; j'y renonce pour la vie.

Je suis sensiblement affligé de voir que votre co-

lique ne vous quitte point; j'aurais dû commencer ma lettre par-là. Mais ma guérison, dont je me flatte, m'avait fait oublier vos maux pour un petit moment.

S'il y a quelques nouvelles, mandez-les-moi à Villars[1], je vous en prie. Conservez, si vous pouvez, votre santé et votre fortune. Je n'ai rien de si à cœur que de trouver l'une et l'autre rétablies à mon retour. Écrivez-moi, au plus tôt, comment vous vous portez.

30. A M. DE GÉNONVILLE[2].

1719.

Ami, que je chéris de cette amitié rare
Dont Pylade a donné l'exemple à l'univers,
Et dont Chaulieu chérit La Fare;
Vous pour qui d'Apollon les trésors sont ouverts,
Vous dont les agréments divers,
L'imagination féconde,
L'esprit et l'enjouement, sans vice et sans travers,
Seraient chez nos neveux célébrés dans mes vers,
Si mes vers, comme vous, plaisaient à tout le monde:
Votre épître[3] a charmé le pasteur de Sulli;
Il se connaît au bon, et partant il vous aime;
Votre écrit est par nous dignement accueilli,
Et vous serez reçu de même.

Il est beau, mon cher ami, de venir à la campagne, tandis que Plutus tourne toutes les têtes à la ville[4].

[1] Château à trois quarts de lieue de Melun. Il a successivement porté les noms de Vaux-Fouquet, Vaux-Villars, et Vaux-Prâlin, ayant appartenu au surintendant Fouquet, au maréchal de Villars, et au duc de Choiseul-Prâlin, l'un des correspondants de Voltaire. CL.

[2] Le Fèvre de la Faluère de Genonville, conseiller au parlement de Paris, mort vers 1720. Quelques personnes pensent que c'est à lui que furent adressées les *Lettres sur OEdipe:* voyez tome II, page 13. B.

[3] Celle dont il est question vers la fin de la lettre suivante. CL.

[4] Le système de Law ou Lass: voyez, tome XXI, le chapitre 11 du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

Êtes-vous réellement devenus tous fous à Paris? Je n'entends parler que de millions; on dit que tout ce qui était à son aise est dans la misère, et que tout ce qui était dans la mendicité nage dans l'opulence. Est-ce une réalité? est-ce une chimère? la moitié de la nation a-t-elle trouvé la pierre philosophale dans les moulins à papier? Lass est-il un dieu, un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de la drogue qu'il distribue à tout le monde? Se contente-t-on de richesses imaginaires? C'est un chaos que je ne puis débrouiller, et auquel je m'imagine que vous n'entendez rien. Pour moi je ne me livre à d'autres chimères qu'à celle de la poésie.

Avec l'abbé Courtin je vis ici tranquille,
Sans aucun regret pour la ville
Où certain Écossais malin,
Comme la vieille sibylle
Dont parle le bon Virgile,
Sur des feuillets volants écrit notre destin.
Venez nous voir un beau matin,
Venez, aimable Génonville;
Apollon dans ces climats
Vous prépare un riant asile:
Voyez comme il vous tend les bras,
Et vous rit d'un air facile.

Deux jésuites en ce lieu,
Ouvriers de l'Évangile,
Viennent, de la part de Dieu,
Faire un voyage inutile.
Ils veulent nous prêcher demain;
Mais pour nous défaire soudain
De ce couple de chattemites,
Il ne faudra sur leur chemin
Que mettre un gros saint Augustin:
C'est du poison pour les jésuites.

31. A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

A Villars, 1719.

Auriez-vous, madame, assez de bonté pour moi, pour être un peu fâchée de ce que je suis si longtemps sans vous écrire? Je suis éloigné depuis six semaines de la désolée ville de Paris: je viens de quitter le Bruel, où j'ai passé quinze jours avec M. le duc de La Feuillade[1]. N'est-il pas vrai que c'est bien là un homme? Et, si quelqu'un approche de la perfection, il faut absolument que ce soit lui. Je suis si enchanté de son commerce, que je ne peux m'en taire, surtout avec vous, pour qui vous savez que je pense comme pour M. le duc de La Feuillade, et qui devez sûrement l'estimer, par la raison qu'on a toujours du goût pour ses semblables.

Je suis actuellement à Villars: je passe ma vie de château en château; et, si vous aviez pris une maison à Passi, je lui donnerais la préférence sur tous les châteaux du monde.

Je crains bien que toutes les petites tracasseries que M. Lass a eues avec le peuple de Paris ne rendent les acquisitions un peu difficiles. Je songe toujours à vous, lorsqu'on me parle des affaires présentes; et, dans la ruine totale que quelques gens craignent, comptez que c'est votre intérêt qui m'alarme le plus.

Vous méritiez assurément une autre fortune que

[1] Louis d'Aubusson, duc de La Feuillade, né en 1673, maréchal de France en 1724, mort en janvier 1725. CL.

celle que vous avez; mais encore faut-il que vous en jouissiez tranquillement, et qu'on ne vous l'écorne pas. Quelque chose qui arrive, on ne vous ôtera point les agréments de l'esprit. Mais, si on y va toujours du même train, on pourra bien ne vous laisser que cela; et franchement ce n'est pas assez pour vivre commodément, et pour avoir une maison de campagne où je puisse avoir l'honneur de passer quelque temps avec vous.

Notre poëme[1] n'avance guère. Il faut s'en prendre un peu au biribi, où je perds mon bonnet. Le petit Génonville m'a écrit une lettre[2] en vers qui est très jolie : je lui ai fait réponse, mais non pas si bien. Je souhaite quelquefois que vous ne le connaissiez point, car vous ne pourriez plus me souffrir.

Si vous m'écrivez, ayez la bonté de vous y prendre incessamment : je ne resterai pas si long-temps à Villars, et je pourrai bien venir vous faire ma cour à Paris dans quelques jours.

Adieu, madame la marquise; écrivez-moi un petit mot, et comptez que je suis toujours pénétré de respect et d'amitié pour vous.

32. A M. DE FONTENELLE.

De Villars, juin 1721.

Les dames qui sont à Villars, monsieur, se sont gâtées par la lecture de vos *Mondes*. Il vaudrait

[1] *La Henriade.*

[2] Elle est dans les *Pièces inédites de Voltaire*, publiées par M. Jacobsen en 1820, page 157. La réponse de Voltaire est la lettre qui précède celle-ci. CL.

mieux que ce fût par vos églogues; et nous les verrions plus volontiers ici bergères que philosophes. Elles mettent à observer les astres un temps qu'elles pourraient beaucoup mieux employer; et, comme leur goût décide des nôtres, nous nous sommes tous faits physiciens pour l'amour d'elles.

Le soir sur des lits de verdure,
Lits que de ses mains la nature,
Dans ces jardins délicieux,
Forma pour une autre aventure,
Nous brouillons tout l'ordre des cieux :
Nous prenons Vénus pour Mercure;
Car vous saurez qu'ici l'on n'a
Pour examiner les planètes,
Au lieu de vos longues lunettes,
Que des lorgnettes d'opéra.

Comme nous passons la nuit à observer les étoiles, nous négligeons fort le soleil, à qui nous ne rendons visite que lorsqu'il a fait près des deux tiers de son tour. Nous venons d'apprendre tout-à-l'heure qu'il a paru de couleur de sang tout le matin; qu'ensuite, sans que l'air fût obscurci d'aucun nuage, il a perdu sensiblement de sa lumière et de sa grandeur: nous n'avons su cette nouvelle que sur les cinq heures du soir. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle. Nous ne doutons point que vous n'ayez vu la même chose à Paris.

C'est à vous que nous nous adressons, monsieur, comme à notre maître. Vous savez rendre aimables les choses que beaucoup d'autres philosophes rendent à peine intelligibles; et la nature devait à la France

et à l'Europe un homme comme vous pour corriger les savants, et pour donner aux ignorants le goût des sciences.

Or dites-nous donc, Fontenelles,
Vous qui, par un vol imprévu,
De Dédale prenant les ailes,
Dans les cieux avez parcouru
Tant de carrières immortelles,
Où saint Paul avant vous a vu
Force beautés surnaturelles,
Dont très prudemment il s'est tu :
Du soleil, par vous si connu,
Ne savez-vous point de nouvelles?
Pourquoi sur un char tout sanglant
A-t-il commencé sa carrière?
Pourquoi perd-il, pâle et tremblant,
Et sa grandeur et sa lumière?
Que dira le Boulainvilliers [a]
Sur ce terrible phénomène?
Va-t-il à des peuples entiers
Annoncer leur perte prochaine?
Verrons-nous des incursions,
Des édits, des guerres sanglantes,
Quelques nouvelles actions,
Ou le retranchement des rentes?
Jadis, quand vous étiez pasteur,
On vous eût vu sur la fougère,
A ce changement de couleur
Du dieu brillant qui nous éclaire,
Annoncer à votre bergère
Quelque changement dans son cœur [1].

[a] Le comte de Boulainvilliers, homme d'une grande érudition, mais qui avait la faiblesse de croire à l'astrologie. Le cardinal de Fleuri disait de lui qu'il ne connaissait ni l'avenir, ni le passé, ni le présent. Cependant il a fait de très belles recherches sur l'histoire de France. — Cette note est de 1748. Dans les éditions antérieures, elle se composait de partie de la première phrase. Voyez tome XIX, page 67. B.

[1] La fin de cette lettre se lit ici telle qu'elle a été imprimée en 1726

Mais à présent, monsieur, que vous êtes devenu philosophe, nous nous flattons que vous voudrez bien nous parler physiquement de tout cela. Vous nous direz si vous croyez que l'astre soit encroûté, comme le prétend Descartes; et nous vous croirons aveuglément, quoique nous ne soyons pas trop crédules.

33. A M. THIERIOT[1].

1721.

Je suis encore incertain de ma destinée. J'attends M. le duc de Sulli pour régler ma marche. Comptez que je n'ai d'autre envie que de passer avec vous beaucoup de ces jours tranquilles dont nous nous trouvions si bien dans notre solitude.

dans le tome II des *Mémoires* de Desmolets. Dans l'édition de 1738—39 des *OEuvres* de Voltaire, au lieu de l'alinéa en prose, on lit :

« Mais depuis que votre Apollon
Voulut quitter la bergerie
Pour Euclide et pour Varignon,
Et les rubans de Céladon
Pour l'astrolabe d'Uranie,
Vous nous parlerez le jargon
De l'abstraite philosophie,
De calcul, de refraction.
Mais daignez un peu, je vous prie,
Si vous voulez parler raison,
Nous l'habiller en poésie;
Car sachez que, dans ce canton,
Un trait d'imagination
Vaut cent pages d'astronomie. »

Toutefois le vers imprimé en italique a été ajouté par moi, d'après un manuscrit. C'est aussi d'après les *Mémoires* de Desmolets que j'ai daté cette lettre de juin 1721. Dans toutes les impressions faites du vivant de Voltaire, elle est datée du 1er septembre 1720. B.

[1] Ce fut chez le procureur Alain, en 1714, que le goût de la littérature et des spectacles commença à lier Voltaire avec Thieriot. La véritable orthographe de son nom est Thieriot, et non Thiériot. Voltaire écrivait toujours Tiriot. Né en 1696, mort en novembre 1772. CL.

Je viens d'écrire une lettre à M. de Fontenelle, à l'occasion d'un phénomène qui a paru dans le soleil, hier jour de la Pentecôte[1]. Vous voyez que je suis poëte et physicien. J'ai une grande impatience de vous voir, pour vous montrer ce petit ouvrage dont vous grossirez votre recueil.

Avez-vous toujours, mon cher ami, la bonté de faire en ma faveur ce qu'Esdras fit pour l'Écriture sainte, c'est-à-dire d'écrire de mémoire mes pauvres ouvrages? S'il y a quelque nouvelle à Paris, faites-m'en part. J'espère de vous y revoir bientôt dans cette bonne santé dont vous me parlez. Comme la ressemblance de nos tempéraments est parfaite, je me porte aussi bien que vous; je crois cependant que vous avez eu hier mal à l'estomac, car j'ai eu une indigestion.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

34. A M. THIERIOT.

1721.

J'irai à Châtenai, mon cher Thieriot, de dimanche en huit. Si vous êtes de ces héros qui préfèrent les devoirs de l'amitié aux caprices de l'amour, vous viendrez m'y voir. J'ai retrouvé votre livre vert; Génonville vous l'avait escamoté. Renvoyez-moi ma lettre à M. de Fontenelle, et ses réponses. Tout cela ne vaut pas grand'chose; mais il y a dans le monde des sots qui les trouveront bonnes : ce n'est ni vous ni moi. Adieu. J'ai été saigné de mon ordonnance : je

[1] Cette fête, en 1721, fut le 1er juin. Cette lettre est donc du 2. Cz.

m'en suis assez mal trouvé. Un médecin n'aurait pas fait pis. Renvoyez-moi vite les papiers que je vous demande. Adieu, mon cher ami.

35. A M. THIERIOT.

A Blois, 2 janvier 1722.

Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source [1], chez milord Bolyngbrocke et chez madame de Villette [2]. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse. Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Égyptiens comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton; il aime la poésie anglaise, la française, et l'italienne; mais il les aime différemment, parcequ'il discerne parfaitement leurs différents génies.

Après le portrait que je vous fais de milord Bolyngbrocke, il me siéra peut-être mal de vous dire que madame de Villette et lui ont été infiniment satisfaits de mon poëme. Dans l'enthousiasme de l'approbation, ils le mettaient au-dessus de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en France; mais je sais ce que je dois rabattre de ces louanges outrées. Je

[1] Château près d'Orléans, dans le parc duquel le Loiret prend sa source. B.

[2] Voyez ma note, tome XX, page 196. B.

vais passer trois mois à en mériter une partie. Il me paraît qu'à force de corriger, l'ouvrage prend enfin une forme raisonnable. Je vous le montrerai à mon retour, et nous l'examinerons à loisir. A l'heure qu'il est M. de Canillac[1] le lit et me juge. Je vous écris en attendant le jugement. Je serai demain à Ussé, où je compte trouver une épître de vous. Je suis très malade, mais je me suis accoutumé aux maux du corps et à ceux de l'ame : je commence à les souffrir avec patience, et je trouve dans votre amitié et dans ma philosophie des ressources contre bien des choses. Adieu.

36. A M. J.-B. ROUSSEAU.

23 janvier.

M. le baron de Breteuil m'a appris, monsieur, que vous vous intéressez encore un peu à moi, et que le poëme de Henri IV ne vous est pas indifférent; j'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître. Mon estime pour vous, et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan que je viens de faire à la hâte de mon ouvrage : vous y trouverez, je crois, les règles du poëme épique observées.

Le poëme commence au siége de Paris, et finit à sa prise; les prédictions faites à Henri IV, dans le premier chant, s'accomplissent dans tous les autres;

[1] Voyez tome XX, pages 208—9; tome XXI, chap. 1er du *Précis du Siècle de Louis XV;* et tome L, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature.* B.

l'histoire n'est point altérée dans les principaux faits, les fictions y sont toutes allégoriques; nos passions, nos vertus, et nos vices, y sont personnifiés; le héros n'a de faiblesses que pour faire valoir davantage ses vertus. Si tout cela est soutenu de cette force et de cette beauté continue de la diction, dont l'usage était perdu en France sans vous, je me flatte que vous ne me désavouerez point pour votre disciple. Je ne vous ai fait qu'un plan fort abrégé de mon poëme, mais vous devez m'entendre à demi-mot; votre imagination suppléera aux choses que j'ai omises. Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur, pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leurs genres que M. le prince Eugène et vous. Je me ferais un véritable plaisir de quitter Paris, pour vous réciter mon poëme devant lui à ses heures de loisir. Tout ce que j'entends dire ici de ce prince à tous ceux qui ont eu l'honneur de le voir me le fait comparer aux grands hommes de l'antiquité.

Je lui ai rendu, dans mon sixième chant[1], un hommage qui, je crois, doit d'autant moins lui déplaire, qu'il est moins suspect de flatterie, et que c'est à la seule vertu que je le rends. Vous verrez par l'argument de chaque livre de mon ouvrage, que le sixième est une imitation du sixième de Virgile. Saint Louis y fait voir à Henri IV les héros français qui doivent naître après lui ; je n'ai point oublié parmi eux M. le maréchal de Villars ; voici ce qu'en dit saint Louis :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

C'était là effectivement la louange la plus grande qu'on pouvait donner à M. le maréchal de Villars, et il a été lui-même flatté de la comparaison. Vous voyez que je n'ai point suivi les leçons de La Motte, qui, dans une assez mauvaise ode à M. le duc de Vendôme, crut ne pouvoir le louer qu'aux dépens de M. le prince Eugène et de la vérité.

Comme je vous écris tout ceci, madame la duchesse de Sulli m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur de Comminges que vous irez cet été aux Pays-Bas. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous pussiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux bel esprit qui fait plus de progrès que jamais. Du moins si on ne peut espérer de vous revoir à Paris,

[1] Devenu le septième depuis 1728. B.

vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des La Motte. Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi, comme sur le plus zélé de vos admirateurs.

Je suis, etc.

37. AU CARDINAL DUBOIS.

28 mai 1722.

MONSEIGNEUR,

J'envoie à votre éminence un petit mémoire de ce que j'ai pu déterrer touchant le *Juif* dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Si votre éminence juge la chose importante, oserai-je vous représenter qu'un Juif, n'étant d'aucun pays que de celui où il gagne de l'argent, peut aussi bien trahir le roi pour l'empereur que l'empereur pour le roi?

Je suis fort trompé, ou ce Juif pourra aisément me donner son chiffre avec Willar, et me donner des lettres pour lui.

Je peux, plus aisément que personne au monde, passer en Allemagne sous le prétexte d'y voir Rousseau, à qui j'ai écrit il y a deux mois[1] que j'avais envie d'aller montrer mon poëme au prince Eugène et à lui. J'ai même des lettres du prince Eugène, dans l'une desquelles il me fait l'honneur de me dire qu'il serait bien aise de me voir. Si ces considérations pouvaient engager votre éminence à m'employer à quelque chose, je la supplie de croire qu'elle ne serait pas

[1] La lettre à Rousseau est du 23 janvier. B.

mécontente de moi, et que j'aurais une reconnaissance éternelle de m'avoir permis de la servir.

Je suis, avec un profond respect, de votre éminence le très humble, etc. VOLTAIRE.

MÉMOIRE TOUCHANT SALOMON LÉVI.

Salomon Lévi, Juif, natif de Metz, fut d'abord employé par M. de Chamillart; il passa chez les ennemis avec la facilité qu'ont les Juifs d'être admis et d'être chassés partout. Il eut l'adresse de se faire munitionnaire de l'armée impériale en Italie; il donnait de là tous les avis nécessaires à M. le maréchal de Villeroi; ce qui ne l'empêcha pas d'être pris dans Crémone.

Depuis, étant dans Vienne, il eut des correspondances avec le maréchal de Villars.

Il eut ordre de M. de Torci, en 1713, de suivre milord Marlborough, qui était passé en Allemagne pour empêcher la paix, et il rendit un compte exact de ses démarches..

Il fut envoyé secrètement par M. Le Blanc, à Siertz, il y a dix-huit mois, pour une affaire prétendue d'état, qui se trouva être une billevesée.

A l'égard de ses liaisons avec Willar, secrétaire du cabinet de l'empereur, Salomon Lévi prétend que Willar ne lui a jamais rien découvert que comme à un homme attaché aux intérêts de l'Empire, comme étant frère d'un autre Lévi employé en Lorraine et très connu.

Cependant il n'est pas vraisemblable que Willar, qui recevait de l'argent de Salomon Lévi pour ap-

prendre le secret de son maître aux Lorrains, n'en eût pas reçu très volontiers pour en apprendre autant aux Français.

Salomon Lévi, dit-on, a pensé être pendu plusieurs fois, ce qui est bien plus vraisemblable.

Il a correspondance avec la compagnie comme sous-secrétaire de Willar.

Il compte faire des liaisons avec Oppenhemer et Vertembourg, munitionnaires de l'empereur, parce-qu'ils sont tous deux Juifs comme lui.

Willar vient d'écrire une lettre à Salomon, qui exige une réponse prompte, attendu ces paroles de la lettre : « Donnez-moi un rendez-vous, tandis que « nous sommes encore libres. »

Salomon Lévi est actuellement caché dans Paris pour une affaire particulière avec un autre fripon nommé Rambau de Saint-Maur. Cette affaire est au châtelet, et n'intéresse en rien la cour.

38. A M. LE CARDINAL DUBOIS [a].

De Cambrai, juillet.

Une beauté qu'on nomme Rupelmonde [1],

[a] Cette lettre est de 1722. Elle a été imprimée plusieurs fois : mais on la donne ici sur l'original. Madame de Rupelmonde était fille du maréchal d'Alègre, mariée à un seigneur flamand, et mère du marquis de Rupelmonde tué en Bavière (1752).

[1] Marie-Marguerite-Élisabeth d'Alègre, fille du maréchal de ce nom, mariée, en 1705, à Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt, comte de Rupelmonde, tué à Villa-Viciosa, en 1710. Elle mourut le 2 juin 1752, dans sa soixante-quatrième année. C'est à cette dame que Voltaire adressa l'*Épître à Uranie*, ou *le Pour et le Contre*. Sa bru, née Grammont, se fit carmélite, le 8 octobre 1751. Cl.

Avec qui les amours et moi
Nous courons depuis peu le monde,
Et qui nous donne à tous la loi,
Veut qu'à l'instant je vous écrive.
Ma muse, comme à vous, à lui plaire attentive,
Accepte avec transport un si charmant emploi.

Nous arrivons, monseigneur, dans votre métropole, où je crois que tous les ambassadeurs et tous les cuisiniers de l'Europe se sont donné rendez-vous. Il semble que tous les ministres d'Allemagne ne soient à Cambrai que pour faire boire la santé de l'empereur. Pour messieurs les ambassadeurs d'Espagne, l'un entend deux messes par jour, l'autre dirige la troupe des comédiens. Les ministres anglais envoient beaucoup de courriers en Champagne, et peu à Londres. Au reste personne n'attend ici votre éminence: on ne pense pas que vous quittiez le Palais-Royal pour venir visiter vos ouailles. Vous seriez trop fâché, et nous aussi, s'il vous fallait quitter le ministère pour l'apostolat.

Puissent messieurs du congrès,
En buvant dans cet asile,
De l'Europe assurer la paix!
Puissiez-vous aimer votre ville,
Seigneur, et n'y venir jamais!
Je sais que vous pouvez faire des homélies,
Marcher avec un porte-croix,
Entonner la messe parfois,
Et marmotter des litanies.
Donnez, donnez plutôt des exemples aux rois;
Unissez à jamais l'esprit à la prudence;
Qu'on publie en tous lieux vos grandes actions:
Faites-vous bénir de la France,
Sans donner à Cambrai des bénédictions.

Souvenez-vous quelquefois, monseigneur, d'un homme qui n'a, en vérité, d'autre regret que de ne pouvoir pas entretenir votre éminence aussi souvent qu'il le voudrait[1], et qui, de toutes les graces que vous pouvez lui faire, regarde l'honneur de votre conversation comme la plus flatteuse.

39. A M. THIERIOT.

A Bruxelles, 11 septembre.

Je suis fort étonné de la colère de M. de Richelieu. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse vous avoir parlé avec un air de mécontentement, comme si j'avais manqué à ce que je lui dois. Je ne lui dois que de l'amitié, et non pas de l'asservissement; et, s'il en exigeait, je ne lui devrais plus rien. Je viens de lui écrire; je ne vous conseille pas de le revoir, si vous vous attendez à recevoir de lui, en mon nom, des reproches qui auraient l'air d'une réprimande qu'il lui siérait très mal de faire, et à moi de souffrir, d'autant plus que la veille de mon départ je lui écrivais[2] à Versailles, où il était. En voilà assez sur cet article. Je vous prie toujours très instamment de m'envoyer le poëme de *la Grace*[3], et de n'en rien

[1] VAR. Parcequ'il vous regarde comme l'homme du monde de la meilleure conversation. La seule chose que je vous demanderai à Paris sera de vouloir bien me parler.

Je ne desire rien au monde
Que d'entendre Dubois et de voir Rupelmonde.
La Ligue, édit. in-12 de 1724, page 164.

[2] Cette lettre, et beaucoup d'autres, n'ont pas été recueillies. La première, imprimée, est du 30 septembre 1734. Cl.

[3] Par L. Racine, 1722, in-12 : voyez tome XXXVIII, page 502. B.

dire à personne. Vous n'avez qu'à adresser le paquet à La Haie, chez madame Rupelmonde; j'y serai dans trois ou quatre jours.

A l'égard de l'homme aux menottes[1], je compte revenir à Paris dans quinze jours, et aller ensuite à Sulli. Comme Sulli est à cinq lieues de Gien, je serai là très à portée de faire happer le coquin, et d'en poursuivre la punition moi-même, aidé du secours de mes amis. Je vous avais d'abord prié d'agir pour moi dans cette affaire, parceque je n'espérais pas pouvoir revenir à Paris de quatre mois; mais mon voyage étant abrégé, il est juste de vous épargner la peine que vous vouliez bien prendre. Vous ne serez pourtant pas quitte de toutes les négociations dont vous étiez chargé pour moi.

Je vous envoie les idées des dessins d'estampes, que j'ai rédigées.

COIPEL[2].

A la tête du poëme, Henri IV, au naturel, sur un trône de nuages, tenant Louis XV entre ses bras, et lui montrant une Renommée qui tient une trompette où sont attachées les armes de France:

« Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem. »
Æn., XII, v. 435.

GALLOCHE[3].

Ier chant. Une armée en bataille; Henri III et

[1] Beauregard, officier français, ayant, dit-on, frappé Voltaire de coups de bâton, sur le pont de Sèvres, était l'objet de poursuites criminelles de la part du poëte. B.

[2] Charles-Antoine Coipel, premier peintre du roi, par faveur, poëte tragique et comique oublié. Mort le 14 juin 1752. C'est lui que Voltaire appelle *notre ami Coipel*, dans une de ses épigrammes. Cr.

[3] Peintre mort en 1761. B.

Henri IV s'entretenant à cheval à la tête des troupes; Paris dans l'éloignement; des soldats sur les remparts; un moine sur une tour, avec une trompette dans une main et un poignard dans l'autre.

GALLOCHE.

IIe chant. Une foule d'assassins et de mourants; un moine en capuchon, un prêtre en surplis, portant des croix et des épées; l'amiral de Coligni qu'on jette par la fenêtre; le Louvre, le roi, la reine-mère, et toute la famille royale, sur un balcon, une foule de morts à leurs pieds.

DETROIT.

IIIe chant. Le duc de Guise au milieu de plusieurs assassins qui le poignardent.

GALLOCHE.

IVe chant. Le château de la Bastille, dont la porte est ouverte; on y fait entrer les membres du parlement deux à deux. Trois furies, avec des habits semés de croix de Lorraine, sont portées dans les airs sur un char traîné par des dragons.

DETROI.

V^e chant. Jacques Clément, à genoux devant Henri III, lui perce le ventre d'un poignard; dans le lointain, Henri IV, sur un trône, reçoit le serment de l'armée.

COIPEL.

[2] *VIe chant.* Henri IV armé, endormi au milieu du camp; saint Louis, sur un nuage, mettant la

[1] Peintre mort en 1752. B.

[2] Voltaire ayant, dans l'édition de 1728, ajouté un VIe chant, le VIe est devenu le VIIe, et ainsi jusqu'au IXe, devenu le Xe. Cl.

couronne sur la tête de Henri IV, et lui montrant un palais ouvert; le Temps, la faux à la main, est à la porte du palais, et une foule de héros dans le vestibule ouvert.

DETROI.

VIIe chant. Une mêlée, au milieu de laquelle un guerrier embrasse en pleurant le corps d'un ennemi qu'il vient de tuer; plus loin, Henri IV entouré de guerriers désarmés, qui lui demandent grace à genoux.

COIPEL.

VIIIe chant. L'Amour sur un trône, couché entre des fleurs; des nymphes et des furies autour de lui; la Discorde tenant deux flambeaux, la tête couverte de serpents, parlant à l'Amour qui l'écoute en souriant; plus loin, un jardin où on voit deux amants couchés sous un berceau; derrière eux, un guerrier qui paraît plein d'indignation.

GALLOCHE.

IXe chant. Les remparts de Paris couverts d'une multitude de malheureux que la faim a desséchés, et qui ressemblent à des ombres; une divinité brillante qui conduit Henri IV par la main; les portes de Paris par terre; le peuple à genoux dans les rues.

Ayez la charité de charger Coipel de trois dessins, et Detroi, de quatre. Je chargerai du reste Picard[1], que je crois à La Haie. Ayez la bonté de me mander les estampes que Detroi et Coipel auront choisies. Dites-leur à tous deux que j'aurai incessamment l'honneur de leur écrire.

[1] Bernard Picard, dessinateur et graveur, né en 1673, mort en 1733. B.

On m'a fait les honneurs de Bruxelles à merveille : on vient de me mener dans le plus beau b..... de la ville, et voici les vers que j'y ai faits :

L'Amour, au détour d'une rue,
M'abordant d'un air effronté,
M'a conduit en secret dans ce bouge écarté.
J'ai d'abord sur un lit trouvé la Volupté
Sans jupe ; elle était belle, et fraîche, et fort dodue.
La nymphe avec lubricité
M'a dit : Je t'offre ici ma beauté simple et pure,
Des plaisirs sans chagrin, des agréments sans fard.
L'Amour est en ces lieux enfant de la nature,
Partout ailleurs il est enfant de l'art.

40. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES[1].

Paris, septembre.

J'arrivai hier à Paris, et logeai chez le baigneur, où je suis encore ; mais je compte profiter demain de la bonté que vous avez de me prêter votre appartement ; le mien ne sera prêt que dans huit à dix jours au plus tôt. Je suis obligé de passer ma journée avec des ouvriers qui sont aussi trompeurs que des courtisans ; c'est ce qui fait que j'irai très volontiers à Fontainebleau, et que j'aimerai tout autant être trompé par des ministres et par des femmes que par mon doreur et par mon ébéniste. Puisque vous savez mes fredaines de Forges, il faut bien vous avouer que

[1] Marguerite-Madelène du Moutier, mariée à Gilles-Henri Maignard, marquis de Bernières, et président à mortier au parlement de Rouen. Veuve en 1734 (le 18 octobre), elle ne tarda pas à épouser un garde-du-corps nommé Prudhomme ; elle mourut âgée de soixante-neuf ans, le 2 décembre 1757. Cl.

j'ai perdu près de cent louis au pharaon, selon ma louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu.

41. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A La Haye, 7 octobre.

Votre lettre a mis un nouvel agrément dans la vie que je mène à La Haye. De tous les plaisirs du monde je n'en connais point de plus flatteur que de pouvoir compter sur votre amitié. Je resterai encore quelques jours à La Haye pour y prendre toutes les mesures nécessaires sur l'impression de mon poëme [1], et je partirai lorsque les beaux jours finiront. Il n'y a rien de plus agréable que La Haye, quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux, et des arbres verts; c'est un paradis terrestre depuis La Haye jusqu'à Amsterdam. J'ai vu avec respect cette ville, qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maître, pas un insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire à pied, sans laquais, au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire. On ne se met point en haie pour voir passer un prince. On ne connaît que le travail et la modestie. Il y a à La Haye plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs. J'y passe ma vie entre le

[1] C'était Guyot de Merville (né en 1696, mort en 1755) qui était chargé de revoir les épreuves de *la Henriade*, à La Haye. CL.

travail et le plaisir, et je vis ainsi à la hollandaise et à la française. Nous avons ici un opéra détestable; mais, en revanche, je vois des ministres calvinistes, des arméniens, des sociniens, des rabbins, des anabaptistes, qui parlent tous à merveille, et qui, en vérité, ont tous raison. Je m'accoutume tout-à-fait à me passer de Paris, mais non pas à me passer de vous. Je vous réitère mon engagement de venir vous trouver à la Rivière[1], si vous y êtes encore au mois de novembre. N'y restez pas pour moi, mais souffrez seulement que je vous y tienne compagnie, si votre goût vous fixe à la campagne pour quelque temps. Permettez-moi de présenter mes respects à M. de Bernières et à tout ce qui est chez vous.

Je suis toujours avec un dévouement très respectueux, etc.

42. A. M. THIERIOT.

Au Bruel.

J'arrive au Bruel, et j'en pars. Tandis qu'on me botte, je vous écris. J'ai lu, à Orléans, la réponse[2] à l'abbé Houteville, qui me paraît bien plus écrite contre la religion que contre cet abbé. Je ne sais pas pourquoi vous méprisez ce livre. Je vous en parlerai plus en détail dans ma première épître.

Je vous prie de faire imprimer et distribuer le projet en question, et de délivrer des souscriptions aux libraires. Je n'en donnerai à mes amis qu'à mon

[1] La Rivière-Bourdet, château qu'on voit encore, dans la commune de Quevillon, à environ trois lieues de Rouen, au-dessous de cette ville, sur la rive droite de la Seine. Il appartenait à madame de Bernières. Cl.

[2] Par Desfontaines : voyez ma note, tome XXXVIII, page 306. B.

retour. Ayez la bonté de conserver votre goût pour la peinture et pour la gravure[1], et de hâter le pinceau de Coipel, par les éloges peu mérités que vous lui donnez quand vous le voyez.

Je rôde, dans la Sologne, à la piste de l'homme en question[2]. Cependant j'ai chargé Demoulin[3] de poursuivre criminellement l'affaire, afin que, si je ne puis avoir raison par moi-même, la justice me la fasse. On me mande que M. le garde des sceaux[4] est fort malade. Il me rend service dans mon affaire; vous verrez que je serai assez malheureux pour qu'il meure. Je suis persuadé que mon étoile lui portera malheur.

Souvenez-vous que je vous ai prié de vous informer si on était à Saint-Firmin. Si Gaudin m'achète un cheval, j'ai une selle; j'ai peur d'arriver avec ma selle, sans trouver de cheval. Je ferai comme Chapelle, qui prenait des bottes pour aller par le coche. Adieu, mon cher ami.

43. A M. THIERIOT.

1722.

Vous m'inquiétez beaucoup, mon cher ami, de ne me point donner de vos nouvelles; mon amitié en est alarmée. Je crains que vous ne soyez malade; éclair-

[1] Il s'agit ici des souscriptions relatives à *la Henriade*, et des gravures qui furent médiocrement exécutées. Ct.

[2] Beauregard, cité dans les lettres 39 et 47. B.

[3] Demoulin, homme d'affaires de Voltaire, et qui, en 1736, dissipa 24,000 fr. à Voltaire : voyez la lettre à madame Demoulin, de décembre 1738. B.

[4] Fleuriau d'Armenonville, disgracié en 1727, mort en 1728. Ct.

cissez-m'en au plus vite. Je ne serai pas long-temps au Bruel. Je voudrais bien que quelque bon emploi vous eût nouvellement occupé et empêché de penser à moi; je vous pardonnerais votre négligence par le plaisir que j'aurais d'apprendre que MM. Pâris auraient enfin fait quelque chose pour vous. Écrivez-moi donc un peu touchant vos affaires et les miennes; vous savez qu'elles nous sont communes. Vous devez vous porter à merveille, car je jouis d'une santé parfaite.

Au Bruel, par Orléans, ce mercredi.

44. A M THIERIOT.

Je pars du Bruel; je vais passer un jour à la Source, chez milord Bolingbrocke, et de là à Ussé, en poste. Faites en sorte, mon cher ami, que j'y trouve une lettre de vous, qui m'apprenne que les Pâris vous ont donné quelque bon emploi. Je suis très surpris qu'on vous ait préféré, comme vous me le dites, un fils de m.... Il me semble qu'on devrait avoir plus d'égard aux gens qui exercent qu'aux enfants de ceux qui ont eu cette dignité. Raillerie à part, j'écrirai une épître chagrine aux Pâris, s'ils ne vous donnent rien. Ce que vous me mandez touchant M. le cardinal Dubois est fort raisonnable. Je m'occupe à présent à adoucir dans mon poëme les endroits dont les vérités trop dures révolteraient les examinateurs. Je ferai ce que je pourrai pour avoir le privilége en France; ainsi vous pouvez répandre qu'il sera imprimé en ce pays-ci, et que les souscripteurs n'ont rien à craindre.

Je vous ai mille obligations des soins que vous prenez pour mes dessins. Si Coipel tarde trop, je crois qu'il serait bon de l'engager à n'entreprendre que deux dessins. Tout est absolument à votre disposition. Je viens de corriger, dans le premier chant, un endroit qui me paraît essentiel. Vous savez que, lorsque Henri IV avait déclaré à Henri III qu'il ne voulait pas aller en Angleterre, Henri III lui répliquait, pour l'y engager. Tout ce dialogue fesait languir la narration. J'ai substitué une image à cette fin de dialogue. J'ai fait apparaître à mon héros son démon tutélaire, que les chrétiens appellent ange gardien. J'en ai fait le portrait le plus brillant et le plus majestueux que j'ai pu; j'ai expliqué en peu de vers serrés et concis la doctrine des anges que Dieu nous donne pour veiller sur nous; cela est, à mon gré, bien plus épique [1]. Voilà un beau sujet pour la première vignette; mais je crains bien que ces vignettes ne nous emportent bien du temps. J'ai corrigé encore beaucoup de morceaux dans les autres chants, surtout dans le quatrième. Je m'occupe un peu, dans la solitude, à régler l'auteur et l'ouvrage; mais je vous assure qu'il n'y aura jamais rien à corriger aux sentiments que j'ai pour vous.

45. A M. THIERIOT.

A Ussé [2], ce 5 décembre.

En arrivant à Ussé, j'avais la plume à la main pour

[1] Il ne reste rien de ces premières versions. B.

[2] Le château d'Ussé est situé, s'il subsiste encore, au confluent de l'Indre et de la Loire. Cl.

vous écrire, lorsque dans le moment j'ai reçu votre lettre datée du 3. La conversation de G.... vous a inspiré un esprit de critique que je m'en vais adoucir. Vous saurez que, dans le marché que j'ai fait avec Levier, à La Haye, j'ai stipulé expressément que je me réservais le droit de faire imprimer mon poëme partout où je voudrais. Je suis convenu avec lui que, supposé que l'ouvrage pût se débiter en France, je ferais mettre à la tête le nom du libraire de Paris qui le vendrait, avec le nom du libraire de La Haye. Mon dessein donc est que le public soit informé que ce livre se débitera à Paris comme en Hollande, afin de ne point effaroucher les souscripteurs, selon les idées que j'ai toujours eues sur cela, et qui ont été invariables.

Quel démenti aurais-je donc? et que pourra me reprocher la canaille d'auteurs, quand mon ouvrage paraîtra imprimé en Hollande, et sera débité en France? quel ridicule sera-ce à moi de voir mon poëme être reçu dans ma patrie avec l'approbation des supérieurs? Je n'ai que faire d'écrire au cardinal. Je viens de recevoir un billet du garde des sceaux, qui me croyait à Paris, et qui m'ordonnait de venir lui parler, apparemment au sujet de mon livre. C'est à lui que je vais écrire pour lui expliquer mes intentions.

A l'égard de M. Detroi, c'est de tout mon cœur et avec autant de plaisir que de reconnaissance que je verrai le dessin du frontispice exécuté de sa main. Je vous prie de l'en remercier de ma part, et de lui dire que je ne lui écris point parceque je suis malade. Vous pouvez fort bien dire à M. Coipel que les retardements qu'il apporte seront préjudiciables à l'édi-

tion de l'ouvrage; qu'ainsi vous croyez que je serai assez honoré et assez content quand je n'aurai que deux dessins de sa façon. S'il persiste à vouloir pour lui le dessin qui doit être à la tête, vous pourrez lui dire tout simplement qu'il est juste que ce soit un morceau pour le professeur, qui, sans cette préférence, ne voudra pas livrer ses dessins.

Si cette déclaration le fâche, et si, par-là, vous le mettez au point de refuser le tout, alors ce sera moi qui aurai à me plaindre de lui, et non lui de moi; en ce cas, vous exagérerez auprès de lui l'estime que je fais de ses talents, et la douleur où je serai de n'être point embelli par lui. Remerciez bien Detroi et Galloche; dites-leur que je leur écrirai incessamment; tâchez de consommer au plus vite cette négociation. J'ai trouvé à Ussé un peintre qui me fera fort bien mes vignettes. Écrivez-moi un peu des nouvelles des actions. G.... ne peut rien auprès des Pâris, que par M. de Maisons, qui a déjà été refusé, comme vous savez. J'écrirai une lettre très forte à madame la maréchale[1], et je profiterai de mon loisir pour en faire une en vers aux Pâris, où je serai inspiré par mon amitié, qui est assurément un Apollon assez vif.

46. A M. THIERIOT.

Fin de décembre.

Qu'ai-je donc fait pour vous, mon cher ami, qui doive m'attirer vos remerciements? Je vous ai sacrifié un quart d'heure de temps, et j'ai fait de méchants

[1] De Villars: voyez page 58. B.

vers[1]. C'est à moi de vous remercier de tout ce que vous faites. J'en suis pénétré au dernier point, et je vous jure que je ne l'oublierai jamais. Je vous suis surtout très obligé d'aller souvent chez ma sœur[2]. Mon cœur a toujours été tourné vers elle; je suis sûr que vous lui donnerez un peu d'amitié pour moi.

Demoulin poursuit en mon nom la condamnation de Beauregard. Je suis ruiné en frais. Pour comble il me mande que le lieutenant-criminel a envoyé chercher toutes les pièces chez mon procureur; je ne sais si c'est pour rendre ou pour me dénier sa justice; j'attends en paix l'événement.

Vous ne me mandez point comment vous vous êtes retiré d'avec Coipel. Vous ferez ce qu'il vous plaira des culs-de-lampe. J'ai donné au même homme les idées de plusieurs vignettes; je vous en enverrai incessamment les dessins, qu'il a promis de bien travailler. Nous avons carte blanche sur tout. Mandez-moi, mon cher ami, comment nos peintres ont traité les sujets des estampes, afin que je voie les idées qui nous resteront pour les vignettes. Je vous remercie du discours du cardinal[3]; il est plein d'esprit et très convenable. Si le style en était plus lumineux et plus

[1] La lettre en vers, adressée aux Pâris, qui étaient quatre frères, n'est ni dans la *Correspondance*, ni parmi les *Épîtres*. Elle est sans doute perdue. CL.

[2] Marie Arouet, mariée à Pierre-François Mignot, correcteur de la chambre des comptes; mère de l'abbé Mignot, de madame Denis, de madame de Fontaine, et bisaïeule, par conséquent, de M. d'Hornoi nommé député en novembre 1827. Morte vers le commencement de septembre 1726. CL.

[3] Dubois avait été reçu à l'académie française le 3 décembre 1722. C'est La Motte Houdar qui avait composé son discours de réception. B.

coulant, cela serait parfait. Je vous quitte de celui de Fontenelle, où il y aurait sans doute beaucoup d'antithèses et plus de points que de virgules. J'aime mieux vos lettres, mon cher ami, que toutes les harangues de l'académie. La mienne est bien courte; mais j'en ai quinze à écrire. Adieu.

47. A M. THIERIOT.

Ce 3 janvier 1723.

J'écris par extraordinaire une lettre très pressante et très pathétique à madame la maréchale, à qui je recommande vos intérêts, dont j'ose me flatter qu'elle aura soin; je vous remercie infiniment, mon cher ami, de vos visites chez ma sœur; voyez-la souvent, je vous en conjure, et mettez-moi un peu bien avec elle. La nouvelle de Rousseau, séminariste, ressemble à celle de la Fillon[1], qui se retira, il y a quelques années, dans un couvent. Il me paraît que le diable n'est pas encore assez vieux pour se faire ermite.

On m'a envoyé un éloge de feu Marc-René[2], par M. de Fontenelle, qui me paraît tout-à-fait sage et plein d'esprit. Je ne sais pas comment on en juge à Paris.

J'ai, je crois, achevé et poëme et remarques. J'ai composé une petite histoire abrégée[3] de ce temps-là, pour mettre à la tête de l'ouvrage. J'ai fait aussi un *Discours*[4] au roi; voilà à quoi je me suis occupé. La

[1] Voyez, tome XXI, le chap. 1er du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[2] D'Argenson : voyez ci-dessus, n° 26. B.

[3] L'*Essai sur les Guerres civiles de France*. CL.

[4] On le trouve au commencement des *Pièces inédites* publiées, en 1820, par M. Jacobsen. C'est un modèle d'épître dédicatoire. CL.

parodie de *Persée*[1] n'a point aigri l'amertume que j'ai dans ma vie depuis long-temps. Je pardonne volontiers aux gredins d'auteurs ces trivelinades, c'est leur métier; il faut que chacun fasse le sien : le mien est de les mépriser. Vous ne me mandez point ce qu'ont fait les peintres; écrivez-moi un peu quelques détails sur cela. Je vous enverrai incessamment un mémoire que je ferai distribuer aux juges de Beauregard. Je ne sais si je me flatte, mais je crois que vous en serez content; faites ma cour à madame de Bernières; je suis infiniment sensible à son amitié.

48. A M. THIERIOT.

Rouen.

Venez, mon cher ami, et ne nous donnez point de fausses espérances de vous voir. Vous serez à Rouen en deux jours. M. votre père n'est point si mal que vous pensez. Je vous assure qu'il se portera fort bien ce printemps. N'allez pas vous imaginer que vous deviez renoncer à vos amis, parceque votre père a un boyau de moins. Venez voir les nouveaux vers que j'ai faits à Henri IV. On commencera, lundi prochain, ce que vous savez. Je suis actuellement à Rouen, où je ménage sourdement cette petite intrigue, et où d'ailleurs je passe fort bien mon temps. Il y a ici nombre de gens d'esprit et de mérite, avec qui j'ai vécu dès les premiers jours, comme si je les avais vus

[1] Dans l'*Arlequin Persée*, parodie du *Persée* de Quinault, jouée le 18 décembre 1722, Fuzelier avait (scène 2, acte Ier) mis cinq couplets contre la souscription annoncée dans le Mercure de novembre, pour imprimer *Henri IV ou la Ligue, poème héroïque de M. de Voltaire.* B.

toute ma vie. On me fait une chère excellente; il y a, de plus, un opéra dont vous serez très content; en un mot, je ne me plains à Rouen que d'y avoir trop de plaisir; cela dérange trop mes études, et je m'en retourne ce soir à la Rivière, pour partager mes soins entre une ânesse et *Mariamne*[1]. Voyez, je vous en prie, mademoiselle Le Couvreur et M. l'abbé d'Amfreville. Dites à mademoiselle Le Couvreur qu'il faut qu'elle hâte son voyage, si elle veut prendre du lait dans la saison, et n'oubliez pas de lui dire combien je suis charmé d'espérer que je pourrai passer quelque temps avec elle. Faites les mêmes agaceries pour moi à M. l'abbé d'Amfreville. Dites-lui que j'ai trouvé à Rouen un sien neveu qui me paraît aussi aimable que lui, et que c'est le plus grand éloge que je puisse lui donner. Vous allez être bien étonné de me trouver tant de coquetterie dans l'esprit; mais vous jugez bien qu'un homme, qui va donner un poëme épique, a besoin de se faire des amis.

49. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Paris, avril.

Pour première nouvelle, je vous dirai que j'ai été malade, et que j'en suis d'autant plus fâché que cela retarde mes affaires, et, par conséquent, mon retour à la Rivière. M. de Richelieu part après-demain pour Forges; je ne crois pas que je puisse être de ce voyage. J'ai été à *Inès de Castro*[2], que tout le monde

[1] Voyez tome II, page 179. B.

[2] Tragédie de La Motte Houdar, jouée le 6 avril 1723. L'une des critiques de cette pièce, intitulée *Sentiments d'un spectateur français*, a été

trouve mauvaise et très touchante. On la condamne, et on y pleure. Paris est inondé de chansons encore plus mauvaises contre toutes les femmes de la cour, et, à la honte du siècle, on parle de ces sottises. Une chose qui m'intéresse davantage, c'est le rappel de milord Bolingbrocke en Angleterre. Il sera aujourd'hui à Paris, et j'aurai la douleur de lui dire adieu, peut-être pour toujours.

M. le cardinal Dubois a une très mauvaise santé, et on n'espère pas qu'il vive encore long-temps. Il veut, avant sa mort, faire pendre Talhouet[1] et Lajonchère[2], afin de réparer par un acte de justice les fredaines de sa vie passée. M. le duc d'Orléans ne travaille presque plus, et, quoiqu'il soit encore moins fait pour les femmes que pour les affaires, il a pris une nouvelle maîtresse qui se nomme mademoiselle Ouel.

50. A M. DE CIDEVILLE[3].

Paris, juin.

Quelque bonne que pût être la traduction anglaise,

attribuée à Voltaire, mais sans aucun fondement. Voyez ce qu'il en dit dans sa lettre de juin 1731, aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*. B.

[1] De la Pierre de Talhouet, condamné à mort, en 1723, comme ayant prévariqué dans l'administration de la banque et de la compagnie des Indes. Sa peine fut commuée en une prison perpétuelle. Cl.

[2] Trésorier de l'extraordinaire des guerres, enveloppé dans la disgrace de Claude Le Blanc, secrétaire d'état de la guerre, mis à la Bastille et à Vincennes, en 1723 et 1724. Cl.

[3] Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, né à Rouen, le 2 septembre 1693, fut un des camarades de Voltaire au collége de Louis-le-Grand. Il est auteur de quelques pièces de théâtre (voyez les lettres 128 et 136) et de poésies. Voltaire lui adressa un grand nombre de lettres. La dernière qui ait été publiée est du 30 auguste 1765. Cideville, conseiller au parlement de Rouen, et membre de l'académie de cette ville, n'est mort que le 5 mars 1776. Il était devenu dévot. B.

elle m'aurait assurément fait moins de plaisir que votre lettre. J'ai presque achevé la première ébauche de ma *Mariamne*, et peux fort bien me passer de celle de M. Fenton; mais je ne me passerai jamais de votre amitié, dont je reçois les marques avec la plus tendre reconnaissance. Vous devriez bien quelque jour venir à la Rivière-Bourdet, apporter la *Mariamne* anglaise, et voir la française, dont l'auteur est assurément pour toute sa vie votre, etc.

Nous disputons tous ici à qui a le plus d'envie de vous voir et de vous embrasser.

51. A M. THIERIOT.

A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Paris, juin.

Si vous avez soin de mes affaires à la campagne, je ne néglige point les vôtres à Paris. J'ai eu avec M. Pâris l'aîné une longue conversation à votre sujet. Je l'ai extrêmement pressé de faire quelque chose pour vous. J'ai tiré de lui des paroles positives, et je dois retourner incessamment chez lui, pour avoir une dernière réponse.

Je viens de lire les nouveaux ouvrages de Rousseau. Cela est au-dessous de Gacon. Vous seriez stupéfait si vous les lisiez. Je n'irai point voyager en Allemagne; on y devient trop mauvais poëte.

Ma santé et mes affaires sont délabrées à un point qui n'est pas croyable; mais j'oublierai tout cela à la Rivière-Bourdet; j'étais né pour être faune ou sylvain. Je ne suis point fait pour habiter une ville.

Les nouvelles sont dans la lettre que j'écris à ma-

dame de Bernières; ainsi je n'ai rien d'autre à vous mander, sinon que je vous aime de tout mon cœur. Quand je vous écrirais quatre pages, toute ma lettre ne voudrait dire autre chose. Adieu, monsieur l'éditeur; ayez bien soin de mon enfant[1] que je vous ai remis entre les mains, et prenez garde qu'il soit proprement habillé. Je n'aspire qu'à venir vous retrouver; ce sera bientôt assurément.

52. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Juillet.

Votre gazette ne sera pas longue, cette fois-ci, car le gazetier est très malade et a la fièvre actuellement. Il n'y a de santé pour moi que dans la solitude de la Rivière. Je crois être en enfer, lorsque je suis dans la maudite ville de Paris. Mes affaires, dont vous avez la bonté de me parler, vont toujours de mal en pis, et le chagrin pourrait bien m'avoir rendu malade. Vous devez savoir que M. le duc de Richelieu est actuellement à Forges; mais je ne crois pas qu'il vienne faire beaucoup d'agaceries aux dames de Rouen. Je lui ai conseillé d'aller vous demander à coucher, en allant chez M. le duc de Brancas. La chose sera assez difficile, parcequ'il a fait le voyage en berline, avec le comte de Heim, qu'il se charge de ramener à Paris.

Je vous dirai, pour toutes nouvelles, que le poëte Roi[2], s'étant vanté mal à propos d'avoir obtenu une

[1] *La Ligue* (*la Henriade*) imprimée à Rouen, sous le titre d'Amsterdam, par Viret, en 1723. Cl.

[2] Pierre-Charles Roi, né à Paris en 1683, mort le 23 octobre 1764, des suites de coups de bâton. B.

charge de gentilhomme extraordinaire, MM. les ordinaires ont été en corps supplier M. le duc d'Orléans et M. le cardinal Dubois de ne point leur donner pour confrère un homme dont il faut brûler les ouvrages et pendre la personne. M. de Morville[1] fut reçu mardi dernier à l'académie, où il fit un discours très court. La harangue de M. Malet[2], qui le reçut, parut très longue; et de peur que vous n'en disiez autant de ma lettre, je finis, en vous assurant que je suis malade comme un chien, et d'ailleurs la plus malheureuse créature du monde, vous aimant de tout mon cœur.

53. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Juillet.

Je pars dans l'instant pour Villars, où je vais me reposer quelques jours de toutes les fatigues inutiles que je me suis données dans ce pays-ci.

Heureusement la seule négociation où j'aie réussi est une affaire dont vous m'aviez chargé. Vous pourrez avoir, pour 400 francs, tout au plus, et probablement pour 100 écus, la petite loge que vous demandez pendant l'hiver. J'ai promis de faire un opéra pour pot-de-vin. Si je suis sifflé, il ne faudra s'en prendre qu'à vous. Je crois que M. de Bernières viendra mardi coucher avec vous; je voudrais fort être à

[1] Charles-Jean-Baptiste Fleurian de Morville, auquel est adressée une lettre, à la date de 1727, fut reçu à l'académie française le mardi 22 juin 1723. Cl.

[2] Jean-Roland Mallet, ou Malet, gentilhomme ordinaire du roi, et premier commis des finances, à qui une mauvaise ode ouvrit, en 1714, les portes de l'académie française. Mort en 1736. Cl.

sa place; mais je n'aurai la satisfaction de vous faire ma cour à la Rivière que dans quinze jours.

Je ne sais autre nouvelle, sinon qu'on a décerné un ajournement personnel contre les frères Belle-Ile[1]. On en voulait faire autant au sieur Le Blanc[2]; mais les voix ont été partagées.

Les *Fêtes grecques et romaines* de Fuzelier et de Colin Tampon[3] sont jouées à l'opéra, et sifflées par les honnêtes gens. M. le duc d'Orléans a chanté:

J'en connais bien d'autres.
Ah! Colin, tais-toi.

Colin aurait dû répondre:

Qui sont comme moi.

Adieu, je vous assure que Villars ne m'empêchera pas de regretter la Rivière.

54. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce samedi.

Vous croyez bien que ce n'est pas mon plaisir qui me retient à Paris; mes malheureuses affaires sont cause que je ne pourrai retourner chez vous de plus de quinze jours. Je vous assure que ce retardement est le plus grand de mes chagrins. Je n'irai point à Forges, et probablement M. de Richelieu ne pourra pas passer chez vous. Pour moi, dès que je serai une

[1] Le comte de Belle Ile, depuis maréchal et ministre de la guerre, et le chevalier de Belle-Ile, son frère.

[2] Le secrétaire d'état de la guerre, mort le 10 mai 1728. Cl.

[3] François-Colin de Blamont, musicien, né en 1690, mort en 1760. B.

fois à la Rivière, je réponds que je n'en sortirai plus. Vous devez savoir les nouvelles. Je ne crois pas que vous vous attendissiez à voir M. Le Blanc remplacé par M. de Breteuil [1]. Tout Paris trouve ce choix assez ridicule, et on nomme déja milord Colifichet [2] pour premier ministre. Cependant les gens qui connaissent M. de Breteuil disent qu'il est très capable d'affaires, et qu'il a beaucoup d'esprit. Il est vrai qu'il a plus la figure d'un petit-maître que d'un secrétaire d'état. Vous devez savoir que jeudi dernier M. de la Vrillière vint demander M. Le Blanc chez M. l'archevêque de Vienne, où il dînait; M. Le Blanc quitta le dîner, et dit à M. de la Vrillière : Monsieur, venez-vous m'arrêter? M. de la Vrillière lui dit que non, mais qu'il venait lui signifier un ordre de lui remettre tous les papiers qui concernent la guerre, et d'aller se retirer à Doux, terre de M. de Trenel, à quatorze lieues de Paris. M. Le Blanc ne partit pour son exil qu'à deux heures après minuit. Paris est toujours inondé des chansons dont je vous ai parlé, et que je n'ai pu vous envoyer; je vous les apporterai à mon retour. Présentez mes respects, je vous prie, à madame de Lézeau [3]; je me flatte de la retrouver à votre campagne,

[1] François-Victor Le Tonnellier de Breteuil, nommé secrétaire d'état au département de la guerre, le 4 juillet 1723, à la place de Claude Le Blanc, renvoyé par les intrigues de la marquise de Prie; mort ministre de la guerre, le 7 mars 1743; neveu du baron de Breteuil-Preuilli, père de madame du Châtelet. Cl.

[2] Probablement Maurepas, né en 1701, nommé secrétaire d'état dès l'âge de quatorze ans; gendre du marquis de la Vrillière, mort en septembre 1725, et cité ici. Cl.

[3] Mère du marquis de Lézeau, cité souvent dans la *Correspondance*. Cl.

quand je serai assez heureux pour y venir chercher la tranquillité, qu'assurément je n'ai pas dans ce pays-ci. La plume me tombe des mains; je suis si malade que je ne peux pas écrire davantage.

55. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

28 novembre.

Je vous écris d'une main lépreuse[1] aussi hardiment que si j'avais votre peau douce et unie; votre lettre et celle de notre ami m'ont donné du courage; puisque vous voulez bien supporter ma gale, je la supporterai bien aussi. Je voudrais bien n'avoir à exercer ma constance que contre cette maladie; mais je suis, au fumier près, dans l'état où était le bonhomme Job, fesant tout ce que je peux pour être aussi patient que lui, et n'en pouvant venir à bout. Je crois que le pauvre diable aurait perdu patience comme moi, si la présidente de Bernières de ce temps-là avait été jusqu'au 28 novembre sans le venir voir.

On a préparé aujourd'hui votre appartement; venez donc l'occuper au plus tôt; mais, si vos arrêts sont irrévocables, et qu'on ne puisse pas vous faire revenir un jour plus tôt que vous ne l'avez décidé, du moins accordez-moi une autre grace, que je vous demande avec la dernière instance. Je me trouve, je ne sais comment, chargé de trois domestiques que je n'ai pas le pouvoir de garder, et que je n'ai pas la force de renvoyer. L'un de ces trois messieurs est le

[1] Voltaire avait été pris de la petite-vérole, le 4 novembre 1723. Cl.

pauvre La Brie, que vous avez vu anciennement à moi. Il est trop vieux pour être laquais, incapable d'être valet de chambre, et fort propre à être portier.

Vous avez un suisse qui ne s'est pas attaché à votre service pour vous plaire, mais pour vendre, à votre porte, de mauvais vin à tous les porteurs d'eau qui viennent ici tous les jours faire de votre maison un méchant cabaret; si l'envie d'avoir à votre porte un animal avec un baudrier, que vous payez chèrement toute l'année, pour vous mal servir pendant trois mois, et pour vendre de mauvais vin pendant douze; si, dis-je, l'envie d'avoir votre porte décorée de cet ornement ne vous tient pas fort au cœur, je vous demande en grace de donner la charge de portier à mon pauvre La Brie. Vous m'obligerez sensiblement; j'ai presque autant d'envie de le voir à votre porte que de vous voir arriver dans votre maison; cela fera son petit établissement; il vous coûtera bien moins qu'un suisse, et vous servira beaucoup mieux. Si, avec cela, le plaisir de m'obliger peut entrer pour quelque chose dans les arrangements de votre maison, je me flatte que vous ne me refuserez pas cette grace, que je vous demande avec instance. J'attends votre réponse pour réformer mon petit domestique. La poste va partir; je n'ai ni le temps ni la force d'écrire davantage. Thieriot n'aura pas de lettre de moi cette fois-ci; mais il sait bien que mon cœur n'en est pas moins à lui.

56. A M. LE BARON DE BRETEUIL[1].

Décembre 1723[2].

Je vais vous obéir, monsieur, en vous rendant un compte fidèle de la petite-vérole dont je sors, de la manière étonnante dont j'ai été traité, et enfin de l'accident de Maisons, qui m'empêchera long-temps de regarder mon retour à la vie comme un bonheur.

M. le président de Maisons[3] et moi, nous fûmes indisposés le 4 novembre dernier : mais heureusement tout le danger tomba sur moi. Nous nous fîmes saigner le même jour; il s'en porta bien, et j'eus la petite-vérole. Cette maladie parut après deux jours de fièvre, et s'annonça par une légère éruption. Je me fis saigner une seconde fois de mon autorité, malgré le préjugé vulgaire. M. de Maisons eut la bonté de m'envoyer le lendemain M. de Gervasi, médecin de M. le cardinal de Rohan, qui ne vint qu'avec répugnance. Il craignait de s'engager inutilement à traiter, dans un corps délicat et faible, une petite-vérole déjà parvenue au second jour de l'éruption, et dont les suites n'avaient été prévenues que par deux saignées trop légères, sans aucun purgatif.

[1] Louis-Nicolas Le Tonnellier de Breteuil-Preuilli, mort âgé de quatre-vingts ans, en 1728, père de la marquise du Châtelet. Cl.

[2] Cette lettre, datée jusqu'à présent de *janvier* 1724, a été imprimée dans le *Mercure*, tome I, de décembre 1723, page 1115 : ce qui m'a porté à en changer la date. B.

[3] Jean-René de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier, et membre honoraire de l'académie des sciences, échappa cette fois à la petite-vérole; mais il mourut de cette maladie, le 13 septembre 1731, âgé de trente-deux ans. Ce jeune magistrat était neveu, par sa mère, de la belle maréchale de Villars. Cl.

Il vint cependant, et me trouva avec une fièvre maligne. Il eut d'abord une fort mauvaise opinion de ma maladie : les domestiques qui étaient auprès de moi s'en aperçurent, et ne me la laissèrent pas ignorer. On m'annonça, dans le même temps, que le curé de Maisons, qui s'intéressait à ma santé, et qui ne craiguait point la petite-vérole, demandait s'il pouvait me voir sans m'incommoder : je le fis entrer aussitôt, je me confessai, et je fis mon testament, qui, comme vous croyez bien, ne fut pas long. Après cela j'attendis la mort avec assez de tranquillité, non toutefois sans regretter de n'avoir pas mis la dernière main à mon poëme et à *Mariamne*, ni sans être un peu fâché de quitter mes amis de si bonne heure. Cependant M. de Gervasi ne m'abandonnait pas d'un moment ; il étudiait en moi, avec attention, tous les mouvements de la nature ; il ne me donnait rien à prendre sans m'en dire la raison ; il me laissait entrevoir le danger, et il me montrait clairement le remède ; ses raisonnements portaient la conviction et la confiance dans mon esprit : méthode bien nécessaire à un médecin auprès de son malade, puisque l'espérance de guérir est déjà la moitié de la guérison. Il fut obligé de me faire prendre huit fois l'émétique, et, au lieu des cordiaux qu'on donne ordinairement dans cette maladie, il me fit boire deux cents pintes de limonade. Cette conduite, qui vous semblera extraordinaire, était la seule qui pouvait me sauver la vie ; toute autre route me conduisait à une mort infaillible, et je suis persuadé que la plupart de ceux

qui sont morts de cette redoutable maladie vivraient encore s'ils avaient été traités comme moi.

Le préjugé populaire abhorre dans la petite-vérole la saignée et les médecines; on ne veut que des cordiaux, on donne du vin au malade; on lui fait même manger de petites soupes; et l'erreur triomphe de ce que plusieurs personnes guérissent avec ce régime. On ne songe pas que les seules petites-véroles que l'on traite ainsi avec succès sont celles qu'aucun accident funeste n'accompagne, et qui ne sont nullement dangereuses.

La petite-vérole, par elle-même, dépouillée de toute circonstance étrangère, n'est qu'une dépuration du sang favorable à la nature, et qui, en nettoyant le corps de ce qu'il a d'impur, lui prépare une santé vigoureuse. Qu'une telle petite-vérole soit traitée ou non avec des cordiaux, qu'on purge ou qu'on ne purge point, on en guérit sûrement.

Les plus grandes plaies, quand aucune partie essentielle n'est offensée, se referment aisément, soit qu'on les suce, soit qu'on les fomente avec du vin et de l'huile, soit qu'on se serve de l'eau de Rabel [1], soit qu'on y applique des emplâtres ordinaires, soit enfin qu'on n'y mette rien du tout : mais lorsque les ressorts de la vie sont attaqués, alors le secours de toutes ces petites recettes devient inutile, et tout l'art des plus habiles chirurgiens suffit à peine : il en est de même de la petite-vérole.

[1] *Aqua rabelliana*, ainsi appelée du nom d'un empirique nommé Rabel, qui mit ce médicament en vogue. Cl.

Lorsqu'elle est accompagnée d'une fièvre maligne, lorsque le volume du sang augmenté dans les vaisseaux est sur le point de les rompre, que le dépôt est prêt à se former dans le cerveau, et que le corps est rempli de bile et de matières étrangères, dont la fermentation excite dans la machine des ravages mortels, alors la seule raison doit apprendre que la saignée est indispensable; elle épurera le sang, elle détendra les vaisseaux, rendra le jeu des ressorts plus souple et plus facile, débarrassera les glandes de la peau, et favorisera l'éruption; ensuite les médecines, par de grandes évacuations, emporteront la source du mal, et, entraînant avec elles une partie du levain de la petite-vérole, laisseront au reste la liberté d'un développement plus complet, et empêcheront la petite-vérole d'être confluente; enfin on voit que le sirop de limon, dans une tisane rafraîchissante, adoucit l'acrimonie du sang, en apaise l'ardeur, coule avec lui par les glandes miliaires jusque dans les boutons, s'oppose à la corrosion du levain, et prévient même l'impression que d'ordinaire les pustules font sur le visage.

Il y a un seul cas où les cordiaux, même les plus puissants, sont indispensablement nécessaires; c'est lorsqu'un sang paresseux, ralenti encore par le levain qui embarrasse toutes les fibres, n'a pas la force de pousser au-dehors le poison dont il est chargé. Alors la poudre de la comtesse de Kent, le baume de Vanseger, le remède de M. Aignan [1], etc., brisant les par-

[1] François Aignan, né à Orléans, mort au commencement de 1709; capucin connu dans son ordre sous le nom de P. Tranquille, et médecin

ties de ce sang presque figé, le font couler plus rapidement, en séparant la matière étrangère, et ouvrent les passages de la transpiration au venin qui cherche à s'échapper.

Mais, dans l'état où je suis, ces cordiaux m'eussent été mortels; cela fait voir démonstrativement que tous ces charlatans, dont Paris abonde, et qui donnent le même remède (je ne dis pas pour toutes les maladies, mais toujours pour la même), sont des empoisonneurs qu'il faudrait punir.

J'entends faire toujours un raisonnement bien faux et bien funeste. Cet homme, dit-on, a guéri par une telle voie; j'ai la même maladie que lui, donc il faut que je prenne le même remède. Combien de gens sont morts pour avoir raisonné ainsi! On ne veut pas voir que les maux qui nous affligent sont aussi différents que les traits de nos visages; et, comme dit le grand Corneille, car vous me permettrez de citer les poëtes:

> Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
> Et par où l'un périt un autre est conservé.
>
> *Cinna*, II, 1.

Mais c'est trop faire le médecin : je ressemble aux gens qui, ayant gagné un procès considérable par le secours d'un habile avocat, conservent encore pour quelque temps le langage du barreau.

Cependant, monsieur, ce qui me consolait le plus dans ma maladie, c'était l'intérêt que vous y preniez, c'était l'attention de mes amis, et les bontés inexpri-

inventeur d'un remède contre la petite-vérole, ainsi que d'une préparation huileuse encore nommée en pharmacie *baume tranquille*. Cl.

mables dont madame [1] et M. de Maisons m'honoraient. Je jouissais d'ailleurs de la douceur d'avoir auprès de moi un ami, je veux dire un homme qu'il faut compter parmi le très petit nombre d'hommes vertueux qui seuls connaissent l'amitié dont le reste du monde ne connaît que le nom; c'est M. Thieriot, qui, sur le bruit de ma maladie, était venu en poste de quarante lieues pour me garder, et qui, depuis, ne m'a pas quitté un moment. J'étais le 15 absolument hors de danger, et je fesais des vers le 16, malgré la faiblesse extrême qui me dure encore, causée par le mal et par les remèdes.

J'attendais avec impatience le moment où je pourrais me dérober aux soins qu'on avait de moi à Maisons, et finir l'embarras que j'y causais. Plus on avait pour moi de bontés, plus je me hâtais de n'en pas abuser plus long-temps. Enfin je fus en état d'être transporté à Paris, le 1er décembre. Voici, monsieur, un moment bien funeste. A peine suis-je à deux cents pas du château, qu'une partie du plancher de la chambre où j'avais été tombe tout enflammée. Les chambres voisines, les appartements qui étaient au-dessous, les meubles précieux dont ils étaient ornés, tout fut consumé par le feu. La perte monte à près de cent mille livres; et, sans le secours des pompes qu'on envoya chercher à Paris, un des plus beaux édifices du royaume allait être entièrement détruit. On me cacha cette étrange nouvelle à mon arrivée : je la sus à mon réveil; vous n'imaginerez point quel fut mon déses-

[1] Marie-Charlotte Roque de Varangeville, morte en 1727; sœur aînée de la maréchale de Villars, et mère de M. de Maisons. CL.

poir; vous savez les soins généreux que M. de Maisons avait pris de moi; j'avais été traité chez lui comme son frère, et le prix de tant de bontés était l'incendie de son château[1]. Je ne pouvais concevoir comment le feu avait pu prendre si brusquement dans ma chambre, où je n'avais laissé qu'un tison presque éteint. J'appris que la cause de cet embrasement était une poutre qui passait précisément sous la cheminée. C'est un défaut dont on s'est corrigé dans la structure des bâtiments d'aujourd'hui; et même les fréquents embrasements qui en arrivaient ont obligé d'avoir recours aux lois pour défendre cette façon dangereuse de bâtir. La poutre dont je parle s'était embrasée peu à peu par la chaleur de l'âtre, qui portait immédiatement sur elle; et, par une destinée singulière, dont assurément je n'ai pas goûté le bonheur, le feu, qui couvait depuis deux jours, n'éclata qu'un moment après mon départ.

Je n'étais point la cause de cet accident, mais j'en étais l'occasion malheureuse; j'en eus la même douleur que si j'en avais été coupable : la fièvre me reprit aussitôt, et je vous assure que, dans ce moment, je sus mauvais gré à M. de Gervasi de m'avoir conservé la vie.

Madame et M. de Maisons reçurent la nouvelle plus tranquillement que moi; leur générosité fut aussi grande que leur perte et que ma douleur. M. de Maisons mit le comble à ses bontés, en me préve-

[1] Ce château, à trois lieues de Paris, sur les bords de la Seine, au bout de la forêt de Saint-Germain, appartient aujourd'hui à M. J. Lafitte, membre de la chambre des députés. B.

nant lui-même par des lettres qui font bien voir qu'il excelle par le cœur comme par l'esprit; il s'occupait du soin de me consoler, et il semblait que ce fût moi dont il eût brûlé le château; mais sa générosité ne sert qu'à me faire sentir encore plus vivement la perte que je lui ai causée, et je conserverai toute ma vie ma douleur aussi bien que mon admiration pour lui.

Je suis, etc.

57. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

20 décembre.

Je reçus votre dernière lettre hier 19, et je me hâte de vous répondre, ne trouvant point de plus grand plaisir que de vous parler des obligations que je vous ai. Vous, qui n'avez point d'enfants, vous ne savez pas ce que c'est que la tendresse paternelle, et vous n'imaginez point quel effet font sur moi les bontés que vous avez pour mon petit Henri. Cependant l'amour que j'ai pour lui ne m'aveugle pas au point de prétendre qu'il vienne à Paris dans un char traîné par six chevaux; un ou deux bidets, avec des bâts et des paniers, suffisent pour mon fils : mais apparemment que votre fourgon vous apporte des meubles, et que Henri sera confondu dans votre équipage. En ce cas, je consens qu'il profite de cette voiture; mais je ne veux point du tout qu'on fasse ces frais uniquement pour ce marmouset. Je vous recommande instamment de le faire partir avec plus de modestie et moins de dépense; Martel est surtout inutile pour conduire ce

petit garçon. Je vous ai déjà mandé que vous eussiez la bonté d'empêcher qu'on ne lui fît ses deux mille[1] habits; ainsi il sera prêt à partir avec vous, et il pourra vous suivre dans votre marche avec deux chevaux de bât, qui marcheront derrière votre carrosse, et qui vous quitteront à Boulogne, où il faudra que mon bâtard s'arrête.

Le jour de votre départ s'avance, et je crois que vous ne le reculerez pas. Je n'aurai jamais en ma vie de si bonnes étrennes que celles que me prépare votre arrivée pour le jour de l'an.

58. A M. DE CIDEVILLE.

28 décembre.

Déjà de la Parque ennemie
J'avais bravé les rudes coups;
Mais je sens aujourd'hui tout le prix de la vie,
Par l'espoir de vivre avec vous.
Les vers que vous dicta l'amitié tendre et pure,
Embellis par l'esprit, ornés par la nature,
Ont rallumé dans moi des feux déjà glacés.

Mon génie excité m'invite à vous répondre :
Mais dans un tel combat que je me sens confondre!
En louant mes talents, que vous les surpassez!
Je ressens du dépit les atteintes secrètes.
Vos éloges touchants, vos vers coulants et doux,
S'ils ne me rendaient pas le plus vain des poëtes,
M'auraient rendu le plus jaloux.

Voilà tout ce que la fièvre et les suites misérables de la petite-vérole peuvent me permettre. Le triste

[1] C'est-à-dire qu'on ne fit pas brocher ou relier les deux mille exemplaires de *la Ligue* (*Henriade*) imprimés par Viret. Ct.

état où je suis encore m'empêche de vous écrire plus au long; mais comptez, mon cher monsieur, que rien ne peut m'empêcher d'être sensible, toute ma vie, à votre amitié, et que je la mérite par ma tendresse et mon estime respectueuse pour vous.

59. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Forges, juillet.

Je reçois dans ce moment votre lettre avec celle de M. le duc de Richelieu. J'ai écrit sur-le-champ à M. de Maisons et à M. Berthier [1], quoique je ne pense pas que quand M. de Lézeau [2] a un procès il puisse avoir besoin de recommandation. Je crois que les eaux me feront grand bien, puisqu'elles ne me font pas de mal. Madame de Béthune arriva hier à Forges. On attend madame de Guise [3] et madame de Prie, qui peut-être ne viendront point. Si vous me promettez de m'envoyer bien exactement les *Nouvelles à la main* que vous recevez toutes les semaines, je vous dirai pourquoi M. de la Trimouille [4] est exilé de la cour. C'est pour avoir mis très souvent la main dans la brayette de sa majesté très chrétienne. Il avait fait un petit complot avec M. le comte de Clermont de se rendre

[1] Louis-Bénigne Berthier de Sauvigni, président en la cinquième chambre des enquêtes; mort en 1745. Cl.

[2] Jean-Baptiste Ango, marquis de La Motte Lézeau, petit marquis ridicule. Cl.

[3] La princesse de Guise, dont le duc de Richelieu épousa la fille, en 1734. Morte en 1736. Cl.

[4] Charles-René-Armand de la Trimouille. Il fut pair de France, membre de l'académie française, et mourut en 1741. Cl.

tous deux les maîtres des chausses de Louis XV, et de ne pas souffrir qu'un autre courtisan partageât leur bonne fortune. M. de la Trimouille, outre cela, rendait au roi des lettres de mademoiselle de Charolais [1], dans lesquelles elle se plaignait continuellement de M. le Duc. Tout cela me fait très bien augurer de M. de la Trimouille, et je ne saurais m'empêcher d'estimer quelqu'un qui, à seize ans, veut besogner son roi et le gouverner. Je suis presque sûr que cela fera un très bon sujet. Le roi ira sûrement à Fontainebleau, les premiers jours de septembre, et il y aura comédie. M. de Richelieu ira à Vienne, au mois de novembre. Pour moi, j'ai grande envie de passer avec vous tout le mois d'août, et de ne point aller à Vienne.

60. A M. THIERIOT.

A Forges, 20 juillet.

Plus de *Nouvelles à la main*, mon cher ami, ni de gazettes; on est à Forges à la source des nouvelles. Je ne vous conseille point de commencer votre édition [2] au prix que l'on vous propose; je crois qu'il vaudrait mieux vous accommoder avec un libraire qui se chargerait des frais et des risques, et qui, en vous

[1] Louise-Anne, née le 23 juin 1695, morte le 8 avril 1758, était sœur de Marie-Anne, née le 16 octobre 1697, morte le 11 août 1741, connue sous le nom de mademoiselle de Clermont : voyez ma note 1, page 344 du tome II. B.

[2] Il s'agit d'une édition des Œuvres de Chaulieu, que Thieriot voulait donner, et que Launai, auteur d'une comédie intitulée *le Paresseux*, publia en 1733. Voyez plus bas la lettre du 15 mai 1733, à Thieriot. Cr.

donnant cinquante ou soixante pistoles, vous conserverait votre tranquillité. Songez, je vous prie, à tous les périls qu'a courus Henri IV. Il n'est entré dans la capitale que par miracle. On a beaucoup crié contre lui; et, comme la sévérité devient plus grande de jour en jour dans l'inquisition de la librairie, il se pourra fort bien faire qu'on saisisse les exemplaires de l'abbé de Chaulieu, à cause des prétendues impiétés qu'on y trouvera. D'ailleurs soyez sûr que cela vous coûtera plus de cent pistoles, avant de l'avoir fait sortir de Rouen; joignez à cela les frais du voyage, de l'entrepôt, et du débit, vous verrez que le gain sera très médiocre, et que de plus il sera mal assuré; ajoutez à cela que l'édition ne sera point achevée probablement quand il vous faudra partir de la Rivière, puisque Viret a été cinq mois à imprimer mon poëme. Encore une fois, je crois qu'il vaudrait mieux, pour vous, conclure votre marché à quelque cinquantaine de pistoles, pour vous épargner les embarras et les craintes inséparables de pareilles entreprises. Voilà quelles sont les représentations de votre conseil; après cela vous en ferez à votre guise. J'ai fait des vers pour la duchesse de Béthune [1]; mais, comme ils sont faits à Forges, où l'on n'en a jamais fait de bons, je n'ose vous les envoyer.

[1] Julie-Christine d'Entraigues, mariée, en 1709, au duc de Béthune-Charost; morte en 1737. C'est à cette dame, *un peu mondaine et trop dévote*, que Voltaire adressa l'épître qui commence par ce vers :

« Tu sortais des bras du sommeil. » Cl.

61. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Forges, 20 juillet.

Je voudrais bien que vous ne sussiez rien de la nouvelle d'Espagne; j'aurais le plaisir de vous apprendre que le roi[1] d'Espagne vient de faire enfermer madame son épouse, fille de feu M. le duc d'Orléans, laquelle, malgré son nez pointu et son visage long, ne laissait pas de suivre les grands exemples de mesdames ses sœurs. On m'a assuré qu'elle prenait quelquefois le divertissement de se mettre toute nue avec ses filles d'honneur les plus jolies, et, en cet équipage, de faire entrer chez elle les gentilshommes les mieux faits du royaume. On a cassé toute sa maison, et on n'a laissé auprès d'elle, dans le château où elle est enfermée, qu'une vieille bégueule d'honneur. On assure que quand la pauvre reine s'est trouvée renfermée avec cette duègne, elle a pris la résolution courageuse de la jeter par la fenêtre, et qu'elle en serait venue à bout, si on n'était pas venu au secours. Je crois que cette aventure pourra bien servir à faire renvoyer plus tôt notre petite infante[2]. Vous

[1] Louis Ier, proclamé roi le 17 janvier 1724, avait épousé, deux ans auparavant, une des filles du Régent, Louise-Élisabeth. Louis étant mort le 31 août suivant, sa veuve fut promptement renvoyée à Paris, où elle mourut, selon l'*Art de vérifier les dates, dans les exercices de la plus haute piété*, le 16 juin 1742. CL.

[2] Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, née en 1718, fut mariée, en 1729, au prince de Brésil, depuis roi de Portugal, sous le nom de Joseph Ier. B.

voyez que je deviens politique avec les ambassadeurs[1]. Jusqu'à présent j'ai borné toute ma politique à ne point aller à Vienne, et à m'arranger pour vous revoir à la Rivière. Les eaux me font un bien auquel je ne m'attendais pas. Je commence à respirer et à connaître la santé; je n'avais jusqu'à présent vécu qu'à demi. Dieu veuille que ce petit rayon d'espérance ne s'éteigne pas bientôt! Il me semble que j'en aimerai bien mieux mes amis, quand je ne souffrirai plus. Je ne serai plus occupé que de leur plaire, au lieu qu'auparavant, je ne songeais qu'à mes maux.

Mandez-moi si on a commencé à planter votre bois, et creuser vos canaux. Je m'intéresse à la Rivière comme à ma patrie.

62. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Forges, août.

La mort malheureuse de M. le duc de Melun vient de changer toutes nos résolutions. M. le duc de Richelieu, qui l'aimait tendrement, en a été dans une douleur qui a fait connaître la bonté de son cœur, mais qui a dérangé sa santé. Il a été obligé de discontinuer ses eaux, et il va recommencer, dans quelques jours, sur nouveaux frais. Je resterai avec lui encore une quinzaine; ainsi ne comptez plus sur nous pour vendredi prochain; pour moi, je commence à craindre que les eaux ne me fassent du mal, après

[1] Allusion à son intimité avec Richelieu, qui avait été nommé ambassadeur extraordinaire à Vienne, en mai 1724. Cr.

m'avoir fait assez de bien. Si j'ai de la santé je reviendrai à la Rivière gaîment; si je n'en ai point, j'irai tristement à Paris : car, en vérité, je suis honteux de ne me présenter devant mes amis qu'avec un estomac faible et un esprit chagrin. Je ne veux vous donner que mes beaux jours, et ne souffrir qu'incognito.

Si vous ne savez rien du détail de la mort de M. de Melun[1], en voici quelques particularités :

Samedi dernier il courait le cerf avec M. le Duc; ils en avaient déjà pris un, et en couraient un second. M. le Duc et M. de Melun trouvèrent dans une voie étroite le cerf qui venait droit à eux; M. le Duc eut le temps de se ranger. M. de Melun crut qu'il aurait le temps de croiser le cerf, et poussa son cheval. Dans le moment le cerf l'atteignit d'un coup d'andouiller si furieux, que le cheval, l'homme, et le cerf, en tombèrent tous trois. M. de Melun avait la rate coupée, le diaphragme percé, et la poitrine refoulée; M. le Duc, qui était seul auprès de lui, banda sa plaie avec son mouchoir, et y tint la main pendant trois quarts d'heure; le blessé vécut jusqu'au lundi suivant, qu'il expira[2], à six heures et demie du matin, entre les bras de M. le Duc, et à la vue de toute la cour, qui était consternée et attendrie d'un spectacle si tragique, mais qui l'oubliera bientôt. Dès qu'il fut mort, le roi partit pour Versailles, et donna au

[1] C'est ce duc de Melun qui est l'un des personnages de l'ouvrage de madame de Genlis intitulé *Mademoiselle de Clermont*. B.

[2] Louis de Melun, duc et pair, mourut effectivement, le lundi 31 juillet 1724, à Chantilli, chez le duc de Bourbon. Cl.

comte de Melun le régiment du défunt. Il est plus regretté qu'il n'était aimé; c'était un homme qui avait peu d'agréments, mais beaucoup de vertu, et qu'on était force d'estimer.

On nous mande de Paris que madame de Villette a gagné son procès en Angleterre, et a déclaré son mariage[1]. Voilà toutes les nouvelles que je sais. La plume me tombe des mains. Je vous prie de dire à Thieriot que, dès que j'aurai la tête nette, je lui écrirai des volumes.

63. A M. THIERIOT.

A Forges, 5 août.

Il faut encore, mon cher Thieriot, que je passe ici douze jours. M. de Richelieu compte prendre des eaux ce temps-là, et je ne peux pas l'abandonner dans la douleur où il est; pour moi, je ne prendrai plus d'eaux : elles me font beaucoup plus de mal qu'elles ne m'avaient fait de bien. Il y a plus de vitriol dans une bouteille d'eau de Forges que dans une bouteille d'encre; et, franchement, je ne crois pas l'encre trop bonne pour la santé. Je retournerai sûrement à la Rivière, quand M. de Richelieu partira de Forges. J'y retrouverai probablement quelques exemplaires de l'abbé de Chaulieu. Je vous donnerai les vers pour madame la duchesse de Béthune, et vous montrerai un petit ouvrage[2] que j'ai déjà beau-

[1] Avec Bolingbroke. Cl.

[2] L'*Indiscret*, comédie : voyez tome II, page 279.

coup avancé, et dont j'ose avoir bonne opinion, puisque l'impitoyable M. de Richelieu en est content. Vous ne me reverrez pas probablement avec une meilleure santé, mais sûrement avec la même amitié. Faites bien la cour à M. et à madame de Bernières, et à tous ceux qui sont de la Rivière.

64. A M. THIERIOT.

Paris, 24 août.

Mandez-moi, mon cher ami, si vous avez reçu la lettre que je vous écrivis, il y a huit jours, et si madame de Bernières a reçu celle où je lui rendais compte de mon entrevue avec M. d'Argenson. Je viens de vous faire une antichambre à votre appartement; mais j'ai bien peur de ne pouvoir occuper le mien. J'ai resté huit jours dans la maison, pour voir si je pourrais y travailler le jour et y dormir la nuit, qui sont deux choses sans lesquelles je ne puis vivre; mais il n'y a pas moyen de dormir ni de penser avec le bruit infernal qu'on y entend; je me suis obstiné à y rester la huitaine pour m'accoutumer. Cela m'a donné une fièvre double tierce, et j'ai été enfin contraint de déguerpir. Je me suis logé dans un hôtel garni, où j'enrage et où je souffre beaucoup. Voilà une situation bien cruelle pour moi; car assurément je ne veux pas quitter madame de Bernières, et il m'est impossible d'habiter dans sa maudite maison, qui est froide comme le pôle pendant l'hiver, où on sent le fumier comme dans une crèche, et où il y a plus de bruit qu'en enfer. Il est vrai que, pour le seul

temps qu'on ne l'habite point, on y a une assez belle vue. Je suis bien fâché d'avoir conseillé à M. et à madame de Bernières de faire ce marché-là; mais ce n'est pas la seule sottise que j'aie faite en ma vie. Je ne sais pas comment tout ceci tournera; tout ce que je sais, c'est qu'il faut absolument que j'achève mon poëme; pour cela il faut un endroit tranquille, et, dans la maison de la rue de Beaune [1], je ne pourrais faire que la description des charrettes et des carrosses. J'ai d'ailleurs une santé plus faible que jamais. Je crains Fontainebleau, Villars, et Sulli, pour ma santé et pour Henri IV; je ne travaillerais point, je mangerais trop, et je perdrais en plaisirs et en complaisances un temps précieux, qu'il faut employer à un travail nécessaire et honorable. Après avoir donc bien balancé les circonstances de la situation où je suis, je crois que le meilleur parti serait de revenir à la Rivière, où l'on me permet une grande liberté, et où je serai mille fois plus à mon aise qu'ailleurs. Vous savez combien je suis attaché à la maîtresse de la maison, et combien j'aime à vivre avec vous; mais je crains que vous n'ayez de la cohue. Mandez-moi donc franchement ce qui en est. Adieu, mon cher ami.

65. A M. THIERIOT.

10 septembre.

Me voilà quitte entièrement de ma fièvre et de mon

[1] Cette maison, à l'un des coins de la rue de Beaune et du quai des Théatins, bien mieux nommé quai Voltaire, occupait probablement l'emplacement de l'hôtel où le philosophe est mort plus de cinquante ans après. Cl.

hôtel garni. Je suis revenu dans l'hôtel Bernières, où le plaisir d'être votre voisin me soulage un peu du bruit effroyable qu'on y entend. Je partirais bien vite pour la Rivière, si ma santé était bien raffermie; mais je ne suis pas encore dans un état à entreprendre des voyages par le coche. Peut-être, malgré mon goût pour la Rivière, faudra-t-il que je reste à Paris; j'y mène une vie plus solitaire qu'à la campagne, et je vous assure que je n'y perds pas mon temps, si pourtant c'est ne le pas perdre que de l'employer sérieusement à faire des vers et d'autres ouvrages aussi frivoles. Je pourrais bien vous trouver quelques pièces de M. de La Fare, qui sont entre les mains de madame sa fille[1]; mais je ne sais pas comment le bruit court que ses ouvrages et ceux de M. l'abbé de Chaulieu sont sous la presse; madame de La Fare l'a entendu dire, et en est très fâchée. Vous jugez bien que, si après cela elle allait voir dans le recueil quelques pièces qu'elle m'aurait confiées, je me brouillerais avec elle, et me donnerais un peu trop la réputation de libraire-imprimeur. Je suis ruiné par les dépenses de mon appartement, et, pour surcroît, on m'a volé une bonne partie de mes meubles; j'ai trouvé la moitié de nos livres égarés. On m'a pris du linge, des habits, des porcelaines, et on pourrait bien avoir aussi un peu volé madame de Bernières. Voilà ce que c'est que d'avoir un suisse imbécile et intéressé qui tient un cabaret, au lieu d'avoir un portier affectionné. Mandez-moi, je vous en prie, si vous n'avez prêté à per-

[1] Madame de La Fare de Montclar. La première édition des *Poésies* de Chaulieu et de La Fare est de 1724, in-8°. Ct.

sonne un tome de la réponse de Jurieu à Maimbourg sur le calvinisme. C'est un de nos livres perdus que je regrette le plus, attendu le bien qu'on y dit de la cour de Rome. La solitude où je vis fait que je ne vous manderai pas de grandes nouvelles. J'entends dire seulement par ma fenêtre que le roi d'Espagne est mort de la petite-vérole[1]. Cela ne changera rien aux affaires de l'Europe, mais beaucoup aux siennes. Devenez bien savant dans l'histoire, vous me donnerez de l'émulation, et je vous suivrai dans cette carrière. Il me semble que nous en serons tous deux plus heureux quand nous cultiverons les mêmes goûts. J'ai reçu hier une lettre de madame de Bernières; dites-lui que je lui suis plus attaché que jamais, et que je donnerai toujours la préférence à son amitié sur toutes les choses dont elle me croit séduit.

66. A M. DE CIDEVILLE.

1724.

Enfin, je ne suis plus tout-à-fait si mourant que je l'étais. A mesure que je renais, je sens revivre aussi ma tendre amitié pour vous, et augmenter les remords secrets de ne vous écrire qu'en prose. Je vous verrai bientôt, mon cher Cideville; j'attends avec impatience le moment où je pourrai partir pour la Normandie, dont je fais ma patrie, puisqu'elle est la vôtre. Je vous écris d'un pays bien étranger pour moi; c'est Versailles, dont les habitants ne connaissent ni la

[1] Louis Ier, roi d'Espagne, le 17 janvier 1724, par l'abdication de Philippe V, mourut le 31 août de la même année. B.

prose ni les vers. Je me console ici de l'ennui qu'ils me donnent par le plaisir de vous écrire, et par l'espérance de vous voir. Si vos amis se souviennent encore d'un pauvre moribond, je vous prierais de leur faire mille compliments de ma part. Adieu ; soyez un peu sensible à la tendre amitié que Voltaire aura pour vous toute sa vie.

67. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Septembre.

Je loge enfin chez vous, dans mon petit appartement, et je voudrais bien le quitter au plus vite pour en aller occuper un à votre campagne; mais je ne suis point encore en état de me transporter. Les eaux de Forges m'ont tué. Je passe chez vous une vie solitaire; j'ai renoncé à toute la nature; je regarde les maladies un peu longues comme une espèce de mort qui nous sépare et qui nous fait oublier de tout le monde; et je tâche de m'accoutumer à ce premier genre de mort, afin d'être un jour moins effrayé de l'autre.

Cependant, par saint Jean, je ne veux pas mourir.
J.-B. Rousseau, l. I, épig. x.

Je me suis imposé un régime si exact, qu'il faudra bien que j'aie de la santé pour cet hiver. Si je peux vous aller trouver à la Rivière, je vous avoue que je serai charmé que vous y restiez long-temps; mais, si je suis obligé de demeurer à Paris, je voudrais de tout mon cœur vous faire haïr la Rivière et vos beaux jardins. Les nouvelles ne sont pas grandes dans ce pays-ci. La mort du roi d'Espagne ne changera rien

que dans nos habillements. On dit que le deuil sera de trois mois. M. d'Autrei se meurt[1]; madame de Maillebois aussi; je suis sûr que vous ne vous en souciez guère.

68. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A LA RIVIÈRE BOURDET, PRÈS DE ROUEN.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai gardé le lit presque toujours. Je suis dans un état mille fois pire qu'après ma petite-vérole. J'avais besoin assurément d'être consolé par les assurances touchantes que vous me donnez de votre amitié dans vos deux dernières lettres. Puisque vous avez le courage de m'aimer dans l'état où je suis, je vous jure de ne passer qu'avec vous le reste de ma vie. Si j'ai de la santé, ne craignez point que j'en use comme les gens qui, ayant fait fortune, oublient ceux qui les ont assistés dans la pauvreté. Mes amis ne m'ont point abandonné; j'ai eu toujours un peu de compagnie; mais quelle différence de voir des gens qui, quoique amis, ne sont pourtant que des étrangers, ou d'être auprès de vous et de Thieriot, que je regarde comme ma famille! Il n'y a que vous pour qui j'aie de la confiance, et dont je sois sûr d'être véritablement aimé. Mes souffrances ont augmenté par la douleur que j'ai eue d'apprendre la maladie de M. Thieriot. A

[1] Henri Fabri de Moncault, comte d'Autrei, mort encore jeune, en 1730; père de Henri Fabri, comte d'Autrei, auquel est adressée la lettre du 6 septembre 1765. CL.

présent qu'il est rétabli, revenez avec lui au plus vite, je vous en conjure; vous me trouverez avec une gale horrible qui me couvre tout le corps. Jugez de l'envie que j'ai de vous voir, puisque j'ose vous en prier dans le bel état où me voilà. Où en serais-je, si je n'avais voulu avoir auprès de vous que le mérite d'une peau douce? Je suis bien réduit à ne faire plus de cas que des belles qualités de l'ame. Heureusement je vous connais assez de vertu et d'amitié pour souffrir encore un pauvre lépreux comme moi. Nous ne nous embrasserons point à votre retour; mais nos cœurs se parleront. Il me semble que j'ai de quoi vous parler pendant tout l'hiver. Si vous aimez les vers, je vous montrerai cet essai d'un nouveau chant dont M. d'Argenson vous a parlé. Vous verrez encore une nouvelle *Mariamne*. Je crois que c'est cette misérable qui m'a tué, et que je suis frappé de la lèpre pour avoir trop maltraité les Juifs. Adieu, ma chère et généreuse amie; c'est trop badiner pour un moribond; mais le plaisir de m'entretenir avec vous suspend pour un moment tous mes maux. Revenez, je vous en conjure; ce sera une belle action.

69. A M. THIERIOT.

26 septembre.

Ma santé ne me permet pas encore de vous aller trouver; je suis toujours à l'hôtel Bernières, et j'y vis dans la solitude et dans la souffrance; mais l'une et l'autre est adoucie par un travail modéré qui m'amuse et qui me console. La maladie ne m'a pas rendu

moins sensible à l'égard de mes amis ni moins attentif à leurs intérêts. J'ai engagé M. le duc de Richelieu à vous prendre pour son secrétaire dans son ambassade. Il avait envie d'avoir M. Champeaux [1], frère de M. de Pouilli; Destouches [2] même voulait faire avec lui le voyage; mais j'ai enfin déterminé son choix pour vous. Je lui ai dit que, ne pouvant le suivre si tôt à Vienne, je lui donnais la moitié de moi-même, et que l'autre suivrait bientôt. Si vous êtes sage, mon cher Thieriot, vous accepterez cette place qui, dans l'état où nous sommes, vous devient aussi nécessaire qu'elle est honorable. Vous n'êtes pas riche, et c'est bien peu de chose qu'une fortune fondée sur trois ou quatre actions de la compagnie des Indes. Je sais bien que ma fortune sera toujours la vôtre; mais je vous avertis que nos affaires de la chambre des comptes vont très mal, et que je cours risque de n'avoir rien du tout de la succession de mon père. Dans ces circonstances il ne faut pas que vous négligiez la place que mon amitié vous a ménagée. Quand elle ne vous servirait qu'à faire sans frais et avec des appointements le voyage du monde le plus agréable, et à vous faire connaître, à vous rendre capable d'affaires, et à développer vos talents, ne seriez-vous pas trop heureux? Ce poste peut conduire très aisément un homme d'esprit qui est sage à

[1] Lévesque de Champeaux (et non Champol), frère de Louis-Jean Lévesque de Pouilli, et de Lévesque de Burigni, avec lesquels Voltaire fut en correspondance. CL.

[2] Néricault, qui n'avait encore donné aucun de ses chefs-d'œuvre dramatiques, mais qui avait été chargé de plusieurs négociations diplomatiques. CL.

des emplois et à des places assez avantageuses. M. de Morville, qui a de l'amitié pour moi, peut faire quelque chose de vous. Le pis aller de tout cela serait de rester, après l'ambassade, avec M. de Richelieu, ou de revenir dans votre taudis, auprès du mien. D'ailleurs je compte vous aller trouver à Vienne l'automne prochaine; ainsi, au lieu de vous perdre, je ne fais, en vous mettant dans cette place, que m'approcher davantage de vous. Faites vos réflexions sur ce que je vous écris, et soyez prêt à venir vous présenter à M. de Richelieu et à M. de Morville, quand je vous le manderai. Si votre édition [1] est commencée, achevez-la au plus vite; si elle ne l'est pas, ne la commencez point. Il vaut mieux songer à votre fortune qu'à tout le reste. Adieu; je vous recommande vos intérêts; ayez-les à cœur autant que moi, et joignez l'étude de l'histoire d'Allemagne à celle de l'histoire universelle. Dites à madame de Bernières les choses les plus tendres de ma part. Dès que j'aurai fini le petit-lait, où je me suis mis, j'irai chez elle. Je fais plus de cas de son amitié que de celle de nos bégueules titrées de la cour, auxquelles je renonce de bon cœur pour jamais, par la faiblesse de mon estomac et par la force de ma raison.

70. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Octobre.

Vous allez probablement achever votre automne

[1] Thieriot, paresseux et parasite, ne donna pas l'édition des Œuvres de Chaulieu, et il refusa la place de secrétaire d'ambassade du duc de Richelieu. Cr.

sans Thieriot et sans moi. Voilà comme une maudite destinée dérange les sociétés les plus heureuses. Ce n'est pas assez que je sois éloigné de vous, il faut encore que je vous enlève mon substitut. Il ne tiendrait qu'à vous de revenir à la Saint-Martin, mais vos vergers vous font aisément oublier une créature aussi chétive que moi; et quand on a des arbres à planter, on ne se soucie guère d'un ami languissant.

Je suis très fâché que vous vous accoutumiez à vous passer de moi; je voudrais du moins être votre gazetier dans ce pays-ci, afin de ne vous être pas tout-à-fait inutile; mais malheureusement j'ai renoncé au monde, comme vous avez renoncé à moi. Tout ce que je sais, c'est que Dufresni est mort [1], et que madame de Mimeure s'est fait couper le sein. Dufresni est mort comme un poltron, et a sacrifié à Dieu cinq ou six comédies nouvelles, toutes propres à faire bâiller les saints du paradis. Madame de Mimeure a soutenu l'opération avec un courage d'amazone; je n'ai pu m'empêcher de l'aller voir dans cette cruelle occasion. Je crois qu'elle en reviendra, car elle n'est en rien changée : son humeur est toute la même. Je pourrai pour la même raison revenir aussi de ma maladie, car je vous jure que je ne suis point changé pour vous, et que vous êtes la seule personne pour qui je veuille vivre.

[1] Le 6 octobre 1724. Cl.

71. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES

A Paris, octobre.

Est-il possible que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis deux jours après le départ de Pignon? Elle ne contenait rien autre chose que ce que vous connaissez de moi, mes souffrances, et mon amitié. Je fais l'anniversaire de ma petite-vérole; je n'ai point encore été si mal, mais je suis tranquille, parceque j'ai pris mon parti; et peut-être ma tranquillité pourra me rendre la santé, que les agitations et les bouleversements de mon ame pourraient bien m'avoir ôtée. Il m'est arrivé des malheurs de toute espèce. La fortune ne me traite pas mieux que la nature; je souffre beaucoup de toutes façons; mais j'ai rassemblé toutes mes petites forces pour résister à mes maux. Ce n'est point dans le commerce du monde que j'ai cherché des consolations; ce n'est pas là qu'on les trouve; je ne les ai cherchées que chez moi; je supporte, dans votre maison, la solitude et la maladie, dans l'espérance de passer avec vous des jours tranquilles. Votre amitié me tiendra toujours lieu de tout le reste. Si mon goût décidait de ma conduite, je serais à la Rivière avec vous; mais je suis arrêté à Paris par Bosleduc, qui me médicamente; par Capron, qui me fait souffrir comme un damné tous les jours avec de l'essence de cannelle, et enfin par les intérêts de notre cher Thieriot, que j'ai plus à cœur que les miens. Il faut qu'il vous dise, et qu'il ne dise qu'à vous seule, qu'il ne tient qu'à lui d'être

un des secrétaires de l'ambassade de M. de Richelieu. J'ai oublié même de lui dire dans ma lettre qu'il n'aurait personne dans ce poste au-dessus de lui, et que par-là sa place en sera infiniment plus agréable. Vous savez sa fortune, elle ne peut pas lui donner de quoi exercer heureusement le talent de l'oisiveté. La mienne prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler. Il faut que Thieriot me donne cet exemple. Il ne peut rien faire de plus avantageux ni de plus honorable dans la situation où il se trouve, et il faut assurément que je regarde la chose comme un coup de partie, puisque je peux me résoudre à me priver de lui pour quelque temps. Cependant s'il peut s'en passer, s'il aime mieux vivre avec nous, je serai trop heureux, pourvu qu'il le soit : je ne cherche que son bonheur; c'est à lui de choisir. J'ai fait en cela ce que mon amitié m'a conseillé. Voilà comment j'en userai toute ma vie avec les personnes que j'aime, et, par conséquent, avec vous, pour qui j'aurai toujours l'attachement le plus sincère et le plus tendre.

72. A M. THIERIOT.

Octobre.

Quand je vous ai proposé la place de secrétaire dans l'ambassade de M. le duc de Richelieu, je vous ai proposé un emploi que je donnerais à mon fils, si j'en avais un, et que je prendrais pour moi, si mes occupations et ma santé ne m'en empêchaient pas.

J'aurais assurément regardé comme un grand avantage de pouvoir m'instruire des affaires sur le plus beau théâtre et dans la première cour de l'Europe. Cette place même est d'autant plus agréable qu'il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef; que vous auriez eu une relation nécessaire et suivie avec le ministre; et que, pour peu que vous eussiez été touché de l'ambition de vous instruire et de vous élever par votre mérite et par votre assiduité au travail le plus honorable et le plus digne d'un homme d'esprit, vous auriez été plus à portée qu'un autre de prétendre aux postes qui sont d'ordinaire la récompense de ces emplois. M. Dubourg, ci-devant secrétaire du comte de Luc (et à ses gages), est maintenant chargé, à Vienne, des affaires de la cour de France, avec huit mille livres d'appointements. Si vous aviez voulu, j'ose vous répondre qu'une pareille fortune vous était assurée. Quant aux gages, qui vous révoltent si fort, et pourtant si mal à propos, vous auriez pu n'en point prendre; et, puisque vous pouvez vous passer de secours dans la maison de M. de Bernières, vous l'auriez pu encore plus aisément dans la maison de l'ambassadeur de France, et peut-être n'auriez-vous point rougi de recevoir de la main de celui qui représente le roi des présents qui eussent mieux valu que des appointements.

Vous avez refusé l'emploi le plus honnête et le plus utile qui se présentera jamais pour vous. Je suppose que vous n'avez fait ce refus qu'après y avoir mûrement réfléchi, et que vous êtes sûr de ne vous en point repentir le reste de votre vie. Si c'est ma-

dame de Bernières qui vous y a porté, elle vous a donné un très méchant conseil; si vous avez craint effectivement, comme vous le dites, de vous constituer domestique de grand seigneur, cela n'est pas tolérable. Quelle fortune avez-vous donc faite depuis le temps où le comble de vos desirs était d'être ou secrétaire du duc de Richelieu, qui n'était point ambassadeur, ou commis des Pâris? En bonne foi, y a-t-il aucun de vos frères qui ne regardât comme une très grande fortune le poste que vous dédaignez?

Ce que je vous écris ici est pour vous faire voir l'énormité de votre tort, et non pour vous faire changer de sentiments. Il fallait sentir l'avantage qu'on vous offrait; il fallait l'accepter avidement, et vous y consacrer tout entier, ou ne le point accepter du tout. Si vous le fesiez avec regret, vous le feriez mal; et, au lieu des agréments infinis que vous y pourriez espérer, vous n'y trouveriez que des dégoûts et point de fortune. N'y pensons donc plus, et préférez la pauvreté et l'oisiveté à une fortune très honnête et à un poste envié de tant de gens de lettres, et que je ne céderais à personne qu'à vous, si je pouvais l'occuper. Un jour viendra bien sûrement que vous en aurez des regrets, car vos idées se rectifieront, et vous penserez plus solidement que vous ne faites. Toutes les raisons que vous m'avez apportées vous paraîtront un jour bien frivoles, et, entre autres, ce que vous me dites qu'il faudrait dépenser en habits et en parures vos appointements. Vous ignorez que, dans toutes les cours, un secrétaire est toujours modestement vêtu, s'il est sage, et qu'à la cour de

l'empereur il ne faut qu'un gros drap rouge, avec des boutonnières noires; que c'est ainsi que l'empereur est habillé, et que d'ailleurs on fait plus avec cent pistoles à Vienne qu'avec quatre cents à Paris. En un mot, je ne vous en parlerai plus; j'ai fait mon devoir comme je le ferai toute ma vie avec mes amis. Ne songeons plus, mon pauvre Thieriot, qu'à fournir ensemble tranquillement notre carrière philosophique.

Mandez-moi comment va l'édition de l'abbé de Chaulieu, que vous préférez au secrétariat de l'ambassade de Vienne, et n'éloignez pas pourtant de votre esprit toutes les idées d'affaire étrangère au point de ne me pas faire de réponse sur le nom et la demeure du copiste qui a transcrit *Mariamne*, et qui ne refusera peut-être pas d'écrire pour M. le duc de Richelieu. Enfin, si l'amitié que vous avez pour moi, et que je mérite, est une des raisons qui vous font préférer Paris à Vienne, revenez donc au plus tôt retrouver votre ami. Engagez madame de Bernières à revenir à la Saint-Martin; vous retrouverez un nouveau chant[1] de *Henri IV*, que M. de Maisons trouve le plus beau de tous; une *Mariamne* toute changée, et quelques autres ouvrages qui vous attendent. Ma santé ne me permet pas d'aller à la Rivière; sans cela je serais assurément avec vous. Je vous gronderais bien sur l'ambassade de Vienne; mais plus je vous verrais, plus je serais charmé dans le fond de mon cœur de n'être point éloigné d'un ami comme vous.

[1] Formant aujourd'hui le sixième chant. B.

73. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Octobre.

Je suis bien charmé de toutes les marques d'amitié que vous me donnez dans votre lettre, mais nullement des raisons que vous avez apportées pour empêcher notre ami de faire la fortune la plus honnête où puisse prétendre un homme de lettres et un homme d'esprit. Je consentais à le perdre quelque temps pour lui assurer une fortune le reste de sa vie. Si je n'avais écouté que mon plaisir, je n'aurais songé qu'à retenir Thieriot avec nous; mais l'amitié doit avoir des vues plus étendues, et je tiens que non seulement il faut vivre avec nos amis, mais qu'il faut, autant qu'on le peut, les mettre en état de vivre heureux, même sans nous; mais surtout il ne faut point les faire tomber dans des ridicules. C'est rendre un bien mauvais service à Thieriot que de le laisser imaginer un moment qu'il y ait du déshonneur à lui à être secrétaire de M. le duc de Richelieu, dans son ambassade. Je serai long-temps fâché qu'il ait refusé la plus belle occasion de faire fortune qui se présentera jamais pour lui; mais je ne le serais pas moins, si c'était par une vanité mal entendue, et hors de toute bienséance, qu'il perdît des choses solides. Je me flatte que vos bontés pour lui le dédommageront de ce qu'il veut perdre; mais qu'il songe bien sérieusement qu'il doit mener la véritable vie d'un homme de lettres; qu'il n'y a pour lui que ce parti, et qu'il serait bien peu digne de l'estime et de l'amitié des honnêtes gens, s'il man-

quait sa fortune pour être un homme inutile. Je lui écris sur cela une longue lettre que je mets dans votre paquet : du moins il n'aura pas à me reprocher de ne lui avoir pas dit la vérité.

Je voudrais, de tout mon cœur, être avec vous; vous n'en doutez pas; il faut même que je sois dans un bien misérable état pour ne vous pas aller trouver. Je me suis mis entre les mains de Bosleduc, qui, à ce que j'espère, me guérira du mal que les eaux de Forges m'ont fait. J'en ai encore pour une quinzaine de jours. Si ma santé est bien rétablie dans ce temps-là, j'irai vous trouver; mais si je suis condamné à rester à Paris, aurez-vous bien la cruauté de rester chez vous le mois de décembre, et de donner la préférence aux neiges de Normandie sur votre ami Voltaire?

74. A M. THIERIOT.

Octobre.

Mon amitié, moins prudente peut-être que vous ne dites, mais plus tendre que vous ne pensez, m'engagea, il y a plus de quinze jours, à vous proposer à M. de Richelieu pour secrétaire dans son ambassade. Je vous en écrivis sur-le-champ, et vous me répondîtes, avec assez de sécheresse, que vous n'étiez pas fait pour être domestique de grand seigneur. Sur cette réponse je ne songeai plus à vous faire une fortune si honteuse, et je ne m'occupai plus que du plaisir de vous voir à Paris, le peu de temps que j'y serai cette année. Je jetai en même temps les yeux d'un autre côté pour le choix d'un secrétaire dans

l'ambassade de M. le duc de Richelieu. Plusieurs personnes se sont présentées; l'abbé Desfontaines[1], l'abbé Mac-Carthy[2], enviaient ce poste, mais ni l'un ni l'autre ne convenaient, pour des raisons qu'ils ont senties eux-mêmes. L'abbé Desfontaines me présenta M. Davou, son ami, pour cette place: il me répondit de sa probité. Davou me parut avoir de l'esprit. Je lui promis la place de la part de M. de Richelieu, qui m'avait laissé la carte blanche, et je dis à M. de Richelieu que vous aviez trop de défiance de vous-même et trop peu de connaissance des affaires pour oser vous charger de cet emploi. Alors je vous écrivis une assez longue lettre dans laquelle je voulais me justifier auprès de vous de la proposition que vous aviez trouvée si ridicule, et dans laquelle je vous fesais sentir les avantages que vous méprisiez. Aujourd'hui je suis bien étonné de recevoir de vous une lettre par laquelle vous acceptez ce que vous aviez refusé, et me reprochez de m'être mal expliqué. Je vais donc tâcher de m'expliquer mieux, et vous rendre un compte exact des fonctions de l'emploi que je voulais sottement vous donner, des espérances que vous y pouviez avoir, et de mes démarches depuis votre dernière lettre. Il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef. Monsieur l'ambassadeur n'a, pour l'aider dans son ministère, que l'abbé de Saint-Remi,

[1] Pierre-François Guyot Desfontaines, né à Rouen, en 1685, mort en 1745: voyez tome XXXVII, p. 545; tome XXXVIII, p. 296, 299. B.

[2] Irlandais, fils d'un chirurgien de Nantes. Il escroqua de l'argent à Voltaire, et s'en alla à Constantinople où il fut circoncis, et même empalé. Voyez la lettre du 2 décembre 1734, à Berger. Cl.

qui est un bœuf, et sur lequel il ne compte nullement; un nommé Guiri, qui n'est qu'un valet, et un nommé Bussi, qui n'est qu'un petit garçon. Un homme d'esprit, qui serait le quatrième secrétaire, aurait sans doute toute la confiance et tout le secret de l'ambassadeur.

Si l'homme qu'on demande veut des appointements, il en aura; s'il n'en veut point, il aura mieux, et il en sera plus considéré; s'il est habile et sage, il se rendra aisément le maître des affaires sous un ambassadeur jeune, amoureux de son plaisir, inappliqué, et qui se dégoûtera aisément d'un travail journalier. Pour peu que l'ambassadeur fasse un voyage à la cour de France, ce secrétaire restera sûrement chargé des affaires; en un mot, s'il plaît à l'ambassadeur, et s'il a du mérite, sa fortune est assurée.

Son pis aller sera d'avoir fait un voyage dans lequel il se sera instruit, et dont il reviendra avec de l'argent et de la considération. Voilà quel est le poste que je vous destinais, ne pouvant pas vous croire assez insensé pour refuser ce qui fait l'objet de l'ambition de tant de personnes, et ce que je prendrais pour moi de tout mon cœur.

La première de vos lettres qui m'apprit cet étrange refus me donna une vraie douleur; la seconde, dans laquelle vous me dites que vous êtes prêt[1] d'accepter, m'a mis dans un embarras très grand; car j'avais déjà proposé M. Davou. Voici de quelle manière je me suis conduit. J'ai détaché de votre lettre deux pages qui sont écrites avec beaucoup d'esprit; j'ai pris la

[1] Voyez ma note, tome XX, page 116. B.

liberté d'y rayer quelques lignes, et je les ai lues ce matin à M. le duc de Richelieu, qui est venu chez moi: il a été charmé de votre style, qui est net et simple, et encore plus de la défiance où vous êtes de vous-même, d'autant plus estimable qu'elle est moins fondée. J'ai saisi ce moment pour lui faire sentir de quelle ressource et de quel agrément vous seriez pour lui à Vienne. Je lui ai inspiré un desir très vif de vous avoir auprès de lui. Il m'a promis de vous considérer comme vous le méritez, et de faire votre fortune, bien sûr qu'il fera pour moi tout ce qu'il fera pour vous. Il est aussi dans la résolution de prendre M. Davou. Je ne sais si ce sera un rival ou un ami que vous aurez. Mandez-moi si vous le connaissez. Je voudrais bien que vous ne partageassiez avec personne la confiance que M. de Richelieu vous destine; mais je voudrais bien aussi ne point manquer à ma parole.

Voilà l'état où sont les choses. Si vous pensez à vos intérêts autant que moi, si vous êtes sage, si vous sentez la conséquence de la situation où vous êtes; en un mot, si vous allez à Vienne, il faut revenir au plus tôt à Paris, et vous mettre au fait des traités de paix. M. le duc de Richelieu m'a chargé de vous dire qu'il n'était pas plus instruit des affaires que vous, quand il fut nommé ambassadeur; et je vous réponds qu'en un mois de temps vous en saurez plus que lui. Il est d'ailleurs très important que vous soyez ici quand M. l'ambassadeur aura ses instructions, de peur que les communiquant à un autre, il ne s'accoutume à porter ailleurs la confiance que je veux qu'il vous donne tout entière. Tout dépend des commencements.

Il faut, outre cela, que vous mettiez ordre à vos affaires; et, si vos intérêts ne passaient pas toujours devant les miens, j'ajouterais que je veux passer quelque temps avec vous, puisque je serai huit mois entiers sans vous voir. Je vous conseille ou de vendre le manuscrit de l'abbé de Chaulieu, ou d'abandonner ce projet. Vous savez que les petites affaires sont des victimes qu'il faut toujours sacrifier aux grandes vues.

Enfin c'est à vous à vous décider. J'ai fait pour vous ce que je ferais pour mon frère, pour mon fils, pour moi-même. Vous m'êtes aussi cher que tout cela. Le chemin de la fortune vous est ouvert; votre pis aller sera de revenir partager mon appartement, ma fortune, et mon cœur.

Tout vous est bien clairement expliqué; c'est à vous à prendre votre parti. Voilà le dernier mot que je vous en dirai.

75. A M. THIERIOT,

A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Octobre.

Vous m'avez causé un peu d'embarras par vos irrésolutions. Vous m'avez fait donner deux ou trois paroles différentes à M. de Richelieu, qui a cru que je l'ai voulu jouer. Je vous pardonne tout cela de bon cœur, puisque vous demeurez avec nous. Je fesais trop de violence à mes sentiments, lorsque je voulais m'arracher de vous pour faire votre fortune. Votre bonheur m'aurait coûté le mien; mais je m'y étais résolu malgré moi, parceque je penserai toute ma vie qu'il faut s'oublier soi-même pour songer aux

intérêts de ses amis. Si le même principe d'amitié, qui me forçait à vous faire aller à Vienne, vous empêche d'y aller, et si, avec cela, vous êtes content de votre destinée, je suis assez heureux, et je n'ai plus rien à desirer que de la santé. On me fait espérer qu'après l'anniversaire de ma petite-vérole, je me porterai bien; mais, en attendant, je suis plus mal que je n'ai jamais été. Il m'est impossible de sortir de Paris dans l'état où je suis. Je passe ma vie dans mon petit appartement; j'y suis presque toujours seul, j'y adoucis mes maux par un travail qui m'amuse sans me fatiguer, et par la patience avec laquelle je souffre. Je fis l'effort, ces jours passés, d'aller à la comédie du *Passé*, du *Présent*, et de *l'Avenir*[1]; c'est Legrand qui en est l'auteur. Cela ne vaut pas le diable; mais cela réussira, parcequ'il y a des danses et de petits enfants. Jamais la comédie n'a été si à la mode. Le public se divertit autant de la petite troupe qui est restée à Paris, que le roi s'ennuie de la grande qui est à Fontainebleau.

Dites un peu à madame de Bernières qu'elle devrait bien m'écrire. Je sais qu'on peut se lasser à la fin d'avoir un ami comme moi, qu'il faut toujours consoler. On se dégoûte insensiblement des malheureux. Je ne serai donc point surpris quand, à la longue, l'amitié de madame de Bernières s'affaiblira pour moi; mais dites-lui que je lui suis plus attaché qu'un homme plus sain que moi ne le peut être, et que je lui promets pour cet hiver de la santé et de la gaîté.

[1] *Le Triomphe du Temps*, comédie en trois actes, représentée, pour la première fois, le 18 octobre 1724. Legrand, quelques mois auparavant, avait donné *le Mauvais ménage*, parodie de *Mariamne*. Ct.

Il n'y a nulles nouvelles ici; mais à la Saint-Martin je crois qu'on saura de mes nouvelles dans Paris.

76. A MADAME DE BERNIÈRES,

A LA RIVIÈRE, PRÈS DE ROUEN.

De Paris, novembre.

Je viens de recevoir votre lettre dans le temps que je me plaignais à Thieriot de votre silence. Il faut que vous aimiez bien à faire des reproches, pour me gronder d'avoir été rendre une visite à une pauvre mourante qui m'en avait fait prier par ses parents. Vous êtes une mauvaise chrétienne de ne pas vouloir que les gens se raccommodent à l'agonie. Je vous assure qu'Étéocle aurait été voir Polynice, si on lui avait fait l'opération du cancer. Cette démarche très chrétienne ne m'engagera point à revivre avec madame de Mimeure[1]; ce n'est qu'un petit devoir dont je me suis acquitté en passant. Vous prenez encore bien mal votre temps pour vous plaindre de mes longues absences. Si vous saviez l'état où je suis, assurément ce serait moi que vous plaindriez. Je ne suis à Paris que parceque je ne suis pas en état de me faire transporter chez vous à votre campagne. Je passe ma vie dans des souffrances continuelles, et n'ai ici aucune commodité. Je n'espère pas même la fin de mes maux, et je n'envisage pour le reste de ma vie qu'un tissu de douleurs qui ne sera adouci que par ma patience

[1] Voyez la lettre 70. Il parait que, depuis sa liaison avec madame de Bernières, Voltaire s'était brouillé avec madame de Mimeure. B.

à les supporter, et par votre amitié, qui en diminuera toujours l'amertume. Sans cette amitié, que vous m'avez toujours témoignée, je ne serais pas à présent dans votre maison; j'aurais renoncé à vous comme à tout le monde, et j'aurais été enfermer les chagrins dont je suis accablé dans une retraite, qui est la seule chose qui convienne aux malheureux; mais j'ai été retenu par mon tendre attachement pour vous. J'ai toujours éprouvé que c'est dans les temps où j'ai souffert le plus que vous m'avez marqué plus de bonté, et j'ai osé croire que vous ne vous lasseriez pas de mes malheurs. Il n'y a personne qui ne soit fatigué, à la longue, du commerce d'un malade. Je suis bien honteux de n'avoir à vous offrir que des jours si tristes, et de n'apporter dans votre société que de la douleur et de l'abattement; mais je vous estime assez pour ne vous point fuir dans un pareil état, et je compte passer avec vous le reste de ma vie, parceque je m'imagine que vous aurez la générosité de m'aimer avec un mauvais estomac et un esprit abattu par la maladie, comme si j'avais encore le don de digérer et de penser. Je suis charmé que Thieriot nous donne la préférence sur l'ambassade; je sens que son amitié et son commerce me sont nécessaires: c'était avec bien de la douleur que je me séparais de lui; cependant je serais très affligé s'il avait manqué sa fortune. Tout le monde le blâme ici de son refus; pour moi, je l'en aime davantage; mais j'ai toujours quelques remords de ce qu'il a négligé à ce point ses intérêts.

Vous savez que M. de Morville est chevalier de la

Toison. Il y avait long-temps que le roi d'Espagne lui avait promis cette faveur. Je viens d'être témoin d'une fortune plus singulière, quoique dans un genre fort différent. La petite Livri, qui avait cinq billets à la loterie des Indes, vient de gagner trois lots[1], qui valent dix mille livres de rente, ce qui la rend plus heureuse que tous les chevaliers de la Toison.

La petite Le Couvreur réussit à Fontainebleau comme à Paris. Elle se souvient de vous dans sa gloire, et me prie de vous assurer de ses respects. Adieu; je n'ai plus la force d'écrire.

77. A M. DE CIDEVILLE,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROUEN.

A quel misérable état faut-il que je sois réduit de ne pouvoir répondre que de méchante prose aux vers charmants que vous m'avez envoyés? Les souffrances dont je suis accablé ne me donnent pas un moment de relâche, et à peine ai-je la force de vous écrire. *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*[2]. Vous me prenez à votre avantage, mon cher Cideville; mais si jamais j'ai de la santé, je vous réponds que vous aurez des épîtres en vers à votre tour. L'amitié et l'estime me les dicteront, et me tiendront lieu du peu de génie poétique que j'avais autrefois, et qui m'a

[1] Julie de Livry: voyez, tome XIII, une note de l'*Épître connue sous le nom des* vous *et des* lu. B.

[2] Pensée de saint Augustin souvent employée par Voltaire. Voyez ci-après la lettre 241; et tome XI, les vers 169-70 du chant V de *la Pucelle*. B.

quitté pour aller vous trouver. Adieu, mon cher ami; feu ma muse salue très humblement la vôtre, qui se porte à merveille. Pardonnez à la maladie si je vous écris si peu de chose, et si je vous exprime si mal la tendre amitié que j'ai pour vous. Je salue les bonnes gens qui voudront se souvenir de moi. VOLTAIRE.

78. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce lundi au soir, juin.

Je vins hier à Paris, madame, et je vis le ballet des *Éléments*, qui me parut bien joli. L'auteur[1] est indigne d'avoir fait un ouvrage si aimable. Je compte apporter une nouvelle lettre de cachet qui rendra la liberté à notre pauvre abbé Desfontaines. Je verrai samedi *Mariamne* avec vous, et je vous suivrai à la Rivière. Tous ces projets-là sont bien agréables pour moi, s'ils vous font quelque plaisir.

Je suis d'ailleurs assez content de mon voyage de Versailles; et, sans votre absence et quelques indigestions, je serais plus heureux qu'à moi n'appartient. J'apprends que vous n'avez jamais eu tant de santé. Vous auriez bien dû me faire le plaisir de me l'apprendre. Mes respects à M. de Bernières. Ayez la bonté de faire tenir à l'abbé Desfontaines la lettre[2] que je lui écris.

J'embrasse notre ami Thieriot.

[1] Roi, cité plus haut, lettre 52. Cr.
[2] Elle n'a pas été recueillie. Cr.

79. A M. THIERIOT,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Paris, 25 juin.

J'ai toujours bien de l'amitié pour vous, grande aversion pour les tracasseries, et beaucoup d'envie d'aller jouir de la tranquillité chez madame de Bernières; mais je n'y veux aller qu'en cas que je sois sûr d'être un peu desiré. Je ferais mille lieues pour aller la voir, si elle a toujours la même amitié pour moi; mais je ne ferais pas un stade, si son amitié est diminuée d'un grain. Je devine que le chevalier Des Alleurs[1] est à la Rivière, et que vous y passez une vie bien douce. Je ne sais si M. de Bernières se dispose à partir : il n'entend pas parler de moi, ni moi de lui. Nous ne nous rencontrons pas plus que s'il demeurait au Marais, et moi aux Incurables. Je saurai probablement de ses nouvelles par madame de Bernières. Mandez-moi comment elle se porte, si elle est bien gourmande, si Silva lui a envoyé son ordonnance, si elle est bien enchantée du chevalier Des Alleurs, si ledit chevalier, toujours bien sain, bien dormant, et bien....., se dit toujours malade; enfin si on veut me

[1] Roland Puchot Des Alleurs, connu d'abord sous le titre de chevalier, et ensuite sous celui de comte. Après avoir servi comme capitaine dans le régiment des Gardes-françaises, il fut nommé envoyé extraordinaire en Pologne, en 1741, et ambassadeur à Constantinople, où il mourut, à la fin de 1754, ou en janvier 1755. C'est à lui qu'est adressée la lettre du 26 novembre 1738. Il avait un frère que Voltaire, dans cette même lettre, appelle *philosophe mondain*. CL.

souffrir dans l'ermitage. Je ne sais aucune nouvelle, ni ne m'en soucie; j'attends des vôtres, et vous embrasse de tout mon cœur.

80. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce mercredi, 27 juin.

Je sors de chez Silva, à qui j'ai envoyé quatre fois inutilement demander votre ordonnance; il m'a paru aussi difficile d'en avoir une de médecin que du roi. Enfin Silva vient de me dire que les morceaux d'une boule de fer étaient aussi bons que la boule en entier. Mais, pour moi, je puis vous assurer que le régime vaut mieux que toutes les boules de fer du monde. Je ne me sers plus que de ce remède, et je m'en trouve si bien, que je serais déjà chez vous par le coche, ou par les batelets, sans la lettre que M. Thieriot m'a écrite. Il m'a mandé que vous et lui seriez fort aises de me recevoir, mais qu'il ne me conseillait pas de venir sans avoir auparavant donné de l'argent[1] à M. de Bernières. Je n'ai jamais plus vivement senti ma pauvreté qu'en lisant cette lettre. Je voudrais avoir beaucoup d'argent à lui donner; car on ne peut payer trop cher le plaisir et la douceur de vivre avec vous. J'envie bien la destinée de M. Des Alleurs, qui a porté à la Rivière-Bourdet son indifférence et ses agréments. Je m'imagine que vous avez volontiers oublié tout le monde dans votre charmante solitude, et que qui vous manderait des nouvelles de ce pays-ci,

[1] Voyez tome XXXVIII, p. 316 et 349. B.

fût-ce des nouvelles de votre mari, vous importunerait beaucoup.

Je ne sais autre chose que le risque où le roi Stanislas a été d'être empoisonné. On a arrêté l'empoisonneur, et on attend de jour en jour des éclaircissements sur cette aventure. Les dames du palais partiront, je crois, le 10 pour aller chercher leur reine[1]. Je crois M. de Luxembourg parti pour Rouen. Voilà tout ce que je sais. Tout le monde dit dans Paris que je suis dévot et brouillé avec vous, et cela parceque je ne suis point à la Rivière, et que je suis souvent chez la femme au miracle[2] du faubourg Saint-Antoine. Le vrai pourtant est que je vous aime de tout mon cœur, comme vous m'aimiez autrefois, et que je n'aime Dieu que très médiocrement, dont je suis très honteux.

Je ne sais point du tout si M. de Bernières ira vous voir, et vous savez si j'y dois aller. Mandez-moi ce que vous souhaitez; ce sont vos intentions qui règlent mes desirs. Adieu : soit à la Rivière, soit à Paris, je vous suis attaché pour toujours, avec la tendresse la plus vive.

81. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

2 juillet.

Me voici donc prisonnier dans le camp ennemi, faute d'avoir de quoi payer ma rançon pour aller à

[1] Marie Leczinska, fille du roi de Pologne Stanislas, mariée à Louis XV, le 5 septembre 1725. On avait voulu faire périr son père avec du tabac empoisonné. Cz.

[2] Voyez tome XX, page 437. B.

la Rivière, que j'avais appelée ma patrie. En vérité je ne m'attendais pas que jamais votre amitié pût souffrir que l'on mît de pareilles conditions dans le commerce. J'arrive de Maisons, où j'ai enfin la hardiesse de retourner. Je comptais de là aller à la Rivière, et passer le mois de juillet avec vous. Je me fesais un plaisir d'aller jouir auprès de vous de la santé qui m'est enfin rendue. Vous ne m'avez vu que malade et languissant. J'étais honteux de ne vous avoir donné jusqu'à présent que des jours si tristes, et je me hâtais de vous aller offrir les prémices de ma santé. J'ai retrouvé ma gaîté, et je vous l'apportais; vous l'auriez augmentée encore. Je me figurais que j'allais passer des journées délicieuses. M. de Bernières même pourrait bien ne pas venir à la Rivière sitôt. En vérité, je suis plus fait pour vivre avec vous que lui, et surtout à la campagne; mais la fortune arrange les choses tout de travers. Je ne veux pourtant pas que notre amitié dépende d'elle : pour moi, il me semble que je vous aimerai de tout mon cœur, malgré toutes les guenilles qui nous séparent, et malgré vous-même. J'apprends, en arrivant à Paris, que d'Entragues[1] vient de s'enfuir en Hollande; c'est une affaire bien singulière, et qui fait bien du bruit. On parle de madame de Prie, de traitants, de quatorze cent mille francs, de signatures; mais on prétend qu'on va le faire revenir pour tenir le biribi. La reine d'Espagne et madame de Beaujolais arrivèrent avant-hier[2]. La

[1] Probablement George d'Entragues ou d'Entraigues, duc de Phalaris, mari de la duchesse de ce nom. CL.

[2] Le 30 juin. B.

reine d'Espagne vit à Vincennes à l'espagnole, et madame de Beaujolais vivra au Palais-Royal à la française, et peut-être à la d'Orléans. Les dames du palais partent le 18. Voilà les nouvelles publiques. Les particulières sont que madame d'Egmont partage avec madame de Prie les faveurs du premier ministre, sans partager le ministère. On dit aussi que vous n'avez plus d'amitié pour moi, mais je n'en crois rien. Je me soucie très peu du reste. Je vous aime de tout mon cœur, et vous prie instamment de m'écrire souvent. Mandez-moi si vous vous portez bien, si la boule de fer vous fait digérer, si vous devenez bien savante; pour moi, j'ai presque fini mon poëme [1]; j'ai achevé la comédie de *l'Indiscret;* je n'ai plus d'autre affaire que celle de mon plaisir; et, par conséquent, je serais à la Rivière, si vous étiez encore pour moi ce que vous avez été.

82. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Paris, ce 23 juillet.

Depuis que je ne vous ai écrit, une foule d'affaires m'est survenue. La moindre est le procès que je renouvelle contre le testament de mon père. Les peines que je me donne tous les jours m'ont bientôt ôté le peu de santé que l'espérance de vous voir m'avait rendu. Je mène ici une vie de damné; tandis que Thieriot et vous vous avez l'air d'être dans les limbes, à votre campagne. Il n'y a plus d'apparence que je revoie la Rivière-Bourdet. Voilà qui est fait; il n'y a

[1] *La Henriade.*

point de repos pour moi jusqu'à l'impression de *Henri IV*. Je ne vous dirai point combien la situation où je me trouve est douloureuse. Vous n'êtes pas assez fâchée de vivre sans moi, pour que je vous montre toute mon affliction. Je vous prie seulement de me rendre un petit service dans votre ville de Rouen. Un de vos coquins d'imprimeurs a imprimé, depuis peu, *Mariamne;* j'en ai un exemplaire entre les mains. Si, par le moyen de M. Thieriot, je pouvais savoir quel est l'imprimeur qui m'a joué ce tour, j'en ferais incessamment saisir les exemplaires. Il peut mieux que personne être informé de cela. Je ne lui écris point pour l'en prier; car je compte que c'est tout un d'écrire à vous ou à lui; et d'ailleurs, en vérité, je n'ai pas un moment de temps. Qu'il me pardonne donc ma négligence, et qu'il ait la bonté, quand il ira à Rouen, de dénicher un peu le faquin qui a donné ma *Mariamne*. Elle est pleine de fautes grossières et de vers qui ne sont point de moi; j'en suis dans une colère de père qui voit ses enfants maltraités, et cela m'oblige de faire imprimer ma *Mariamne* plus tôt que je ne l'avais résolu, et dans un temps très peu favorable. Il pleut des vers à Paris. M. de La Motte veut absolument faire jouer son *OEdipe*[1]; M. de Fontenelle fait des comédies tous les jours. Tout le monde fait des poëmes épiques; j'ai mis les poëmes à la mode, comme Langlée y avait mis les falbalas. Si vous voulez des nouvelles, messieurs du clergé refusent de payer le cinquantième, et je m'imagine que, sur cela, la noblesse et le tiers-état pourront bien penser de

[1] Voyez tome II, page 52, la note *a*. B.

même. Les dames du palais partent demain, à l'exception de madame la maréchale de Villars, qui est retenue par une perte de sang. Madame de Prie [1] a pris les devants avec madame de Tallard, et, avant de partir, m'a donné un ordre pour le concierge de sa maison de Fontainebleau, où j'ai un appartement cet automne. Je verrai le mariage de la reine; je ferai des vers pour elle [2], si elle en vaut la peine. J'en ferais plus volontiers pour vous, si vous m'aimiez. Voilà le papier qui me manque. Adieu; je vous aime de tout mon cœur.

83. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Paris, à la comédie, ce 20 août.

Depuis un mois entier, je suis entouré de procureurs, de charlatans, d'imprimeurs, et de comédiens. J'ai voulu tous les jours vous écrire, et n'en ai pas encore trouvé le moment. Je me réfugie actuellement dans une loge de comédienne pour me livrer au plaisir de m'entretenir avec vous, pendant qu'on joue *Mariamne* et *l'Indiscret* pour la seconde fois. Cette petite pièce fut représentée avant-hier samedi avec assez de succès; mais il me parut que les loges étaient encore plus contentes que le parterre. Dancourt et Legrand ont accoutumé le parterre au bas comique et aux grossièretés, et insensiblement le public s'est formé le préjugé que de petites pièces en un acte doivent être

[1] Voyez ma note, tome XXII, page 308. B.

[2] Voyez, tome XIII, l'*Épître à la Reine, en lui envoyant la tragédie de Mariamne*. B.

des farces pleines d'ordures, et non pas des comédies nobles où les mœurs soient respectées. Le peuple n'est pas content quand on ne fait rire que l'esprit; il faut le faire rire tout haut, et il est difficile de le réduire à aimer mieux des plaisanteries fines que des équivoques fades, et à préférer Versailles à la rue Saint-Denis. *Mariamne* est enfin imprimée de ma façon, après trois éditions subreptices qui en ont paru coup sur coup.

Au reste, ne croyez pas que je me borne dans Paris à faire jouer des tragédies et des comédies. Je sers Dieu et le diable tout à-la-fois assez passablement. J'ai dans le monde un petit vernis de dévotion que le miracle du faubourg Saint-Antoine m'a donné. La femme au miracle est venue ce matin dans ma chambre. Voyez-vous quel honneur je fais à votre maison, et en quelle odeur de sainteté nous allons être? M. le cardinal de Noailles a fait un beau mandement, à l'occasion du miracle; et, pour comble ou d'honneur ou de ridicule, je suis cité dans ce mandement [1]. On m'a invité, en cérémonie, à assister au *Te Deum* qui sera chanté à Notre-Dame, en action de graces de la guérison de madame Lafosse. M. l'abbé Couet [2], grand-vicaire de son éminence, m'a envoyé aujourd'hui le mandement. Je lui ai envoyé une *Mariamne*, avec ces petits vers-ci :

Vous m'envoyez un mandement,
Recevez une tragédie,

[1] Dans son *Voyage littéraire*, page 160, Jordan raconte que Voltaire est cité dans ce mandement sans y être nommé : il n'y est que désigné. B.

[2] Voyez, tome XLIII, une de mes notes sur le *Dîner du comte de Boulainvilliers*. B.

Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie.

Ah! ma chère présidente, qu'avec tout cela je suis quelquefois de mauvaise humeur de me trouver seul dans ma chambre, et de sentir que vous êtes à trente lieues de moi! Vous devez être dans le pays de Cocagne. M. l'abbé d'Amfreville, avec son ventre de prélat et son visage de chérubin, ne ressemble pas mal au *Roi de Cocagne*[1]. Je m'imagine que vous faites des soupers charmants; que l'imagination vive et féconde de madame du Deffand[2], et celle de M. l'abbé d'Amfreville, en donnent à notre ami Thieriot, et qu'enfin tous vos moments sont délicieux. M. le chevalier Des Alleurs est-il encore avec vous? Il m'avait dit qu'il y resterait tant qu'il y trouverait du plaisir : je juge qu'il y demeurera long-temps.

Adieu; je pars incessamment pour Fontainebleau; conservez-moi toujours bien de l'amitié. Adieu, adieu.

84. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Versailles, septembre.

Hier, à dix heures et demie, le roi déclara qu'il épousait la princesse de Pologne, et en parut très content. Il donna son pied à baiser à M. d'Épernon[3],

[1] Comédie de Legrand, jouée en 1718. B.

[2] Marie de Vichi Champ-Rond, ou Chamrond, marquise du Deffand, née en 1697, morte le 24 septembre 1780. Cl.

[3] Louis de Pardaillan de Gondrin, d'abord duc d'Épernon et ensuite duc d'Antin, né en 1707, mort en 1743; fils de madame de Gondrin à qui Voltaire adressa une épître en 1716. Cl.

et son cu à M. de Maurepas, et reçut les compliments de toute sa cour, qu'il mouille tous les jours à la chasse, par la pluie la plus horrible. Il va partir, dans le moment, pour Rambouillet, et épousera mademoiselle Leczinska à Chantilli. Tout le monde fait ici sa cour à madame de Besenval [1], qui est un peu parente de la reine. Cette dame, qui a de l'esprit, reçoit avec beaucoup de modestie les marques de bassesse qu'on lui donne. Je la vis hier chez M. le maréchal de Villars. On lui demanda à quel degré elle était parente de la reine; elle répondit que les reines n'avaient point de parents. Les noces de Louis XV font tort au pauvre Voltaire. On ne parle de payer aucune pension, ni même de les conserver; mais, en récompense, on va créer un nouvel impôt pour avoir de quoi acheter des dentelles et des étoffes pour la demoiselle Leczinska. Ceci ressemble au mariage du soleil, qui fesait murmurer les grenouilles [2]. Il n'y a que trois jours que je suis à Versailles, et je voudrais déjà en être dehors. La Rivière-Bourdet me plaira plus que Trianon et Marli, et je ne veux dorénavant d'autre cour que la vôtre. Mandez-moi des nouvelles de votre santé. Digérez-vous bien? allez-vous souvent aux spectacles? avez-vous fait dire à Dufresne et à la Le Couvreur de jouer *Mariamne?* L'abbé Desfontaines est-il en liberté? Thieriot est-il toujours bien sémillant? Conservez-moi

[1] Catherine de Bielenska, fille du comte de Bielenski, grand-maréchal de Pologne; mariée, en 1718, à Jean-Victor de Besenval, dont elle eut, en 1721, le baron de Besenval, mort en 1794. On prononce ordinairement *Bèseval*. CL.

[2] La Fontaine, livre VI, fable 12. B.

votre amitié, dont je fais plus de cas que d'une pension et de ceux qui la donnent.

85. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, ce vendredi 17 septembre.

Pendant que Louis XV et Marie-Sophie-Félicité de Pologne sont, avec toute la cour, à la comédie italienne, moi, qui n'aime point du tout ces pantalons étrangers, et qui vous aime de tout mon cœur, je me renferme dans ma chambre, pour vous mander les balivernes de ce pays-ci, que vous avez peut-être quelque curiosité d'apprendre. 1° M. de La Vrillière vient de mourir, cette nuit, à Fontainebleau; et M. le maréchal de Gramont[1] est mort à Paris, à la même heure. Ils ont assurément pris bien mal leur temps tous deux; car, au milieu de tout le tintamarre du mariage du roi, leurs morts ne feront pas le moindre petit bruit.

Ces jours passés, le carrosse de M. le prince de Conti[2] renversa, en passant, le pauvre Martinot, horloger du roi, qui fut écrasé sous les roues, et mourut sur-le-champ. On ne prendra pas plus garde à la mort de MM. de La Vrillière et de Gramont qu'à celle de Martinot, à moins que quelqu'un n'ose demander, mal-

[1] Le maréchal de Gramont mourut le 16 septembre 1725, et le marquis de La Vrillière, dans la nuit du 16 au 17. Cl.

[2] Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, mort en 1727; le même qui adressa des vers à Voltaire, en 1718, à l'occasion d'*OEdipe*. Louis-François de Bourbon-Conti, son fils, né en 1717, tua aussi, par accident, le P. Du Cerceau, en 1730. Cl.

gré les survivances, la place de secrétaire d'état et celle de colonel des gardes. Cependant on fait tout ce qu'on peut ici pour réjouir la reine.

Le roi s'y prend très bien pour cela. Il s'est vanté de lui avoir donné sept sacrements, pour la première nuit; mais je n'en crois rien du tout. Les rois trompent toujours leurs peuples. La reine fait très bonne mine, quoique sa mine ne soit point du tout jolie. Tout le monde est enchanté ici de sa vertu et de sa politesse. La première chose qu'elle a faite a été de distribuer aux princesses et aux dames du palais toutes les bagatelles magnifiques qu'on appelle sa corbeille : cela consistait en bijoux de toute espèce, hors des diamants. Quand elle vit la cassette où tout cela était arrangé : « Voilà, dit-elle, la première fois de ma vie « que j'ai pu faire des présents. » Elle avait un peu de rouge le jour du mariage, autant qu'il en faut pour ne pas paraître pâle. Elle s'évanouit un petit instant dans la chapelle, mais seulement pour la forme. Il y eut le même jour comédie. J'avais préparé un petit *Divertissement*[1] que M. de Mortemart[2] ne voulut point faire exécuter. On donna à la place *Amphitryon* et *le Médecin malgré lui;* ce qui ne parut pas trop convenable. Après le souper il y eut un feu d'artifice avec beaucoup de fusées, et très peu d'invention et de variété; après quoi le roi alla se préparer à faire un dauphin. Au reste, c'est ici un bruit, un fracas, une

[1] Ce *Divertissement* est dans les *Pièces inédites de Voltaire*, publiées par M. Jacobsen, en 1820, page 19 à 28. CL.

[2] Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, mort en 1746. CL.

presse, un tumulte épouvantable. Je me garderai bien, dans ces premiers jours de confusion, de me faire présenter à la reine; j'attendrai que la foule soit écoulée, et que sa majesté soit un peu revenue de l'étourdissement que tout ce sabbat doit lui causer. Alors je tâcherai de faire jouer *OEdipe* et *Mariamne* devant elle; je lui dédierai l'un et l'autre [1] : elle m'a déjà fait dire qu'elle serait bien aise que je prisse cette liberté. Le roi et la reine de Pologne, car nous ne connaissons plus ici le roi Auguste, m'ont fait demander le poëme de *Henri IV*, dont la reine a déjà entendu parler avec éloge; mais il ne faut ici se presser sur rien. La reine va être fatiguée incessamment des harangues des compagnies souveraines; ce serait trop que de la prose et des vers en même temps. J'aime mieux que sa majesté soit ennuyée par le parlement et par la chambre des comptes, que par moi.

Vous, qui êtes reine à la Rivière, mandez-moi, je vous en prie, si vous êtes toujours bien contente dans votre royaume. Je vous assure que je préfère bien dans mon cœur votre cour à celle-ci, surtout depuis qu'elle est ornée de madame du Deffand et de M. l'abbé d'Amfreville. Je vous aime tendrement, et vous embrasse mille fois. Adieu.

86. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, le 8 octobre.

Je viens de recevoir une lettre sans date de notre

[1] *OEdipe* avait été dédié à MADAME (femme du régent). *Mariamne* est sans dédicace; mais Voltaire, en l'envoyant à la reine, y joignit une épître : voyez ma note, page 148. B.

ami Thieriot, par laquelle il me mande que vous avez été malade, sans m'en spécifier le temps. Je vous assure que je me trouve bien malheureux de n'avoir pu être auprès de vous. Ce qu'on appelle si faussement les plaisirs de la cour ne vaut pas la satisfaction de consoler ses amis. Soyez sûre qu'il m'est plus doux de partager vos souffrances que de faire ici ma cour à notre nouvelle reine. J'ai été quelque temps sans vous écrire, parceque je n'ai pas ici un moment à moi. Il a fallu faire jouer *Œdipe*, *Mariamne*, et *l'Indiscret*. J'ai été quelque temps à Belébat [1] avec madame de Prie. D'ailleurs je me suis trouvé presque toujours en l'air, maudissant la vie de courtisan, courant inutilement après une petite fortune qui semblait se présenter à moi, et qui s'est enfuie bien vite, dès que j'ai cru la tenir, regrettant à mon ordinaire vous, vos amis, et votre campagne, ayant bien de l'humeur et n'osant en montrer, voyant bien des ridicules et n'osant les dire, n'étant pas mal auprès de la reine, très bien avec madame de Prie, et tout cela ne servant à rien qu'à me faire perdre mon temps et à m'éloigner de vous. Je vais dans ce moment chercher M. de Gervasi; et, s'il va à la Rivière-Bourdet, je vais bien envier sa destinée. Je vous avertis d'avance, ma chère reine, que M. de Gervasi et tous les médecins de la faculté vous seront inutiles, si vous n'avez pas un régime exact; et qu'avec ce régime, vous pourrez vous passer d'eux à merveille. Mettez la main sur la conscience, et avouez que vous avez été quelquefois un peu gourmande. C'est un vilain

[1] Voyez tome II, page 321. B.

vice auquel je vous ai vue très adonnée, et je vous dirai, comme Voiture,

> Que vous étiez bien plus heureuse,
> Lorsque vous étiez autrefois
> Je ne veux pas dire amoureuse,
> La rime le dit toutefois [1]!

Aimez et mangez un peu moins : l'école de Salerne ne peut vous donner de meilleurs conseils. Mandez-moi donc, je vous en conjure, comment vous vous portez. Thieriot m'a écrit que votre maudit rhumatisme vous a quittée; mais n'a-t-il laissé nulle impression? Vos yeux ont-ils beaucoup souffert? êtes-vous parfaitement guérie? pourquoi faut-il que vous me négligiez assez pour me laisser ignorer l'état où vous avez été, et celui où vous êtes? Je passai hier tout le soir avec madame de Lutzelbourg [2] à parler de vous. Elle vous aime de tout son cœur; elle pense comme moi; elle aimerait bien mieux être à la Rivière qu'à Fontainebleau. La pauvre femme sèche ici sur pied. On a brûlé sa maison, et on ne parle pas encore de la dédommager. Cela doit apprendre aux particulières à se piquer un peu moins de loger chez elles des reines. Madame de Lutzelbourg demande justice, et ne l'obtient point. Jugez ce qu'il arrivera de moi, chétif,

[1] Ces vers font partie d'une pièce de Voiture que j'ai donnée, tome XIX page 221. B.

[2] Marie-Ursule de Klinglin, mariée à Walter de Lutzelbourg, ou Luxbourg, duquel elle devint veuve en 1736; morte âgée de quatre-vingt-deux ans, en son château de l'Ile-Jard, près de Strasbourg, le 23 janvier 1765. Elle était fille de Jean-Baptiste de Klinglin, préteur royal de Strasbourg, et sœur de Christophe de Klinglin, premier président du conseil supérieur d'Alsace. Cl.

qui ne suis ici que pour demander des graces. Ah! madame! je ne suis pas ici dans mon élément; ayez pitié d'un pauvre homme qui a abandonné la Rivière-Bourdet, sa patrie, pour un pays étranger. Insensé que je suis! Je pars dans deux jours, avec M. le duc d'Antin [1], pour aller à Bellegarde voir le roi Stanislas; car il n'y a sottise dont je ne m'avise. De là je retourne à Belébat, une seconde fois, avec madame de Prie. Ce sera dans ce temps-là, à peu près, que mes affaires seront finies ou manquées. Je ne vous promets plus de venir à la Rivière; mais seriez-vous bien étonnée si vous m'y voyiez arriver les premiers jours de novembre? Je vous jure que je n'ai jamais eu plus envie de vous voir. Je songe à vous au milieu des occupations, des inquiétudes, des craintes, des espérances qui agitent tout le monde en ce pays-ci; mais vous m'oubliez dans votre oisiveté; vous avez raison: quand on est avec madame du Deffand et M. l'abbé d'Amfreville, il n'y a personne qu'on ne puisse oublier. Je les assure de mes très humbles respects, aussi bien que le maître de la maison. Adieu, ma chère reine; comptez sur ma respectueuse et tendre amitié pour toute ma vie.

87. A M. THIERIOT.

A Fontainebleau, ce 17 octobre.

Je mérite encore mieux vos critiques que *Mariamne*, mon cher Thieriot. Un homme qui reste à la cour, au

[1] Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, seigneur de Bellegarde, premier duc d'Antin, né en 1665; aïeul du duc d'Épernon cité dans une note de la lettre 84. Ct.

lieu de vivre avec vous, est le plus condamnable des humains, ou plutôt le plus à plaindre. J'ai eu la sottise d'abandonner mes talents et mes amis pour des fumées de cour, pour des espérances imaginaires. Je viens d'écrire sur cela une longue jérémiade à madame de Bernières. Vous auriez bien dû ne pas attendre si tard à m'informer des nouvelles de sa santé. Réparez cela en m'écrivant souvent, et, surtout, en l'empêchant de manger trop.

En vérité, mon cher Thieriot, si madame de Bernières veut garder un régime exact, je suir sûr qu'elle se portera à merveille. Mettez-lui bien cela dans la tête, et qu'elle renonce à la gourmandise et à la médecine. J'ai déjà abandonné tout-à-fait la dernière, et m'en trouve bien. Si je puis prendre sur moi de me passer de tourtes et de sucreries, comme je me passe de Gervasi, d'Helvétius, et de Silva, je serai aussi gras et aussi cochon que vous incessamment.

J'ai vu ici un moment le chevalier Des Alleurs, qui vint monter sa garde, et qui s'enfuit bien vite après. Je ne me portais pas trop bien dans ce temps : à peine eus-je le temps de lui demander des nouvelles de la Rivière; il m'échappa comme un éclair. Mandez-moi s'il est encore avec vous autres, et s'il jouit de la béatitude tranquille où vous êtes depuis trois mois.

J'ai été ici très bien reçu de la reine. Elle a pleuré à *Mariamne*, elle a ri à *l'Indiscret;* elle me parle souvent; elle m'appelle *mon pauvre Voltaire*. Un sot se contenterait de tout cela; mais malheureusement j'ai pensé assez solidement pour sentir que des louanges sont peu de chose, et que le rôle d'un poëte à la cour

traîne toujours avec lui un peu de ridicule, et qu'il n'est pas permis d'être en ce pays-ci sans aucun établissement. On me donne tous les jours des espérances dont je ne me repais guère. Vous ne sauriez croire, mon cher Thieriot, combien je suis las de ma vie de courtisan. *Henri IV* est bien sottement sacrifié à la cour de Louis XV. Je pleure les moments que je lui dérobe. Le pauvre enfant devrait déjà paraître in-4°, en beau papier, belle marge, beau caractère. Ce sera sûrement pour cet hiver, quelque chose qui arrive. Vous trouverez, je crois, cet ouvrage un peu autrement travaillé que *Mariamne*. L'épique est mon fait, ou je suis bien trompé, et il me semble qu'on marche bien plus à son aise dans une carrière où on a pour rival un Chapelain, La Motte, et Saint-Didier, que dans celle où il faut tâcher d'égaler Racine et Corneille. Je crois que tous les poëtes du monde se sont donné rendez-vous à Fontainebleau. Saint-Didier a apporté son *Clovis* [1] à la reine, avec une épître en vers du même style. Roi vient se proposer pour des ballets. La reine est tous les jours assassinée d'odes pindariques, de sonnets, d'épîtres, et d'épithalames. Je m'imagine qu'elle a pris les poëtes pour les fous de la cour; et, en ce cas, elle a grande raison; car c'est une grande folie à un homme de lettres d'être ici. Ils ne donnent du plaisir ni n'en reçoivent. Adieu. Savez-vous que M. le duc de Nevers [2] s'est battu avec M. le comte de Bran-

[1] 1725, in-8°, contenant huit chants: le reste n'a pas paru. B.

[2] Philippe Jules-François Mazarini-Mancini, mort en 1768; père du duc de Nivernais. Son adversaire, Louis-Toussaint, baron de Villeneuve,

cas, dans la salle des gardes de la reine d'Espagne? Voilà les seules nouvelles que je sache. Tout ce qui se passe ici est si simple, si uni, si ennuyeux, qu'il n'y a pas moyen d'en parler. Adieu; je vous embrasse, et vous aime.

88. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, ce 18 octobre.

Gervasi va partir pour vous aller voir; j'en voudrais bien faire autant; mais jamais mon goût n'a décidé de ma conduite. Je me flatte qu'il vous trouvera en bonne santé, et que ce sera un voyage d'ami plutôt que de médecin. Il vous dira toutes les petites nouvelles de la cour, dont je ne vous parle point. Ne m'en sachez pas mauvais gré. J'aime bien mieux, quand je vous écris, vous parler de vous que de ce qui se passe ici. Je suis bien plus inquiet de votre santé, et plus occupé de ce qui vous regarde, que de toutes les tracasseries de Fontainebleau. Je vais demain à Bellegarde; je vous en prie, que je retrouve une lettre de vous à mon retour. Mademoiselle Le Couvreur, qui, je crois, vous écrit souvent, me charge de vous assurer de ses respects. Elle réussit ici à merveille. Elle a enterré la Duclos. La reine lui a donné hautement la préférence. Elle oublie, au milieu de ses triomphes, qu'elle me hait. N'allez pas oublier, au milieu de vos rhumatismes, que vous m'avez aimé, et rompez un

comte de Brancas, était capitaine des gardes de Louise-Élisabeth, reine d'Espagne. Ct.

peu le silence que vous gardez avec moi, ou du moins faites-moi écrire par votre chancelier; surtout faites-moi savoir combien de temps vous resterez encore à la Rivière. Permettez-moi de saluer tous ceux qui y sont, et d'envier leur destinée; je n'ose dire de venir la partager, car vous ne m'en croiriez pas; mais si vous restez encore un mois ou six semaines, je viendrai assurément; mais, au nom de Dieu, conservez votre santé; elle dépend de vous, je vous le répète encore, beaucoup plus que de tous les médecins du monde. Soyez sobre, et votre santé sera aussi bonne qu'elle m'est chère.

89. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, 13 novembre.

La reine vient de me donner, sur sa cassette, une pension de quinze cents livres, que je ne demandais pas : c'est un acheminement pour obtenir les choses que je demande. Je suis très bien avec le second premier ministre, M. Duvernei. Je compte sur l'amitié de madame de Prie. Je ne me plains plus de la vie de la cour; je commence à avoir des espérances raisonnables d'y pouvoir être quelquefois utile à mes amis; mais si vous êtes encore gourmande, et si vous avez encore vos maux d'estomac et vos maux d'yeux, je suis bien loin de me trouver un homme heureux. S'il est vrai que vous restiez à votre campagne jusqu'à la fin de décembre, ayez la bonté de m'en assurer, et de ne pas donner toutes les chambres de la Rivière. Les agréments que l'on peut avoir dans le pays de la cour ne

valent pas les plaisirs de l'amitié; et la Rivière, à tous égards, me sera toujours plus chère que Fontainebleau. Permettez-moi d'adresser ici un petit mot à mon ami Thieriot.

A M. THIERIOT.

Ne croyez pas, mon cher Thieriot, que je sois aussi dégoûté de *Henri IV* que vous le paraissez de *Mariamne*. Je viens de mettre en vers, dans le moment, feu M. le duc d'Orléans et son système avec Lass. Voyez si tout cela vous paraît bien dans son cadre, et si notre sixième chant[1] n'en sera point déparé. Songez qu'il m'a fallu parler noblement de cet excès d'extravagance, et blâmer M. le duc d'Orléans, sans que mes vers eussent l'air de satire.

Je dis, en parlant de ce prince :

D'un sujet et d'un maître il a tous les talents;
Malheureux toutefois, dans le cours de sa vie,
D'avoir reçu du ciel un si vaste génie.
Philippe, garde-toi des prodiges pompeux
Qu'on offre à ton esprit trop plein du merveilleux.
Un Écossais arrive et promet l'abondance;
Il parle, il fait changer la face de la France.
Des trésors inconnus se forment sous ses mains:
L'or devient méprisable aux avides humains.
Le pauvre, qui s'endort au sein de l'indigence,
Des rois, à son réveil, égale l'opulence.
Le riche en un moment voit fuir devant ses yeux
Tous les biens qu'en naissant il eut de ses aïeux.
Qui pourra dissiper ces funestes prestiges?

Je crois que l'on ne pouvait pas parler plus modérément du système; mais je ne sais si j'en ai parlé assez poétiquement; nous en raisonnerons, à ce que

[1] Ces vers n'ont jamais été imprimés dans le texte du poème. B.

j'espère, à la Rivière. La cour m'a peut-être ôté un peu de feu poétique. Je viendrai le reprendre avec vous. Soyez toujours moins en peine de mon cœur que de mon esprit. Je cesserai plutôt d'être poëte que d'être l'ami de Thieriot.

A L'ABBÉ DESFONTAINES.

Et vous, mon cher abbé Desfontaines, j'ai bien parlé de vous à M. de Fréjus [1]; mais je sais, par mon expérience, que les premières impressions sont difficiles à effacer. Je n'ai point encore vu votre dernier journal [2]. Je vous suis presque également obligé pour *Mariamne* et pour *le Héros* de Gratien [3]. Je suis fâché que vous soyez brouillé avec les révérends pères; mais, puisque vous l'êtes, il n'est pas mal de s'en faire craindre. Peut-être voudront-ils vous apaiser, et vous feront-ils avoir un bénéfice par le premier traité de paix qu'ils feront avec vous. Je ne sais aucune nouvelle de M. l'abbé Bignon. Je serais bien fâché de sa maladie, s'il vous avait fait du bien.

Le pauvre Saint-Didier est venu à Fontainebleau avec *Clovis*, et tous deux ont été bien bafoués. Il sollicita M. de Mortemart et l'importuna pour avoir une pension. M. de Mortemart lui répondit que quand on

[1] André Hercule de Fleuri, évêque de Fréjus, de 1698 à 1715; cardinal le 11 septembre 1726. CL.

[2] De 1725 à 1727, Desfontaines a travaillé au *Journal des Savants*. B.

[3] Balthasar Gracian, jésuite espagnol, désigné aussi sous le nom de *Gratian*, *Gratien* ou *Gracien*, publia à Huesca, en 1637, sous le nom de son frère Laurent, l'ouvrage intitulé: *el Heroe, de Lorenço Gracian infanzon*. *Le Héros* a été traduit en français par le P. Courbeville; et cette traduction ayant paru en 1725, c'est à elle que Voltaire dut faire allusion. CL.

fesait des vers, il les fallait faire comme moi. Je suis fâché de la réponse. Saint-Didier ne me pardonnera point cette injustice de M. de Mortemart. Il y a ici des injustices plus véritables qui me font saigner le cœur. Je ne peux pas m'accoutumer à voir l'abbé Raguet [1] dans l'opulence et dans la faveur, tandis que vous êtes négligé. Cependant n'aimez-vous pas encore mieux être l'abbé Desfontaines que l'abbé Raguet?

Je présente mes respects au maître de la maison, à M. l'abbé d'Amfreville, à *tutti quanti* qui ont le bonheur d'être à la Rivière.

Buvez tous à ma santé : et vous, madame la présidente, soyez bien sobre, je vous en prie.

90. A M***,

MINISTRE DU DÉPARTEMENT DE PARIS.

1726 [2].

Je remontre très humblement que j'ai été assassiné par le brave chevalier de Rohan, assisté de six coupe-jarrets, derrière lesquels il était hardiment posté.

J'ai toujours cherché depuis ce temps à réparer, non mon honneur, mais le sien, ce qui était trop difficile.

Si je suis venu dans Versailles, il est très faux que j'aie fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le cardinal de Rohan.

[1] Gilles-Bernard Raguet, protégé par Fleuri, avait obtenu plusieurs bénéfices. Il fut *directeur spirituel* de la compagnie des Indes, et mourut âgé de quatre-vingt-un ans en 1748. CL.

[2] Ce billet est du 28 mars au 17 avril. Voyez, sur l'aventure de Voltaire avec le chevalier de Rohan, ce qu'en dit Condorcet (tome Ier) dans sa *Vie de Voltaire*. B.

91. A M. THIERIOT.

Ce mardi [1], 1726.

On doit me conduire demain, ou après-demain, de la Bastille à Calais. Je vous attends, mon cher Thieriot, avec impatience. Venez au plus tôt. C'est peut-être la dernière fois de ma vie que nous nous verrons.

92. A M. THIERIOT.

Le 12 août 1726.

J'ai reçu bien tard, mon cher Thieriot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poëme est aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune, mon poëme assurément réussira mieux que moi. Vous me donnez par votre lettre des assurances si touchantes de votre amitié, qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thieriot, que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme [2] que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot; il y a grande apparence que je ne vous re-

[1] Ce billet doit être du 30 avril. Voltaire sortit de la Bastille le 2 mai. B.
[2] Le chevalier de Rohan. B.

verrai plus de ma vie. Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. Mais je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall et de Londres. Je suis très bien recommandé en ce pays-là, et on m'y attend avec assez de bonté; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie: l'une de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai; et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs, et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à vous les faire partager. Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque utilité; mais je suis destiné à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé.

Je ne sais comment madame de Bernières pense à mon égard.

Prendrait-elle le soin de rassurer mon cœur
Contre la défiance attachée au malheur[1]?

Je respecterai toute ma vie l'amitié qu'elle a eue pour moi, et je conserverai celle que j'ai pour elle. Je lui souhaite une meilleure santé, une fortune rangée, bien du plaisir, et des amis comme vous. Parlez-lui quelquefois de moi. Si j'ai encore quelques amis qui prononcent mon nom devant vous, parlez de moi sobrement avec eux, et entretenez le souvenir qu'ils veulent bien me conserver.

Pour vous, écrivez-moi quelquefois, sans examiner si je fais exactement réponse. Comptez sur mon cœur plus que sur mes lettres.

Adieu, mon cher Thieriot; aimez-moi malgré l'absence et la mauvaise fortune.

93. A MADEMOISELLE BESSIÈRES[2].

A Wandsworth[3], le 15 octobre.

Je reçois, mademoiselle, en même temps une lettre de vous, du 10 septembre, et une de mon frère, du 12 août. La retraite ignorée où j'ai vécu depuis deux mois, et mes maladies continuelles, qui m'ont empêché d'écrire à mon correspondant de Calais,

[1] Le second de ces vers est de Racine, *Mithridate*, acte II, scène 4. B.

[2] Voltaire cite cette demoiselle dans sa lettre du 8 janvier 1756 à madame de Fontaine. Cl.

[3] Chez M. Falkener, à qui Voltaire dédia *Zaïre*, et où il esquissa *Brutus* en prose anglaise. Cl.

sont cause que ces lettres ont tardé si long-temps à venir jusqu'à moi. Tout ce que vous m'écrivez m'a percé le cœur. Que puis-je vous dire, mademoiselle, sur la mort de ma sœur[1], sinon qu'il eût mieux valu pour ma famille et pour moi que j'eusse été enlevé à sa place? Ce n'est point à moi à vous parler du peu de cas que l'on doit faire de ce passage si court et si difficile qu'on appelle la vie : vous avez sur cela des notions plus lumineuses que moi, et puisées dans des sources plus pures. Je ne connais que les malheurs de la vie, mais vous en connaissez les remèdes; et la différence de vous à moi est du malade au médecin.

Je vous supplie, mademoiselle, d'avoir la bonté de remplir jusqu'au bout le zèle charitable que vous daignez avoir pour moi en cette occasion douloureuse: ou engagez mon frère à me donner, sans différer un seul moment, des nouvelles de sa santé, ou donnez-m'en vous-même. Il ne vous reste plus que lui de toute la famille de mon père, que vous avez regardée comme la vôtre. Pour moi, il ne faut plus me compter. Ce n'est pas que je ne vive encore pour le respect et l'amitié que je vous dois; mais je suis mort pour tout le reste. Vous avez grand tort, permettez-moi de vous le dire avec tendresse et avec douleur, vous avez grand tort de soupçonner que je vous aie oubliée. J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie. Les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. Je sens le peu que je vaux; mes faiblesses me

[1] Marie Arouet : voyez la note a de la page 88. B.

font pitié, et mes fautes me font horreur. Mais Dieu m'est témoin que j'aime la vertu, et qu'ainsi je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie.

Adieu; je vous embrasse, permettez-moi ce terme, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je dois à mademoiselle Bessières.

94. A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Londres, 16 octobre.

Je n'ai reçu qu'hier, madame, votre lettre du 3 de septembre dernier. Les maux viennent bien vite, et les consolations bien tard. C'en est une pour moi très touchante que votre souvenir : la profonde solitude où je suis retiré ne m'a pas permis de la recevoir plus tôt. Je viens à Londres pour un moment; je profite de cet instant pour avoir le plaisir de vous écrire, et je m'en retourne sur-le-champ dans ma retraite.

Je vous souhaite, du fond de ma tanière, une vie heureuse et tranquille, des affaires en bon ordre, un petit nombre d'amis, de la santé, et un profond mépris pour ce qu'on appelle vanité. Je vous pardonne d'avoir été à l'Opéra avec le chevalier de Rohan, pourvu que vous en ayez senti quelque confusion.

Réjouissez-vous le plus que vous pourrez à la campagne et à la ville. Souvenez-vous quelquefois de moi avec vos amis, et mettez la constance dans l'amitié au nombre de vos vertus. Peut-être que ma destinée me rapprochera un jour de vous. Laissez-moi espérer que l'absence ne m'aura point entièrement effacé dans votre idée, et que je pourrai retrouver dans

votre cœur une pitié pour mes malheurs qui du moins ressemblera à l'amitié.

La plupart des femmes ne connaissent que les passions ou l'indolence; mais je crois vous connaître assez pour espérer de vous de l'amitié.

Je pourrai bien revenir à Londres incessamment, et m'y fixer. Je ne l'ai encore vu qu'en passant. Si, à mon arrivée, j'y trouve une lettre de vous, je m'imagine que j'y passerai l'hiver avec plaisir, si pourtant ce mot de plaisir est fait pour être prononcé par un malheureux comme moi. C'était à ma sœur à vivre, et à moi à mourir; c'est une méprise de la destinée. Je suis douloureusement affligé de sa perte : vous connaissez mon cœur, vous savez que j'avais de l'amitié pour elle. Je croyais bien que ce serait elle qui porterait le deuil de moi. Hélas! madame, je suis plus mort qu'elle pour le monde, et peut-être pour vous. Ressouvenez-vous du moins que j'ai vécu avec vous. Oubliez tout de moi, hors les moments où vous m'avez assuré que vous me conserveriez toujours de l'amitié. Mettez ceux où j'ai pu vous mécontenter au nombre de mes malheurs, et aimez-moi par générosité si vous ne pouvez plus m'aimer par goût.

Mon adresse, chez milord Bolingbrocke, à Londres.

95. A M. THIERIOT.

2 février (vieux style [1]) 1727.

Je reçus hier votre lettre du 26 janvier (*n. s.*); je vous avoue que je ne comprends pas comment vous

[1] 22 janvier nouveau style : voyez ma note, tome XVIII, page 315. B.

n'avez reçu qu'un tome des *Voyages de Gulliver;* il y a près de trois mois que je chargeai M. Dussol des deux tomes pour vous. Vous étiez en ce temps-là en Normandie.

Ayant été trois mois sans recevoir de vous aucun signe de vie, je m'imaginais que vous traduisiez *Gulliver*, et je me consolais de votre silence par l'espérance d'une bonne traduction, qui, selon moi, vous aurait fait beaucoup d'honneur et de profit.

Vous me mandez que vous n'avez reçu de M. Dussol que le premier volume, et que vous n'avez pas voulu le traduire, dans l'incertitude d'avoir le second. A cela, mon cher ami, je vous répondrai que je vous aurais pu envoyer tous les livres d'Angleterre en moins de temps que vous n'en pouviez mettre à traduire la moitié de *Gulliver*. Mais comment se peut-il faire que vous n'ayez différé votre traduction qu'à cause de ce second volume, qui vous manque, puisque vous me dites que vous n'avez lu que trois chapitres du premier tome? Si vous voulez remplir les vues dont vous me parlez, par la traduction d'un livre anglais, *Gulliver* est peut-être le seul qui vous convienne. C'est le Rabelais de l'Angleterre, comme je vous l'ai déjà mandé[1]; mais c'est un Rabelais sans fatras; et ce livre serait amusant par lui-même, par les imaginations singulières dont il est plein, par la légèreté de son style, etc., quand il ne serait pas d'ailleurs la satire du genre humain.

J'ai à vous avertir que le second tome n'est pas à beaucoup près si agréable que le premier, qu'il roule

[1] Voyez tome XXXVII, page 256. B.

sur des choses particulières à l'Angleterre et indifférentes à la France, et qu'ainsi j'ai bien peur que quelqu'un plus pressé que vous ne vous ait prévenu, en traduisant le premier tome, qui est fait pour plaire à toutes les nations, et qui n'a rien de commun avec le second.

A l'égard de vous envoyer des livres pour une somme d'argent considérable, j'aimerais mieux que vous dépensassiez cet argent à faire le voyage.

Vous savez peut-être que les banqueroutes sans ressources que j'ai essuyées en Angleterre, le retranchement de mes rentes, la perte de mes pensions, et les dépenses que m'ont coûté les maladies dont j'ai été accablé ici, m'ont réduit à un état bien dur. Si Noël Pissot voulait me payer ce qu'il me doit, cela me mettrait en état, mon cher ami, de vous envoyer une partie de la petite bibliothèque dont vous avez besoin.

Si vous avez quelques heures de loisir, pourriez-vous vous transporter chez M. Dubreuil, cloître Saint-Merri, dans la maison de M. l'abbé Moussinot[1]? il est chargé de plusieurs billets de Ribou[2], de Pissot, et de quelques autres, que j'ai mis entre ses mains. Il vous remettra lesdits billets sur cette lettre. Vous

[1] Moussinot « était un chanoine de Saint-Merry, un homme de bien, un « homme simple et vertueux, attaché à ses devoirs d'ecclésiastique, de « chanoine, et d'ami.... Le chapitre de Saint-Merry lui confia sa caisse, les « jansénistes le firent dépositaire de la leur; Voltaire lui remit la sienne: « elle ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de « voir un même ecclésiastique trésorier, en même temps, d'un chapitre, « d'une secte, et d'un philosophe; remplissant, avec exactitude et un se- « cret religieux, les devoirs de ce triple état. » (Note de Duvernet.)

[2] Pierre Ribou, libraire qui donna, en 1719, la première édition d'*Œdipe*. Cl.

pouvez mieux que personne tirer quelque argent de ces messieurs, que vous connaissez. Si cela est trop difficile, et si ces messieurs profitent de mes malheurs et de mon absence pour ne me point payer, comme ont fait bien d'autres, il ne faut pas, mon cher enfant, vous donner des mouvements pour les mettre à la raison; ce n'est qu'une bagatelle. Le torrent d'amertume que j'ai bu fait que je ne prends pas garde à ces petites gouttes.

Si vous avez envie de voir des vers écrits avec quelque force, donnez-vous la peine d'aller chez M. de Maisons; il vous montrera une petite parcelle de morceaux détachés de *la Henriade*, que je lui envoyai, il y a quelque temps, en dépôt, parceque vous étiez au diable, et qu'on n'entendait point parler de vous.

Adieu, mon très cher Thieriot; je vous embrasse mille fois.

96. A M. LE COMTE DE MORVILLE,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1727 [1].

MONSEIGNEUR,

Je me suis contenté jusqu'ici d'admirer en silence votre conduite dans les affaires de l'Europe; mais il

[1] Charles Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, né le 30 octobre 1686, fut chargé, après la mort du cardinal Dubois, du portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 19 août 1727. Les *compliments* que Voltaire lui adresse ici sont probablement relatifs au traité du 31 mai 1727, connu sous le nom de *Préliminaires de Paris*. Morville, fils du garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville, mourut en février 1732. Ct.

n'est pas permis à un homme qui aime votre gloire, et qui vous est aussi tendrement attaché que je le suis, de demeurer plus long-temps sans vous faire ses sincères compliments.

Je ne puis d'ailleurs me refuser l'honneur que me fait le célèbre M. Swift de vouloir bien vous présenter une de mes lettres. Je sais que sa réputation est parvenue jusqu'à vous, et que vous avez envie de le connaître; il fait l'honneur d'une nation que vous estimez. Vous avez lu les traductions de plusieurs ouvrages qui lui sont attribués. Eh! qui est plus capable que vous, monseigneur, de discerner les beautés d'un original, à travers la faiblesse des plus mauvaises copies [1]?

Je crois que vous ne serez pas fâché de dîner avec M. Swift et M. le président Hénault; et je me flatte que vous regarderez comme une preuve de mon sincère attachement à votre personne la liberté que je prends de vous présenter un des hommes les plus extraordinaires que l'Angleterre ait produits, et le plus capable de sentir toute l'étendue de vos grandes qualités.

Je suis, pour toute ma vie, avec un profond respect et un attachement rempli de la plus haute estime, monseigneur, etc. VOLTAIRE.

[1] La traduction des *Voyages de Gulliver*, par Desfontaines, venait de paraître. Cl.

97. A M. SWIFT[1].

LONDRES, A LA PERRUQUE BLANCHE.

Cowent-Garden, 14 décembre 1727.

Vous serez surpris, monsieur, de recevoir d'un voyageur français un *Essai*, en anglais, *sur les Guerres civiles de France*, qui font le sujet de *la Henriade*. Ayez de l'indulgence pour un de vos admirateurs, qui doit à vos écrits de s'être passionné pour votre langue, au point d'avoir la témérité d'écrire en anglais.

Vous verrez, par l'*Avertissement*, que j'ai quelques desseins sur vous, et que j'ai dû parler de vous, pour l'honneur de votre pays et pour l'avantage du mien; ne me défendez pas d'orner ma narration de votre nom.

Laissez-moi jouir de la satisfaction de parler de vous de la même manière que la postérité en parlera.

Me sera-t-il permis, en même temps, de vous supplier de faire usage de votre crédit en Irlande pour procurer quelques souscripteurs à *la Henriade*, qui est achevée, et qui, faute d'un peu d'aide, n'a pas encore paru?

La souscription n'est que d'une guinée, payée d'avance. Je suis, avec la plus haute estime et la plus parfaite reconnaissance, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

[1] Voyez ce que Voltaire a dit de Swift dans ses *Lettres philosophiques*, tome XXXVII, page 256; et dans la cinquième de ses *Lettres à S. A. le prince de ****, tome XLIII. B.

98. MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

1727.

Toutes les princesses malencontreuses, qui furent jadis retenues dans des châteaux enchantés par des nécromans, eurent toujours beaucoup de bienveillance pour les pauvres chevaliers errants à qui même infortune était advenue. Ma Bastille, madame, est la très humble servante de votre Châlons[1]; mais il y a une très grande différence entre l'une et l'autre:

Car à Châlons les Graces vous suivirent,
Les Jeux badins prisonniers s'y rendirent;
Et tous ces enfants éperdus
Furent bien surpris quand ils virent
La Fermeté, la Paix, et toutes les vertus,
Qui près de vous se réunirent.

Cet aimable assemblage, si précieux et si rare, vous asservit les cœurs de tous les habitants.

On admira sur vos traces
Minerve auprès de l'Amour.
Ah! ne leur donnez plus ce Châlons pour séjour;
Et que les Muses et les Graces
Jamais plus loin que Sceaux n'aillent fixer leur cour.

Vous avez, dit-on, madame, trouvé dans votre château le secret d'immortaliser un âne.

Dans ces murs malheureux votre voix enchantée
Ne put jamais charmer qu'un âne et les échos:
On vous prendrait pour une Orphée:

[1] Ce fut en mai 1719 que la petite-fille du grand-Condé, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fut transférée du château de Dijon à Châlons. Voltaire était en correspondance avec cette princesse, à qui il dédia *Oreste*. Cl.

Mais vous n'avez point su, trop malheureuse fée,
Adoucir tous les animaux.

Puissiez-vous mener désormais une vie toujours heureuse, et que la tranquillité de votre séjour de Sceaux ne soit jamais interrompue que par de nouveaux plaisirs! Les agréments seuls de votre esprit peuvent suffire à faire votre bonheur.

Dans ses écrits le savant Malezieu
Joignit toujours l'utile à l'agréable;
On admira dans le tendre Chaulieu
De ses chansons la grace inimitable.
Il nous fallait les perdre un jour tous deux [1],
Car il n'est rien que le temps ne détruise;
Mais ce beau dieu qui les arts favorise
De ses présents vous enrichit comme eux,
Et tous les deux vivent dans Ludovise.

99. A M. SWIFT.

1728.

MONSIEUR,

L'autre jour j'envoyai une cargaison de sottises françaises au vice-roi. Milady Bolingbroke s'est chargée de vous procurer un exemplaire de *la Henriade;* elle souhaite de faire cet honneur à mon ouvrage, et j'espère que le mérite de vous être présenté par ses mains lui servira de recommandation. Cependant si elle ne l'a pas fait encore, je vous prie d'en prendre un dans la cargaison qui se trouve à présent dans le palais du vice-roi. Je vous souhaite l'ouïe bonne. Dès que vous l'aurez, rien ne vous

[1] Nicolas de Malezieu; après avoir survécu près de sept ans à Chaulieu, mourut le 4 mars 1727. Ct.

manquera. Je n'ai point vu M. Pope cet hiver, mais j'ai vu le troisième volume des *Miscellanea*, et plus je lis vos ouvrages, plus j'ai honte des miens. Je suis avec respect, estime, et la plus parfaite reconnaissance,

Votre, etc.

100. A M. SWIFT.

Vendredi 16 [1].

MONSIEUR,

Je vous envoie ci-joint deux lettres, l'une de M. de Morville, secrétaire d'état, et l'autre pour M. des Maisons, desirant et dignes tous les deux de faire votre connaissance. Ayez la bonté de me faire savoir si vous avez dessein de prendre la route de Calais ou celle de Rouen. Si vous prenez la résolution de passer par Rouen, je vous donnerai des lettres pour une bonne dame qui vit à sa terre, près de Rouen [2]. Elle vous recevra comme vous le méritez. Vous y trouverez deux ou trois de mes amis intimes, qui sont vos admirateurs, et qui ont appris l'anglais depuis que je suis en Angleterre. Tous vous témoigneront les égards, et vous procureront les plaisirs qui seront en leur pouvoir. Ils vous donneront cent adresses pour Paris, et vous fourniront toutes les commodités convenables. Daignez me faire part de votre résolution; je me donnerai assurément toutes les peines possibles pour vous rendre service, et pour faire connaître à mon pays que j'ai l'honneur inestimable d'être de vos amis. Je suis avec le plus grand respect et estime, etc.

[1] Je crois cette lettre du 16 avril. B. — [2] Madame de Bernières. B.

101. A M. THIERIOT.

A Londres, 4 août 1728.

Voici qui vous surprendra, mon cher Thieriot; c'est une lettre en français. Il me paraît que vous n'aimez pas assez la langue anglaise, pour que je continue mon chiffre avec vous. Recevez donc, en langue vulgaire, les tendres assurances de ma constante amitié. Je suis bien aise d'ailleurs de vous dire intelligiblement que si on a fait en France des recherches de *la Henriade* chez les libraires, ce n'a été qu'à ma sollicitation. J'écrivis, il y a quelque temps, à M. le garde des sceaux[1] et à M. le lieutenant de police de Paris, pour les supplier de supprimer les éditions étrangères de mon livre, et, surtout, celle où l'on trouverait cette misérable *Critique*[2] dont vous me parlez dans vos lettres. L'auteur est un réfugié connu à Londres, et qui ne se cache point de l'avoir écrite. Il n'y a que Paris au monde où l'on puisse me soupçonner de cette guenille; mais

« Odi profanum vulgus, et arceo : »
Hor., lib. III, od. 1.

et les sots jugements et les folles opinions du vulgaire

[1] Germain-Louis Chauvelin, né en 1685; garde des sceaux le 17 août 1727, mort en 1762. Voyez pages 203-204. Cl.

[2] Des *Pensées sur la Henriade*, en vingt-trois pages, se trouvent à la suite de l'édition de ce poëme, Londres, chez Woodman et Lyon, 1728, in-8°. Dans une édition in-12 de La Haye, chez P. Gosse et J. Néaulme, on les imprima aussi; mais on les intitula *Critique*. C'est sur un exemplaire de l'édition hollandaise que Voltaire écrivit des réponses à la critique. Ces réponses ont été imprimées, en 1826, dans une réimpression faite à Paris dans le format in-8° de l'édition de Gosse et Néaulme. B.

ne rendront point malheureux un homme qui a appris à supporter les malheurs réels : et qui méprise les grands peut bien mépriser les sots. Je suis dans la résolution de faire incessamment une édition correcte du poëme auquel je travaille toujours dans ma retraite. J'aurais voulu, mon cher Thieriot, que vous eussiez pu vous en charger pour votre avantage et pour mon honneur. Je joindrai à cette édition un *Essai sur la Poésie épique*, qui ne sera point la traduction d'un embryon anglais[1] mal formé, mais un ouvrage complet et très curieux pour ceux qui, quoique nés en France, veulent avoir une idée du goût des autres nations. Vous me mandez que des dévots, gens de mauvaise foi ou de très peu de sens, ont trouvé à redire que j'aie osé, dans un poëme qui n'est point un colifichet de roman, peindre Dieu comme un être plein de bonté et indulgent aux sottises de l'espèce humaine. Ces faquins-là feront tant qu'il leur plaira de Dieu un tyran, je ne le regarderai pas moins comme aussi bon et aussi sage que ces messieurs sont sots et méchants.

Je me flatte que vous êtes, pour le présent, avec votre frère. Je ne crois pas que vous suiviez le commerce comme lui; mais, si vous le pouviez faire, j'en serais fort aise; car il vaut mieux être maître d'une boutique que dépendant dans une grande maison. Instruisez-moi un peu de l'état de vos affaires, et écrivez-moi, je vous en prie, plus souvent que je ne vous écris. Je vis dans une retraite dont je n'ai rien à vous

[1] Voyez cet *Essai sur la poésie épique*, dans le tome X, à la suite de *la Henriade*. B.

mander, au lieu que vous êtes dans Paris, où vous voyez tous les jours des folies nouvelles, qui peuvent encore réjouir votre pauvre ami, assez malheureux pour n'en plus faire.

Je voudrais bien savoir où est madame de Bernières, et ce que fait le chevalier anglais Des Alleurs; mais, surtout, parlez-moi de vous, à qui je m'intéresserai toute ma vie avec toute la tendresse d'un homme qui ne trouve rien au monde de si doux que de vous aimer.

102. AU P. PORÉE.

A Paris, rue de Vaugirard, près de la porte Saint-Michel [1].

Si vous vous souvenez encore, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie avec la plus tendre reconnaissance et la plus parfaite estime, recevez cet ouvrage avec quelque indulgence, et regardez-moi comme un fils qui vient, après plusieurs années, présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il a appris autrefois de lui. Vous verrez par la préface quel a été le sort de cet ouvrage, et j'apprendrai, par votre décision, quel est celui qu'il mérite. Je n'ose encore me flatter d'avoir lavé le reproche que l'on fait à la France de n'avoir jamais pu produire un poëme épique; mais si *la Henriade* vous plaît, si vous y trouvez que j'ai profité de vos leçons, alors *sublimi feriam sidera vertice* [2]. Surtout, mon

[1] Luchet, dans son *Histoire littéraire* de Voltaire, tome VI, page 34, date cette lettre de 1729. Le rédacteur de l'*Année littéraire*, en la publiant en 1769, tome VII, page 141, dit qu'il la croit de 1728. B.

[2] Horace, livre Ier, ode Ire, vers dernier. B.

révérend père, je vous supplie instamment de vouloir bien m'instruire si j'ai parlé de la religion comme je le dois; car, s'il y a sur cet article quelques expressions qui vous déplaisent, ne doutez pas que je ne les corrige à la première édition que l'on pourra faire encore de mon poëme. J'ambitionne votre estime, non seulement comme auteur, mais comme *chrétien*.

Je suis, mon révérend père, et je ferai profession d'être toute ma vie, avec le zèle le plus vif, votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé VOLTAIRE.

103. A M***[1].

La quadrature du cercle et le mouvement perpétuel sont des choses aisées à trouver en comparaison du secret de calmer tout d'un coup une ame agitée d'une passion violente. Il n'y a que les magiciens qui prétendent arrêter les tempêtes avec des paroles. Si une personne blessée, dont la plaie profonde montrerait des chairs écartées et sanglantes, disait à un chirurgien : Je veux que ces chairs soient réunies, et qu'à peine il reste une légère cicatrice de ma blessure; le chirurgien répondrait: C'est une chose qui dépend d'un plus grand maître que moi; c'est au temps seul à réunir ce qu'un moment a divisé. Je peux couper, retrancher, détruire; le temps seul peut réparer.

Il en est ainsi des plaies de l'ame; les hommes bles-

[1] Cette lettre, comprise jusqu'à ce jour dans les *Mélanges littéraires*, ne portait pas de date, et était intitulée : *Lettre de consolation*. Elle doit avoir été écrite après la treizième des *Lettres philosophiques*, voy. tome XXXVII, page 177; j'ai donc cru pouvoir la placer en 1728. B.

sent, enveniment, désespèrent; d'autres veulent consoler, et ne font qu'exciter de nouvelles larmes; le temps guérit à la fin.

Si donc on se met bien dans la tête qu'à la longue la nature efface dans nous les impressions les plus profondes; que nous n'avons, au bout d'un certain temps, ni le même sang qui coulait dans nos veines, ni les mêmes fibres qui agitaient notre cerveau, ni par conséquent les mêmes idées; qu'en un mot, nous ne sommes plus réellement et physiquement la même personne que nous étions autrefois; si nous fesons, dis-je, cette réflexion bien sérieusement, elle nous sera d'un très grand secours; nous pourrons hâter ces moments où nous devons être guéris.

Il faut se dire à soi-même : J'ai éprouvé que la mort de mes parents, de mes amis, après m'avoir percé le cœur pour un temps, m'a laissé ensuite dans une tranquillité profonde; j'ai senti qu'au bout de quelques années il s'est formé dans moi une ame nouvelle; que l'ame de vingt-cinq ans ne pensait pas comme celle de vingt, ni celle de vingt comme celle de quinze. Tâchons donc de nous mettre par la force de notre esprit, autant qu'il est en nous, dans la situation où le temps nous mettra un jour; devançons par notre pensée le cours des années.

Cette idée suppose que nous sommes libres. Aussi la personne qui demande conseil se croit sans doute libre; car il y aurait de la contradiction à demander un conseil dont on croirait la pratique impossible. Nous nous conduisons, dans toutes nos affaires, comme si nous étions bien convaincus de notre liberté : condui-

sons-nous ainsi dans nos passions, qui sont nos plus importantes affaires. La nature n'a pas voulu que nos blessures fussent en un moment consolidées, qu'un instant nous fît passer de la maladie à la santé; mais des remèdes sages précipitent certainement le temps de la guérison.

Je ne connais point de plus puissant remède pour les maladies de l'ame que l'application sérieuse et forte de l'esprit à d'autres objets.

Cette application détourne le cours des esprits animaux : elle rend quelquefois insensible aux douleurs du corps. Une personne bien appliquée, qui exécute une belle musique, ou pénétrée de la lecture d'un bon livre qui parle à l'imagination et à l'esprit, sent alors un prompt adoucissement dans les tourments d'une maladie; elle sent aussi les chagrins de son cœur perdre petit à petit leur amertume. Il faut penser à tout autre chose qu'à ce qu'on veut oublier; il faut penser souvent, et presque toujours, à ce qu'on veut conserver. Nos fortes chaînes sont, à la longue, celles de l'habitude. Il dépend, je crois, de nous de désunir des chaînons qui nous lient à des passions malheureuses, et de fortifier les liens qui nous enchaînent à des choses agréables.

Ce n'est point que nous soyons les maîtres absolus de nos idées; il s'en faut beaucoup; mais nous ne sommes point absolument esclaves; et, encore une fois, je crois que l'Être suprême nous a donné une petite portion de sa *liberté*, comme il nous a donné un faible écoulement de sa *puissance de penser*.

Mettons donc en usage le peu de forces que nous

avons. Il est certain qu'en lisant et en réfléchissant on augmente sa *faculté de penser;* pourquoi n'augmenterions-nous pas de même cette faculté qu'on nomme *liberté ?* Il n'y a aucun de nos sens, aucune de nos puissances, à qui l'art n'ait trouvé des secours. La liberté sera-t-elle le seul attribut de l'homme que l'homme ne pourra augmenter?

Je suppose que nous soyons parmi des arbres chargés de fruits délicieux et empoisonnés, qu'un appétit dévorant nous porte à cueillir; si nous nous sentons trop faibles pour voir ces fruits sans y toucher, cherchons, et cela dépend de nous, des terrains où ces beaux fruits ne croissent pas.

Voilà des conseils qui sont peut-être, comme tant d'autres, plus aisés à donner qu'à suivre; mais aussi il s'agit d'une grande maladie, et la personne qui est languissante peut seule être son médecin.

104. A M. THIERIOT.

Die Jovis, quem barbari Galli nuncupant *jeudi* (7 avril) 1729.

Je ne peux pas résister davantage à vos remontrances, à celles de M. de Richelieu et de M. Pallu[1]. Puis donc que vous voulez tous que je sois ici avec un *warrant* signé Louis, « go to Saint-Germain; I « write to the vizier Maurepas, in order to get leave « to drag my chain in Paris[2]. »

[1] Bertrand-René Pallu, nommé maître des requêtes en 1726, passa à l'intendance de Moulins en 1734, et de là à celle de Lyon en 1738. CL.

[2] « Allez à Saint-Germain : j'écris au vizir Maurepas pour qu'il me laisse « traîner ma chaîne à Paris. »

Je vous renvoie *Quinte-Curce* et les *Diètes de Pologne*. Je demande les deux autres tomes de la *Géographie*. Si vous pouviez me dénicher quelque bon mémoire touchant la topographie de l'Ukraine et de la Petite-Tartarie, ce serait une bonne affaire. Je vous ai manqué ces jours-ci. Je mène la vie d'un rose-croix; toujours ambulant, toujours caché, mais ne prétendant point à sagesse. « Quanquam, o! farewell, tell « M. Nocci thank him heartily for his opera; and « whip the lady Liset for her foolish sauciness : in case « she has a pretty arse, forgive her [1]. »

105. A M. THIERIOT.

Avril.

Mon cher Thieriot, vous me faites songer à mes intérêts, que j'ai trop négligés. J'avoue que j'ai eu tort de tout abandonner comme j'ai fait. Je me souviens que Marc-Tulle Cicéron, dans ses bavarderies éloquentes, dit quelque part : *Turpe est rem suam deserere*. Muni donc du sentiment d'un ancien, et rendu à la raison par vos remontrances, je vous envoie la patente de la pension que me fait la reine; il est juste qu'elle m'en daigne faire payer quelques années, puisque monsieur son mari m'a ôté mes rentes, contre le droit des gens. La difficulté n'est plus que de faire présenter à la reine un placet; je ne sais ni à qui il faut s'adresser, ni qui paie les pensions de cette nature. Je soupçonne seulement que M. Brossoré, secrétaire des

[1] « Adieu, dites à M. Nocci que je lui fais beaucoup de remerciements de « son opéra » (le reste n'est pas traduisible).

commandements, a quelque voix en chapitre; mais je lui suis inconnu. Je crois que M. Pallu est de ses amis, et pourrait lui parler.

Mais, mon cher Thieriot, les obligations que j'ai déjà à M. Pallu me rendent timide avec lui. Irai-je encore importuner, pour des graces nouvelles, un homme qui ne devrait recevoir de moi que des remerciements? La vivacité avec laquelle il s'intéresse à ma malheureuse affaire [1] ne sortira jamais de mon cœur. Cependant j'ai été trois ans sans lui écrire, comme à tout le reste du monde. On n'a pu arracher de moi que des lettres pour des affaires indispensables. Je me suis condamné moi-même à me priver de la plus douce consolation que je puisse recevoir, c'est-à-dire du commerce de ceux qui avaient quelque amitié pour moi.

Ma misère m'aigrit, et me rend plus farouche. Irai-je donc, après trois ans de silence, importuner, pour une pension, des personnes à qui je suis déjà si redevable?

C'est à vous, mon cher enfant, à conduire cette affaire comme vous le jugerez convenable. Je vous remets entre les mains des intérêts que j'aurais entièrement oubliés sans vous.

Si vous savez des nouvelles de M. de Maisons, de M. de Pont de Veyle, de M. Bertier, de M. de Brancas [2], mandez-moi comment ils se portent. C'est tou-

[1] Avec le chevalier de Rohan-Chabot. K.

[2] Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veyle, frère aîné du comte d'Argental. — Le *Bertier* cité ici est probablement Berthier de Sauvigni, président en la cinquième chambre des enquêtes, mort en 1745. — Quant à M. de Brancas, voyez plus haut page 38. CL.

jours une consolation pour moi de savoir que les personnes que j'honore le plus sont en bonne santé.

Surtout, quand vous verrez M. Pallu, assurez-le que ma reconnaissance n'en est pas moins vive pour être muette.

Vos *Mémoires de Mademoiselle*[1] ne font pas d'honneur au style des princesses. Adieu.

106. A M. THIERIOT.

Décembre.

Vous êtes prié, demain jeudi, de venir dîner dans mon trou. Je fais demain le rôle de Ragotin. Je donne à dîner aux comédiens, et je récite mes vers. Vous trouverez des choses nouvelles dans *Brutus*, qu'il faut que vous entendiez. D'ailleurs il n'est pas mal que vous buviez, *with those who gave you your entrance free*.

M. de La Faie, que je rencontrai ces jours passés à la comédie, me dit qu'il voulait bien en être. J'ai donné une lettre au porteur pour lui; mais je ne sais pas son adresse : je vous prie de l'écrire.

107. A M. THIERIOT.

Fin de décembre.

Mon cher ami, je vous dis d'abord que j'ai retiré *Brutus*. On m'a assuré de tant de côtés que M. de

[1] La première édition des *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, dont Voltaire parle, tome XIX, page 166, est de 1728. L'expression de Voltaire donne à penser que Thieriot devait coopérer à cette édition. B.

Crébillon avait été trouver M. de Chabot, et avait fait le complot de faire tomber *Brutus*, que je ne veux pas leur en donner le plaisir. D'ailleurs, je ne crois pas la pièce digne du public; ainsi, mon ami, si vous avez retenu des loges, envoyez chercher votre argent.

M. Josse, qui vous rendra ce billet, imprime actuellement *le Bélier*, de feu M. Hamilton. Il voudrait avoir quelques pièces fugitives du même auteur. Si vous en avez quelques unes, vous me ferez plaisir de les communiquer.

J'ai montré vos papiers à M. de Maisons; il dit qu'il faut qu'il vous parle. Je ne sais point de pays où les bagatelles soient si importantes qu'en France. Adieu, mon cher enfant. *Vale.*

108. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

1729.

O vous! l'un des meilleurs suppôts
Du dieu que le buveur adore,
Vous qu'Amour doit compter encore
Au rang de ses zélés dévots;
Hénault, convive infatigable,
Que j'aime ta vivacité,
Et ce tour d'esprit agréable,
Qui font goûter la volupté;
Lorsque versant à pleines tasses,
Vous répétez le soir à tous vos auditeurs
Ces contes, ces chansons, ces discours enchanteurs,
Dictés le matin par les Graces!

Depuis mon départ de Paris, que je fis assez solennellement en buvant à votre santé, j'ai cru qu'il était inutile de vous écrire que je m'ennuie beaucoup en ce séjour, et que j'y étais arrivé en assez mauvais état.

Deux amis m'emballèrent à minuit, sans avoir soupé, dans une chaise de poste; et après avoir couru pendant deux nuits pour aller prendre des actions, nous entrâmes dans la Lorraine, par la route de Metz, qui est un pays d'un très petit commerce, fort ingrat, et très peu peuplé:

Car, après de fort longues plaines,
L'on atteint des petits hameaux,
Et quelques huttes fort vilaines,
Faites de planches de bateaux.
Là de modernes Diogènes,
Dans leurs futailles de tonneaux,
Vivant de pain d'orge et de faines,
Se croient exempts de tous maux
Quand ils sont exempts de travaux.

Jugez, mon cher monsieur, de la bonne chère avec laquelle nous fûmes régalés par ces coquins, qui préfèrent leur oiseuse stupidité aux commodités qu'un peu de peine et d'industrie fournit à nous autres Français. Une pareille misère ne me fit pas augurer en faveur des actions; et comme j'étais fort mal en arrivant à Nanci, je remis à deux ou trois jours pour souscrire. Nous trouvâmes à l'hôtel de la compagnie du commerce plusieurs bourgeois et quelques docteurs qui nous dirent que son altesse royale avait défendu très expressément de donner des actions à tous les étrangers, et nous raillèrent en disant dans leur patois lorrain:

Vous voulez être nos confrères,
Messieurs, soyez les bien venus;
Vous êtes des actionnaires
Dépouillés de vos revenus:
Sans doute avec quelques pistoles,

Que vous avez pour tout débris,
Vous venez exprès de Paris
Pour emporter nos léopoles.

En effet ils disaient la vérité, et malgré leur turlupinade, après de pressantes sollicitations, ils me laissèrent souscrire pour cinquante actions, qui me furent délivrées huit jours après, à cause de l'heureuse conformité de mon nom avec celui d'un gentilhomme de son altesse royale; car aucun étranger n'en a pu avoir. J'ai profité de la demande de ce papier assez promptement; j'ai triplé mon or, et dans peu j'espère jouir de mes doublons avec gens comme vous. Faites-en part à ceux que vous croyez s'intéresser à ce qui me regarde.

Salut au bon père Finot,
A qui vous lirez ma légende,
A Faucheur, Douville, en un mot,
A toute la bachique bande:
Pour l'aimable et galant de Trois,
Qui me réduit presque aux abois,
Quand il exerce sa critique,
Dites-lui donc, quand quelquefois,
Après réplique sur réplique,
Sans savoir bonnement pourquoi,
Je m'emporte et je me lutine;
Pour Dieu, qu'il ait pitié de moi
Et de ma petite poitrine.

A l'égard de l'illustre papa *Gueton*, avec qui l'esprit et la santé ont fait un traité de société inaltérable, on peut fort bien lui appliquer, sans que la comparaison cloche,

Ce qu'on disait de Desbarreaux,
Que les anciens ni les nouveaux
N'ont encore jamais vu naître

Homme qui sût si bien connaître
La nature des bons morceaux.

Vous pouvez lui dire, comme une chose de son ressort et à laquelle il s'intéresse, que de Bourgogne et des autres pays vignobles

Nouvelle nous est arrivée
Que nous avons pleine vinée;
Mais que Bacchus, dans ces beaux lieux,
Par de trop fréquentes rosées,
Avait ses tonnes épuisées;
Qu'ainsi je crois que pour le mieux
Il faut se préparer sans peine,
En ménageant votre vin vieux,
A goûter celui de Surène.

109. AU P. PORÉE[1].

Paris, 7 janvier 1730.

Je vous envoie, mon cher père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*OEdipe*. J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis l'*OEdipe*, je le composai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de

[1] Cette lettre a été imprimée, pour la première fois, en 1748, dans le tome IV de l'édition faite à Dresde des *OEuvres de Voltaire*. Une note ajoutée en 1752 était ainsi conçue : « Cette lettre a été trouvée dans les « papiers du P. Porée après sa mort. » Charles Porée était mort en 1741 (voyez tome XIX, page 179). Jusqu'à présent cette lettre a été imprimée en tête d'*OEdipe*, et sous la date du 7 janvier 1729. D'après son contenu, il me semble qu'elle doit être non de cette année, mais de 1730. B.

vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier, qui était du pays; il me conseilla de mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'amoureuse. On trouva la scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout-à-fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune; je crus qu'ils avaient raison : je gâtai ma pièce, pour leur plaire, en affadissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Quand on vit un peu d'amour, on fut moins mécontent de moi; mais on ne voulut point du tout de cette grande scène entre Jocaste et Œdipe: on se moqua de Sophocle et de son imitateur. Je tins bon; je dis mes raisons, j'employai des amis; enfin ce ne fut qu'à force de protections que j'obtins qu'on jouerait *Œdipe*.

Il y avait un acteur nommé Quinault (Dufresne), qui dit tout haut que, pour me punir de mon opiniâtreté, il fallait jouer la pièce telle qu'elle était, avec ce mauvais quatrième acte tiré du grec. On me regar-

dait d'ailleurs comme un téméraire d'oser traiter un sujet où Pierre Corneille avait si bien réussi. On trouvait alors l'*OEdipe* de Corneille excellent : je le trouvais un fort mauvais ouvrage, et je n'osais le dire; je ne le dis enfin qu'au bout de dix ans, quand tout le monde est de mon avis.

Il faut souvent bien du temps pour que justice soit rendue : on l'a faite un peu plus tôt aux deux *OEdipes* de M. de La Motte. Le révérend P. de Tournemine a dû vous communiquer la petite préface dans laquelle je lui livre bataille. M. de La Motte a bien de l'esprit : il est un peu comme cet athlète grec qui, quand il était terrassé, prouvait qu'il avait le dessus.

Je ne suis de son avis sur rien; mais vous m'avez appris à faire une guerre d'honnête homme. J'écris avec tant de civilité contre lui, que je l'ai demandé lui-même pour examinateur de cette préface, où je tâche de lui prouver son tort à chaque ligne; et il a lui-même approuvé ma petite dissertation polémique. Voilà comme les gens de lettres devraient se combattre; voilà comme ils en useraient, s'ils avaient été à votre école; mais ils sont d'ordinaire plus mordants que des avocats, et plus emportés que des jansénistes. Les lettres humaines sont devenues très inhumaines; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. Il est plaisant qu'il soit permis de dire aux gens par écrit ce qu'on n'oserait pas leur dire en face! Vous m'avez appris, mon cher père, à fuir ces bassesses, et à savoir vivre comme à savoir écrire.

Les Muses, filles du Ciel,
Sont des sœurs sans jalousie :

Elles vivent d'ambrosie,
Et non d'absinthe et de fiel;
Et quand Jupiter appelle
Leur assemblée immortelle
Aux fêtes qu'il donne aux dieux,
Il défend que le Satyre
Trouble les sons de leur lyre
Par ses sons audacieux.

Adieu, mon cher et révérend père : je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois, et que ceux qui ont été élevés par vous ne conservent pas toujours, etc.

110. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Novembre 1730.

.....Lectori *me* credere *malim*,
Quam spectaloris fastidia ferre superbi.
Hor., lib. II, epist. 1, v. 214.

Je vous envoie *la Henriade*, mon cher ami, avec plus de confiance que je ne vais donner *Brutus* [1]. Je suis bien malade; je crois que c'est de peur.

Je vous envoie aussi une cargaison de lettres, dont je prie mademoiselle Sallé [2] de vouloir bien se charger. Toutes les autres qu'elle a eues sont des lettres de recommandation; mais pour moi, je la prie de me recommander, et je n'ai point trouvé de meilleur expédient, pour faire ressouvenir les Anglais de moi,

[1] Voyez tome II, page 347. B.

[2] Danseuse de l'Opéra, dont Thieriot était amoureux, et contre laquelle il finit par colporter des vers satiriques. Cl.

que de supplier mademoiselle Sallé de leur rendre mes lettres. Je vous prie cependant de lui dire qu'elle ne manque pas de voir M. Gay[1], dont M. Kich lui apprendra sans doute la demeure. Il faut que M. Gay la présente à la duchesse de Queensbury, qui est sans contredit la personne de Londres la plus capable de lui ameuter une faction considérable. Madame la duchesse de Queensbury n'est pas trop bien à la cour; mais mademoiselle Sallé est faite pour réunir tous les partis. Madame de Bolingbrocke pourra aussi la servir vivement, et surtout auprès de madame de Queensbury. Que ne puis-je être à Londres cet hiver! je n'aurais d'autre occupation que d'y servir les graces et la vertu.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

111. A MADEMOISELLE GAUSSIN[2].

Décembre.

Prodige, je vous présente une *Henriade;* c'est un ouvrage bien sérieux pour votre âge; mais qui joue Tullie est capable de lire, et il est bien juste que j'offre mes ouvrages à celle qui les embellit. J'ai pensé mourir cette nuit, et je suis dans un bien triste état; sans cela, je serais à vos pieds, pour vous remercier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. La pièce est indigne de vous; mais comptez que vous allez

[1] Jean Gay, fabuliste anglais, mort le 4 décembre 1732. Il était très lié avec le duc de Queensbury. Cl.

[2] Jeanne-Catherine Gaussem, connue sous le nom de Gaussin, célèbre actrice, née en 1711, morte en 1767. B.

acquérir bien de la gloire en répandant vos graces sur mon rôle de Tullie. Ce sera à vous qu'on aura l'obligation du succès. Mais pour cela souvenez-vous de ne rien précipiter, d'animer tout, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps. Surtout jouez avec beaucoup d'ame et de force la fin du couplet de votre premier acte. Mettez de la terreur, des sanglots, et de grands temps dans le dernier morceau. Paraissez-y désespérée, et vous allez désespérer vos rivales. Adieu, prodige.

Ne vous découragez pas; songez que vous avez joué à merveille aux répétitions; qu'il ne vous a manqué hier que d'être hardie. Votre timidité même vous fait honneur. Il faut prendre demain votre revanche. J'ai vu tomber *Mariamne*, et je l'ai vue se relever.

Au nom de Dieu! soyez tranquille. Quand même cela n'irait pas bien, qu'importe? Vous n'avez que quinze ans; et tout ce qu'on pourra dire, c'est que vous n'êtes pas ce que vous serez un jour. Pour moi, je n'ai que des remerciements à vous faire; mais, si vous n'avez pas quelque sensibilité pour ma tendre et respectueuse amitié, vous ne jouerez jamais le tragique. Commencez par avoir de l'amitié pour moi, qui vous aime en père, et vous jouerez mon rôle d'une manière intéressante.

Adieu; il ne tient qu'à vous d'être divine demain.

112. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, rue de Vaugirard, ce 12 décembre 1730.

M. de Voltaire présente ses très humbles respects à M. de Cideville.....et à M. de Formont. Il leur envoie ces exemplaires de *la Henriade*. Il aurait l'honneur de leur écrire; mais il est malade au lit, depuis long-temps.

113. A M. THIERIOT.

A TULLIE[1], IMITÉ DE CATULLE LA FAIE.

1730.

Que le public veuille ou non veuille;
De tous les charmes qu'il accueille
Les tiens sont les plus ravissants.
Mais tu n'es encor que la feuille
Des fruits que promet ton printemps.
O ma Tullie! avant le temps
Garde-toi bien qu'on ne te cueille.

Je me meurs, mon cher Thieriot; mais, avant de mourir dans mon lit comme un sot, je viens de changer la dernière scène de Tullie. Recommandez bien à Titus d'en avertir nosseigneurs du parterre.

Mon valet de chambre arrive dans le moment, qui me dit que Tullie a joué comme un ange. Si cela est:

Ma Tullie, il est déjà temps,
Allons, vite que l'on te cueille.

Venez, mon cher ami, me dire des nouvelles.

[1] Mademoiselle Gaussin, qui *créa* aussi les rôles de *Zaïre* et d'*Alzire*. Cl.

114. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 10 janvier 1731.

Je ne l'ai plus, aimable Cideville,
Ce don charmant, ce feu sacré, ce dieu
Qui donne aux vers ce tour tendre et facile,
Et qui dictait à La Faie, à Chaulieu,
Conte, dizain, épître, vaudeville.
Las! mon démon de moi s'est retiré;
Depuis long-temps il est en Normandie.
Donc quand voudrez, par Phébus inspiré,
Me défier aux combats d'harmonie,
Pour que je sois contre vous préparé,
Renvoyez-moi, s'il vous plaît, mon génie.

Adieu; comptez toujours sur la plus tendre amitié de l'hypocondre V.

115. A M. DE CIDEVILLE.

(A VOUS SEUL.)

Paris, 30 janvier.

Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville: il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous quelque temps, en bonne fortune. Je voudrais faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen, et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire. La première, c'est d'en mon-

trer un exemplaire à M. le premier président[1] qui donnerait une permission tacite; la seconde, d'avoir un de ces imprimeurs[2] qui font tout sans permission.

Dans le premier cas, on pourrait peut-être craindre que le premier président ne fît quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris, par ordre du garde des sceaux.

Dans le second cas, il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste pour la littérature d'être dans ces transes et dans ces extrémités, au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté. La seule chose qui me rassure, c'est que, n'ayant mis dans mon ouvrage que de ces vérités qu'un magistrat et un citoyen doivent approuver, je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président, en cas que la chose lui fût bien recommandée. Mais tout cela exigerait un profond secret; et il faudrait qu'en ce cas-là même, le libraire chargé de l'impression n'en fût que plus secret et plus diligent.

Voilà, mon cher monsieur, mon ancien ami, et mon ancien camarade, et mon confrère en Apollon, ce qui lutine pour le présent ma pauvre petite tête.

[1] Geoffroi-Macé Camus de Pontcarré, né en 1698, nommé premier président du parlement de Rouen, en décembre 1726, mort à Paris, le 8 janvier 1767. Voltaire lui écrivit quelques lettres qui n'ont pas été recueillies. CL.

[2] Cideville lui indiqua Jore : et l'on voit, dans la correspondance de 1734 et de 1735, combien Voltaire eut à se plaindre de celui ci, relativement à la publication des *Lettres philosophiques*. CL.

Dans cet embarras, je vais vous envoyer, par le carrosse, le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis, après avoir été munis d'une approbation au sceau.

Je m'adresse à vous hardiment pour redresser ce tort. Peut-être, en lisant l'ouvrage, le trouverez-vous moins indigne de l'impression, et vous intéresserez-vous à la destinée de mon pauvre enfant, qu'on a si mal traité.

Quand vous l'aurez lu, je laisse à votre amitié et à votre prudence à m'indiquer la voie la plus sûre pour réussir dans cette affaire, que j'ai extrêmement à cœur. Surtout je vous demande en grace que vous ne fassiez point courir ce livre dans Rouen, que qui que ce soit ne sache mon dessein d'y venir, et que le livre ne soit communiqué qu'à la personne qui pourra se charger d'obtenir cette permission tacite, en cas que vous ne vouliez pas vous compromettre.

S'il arrive, par malheur, qu'aucune des voies que je vous propose ne puisse réussir, alors vous me renverrez mon livre par la voie que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

En attendant, je vous prie de m'adresser votre réponse sous l'enveloppe de M. de Livri [1], secrétaire du roi, rue de Condé. Je vous aime et estime trop pour vous faire des excuses de la liberté que je prends avec vous; il n'y a personne dans le monde à qui je fusse plus aise d'avoir obligation : songez que le plaisir que

[1] Sans doute parent de Louis Sanguin, marquis de Livri, dont il est question dans *la Fête de Belébat*. Cl.

je vous demande est un des plus sensibles que je puisse jamais avoir; c'est celui de pouvoir être à portée de vous voir pendant trois mois.

Adieu; je suis pour toute ma vie votre très humble et obéissant serviteur.

116. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 3 février 1731.

Mon cher Cideville, je suis enchanté, pénétré de vos bontés. M. de Lézeau doit vous avoir remis la première partie qui a été déjà imprimée. Je m'imagine que le parti de parler au premier président est le seul raisonnable, quoiqu'il ne soit pas sûr. Il peut nous refuser; il peut craindre de se commettre; mais au moins gardera-t-il le secret; et, surtout, ne sachant pas que c'est moi qui lui demande cette grace, il ne pourra pas m'accuser au garde des sceaux d'avoir voulu faire imprimer un ouvrage défendu. Je n'ai donc, je crois, qu'un refus à craindre; par conséquent il le faut risquer. En ce cas mon parti est tout pris; vous me renverriez le livre par le carrosse de Rouen, à l'adresse de M. Dubreuil, cloître Saint-Merri; et je sais bien alors ce que je ferai.

Mais l'envie de passer quelques mois avec vous me flatte trop pour que je n'espère rien à Rouen. Je ne sais si je me trompe, mais on peut dire au premier président qu'il a déjà permis l'impression du *Triomphe de l'Intérêt*[1], qui était proscrit au sceau, et que cette

[1] Divertissement de la composition de Boissi, joué, en 1730, à la comédie italienne. Cl.

permission tacite ne lui a point attiré de reproches; mais, surtout, on peut lui dire que M. le garde des sceaux n'a nulle envie de me désobliger; qu'il lui importe très peu que cette nouvelle histoire du roi de Suède soit imprimée ou non; qu'il n'a retiré l'approbation que par une délicatesse qui sied très bien à la place où il est, n'étant pas convenable qu'il donnât publiquement un privilége pour un ouvrage plein de vérités qui peuvent choquer plusieurs princes, vérités déjà connues, déjà imprimées dans toutes les gazettes et dans plusieurs livres, mais dont il pourrait être responsable en son nom, si elles paraissaient avec son approbation et le privilége de son maître. Tout ce que M. de Chauvelin souhaite, c'est de ne donner aucun prétexte aux plaintes qu'on pourrait former contre lui. Ainsi ce n'est point lui déplaire que de laisser imprimer à Rouen, avec un profond secret, cet ouvrage, dont il ne sera plus obligé de répondre. Si M. le premier président veut y faire réflexion, cette affaire ne souffre pas l'ombre de difficulté, et ne compromet ni lui ni le garde des sceaux, dès qu'il n'y aura point de permission par écrit. J'ai par-devers moi un grand exemple d'une pareille connivence, que vous pouvez et que je vous prie même, en cas de besoin, de citer à M. le premier président. Cette nouvelle édition du poëme de *la Henriade* a été faite à Paris par la permission tacite de M. de Chauvelin [1], le maître des

[1] Jacques-Bernard Chauvelin, né le 8 décembre 1701, nommé maître des requêtes en 1728; intendant d'Amiens en 1731; intendant des finances en 1753; mort le 14 mars 1767. C'était le frère aîné du marquis de Chauvelin mort en 1774, et de l'abbé si connu par ses principes anti-jésuiti-

requêtes, et de M. Hérault, sans que M. le garde des sceaux en sache encore le moindre mot. Voilà, monsieur, tout ce que je puis alléguer; le reste dépend de votre amitié pour moi, de votre éloquence, et du caractère facile ou revêche de M. de Pontcarré, que je ne connais point. Tout est entre vos mains : *mitte sapientem et nihil dicas.* Vous êtes de ces ambassadeurs à qui il faut donner carte blanche. M. de Lézeau, que j'ai vu à Paris, et qui sait tout ceci, me gardera sans doute le secret. Je compte qu'il vous a remis le livre, et que personne que vous ne le verra, sauf M. le premier président. Adieu; mille remerciements; je vous embrasse bien tendrement. Écrivez dorénavant sous l'adresse de M. Dubreuil, cloître Saint-Merri.

117. A M. DE CIDEVILLE.

16 février.

M. le premier président est un homme bien épineux; mais vous êtes un homme adorable. Je vous prie de lui montrer à bon compte le premier volume. Le manuscrit qui contient le second tome n'est pas encore prêt. Les difficultés que l'on pourrait faire ne peuvent regarder que le premier tome imprimé, puisqu'il ne s'agit guère, dans le second, que des aventures de chevalier errant que ce Suédois, moitié héros et moitié

ques. Il est question de ces trois frères dans la lettre du 1er octobre 1759, à d'Argental. Ils étaient de la branche de Beau-Séjour; mais Germain-Louis Chauvelin, garde des sceaux, et inquisiteur littéraire, qui persécuta Voltaire pour les *Lettres philosophiques* et le *Mondain*, appartenait à la branche de Grisenoi. CL.

fou, mit à fin en Turquie et en Norvége, deux pays avec lesquels la librairie française a peu d'intérêts à ménager. Je ne doute point, si le premier président est un homme d'esprit, ou, ce qui vaut mieux, un homme aimable, qu'il ne soit tout-à-fait de vos amis, et qu'il ne fasse ce que vous voudrez. Je ne voudrais pas vous commettre avec lui, ni lui avec M. le garde des sceaux. Je puis vous donner ma parole d'honneur, et vous pouvez lui donner la vôtre, que tout ce qui a obligé M. le garde des sceaux à retirer le privilége a été la crainte de déplaire au roi Auguste [1], dont on est obligé de dire des vérités un peu fâcheuses. Mais, en même temps, comme ces vérités sont publiques en Europe, et ont été imprimées dans trente ou quarante histoires modernes, en toutes langues, je puis vous assurer que M. le garde des sceaux ne fera aucun scrupule de laisser paraître l'ouvrage, quand le privilége du roi n'y sera pas.

Dans ce pays-ci il me semble qu'on doit plus ménager Stanislas qu'Auguste : aussi je me flatte que sa fille Marie ne me saura pas mauvais gré du bien que j'ai dit de M. son père. Qui peut donc arrêter M. le premier président? Je ne doute pas que vous n'en veniez à bout, mon cher Cideville, et que je n'aille bientôt dans la basse-cour du grand Corneille commencer *incognito* quelque tragédie, avec l'intercession de ce grand saint.

Adieu : que le premier tome ne déplaise pas, et je réponds du reste. J'attends avec impatience la conclu-

[1] Roi de Pologne : voyez tome XXIII, page 27. B.

sion de vos bontés. Tout le monde me croit ici en Angleterre. Tant mieux :

Moins connu des mortels, je me cacherai mieux [1].

Mille compliments à M. de Lézeau; un profond secret, et de vos nouvelles. Je vous aime tendrement; je vous embrasse de tout mon cœur, et j'espère entendre parler de vous incessamment.

118. A M. DE CIDEVILLE,

RUE DE L'ÉCUREUIL, A ROUEN.

A Paris, ce 2 mars 1731.

Comme je vis ici moitié en philosophe, moitié en hibou, je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 27, et les vers que vous m'aviez envoyés par M. de Formont. Thieriot, qui ne sait pas même ma demeure, ne put me rendre les vers qu'hier. Ce fut une journée complète pour moi de recevoir, en même temps, les bonnes nouvelles que vous me mandez, et les beaux vers dont vous m'honorez. Il y a, mon cher ami, des choses charmantes dans votre épître : il y a naïveté, esprit, et grace. Ce même esprit, qui vous fait faire de si jolies choses, vous en fait aussi sentir les défauts. Vous avez raison de croire votre épître un peu trop longue, et pas assez châtiée.

Réprimez, d'une main avare et difficile,
De ce terrain fécond l'abondance inutile.
Émondez ces rameaux confusément épars;
Ménagez cette sève, elle en sera plus pure.

[1] *Phèdre*, V, 7. B.

Songez que le secret des arts
Est de corriger la nature [1].

Je vais m'arranger pour venir raisonner belles-lettres avec vous, en bonne fortune, pendant quelques mois. Je vais faire partir, peut-être dès demain, une valise pleine de prose et de vers; après quoi vous me verrez bientôt arriver. Je vous demande la permission d'envoyer cette valise à votre adresse. A l'égard de ma maigre figure, elle se transportera à Rouen avant qu'il soit dix jours. Ainsi je compte que vous aurez la bonté de me retenir ce petit trou [2] dont vous m'avez parlé, pour le 15 du présent mois. Vous ne

[1] Quelques uns de ces vers se trouvent, avec de légers changements, dans la lettre du 18 mars 1736 à Thieriot, au sujet de M. de Verrières. Cl.

[2] L'*hôtel de Mantes*, que Voltaire cite dans sa lettre du 29 mai 1733, à Cideville, et qui, d'après cette dernière lettre, semblerait avoir été tenu par la mère de l'abbé Linant, né à Louviers, selon M. Weiss, ou à Rouen, selon d'autres. Voici, au surplus, la description que Voltaire fesait de l'*hôtel de Mantes*, le 16 ou le 17 mars 1731, dans une épître à Cideville, laquelle, restée inédite jusqu'à présent (1828), ne mérite pas d'être publiée en entier :

A l'*hôtel de Mantes* je gite,
Soi-disant de Mantes l'hôtel;
Mais horride et damné h.....
Dont je veux sortir au plus vite.
.....
Arachné tapisse mes murs :
Draps y sont courts, lits y sont durs;
Boiteuses sont les escabelles;
Et la bouteille au cou cassé
Y soutient de jaunes chandelles
Dont le bout y fut enfoncé
Par les deux mains sempiternelles
De l'hôtesse au nez retroussé.
.....

On voit que ces vers, faits *currente calamo*, se sentaient du lieu habité par l'auteur. Cl.

sauriez croire les obligations infinies que je vous ai.

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 343.

Adieu, ami charmant, négociateur habile, poëte aimable, et qui, par-dessus tout cela, avez une santé de fer, dont bien éloigné est, pour son malheur, votre très obligé serviteur. Si vous avez quelque chose à me mander, d'ici à mon arrivée, ayez la bonté de m'écrire sous le couvert de M. de Livri. Comme je soupe là tous les jours, vos lettres m'en seront plus tôt rendues. Ne soyez pas étonné de toutes ces précautions : je n'en saurais trop prendre pour faire réussir un dessein qui me fera passer trois mois avec vous. Adieu.

119. A M. FAVIÈRES.

4 mars.

Je vous suis très obligé, mon cher Favières, des vers latins et français que vous avez bien voulu m'envoyer. Je ne sais point qui est l'auteur des latins[1]; mais je le félicite, quel qu'il soit, sur le goût qu'il a, sur son harmonie, et sur le choix de sa bonne latinité, et surtout de l'espèce convenable à son sujet.

Rien n'est si commun que des vers latins, dans lesquels on mêle le style de Virgile avec celui de Té-

[1] Favières, conseiller au parlement, était l'auteur du poëme latin intitulé: *Ver, carmen pentametrum.* La traduction française est attribuée à Querlon. La réponse de Favières à Voltaire se trouve dans le quatorzième volume des *Amusements du cœur et de l'esprit.* B.

rence, ou des épîtres d'Horace. Ici il paraît que l'auteur s'est toujours servi de ces expressions tendres et harmonieuses qu'on trouve dans les églogues de Virgile, dans Tibulle, dans Properce, et même dans quelques endroits de Pétrone, qui respirent la mollesse et la volupté.

Je suis enchanté de ces vers:

« Ridet ager, lascivit humus, nova nascitur arbos.....
« Basia lascivæ jungunt repetita columbæ. »

Et, en parlant de l'Amour:

« Vulnere qui certo lædere pectus amat. »

Je n'oublierai pas cet endroit où il parle des plaisirs qui fuient avec la jeunesse:

« Sic fugit humanæ tempestas aurea vitæ,
« Arguti fugiunt, agmina blanda, joci. »

Je citerais trop de vers, si je marquais tous ceux dont j'ai goûté la force et l'énergie.

Mais, quoique l'ouvrage soit rempli de feu et de noblesse, je conseillerais plutôt à un homme qui aurait du goût et du talent pour la littérature, de les employer à faire des vers français. C'est à ceux qui peuvent cultiver les belles-lettres avec avantage à faire à notre langue l'honneur qu'elle mérite. Plus on a fait provision des richesses de l'antiquité, et plus on est dans l'obligation de les transporter en son pays. Ce n'est pas à ceux qui méprisent Virgile, mais à ceux qui le possèdent, d'écrire en français.

Venons maintenant, mon cher Favières, à votre traduction du *Printemps*, ou, plutôt, à votre imitation

libre de cet ouvrage. Vos expressions sont vives et brillantes, vos images bien frappées; et, surtout, je vois que vous êtes fidèle à l'harmonie, sans laquelle il n'y a jamais de poésie.

Il faudrait vous rappeler ici trop de vers, si je voulais marquer tous ceux dont j'ai été frappé. Adieu; je vais dans un pays où le printemps ne ressemble guère à la description que vous en faites l'un et l'autre. Je pars pour l'Angleterre [1] dans quatre ou cinq jours, et suis bien loin assurément de faire des tragédies.

« Frange, miser, calamos, vigilataque prælia dele. »
JUVEN., sat. VII, v. 27.

J'ai renoncé pour jamais aux vers,

« Nunc... versus et cætera ludicra pono. »
HOR., lib. I, ep. I, v. 10.

Mais il s'en faut bien que je sois devenu philosophe, comme celui dont je vous cite les vers. Adieu; je vous aime, en vers et en prose, de tout mon cœur, et vous serai attaché toute ma vie.

120. A M. THIERIOT.

Le 1er mai.

Je vous écris enfin, mon cher Thieriot, du fond de ma solitude, où je serais le plus heureux homme du

[1] C'est-à-dire pour Rouen, d'où furent écrites les cinq premières lettres qui suivent celle-ci. Voltaire, voulant publier plus tranquillement l'*Histoire de Charles XII*, et une nouvelle édition de *la Henriade*, alla passer quatre ou cinq mois à Rouen et à Canteleu, en laissant croire qu'il était retourné à Londres. Cl.

monde, si les circonstances de ma vie ne m'avaient rendu d'ailleurs le plus malheureux. Je compte quitter dans peu ma retraite pour venir vous retrouver à Paris. En attendant recevez mes compliments sur les succès flatteurs et solides de votre héroïne [1]. Je ne saurais plus résister à vous envoyer cette pièce [2] que vous m'avez si souvent demandée;

Et dût la troupe des dévots,
Que toujours un pur zèle enflamme,
Entourer mon corps de fagots,
Le tout pour le bien de mon ame,

je ne puis m'empêcher de laisser aller ces vers, qui m'ont été dictés par l'indignation, par la tendresse, et par la pitié, et dans lesquels, en pleurant mademoiselle Le Couvreur, je rends au mérite de mademoiselle Sallé la justice qui lui est due. Je joins ma faible voix à toutes les voix d'Angleterre, pour faire un peu sentir la différence qu'il y a entre leur liberté et notre esclavage, entre leur sage hardiesse et notre folle superstition, entre l'encouragement que les arts reçoivent à Londres et l'oppression honteuse sous laquelle ils languissent à Paris.

121. A M. DE FORMONT [3].

O qu'entre Cideville et vous
J'aurais voulu passer ma vie!

[1] Mademoiselle Sallé, qui était alors à Londres. Cl.

[2] Voyez, parmi les poëmes, tome XII, les *vers sur la mort d'Adrienne Le Couvreur*. Cl.

[3] Cette lettre, écrite de Rouen, dans les premiers jours de mai 1731, est la réponse faite à une autre lettre, en prose et en vers, de M. de For-

C'est dans un commerce si doux
Qu'est la bonne philosophie,
Que n'ont point ces mystiques fous,
Ni tous ces pieux loups-garous,
Gens députés de l'autre vie,
Nicole et Quesnel, enfin tous,
Tous ces conteurs de rapsodie
Dont le nom me met en courroux,
Autant que leur œuvre m'ennuie.

Revenez donc, aimables amis, philosopher avec moi, et ne vous avisez point de chercher les beaux jours à une lieue de Rouen. Vous n'avez point de mois de mai en Normandie:

Vos climats ont produit d'assez rares merveilles,
C'est le pays des grands talents,
Des Fontenelle, des Corneilles;
Mais ce ne fut jamais l'asile du printemps.

Si Rouen avait d'aussi beaux jours que de bons esprits, je vous avoue que je voudrais m'y fixer pour le reste de ma vie. Je vous dirais, avec Virgile:

« . . . . . Soli cantare periti
« Arcades. O mihi tum quam molliter ossa quiescant....
« Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
« Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!...
« Serta mihi Phyllis legeret, cantaret Amyntas. »
Egl. x, 32.

Mais votre climat n'a point *maturam uvam*. Ma

mont, à qui Voltaire renvoyait, à Canteleu, sur la rive droite de la Seine, les œuvres de Descartes et de Malebranche. Le premier vers de la lettre de Voltaire, telle qu'on l'imprime ici, était précédé, dans l'original, des vingt-quatre premiers vers de *l'Épître à M. de Formont*, laquelle commence ainsi:

Rimeur charmant, plein de raison,
Philosophe..... Ct.

malheureuse machine m'obligera de m'éloigner du pays où l'on pense, pour aller chercher ceux où l'on transpire; mais, dans quelque pays du monde que j'habite, vous aurez toujours en moi un homme plein de tendresse et d'estime pour vous. C'est avec ces sentiments, mes chers messieurs, que je serai toute ma vie, votre, etc.

122. A M. THIERIOT.

1er juin.

Je t'écris d'une main par la fièvre affaiblie,
D'un esprit toujours ferme, et dédaignant la mort,
Libre de préjugés, sans liens, sans patrie,
Sans respect pour les grands, et sans crainte du sort:
Patient dans mes maux, et gai dans mes boutades,
Me moquant de tout sot orgueil,
Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre fesant des gambades.

Voilà l'état où je suis, mourant et tranquille. Si quelque chose cependant altère le calme de mon esprit, et peut augmenter les souffrances de mon corps, qui assurément sont bien vives, c'est la nouvelle injustice que l'on dit que j'essuie en France. Vous savez que je vous envoyai, il y a environ un mois, quelques vers *sur la mort de mademoiselle Le Couvreur*, remplis de la juste douleur que je ressens encore de sa perte, et d'une indignation peut-être trop vive sur son enterrement, mais indignation pardonnable à un homme qui a été son admirateur, son ami, son amant, et qui, de plus, est poëte. Je vous suis sensiblement obligé d'avoir eu la sage discrétion de n'en point donner de copies; mais on dit que vous avez eu affaire à

des personnes dont la mémoire vous a trahi; qu'on en a surtout retenu les endroits les plus forts, que ces endroits ont été envenimés, qu'ils sont parvenus jusqu'au ministère, et qu'il ne serait pas sûr pour moi de retourner en France, où pourtant mes affaires m'appellent. J'attends de votre amitié que vous m'informerez exactement, mon cher Thieriot, de la vérité de ces bruits, de ce que j'ai à craindre, et de ce que j'ai à faire. Mandez-moi le mal et le remède. Dites-moi si vous me conseillez d'écrire et de faire parler, ou de me taire et de laisser faire au temps.

On a commencé, sans ma participation, deux éditions de *Charles XII*, en Angleterre et en France. Ne pourriez-vous point savoir de M. de Chauvelin[1] quel sera, en cette occasion, l'esprit des ministres de la librairie?

A l'égard du secret que je vous confiai en partant, et qui échappa à M. l'abbé de Rothelin, soyez impénétrable, soyez indevinable. Dépaysez les curieux. Peut-être aura-t-on lu déjà aux comédiens *Ériphyle*[2]. Détournez tous les soupçons. Je vous conjure de me rendre ce service avec votre amitié ordinaire.

Je n'ai écrit qu'à vous en France.

« *Thieriot* mihi primus amores
« Abstulit; ille habeat secum[3]. »

[1] Le maître des requêtes, cité dans la lettre 116. Cl.

[2] Voyez tome III, page 1. B.

[3] Parodie de ces vers de Virgile, *Æn.*, VI, 28:

« Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
« Abstulit; ille habeat secum, servetque sepulcro. Cl.

123. A M. THIERIOT.

30 juin.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Thieriot. Ne soyez pas étonné du silence que j'ai gardé un mois entier. J'ai repris mon ancienne sympathie avec vous. J'avais la fièvre quand vous aviez le dévoiement, et j'ai passé un mois entier dans mon lit. Ce qui m'a prolongé ma fièvre est un étrange régime où je me suis mis. J'ai fait toute la tragédie de *César* depuis qu'*Ériphyle* est dans son cadre. J'ai cru que c'était un sûr moyen pour dépayser les curieux sur *Ériphyle* : car le moyen de croire que j'aie fait *César*[1] et *Ériphyle*, et achevé *Charles XII*, en trois mois! Je n'aurais pas fait pareille besogne à Paris en trois ans. Mais vous savez bien quelle prodigieuse différence il y a entre un esprit recueilli dans la retraite et un esprit dissipé dans le monde :

« Carmina secessum scribentis et otia quærunt. »
OVID., I, *Trist.*, 1, 41.

J'ai revu aussi toutes ces petites pièces fugitives à qui vous faites plus d'honneur qu'elles ne méritent; je les ai corrigées avec soin; je compte, quand je serai à Paris, troquer avec vous de portefeuille; je vous donnerai les pièces qui vous manquent, et vous me rendrez celles que je n'ai pas. Comptez que vous gagnerez au change : car vous n'avez pas l'*Uranie*[2];

[1] *La Mort de César*, imprimée en 1735, et jouée seulement en 1743, sur un grand théâtre. CL.

[2] *Le Pour et le Contre*, pièce connue d'abord sous le titre d'*Épître à Julie*, ou *à Uranie*. CL.

et, puisque vous êtes un homme discret, vous l'aurez: *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* (Matt., xxv, 21 et 23.)

Je vous envoie, mon cher ami, une réponse à des invectives bien injustes que j'ai trouvées imprimées contre moi dans les *Semaines* de l'abbé Desfontaines. Il me doit au moins la justice d'imprimer cette réponse, qui est, *uti nos decet esse*, pleine de vérité et de modestie. Je l'ai fait imprimer à Cantorbéry, afin que, si on me refusait la justice de la rendre publique, elle parût indépendamment du journal *du Parnasse*, où elle doit être insérée. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de cette petite pièce. J'ai cru que je ne pouvais me dispenser de répondre, mais je ne sais pas si j'ai bien répondu.

Si vous imprimez l'abbé de Chaulieu, n'y mettez rien de moi, je vous prie, avant que je vous aie montré les changements que j'ai faits aux petites pièces que je lui ai adressées. Faites ma cour à M. de Chauvelin, à qui je n'ai pu écrire, étant toujours malade. Mes respects à MM. de Fontenelle et La Motte. J'ai parlé de ces deux derniers dans ma réponse à l'abbé Desfontaines, non seulement parceque je suis charmé de leur rendre justice, mais parceque l'abbé Desfontaines m'a accusé, dans son *Dictionnaire néologique*, de ne la leur pas rendre, et m'a voulu associer à ses malignités. *Separa causam meam a gente iniqua et dolosa* [1]. Adieu.

[1] On lit dans le psaume XLII, versel 1er: *Discerne causam meam de gente non sancta: ab homine iniquo et doloso erue me.* B.

124. AUX AUTEURS DU NOUVELLISTE DU PARNASSE[1].

Juin 1731.

MESSIEURS,

On m'a fait tenir à la campagne où je suis[2], près de Kenterbury, depuis quatre mois, les lettres que vous publiez avec succès en France depuis environ ce temps. J'ai vu, dans votre dix-huitième lettre, des plaintes injurieuses que l'on vous adresse contre moi, sur lesquelles il est juste que j'aie l'honneur de vous écrire, moins pour ma propre justification que pour l'intérêt de la vérité.

Un ami ou peut-être un parent de feu M. de Campistron[3] me fait des reproches pleins d'amertume et de dureté de ce que j'ai, dit-il, insulté à la mémoire de cet illustre écrivain, dans une brochure de ma façon, et que je me suis servi de ces termes indécents, *le pauvre Campistron*. Il aurait raison, sans doute, de me faire ce reproche, et vous, messieurs, de l'imprimer, si j'avais en effet été coupable d'une grossièreté si éloignée de mes mœurs. C'est pour moi une surprise également vive et douloureuse de voir que l'on m'impute de pareilles sottises. Je ne sais ce que c'est que cette brochure[4], je n'en ai jamais entendu

[1] Voyez ma note, tome XXXVII, page 546. B.

[2] Voltaire était alors aux environs de Rouen, mais il voulait faire croire qu'il était en Angleterre. B.

[3] Il s'appelait de Gourdon de Bach; il est mort vers 1750, avant l'impression d'une édition des *OEuvres de Campistron*, qu'il avait commencée, et qui fut achevée par Bonneval. B.

[4] C'est en 1723 qu'avaient paru des *Sentiments d'un spectateur français*

parler. Je n'ai fait aucune brochure en ma vie : si jamais homme devait être à l'abri d'une pareille accusation, j'ose dire que c'était moi, messieurs.

Depuis l'âge de seize ans, où quelques vers un peu satiriques[1], et par conséquent très condamnables, avaient échappé à l'imprudence de mon âge et au ressentiment d'une injustice, je me suis imposé la loi de ne jamais tomber dans ce détestable genre d'écrire. Je passe mes jours dans des souffrances continuelles de corps qui m'accablent, et dans l'étude des bons livres, qui me console ; j'apprends quelquefois, dans mon lit, que l'on m'impute, à Paris, des pièces fugitives que je n'ai jamais vues, et que je ne verrai jamais. Je ne puis attribuer ces accusations frivoles à aucune jalousie d'auteur ; car qui pourrait être jaloux de moi? Mais quelque motif qu'on ait pu avoir pour me charger de pareils écrits, je déclare ici, une bonne fois pour toutes, qu'il n'y a personne en France qui puisse dire que je lui aie jamais fait voir, depuis que je suis hors de l'enfance, aucun écrit satirique en vers ou en prose ; et que celui-là se montre, qui puisse seulement avancer que j'aie jamais applaudi un seul de ces écrits, dont le mérite consiste à flatter la malignité humaine.

Non seulement je ne me suis jamais servi de termes injurieux, soit de bouche, soit par écrit, en citant feu M. de Campistron, dont la mémoire ne doit pas

sur la nouvelle tragédie d'Inès de Castro (voy. ma note p. 92) : on y critique un vers du *pauvre M. de Campistron.* B.

[1] Voltaire veut parler du *Bourbier* (voyez tome XIV) ; mais cette pièce était de 1714 ; l'auteur avait vingt ans, et non *seize,* lorsqu'il la composa. B.

être indifférente aux gens de lettres; mais je me suis toujours révolté contre cette coutume impolie qu'ont prise plusieurs jeunes gens, d'appeler par leur simple nom des auteurs illustres qui méritent des égards.

Je trouve toujours indigne de la politesse française, et du respect que les hommes se doivent les uns aux autres, de dire Fontenelle, Chaulieu, Crébillon, La Motte, Rousseau, etc.; et j'ose dire que j'ai corrigé quelques personnes de ces manières indécentes de parler, qui sont toujours insultantes pour les vivants, et dont on ne doit se servir envers les morts que quand ils commencent à devenir anciens pour nous. Le peu de curieux qui pourront jeter les yeux sur les préfaces de quelques pièces de théâtre que j'ai hasardées verront que je dis toujours le grand Corneille, qui a pour nous le mérite de l'antiquité; et que je dis M. Racine et M. Despréaux, parcequ'ils sont presque mes contemporains.

Il est vrai que dans la préface d'une tragédie[1] adressée à milord Bolingbroke, rendant compte à cet illustre Anglais des défauts et des beautés de notre théâtre, je me suis plaint, avec justice, que la galanterie dégrade parmi nous la dignité de la scène; j'ai dit, et je dis encore, que l'on avait applaudi ces vers d'*Alcibiade*, indignes de la tragédie (act. I, sc. 3):

Hélas! qu'est-il besoin de m'en entretenir?
Mon penchant à l'amour, je l'avouerai sans peine,
Fut de tous mes malheurs la cause trop certaine:
Mais, bien qu'il m'ait coûté des chagrins, des soupirs,
Je n'ai pu refuser mon ame à ses plaisirs;

[1] *Brutus:* voyez tome II, page 362. B.

Car enfin, Amintas, quoi qu'on en puisse dire,
Il n'est rien de semblable à ce qu'il nous inspire.
Où trouve-t-on ailleurs cette vive douceur
Capable d'enlever et de charmer un cœur?
Ah! lorsque, pénétré d'un amour véritable,
Et gémissant aux pieds d'un objet adorable,
J'ai connu dans ses yeux timides ou distraits
Que mes soins de son cœur avaient troublé la paix;
Que, par l'aveu secret d'une ardeur mutuelle,
La mienne a pris encore une force nouvelle;
Dans ces tendres instants j'ai toujours éprouvé
Qu'un mortel peut sentir un bonheur achevé.

J'aurais pu dire avec la même vérité que les derniers ouvrages du grand Corneille sont indignes de lui, et sont inférieurs à cet *Alcibiade*, et que la *Bérénice* de M. Racine n'est qu'une élégie bien écrite, sans offenser la mémoire de ces grands hommes. Ce sont les fautes de ces écrivains illustres qui nous instruisent : j'ai cru même faire honneur à M. de Campistron, en le citant à des étrangers à qui je parlais de la scène française; de même que je croirais rendre hommage à la mémoire de l'inimitable Molière, si, pour faire sentir les défauts de notre scène comique, je disais que, d'ordinaire, les intrigues de nos comédies ne sont ménagées que par des valets, que les plaisanteries ne sont presque jamais dans la bouche des maîtres; et que j'apportasse en preuve la plupart des pièces de ce charmant génie, qui, malgré ce défaut et celui de ses dénouements, est si au-dessus de Plaute et de Térence.

J'ai ajouté qu'*Alcibiade* est une pièce suivie, mais faiblement écrite: le défenseur de M. de Campistron

m'en fait un crime; mais qu'il me soit permis de me servir de la réponse d'Horace:

« Nempe incomposito dixi pede currere versus
« Lucili : quis tam Lucili fautor inepte est
« Ut non hoc fateatur? »

Lib. I, sat. x, vers 1 et 2.

On me demande ce que j'entends par un style faible: je pourrais répondre, le mien. Mais je vais tâcher de débrouiller cette idée, afin que cet écrit ne soit pas absolument inutile, et que ne pouvant, par mon exemple, prouver ce que c'est qu'un style noble et fort, j'essaie au moins d'expliquer mes conjectures, et de justifier ce que je pense en général du style de la tragédie d'*Alcibiade*.

Le style fort et vigoureux, tel qu'il convient à la tragédie, est celui qui ne dit ni trop ni trop peu, et qui fait toujours des tableaux à l'esprit, sans s'écarter un moment de la passion.

Ainsi Cléopâtre, dans *Rodogune*, s'écrie (acte V, sc. 1):

Trône, à t'abandonner je ne puis consentir;
Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir.
.....
Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge!

Voilà du style très fort, et peut-être trop. Le vers qui précède le dernier:

Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange,

est du style le plus faible.

Le style faible, non seulement en tragédie, mais en toute poésie, consiste encore à laisser tomber ses

vers deux à deux, sans entremêler de longues périodes et de courtes, et sans varier la mesure; à rimer trop en épithètes; à prodiguer des expressions trop communes; à répéter souvent les mêmes mots; à ne pas se servir à propos des conjonctions qui paraissent inutiles aux esprits peu instruits, et qui contribuent cependant beaucoup à l'élégance du discours :

« Tantum series, juncturaque pollet! »
De Arte poet., 242.

Ce sont toutes ces finesses imperceptibles qui font en même temps et la difficulté et la perfection de l'art :

« In tenui labor; at tenuis non gloria. »
Georg., IV, 6.

J'ouvre dans ce moment le volume des tragédies de M. de Campistron, et je vois à la première scène de l'*Alcibiade* :

Quelle que soit pour nous la tendresse des rois,
Un moment leur suffit pour faire un autre choix.

Je dis que ces vers, sans être absolument mauvais, sont faibles et sans beauté.

Pierre Corneille ayant la même chose à dire, s'exprime ainsi :

Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous séduit,
Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit [1].

Ce *quelle que soit* de l'*Alcibiade* fait languir le

[1] Corneille a dit dans *Othon*, II, 4 :

Et quoi que nos emplois puissent faire de bruit,
Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit. B.

vers : de plus, *un moment leur suffit pour faire un autre choix*, ne fait pas, à beaucoup près, une peinture aussi vive que ce vers :

Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Je trouve encore :

Mille exemples connus de ces fameux revers....
Affaibli notre empire, et dans mille combats...
Nous cachent mille soins dont il est agité....
Il a mille vertus dignes du diadème....
Par mille exploits fameux justement couronnés....
En vain mille beautés, dans la Perse adorées....
En vain par mille soins la princesse Artémise....
Le sort le plus cruel, mille tourments affreux.

Je dis que ce mot *mille* si souvent répété, et surtout dans des vers assez lâches, affaiblit le style au point de le gâter; que la pièce est pleine de ces termes oiseux qui remplissent négligemment l'hémistiche; je m'offre de prouver à qui voudra, que presque tous les vers de cet ouvrage sont énervés par ces petits défauts de détail qui répandent leur langueur sur toute la diction.

Si j'avais vécu du temps de M. de Campistron, et que j'eusse eu l'honneur d'être son ami, je lui aurais dit à lui-même ce que je dis ici au public; j'aurais fait tous mes efforts pour obtenir de lui qu'il retouchât le style de cette pièce, qui serait devenue avec plus de soin un très bon ouvrage. En un mot, je lui aurais parlé, comme je fais ici, pour la perfection d'un art qu'il cultivait d'ailleurs avec succès.

Le fameux acteur[1] qui représenta si long-temps

[1] Baron : voyez tome XXXVII, page 95. B.

Alcibiade cachait toutes les faiblesses de la diction par les charmes de son récit; en effet, l'on peut dire d'une tragédie comme d'une histoire[1], *Historia, quoquo modo scripta, bene legitur;* et *tragœdia, quoquo modo scripta, bene repræsentatur;* mais les yeux du lecteur sont des juges plus difficiles que les oreilles du spectateur.

Celui qui lit ces vers d'*Alcibiade*,

> Je répondrai, seigneur, avec la liberté[2]
> D'un Grec qui ne sait pas cacher la vérité,

se ressouvient à l'instant de ces beaux vers de *Britannicus*[3]:

> Je répondrai, madame, avec la liberté
> D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Il voit d'abord que les vers de M. Racine sont pleins d'une harmonie singulière qui caractérise en quelque façon Burrhus, par cette césure coupée, *d'un soldat*, etc.; au lieu que les vers d'*Alcibiade* sont rampants et sans force; en second lieu, il est choqué d'une imitation si marquée; en troisième lieu, il ne peut souffrir que le citoyen d'un pays renommé par l'éloquence et par l'artifice donne à ces mêmes Grecs un caractère qu'ils n'avaient pas (acte III, sc. 3):

> Vous allez attaquer des peuples indomptables,
> Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

On voit partout la même langueur de style. Ces

[1] Pline, livre V, épître VIII. B.

[2] Dans l'*Alcibiade* de Campistron, on lit, acte III, scène 3:

> Je parlerai du moins avec la liberté
> D'un Grec qui ne doit point cacher la vérité. B.

[3] Acte I, scène 2. B.

rimes d'épithètes, *indomptables*, *redoutables*, choquent l'oreille délicate du connaisseur, qui veut des choses et qui ne trouve que des sons. *Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs*, est trop simple, même pour la prose.

Je n'ai trouvé aucun homme de lettres qui n'ait été de mon avis, et qui ne soit convenu avec moi que le style de cette pièce est, en général, très languissant. J'ajouterai même que c'est la diction seule qui abaisse M. de Campistron au-dessous de M. Racine. J'ai toujours soutenu que les pièces de M. de Campistron étaient pour le moins aussi régulièrement conduites que toutes celles de l'illustre Racine; mais il n'y a que la poésie du style qui fasse la perfection des ouvrages en vers. M. de Campistron l'a toujours trop négligée; il n'a imité le coloris de M. Racine que d'un pinceau timide; il manque à cet auteur, d'ailleurs judicieux et tendre, ces beautés de détail, ces expressions heureuses, qui sont l'ame de la poésie, et font le mérite des Homère, des Virgile, des Tasse, des Milton, des Pope, des Corneille, des Racine, des Boileau.

Je n'ai donc avancé qu'une vérité, et même une vérité utile pour les belles-lettres; et c'est parcequ'elle est vérité qu'elle m'attire des injures.

L'anonyme (quel qu'il soit) me dit, à la suite de plusieurs personnalités, que je suis un très mauvais modèle; mais au moins il ne le dit qu'après moi: je ne me vante que de connaître mon art et mon impuissance. Il dit ailleurs (ce qui n'est point une injure, mais une critique permise) que ma tragédie de *Brutus*

est très défectueuse. Qui le sait mieux que moi? C'est parceque j'étais très convaincu des défauts de cette pièce, que je la refusai constamment, un an entier, aux comédiens. Depuis même je l'ai fort retouchée; j'ai retourné ce terrain où j'avais travaillé si longtemps avec tant de peine et si peu de fruit. Il n'y a aucun de mes faibles ouvrages que je ne corrige tous les jours, dans les intervalles de mes maladies.. Non seulement je vois mes fautes, mais j'ai obligation à ceux qui m'en reprennent; et je n'ai jamais répondu à une critique qu'en tâchant de me corriger.

Cette vérité que j'aime dans les autres, j'ai droit d'exiger que les autres la souffrent en moi. M. de La Motte sait avec quelle franchise je lui ai parlé, et que je l'estime assez pour lui dire, quand j'ai l'honneur de le voir, quelques défauts que je crois apercevoir dans ses ingénieux ouvrages. Il serait honteux que la flatterie infectât le petit nombre d'hommes qui pensent. Mais plus j'aime la vérité, plus je hais et dédaigne la satire qui n'est jamais que le langage de l'envie. Les auteurs qui veulent apprendre à penser aux autres hommes doivent leur donner des exemples de politesse comme d'éloquence, et joindre les bienséances de la société à celles du style. Faut-il que ceux qui cherchent la gloire courent à la honte par leurs querelles littéraires, et que les gens d'esprit deviennent souvent la risée des sots!

On m'a souvent envoyé en Angleterre des épigrammes et de petites satires contre M. de Fontenelle; j'ai eu soin de dire, pour l'honneur de mes compatriotes, que ces petits traits qu'on lui décoche res-

semblent aux injures que l'esclave disait autrefois au triomphateur.

Je crois que c'est être bon Français de détourner, autant qu'il est en moi, le soupçon qu'on a dans les pays étrangers que les Français ne rendent jamais justice à leurs contemporains. Soyons justes, messieurs, ne craignons ni de blâmer, ni surtout de louer ce qui le mérite; ne lisons point *Pertharite*, mais pleurons à *Polyeucte*. Oublions, avec M. de Fontenelle, des lettres [1] composées dans sa jeunesse; mais apprenons par cœur, s'il est possible, *les Mondes*, *la Préface de l'Histoire de l'Académie des Sciences*, etc. Disons, si vous voulez, à M. de La Motte, qu'il n'a pas assez bien traduit *l'Iliade*, mais n'oublions pas un mot des belles odes et des autres pièces heureuses qu'il a faites. C'est ne pas payer ses dettes que de refuser de justes louanges. Elles sont l'unique récompense des gens de lettres; et qui leur paiera ce tribut, sinon nous qui, courant à peu près la même carrière, devons connaître mieux que d'autres la difficulté et le prix d'un bon ouvrage?

J'ai entendu dire souvent en France que tout est dégénéré, et qu'il y a dans tout genre une disette d'hommes étonnante. Les étrangers n'entendent à Paris que ces discours, et ils nous croient aisément sur notre parole; cependant quel est le siècle où l'esprit humain ait fait plus de progrès que parmi nous? Voici un jeune homme de seize ans [2] qui exécute en effet ce qu'on a dit autrefois de M. Pascal, et qui

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 243. B.

[2] Clairaut. K.

donne un traité sur les courbes, qui ferait honneur aux plus grands géomètres. L'esprit de raison pénètre si bien dans les écoles, qu'elles commencent à rejeter également et les absurdités inintelligibles d'Aristote, et les chimères ingénieuses de Descartes. Combien d'excellentes histoires n'avons-nous pas depuis trente ans? Il y en a telle qui se lit avec plus de plaisir que *Philippe de Comines;* il est vrai qu'on n'ose l'avouer tout haut, parceque l'auteur est encore vivant [1] : et le moyen d'estimer un contemporain autant qu'un homme mort il y a plus de deux cents ans!

« Ploravere suis non respondere favorem
« Speratum meritis. »

Hor., lib. II, ep. 1, vers 9 et 10.

Personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle. Nous sommes comme les avares qui disent toujours que le temps est dur. J'abuse de votre patience, messieurs; pardonnez cette longue lettre et toutes ces réflexions au devoir d'un honnête homme qui a dû se justifier, et à mon amour extrême pour les lettres, pour ma patrie, et pour la vérité.

Je suis, etc.

125. A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi matin.

Mon cher ami, vous n'avez point ici de maîtresse qui vous aime plus que moi; le premier plaisir que je goûte, en arrivant à Paris, est celui de vous écrire; et je vous réponds que je vais arranger mes affaires

[1] L'abbé de Vertot. Voyez tome XIX, page 219. B.

de façon que je vous reverrai bientôt. Je n'oublierai de ma vie les marques d'amitié que vous m'avez données à Rouen; vous avez trouvé le secret de me faire passer avec délices un temps où la maladie et la solitude auraient dû me rendre la vie bien ennuyeuse. Un esprit comme le vôtre est fait pour adoucir les chagrins et pour augmenter les plaisirs de tous ceux avec lesquels il vit. Je vous demande à présent de mettre à *Argus* et à *Isis* le temps que vous vouliez bien employer à m'adoucir ma prison de Rouen. Adieu; il n'est plus question pour moi de la vie douce, les affaires viennent me lutiner. A Rouen je passais ma vie à penser; je vais la consumer ici à courir. Une seule affaire, quelque petite qu'elle soit, emporte ici la journée de son homme, et ne laisse pas un moment de conversation avec nos amis Horace et Virgile.

« O rus, quando ego te aspiciam? quandoque licebit,
« Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
« Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ? »

HOR., lib. II, sat. VI, v. 60.

C'est le *somnus* surtout que je regrette. Je ne le connais plus guère; mais je vous regrette mille fois davantage. *Vale, et tuum ama Voltairium.*

126. A M. DE FORMONT.

Ce jeudi [1].

Je serais un homme bien ingrat, monsieur, si, en arrivant à Paris, je ne commençais pas par vous remer-

[1] Cette lettre n'a pas d'autre date dans l'original; les allusions qu'elle contient prouvent qu'elle est de 1731, et non de 1730. CL.

cier de toutes vos bontés. Je regarde mon voyage de Rouen comme un des plus heureux événements de ma vie. Quand nos éditions se noieraient en chemin, quand *Ériphyle* et *Jules César* seraient sifflés, j'aurais bien de quoi me dédommager, puisque je vous ai connu. Il ne me reste plus à présent d'autre envie que de revenir vous voir. Le séjour de Paris commence à m'épouvanter. On ne pense point au milieu du tintamarre de cette maudite ville :

« Carmina secessum scribentis et otia quærunt. »
OVID., I, *Trist.*, I, 41.

Je commençais un peu à philosopher avec vous; mais je ne sais si j'aurai pris une assez bonne dose de philosophie pour résister au train de Paris. Puisque vous n'avez plus soin de moi, ayez donc la bonté de donner à *Henri IV* les moments que vous employiez avec l'auteur. J'aurais bien mieux aimé que vous eussiez corrigé mes fautes que celles de Jore[1]. Vous êtes un peu plus sévère que M. de Cideville; mais vous ne l'êtes pas assez. Dorénavant, quand je ferai quelque chose, je veux que vous me coupiez bras et jambes. Adieu; je ne vous demande aucune nouvelle, parceque je n'ai pas encore vu, et même ne verrai de long-temps, aucun de ces fous qu'on appelle *le beau monde*. Je vous embrasse de tout mon cœur, et me compte quelque chose de plus que votre très humble et très obéissant serviteur; car je suis votre ami, et vous suis tendrement attaché pour toute ma vie.

[1] Individu qui imprima l'*Histoire de Charles XII*, *la Henriade*, les *Lettres sur les Anglais*, et avec lequel Voltaire, pour son propre malheur, fut en relation pendant quelques années. Ct.

127. A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 5 août 1731.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre prose et de vos vers. Je ne trouve jamais rien à ajouter à ce que vous pensez et à ce que vous dites; mais j'ai pris, selon ma louable coutume, la liberté de réduire les vers à quatre; on les trouve charmants: tout le monde, c'est-à-dire le petit nombre de ceux qui aiment le bon, les savent par cœur, et ignorent le nom de l'auteur. Enfin l'impitoyable M. de Maisons a vu *César*, et l'approuve. Le P. Porée, par une modestie à laquelle il ne gagnera rien, veut esquiver la dédicace. *Ériphyle*, si j'ai quelque crédit, ne sera jouée qu'à la Saint-Martin, et n'en vaudra que mieux. Jore doit avoir reçu l'*Essai sur la poésie épique*, que je vous supplie de lire; j'attends des nouvelles de M. de Formont et . . . . . adieu; je vous souhaite des maîtresses qui vous soient attachées comme je le suis.

128. A M. DE CIDEVILLE.

13 août 1731.

Voici donc tout simplement, mon cher Ovide de Neustrie, comment j'ai rédigé vos vers; non que je ne les aimasse tous, mais c'est que des Français en retiennent plus aisément quatre que douze:

La Faye est mort; V*** [1] se dispose
A parer son tombeau des plus aimables vers.

[1] M. Clogenson croit, et je suis de son avis, qu'il faut lire ici *Voltaire*. Sur La Faye, voyez ma note, tome XIX, page 136. B.

Veillons pour empêcher quelque esprit de travers
De l'étourdir d'une ode en prose.

J'ai pris, comme vous voyez, l'emploi de votre abréviateur, tandis que je vous laisse celui de tuteur de *la Henriade* et de l'*Essai sur l'Épopée*. Vous êtes d'étranges gens de croire que je m'arrête après la vie de Milton, et que je me borne à être son historien. Je vous ai seulement envoyé, à bon compte, cette partie de l'*Essai*, et j'espère, dans peu de jours, vous envoyer la fin, que je n'ai pu encore retravailler. Je vous avoue que je serai bien embarrassé quand il faudra parler de moi : je m'en tiendrais volontiers à ces vers, que vous connaissez :

Après Milton, après le Tasse [1],
Parler de moi serait trop fort;
Et j'attendrai que je sois mort,
Pour apprendre quelle est ma place.

Je me bornerai, je crois, à dire que M. de Cambrai s'est trompé, quand il a assuré que nos vers à rime plate ennuyaient sûrement à la longue, et que l'harmonie des vers lyriques pouvait se soutenir plus longtemps. Cette opinion de M. de Fénélon a favorisé le mauvais goût de bien des gens, qui, ne pouvant faire des vers, ont été bien aises de croire qu'on n'en pouvait réellement pas faire en notre langue. M. de Fénélon lui-même était du nombre de ces impuissants qui disent que les c....les ne sont bonnes à rien. Il condamnait notre poésie, parcequ'il ne pouvait écrire qu'en prose; il n'avait nulle connaissance du rhythme

[1] Ces quatre vers font partie des *Stances sur les poetes épiques* : voyez tome XII. B.

et de ses différentes césures, ni de toutes les finesses qui varient la cadence de nos grands vers. Il y a bien paru, quand il a voulu être poète autrement qu'en prose. Ses vers sont fort au-dessous de ceux de Danchet. Cependant tous nos stériles partisans de la prose triomphent d'avoir dans leur parti l'auteur du *Télémaque*, et vous disent hardiment qu'il y a dans nos vers une monotonie insupportable.

Je conviens bien que cette monotonie est dans leurs écrits, mais j'ai assez d'amour-propre pour nier tout net qu'elle se trouve dans ceux de votre serviteur. Toujours sais-je bien que je ne la trouverai pas dans l'opéra[1] que je vous exhorte à finir de tout mon cœur. J'ai prié M. de Formont de vous donner de temps en temps quelques petits coups d'aiguillon. Je vous prie de lui faire encore mes remerciements, et de m'écrire ce qui lui en aura coûté pour ce beau transport, afin que j'aie l'honneur de lui envoyer incessamment ce qu'il aura déboursé. A l'égard du peu de vers anglais qui peuvent se trouver dans l'*Essai sur la poésie épique*, Jore n'aura qu'à m'envoyer la feuille par la poste; on a réponse en vingt-quatre heures, c'est une chose qui ne doit pas faire de difficulté. J'aimerais bien mieux venir les corriger moi-même, et passer avec vous l'automne.

Mille compliments à notre ami M. de Formont. Si sa femme, entre vous et lui, n'aime pas les vers, il y aura bien du malheur.

[1] *Le Triomphe de la beauté*, qui est resté ébauché, ainsi que d'autres petits opéra intitulés: *Daphnis et Chloé*, *la Déesse des Songes*, et *Anacréon*, cités de 1731 à 1735. Cl.

129. A M. DE CIDEVILLE.

19 août 1731.

Comment va votre santé? je vous en prie, mandez-le-moi : vous pouvez compter que je m'y intéresse comme une de vos maîtresses. Mais, *si vales, macte animo*, et pour Dieu faites ce troisième acte, et que je ne dise point :

« . . . . . Ultima primis
« Non bene respondent. . . . . »

On a lu *Jules César* devant dix jésuites; ils en pensent comme vous; mais nos jeunes gens de la cour ne goûtent en aucune façon ces mœurs stoïques et dures. J'ai un peu travaillé *Ériphyle*, et j'espère la faire jouer à la Saint-Martin. Je menai hier M. de Crébillon chez M. le duc de Richelieu : il nous récita des morceaux de son *Catilina* qui m'ont paru très beaux. Il est honteux qu'on le laisse dans la misère; *laudatur et alget*[1]. Savez-vous que M. de Chauvelin, le maître des requêtes, fait travailler à une traduction de M. de Thou? Je crois vous l'avoir déjà mandé. Ce jeune homme se fait adorer de la gent littéraire.

Adieu, mon cher ami; en vous remerciant des deux corrections à *la Henriade*. M. de Formont me les avait mandées; elles sont très judicieuses. *Vale*.

130. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 3 septembre 1731.

J'ai été bien malade, mon cher ami; je n'ai pu ni

[1] *Probitas laudatur et alget*. JUVEN., sat. I, 74. Ct.

vous écrire, ...
. . . . . je remets son entrée à la Saint-Martin. Je vais passer le mois de septembre tout seul à Arcueil, dans la maison de M. le prince de Guise [1], qu'il a la bonté de me prêter. Il est juste que les descendants du Balafré et du jeune d'Aumale fassent quelque chose pour moi. Je passerai mon temps à corriger sérieusement *Ériphyle*, que les comédiens demandent avec empressement. Androgide[2] me déplaît plus que jamais. Ériphyle n'était pas plus effrayée de ce coquin-là que je le suis. Je vous dirai, avec une très méchante plaisanterie, qu'il a trop l'air d'avoir f.... la reine, et que, pour moi, il me f.... Je voudrais bien savoir si pareille chose vous arrive avec votre troisième acte; autrement, que mon exemple vous encourage; achevez votre besogne, pendant que je corrige la mienne. Laissez les avocats faire les fainéants [3], pour le bien de l'état, et achevez, pour les plaisirs du public et pour votre gloire, ce que vous avez commencé si heureusement. Je suis bien faible, et j'ai la tête bien étonnée encore; c'est ce qui fait que je n'écris point à M. de Formont; mais je ne crois pas qu'il ait besoin de mes lettres pour savoir ce qu'il doit penser de mon estime et de ma tendre amitié pour lui. Vous contribuez furieusement l'un et l'autre à me faire regretter Rouen. J'espère vous revoir dès qu'*Ériphyle* aura été jouée. En attendant, je vais

[1] Celui qui devint le beau-père du duc de Richelieu, en avril 1734; mari de la princesse de Guise à laquelle est adressée la lettre 144. Cl.

[2] Ce personnage a depuis été appelé Hermogide. B.

[3] Voyez tome XXII, page 311. B.

travailler comme un beau diable pour mériter un peu votre suffrage et justifier les sentiments que vous avez pour moi.

Le parlement s'assemble demain, pour mortifier, s'il peut, l'évêque de Laon[1]. Toutes ces tracasseries ne m'intéressent guère; je ne me mêle plus que de ce qui se fait à Argos[2].

Adieu, mon cher ami; mille tendres compliments, je vous en supplie, à M. de Formont.

131. A M. DE FORMONT,

EN RÉPONSE A DES VERS SUR LA DÉCADENCE DE LA POÉSIE.

5 septembre 1731.

Les beaux-arts sont perdus; le goût reste; et peut-être
Des poëtes naissants vont par vous s'animer.
Il ne tenait qu'à vous de l'être,
Mais vous aimez mieux les former.
Il écrivent pour vous, et vous êtes leur maître.

Mon cher ami, j'écrivis avant-hier à M. de Cideville un petit mot qui doit vous plaire à tous deux; c'est que je corrige *Ériphyle;* elle n'est encore digne ni du public, ni même de moi chétif. J'avais cru facilement que les beautés de détail qui y sont répandues couvriraient les défauts que je cherchais à me cacher. Il ne faut plus se faire illusion; il faut ôter les défauts, et augmenter encore les beautés. L'arrivée de Théandre, au troisième acte, ce qu'il dit au quatrième

[1] Étienne-Joseph de La Fare, né en 1691; fils du poete, et frère puiné du maréchal. CL.

[2] Lieu de la scène, dans *Ériphyle*.

et à la fin de ce même quatrième acte, me paraissent capables de tout gâter. Il y a encore à retoucher au cinquième. Mais, quand tout cela sera fait, et que j'aurai passé sur l'ouvrage le vernis d'une belle poésie, j'ose croire que cette tragédie ne fera pas déshonneur à ceux qui en ont eu les prémices, à mes chers amis de Rouen, que j'aimerai toute ma vie, et à qui je soumettrai toujours tout ce que je ferai. Vous m'avez envoyé tous deux des vers charmants, et je n'y ai pas répondu.

Mais, chers Formont et Cideville,
Quand j'aurai fait tous les enfants
Dont j'accouche avec *Ériphyle*,
Prêtez-moi tous deux votre style,
Et je ferai des vers galants
Que l'on chantera par la ville.

Je vous en dirais bien davantage, sans les douleurs où je suis. Rien ne pouvait les suspendre que votre charmante épître.

132. A M. DE FORMONT.

A Paris, ce 8 septembre.

Je reçois trois de vos lettres ce matin. Je réponds d'abord à celle qui m'intéresse le plus, et vous vous doutez bien que c'est celle qui contient les vers sur la mort de ce pauvre M. de La Faie.

Vos vers sont comme vous, et, partant, je les aime;
Ils sont pleins de raison, de douceur, d'agrément:
En peignant notre ami d'un pinceau si charmant,
Formont, vous vous peignez vous-même.

J'ai déjà mandé à M. de Cideville que *Jules César* avait désarmé la critique impitoyable de M. de

Maisons, mais qu'il tenait encore bon contre *Ériphyle*.

Je ne sais si je vous ai fait part du discours que m'a tenu le jeune M. de Chauvelin, vrai protecteur des beaux-arts. « Avez-vous fait imprimer *Char-* « *les XII?* » m'a-t-il dit; et sur ce que je répondais un peu en l'air: « Si vous ne l'avez pas imprimé, « a-t-il ajouté, je vous déclare que je le ferai imprimer « demain. »

C'est un homme charmant que ce M. de Chauvelin, et il nous le fallait pour encourager la littérature. Il combat tous les jours pour la liberté contre M. le cardinal de Fleuri et contre M. le garde des sceaux. Il fait imprimer le *de Thou*[1], et le fait traduire en français. Il soutient tant qu'il peut l'honneur de notre nation, qui s'en va grand'erre.

Encouragé par votre suffrage et par sa bonne volonté, j'ai, je vous l'avoue, une belle impatience de faire paraître *Charles XII*. S'il n'en coûte que 60 livres de plus par terre, je vous supplie de le faire venir par roulier, à l'adresse de M. le duc de Richelieu, à Versailles; et moi, informé du jour et de l'heure de l'arrivée, je ne manquerai pas d'envoyer un homme de la livrée de Richelieu, qui fera conduire le tout en sûreté. Si les frais de voiture sont trop forts, je vous prie de le faire partir par eau pour Saint-Cloud, où j'enverrai un fourgon. Il ne me reste qu'à vous assurer de la reconnaissance la plus vive et de l'amitié la plus tendre.

[1] La traduction par le Mascrier, Adam, Lebeau, et autres, ne parut qu'en 1734, 16 vol. in-4°. Voyez plus bas, lettre 187, la note concernant M. Rouillé. Cz.

Au nom du bon goût, que mon cher Cideville achève donc ce qu'il a si heureusement commencé! Je l'embrasse de tout mon cœur.

J'ai fait mieux que vous à l'égard de *Séthos*; je ne l'ai point lu[1].

133. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 septembre 1731.

Mon cher ami, la mort[2] de M. de Maisons m'a laissé dans un désespoir qui va jusqu'à l'abrutissement. J'ai perdu mon ami, mon soutien, mon père. Il est mort entre mes bras, non par l'ignorance, mais par la négligence des médecins. Je ne me consolerai de ma vie de sa perte et de la façon cruelle dont je l'ai perdu. Il a péri, faute de secours, au milieu de ses amis. Il y a à cela une fatalité affreuse. Que dites-vous de médecins qui le laissent en danger, à six heures du matin, et qui se donnent rendez-vous chez lui, à midi? Ils sont coupables de sa mort. Ils laissent six heures, sans secours, un homme qu'un instant peut tuer! Que cela serve de leçon à ceux qui auront leurs amis attaqués de la même maladie! Mon cher Cideville, je vous remercie bien tendrement de la part que vous prenez à la cruelle affliction où je suis. Il n'y a que des amis comme vous qui puissent me consoler. J'ai besoin

[1] Voltaire lut plus tard le *Séthos*, de Terrasson, 1731, trois volumes in-12, et fit une épigramme sur cet ouvrage: voyez tome XIV. Il le juge moins sévèrement dans le *Siècle de Louis XIV*: voyez tome XIX, page 214. B.

[2] Voyez une note page 100. B.

plus que jamais que vous m'aimiez. Je me veux du mal d'être à Paris. Je voudrais et je devrais être à Rouen. J'y viendrai assurément le plus tôt que je pourrai. Je ne suis plus capable d'autre plaisir dans le monde que de celui de sentir les charmes de votre société.

Je ne vous mande aucune nouvelle ni de moi, ni de mes ouvrages, ni de personne. Je ne pense qu'à ma douleur et à vous.

134. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 2 octobre 1731.

La mort de M. de Maisons, mon cher ami, occupait toutes mes idées, quand je fis réponse à la lettre que j'ai reçue de vous. J'avais à vous parler d'un de vos amusements qui m'est bien cher, et auquel je m'intéresse plus qu'à mes occupations. C'est ce joli opéra que vous avez ébauché de main de maître, et que vous finirez quand il vous plaira. J'en avais parlé chez madame la princesse de Guise, à Arcueil, quelque temps avant la perte que j'ai faite. Je voulais tous les jours vous rendre compte de ce qui s'était passé à Arcueil; mais la douleur extrême où j'étais, et ces premiers moments de désespoir qui saisissent le cœur, quand on voit mourir dans ses bras quelqu'un qu'on aime tendrement, ne m'ont pas permis de vous écrire. Enfin ma tendre amitié pour vous, qui égale la perte que j'ai faite, et que je regarde comme ma plus douce consolation, remet mon esprit dans une assiette assez tranquille pour vous parler de ce petit ouvrage pour

qui j'ai tant de sensibilité. Je dis, sans vous nommer, qu'un de mes amis s'était amusé à faire un opéra plein de galanterie, de tendresse, et d'esprit, sur les trois sujets que j'expliquai, et dont je me hasardai de dire le plan. Tout fut extrêmement goûté, et il n'y eut personne qui ne témoignât son chagrin de voir que nous n'ayons point de musicien capable de servir un poëte si aimable. Monseigneur le comte de Clermont[1], qui était de la compagnie, et à la tête de ceux qui avaient grande impatience d'entendre l'ouvrage, envoya chercher sur-le-champ, à Paris, un musicien qui est à ses gages, et exigea de moi que j'engageasse mon ami à se servir de cet homme. C'est un nommé Blavet[2], excellent pour la flûte, et peut-être fort médiocre pour un opéra. Mais heureusement M. le comte de Clermont, qui, quoique prince, entend raison, nous promit que, si on n'était pas content de la première scène de notre homme, il serait cassé aux gages, et que la pièce serait remise entre les mains d'un autre. Voilà ce que je vous mande, sans que mon esprit républicain soit le moins du monde amolli par un prince, ni asservi à la moindre complaisance; en fait de beaux-arts, je ne connais personne; ainsi, je ne vous demande rien pour le sieur Blavet; mais je vous demande beaucoup pour moi; c'est que je puisse enfin voir *le Triomphe de la beauté* et le vôtre. Je ne pourrai peut-être pas arriver à Rouen aussitôt que je l'espérais. Je ne prévois pas que je puisse me remettre

[1] Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né en 1709, mort en 1771. Cl.

[2] Michel Blavet, né à Besançon, mort à Paris, en 1768. Cl.

en prison avant le mois de décembre. En attendant, vous devriez bien m'envoyer ce *Triomphe* que je porterais à Richelieu, où je vais passer quinze jours. Le maître de la maison a passé toute sa vie dans ces triomphes que vous chantez. Il sera là dans son élément, et il est un assez bon juge de camp dans ces tournois-là.

A l'égard de mon *Ériphyle*, je l'ai bien refondue. J'ai rendu l'édifice encore plus hardi qu'il n'était. Androgide ne prononce plus le nom d'amour. Ériphyle, épouvantée par les menaces des dieux, et croyant que son fils est encore vivant, veut lui rendre la couronne, dût-elle expirer de la main de son fils, suivant la prédiction des oracles. Elle apprend au peuple assemblé qu'elle a un fils; que ce fils a été éloigné dès son enfance, dans la crainte d'un parricide, et elle le nomme pour roi. Androgide, présent à ce spectacle, s'écrie :

Peuples, chefs, il faut donc m'expliquer à mon tour [1];
L'affreuse vérité va donc paraître au jour.
Ce cruel rejeton d'une royale race,
Ce fils, qu'on veut au trône appeler en ma place,
Cet enfant destiné pour combler nos malheurs,
Qui devait sur sa mère épuiser ses fureurs,
Il n'est plus! et mes mains ont prévenu son crime.

Androgide donne des preuves qu'il a tué cet enfant qui était réservé à de si grands crimes. La reine voit donc en lui le meurtrier de son époux et de son fils. Androgide sort de l'assemblée avec des menaces; la

[1] Ces vers sont une variante de ceux que Voltaire mit ensuite dans la bouche d'Hermogide, act. III, sc. 2, de la tragédie d'*Ériphyle*. CL.

reine reste au milieu de son peuple. Tout cela se passe au troisième acte; elle a auprès d'elle cet Alcméon qu'elle aime. Elle avait, jusqu'à ce moment, étouffé sa tendresse pour lui; mais, voyant qu'elle n'a plus de fils et que le peuple veut un maître, qu'Androgide est assez puissant pour lui ravir l'empire, et Alcméon assez vertueux pour la défendre, elle dit :

Es-tu lasse, Fortune, est-ce assez d'attentats?
Chère ombre de mon fils, et toi, cendre sacrée
. . . . . .
(à Alcméon.)
Oui, seigneur, de ces dieux secondez le courroux,
Vengez-moi d'Androgide, et le trône est à vous.
. . . . . .
Eh! quels rois, *sur la terre*, en seraient aussi dignes?
Acte III, scène 3.

A l'égard du caractère d'Androgide, l'ambition est le seul mobile qui le fait agir. Voici un échantillon de l'ame de ce monsieur; c'est en parlant à son confident :

Moi connaître l'amour! Ah! qui veut être roi
Ou n'est point fait pour l'être, *ou n'aime rien que* soi.
. . . . . .
Dès mes plus jeunes ans, la soif de la grandeur
Fut l'unique tyran qui régna dans mon cœur.
Amphiarus par moi privé de la lumière
Du trône à mon courage *entr'ouvrait* la barrière;
Mais la main de nos dieux la ferma sous mes pas;
Et, dans quinze ans entiers de trouble et de combats,
Toujours près de ce trône où je *devais* prétendre,
J'ai lassé ma fortune à force de l'attendre [1]....
Acte III, scène 1.

[1] M. Clogenson, qui le premier a publié les vers rapportés dans cette lettre, annonce n'avoir transcrit que les variantes qui étaient inédites. J'ai

J'ai extrêmement changé le second acte; il est mieux écrit et beaucoup moins froid. J'ai, je l'ose dire, embelli le premier; j'ai laissé le quatrième comme il était; j'ai extrêmement travaillé le cinquième, mais je n'en suis pas content; j'ai envie de vous l'envoyer, afin que vous m'en disiez votre avis avec toute la rigueur possible. Hélas! je parlais de tout cela à ce pauvre M. de Maisons, au commencement de sa petite-vérole; il approuvait ce nouveau plan autant qu'il avait blâmé le premier acte de l'autre. Tenez-moi lieu de lui, avec M. de Formont. Communiquez-lui tout cela; je compte lui écrire en vous écrivant, et je le supplie de me mander ce qu'il pense de tous ces nouveaux changements. Que j'ai envie et qu'il me tarde de vous revoir l'un et l'autre!

« . . . . . *O vos* cantare periti
« Arcades. O mihi tum quam molliter ossa quiescant... .
« Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem, etc. »
VIRG., *Eglog.* x, v. 32-33-35.

135. A M. DE FORMONT.

Octobre 1731.

Eh bien! mon cher Formont! au milieu des tracasseries du roi et du parlement, de l'archevêque[1] et des curés, des molinistes et des jansénistes, aimez-vous toujours *Ériphyle?* Vous m'exhortez à travailler; mais

donné de la pièce d'*Ériphyle* une version nouvelle; et, ainsi que je l'ai déjà dit dans ma Préface du tome II, je me suis bien gardé d'épuiser les variantes. B.

[1] Vintimille, archevêque de Paris, qui avait fait (ou fait faire) une instruction pastorale contre les avocats. CL.

vous ne me dites point si vous êtes content de ce que je vous ai proposé à vous et à M. de Cideville. Il me semble que le grand mal de cette pièce venait de ce qu'elle semblait plutôt faite pour étonner que pour intéresser. La bonne reine, vieille pécheresse pénitente, était bernée par les dieux pendant cinq actes, sans aucun intervalle de joie qui rafraîchît le spectateur. Les plus grands coups de la pièce étaient trop soudains, et ne laissaient pas au spectateur le temps de se reposer un moment sur les sentiments qu'on venait de lui inspirer *in ictu oculi*[1]; on assemblait le peuple, au troisième acte; on déclarait roi le fils d'Ériphyle; Hermogide donnait sur-le-champ un nouveau tour aux affaires, en disant qu'il avait tué cet enfant. La nomination d'Alcméon fesait, à l'instant, un nouveau coup de théâtre. Théandre arrivait dans la minute, et fesait tout suspendre, en disant que les dieux fesaient le diable à quatre. Tant d'éclairs coup sur coup éblouissaient. Il faut une lumière plus douce. L'esprit, emporté par tant de secousses, ne pouvait se fixer; et, quand l'ombre arrivait après tant de vacarme, ce n'était qu'un coup de massue sur Alcméon et Ériphyle, déjà attérés et étourdis de tant de chutes. Théandre avait précédé les menaces de l'ombre par des discours déjà trop menaçants, et qui, pour comble de défauts, ne convenaient pas dans la bouche de Théandre, qui, selon ce que j'en ai dit dans une lettre à M. de Cideville, parlait trop ou trop peu, et n'était qu'un personnage équivoque. Ne convenez-vous pas de tous ces défauts? mais, en même temps, ne sentez-vous pas

[1] Saint Paul, I Corinth., xv, 52. B.

combien il est aisé de les corriger? Qui voit bien le mal voit aussitôt le remède. Il n'y a qu'à prendre la route opposée; *contraria contrariis curantur*. Vous saurez bientôt si j'ai corrigé tant de fautes avec quelque succès. Je compte faire partir *Ériphyle* pour Rouen, avant qu'il soit peu; mais j'aurais bien voulu savoir auparavant ce que vous et M. de Cideville pensez des changements que je dois faire. Peut-être me renverrez-vous encore *Ériphyle*. Ne manquez pas, messieurs, de me la renvoyer impitoyablement, si vous la trouvez mal. Vous avez tous deux des droits incontestables sur cet enfant, que vous avez vu naître.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement. Mille compliments à l'ami Cideville.

136. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, 2 novembre 1731.

Mon cher et aimable Cideville, ayant ouï dire que vous étiez à la campagne, j'ai adressé à M. de Formont un paquet de *Charles XII*, dans lequel vous trouverez un exemplaire pour le premier président, et un autre pour M. Desforges [1]. Il y a aussi une lettre pour le premier président, que j'aurais bien souhaité qu'il pût recevoir de votre main, *ut gratior foret*; mais, comme le temps me presse un peu, j'ai supplié M. de Formont de faire rendre la lettre et le livre, en cas que vous fussiez absent, me flattant bien qu'à votre

[1] Ce Desforges était probablement un secrétaire de M. de Pontcarré. Ct.

retour vous réparerez par quelques petits mots ce qu'aura perdu ma lettre à n'être point présentée par vous. Je vous prierai bien aussi de continuer à mettre M. Desforges dans mes intérêts. Il faut qu'il continue ses bons procédés; et, puisqu'à votre considération il a favorisé l'impression du roi de Suède, il faut qu'il en empêche la contrefaçon, sans quoi il ne m'aurait rendu qu'un service onéreux; et, comme le voilà mis, graces à vos bontés, en train de m'obliger, il ne lui en coûtera pas davantage d'interdire tout d'un temps l'entrée de l'édition de mes œuvres [1], faite à Amsterdam, chez Ledet et Desbordes, laquelle couperait la gorge à notre petite édition de Rouen, que je compte venir achever cet hiver.

Voilà bien des importunités de ma part; mais la plus forte, mon cher ami, sera mon empressement pour *Daphnis et Chloé*, pour *Antoine et Cléopâtre*, et pour la dame *Io* [2]. J'attends avec impatience cet ouvrage, dont j'ai une idée si avantageuse. Que les rapports des procès ne fassent point tort aux muses.

« . . . . . Mox, ubi publicas

[1] On avait, en 1728, publié un volume petit in-12, sous le titre de: *OEuvres de M. Arouet de Voltaire, tome Ier;* à La Haye, chez P. Gosse et J. Néaulme. C'était la réunion d'éditions séparées des ouvrages jusqu'alors publiés par l'auteur (*OEdipe*, avec les lettres, *Hérode et Mariamne*, *la Henriade*, et quelques écrits qui ne sont pas de Voltaire). L'édition de 1732, en deux volumes in-8°, dont il existe des exemplaires avec le seul nom de Ledet, et d'autres avec le seul nom de Desbordes, contient, tome Ier, *la Henriade*, l'*Essai sur la poésie épique*, des pièces fugitives; tome II, *OEdipe*, *Mariamne*, *Brutus*, l'*Indiscret;* mais ce second volume n'est que la réunion d'éditions séparées de ces quatre pièces, chacune avec le millésime de 1731 et une pagination particulière. B.

[2] C'est-à-dire *Isis et Argus*, petite pièce lyrique. Cl.

« Res ordinaris, grande munus
« Cecropio repetes cothurno. »
HOR., liv. II, *od.* 1, v. 10.

A l'égard de mon cothurne, il ne passera qu'après celui de La Grange[1] : ainsi *Ériphyle* ne paraîtra probablement qu'en février. Tant de délais sont bien favorables. *Ériphyle* n'en vaudra que mieux; mais, s'ils font du bien à la pièce, ils font bien du mal à l'auteur, qu'ils privent trop long-temps de la douceur de vivre avec vous. Je suis toujours malade, toujours accablé des souffrances qui me persécutaient à Rouen; mais je vous avais pour ma consolation, et vous me manquez aujourd'hui.

Ces entretiens charmants, ce commerce si doux,
Ce plaisir de l'esprit, plaisir vif et tranquille,
Est à mon corps usé le seul remède utile.
Ah! que j'aurais souffert sans vous!

137. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, novembre 1731.

D'où vient donc, mon cher Cideville, que vous ne me donnez point de vos nouvelles? N'avez-vous point reçu le *Charles XII* que je vous ai adressé, sous le couvert de M. de Formont, avec une lettre pour le premier président? Je n'ai entendu parler depuis ni de vous ni de M. de Formont. Vous êtes d'étranges gens. Vous ne m'avez écrit avec quelque assiduité que quand vous avez eu quelques services à me rendre. Est-ce que vous ne m'aimiez qu'à proportion du besoin

[1] *Érigone*, tragédie jouée le 17 décembre 1731. B.

que j'ai eu de vous? Au moins intéressez-vous au succès de cette histoire, que vous avez aidée à paraître au monde. Elle a reçu quelque légère contradiction du ministère, et nulle du public.

Mais savez-vous qu'il y a eu une lettre de cachet contre Jore? Je fus assez heureux pour le savoir, et assez prompt pour l'avertir à temps. Un quart d'heure plus tard, mon homme était à la Bastille; le tout pour avoir imprimé une préface un peu ironique, à la tête du procès du Père Girard [1]. Cette préface était de l'abbé Desfontaines, à qui je sauve la prison pour la seconde fois; et mon avis est qu'il ne l'a méritée que lorsqu'il m'a payé d'ingratitude; car je ne pense pas qu'on doive, en bonne justice, coffrer un homme pour avoir suivi la morale des jésuites, ni pour l'avoir décriée.

J'attends toujours certain opéra, et travaille à certaine tragédie. Ce même M. de Launai [2] qui s'est chargé d'*Ériphyle* vient de donner au Théâtre italien une petite comédie allégorique, intitulée *la Vérité fabuliste;* je ne l'ai point encore vue, ayant eu tous ces jours-ci beaucoup d'affaires. On en dit peu de bien et peu de mal; ce qui est la marque infaillible de la médiocrité. *Le Chevalier Bayard* [3] vient d'être sifflé à la Comédie française, et n'est plus, comme autrefois, le *Chevalier sans peur et sans reproche.* On va donner l'*Érigone* de l'auteur des *Philippiques.* Piron travaille de son côté *incognito.* Voilà bien des provisions pour

[1] Sur le procès du P. Girard, voyez tome XL, page 323. B.

[2] Auteur dramatique; né en 1695, mort vers 1752. Cl.

[3] Comédie héroïque d'Autreau, jouée le 23 novembre 1731. B.

le théâtre. Vous savez sans doute qu'on a imprimé des lettres vraies ou fausses de l'abbé Montgon [1], dans lesquelles les ministres de ces pays-ci sont extrêmement maltraités; mais cet ouvrage, imprimé à La Haye, ne paraît point encore à Paris; peut-être en a-t-on acheté toute l'édition pour la supprimer. A propos d'édition, je vous prie d'engager M. Desforges à empêcher que Machuel ne réussisse dans le dessein qu'il a de contrefaire *Charles XII*. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur, et suis à vous bien tendrement pour toute ma vie.

138. A M. THIERIOT.

1er décembre.

Mon cher Thieriot, je viens enfin de voir tout-à-l'heure cette belle préface qu'on m'impute depuis un mois. Faites rougir M. de Chauvelin de vous avoir dit du bien de cet impertinent ouvrage, où le sérieux et l'ironie sont assurément bien mal mêlés ensemble, et dans lequel on loue, avec des exclamations exagérées, les factums de Chaudon [2], et ceux pour le P. Carme, que, Dieu merci, je ne lirai jamais. Cette préface est pourtant d'un homme d'esprit, mais qui écrit trop pour écrire toujours bien. Je suis très fâché que M. de Chauvelin connaisse si peu ma personne et mon style. On ne peut lui être plus attaché, ni être plus en colère que je le suis. Quand Orphée-Rameau voudra, je serai à son service. Je lui ferai airs et récits, comme sa muse l'ordonnera. Le bon de l'affaire, c'est

[1] Voyez ma note, tome XL, page 112. B.

[2] Avocat de Catherine Cadière. Cl.

qu'il n'a pas seulement les paroles telles que je les ai faites.

Je gage qu'il n'a pas, par exemple, ce menuet :

Le vrai bonheur
Souvent dans un cœur
Est né du sein de la douleur.
C'est un plaisir
Qu'un doux souvenir
Des peines passées ;
Les craintes cessées
Font renaître un nouveau desir [1].

Il y a vingt canevas que je crois qu'il a perdus, et moi aussi.

Mais, quand il voudra faire jouer *Samson*, il faudra qu'il tâche d'avoir quelque examinateur au-dessus de la basse envie et de la petite intrigue d'auteur, tel qu'un Fontenelle, et non pas un Hardion [2], *who envies poets, as eunuchs envy lovers.* Ce M. Hardion a eu la bonté d'écrire une lettre sanglante contre moi à M. Rouillé.

139. A M. DE FORMONT.

Paris, ce 10 décembre.

Grand merci de la prudence et de la vivacité de votre amitié. Je ne peux vous exprimer combien je suis aise que vous ayez logé chez vous les onze pélerins [3]. Mais que dites-vous de l'injustice des méchants

[1] Rien n'indique à quelle scène de *Samson* appartiennent ces vers dont j'ai parlé dans ma note, tome III, page 96. B.

[2] Jacques Hardion, que Voltaire cite dans sa lettre du 11 mars 1752, mourut en septembre 1766. Cl.

[3] C'est-à-dire onze ballots de l'histoire que Jore venait d'imprimer pour Voltaire. Cl.

qui prétendent qu'*Ériphyle* est de moi, et que *Charles XII* a été imprimé à Rouen? L'Antechrist est venu, mon cher monsieur; c'est lui qui a fait *la Vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits*, *Marie Alacoque*, *Séthos*, *Œdipe*[1] en prose rimée et non rimée. Pour *Charles XII*, il faut qu'il soit de la façon d'*Élie*; car il est très approuvé et persécuté. Une chose me fâche, c'est que le chevalier Folard, que je cite dans cette histoire, vient de devenir fou. Il a des convulsions au tombeau de saint Pâris. Cela infirme un peu son autorité; mais, après tout, le héros de notre histoire n'était guère plus raisonnable.

Vous devez savoir qu'on a voulu mettre Jore à la Bastille, pour avoir imprimé à la tête du procès du P. Girard une préface que l'on m'attribuait. Comme on a su que j'ai fait sauver Jore, vous croyez bien que l'opinion que j'étais l'auteur de la préface n'a pas été affaiblie ni dans l'esprit des jésuites ni dans celui des magistrats, leurs valets; cependant c'était l'abbé Desfontaines qui en était l'auteur. On l'a su, à la fin; et, ce qui vous étonnera, c'est que l'abbé couche chez lui. Il m'en a l'obligation. Je lui ai sauvé la Bastille, mais je n'ai pas été fort éloigné d'y aller moi-même.

J'ai écrit à M. de Cideville, pour le prier d'engager M. Desforges à empêcher rigoureusement qu'on n'imprime *Charles XII* à Rouen. Je crois que les Machuel en ont commencé une édition. M. le premier

[1] Les auteurs des quatre ouvrages cités dans cette phrase sont : l'abbé Houteville, Languet de Gergi, l'abbé Terrasson, et Houdar de La Motte. Cr.

président ferait un beau coup de l'arrêter; mais *Daphnis et Chloé*, *Antoine et Cléopâtre*, *Isis et Argus* me tiennent encore plus au cœur. Adieu.

140. A M. DE CIDEVILLE,

RUE DE L'ÉCUREUIL, A ROUEN.

7 à 8 février [1] 1732.

Ériphyle et ma machine malade m'ont tellement occupé tous ces jours-ci, mon cher ami, que l'heure de la poste était toujours passée, quand j'ai voulu vous écrire. Je suis venu à bout des tracasseries qu'on m'a faites; mais une tragédie et une mauvaise santé sont des choses bien plus difficiles à raccommoder. Je souffre et je rime; quelle vie! Encore si je rimais bien; mais si vous saviez combien il m'en coûte actuellement pour polir ma p..... d'Argos, pour mettre chaque mot à sa place,

« Et male tornatos incudi reddere versus. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 441.

vous plaindriez votre pauvre ami.

Mon Dieu! pourquoi faire des vers, et les faire mal? Voilà ce La Grange qui vient de donner *Érigone*. Il n'y a pas un vers passable dans tout l'ouvrage; il y en a cinq cents de ridicules. La pièce est le comble de l'extravagance, de l'absurdité, et de la platitude; mais j'ai peur que le siècle n'en soit digne. Cependant

[1] Cette lettre, datée du 7 à 8 février, dans l'original, mais certainement par distraction, dut être écrite entre le 17 et le 26 décembre 1731, d'après les allusions qu'elle contient. CL.

ce n'est pas trop à moi à dire du mal du siècle, qui traite assez favorablement *Charles XII*. Un auteur, qui fait des vers comme La Grange, mais qui vaut assurément bien mieux, est actuellement fort malade: c'est ce pauvre La Motte [1]. Je suis à peu près dans le même cas; j'ai un reste de fièvre. Adieu : quand on est malade, il faut s'en tenir au proverbe : Des lettres courtes et de longues amitiés.

Je vous aime tendrement pour toute ma vie. Mille amitiés à Formont.

141. A M. DE FORMONT.

Paris, 26 décembre.

J'ai reçu votre lettre par les mains de Thieriot; mais je ne sais pas pourquoi il n'a pas jugé à propos de me faire voir M. l'abbé Linant [2], qui me serait cher, pour peu qu'il fît quatre bons vers sur cinquante. Le patriarche [3] des vers durs vient de mourir. C'est bien dommage; car son commerce était aussi plein de douceur que ses poésies de dureté. C'est un bon homme, un bel esprit, et un poëte médiocre de moins. L'évêque de Luçon [4], fils de ce Bussi-Rabutin qui avait plus de réputation qu'il n'en méritait, succède à La Motte

[1] Houdar de La Motte mourut à Paris, rue Guénégaud, le 26 décembre 1731, vers sept heures du matin. CL.

[2] Michel Linant (cité plus haut), né vers 1708, mort à Paris, le 11 décembre 1749; auteur dramatique qui donna, en 1738-39, une édition des *Œuvres de M. de Voltaire*, en 4 vol. in-8°, fig., avec une *préface* de sa façon. CL.

[3] Houdar de La Motte, cité dans la lettre précédente. CL.

[4] C'est à lui qu'est adressée la lettre 21. CL.

dans la place d'académicien, place méprisée par les gens qui pensent, respectée encore par la populace, et toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité. Notre *Ériphyle* sera bientôt jouée. Vous la trouverez bien différente de ce qu'elle était. J'ai fini le moins mal que j'ai pu le tableau dont vous vîtes l'esquisse à Rouen. Je me flatte encore de vous voir à Paris, aux premières représentations. Je jouirai bien de votre commerce, car me voici votre voisin. Madame de Fontaines-Martel, la déesse de l'hospitalité [1], me donne à coucher dans son appartement bas, qui regarde sur le Palais-Royal. Je n'en désemparerai pas, tant que vous serez chez M. des Alleurs.

Quand nous souperons ensemble,

Nous parlerons de tout, et ne traiterons rien [2],

comme dit un certain auteur très aimable; mais, hors de là, je veux traiter avec vous beaucoup de choses. A l'égard de Jore, on m'a assuré qu'il n'avait rien à craindre. Il peut retourner à Rouen; mais je ne lui conseille pas de revenir si tôt à Paris. Gardez toujours chez vous, je vous en supplie, les ballots [3] à qui vous avez bien voulu donner retraite. Je voudrais être déjà quitte de toute cette besogne; mais il faut vous voir long-temps pour que la besogne soit bonne.

« . . . . . Carmen reprehendite, quod non

[1] Madame de Fontaines-Martel avait donné à Thieriot un logement et une pension de 1200 livres (Voltaire dit 1500 livres dans sa lettre n° 352). Elle mourut dans les bras de Voltaire, en janvier 1733. B.

[2] Ce vers doit être de Formont. B.

[3] De *la Henriade* et de l'*Histoire de Charles XII*, imprimées à Rouen. B.

« Multa dies, et multa litura coercuit.... »

Hor., *de Art. poet.*, v. 292.

Adieu,

«.....Nostrorum *operum* candide judex. »

Hor., I, ep. IV, v. 1.

Pressez donc notre cher Cideville de nous envoyer sa petite drôlerie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

142. A M. DE CIDEVILLE.

3 février 1732.

Enfin, mon cher Cideville, *Ériphyle* et mes souffrances me laissent un moment de liberté; et j'en profite, quoique bien tard, pour m'entretenir avec vous, pour vous parler de ma tendre amitié, et pour vous demander pardon d'avoir été si long-temps sans vous écrire. M. de Formont, que j'ai le bonheur de voir tous les jours, sait combien nous vous regrettons. Les moments agréables que je passe avec lui me font souvenir des heures délicieuses que j'ai passées avec vous. J'étais, pour le moins, aussi malade que je le suis, mais vous m'empêchiez de le sentir. M. de Lézeau est aussi à Paris; mais je le vois aussi peu que je vois souvent M. de Formont, quoique ce soit lui qui ait écrit de sa main le premier acte d'*Ériphyle*. Pourquoi faut-il que ce soit M. de Lézeau qui soit à Paris, et que vous restiez à Rouen! Pardon cependant de mes souhaits; je ne songeais qu'à moi, et je ne fesais pas réflexion que le séjour de Rouen vous est peut-être infiniment cher, et que vous y êtes le plus heureux de tous les hommes. Si cela est, comme je n'en doute pas,

souffrez donc au moins que je vous en félicite. Je m'intéresse à votre bonheur avec autant de discrétion que vous en apportez pour être heureux. Je présume même que cette félicité dont je vous parle a retardé un peu votre petit opéra.

> Vous êtes trop tendre pour croire
> Que de Quinault la poétique gloire
> De tous les biens soit le plus précieux [1].

Pour moi, qui suis assez malheureux pour ne faire ma cour qu'à *Ériphyle*, j'ai retravaillé ma tragédie avec l'ardeur d'un homme qui n'a point d'autre passion. Dieu veuille que je n'aie pas brodé un mauvais fond, et que je n'aie pas pris bien de la peine pour me faire siffler!

Enfin les rôles sont entre les mains des comédiens, et, en attendant que je sois jugé par le parterre, j'ai fait jouer la pièce chez madame de Fontaines-Martel, qui m'a (comme vous savez peut-être) prêté un logement pour cet hiver. *Ériphyle* a été exécutée par des acteurs qui jouent incomparablement mieux que la troupe du faubourg Saint-Germain. La pièce a attendri, a fait verser des larmes; mais c'est gagner en première instance un procès qu'on peut fort bien perdre en dernier ressort. Le cinquième acte est la plus mauvaise pièce de mon sac, et pourra bien me faire condamner. On me jouera immédiatement après *le Glorieux* [2]; c'est une pièce de M. Destouches, de laquelle on vous aura sans doute rendu compte. Elle a

[1] Vers parodiés d'*Armide*, acte V, scène 1. B.
[2] Joué, pour la première fois, le 18 janvier 1732. Cl.

beaucoup de succès, et peut-être en aura-t-elle moins à la lecture qu'aux représentations. Ce n'est pas qu'elle ne soit, en général, bien écrite; mais elle est froide par le fond et par la forme; et je suis persuadé qu'elle n'est soutenue que par le jeu des acteurs pour lesquels il a travaillé. C'est un avantage qui me manque. J'ai fait ma pièce pour moi, et non pour Dufresne et pour Sarazin. Je l'ai même travaillée dans un goût auquel ni les acteurs ni les spectateurs ne sont accoutumés. J'ai été assez hardi pour songer uniquement à bien faire plutôt qu'à faire convenablement; mais, après tout, si je ne réussis pas, il n'y en aura pas pour moi moins de honte; et on m'accablera d'autant plus que le petit succès qu'a eu l'*Histoire du roi de Suède* a soulevé l'envie contre moi. Elle m'attend au parterre pour me punir d'avoir un peu réussi en prose. Je ferais bien mieux de ne plus songer au théâtre, puisque

« Palma negata macrum, donata reducit opimum. »
HOR., lib. II, ep. 1, v. 181.

Il vaudrait mieux cent fois revenir achever mes *Lettres anglaises* auprès de vous.

« O *vanas* hominum mentes, o pectora cæca! »
LUCR., liv. II, v. 14.

Voilà bien du babil pour un malade; mais je vous aime, mon cher Cideville, et le cœur est toujours un peu diffus.

143. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi des Cendres, 27 février.

La beauté qu'en secret Cideville idolâtre
Voit en lui deux talents rarement réunis :
Le cœur aimable de Daphnis,
Et le v.. du héros qui f..... Cléopâtre.

Cependant, mon cher ami, votre cœur a mieux réussi que le reste, et l'on est beaucoup plus content de vos bergers que de vos héros. Notre ami Formont, qui n'a point de tragédie à faire jouer, vous aura mandé plus au long des nouvelles de *Daphnis* et d'*Antoine*. Pour moi, qui cours risque d'être sifflé mercredi prochain [1], et qui vais faire répéter *Ériphyle* dans l'instant, je ne puis que me recommander à Dieu, et me taire sur les vers des autres.

Je voudrais que vous raccommodassiez votre besogne à Paris, et moi la mienne; mais, comme probablement vous en avez de plus agréable à Rouen, je vous dirai seulement, *Felices quibus ista licent* [2]. Cependant, quand vous voudrez avoir du relâche et venir à Paris, j'espère, mon cher ami, pouvoir vous procurer non seulement un appartement, mais une vie assez commode. C'est une affaire que j'ai dans la tête. Vous m'avez accoutumé à vivre avec vous, et il faut que j'y revive.

Adieu : je vous embrasse tendrement. *Plura alias.*

[1] *Ériphyle* fut jouée, pour la première fois, non le *mercredi* 5 mars, mais le *vendredi* 7 mars 1732. B.

[2] Ovide, *Metam.*, X, 329. B.

144. A MADAME LA PRINCESSE DE GUISE.

Mars 1732.

Madame, mon petit voyage à Arcueil m'a tourné la tête. Je croyais n'aimer que la solitude, et je sens que je n'aime plus qu'à vous faire ma cour. Au moins, si je suis destiné à vivre en hibou, je ne veux me retirer que dans les lieux que vous aurez habités et embellis. Je supplie donc votre altesse et M. le prince de Guise de donner à votre concierge ordre de me recevoir à Arcueil. Il faudra que je sois bien malheureux si de là je ne vais pas vous faire ma cour à Monjeu.

Je viens de faire, dans le moment, une infidélité à la maison de Lorraine. Voici un prince[1] du sang pour qui j'ai rimé, ce matin, un petit madrigal. Il mériterait mieux; car il m'a enchanté. Comment, madame! il est aimable comme s'il n'était qu'un particulier.

Non : je n'étais point fait pour aimer la grandeur;
Tout éclat m'importune et tout faste m'assomme;
Mais Clermont, malgré moi, subjugue enfin mon cœur :
Je crois n'y voir qu'un prince, et j'y rencontre un homme.

Je crois lui donner, par ce dernier vers, la plus juste louange du monde, et, en même temps, la plus grande.

Il faudrait que j'eusse l'esprit bien bouché, si, ayant eu l'honneur de vous approcher, je ne savais pas donner aux choses leur véritable prix, et si je n'avais

[1] Le comte de Clermont : voyez lettre 134, page 241. B.

appris combien la grandeur peut être aimable. Mais je vois qu'au lieu d'un billet, je vous écris une épître dédicatoire, et qu'ainsi je vous déplais fort. Je suis donc, avec un profond respect, etc.

145. A M. DE CIDEVILLE.

Samedi, 8 mars.

Il faut vous donner les prémices
De ces aimables fruits, aux beaux esprits si doux.
Le public a goûté mes derniers sacrifices;
Ils en sont plus dignes de vous.

Cela veut dire, mon cher Cideville, qu'*Ériphyle*, que vous avez vue naître, reçut hier la robe virile, devant une assez belle assemblée, qui ne fut pas mécontente, et qui justifia votre goût. Notre cinquième acte a été critiqué; mais on pardonne au dessert, quand les autres services ont été passables. Je suis fâché, en bon chrétien, que le sacré n'ait pas le même succès que le profane, et que *Jephté*[1] et l'arche du Seigneur soient mal reçus à l'Opéra, lorsqu'un grand-prêtre de Jupiter et une catin d'Argos réussissent à la comédie; mais j'aime encore mieux voir les mœurs du public dépravées que si c'était son goût. Je demande très humblement pardon à l'*Ancien Testament* s'il m'a ennuyé à l'Opéra.

Pardon d'un billet si succinct; courtes lettres et longues amitiés est ma devise; mais je serais bien fâché et j'y perdrais trop, si vos lettres étaient aussi courtes.

[1] Tragédie-opéra de l'abbé Pellegrin, musique de Monteclair, jouée le 28 février 1732. B.

146. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 17 mars 1732.

Voici M. de Linant, monsieur, qui fait des vers pleins d'images et d'harmonie, et qui mérite par-là votre bienveillance. Je crois qu'il ira loin, parcequ'il a à présent trop d'idées et de fougue. La fureur de la jeunesse se change par le temps en chaleur. Je désespérerais de lui, si à son âge ses vers étaient raisonnables. Il m'a paru beaucoup plus sage que sa poésie, et je ne sais rien de si bien qu'une conversation douce et une poésie vive. Vous, mon cher Cideville, qui possédez si bien ces deux talents, encouragez-les dans ce jeune élève. Il sera digne de vivre à Paris en bonne compagnie quand il vous aura vu quelque temps. J'envie le plaisir qu'il va avoir : je ne puis m'empêcher de lui donner cette lettre, afin que je sois sûr qu'on vous parle de moi. Vous m'avez envoyé *versiculos dicaces*, et une épître charmante. Adieu, le cœur le mieux fait et l'esprit le plus aimable que je connaisse.

147. A M. DE MONCRIF.

Mars.

Mon cher Valerius, que votre consulat[1] ne vous fasse pas oublier Argos. J'ai besoin plus que jamais d'être approuvé et protégé par votre charmant maître[2].

[1] Le rôle de Valerius Publicola, dans *Brutus*, que M. de Moncrif jouait en société.

[2] Moncrif était secrétaire des commandements du comte de Clermont, à qui Voltaire voulait, à ce qu'il paraît, dédier *Ériphyle*. Cl.

Je ne veux pas qu'un ouvrage, qui sera honoré de son nom, soit médiocre; j'y travaille jour et nuit, et peut-être l'envie de lui plaire sera devenue talent chez moi. S'il daignait envoyer chercher la troupe comique encore une fois, et lui recommander *Ériphyle*, ce serait une bonne action digne de lui. J'ai abandonné cette pièce aux comédiens, quant au profit; mais, pour la gloire, nous autres poëtes ne sommes pas si généreux. Mon intérêt véritable, qui est celui de ma réputation, le droit que j'ai de faire continuer la pièce après Pâques, et, surtout, la protection dont m'honore monseigneur le comte de Clermont, me font espérer que les comédiens ne refuseront pas de jouer la pièce. Je sais bien qu'après les manières honnêtes et généreuses que j'ai eues avec eux, ils auront envie de me nuire, attendu l'esprit de corps; mais j'attends tout des bontés de S. A. S. et de votre amitié.

148. A M. DE MONCRIF.

Mars.

Muse aimable, muse badine,
Esprit juste et non moins galant,
Vous ressemblez bien mieux à La Fare, à Ferrand,
Que je ne ressemble à Racine.

Grand merci de vos bontés; j'y suis plus sensible qu'à des battements de mains[1].

Mon cher et aimable *Tithon*[2], j'ai été deux fois à votre palais sans pouvoir saluer son altesse. J'avais

[1] *Ériphyle* n'eut de succès qu'après que l'auteur y eut fait des changements. B.

[2] Allusion au petit poëme intitulé: *le Rajeunissement inutile*, ou *les Amours de Tithon et de l'Aurore*, dont Moncrif est l'auteur. Cl.

aussi à vous prier de passer chez madame de Fontaines-Martel, qui se vante d'avoir quelque chose à vous dire. Recevez donc, par écrit, mon invitation de venir la voir. Si vous rencontrez dans votre palais *Rhadamiste* et *Palamède*[1], ayez la bonté, je vous prie, de lui dire des choses bien tendres de la part de son admirateur. A l'égard de votre prince, je me suis écrié à sa porte :

J'ai par deux fois votre altesse ratée;
Cela veut dire, hélas! tout simplement,
Que ma muse deux fois s'est en vain présentée
Pour vous faire son compliment.
Heureux qui serait à portée
De rater effectivement
Votre personne tant vantée!
Il n'en ferait rien sûrement.

Cela est un peu irrégulier à présenter à un saint abbé comme monseigneur le comte de Clermont; mais pour vous, qui n'êtes point *in sacris*, vous pouvez lire de ces sottises. Faites ma cour en prose à ce prince aimable, et brûlez mes vers; j'y gagnerai beaucoup.

Adieu. Cela est honteux que vous ne fassiez plus de vers. Ce siècle-ci a plus besoin que jamais de grace et de bon goût. Il faut que vous travailliez.

149. A M. BROSSETTE[2].

14 avril.

Je suis bien flatté de plaire à un homme comme

[1] C'est-à-dire Crébillon. Palamède est un des personnages de la tragédie d'*Électre*. CL.

[2] Claude Brossette, né à Lyon en 1671, mort en 1743, fut le commen-

vous, monsieur; mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections si judicieuses, dans l'*Histoire de Charles XII.*

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux que d'avoir été commentés par vous, et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale, qui était beaucoup plus occupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain et de Cotin. Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étaient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises. C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine. Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives, et copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage. Feu M. de La Motte, qui écrivait bien en prose, ne parlait plus français quand il fesait des vers. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare; aussi La Motte et ses consorts fesaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser Despréaux, auquel ils ne pouvaient s'égaler.

lateur de Boileau et l'ami de J.-B. Rousseau. Il avait, dans une édition de l'*Histoire de Charles XII*, changé une phrase : voyez ma note, t. XXIV, p. 209. B.

Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques uns de ces beaux esprits subalternes qui passent leur vie dans les cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain fesaient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parcequ'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les aurait méprisés autant qu'ils méritent de l'être. Je serais très fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parceque je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages. Je suis surtout de votre avis sur la neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'*Épître aux Muses*, de M. Rousseau, n'est qu'une imitation un peu forcée. Je vous serai très obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme, qui méritait un commentateur comme vous. Si vous voulez aussi, monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII*, de l'édition de Lyon, je serai fort aise d'en avoir un exemplaire.

150. A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi, 17 avril.

Je demande pardon à mon très cher Cideville. Si je n'étais pas le plus sérieusement du monde occupé à des bagatelles, et si les moments de paresse qu'ont tous les vaporeux comme moi ne succédaient pas tour à tour au travail, je vous écrirais tous les jours, mon cher ami; car avec qui dans le monde aimerais-je mieux à m'entretenir qu'avec vous? Avec qui puis-je mieux goûter les plaisirs de l'amitié et les agréments

de la littérature? Je vous renverrai votre opéra, puisque vous me le redemandez; mais ce ne sera pas sans regretter infiniment l'acte de *Daphnis et Chloé*, qui est certainement très joli, et sur lequel on ne pourrait pas faire de méchante musique. Si jamais vous avez du loisir, je vous conjurerai de l'employer à corriger les deux autres actes, et à faire à votre opéra ce que je viens de faire bien ou mal à ma tragédie : j'y viens de changer plus de la valeur de deux grands actes, et c'est de cette nouvelle manière dont on la va jouer à la rentrée du théâtre, précédée d'un compliment en vers à nosseigneurs du public. Je compte vous envoyer dans un paquet la pièce et le compliment [1], et je veux que votre ami Formont m'en dise avec vous son sentiment; je vais lui écrire pour lui dire combien je lui suis obligé des peines qu'il a bien voulu prendre pour ce que vous savez [2], et combien nous le regrettons tous à Paris. Ah! mon cher Cideville, pourquoi ne venez-vous pas aussi vous faire regretter, ou plutôt pourquoi ne pouvez-vous pas l'un et l'autre vous faire toujours regretter à Rouen? Adieu, mon cher ami; mille pardons de vous écrire si fort en bref. J'ai déjà parlé à ma baronne [3] de notre petit Linant; je souhaite extrêmement de lui être utile. Je me croirais trop heureux, si j'avais pu, une fois en ma vie, encourager des talents. Adieu; je vous embrasse tendrement.

[1] *Ériphyle*, et le *Discours* (en vers) qui la précède. B.

[2] L'*Histoire de Charles XII*, dont onze ballots avaient été déposés, pendant quelques mois, chez Formont. CL.

[3] Madame de Fontaines-Martel, qui ne voulut pas recevoir Linant chez elle. CL.

151. A M. DE FORMONT.

Du 29 avril 1732.

Formont, chez nous tant regretté,
Toi qui, parlant avec finesse,
Penses avec solidité,
Et, sans languir dans la paresse,
Vis heureux dans l'oisiveté,
Dis-nous un peu, sans vanité,
Des nouvelles de la Sagesse
Et de sa sœur la Volupté;
Car on sait bien qu'à ton côté
Ces deux filles vivent sans cesse.
L'une et l'autre est une maîtresse,
Pour qui j'ai beaucoup de tendresse,
Mais dont Formont seul a tâté.

Je compte, mon cher Formont, que vous aurez incessamment quelques manuscrits de ma façon, puisqu'on vous a débarrassé du dépôt de mes folies imprimées. Je vous enverrai *Ériphyle*, de la nouvelle fournée, avec trois actes nouveaux, le tout accompagné d'une façon de compliment en vers, selon la méthode antique, lequel sera récité par Dufresne [1] jeudi prochain. C'est ce jour-là que le parterre jugera *Ériphyle* en dernier ressort; mais je veux qu'auparavant elle soit jugée par vous et par M. de Cideville, les deux meilleurs magistrats de mon parlement. J'écrivis hier à notre cher Cideville, mais j'étais si pressé, que je ne lui mandai rien du tout. Vous aurez aujourd'hui la petite épigramme, assez naïve à mon sens, sur Néricault Destouches:

[1] Abraham-Alexis Quinault-Dufresne, mort en 1767. Ce fut lui qui créa le rôle d'*OEdipe*, en 1718. Cr.

Néricault, dans sa comédie,
Croit qu'il a peint le *glorieux*;
Pour moi je crois, quoi qu'il nous die,
Que sa préface le peint mieux.

D'ailleurs, il n'y a rien ici qui vaille, en ouvrages nouveaux. Nous allons avoir, cet été, une comédie en prose, du sieur Marivaux, sous le titre des *Serments indiscrets*[1]. Vous croyez bien qu'il y aura beaucoup de métaphysique et peu de naturel; et que les cafés applaudiront, pendant que les honnêtes gens n'entendront rien.

Vous savez que la petit Dufresne[2], *in articulo mortis*, a signé un beau billet conçu en ces termes: « Je promets à Dieu et à M. le curé de Saint-Sulpice « de ne jamais remonter sur le théâtre. » Tout le monde dit : « Oh! le beau billet qu'a La Châtre! » Pour nous autres Fontaines-Martel, nous jouons la comédie assez régulièrement. Nous répétâmes hier la nouvelle *Ériphyle*. Nous fesons quelquefois bonne chère, assez souvent mauvaise; mais, soit qu'on meure de faim ou qu'on se crève, on dit toujours : « Ah! si « M. de Formont était là! » Adieu, mon cher ami; personne ne vous aime plus tendrement que, etc.

[1] Pièce en cinq actes, jouée le 8 juin 1732. CL.

[2] Mademoiselle Deseine, qui avait épousé, en 1727, A.-A. Quinault-Dufresne, et que Voltaire appelle la petite Dufresne parcequ'elle était d'une taille médiocre, avait débuté en 1724. Elle quitta le théâtre en décembre 1732, mais y remonta en mai 1733, se retira définitivement en 1736, et mourut en 1759. B.

152. A M. DE CIDEVILLE.

Paris, ce 2 mai 1732.

Jore est parti, mon cher ami, avec un ouvrage que je regrette, et un autre pour qui je crains; c'est le vôtre que je voudrais bien n'avoir pas perdu; et c'est le mien que je tremble de donner au public. Jore doit vous rendre ballet et tragédie. Vous trouverez *Ériphyle* bien changée; lisez-la, je vous prie, avec notre aimable et judicieux ami, et dites-moi l'un et l'autre ce que vous en pensez. On peut aisément envoyer des corrections à son imprimeur, par la poste; ne m'épargnez point, et lisez chaque vers avec sévérité. Vous allez peut-être faire languir quelques pauvres plaideurs, et différer quelque beau rapport, pour une mauvaise pièce; vous direz, en parlant de mes vers :

« Posthabui tamen illorum mea seria ludo. »
VIRG., *Egl.* VII, v. 17.

Il n'y a rien de nouveau ici qu'une pièce médiocre qu'on joue presque *incognito* aux Italiens [1]. On bâille à *Jephté*, mais on y va; il n'y a de livres nouveaux que l'Anatomie de Winslow [2].

Adieu, *care amice*.

[1] *Les Amusements à la mode*, comédie de Romagnesi et Riccoboni, jouée le 21 avril 1732. Le troisième acte est une espèce de parodie d'*Ériphyle* et de *Jephté*. B.

[2] *Exposition anatomique de la structure du corps humain*; 1732, in-4°. CL.

153. A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi, 8 mai 1732, à une heure après midi.

Mes chers Aristarques, je vous obéis avec joie, et je suis encore plus sévère que vous; je vous envoie plus d'un changement dans cette feuille; demain vous pourrez avoir une voiture plus complète. La poste va partir, sans cela vous auriez au moins une douzaine de vers de plus. Jore en reçoit tous les jours : je vous prie de lui communiquer ceux-ci dès que vous les aurez reçus; dites-lui bien qu'il les porte exactement sur la pièce, qu'il commence incessamment l'impression, et qu'il m'envoie une copie de tous les vers corrigés qu'il a reçus de moi, afin que je les revoie à loisir. Mille remerciements, mille pardons. Soyez toujours bien indulgents pour moi, et bien sévères pour mes ouvrages. Je vous embrasse bien tendrement.

*Nouveaux changements dans la tragédie d'*ÉRIPHYLE.

ACTE I, SCÈNE I.

Songez à cet oracle, à celle loi suprême.

Corrigez :

Songez à cet oracle, à cet ordre suprême.

Ces temps, ce jour affreux, feront la destinée.

Corrigez :

Attends jusqu'à ce jour, attends la destinée.

De cet état tremblant embarrassaient les rênes.

Corrigez :

De l'état qui chancèle embarrassaient les rênes.

Descend du haut des cieux après plus de quinze ans.

Corrigez :

Descend du haut des cieux après plus de vingt ans.

ACTE III, SCÈNE I (à la fin).

Après ce vers :

Mais du moins, en tombant, je saurai me venger,

Otez tout ce qui suit jusqu'à la fin de la scène, et mettez à la place :

EUPHORBE.

Si vous n'espérez rien, que faut-il ménager?
Venez-vous essuyer les mépris de la reine?

HERMOGIDE.

Euphorbe, je viens voir à qui je dois ma haine;
Qui sont mes vrais rivaux, qui je dois accabler;
Qui séduit Ériphyle, et quel sang doit couler.
Je viens voir si la reine aura bien l'assurance
De nommer devant moi... C'est elle qui s'avance.

ACTE IV, SCÈNE DERNIÈRE.

Détestable aux mortels et réprouvé des dieux.

Corrigez :

Détesté des morts même, et réprouvé des dieux.

ÉRIPHYLE.

Rayez tout son couplet, et mettez à la place :

Malheureux, qu'as-tu dit? qu'on arrête Théandre,
Que le pontife enfin revienne m'éclaircir;
Qu'on appelle Alcméon, qu'on le fasse venir.
Théandre ne sait point quel sang lui donna l'être;
Il me ferait rougir, s'il se fesait connaître.
Que veut-il? quel discours! moi, je pourrai jamais
Rougir de ce héros, regretter mes bienfaits!
Dieux, est-ce là ce jour annoncé par vous-même,
Où j'allais disposer de moi, du diadême;
Où j'allais être heureuse? O mort, explique-toi!
Ne borne point ta haine à m'inspirer l'effroi.
Quel est cet Alcméon? D'où vient qu'en sa présence
J'ai senti rallumer cet amour qui t'offense?
Dieux qui voyez mes pleurs, mes regrets, mes combats,
Dévoilez-moi mon cœur, que je ne connais pas.
J'ai cru brûler d'un feu si pur, si légitime;
Quel est donc mon destin, ne puis-je aimer sans crime?

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

Addition aux changements qu'on doit faire à ce quatrième acte, dans cette même scène.

THÉANDRE.

Le grand-prêtre le sait, il sauva son enfance.

Corrigez :

Je sais que le grand-prêtre a sauvé son enfance.

154. A M. DE CIDEVILLE.

Ce samedi, 9 mai.

Madame de Fontaines-Martel est malade, et moi aussi; il faut que je la veille, et j'ai besoin d'être veillé; il faut que je sorte, et j'ai besoin d'être couché; il faut que je vous écrive mille choses, et je n'ai pas le temps d'écrire un mot : tout ce que je puis vous dire, mes chers amis, c'est qu'il est nécessaire de suspendre l'impression d'*Ériphyle;* mes changements ne sauraient être assez tôt prêts, et seraient assurément très mal faits, dans la foule des occupations, des désagréments, et des maux qui me traversent. Je vous demande en grace de cacheter sur-le-champ *Ériphyle*, ou de me l'envoyer irrémissiblement par la poste; que Jore suspende tout, jusqu'à nouvel ordre. Adieu, *cari amici;* il faut ou qu'*Ériphyle* soit entièrement digne de vous, ou qu'elle ne paraisse point. *Valete.*

155. A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 16 mai 1732.

J'ai reçu aujourd'hui *Ériphyle;* mais, avant de vous la renvoyer, il faut que vous me jugiez en cour de

petit commissaire. Voici ce que j'allègue contre moi-même. Je fais la fonction de l'avocat du diable, contre la canonisation d'Ériphyle.

1° En votre conscience, n'avez-vous pas senti de la langueur et du froid, lorsqu'au troisième acte Théandre vient annoncer que les furies se sont emparées de l'autel, etc.? Ce que dit la reine à Alcméon, dans ce moment, est beau; mais on est étonné que ce beau ne touche point. La raison en est, à mon avis, que la reine est trop long-temps bernée par les dieux. Elle n'a pas le loisir de respirer; elle n'a pas un instant d'espérance et de joie; donc elle ne change point d'état, donc elle ne doit point remuer le spectateur, donc il faut retrancher cette fin du troisième acte.

2° Le quatrième acte commence avec encore plus de froid. Théandre y fait un monologue inutile. La scène qu'il a ensuite avec Alcméon me paraît mauvaise, parceque Théandre n'y dit rien de ce qu'il devrait dire. Ses doutes équivoques ne conviennent point au théâtre. S'il sait qu'Alcméon est fils de la reine, il doit l'en avertir; s'il n'en sait rien, il ne doit rien en soupçonner. Cette scène devrait être terrible, et n'est pas supportable. L'ombre venant après cette scène ne fait pas l'effet qu'elle devrait faire, parcequ'elle en dit moins que Théandre n'en a fait entendre. Enfin, la reine ne finit point cet acte par les sentiments qu'elle devrait avoir. Elle ne marque que le desir d'épouser Alcméon. Il faut qu'elle exprime des sentiments de tendresse, d'horreur, et d'incertitude.

Il me paraît qu'il y a très peu à réformer au cinquième, et rien au premier ni au second.

Prononcez donc, mes chers amis,
Vous êtes ma cour souveraine;
Et je recevrai vos avis
Comme un arrêt de Melpomène.

156. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 29 mai.

Je lisais, ces jours passés, mon cher ami, que les gens qui font des tragédies négligent fort le style épistolaire, et écrivent rarement à leurs amis. J'ai le malheur d'être dans ce cas, et, en vérité, j'en suis bien fâché. Je ne conçois pas comment je peux mériter si mal les charmantes lettres que j'aime à recevoir de vous. Si je m'en croyais, je vous importunerais tous les jours pour m'attirer des lettres de mon cher ami Cideville; mais je ne suis occupé à présent qu'à m'attirer ses suffrages. J'ai corrigé dans *Ériphyle* tous les défauts que nous y avions remarqués. A peine cette besogne a été achevée, qu'afin de pouvoir revoir mon ouvrage avec moins d'amour-propre, et me donner le temps de l'oublier, j'en ai vite commencé un autre[1], et j'ai pris une ferme résolution de ne jeter les yeux sur *Ériphyle* que quand la nouvelle tragédie sera achevée. Celle-ci sera faite pour le cœur autant qu'*Ériphyle* était faite pour l'imagination. La scène sera dans un lieu bien singulier; l'action se passera entre des Turcs et des chrétiens. Je peindrai leurs mœurs autant

[1] *Zaïre:* voyez tome III, page 139, et ci-après la lettre 158. B.

qu'il me sera possible, et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel. Voilà ce qui va m'occuper six mois; *quod felix, faustum musulmanumque sit*[1].

Je vis avant-hier l'abbé Linant, pour qui je me sens bien de l'estime et de l'amitié. Ce qu'il vaut, c'est-à-dire ce que vous pensez de lui, me fait extrêmement regretter de n'avoir pu le servir comme je le desirais. Vous savez que mon dessein était de vivre avec lui, chez madame de Fontaines-Martel; j'y étais même intéressé. Un homme de lettres, qui est né avec tant de talents, et qui me paraît si aimable, que vous aimez, et qui m'aurait entretenu de vous, aurait fait la douceur de ma vie. Madame de Fontaines n'a pas voulu entendre raison; elle prétend que Thieriot l'a rendue sage. Elle lui donnait douze cents francs de pension, et, avec cela, elle n'en a point été contente. Elle croit que tout jeune homme en usera de même. Le fils du pauvre Crébillon, frère aîné de Rhadamiste, et encore plus pauvre que son père, lui a été présenté dans cet intervalle. Elle l'a assez goûté; mais, sachant qu'il avait vingt-cinq ans, elle n'a pas voulu le loger. Je crois qu'elle ne m'a dans sa maison que parceque j'ai trente-six[2] ans et une trop mauvaise santé pour être amoureux; elle ne veut point que les gens qu'elle aime aient des maîtresses. Le meilleur titre qu'on

[1] Dans le chap. XXVIII, liv. I, de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, Tullus dit aux Romains : *Quod bonum, faustum, felixque sit populo romano.* CL.

[2] Il en avait trente-huit. B.

puisse avoir pour entrer chez elle est d'être impuissant; elle a toujours peur qu'on ne l'égorge, pour donner son argent à une fille d'opéra[1] : jugez, d'après cela, si Linant, qui a dix-neuf ans[2], est homme à lui plaire.

Je suis, en vérité, bien fâché de la haine que madame de Fontaines a pour la jeunesse. Votre abbé aurait été son fait et le mien. Mais, quelque chose qui arrive, il réussira sûrement; il est né sage, il a de l'esprit, de la bonne volonté, de la jeunesse; avec tout cela on se tire bientôt d'affaire à Paris. Les vers qu'il a faits pour vous sont bien au-dessus de ceux qu'il avait faits pour Dieu et pour le chaos; on réussit selon les sujets. Je suis fort trompé, ou ce jeune homme a le véritable talent; et c'est ce qui augmente encore le regret que j'ai de ne pouvoir vivre avec lui. Qu'il compte sur moi, si jamais je puis lui rendre service. Dans deux ou trois ans il écrira mieux que moi, et je l'en aimerai davantage. Mon Dieu! mon cher Cideville, que ce serait une vie délicieuse de se trouver logés ensemble trois ou quatre gens de lettres, avec des talents et point de jalousie! de s'aimer, de vivre doucement, de cultiver son art, d'en parler, de s'éclairer mutuellement! Je me figure que je vivrai un jour dans ce petit paradis; mais je veux que vous en soyez le dieu. En attendant, je vais versifier ma tragédie,

[1] Allusion à Thieriot, alors amoureux de mademoiselle Sallé. Cl.

[2] Si Linant naquit dès 1704, comme le fait entendre le *Moréri* de 1759, il avait environ vingt-huit ans en 1732; il n'en avait que vingt-quatre, si sa naissance ne remonte qu'à 1708, comme le dit la *Biographie universelle*. Cl.

et, si je peins l'amour comme vous me faites sentir l'amitié, l'ouvrage sera bon. Je vous embrasse mille fois. V.

157. A M. DE FORMONT.

Paris, ce 29 mai 1732.

Je viens de mander à notre cher Cideville combien je suis fâché de n'avoir pu faire succéder l'abbé Linant à Thieriot. La dame du logis prétend que, puisqu'elle m'a pour rien, elle doit avoir tout *gratis*, et regarde Thieriot comme quelqu'un dont elle hérite douze cents livres de rente viagère. Elle pense que tout jeune homme à qui elle ferait une pension la quitterait sur-le-champ pour mademoiselle Sallé. Je suis véritablement affligé de me voir inutile à l'abbé Linant; car vous l'aimez, et il fait bien des vers. J'ai vu un autre abbé[1], qui ne le vaut pas assurément, et qui m'a montré de petits vers pour madame de Formont. Vous logerez celui-là, s'il vous plaît : pour moi je ne m'en charge pas. Je ne vous renverrai pas *Ériphyle* si tôt : j'ai tout corrigé, mais je veux l'oublier, pour la revoir ensuite avec des yeux frais. Il ne faut pas se souvenir de son ouvrage, quand on veut le bien juger. J'ai cru même que le meilleur moyen d'oublier la tragédie d'*Ériphyle* était d'en faire une autre. Tout le monde me reproche ici que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous jure, et

[1] Jean-François Du Resnel du Bellay, né à Rouen le 29 juin 1692, mort en 1761. Sa traduction de l'*Essai sur la critique*, de Pope, avait paru en 1730. Voltaire a fait la moitié de ses vers : voyez la lettre à Thibouville, du 20 février 1769. B.

ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien de si turc, de si chrétien, de si amoureux, de si tendre, de si furieux, que ce que je versifie à présent pour leur plaire. J'ai déjà l'honneur d'en avoir fait un acte. Ou je suis fort trompé, ou ce sera la pièce la plus singulière que nous ayons au théâtre. Les noms de Montmorenci, de saint Louis, de Saladin, de Jésus, et de Mahomet, s'y trouveront [1]. On y parlera de la Seine et du Jourdain, de Paris et de Jérusalem. On aimera, on baptisera, on tuera, et je vous enverrai l'esquisse dès qu'elle sera brochée.

On m'a parlé hier d'une petite pièce bachique du jeune Bernard [2], poëte et homme aimable. Dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. Il paraît ici des couplets contre tout le monde; mais ils sont assez, comme presque tous les hommes d'aujourd'hui, malins et médiocres. La fureur de jouer la comédie partout continue toujours, et la fureur de la jouer très mal dure toujours aux comédiens français. Nous attendons l'opéra des cinq ou six *Sens* [3] : la musique est de Destouches; les paroles, de Roi, qui se cache de peur que son nom ne lui nuise. Nous aurons aussi *les Serments indiscrets*, de Marivaux, où j'espère que je n'entendrai rien. Pour des nouvelles du parlement:

« . . . . . ea cura quietum
« *Non me* sollicitat.... »
VIRG., *Æn.*, IV, 379.

[1] Le nom de Montmorenci s'y trouve une seule fois, acte II, scène 2, dans la bouche de Lusignan. B.

[2] Ce doit être l'*Épître sur l'hiver* de P.-J. Bernard, né en 1710, mort en 1775, nommé Gentil-Bernard par Voltaire. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 160. B.

Je ne connais et ne veux de ma vie connaître que les belles-lettres, et aimer que des personnes comme vous, si, par bonheur, il s'en rencontre.

Adieu; je vous suis attaché pour toute ma vie.

158. A M. DE FORMONT.

A Paris, 25 juin 1732.

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie; mais ils sont venus trop tard. La tragédie [1] était faite. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se fesait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour, mais ce n'est pas l'amour galant et français. Mon amoureux n'est pas un jeune abbé à la toilette d'une bégueule; c'est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si long-temps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux. Je fais transcrire à présent la pièce; dès que j'en aurai un exemplaire au net, il partira pour Rouen, et ira à MM. de Formont et Cideville.

A peine eus-je achevé le dernier vers de ma pièce

[1] *Zaïre :* voyez la lettre 156. B.

turco-chrétienne, que je suis revenu à *Ériphyle*, comme Perrin-Dandin se délassait à voir des procès [1]. Je crois avoir trouvé le secret de répandre un véritable intérêt sur un sujet qui semblait n'être fait que pour étonner. J'en retranche absolument le grand-prêtre. Je donne plus au tragique et moins à l'épique, et je substitue, autant que je peux, le vrai au merveilleux. Je conserve pourtant toujours mon ombre, qui n'en fera que plus d'effet lorsqu'elle parlera à des gens pour lesquels on s'intéressera davantage. Voilà, en général, quel est mon plan. Je me sais bon gré d'en avoir arrêté l'impression, et de m'être retenu sur le bord du précipice dans lequel j'allais tomber comme un sot.

Adieu, je vous aime bien tendrement, mon cher ami; il faudra que vous reveniez ici, ou que je retourne à Rouen, car je ne peux plus me passer de vous voir.

159. A M. DE CIDEVILLE.

27 juin 1732.

Un homme qui vient d'achever une tragédie nouvelle n'a pas le temps d'écrire de longues lettres, mon aimable Cideville; mais chaque scène de la pièce était une lettre que je vous écrivais, et je me disais toujours : mon tendre et sensible ami approuvera-t-il cette situation ou ce sentiment? lui ferai-je verser des larmes? Enfin, après avoir écrit rapidement mon ouvrage, afin de vous l'envoyer plus tôt, je l'ai lu aux

[1] Racine, *les Plaideurs*, acte III, scène 4. B.

comédiens. J'ai mené avec moi le jeune Linant, qui, je crois, vous en a rendu compte. Je serais bien aise de savoir ce qu'en pense un cœur aussi neuf et un esprit aussi juste que le sien. J'ai fait d'ailleurs ce que j'ai pu pour lui rendre service. Je ne sais si je serai assez heureux pour le placer, mais il est sûr que je l'envierai à quiconque le possédera. Madame de Fontaines-Martel a été assez abandonnée de Dieu pour n'en vouloir pas. Si j'avais une maison à moi, il en serait bientôt le maître. Il me paraît digne de toute la fortune qu'il n'a pas. Mais, si les mœurs aimables, l'esprit, et les talents, peuvent conduire à la fortune, il faudra bien qu'il en fasse une. Il vous aime de tout son cœur; nous parlons de vous quand nous nous rencontrons. Nous souhaitons de passer notre vie avec vous à Paris. Que dites-vous de nos conseillers de la *cohue des enquêtes*[1], qui ont fait vœu de n'aller ni aux spectacles ni aux Tuileries, jusqu'à ce que le roi leur rende les appels comme d'abus? Qu'a donc de commun la comédie avec celle du jansénisme? Mais, Dieu merci, tout cela va s'accommoder, et je me flatte d'avoir un nombre honnête de conseillers au parlement, à la première représentation de ma tragédie turco-chrétienne.

Adieu, mon cher ami; je retourne à *Ériphyle* dans le moment; je vous écrirai de longues lettres quand je ne ferai plus de tragédies. V.

[1] Expression du cardinal de Retz.

160. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 10 juillet 1732.

Oui, je vais, mon cher Cideville,
Vous envoyer incessamment
La pièce où j'unis hardiment
Et l'Alcoran et l'Évangile,
Et justaucorps et doliman,
Et la babouche et le bas blanc,
Et le plumet et le turban,
Comme votre muse facile
Me l'a dit très élégamment.
Vous y verrez assurément
Des airs français, du sentiment,
Avec la fierté de l'Asie.
Vous concilierez aisément
Les discours de notre patrie
Avec les mœurs d'un Ottoman;
Car vous avez (et dans la vie
C'est sans doute un grand agrément)
D'un chrétien la galanterie,
Et la vigueur d'un musulman.

Mon Dieu, mon cher Cideville, que vous écrivez bien, et que j'ai de plaisir à recevoir de vos lettres! Je m'attirerais ce plaisir-là plus souvent; mais comment trouver un instant, au milieu des maladies, des affaires, et des comédiens, gens plus difficiles à mener que mes Turcs? L'abbé Linant va faire une tragédie [1].

« Macte *animo*, *generose* puer, sic itur ad astra. »
VIRG., *Æn.*, IX, 641.

Pendant ce temps-là on joue *les* cinq *Sens* à l'opéra, à la Comédie française, à l'italienne, et à la Foire [2]. On

[1] Elle était intitulée *Sabinus;* Linant ne l'acheva pas. CL.
[2] Le *Ballet des Sens*, par Roi, musique de Mouret, fut joué à l'Opéra

ne saurait trop parler de ces messieurs-là, à qui vous avez plus d'obligation qu'un autre. Les miens sont plus faibles que jamais, et il ne me reste que du sentiment.

Vous savez que le parlement de Paris vient de finir sa comédie[1] et de reprendre ses séances. Voilà, mon cher ami, toutes les nouvelles des spectacles.

J'ai reçu, par la poste de Hollande, un exemplaire de la nouvelle édition de mes ouvrages; il y a bien des fautes. Ces messieurs ont affecté surtout, quand ils ont vu deux leçons dans quelque passage, d'imprimer la plus dangereuse et la plus brûlable. J'empêcherai qu'il n'en entre en France, et je prierai Jore de mettre quelques cartons aux exemplaires qu'il a chez lui.

Adieu. Formont ne m'écrit point. Je vous embrasse, et lui aussi, de tout mon cœur.

161. A M. DE FORMONT.

Paris, juillet 1732.

Je ne comptais vous écrire, mon cher ami, qu'en vous envoyant *Ériphyle* et *Zaïre*. J'espère que vous les aurez incessamment. En attendant, il faut que je me disculpe un peu sur l'édition[2] de mes œuvres, soi-

le 5 juin 1732; le *Procès des Sens*, par Fuzelier, comédie en un acte, fut joué au Théâtre-Français le 16 juin. *L'Instinct et la Nature*, prologue contenant une critique des pièces de Roi et de Fuzelier, fut joué sur le théâtre de la Foire le 28 juillet. Je ne sais quel est le titre de la pièce donnée aux Italiens, s'il y en eut; à moins que Voltaire n'ait voulu parler des *Serments indiscrets*, de Marivaux, jouée le 8 juin. B.

[1] Voyez tome XXII, page 316. B.

[2] Voyez ma note, page 247. B.

disant complètes, qui vient de paraître en Hollande. Je n'ai pu me dispenser de fournir quelques corrections et quelques changements au libraire qui avait déjà mes ouvrages, et qui les imprimait, malgré moi, sur les copies défectueuses qui étaient entre ses mains. Mais, ne sachant pas précisément quelles pièces fugitives il avait de moi, je n'ai pu les corriger toutes. Non seulement je ne réponds point de l'édition, mais j'empêcherai qu'elle n'entre en France. Nous en aurons bientôt une corrigée avec plus de soin et plus complète. Je doute que, dans cette édition que je médite, je change beaucoup de choses dans l'épître à M. de La Faye[1]. Il est vrai que j'y parle un peu durement de Rousseau; mais lui ai-je fait tant d'injustice? n'ai-je pas loué la plupart de ses épigrammes et de ses psaumes? J'ai seulement oublié les odes; mais c'est, je crois, une faute du libraire; j'ai rendu justice à ce qu'il y a de bon dans ses épîtres, et j'ai dit mon sentiment librement sur tous ses ouvrages, en général. Serez-vous donc d'un autre avis que moi, quand je vous dirai que, dans tous ses ouvrages raisonnés, il n'y a nulle raison; qu'il n'a jamais un dessein fixe, et qu'il prouve toujours mal ce qu'il veut prouver? Dans ses *Allégories*, surtout dans les nouvelles, a-t-il la moindre étincelle d'imagination? et ne ramène-t-il pas perpétuellement sur la scène, en vers souvent forcés, la description de l'âge d'or et de l'âge de fer, et les vices masqués en vertus, que M. Despréaux avait introduits auparavant en vers coulants et naturels? Pour la personne de Rousseau, je ne lui dois aucuns égards;

[1] C'est la lettre 24. B.

je n'ai seulement qu'à le remercier d'avoir fait contre moi une épigramme[1] si mauvaise qu'elle est inconnue, quoique imprimée.

Le petit abbé Linant va faire une tragédie : je l'y ai encouragé. C'est envoyer un homme à la tranchée; mais c'est un cadet qui a besoin de faire fortune, et de tout risquer pour cela. M. de Nesle m'avait promis de le prendre; mais il ne lui donne encore qu'à dîner. La première année sera peut-être rude à passer pour ce pauvre Linant. Heureusement il me paraît sage et d'une vertu douce. Avec cela il est impossible qu'il ne perce pas à la longue. Adieu. Quand reviendrai-je à Rouen, et quand reviendrez-vous à Paris?

162. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 3 août 1732.

Mon cher Cideville, votre ami M. de Lézeau part avec *Zaire* et *Ériphyle;* il n'a qu'un moment ni moi non plus; je vous demande en grace, tandis que M. de Formont lira une des deux pièces, de lire l'autre, et de me les renvoyer toutes deux dans un paquet, par le coche, dès que vous les aurez lues. Je soupçonne M. de Tressan d'être avec vous; mais je vous prie de ne pas me renvoyer le paquet moins vite. J'ai bien peur que vous n'ayez pas le plaisir de la nouveauté, à la lecture de *Zaïre;* vous savez déjà de quoi il est question; peut-être *Ériphyle* vous paraîtra-t-elle plus nouvelle par les changements. Mandez-moi, je vous en

[1] C'est probablement celle que Voltaire rapporte ailleurs : voyez tome XXXVIII, pages 321 et 340. B.

prie, ce que vous pensez de tout cela, et à qui vous donnez la préférence des païens, des Turcs, et des chrétiens. J'oubliais de vous dire que j'ai lu quatre actes de *Zaïre* à madame de La Rivaudaie, et que ses beaux yeux ont pleuré; après son suffrage il n'y a que le vôtre et celui de M. de Formont qui puissent me donner de la vanité. Adieu; je vous embrasse bien tendrement. Mille compliments à M. du Bourg-Theroulde. Si vous voulez qu'il lise la pièce, j'en serai charmé, mais renvoyez-moi cela au plus vite. V.

163. A M. LE COMTE DE TRESSAN[1].

Le 3 août.

Tressan, l'un des grands favoris
Du dieu qui fait qu'on est aimable,
Du fond du jardin de Cypris,
Sans peine, et par la main des Ris,
Vous cueillez ce laurier durable
Qu'à peine un auteur misérable,
A son dur travail attaché,
Sur le haut du Pinde perché,
Arrache en se donnant au diable.
Vous rendez les amants jaloux;
Les auteurs vont être en alarmes,
Car vos vers se sentent des charmes
Que l'Amour a versés sur vous.
Tressan, comment pouvez-vous faire
Pour mener si facilement
Les neuf pucelles dans Cythère,
Et leur donner votre enjouement?
Ah! prêtez-moi votre art charmant;

[1] Louis-Élisabeth de La-Vergne, comte de Tressan, né en 1705, traducteur de l'Arioste, etc., reçu à l'académie française en 1781, mort en 1785. B.

Prêtez-moi votre voix légère.
Mais ce n'est pas petite affaire
De prétendre vous imiter;
Je ne suis fait que pour chanter[1],
Et les dieux vous ont fait pour plaire.
Je vous reconnais à ce ton
Si doux, si tendre, si facile.
En vain vous cachez votre nom,
Enfant d'Amour et d'Apollon,
On vous devine à votre style.

Revenez vite faire un enfant à toute autre qu'à la mère de Septimus. Si vous êtes actuellement avec messieurs de Cideville et de Formont, je vous en fais à tous trois mon compliment, et je vous porte envie à tous trois.

164. A M. DE CIDEVILLE.

Samedi, 9 d'août 1732.

Messieurs Formont et Cideville,
De grace pardonnez au style
Qui ma *Zaïre* barbouilla,
Lorsqu'étant en sale cornette
A la hâte on vous l'envoya
Avant d'avoir fait sa toilette.

J'étais si pressé, messieurs mes juges, quand je fis le paquet, que je vous envoyai une leçon de *Zaïre* qui n'est pas tout-à-fait bonne. Mais figurez-vous que la dernière scène du troisième acte, et la dernière du quatrième, entre Orosmane et Zaïre, sont comme il faut; imaginez-vous qu'Orosmane n'a plus le billet

[1] VAR. Je peux tout au plus vous chanter;
Mais les dieux vous ont fait pour plaire. B.

entre les mains, et l'a déjà fait donner à un esclave, quand il se trouve avec Zaïre à qui il a toujours envie de tout montrer. Croyez qu'il y a bien des vers corrigés, et que, si je n'étais pas aussi pressé que je le suis, vous auriez de moi des lettres de dix pages. V.

165. A M. DE CIDEVILLE.

21 août.

Je reçois, dans l'instant, votre lettre, mon cher Cideville; mille remerciements, mille tendres compliments à Formont et à nos amis.

Je n'ai qu'un instant pour corriger des vers de *Zaïre*, pour vous assurer que je vous aime, et pour vous redemander *Zaïre* par le coche. V.

166. A M. DE LA ROQUE[1].

Quoique pour l'ordinaire vous vouliez bien prendre la peine, monsieur, de faire les extraits des pièces nouvelles, cependant vous me privez de cet avantage, et vous voulez que ce soit moi qui parle de *Zaïre*. Il me semble que je vois M. Le Normand ou M. Cochin[2] réduire un de leurs clients à plaider sa cause. L'entreprise est dangereuse; mais je vais mériter au moins la confiance que vous avez en moi, par la sincérité avec laquelle je m'expliquerai.

[1] Cette lettre, mise jusqu'à ce jour en tête de *Zaïre*, a été imprimée dans le *Mercure* d'août 1732, pages 1828-43. Antoine de La Roque, né en 1672, mort à Paris le 3 octobre 1744, avait obtenu le privilége du *Mercure* en 1721. B.

[2] Deux fameux avocats.

Zaïre est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. Je croyais, dans l'âge même des passions les plus vives, que l'amour n'était point fait pour le théâtre tragique. Je ne regardais cette faiblesse que comme un défaut charmant qui avilissait l'art des Sophocle. Les connaisseurs qui se plaisent plus à la douceur élégante de Racine qu'à la force de Corneille me paraissaient ressembler aux curieux qui préfèrent les nudités du Corrège au chaste et noble pinceau de Raphaël.

Le public qui fréquente les spectacles est aujourd'hui plus que jamais dans le goût du Corrège. Il faut de la tendresse et du sentiment; c'est même ce que les acteurs jouent le mieux. Vous trouverez vingt comédiens qui plairont dans les rôles d'Andronic et d'Hippolyte, et à peine un seul qui réussisse dans ceux de Cinna et d'Horace. Il a donc fallu me plier aux mœurs du temps, et commencer tard à parler d'amour.

J'ai cherché du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible; et, pour l'ennoblir, j'ai voulu la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté, l'honneur, la naissance, la patrie, la religion; et de l'autre, l'amour le plus tendre et le plus malheureux; les mœurs des mahométans et celles des chrétiens; la cour d'un soudan et celle d'un roi de France; et de faire paraître, pour la première fois, des Français sur la scène tragique. Je n'ai pris dans l'histoire que l'époque de la guerre de saint Louis; tout le reste est entière-

ment d'invention. L'idée de cette pièce étant si neuve et si fertile, s'arrangea d'elle-même; et au lieu que le plan d'*Ériphyle* m'avait beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour; et l'imagination, échauffée par l'intérêt qui régnait dans ce plan, acheva la pièce en vingt-deux jours.

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu, (car où est l'artiste sans amour-propre?) mais je devais cette excuse au public, des fautes et des négligences qu'on a trouvées dans ma tragédie. Il aurait été mieux sans doute d'attendre à la faire représenter que j'en eusse châtié le style; mais des raisons dont il est inutile de fatiguer le public n'ont pas permis qu'on différât. Voici, monsieur, le sujet de cette pièce.

La Palestine avait été enlevée aux princes chrétiens par le conquérant Saladin. Noradin, Tartare d'origine, s'en était ensuite rendu maître. Orosmane, fils de Noradin, jeune homme plein de grandeur, de vertus et de passions, commençait à régner avec gloire dans Jérusalem. Il avait porté sur le trône de la Syrie la franchise et l'esprit de liberté de ses ancêtres. Il méprisait les règles austères du sérail, et n'affectait point de se rendre invisible aux étrangers et à ses sujets, pour devenir plus respectable. Il traitait avec douceur les esclaves chrétiens, dont son sérail et ses états étaient remplis. Parmi ses esclaves il s'était trouvé un enfant, pris autrefois au sac de Césarée, sous le règne de Noradin. Cet enfant ayant été racheté par des chrétiens à l'âge de neuf ans, avait été amené en France au roi saint Louis, qui avait daigné

prendre soin de son éducation et de sa fortune. Il avait pris en France le nom de Nérestan; et étant retourné en Syrie, il avait été fait prisonnier encore une fois, et avait été enfermé parmi les esclaves d'Orosmane. Il retrouva dans la captivité une jeune personne avec qui il avait été prisonnier dans son enfance, lorsque les chrétiens avaient perdu Césarée. Cette jeune personne, à qui on avait donné le nom de Zaïre, ignorait sa naissance, aussi bien que Nérestan et que tous ces enfants de tribut qui sont enlevés de bonne heure des mains de leurs parents, et qui ne connaissent de famille et de patrie que le sérail. Zaïre savait seulement qu'elle était née chrétienne; Nérestan et quelques autres esclaves, un peu plus âgés qu'elle, l'en assuraient. Elle avait toujours conservé un ornement qui renfermait une croix, seule preuve qu'elle eût de sa religion. Une autre esclave, nommée Fatime, née chrétienne, et mise au sérail à l'âge de dix ans, tâchait d'instruire Zaïre du peu qu'elle savait de la religion de ses pères. Le jeune Nérestan, qui avait la liberté de voir Zaïre et Fatime, animé du zèle qu'avaient alors les chevaliers français, touché d'ailleurs pour Zaïre de la plus tendre amitié, la disposait au christianisme. Il se proposa de racheter Zaïre, Fatime, et dix chevaliers chrétiens, du bien qu'il avait acquis en France, et de les amener à la cour de saint Louis. Il eut la hardiesse de demander au soudan Orosmane la permission de retourner en France sur sa seule parole, et le soudan eut la générosité de le permettre. Nérestan partit, et fut deux ans hors de Jérusalem.

Cependant la beauté de Zaïre croissait avec son âge, et la naïveté touchante de son caractère la rendait encore plus aimable que sa beauté. Orosmane la vit et lui parla. Un cœur comme le sien ne pouvait l'aimer qu'éperdument. Il résolut de bannir la mollesse qui avait efféminé tant de rois de l'Asie, et d'avoir dans Zaïre un ami, une maîtresse, une femme qui lui tiendrait lieu de tous les plaisirs, et qui partagerait son cœur avec les devoirs d'un prince et d'un guerrier. Les faibles idées du christianisme, tracées à peine dans le cœur de Zaïre, s'évanouirent bientôt à la vue du soudan; elle l'aima autant qu'elle en était aimée, sans que l'ambition se mêlât en rien à la pureté de sa tendresse.

Nérestan ne revenait point de France. Zaïre ne voyait qu'Orosmane et son amour; elle était prête d'épouser le sultan, lorsque le jeune Français arriva. Orosmane le fait entrer en présence même de Zaïre. Nérestan apportait avec la rançon de Zaïre et de Fatime, celle de dix chevaliers qu'il devait choisir. « J'ai « satisfait à mes serments, dit-il au soudan : c'est à toi « de tenir ta promesse, de me remettre Zaïre, Fatime, « et les dix chevaliers; mais apprends que j'ai épuisé « ma fortune à payer leur rançon : *une pauvreté noble* « *est tout ce qui me reste;* je viens me remettre dans « tes fers. » Le soudan, satisfait du grand courage de ce chrétien, et né pour être plus généreux encore, lui rendit toutes les rançons qu'il apportait, lui donna cent chevaliers au lieu de dix, et le combla de présents; mais il lui fit entendre que Zaïre n'était pas faite pour être rachetée, et qu'elle était d'un prix au-

dessus de toutes rançons. Il refusa aussi de lui rendre, parmi les chevaliers qu'il délivrait, un prince de Lusignan, fait esclave depuis long-temps dans Césarée.

Ce Lusignan, le dernier de la branche des rois de Jérusalem, était un vieillard respecté dans l'Orient, l'amour de tous les chrétiens, et dont le nom seul pouvait être dangereux aux Sarrasins. C'était lui principalement que Nérestan avait voulu racheter; il parut devant Orosmane, accablé du refus qu'on lui fesait de Lusignan et de Zaïre; le soudan remarqua ce trouble; il sentit dès ce moment un commencement de jalousie que la générosité de son caractère lui fit étouffer; cependant il ordonna que les cent chevaliers fussent prêts à partir le lendemain avec Nérestan.

Zaïre, sur le point d'être sultane, voulut donner au moins à Nérestan une preuve de sa reconnaissance; elle se jette aux pieds d'Orosmane pour obtenir la liberté du vieux Lusignan. Orosmane ne pouvait rien refuser à Zaïre; on alla tirer Lusignan des fers. Les chrétiens délivrés étaient avec Nérestan dans les appartements extérieurs du sérail; ils pleuraient la destinée de Lusignan : surtout le chevalier de Chatillon, ami tendre de ce malheureux prince, ne pouvait se résoudre à accepter une liberté qu'on refusait à son ami et à son maître, lorsque Zaïre arrive, et leur amène celui qu'ils n'espéraient plus.

Lusignan, ébloui de la lumière qu'il revoyait après vingt années de prison, pouvant se soutenir à peine, ne sachant où il est, et où on le conduit, voyant enfin qu'il était avec des Français, et reconnaissant Cha-

tillon, s'abandonne à cette joie mêlée d'amertume que les malheureux éprouvent dans leur consolation. Il demande à qui il doit sa délivrance. Zaïre prend la parole en lui présentant Nérestan : « C'est à ce jeune « Français, dit-elle[1], que vous, et tous les chrétiens, « devez votre liberté. » Alors le vieillard apprend que Nérestan a été élevé dans le sérail avec Zaïre ; et se tournant vers eux : « Hélas ! dit-il, puisque vous avez « pitié de mes malheurs, achevez votre ouvrage ; in- « struisez-moi du sort de mes enfants. Deux me furent « enlevés au berceau, lorsque je fus pris dans Césarée ; « deux autres furent massacrés devant moi avec leur « mère. O mes fils ! ô martyrs ! veillez du haut du ciel « sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore. « Hélas ! j'ai su que mon dernier fils et ma fille furent « conduits dans ce sérail. Vous qui m'écoutez, Né- « restan, Zaïre, Chatillon, n'avez-vous nulle connais- « sance de ces tristes restes du sang de Godefroi et de « Lusignan ? »

Au milieu de ces questions, qui déjà remuaient le cœur de Nérestan et de Zaïre, Lusignan aperçut au bras de Zaïre un ornement qui renfermait une croix : il se ressouvint que l'on avait mis cette parure à sa fille lorsqu'on la portait au baptême ; Chatillon l'en avait ornée lui-même, et Zaïre avait été arrachée de ses bras avant que d'être baptisée. La ressemblance des traits, l'âge, toutes les circonstances, une cicatrice de la blessure que son jeune fils avait reçue, tout confirme à Lusignan qu'il est père encore ; et la nature parlant à-la-fois au cœur de tous les trois, et

[1] Acte II, scène 3. B.

s'expliquant par des larmes : « Embrassez-moi, mes « chers enfants, s'écria Lusignan, et revoyez votre « père! » Zaïre et Nérestan ne pouvaient s'arracher de ses bras. « Mais, hélas! dit ce vieillard infortuné, « goûterai-je une joie pure? Grand Dieu, qui me rends « ma fille, me la rends-tu chrétienne? » Zaïre rougit et frémit à ces paroles. Lusignan vit sa honte et son malheur, et Zaïre avoua qu'elle était musulmane. La douleur, la religion, et la nature, donnèrent en ce moment des forces à Lusignan; il embrassa sa fille, et lui montrant d'une main le tombeau de Jésus-Christ, et le ciel de l'autre, animé de son désespoir, de son zèle, aidé de tant de chrétiens, de son fils, et du Dieu qui l'inspire, il touche sa fille, il l'ébranle; elle se jette à ses pieds, et lui promet d'être chrétienne.

Au moment arrive un officier du sérail, qui sépare Zaïre de son père et de son frère, et qui arrête tous les chevaliers français. Cette rigueur inopinée était le fruit d'un conseil qu'on venait de tenir en présence d'Orosmane. La flotte de saint Louis était partie de Chypre, et on craignait pour les côtes de Syrie; mais un second courrier ayant apporté la nouvelle du départ de saint Louis pour l'Égypte, Orosmane fut rassuré; il était lui-même ennemi du soudan d'Égypte. Ainsi n'ayant rien à craindre, ni du roi, ni des Français qui étaient à Jérusalem, il commanda qu'on les renvoyât à leur roi, et ne songea plus qu'à réparer, par la pompe et la magnificence de son mariage, la rigueur dont il avait usé envers Zaïre.

Pendant que le mariage se préparait, Zaïre désolée demanda au soudan la permission de revoir Nérestan

encore une fois. Orosmane, trop heureux de trouver une occasion de plaire à Zaïre, eut l'indulgence de permettre cette entrevue. Nérestan revit donc Zaïre; mais ce fut pour lui apprendre que son père était près d'expirer, qu'il mourait entre la joie d'avoir retrouvé ses enfants, et l'amertume d'ignorer si Zaïre serait chrétienne, et qu'il lui ordonnait en mourant d'être baptisée ce jour-là même de la main du pontife de Jérusalem. Zaïre, attendrie et vaincue, promit tout, et jura à son frère qu'elle ne trahirait point le sang dont elle était née, qu'elle serait chrétienne, qu'elle n'épouserait point Orosmane, qu'elle ne prendrait aucun parti avant que d'avoir été baptisée.

A peine avait-elle prononcé ce serment, qu'Orosmane, plus amoureux et plus aimé que jamais, vient la prendre pour la conduire à la mosquée. Jamais on n'eut le cœur plus déchiré que Zaïre; elle était partagée entre son Dieu, sa famille et son nom, qui la retenaient, et le plus aimable de tous les hommes qui l'adorait. Elle ne se connut plus; elle céda à la douleur, et s'échappa des mains de son amant, le quittant avec désespoir, et le laissant dans l'accablement de la surprise, de la douleur, et de la colère.

Les impressions de jalousie se réveillèrent dans le cœur d'Orosmane. L'orgueil les empêcha de paraître, et l'amour les adoucit. Il prit la fuite de Zaïre pour un caprice, pour un artifice innocent, pour la crainte naturelle à une jeune fille, pour toute autre chose enfin que pour une trahison. Il vit encore Zaïre, lui pardonna, et l'aima plus que jamais. L'amour de Zaïre augmentait par la tendresse indulgente de son amant.

Elle se jette en larmes à ses genoux, le supplie de différer le mariage jusqu'au lendemain. Elle comptait que son frère serait alors parti, qu'elle aurait reçu le baptême, que Dieu lui donnerait la force de résister: elle se flattait même quelquefois que la religion chrétienne lui permettrait d'aimer un homme si tendre, si généreux, si vertueux, à qui il ne manquait que d'être chrétien. Frappée de toutes ces idées, elle parlait à Orosmane avec une tendresse si naïve et une douleur si vraie, qu'Orosmane céda encore, et lui accorda le sacrifice de vivre sans elle ce jour-là. Il était sûr d'être aimé; il était heureux dans cette idée, et fermait les yeux sur le reste.

Cependant, dans les premiers mouvements de jalousie, il avait ordonné que le sérail fût fermé à tous les chrétiens. Nérestan, trouvant le sérail fermé, et n'en soupçonnant pas la cause, écrivit une lettre pressante à Zaïre: il lui mandait d'ouvrir une porte secrète qui conduisait vers la mosquée, et lui recommandait d'être fidèle.

La lettre tomba entre les mains d'un garde qui la porta à Orosmane. Le soudan en crut à peine ses yeux. Il se vit trahi; il ne douta pas de son malheur et du crime de Zaïre. Avoir comblé un étranger, un captif, de bienfaits; avoir donné son cœur, sa couronne à une fille esclave, lui avoir tout sacrifié; ne vivre que pour elle, et en être trahi pour ce captif même; être trompé par les apparences du plus tendre amour; éprouver en un moment ce que l'amour a de plus violent, ce que l'ingratitude a de plus noir, ce que la perfidie a de plus traître; c'était sans doute un état

horrible : mais Orosmane aimait, et il souhaitait de trouver Zaïre innocente. Il lui fait rendre ce billet par un esclave inconnu. Il se flatte que Zaïre pouvait ne point écouter Nérestan ; Nérestan seul lui paraissait coupable. Il ordonne qu'on l'arrête et qu'on l'enchaîne, et il va à l'heure et à la place du rendez-vous, attendre l'effet de la lettre.

La lettre est rendue à Zaïre, elle la lit en tremblant ; et après avoir long-temps hésité, elle dit enfin à l'esclave qu'elle attendra Nérestan, et donne ordre qu'on l'introduise. L'esclave rend compte de tout à Orosmane.

Le malheureux soudan tombe dans l'excès d'une douleur mêlée de fureur et de larmes. Il tire son poignard, et il pleure. Zaïre vient au rendez-vous dans l'obscurité de la nuit. Orosmane entend sa voix, et son poignard lui échappe. Elle approche, elle appelle Nérestan, et à ce nom Orosmane la poignarde.

Dans l'instant on lui amène Nérestan enchaîné, avec Fatime, complice de Zaïre. Orosmane, hors de lui, s'adresse à Nérestan [1], en le nommant son rival. « C'est toi qui m'arraches Zaïre, dit-il ; regarde-la « avant que de mourir ; que ton supplice commence « avec le sien ; regarde-la, te dis-je. » Nérestan approche de ce corps expirant : « Ah ! que vois-je, ah ! « ma sœur ? Barbare, qu'as-tu fait ?... » A ce mot de sœur, Orosmane est comme un homme qui revient d'un songe funeste ; il connaît son erreur ; il voit ce qu'il a perdu ; il s'est trop abîmé dans l'horreur de son état pour se plaindre. Nérestan et Fatime lui

[1] Acte V, scène 10. B.

parlent; mais, de tout ce qu'ils disent, il n'entend autre chose sinon qu'il était aimé. Il prononce le nom de Zaïre, il court à elle; on l'arrête, il retombe dans l'engourdissement de son désespoir. « Qu'ordonnes-tu « de moi? » lui dit Nérestan. Le soudan, après un long silence, fait ôter les fers à Nérestan, le comble de largesses, lui et tous les chrétiens, et se tue auprès de Zaïre.

Voilà, monsieur, le plan exact de la conduite de cette tragédie que j'expose avec toutes ses fautes. Je suis bien loin de m'enorgueillir du succès passager de quelques représentations. Qui ne connaît l'illusion du théâtre? qui ne sait qu'une situation intéressante, mais triviale, une nouveauté brillante et hasardée, la seule voix d'une actrice, suffisent pour tromper quelque temps le public? Quelle distance immense entre un ouvrage souffert au théâtre et un bon ouvrage! j'en sens malheureusement toute la différence. Je vois combien il est difficile de réussir au gré des connaisseurs. Je ne suis pas plus indulgent qu'eux pour moi-même; et si j'ose travailler, c'est que mon goût extrême pour cet art l'emporte encore sur la connaissance que j'ai de mon peu de talent.

167. A M. DE CIDEVILLE.

25 d'août.

Mes chers et aimables critiques, je voudrais que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre;* vous verriez que vos avis ne m'ont pas été inutiles, et qu'il y en a peu dont je n'aie profité. Souffrez, mon cher

Cideville, que je me livre avec vous en liberté au plaisir de voir réussir ce que vous avez approuvé. Ma satisfaction s'augmente en vous la communiquant. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre*, à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. Il est doux de n'être pas honni dans son pays; je suis sûr que vous m'en aimerez davantage. Mais, messieurs, renvoyez-moi donc *Ériphyle*, dont je ne peux me passer, et qu'on va jouer à Fontainebleau. Mon Dieu, ce que c'est que de choisir un sujet intéressant! *Ériphyle* est bien mieux écrite que *Zaïre;* mais tous les ornements, tout l'esprit, et toute la force de la poésie, ne valent pas, à ce qu'on dit, un trait de sentiment. Renvoyez-moi cependant mon paquet par le coche. J'en ai un besoin extrême; mais j'ai encore plus besoin de vos avis. Adieu, mes chers Cideville et Formont.

« Quod si me *tragicis* vatibus inseres,
« Sublimi feriam sidera vertice. »
HOR., lib. I, od. 1, v. 36.

Je vous demande en grace de passer chez Jore, et de vouloir bien le presser un peu de m'envoyer les exemplaires de l'édition de Hollande. Adieu; je vous embrasse bien tendrement.

168. A M. DE CIDEVILLE.

26 août.

J'ai reçu l'aînée[1] et la cadette, avec une lettre qui vaut mieux que toute ma famille. Dites à votre ami Formont que, si j'étais venu à Rouen *incognito*, je n'aurais jamais pu me tenir de le voir.

J'avais oublié de vous dire que j'ai parlé de vous, mon cher Cideville, deux bonnes heures, au clair de la lune, avec madame de la Rivaudaie, dans ce même jardin où M. de Formont m'a vu si impitoyablement, sans me parler. Je suis bien aise que madame de la Rivaudaie ne m'ait pas traité de même; elle m'a paru digne d'avoir un ami comme vous, si on peut n'être que son ami.

Bien des compliments, je vous en prie, à MM. de Formont et de Brèvedent[2]. V.

169. A M. DE CIDEVILLE.

Le 3 de septembre 1732.

Je suis pénétré, mon cher Cideville, des peines dont vous me faites l'amitié de me parler; c'est la preuve la plus sensible que vous m'aimez. Vous êtes sûr de mon cœur; vous savez combien je m'intéresse à vous. Pourquoi faut-il qu'un homme aussi sage et aussi aimable que vous soit malheureux? Que serai-je

[1] *Ériphyle*, composée avant *Zaïre*. Cl.

[2] Ami de Cideville, et allié aux familles de Bernières et du Bourg-Theroulde; Voltaire le nomme dans plusieurs lettres. Cl.

donc, moi qui ai passé toute ma vie à faire des folies? Quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais; mais quand vous l'êtes, c'est une balourdise de la Providence. J'ai eu la sottise de perdre douze mille francs, au biribi, chez madame de Fontaines-Martel; je parie que vous n'en avez pas tant fait. Je voudrais bien que vous eussiez été à portée de les perdre; j'en donnerais le double pour vous voir à Paris.

Ah! quittez pour la liberté
Sacs, bonnet, épice, et soutane,
Et le palais de la chicane
Pour celui de la volupté.

M. de Formont m'a écrit une lettre charmante. Je ne lui ai pas encore fait de réponse; je ne sais où le prendre. Je vous en prie, mon cher ami, quand vous verrez Jore, dites-lui qu'il m'envoie dans un paquet, par le coche, quatre *Henriades* en grand, et quatre en petit, de l'édition de Hollande. Je les recevrai comme j'ai reçu *Ériphyle* et *Zaïre*, sans aucune difficulté.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement. V.

170. A M. DE FORMONT.

Le.... septembre.

Je viens d'apprendre, par notre cher Cideville, qui part de Rouen, que vous y revenez. Je ne savais où vous prendre pour vous remercier, mon cher ami, mon juge éclairé, de la lettre obligeante que vous m'avez écrite de Gaillon. Je suis bien fâché que vous

n'ayez vu que la première représentation de *Zaïre*. Les acteurs jouaient mal, le parterre était tumultueux, et j'avais laissé dans la pièce quelques endroits négligés qui furent relevés avec un tel acharnement, que tout l'intérêt était détruit. Petit à petit j'ai ôté ces défauts, et le public s'est raccoutumé à moi. *Zaïre* ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro;* mais cela même me fait trembler. J'ai bien peur de devoir aux grands yeux noirs de mademoiselle Gaussin, au jeu des acteurs, et au mélange nouveau des plumets et des turbans, ce qu'un autre croirait devoir à son mérite. Je vais retravailler la pièce comme si elle était tombée. Je sais que le public, qui est quelquefois indulgent au théâtre, par caprice, est sévère à la lecture, par raison. Il ne demande pas mieux qu'à se dédire, et à siffler ce qu'il a applaudi. Il faut le forcer à être content. Que de travaux et de peines pour cette fumée de vaine gloire! Cependant que ferions-nous, sans cette chimère? elle est nécessaire à l'ame comme la nourriture l'est au corps. Je veux refondre *Ériphyle* et *la Mort de César*, le tout pour cette fumée. En attendant, je suis obligé de travailler à des additions que je prépare pour une édition de Hollande de *Charles XII*. Il a fallu s'abaisser à répondre à une misérable critique [1] faite par La Motraye. L'homme ne méritait pas de réponse; mais, toutes les fois qu'il s'agit de la vérité, et de ne pas tromper le public, les plus misérables adversaires ne doivent pas être négligés. Quand je me serai dépêtré

[1] Voyez tome XXIV, pages 11 et 360. B.

de ce travail ingrat, j'achèverai ces *Lettres anglaises*[1] que vous connaissez; ce sera tout au plus le travail d'un mois; après quoi il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Voilà, mon cher Formont, tout le plan de ma vie. Je la regarderai comme très heureuse, si je peux en passer une partie avec vous. Vous m'aplaniriez les difficultés de mes travaux, vous m'encourageriez, vous m'en assureriez le succès, et il m'en serait cent fois plus précieux. Que j'aime bien mieux laisser aller dorénavant ma vie dans cette tranquillité douce et occupée que si j'avais eu le malheur d'être conseiller au parlement! Tout ce que je vois me confirme dans l'idée où j'ai toujours été de n'être jamais d'aucun corps[2], de ne tenir à rien qu'à ma liberté et à mes amis. Il me semble que vous ne désapprouvez pas trop ce système, et qu'il ne faudra pas prêcher longtemps Cideville, pour le lui faire embrasser, dans l'occasion. Il vient de m'écrire, mais il me mande qu'il va à la campagne, et je ne sais où lui adresser ma réponse. Aimez-moi toujours, mon cher Formont, et que votre philosophie nourrisse la mienne des plaisirs de l'amitié.

171. A M. LEFEBVRE[3].

1732.

Votre vocation, mon cher Lefebvre, est trop bien

[1] Ou *Lettres philosophiques*: voyez tome XXXVII, page 103. B.

[2] Voltaire a changé de résolution. Il était, en 1753, de dix-huit académies: voyez tome XX, page 486. B.

[3] Cette lettre paraît écrite en 1732; car en ce temps l'auteur avait pris

marquée pour y résister. Il faut que l'abeille fasse de la cire, que le ver-à-soie file, que M. de Réaumur les dissèque, et que vous les chantiez. Vous serez poëte et homme de lettres, moins parceque vous le voulez, que parceque la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup en imaginant que la tranquillité sera votre partage. La carrière des lettres, et surtout celle du génie, est plus épineuse que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre (ce que je ne crois pas), voilà des remords pour la vie; si vous réussissez, voilà des ennemis : vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris et la haine.

Mais quoi, me direz-vous, me haïr, me persécuter, parceque j'aurai fait un bon poëme, une pièce de théâtre applaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer et à instruire les autres!

Oui, mon ami, voilà de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je suppose que vous ayez fait un bon ouvrage : imaginez-vous qu'il vous faudra quitter le

chez lui ce jeune homme, nommé M. Lefebvre, à qui elle est adressée. On dit qu'il promettait beaucoup, qu'il était très savant, et fesait bien des vers : il mourut la même année. — Cette note a été imprimée, en 1742, dans le tome II des *OEuvres de M. de Voltaire;* Genève, Bousquet (Paris, Barrois), cinq volumes petit in-12. Lefebvre n'est mort qu'en 1734, s'il faut en croire une note qu'on lit à la page 136 du tome Ier de *Mon petit portefeuille*, 1774, deux volumes in-24. Ce recueil contient quatorze vers (et c'est tout ce qui en reste) d'une tragédie de Lefebvre. Ces quatorze vers ont été reproduits dans le tome III des *Pièces intéressantes, par Laplace.* On trouve dans les *Poésies mêlées* (tome XIV) une pièce adressée par Voltaire à Lefebvre, dont il est encore question dans la lettre 144, et dans celle à madame Denis du 20 décembre 1753. C'est aussi comme adressé à Lefebvre qu'a été donné, en 1746, un *Fragment d'une lettre sur la corruption du style*, morceau qui, depuis les éditions de Kehl, fait partie du *Dictionnaire philosophique :* voyez tome XXXII, page 250. B.

repos de votre cabinet pour solliciter l'examinateur; si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus difficile d'obtenir un privilége, qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances. Enfin, après un an de refus et de négociations, votre ouvrage s'imprime; c'est alors qu'il faut ou assoupir les Cerbères de la littérature, ou les faire aboyer en votre faveur. Il y a toujours trois ou quatre gazettes littéraires en France, et autant en Hollande; ce sont des factions différentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils soient satiriques; ceux qui y travaillent servent aisément l'avarice du libraire et la malignité du public. Vous cherchez à faire sonner ces trompettes de la Renommée; vous courtisez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs: tous vos soins n'empêchent pas que quelque journaliste ne vous déchire. Vous lui répondez, il réplique: vous avez un procès par écrit devant le public, qui condamne les deux parties au ridicule.

C'est bien pis si vous composez pour le théâtre. Vous commencez par comparaître devant l'aréopage de vingt comédiens, gens dont la profession, quoique utile et agréable, est cependant flétrie par l'injuste mais irrévocable cruauté du public. Ce malheureux avilissement où ils sont les irrite; ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. Vous attendez d'eux votre première sentence; ils vous jugent; ils se chargent enfin de

votre pièce : il ne faut plus qu'un mauvais plaisant dans le parterre pour la faire tomber. Réussit-elle, la farce qu'on appelle *italienne*, celle de la Foire, vous parodient; vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû réussir. Des savants qui entendent mal le grec, et qui ne lisent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent ou affectent de vous dédaigner.

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes; et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit qui est la livrée de l'indigence.

Enfin, je veux que la réputation de vos ouvrages ait forcé l'envie à dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite; voilà tout ce que vous pouvez attendre de votre vivant : mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus, des vers que vous méprisez, des sentiments que vous n'avez point. Il faut être d'un parti, ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieillissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un

précepteur qui, par le moyen de la mère de son élève, emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlèvera l'emploi auquel vous êtes propre.

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place ou qui sera intrus dans quelque corps; vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul; vous vous intriguez comme les autres pour entrer dans l'académie française, et pour aller prononcer, d'une voix cassée, à votre réception, un compliment qui le lendemain sera oublié pour jamais. Cette académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres; c'est une maîtresse contre laquelle ils font des chansons et des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession.

Il n'est pas étonnant qu'ils desirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite, et dont ils espèrent, quoique assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tous tant de mal jusqu'à ce qu'ils y soient admis, et pourquoi le public, qui respecte assez l'académie des sciences, ménage si peu l'académie française. C'est que les travaux de l'académie française sont exposés

aux yeux du grand nombre, et les autres sont voilés. Chaque Français croit savoir sa langue, et se pique d'avoir du goût; mais il ne se pique pas d'être physicien. Les mathématiques seront toujours pour la nation en général une espèce de mystère, et par conséquent quelque chose de respectable. Des équations algébriques ne donnent de prise ni à l'épigramme, ni à la chansou, ni à l'envie; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de compliments, de harangues, et ces éloges qui sont quelquefois aussi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite. On est fâché de voir la devise de l'*immortalité* à la tête de tant de déclamations, qui n'annoncent rien d'éternel que l'oubli auquel elles sont condamnées.

Il est très certain que l'académie française pourrait servir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ses *Remarques sur le Cid;* la jalousie du cardinal de Richelieu a produit au moins ce bon effet. Quelques ouvrages dans ce genre seraient d'une utilité sensible. On les demande depuis cent années au seul corps dont ils puissent émaner avec fruit et bienséance. On se plaint que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées, et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'académie est souvent négligée par ses propres membres. Cependant, à peine un des quarante a-t-il rendu les derniers soupirs, que dix concurrents se présentent; un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles; on fait parler toutes les fem-

mes; on fait agir tous les intrigants; on fait mouvoir tous les ressorts; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. La principale origine de ces horribles couplets qui ont perdu à jamais le célèbre et malheureux Rousseau, vient de ce qu'il manqua la place qu'il briguait à l'académie. Obtenez-vous cette préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme : essuyez-vous un refus, votre affliction est réelle. On pourrait mettre sur la tombe de presque tous les gens de lettres :

Ci-gît, au bord de l'Hippocrène[1],
Un mortel long-temps abusé.
Pour vivre pauvre et méprisé,
Il se donna bien de la peine.

Quel est le but de ce long sermon que je vous fais? est-ce de vous détourner de la route de la littérature? Non; je ne m'oppose point ainsi à la destinée: je vous exhorte seulement à la patience.

172. A MADEMOISELLE DE LUBERT[2],

A TOURS.

A Fontainebleau, ce 29 octobre 1732.

Muse et Grace, madame de Fontaines-Martel m'a envoyé votre lettre, pour me servir de consolation,

[1] Dans le *Recueil d'épitaphes* (par De Laplace), 1782, trois volumes in-12, ces vers sont donnés comme étant de Voltaire. B.

[2] Marie-Madelène de Lubert, dont le père était alors exilé à Tours, naquit à Paris, rue de Cléri, le 17 décembre 1702. Voltaire, qui la baptisa

Du beau surnom de *Muse et Grace*,

elle son père quelquefois. Elle était liée avec les plus aimables mondains

dans l'exil où je suis à Fontainebleau. Je vois que vous êtes instruite des tracasseries que j'ai eues avec mon parlement, et de la combustion où toute la cour a été, pendant trois ou quatre jours, au sujet d'une mauvaise comédie que j'ai empêché d'être représentée. J'ai eu un crédit étonnant en fait de bagatelles, et j'ai remporté des victoires signalées sur des choses où il ne s'agissait de rien du tout. Il s'est formé deux partis; l'un de la reine et des dames du palais, et l'autre des princesses et de leurs adhérents. La reine a été victorieuse, et j'ai fait la paix avec les princesses. Il n'en a coûté, pour cette importante affaire, que quelques petits vers médiocres, mais qui ont été trouvés fort bons par celles à qui ils étaient adressés; car il n'y a point de déesse dont le nez ne soit réjoui de l'odeur de l'encens. Que j'aurais de plaisir à en brûler pour vous, *Muse et Grace!* mais il faut vous le déguiser trop adroitement; il faut vous cacher presque tout ce qu'on pense.

Je n'ose dans mes vers parler de vos beautés
Que sous le voile du mystère.
Quoi! sans art je ne puis vous plaire,
Lorsque sans lui vous m'enchantez?

de son temps; elle aimait les plaisirs, et jouait parfaitement la comédie. Long-temps belle, et toujours aimable, elle finit par devenir dévote, mais de cette dévotion qui, comme celle de Cideville, ne l'empêchait pas de relire Voltaire, et surtout les vers galants composés pour elle. Mademoiselle de Lubert serait beaucoup plus connue, si les quinze ou seize ouvrages dont elle est l'auteur n'avaient paru sous le voile de l'anonyme. M. Barbier en donne la nomenclature, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire*. Elle est morte, *munie des sacrements*, à Argentan, le 20 auguste 1785, chez son frère, le baron de Lubert : elle fut enterrée à l'entrée même du cimetière, où l'on ne peut pénétrer sans fouler aux pieds la tombe de *Muse et Grace*. Ct.

Non, *Muse et Grace*, il faut que vous vous accoutumiez à vous entendre dire naïvement qu'il n'y a rien dans le monde de plus aimable que vous, et qu'on voudrait passer sa vie à vous voir et à vous entendre. Il faut que vous raccommodiez le parlement avec la cour, afin que vous puissiez venir souper très fréquemment chez madame de Fontaines-Martel; car, si vous restez à Tours seulement encore quinze jours, il y aura assurément une députation du Parnasse pour venir vous chercher. Elle sera composée de ceux qui font des vers, de ceux qui les récitent, de ceux qui les notent, de ceux qui les chantent, de ceux qui s'y connaissent. Il faudra que tout cela vienne vous enlever de Tours, ou s'y établir avec vous. Je me mêlerai parmi messieurs les députés, et je vous dirai :

Un parlement n'est nécessaire
Que pour tout maudit chicaneur;
Mais les gens d'esprit et d'honneur
Font du plaisir leur seule affaire.
Plaignez leur destin rigoureux :
Six semaines de votre absence
Les ont tous rendus malheureux;
Rendez-vous à leur remontrance,
Et revenez vivre avec eux;
Tout en ira bien mieux en France.

Permettez-moi d'assurer M. le président de Lubert de mes respects, et daignez m'honorer de votre souvenir.

173. A M. DE MAUPERTUIS[1].

Fontainebleau, 30 octobre 1732, à l'hôtel de Richelieu.

Étant à la cour, monsieur, sans être courtisan, et lisant des livres de philosophie, sans être philosophe, j'ai recours à vous dans mes doutes, bien fâché de ne pouvoir jouir du plaisir de vous consulter de vive voix. Il s'agit du grand principe de l'attraction de M. Newton. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, monsieur, qui l'entendez si bien, qui travaillez même sur sa philosophie, et qui êtes si capable d'en confirmer la vérité, ou d'en démontrer le faux?

Je vous envoie mon petit mémoire que j'avais fait très long pour un autre, et que j'ai fait très court pour vous[2], bien sûr que, sur le seul énoncé, vous suppléerez à tout ce qui y manque. Je vous demande pardon de mon importunité; mais je vous supplie très instamment de vouloir bien employer un moment de votre temps à m'éclairer. J'attends votre réponse, pour savoir si je dois croire ou non à l'attraction. Ma foi dépendra de vous; et, si je suis persuadé de la vérité de ce système, comme je le suis de votre mérite, je suis assurément le plus ferme newtonien du monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

[1] Les relations de Voltaire et Maupertuis n'ont pas toujours été amicales : voyez tome XXXIX, page 473. B.

[2] Le *Mémoire* joint à cette lettre traitait de la gravitation, de l'attraction; sujet traité dans la quinzième des *Lettres philosophiques* : voy. t. XXXVII, p. 200 et suiv. B.

174. A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, 3 novembre.

Je ne vous avais demandé qu'une démonstration, et vous m'en donnez deux! Je vous remercie assurément de tout mon cœur de votre libéralité, et je suis bien aise de voir que ce sont les riches qui sont prodigues. Vous avez éclairci mes doutes avec la netteté la plus lumineuse; me voici newtonien de votre façon; je suis votre prosélyte, et fais ma profession de foi entre vos mains. A la manière dont vous écrivez, je ne doute pas que votre livre[1] ne vous fasse bien des disciples. Vous êtes si intelligible que, sans doute, *unusquisque audiet linguam suam.*

J'aurai seulement le bonheur d'avoir été instruit avant les autres, et d'être le premier néophyte. On ne peut plus s'empêcher de croire à la gravitation newtonienne, et il faut proscrire les chimères des tourbillons.

« . . . . Deus ille fuit. Deus inclyte Memmi... »
LUCR., liv. V, v. 8.

« Ergo vivida vis animi pervicit, et extra
« Processit longe flammantia mœnia mundi. »
Id., liv. I, v. 73.

Voilà le cas où vous êtes; j'attends votre livre avec la dernière impatience; vous serez l'apôtre du dieu dont je vous parle. Plus j'entrevois cette philosophie, et plus je l'admire. On trouve, à chaque pas que l'on

[1] *Discours sur les différentes figures des astres*, avec une exposition abrégée des systèmes de Descartes et de Newton; Paris, 1732, in-8°. CL.

fait, que cet univers est arrangé par des lois mathématiques qui sont éternelles et nécessaires.

Qui aurait pensé, il y a cinquante ans, que le même pouvoir fesait le mouvement des astres et la pesanteur! qui aurait soupçonné la réfrangibilité et les autres propriétés de la lumière, découvertes par Newton! il est notre Christophe Colomb; il nous a menés dans un nouveau monde, et je voudrais bien y voyager, à votre suite. Que de questions, peut-être mal fondées, je vous ferais! mais je me flatte que vous y répondriez avec la même bonté avec laquelle vous avez levé mes premiers scrupules.

Je vous dirais que le système de l'attraction et l'anéantissement des tourbillons de matière subtile ne donnent aucune raison de la rotation des planètes sur leurs axes.

Je vous demanderais pourquoi, si la force de l'attraction augmente si prodigieusement par le voisinage, la comète de 1680, qui, dans son périgée, était presque dans le disque du soleil, et qui n'en était éloignée que de la huitième ou sixième partie, n'y a pas été entraînée; pourquoi les corps graves n'accélèrent plus leur chute sur la terre, au bout de quelques minutes; comment M. Newton peut apporter l'aimant en preuve de son système, puisque, selon ce système, l'aimant devrait attirer le fer, ou en être attiré en tous les sens, au lieu qu'il a un pôle qui attire et un autre qui repousse.

Votre écolier deviendrait enfin bien importun; mais il voudrait mériter d'avoir un tel maître. Je sens avec douleur que toute mon attention, tous mes ef-

forts, et tout mon temps, me suffiraient à peine pour être un peu instruit; et que je n'ai à donner à cette étude sublime que quelques heures sans suite, et une attention distraite par mille objets, et, surtout, par ma mauvaise santé.

Je n'en sais qu'autant qu'il faut pour vous admirer, et non pas pour vous suivre. Je suis, monsieur, avec les sentiments les plus vifs d'estime et de reconnaissance, votre, etc.

175. A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, mercredi [1].

Ah! il me vient un scrupule affreux, et toute ma foi est ébranlée; si vous n'avez pitié de moi, la grace m'abandonne.

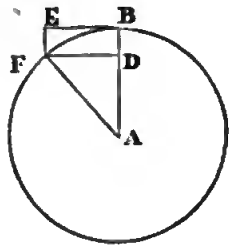

Si B D vaut réellement quinze pieds, j'ai l'honneur d'être très croyant. Mais la lune ne peut être supposée tomber en D d'une minute, qu'il ne soit démontré que l'effort seul de la pesanteur l'a fait tomber en F dans l'espace d'une minute.

[1] Dans l'autographe, cette lettre est ainsi datée. Les éditeurs qui m'ont précédé l'ont datée du 5 novembre, et cette date peut être juste, puisqu'en 1732 le 5 novembre était un mercredi. B.

Or il est certain que le mouvement circulaire de B en F, dans l'espace d'une minute, est composé de deux mouvements dont un seul lui ferait décrire la tangente; l'autre l'attirerait en A. Si la lune partant de B ne suivait que le mouvement de projectile, elle serait arrivée plus loin qu'E dans sa tangente, dans l'espace d'une minute, puisque, durant ce temps, la pesanteur l'a toujours rapprochée d'A; et réciproquement, si elle n'avait eu que sa détermination vers le centre, elle serait tombée plus bas que E, puisque, dans ce temps, elle était toujours poussée par le mouvement en ligne droite. Il paraît donc faux de dire que l'effort de la pesanteur seul a fait tomber le globe de E en F. Certainement cet effort seul l'aurait entraînée plus bas, comme la tangente seule l'aurait conduite plus loin. Mais la lune se trouve en F parceque ces deux forces sont balancées l'une par l'autre. Je ne peux donc pas connaître par là quelle est la force absolue de la pesanteur. Ces quinze pieds que l'on compte de E en F ne sont que le résultat d'une partie de la force centripète. Donc la lune abandonnée à elle-même tomberait de beaucoup plus de quinze pieds. Donc la proportion supposée selon les carrés des distances ne se trouve plus; donc ce n'est pas le même pouvoir qui agit sur les corps graves dans notre atmosphère, et qui retient la lune dans son orbite.

Ces objections que je me fais me paraissent assez fortes, et je les fortifie encore par ce raisonnement-ci :

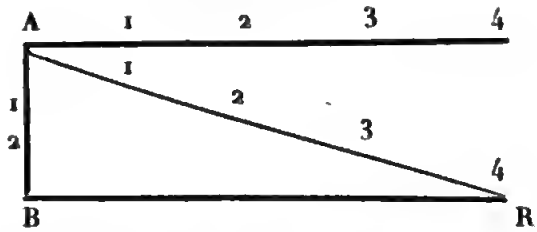

Le corps A, poussé dans la diagonale A R, n'y est poussé que par les quatre degrés de force qu'il a dans la ligne horizontale, et les deux degrés qu'il a dans sa perpendiculaire. Cette force qui l'entraîne dans la perpendiculaire n'est que de deux degrés, parceque la force contraire est de quatre; mais si cette force contraire était ôtée, certainement la force perpendiculaire aurait eu bien plus de deux degrés, et ce corps, qui arrive en R au bout de deux secondes dans sa diagonale, aurait parcouru un espace beaucoup plus grand en même temps, s'il avait été abandonné au seul mouvement de la pesanteur. Cette expérience est sûre et commune sur la terre; donc il en arrive autant là-haut. Donc, si le corps A, n'ayant ici qu'un seul mouvement, serait tombé bien plus bas que B, de même, dans la première figure, B devrait, n'ayant qu'un seul mouvement, tomber bien plus bas que D. Donc, encore une fois, la pesanteur seule ferait tomber un corps en cet endroit de beaucoup plus que quinze pieds par minute.

Peut-être ne sais-je ce que je dis. Je m'en vais entendre la musique de Tancrède[1], et j'attends votre

[1] Opera de Danchet, musique de Campra, joué pour la première fois en 1702, et repris plusieurs fois avec des changements. B.

réponse avec toute la docilité d'un disciple assez heureux pour avoir trouvé un maître tel que vous :

« Non ita certandi cupidus quam propter amorem
« Quod te imitari aveo. Quid enim contendat hirundo
« Cycnis, etc.

Lucr., liv. III, v. 5.

Je vous cite toujours des vers; mais je crois que vous ne haïssez pas des bribes de Lucrèce.

176. A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, 8 novembre.

Pardon, monsieur, mes tentations sont allées au diable, d'où elles venaient. Votre première lettre m'a baptisé dans la religion newtonienne; votre seconde m'a donné la confirmation. En vous remerciant, de vos sacrements. Brûlez, je vous prie, mes ridicules objections; elles sont d'un infidèle. Je garderai à jamais vos lettres; elles sont d'un grand apôtre de Newton : *lumen ad revelationem gentium*[1].

Je suis avec bien de l'admiration, de la reconnaissance, et de la honte, votre très humble et indigne disciple.

177. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND[2].

Le....

Vous m'avez proposé, madame, d'acheter une charge d'écuyer chez madame la duchesse du Maine;

[1] S. Luc, II, 32. B.

[2] Marie de Vichy Champrond, épouse du marquis du Deffand, née en 1697, morte en 1780. B.

et, ne me sentant pas assez dispos pour cet emploi, j'ai été obligé d'attendre d'autres occasions de vous faire ma cour. On dit qu'avec cette charge d'écuyer, il en vaque une de lecteur; je suis bien sûr que ce n'est pas un bénéfice simple chez madame du Maine comme chez le roi. Je voudrais de tout mon cœur prendre pour moi cet emploi; mais j'ai en main une personne qui, avec plus d'esprit, de jeunesse, et de poitrine, s'en acquittera mieux que moi.

Voici, madame, une occasion de montrer la bonté de votre cœur et votre crédit. La personne dont je vous parle est un jeune homme nommé M. l'abbé Linant, à qui il ne manque rien du tout que de la fortune. Il a auprès de vous une recommandation bien puissante; il est ami de M. de Formont, qui vous répondra de son esprit et de ses mœurs. Je ne suis ici que le précurseur de M. de Formont, qui va bientôt obtenir cette grace de vous; et je vous en remercierai comme si c'était à moi seul que vous l'eussiez faite. En vérité, si vous placez ce jeune homme, vous ferez une action charmante; vous encouragerez un talent bien décidé qu'il a pour les vers; vous vous attacherez, pour le reste de votre vie, quelqu'un d'aimable, qui vous devra tout; vous aurez le plaisir d'avoir tiré le mérite de la misère, et de l'avoir mis dans la meilleure école du monde. Au nom de Dieu, réussissez dans cette affaire pour votre plaisir, pour votre honneur, pour celui de madame du Maine, et pour l'amour de Formont, qui vous en prie par moi.

Adieu, madame; je vous suis attaché comme l'abbé

Linant vous le sera, avec le plus respectueux et le plus tendre dévouement.

178. A M. DE CIDEVILLE.

J'ai envoyé, mon très aimable Cideville, une petite boîte à Jore, contenant deux chiffons d'espèce très différente. L'un est un parchemin[1], avec un *tel est notre plaisir;* l'autre est une *Épître dédicatoire* de *Zaïre*, moitié vers, moitié prose, dans laquelle j'ai mis plus d'imagination qu'il n'y en a dans cet autre ouvrage en parchemin. J'ai bien recommandé à Jore de vous porter cette épître; il y a bien des choses à réformer, avant qu'on l'imprime. Je ne sais même si la délicatesse excessive de ceux qui sont chargés de la librairie ne se révoltera pas un peu contre la liberté innocente de cet ouvrage. J'en ai adouci quelques traits, et je le communique corrigé à M. Rouillé, afin qu'il donne au moins une permission tacite, et que Jore ne puisse être inquiété.

A l'égard de l'impression de *Zaïre*, je ne peux faire ce que Jore demande; mais je le dédommagerai en lui faisant imprimer mes *Lettres anglaises*, qui composeront un volume assez honnête. Je compte que vous verrez bientôt ces guenilles; mais je vous supplie surtout de bien recommander à Jore de ne pas tirer un seul exemplaire de *Zaïre* par-delà les deux mille cinq cents que je lui ai prescrits. Il ne faut pas que personne en puisse avoir, avant que je l'aie présentée au garde des sceaux.

[1] C'était le privilége pour l'impression de *Zaïre*.

Pour notre abbé Linant, je crois qu'il retournera bientôt à Rouen; j'ai été assez malheureux pour lui être inutile à Paris. Mais que faire de lui? il ne sait pas seulement écrire assez lisiblement pour être secrétaire, et j'ai bien peur qu'il n'ait la vertu aimable de la paresse, qui devient un grand vice dans un homme qui a sa fortune à faire. Il a de l'esprit, du goût, de la sagesse; je ne doute pas qu'il ne fasse tôt ou tard sa fortune, s'il veut joindre à cela un peu de travail.

Il faut, surtout, qu'il ne dédaigne pas les petits emplois convenables à son âge, à sa fortune, et à son état; car, quoiqu'il soit né avec du mérite, il n'a encore rien fait d'assez bon pour qu'on le mette au rang des gens de lettres qui ont à se plaindre de l'injustice du siècle.

Je voudrais qu'il pût attraper quelque bénéfice de votre archevêque. Voilà, ce me semble, ce qui lui conviendrait le mieux. Peut-être que vous pourrez, avec M. de Formont et avec le secours de M. de Tressan, lui procurer quelque petit établissement de cette espèce, sans quoi il sera réduit à passer par l'amertume des emplois subalternes. Ce qu'il a de mieux à faire, pendant qu'il est encore jeune, c'est de se retirer dans un grenier, chez sa mère, et de cultiver son talent dans la retraite, en attendant qu'il puisse le produire au grand jour avec succès.

Je vais m'arranger pour vous donner les étrennes que vous me demandez. Ce sont de vraies étrennes, car tout cela n'est que bagatelle. Je ne compte pas faire imprimer si tôt toutes ces petites pièces fugi-

tives; il ne faut pas assommer le public coup sur coup. Je vais seulement finir l'édition de *la Henriade* qui est entre les mains de Jore. Il n'y a plus de *Henriades*, à Paris, chez les libraires, et il ne faut pas en laisser manquer, de peur qu'on ne se désaccoutume de les demander. Après cela viendra l'édition des *Lettres anglaises;* et je serai le

Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.
BOILEAU, sat. II, v. 77.

Mandez-moi, je vous prie, comment va la guerre civile de la Rivière-Bourdet. Ragotin[1] a-t-il raccommodé madame Bouvillon avec M. de la Baguenaudière? Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

179. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce samedi 15 novembre 1732.

J'arrive de Fontainebleau, mon cher ami; mais ne croyez pas que j'arrive de la cour. Je ne me suis point gâté dans ce vilain pays.

J'ai hanté ce palais du vice,
Où l'on fait le bien par caprice,
Et le mal par un goût réel,
Où la fortune et l'injustice
Ont un hommage universel;
Mais, loin d'y faire un sacrifice,
J'ai bravé sur leur maître-autel
Ces dieux qu'adore l'avarice;

[1] Ces noms de personnages du *Roman comique* désignent ici le marquis de Lézeau, avec M. et madame de Bernières, qui ne vivaient pas entre eux en bonne intelligence. Cz.

J'ai porté mon air naturel
Dans le centre de l'artifice.
Ce poison subtil et mortel,
Que l'on avale avec délice,
Me semblait plus amer que fiel;
Je l'ai renversé comme Ulysse;
Je n'ai point bu dans ce calice
Tant vanté par Machiavel.
Le pied ferme, et l'œil vers le ciel,
J'étais au bord du précipice;
J'en fus sauvé par l'Éternel;
Car on peut aller au b.....
Sans y gagner la ch.....

Je me rends tout entier, mon cher Cideville, aux doux plaisirs de l'amitié. Je vous écris en liberté, je jouis de la douceur de vous dire combien je vous suis attaché. Je voulais vous écrire tous les jours, mais la vie dissipée que je menais à Fontainebleau me rendait le plus paresseux ami du monde.

Je n'ai point répondu, ce me semble, à une de vos dernières lettres, où vous me parliez de ce divertissement en trois actes. Je ne sais comment j'avais pu oublier un article qui me paraît si important. Je viens de relire la lettre où vous m'en parlez; vous me semblez indécis sur le choix du second acte. J'imagine qu'à présent vous ne l'êtes plus, et que vous avez pris votre parti à la campagne. Vous vous serez aperçu, en essayant dans votre imagination les sujets que vous vous proposiez, qu'il y en a toujours un qui se fait faire malgré qu'on en ait. Le goût se détermine tout seul vers le sujet pour lequel on se sent plus de talent.

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.....

CORN., *Rodog.*, act. I, sc. 7.

Je crois donc votre sujet trouvé et travaillé malgré vous.

« . . . . . Mox, ubi publicas
« Res ordinaris, grande munus
« Cecropio repetes cothurno. »

HOR., liv. II, od. 1, v. 10.

C'est ce qu'Horace écrivait à l'autre Cideville; et cela ne veut dire autre chose sinon, quand vous aurez jugé vos procès, vous recommencerez votre opéra.

On a rejoué ici *Zaïre;* il y avait honnêtement de monde, et cela fut assez bien reçu, à ce qu'on m'a dit. Il n'en est pas de même de *Biblis* [1] et de son frère Caunus; mais on y va, quoiqu'on en dise du mal. L'Opéra est un rendez-vous public où l'on s'assemble à de certains jours, sans savoir pourquoi : c'est une maison où tout le monde va, quoiqu'on dise du mal du maître, et qu'il soit ennuyeux. Il faut, au contraire, bien des efforts pour attirer le monde à la Comédie; et je vois presque toujours que le plus grand succès d'une bonne tragédie n'approche pas de celui d'un opéra médiocre.

La comédie [2] de la cour et du parlement vient de finir par un acte fort agréable, où tout le monde paraît content. Ce n'est pas que l'intrigue de la pièce ne puisse recommencer, mais je ne me mêle pas de ces farces-là.

Un jeune conseiller de nos enquêtes, nommé M. de Montessu [3], avait pris le parti de ne point aller au

[1] Opéra joué le 6 novembre 1732, paroles de Fleury, natif de Lyon, mort en 1746, musique de Lacoste. B.

[2] Voyez tome XXII, page 316. B.

[3] Durand de Montessu, de la deuxième chambre des enquêtes. Cl.

lieu que le roi lui avait donné pour sa retraite, et s'était tapi, à Paris, chez la demoiselle Lacote, comédienne assez médiocre, mais assez jolie p..... Il est mort *incognito*, de la petite-vérole, au grand étonnement des connaisseurs, qui s'attendaient à un autre genre de maladie.

A propos de comédienne, si vous n'avez point vu mes petits versiculets [1] pour la demoiselle Gaussin, je vous les enverrai. Vous avez des droits sur mes ouvrages, et vous en aurez sur moi toute ma vie.

Mandez-moi un peu, je vous prie, si vous avez vu l'épouse de Gilles Bernières, et si M. le marquis [2] se trouve bien de son ménage. M. le marquis ne m'a pas écrit un petit mot. V.

180. A M. DE FORMONT.

A Paris, ce samedi.... novembre.

Il y a mille ans, mon cher Formont, que je ne vous ai écrit; j'en suis plus fâché que vous. Vous me parliez, dans votre dernière lettre, de *Zaïre*, et vous me donniez de très bons conseils. Je suis un ingrat de toutes façons. J'ai passé deux mois sans vous en remercier, et je n'en ai pas assez profité. J'aurais dû employer une partie de mon temps à vous écrire, et l'autre à corriger *Zaïre*. Mais je l'ai perdu tout entier, à Fontainebleau, à faire des querelles entre les actri-

[1] Voyez, tome XIII, l'épître à mademoiselle Gaussin (1732). B.

[2] Angot, marquis de Lézeau, dont la mère est mentionnée dans la lettre 54, se maria en 1732, et, l'année suivante, emprunta 18,000 liv. à Voltaire. Voyez la lettre 222. B.

ces, pour des premiers rôles, et entre la reine et les princesses, pour faire jouer des comédies, à former de grandes factions pour des bagatelles, et à brouiller toute la cour pour des riens. Dans les intervalles que me laissaient ces importantes billevesées, je m'amusais à lire Newton, au lieu de retoucher notre *Zaïre*. Je suis enfin déterminé à faire paraître ces *Lettres anglaises;* et c'est pour cela qu'il m'a fallu relire Newton; car il ne m'est pas permis de parler d'un si grand homme sans le connaître. J'ai refondu entièrement les lettres où je parlais de lui, et j'ose donner un petit précis de toute sa philosophie. Je fais son histoire et celle de Descartes. Je touche en peu de mots les belles découvertes et les innombrables erreurs de notre René. J'ai la hardiesse de soutenir le système d'Isaac, qui me paraît démontré. Tout cela fera quatre[1] ou cinq lettres, que je tâche d'égayer et de rendre intéressantes autant que la matière peut le permettre. Je suis aussi obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de M. Locke[2], parcequ'après tout je veux vivre en France, et qu'il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne pourrais dire trop fortement à Londres. Cette circonspection, malheureuse, mais nécessaire, me fait rayer plus d'un endroit assez plaisant sur les quakers et les presbytériens. Le cœur m'en saigne; Thieriot[3]

[1] Voyez les 14, 15e, 16e et 17e *Lettres philosophiques*, tome XXXVII, page 186 et suiv. B.

[2] C'est la 13e des *Lettres philosophiques*. B.

[3] Le bénéfice de l'édition était abandonné à Thieriot. B.

en souffrira; vous regretterez ces endroits, et moi aussi; mais

« *Non* me fata meis *patiuntur scribere nugas*
« Auspiciis, et sponte mea componere *chartas*. »
VIRG., *Énéid.*, IV, v. 340.

J'ai lu au cardinal de Fleuri deux lettres sur les quakers, desquelles j'avais pris grand soin de retrancher tout ce qui pouvait effaroucher sa dévote et sage éminence. Il a trouvé ce qui en restait encore assez plaisant; mais le pauvre homme ne sait pas ce qu'il a perdu. Je compte vous envoyer mon manuscrit, dès que j'aurai tâché d'expliquer Newton et d'obscurcir Locke. Vous me paraissez aussi desirer certaines pièces fugitives dont l'abbé de Sade [1] vous a parlé. Je veux vous envoyer tout mon magasin à vous et à M. de Cideville, pour vos étrennes; mais je ne veux pas donner rien pour rien. Je sais, monsieur le fripon, que vous avez écrit à mademoiselle de Launai [2] une de ces lettres charmantes où vous joignez les graces à la raison, et où vous couvrez de roses votre bonnet de philosophe. Si vous nous fesiez part de ces gentillesses, ce serait en vérité très bien fait à vous, et je me croirais payé, avec usure, du magasin que je vous destine. Notre baronne [3] vous fait ses compliments. Tout le monde vous desire ici. Vous devriez bien venir reprendre votre appartement chez MM. Des Alleurs, et passer votre hiver à Paris. Vous me feriez peut-être

[1] Voyez la lettre 239. CL.

[2] Connue sous le nom de madame de Staal, auteur de *Mémoires*, où elle ne s'est peinte qu'en buste. B.

[3] Madame de Fontaines-Martel. CL.

faire encore quelque tragédie nouvelle. Adieu; je supplie M. de Cideville de vous dire combien je vous aime, et je prie M. de Formont d'assurer mon cher Cideville de ma tendre amitié.

Adieu; je ne me croirai heureux que quand je pourrai passer ma vie entre vous deux.

181. A M. CLÉMENT[1],

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Paris, le 24 novembre.

Les vers aimables que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, sont la récompense la plus flatteuse que j'aie jamais reçue de mes ouvrages. Vous faites si bien mon métier, que je n'ose plus m'en mêler après vous, et que je me réduis à vous remercier, en simple prose, de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait en vers. Je n'ai reçu que fort tard votre charmante lettre; et une fièvre qui m'est survenue, et dont je ne suis pas encore guéri, m'a privé, jusqu'à présent, du plaisir de vous répondre. On avait commencé, il y a quelque temps, monsieur, une édition de quelques uns de mes ouvrages, qui a été suspendue. J'ai l'honneur de vous l'envoyer, tout imparfaite qu'elle est; je vous prie de la recevoir comme un témoignage de ma reconnaissance, et de l'envie que j'ai de mériter votre suffrage. Il est beau à vous, monsieur, de joindre aux

[1] Ce financier bel-esprit n'a rien de commun avec les Clément de Genève et de Dijon, ni avec un Clément de Montpellier, dont le nom figure en tête d'une pièce fugitive, dans les *Poésies mêlées*. Il vivait encore en 1748. CL.

calculs de Plutus l'harmonie d'Apollon. Je vous exhorte à réunir toujours ces deux divinités; elles ont besoin l'une de l'autre.

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »
HOR., *Art. poet.*, v. 343.

J'ai l'honneur d'être, etc.

182. A M. BROSSETTE.

Paris, 25 novembre 1732 [1].

Il n'y a personne, monsieur, à qui je fasse plus volontiers hommage de mes ouvrages, qu'à vous. J'ai fait mettre à la diligence de Lyon un petit paquet couvert de toile cirée, contenant deux exemplaires de l'*Histoire de Charles XII*. Il y en a un que je vous supplie de rendre à M. de Sozzy, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois, et à qui mes infirmités ne me permettent pas de répondre aussi souvent que je le desire. Si vos occupations vous laissaient le temps de m'écrire votre sentiment sur cet ouvrage, je vous serais très obligé; vous y verrez une infinité de fautes d'impression, qu'un lecteur judicieux rectifie aisément. Je voudrais qu'il me fût aussi aisé de corriger les miennes, et de mériter l'approbation d'un juge aussi éclairé que vous.

[1] Je crois cette lettre de 1732. Elle porte cependant la date de 1732 dans le tome III de la collection où je l'ai prise, et qui est intitulée: *Lettres de Rousseau* (J.-B.) *sur différents sujets*, 1750, cinq volumes petit in-12. B.

183. A M. DE CIDEVILLE.

8 décembre 1732.

Je vous envoyai, l'autre jour,
L'abrégé d'un pélerinage
Que je fis en certain séjour[1]
Où vous faites souvent voyage,
Ainsi qu'au temple de l'Amour.
Pour ce dernier n'y veux paraître,
J'y suis dès long-temps oublié;
Mais pour celui *de l'Amitié*[2],
C'est avec vous que j'y veux être.

Or cette fredaine du *Temple du Goût* doit être montrée à très peu de monde; et, surtout, qu'on n'en tire point de copie. Il y a plaisir d'avoir affaire à gens discrets comme vous. J'aurais dû, mon cher Cideville, vous donner une belle place dans ce temple. Si le cardinal de Polignac vous connaissait, il vous y aurait placé lui-même.

J'ai écrit à Jore, et lui ai envoyé un assez honnête *errata* qu'il faut qu'il imprime. Je vous supplie de ne laisser sortir aucune *Zaïre* sans cet *errata*, et, surtout, de vouloir bien attendre, pour la rendre publique à Rouen, qu'elle paraisse à Paris. Vous devez avoir les premières prémices, mais Paris doit avoir les secondes; ensuite Rouen doit avoir le pas. Il faut que les choses soient dans les règles. . . . . .

[1] *Le Temple du Goût:* voyez tome XII. B.

[2] *Le Temple de l'Amitié*, poëme composé par Voltaire, peu de temps avant *le Temple du Goût*. — Les neuf vers de cette lettre à Cideville sont, avec de légères variantes, sous forme de madrigal adressé à madame du Châtelet, dans les *Pièces inédites* publiées, en 1820, par MM. Decroix et Jacobsen. Cl.

184. A M. DE CIDEVILLE.

15 décembre.

Vous daignez vous abaisser à revoir des éditions, vous qui êtes fait assurément plutôt pour diriger des auteurs que des libraires. En vous remerciant, pour ma part, du soin que vous avez la bonté de prendre pour *Zaïre*. Si vous me passez sa conversion, j'ai l'amour-propre d'espérer que vous ne serez pas tout-à-fait mécontent du reste. Il me semble qu'on voit assez, dans la première scène, qu'elle serait chrétienne, si elle n'aimait pas Orosmane. Fatime, Nérestan, et la croix, avaient déjà fait quelque impression sur son cœur. Son père, son frère, et la grace, achèvent cette affaire, au second acte. La grace surtout ne doit point effaroucher; c'est un être poétique et à qui l'illusion est attachée depuis long-temps. Pour le style, il ne faut pas s'attendre à celui de *la Henriade*. Une loure ne se joue point sur le ton de *la Descente de Mars*.

« Me dulcis dominæ musa Licymniæ
« Cantus, me voluit dicere lucidum
« Fulgentes oculos, et bene mutuis
« Fidum pectus amoribus. »

HOR., liv. II, od. XII, v. 13.

Il a fallu, ce me semble, répandre de la mollesse et de la facilité dans une pièce qui roule tout entière sur le sentiment. *Qu'il mourût* serait détestable dans *Zaïre;* et *Zaïre, vous pleurez*, serait impertinent

dans *Horace. Suus unicuique locus est*[1]. Ne me reprochez donc point de détendre un peu les cordes de ma lyre; les sons en eussent paru aigres, si j'avais voulu les rendre forts, en cette occasion.

Je compte vous envoyer incessamment une copie manuscrite de toutes mes *Lettres*[2] à Thieriot sur la religion, le gouvernement, la philosophie, et la poésie des Anglais. Il y a quatre *Lettres* sur M. Newton, dans lesquelles je débrouille, autant que je le peux, et pas plus qu'il ne le faut pour des Français, le système et même tous les systèmes de ce grand philosophe. J'évite avec soin d'entrer dans les calculs. Je me regarde comme un homme qui arrange ses affaires, sans chiffrer avec son intendant. Il n'y a qu'une *Lettre* touchant M. Locke. La seule matière philosophique que j'y traite est la petite bagatelle de l'immatérialité de l'ame; mais la chose est trop de conséquence pour la traiter sérieusement[3]. Il a fallu l'égayer, pour ne pas heurter de front nosseigneurs les théologiens, gens qui voient si clairement la spiritualité de l'ame, qu'ils feraient brûler, s'ils pouvaient, les corps de ceux qui en doutent. J'ai envoyé un autre ouvrage à Jore, avec le privilége de *Zaïre;* c'est une *Épître dédicatoire* d'un goût un peu nouveau. Je vous prie

[1] ..... Est locus unicuique suus.
Hor., I, sat. IX, 51-52. B.

[2] *Les Lettres philosophiques :* voyez tome XXXVII; les 14, 15, 16 et 17, sont consacrées à Newton. B.

[3] Voltaire est revenu souvent sur ce sujet : voyez, entre autres, l'article AME, dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XXVI, page 199. B.

d'en retarder l'impression de quelques jours. Je ne l'ai adressée à M. Jore qu'afin qu'il la communiquât à mes deux juges, qui sont M. de Formont et M. de Cideville. Il y a bien des changements à y faire. Je compte vous en faire tenir incessamment une nouvelle copie.

On a joué, depuis peu, aux Italiens, deux critiques[1] de *Zaïre :* elles sont tombées l'une et l'autre; mais leur humiliation ne me donne pas grand amour-propre; car les Italiens pourraient être de fort mauvais plaisants, sans que *Zaïre* en fût meilleure.

Il y a ici quelques livres nouveaux oubliés en naissant, tels que *le Repos de Cyrus*[2], les *Poésies* du sieur Tannevot, et autres denrées. *Le Spectacle de la Nature*, compilation assez bonne, dans un style ridicule, a eu un succès assez équivoque. Moncrif va être de l'académie française[3], et faire jouer sa comédie des *Abdérites*[4], afin de justifier le choix des quarante aux yeux du public. *Vale.*

[1] *Arlequin au Parnasse*, et *Les enfants-trouvés.* J'en ai parlé dans une note, tome III, page 140. B.

[2] Par l'abbé Jacques Pernetti, qui fut, trente ans plus tard, en correspondance avec Voltaire. — Alexandre Tannevot, auteur d'un écrit adressé à Voltaire, contre l'*épître à Uranie*, fut poëte médiocre et *censeur royal.* — L'abbé Pluche fit paraître la première partie du *Spectacle de la Nature* en 1732. Cl.

[3] Il paraît que Moncrif se présenta pour remplacer Ch. du Cambout, évêque de Metz, mort le 28 novembre 1732; mais la place fut donnée à J.-B. Surian, évêque de Vence. Moncrif n'entra à l'académie que le 29 décembre 1733. Il succédait à Caumartin, évêque de Blois, mort le 30 août 1733. B.

[4] La comédie des *Abdérites* avait été jouée à Fontainebleau, en novembre 1732. B.

185. A M. DE MAUPERTUIS.

J'ai lu ce matin[1], monsieur, les trois quarts de votre livre[2], avec le plaisir d'une fille qui lit un roman, et la foi d'un dévot qui lit l'Évangile. Soyez toujours mon maître en physique, et mon disciple en amitié; car je prétends vous aimer beaucoup, à condition que vous m'aimerez un peu. Vous êtes accoutumé à me donner des leçons; souffrez donc, monsieur, que je soumette à votre jugement quelques *Lettres* que j'ai écrites autrefois d'Angleterre, et qu'on veut imprimer à Londres. Je les ai corrigées depuis peu; mais elles me paraissent avoir grand besoin d'être revues par des yeux comme les vôtres; je vous demande en grace de vouloir bien les lire. Je n'ose vous prier de mettre par écrit les réflexions que vous ferez, il n'est pas juste que je vous donne tant de peine; mais j'avoue que, si vous aviez cette bonté, je vous aurais une extrême obligation. J'ai choisi, parmi toutes ces *Lettres*, celles qui ont le plus de rapport aux études que vous honorez de la préférence; non que vous n'étendiez votre empire sur plus d'une province du Parnasse, mais je n'ai pas voulu vous ennuyer à-la-fois *in omni genere*. Je veux essayer votre patience par degrés.

[1] Une carte conservée jusqu'à ce jour contient ces mots : « J'ai lu ce « matin, monsieur, les trois quarts de votre livre avec le plaisir d'une fille « qui lit un roman, et la foi d'un dévot qui lit l'Évangile. Je venais pour « avoir l'honneur de vous le dire et de nous » (la phrase n'est pas achevée). Je présume que c'est pour ne pas perdre la première phrase, que les éditeurs de Kehl l'ont placée ici. B.

[2] *Discours sur les différentes figures des astres*, cité lettre 174. Cp.

Quand vous voudrez faire encore un souper chez M. Dufaï, avec l'honnête musulman qui entend si bien le français [1], je serai à vos ordres, et je vous lirai *le Temple du Goût*. C'est un pays aussi connu de vous qu'il est ignoré de la plupart des géomètres. M. Newton ne le connaissait pas, et M. Leibnitz n'y avait guère voyagé qu'en Allemand.

Adieu, monsieur; vous n'avez point de disciple plus ignorant, plus docile, et plus tendrement attaché que moi.

186. A M. DE CIDEVILLE.

Ce samedi [2].

Il est deux heures après midi; je reçois dans ce moment votre lettre, mon cher ami. Je vous dirai, avec la précipitation où me met l'heure de la poste, que j'envoyai hier, sous le couvert de M. de Formont, une nouvelle copie de l'*Épître* [3] telle que je souhaite qu'elle soit imprimée. Je suis bien flatté de me rencontrer avec vous dans presque tous vos sentiments. Vous verrez que j'ai adouci, dans cette nouvelle copie, une partie des choses que vous craignez qui ne révoltent. Je ne suis point du tout de votre avis sur les trois rimes masculines et féminines de suite. Il me paraît que ce redoublement a beaucoup de grace dans ces ouvrages familiers, et je vous renvoie, sur

[1] M. de la Condamine, habillé en turc, avait soupé chez M. Dufaï, avec M. de Voltaire, sans être reconnu. K.

[2] Cette lettre, dans l'original autographe, n'a pas d'autre date. Elle est de 1732, et du mois de décembre. Cl.

[3] L'*Épître dédicatoire de Zaïre*. Cl.

cela, à notre ami Chapelle et à l'abbé de Chaulieu, qu'on imprime à présent[1]. A l'égard du style de cette épître, j'ai cru qu'il était temps de ne plus ennuyer le public d'examens sérieux, de règles, de disputes, de réponses à des critiques dont il ne se soucie guère. J'ai imaginé une préface d'un genre nouveau, dans un goût léger, qui plaît par lui-même; et, à l'abri de ce badinage, je dis des vérités que peut-être je n'oserais pas hasarder dans un style sérieux. Tous les adoucissements que j'ai mis à ces vérités les feront passer pour ceux même qui s'en choqueraient, si on ne leur dorait pas la pilule. L'éloge que je fais de Louis XIV est plutôt un encouragement qu'un reproche pour un jeune roi[2]. Enfin, pour plus de sûreté, j'ai montré l'ouvrage à celui qui est chargé de la librairie[3], et je suis convenu avec lui que je le ferais imprimer sans approbation, et qu'il paraîtrait dans une seconde édition.

Je vous prie donc de vouloir bien dire à Jore qu'il presse l'impression de *Zaïre* et de cette épître, et qu'il se conforme, de point en point, à tout ce que je lui ai écrit.

Si vous trouvez encore quelque chose à redire dans l'épître, vous me ferez plaisir de me le mander. J'écrirai demain à M. de Formont. Adieu, adieu.

[1] Édition publiée, en 1733, par De Launai cité dans la note 2 de la lettre 137. Cl.

[2] Louis XV avait vingt-deux ans. B.

[3] Antoine-Louis de Rouillé, comte de Jouy, qui devint, en 1749, ministre de la marine, et, en 1754, ministre des affaires étrangères. Il est mort le 20 septembre 1761. *C'était*, dit Voltaire, *le plus inepte secrétaire d'état que jamais roi de France ait eu.* B.

187. A M. DE FORMONT.

Je vous adressai, avant-hier, mon cher ami et mon *candide judex*[1], la lettre à Falkener, telle que je l'avais corrigée et montrée à M. Rouillé. J'ai, depuis ce temps, reçu deux lettres de M. de Cideville à ce sujet. Je suis enchanté de la délicatesse de son amitié, mais je ne peux partager ses scrupules. Plus je relis cette *Épître dédicatoire*, plus j'y trouve des vérités utiles, adoucies par un badinage innocent. Je dis, et je le redirai toujours, jusqu'à ce qu'on en profite, que les lettres sont trop peu accueillies aujourd'hui. Je dis qu'à la cour on fait quelquefois des critiques absurdes :

> Tous les jours à la cour un sot de qualité
> Peut juger de travers avec impunité.
>
> BOILEAU, sat. IX, v. 173.

Qui ne fait que des critiques générales n'offense personne. La Bruyère a dit cent fois pis, et n'en a plu que davantage.

Les louanges que je donne, avec toute l'Europe, à Louis XIV, ne deviendront un jour la satire de Louis XV que si Louis XV ne l'imite pas; mais en quel endroit insinué-je que Louis XV ne marchera pas sur ses traces? Les vers sur Polyeucte renferment une vérité incontestable; et la manière dont ils sont amenés n'a rien d'indécent; car ne dis-je pas que la corruption du cœur humain est telle, que la belle ame de Polyeucte *aurait faiblement attendri*, sans

[1] Horace, I, épître IV, vers 1. B.

l'amour de sa femme pour Sévère, etc.? Ce qui regarde la pauvre Le Couvreur[1] est un fait connu de toute la terre, et dont j'aime à faire sentir la honte. Mais, en parlant d'amour et de Melpomène, j'écarte toutes les idées de religion qui pourraient s'y mêler, et je dis poétiquement ce que je n'ose pas dire sérieusement.

M. Rouillé, en voyant cette *Épître*, a dit que l'endroit de mademoiselle Le Couvreur était le seul qu'un approbateur ne puisse passer, et c'est lui-même qui a donné le conseil de faire paraître deux éditions; la première, sans l'*Épître* et avec le privilége; la seconde, avec l'*Épître* et sans privilége. C'est à quoi je me suis déterminé. J'ai écrit à Jore en conséquence. Je lui ai recommandé d'imprimer l'*Épître* à part, avec un nouveau titre, et de me l'envoyer à Versailles, tandis que l'édition entière de la tragédie viendra à la chambre syndicale, avec toutes les formalités ridicules dont la librairie est enchevêtrée. Au reste, il n'y a rien dans cette épître qui me fasse peine. Que diriez-vous donc de mes pièces fugitives, qu'on veut imprimer, et de celles qui ont déjà paru? ne sont-elles pas pleines de traits plus hardis cent fois, et de réflexions plus hasardées? On me reprochera, dit-on, de mettre une lettre badine à la tête d'une tragédie chrétienne. Ma pièce n'est pas, Dieu merci, plus chrétienne que turque. J'ai prétendu faire une tragédie tendre et intéressante, et non pas un sermon: et, dans quelque genre que *Zaïre* soit écrite, je ne vois pas qu'il soit défendu de faire imprimer une

[1] Voyez tome III, page 148, la variante. B.

épître familière avec une tragédie. Le public est las de préfaces sérieuses et d'examens critiques. Il aimera mieux que je badine avec mon ami, en disant plus d'une vérité, que de me voir défendre *Zaïre* méthodiquement, et peut-être inutilement. En un mot, une préface m'aurait ennuyé, et la lettre à Falkener m'a beaucoup diverti. Je souhaite qu'ainsi soit de vous. Adieu. On m'a dit que vous viendrez bientôt. Vous ne trouverez personne à Paris qui vous aime plus tendrement que moi, et qui vous estime davantage. Je suis pénétré de vos bontés.

188. A M. CLÉMENT,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Paris, le 25 décembre.

J'étais à Versailles, monsieur, quand votre présent arriva à Paris. Madame de Fontaines-Martel le mangea sans moi; mais vous n'y perdez rien. Elle a beaucoup de goût pour ce qui est excellent en son genre; elle a autant de gourmandise que d'esprit. Elle a trouvé votre marcassin admirable; mais elle est encore plus touchée de vos vers et de l'agrément de vos lettres. Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, de votre souvenir obligeant. Je voudrais bien vous envoyer, pour vos étrennes, une édition plus complète des ouvrages que vous avez reçus avec tant d'indulgence. Je me flatte que je paierai incessamment votre marcassin en cette mauvaise monnaie. Je vous souhaite, pour les compliments du nouvel an,

Que toujours de ses douces lois
Le dieu des vers vous endoctrine;

Qu'à vos chants il joigne sa voix,
Tandis que de sa main divine
Il accordera, sous vos doigts,
La lyre agréable et badine
Dont vous vous servez quelquefois.
Que l'Amour, encor plus facile,
Préside à vos galants exploits,
Comme Phébus à votre style;
Et que Plutus, ce dieu sournois,
Mais aux autres dieux très utile,
Rende, par maints écus tournois,
Les jours que la Parque vous file
Des jours plus heureux mille fois
Que ceux d'Horace ou de Virgile.

189. A M. DE FORMONT.

Décembre.

Vos confitures ont été reçues avec reconnaissance, et vos vers avec transport, comme vous le seriez vous-même. Ils vous ressemblent, mon cher Formont, ils sont pleins de justesse et d'esprit. Tout le monde croira, avec raison, que, si je ne vous réponds qu'en prose, c'est parceque je sens mon impuissance, et que je me défie de moi. Mais il y a encore une autre raison, c'est que je n'ai pas un instant dont je puisse disposer. Je retouche les *Lettres anglaises* pour vous les renvoyer. Je viens de finir *le Temple du Goût*, ouvrage que j'aurais dû dédier à vous et à M. de Cideville, si M. le cardinal de Polignac[1] et M. l'abbé de Rothelin[2] ne me l'avaient pas demandé. Je le fais partir par la poste, et je pars, dans l'instant, pour Versailles, où l'on m'adresse les préfaces de *Zaïre*. Vous autres,

[1] Voyez tome XIX, page 178. B.
[2] Voyez, tome XII, une des notes sur le *Temple du Goût*. B.

qui avez un peu de loisir, écrivez-nous de longues lettres, à nous misérables qui n'y pouvons répondre qu'en billets écourtés. Mandez un peu ce que vous pensez du *Temple du Goût;* car, après tout, messieurs, c'est votre affaire; et il s'agit de votre dieu et de votre église. Vous êtes les apôtres de la religion que je vais prêchant. Dieu veuille que vous ne me traitiez pas d'hérétique! Adieu.

190. A M. L'ABBÉ D'OLIVET[1].

Ce dimanche....

Je vous regarderai toute ma vie comme mon maître, et vous aurez toujours sur moi vos premiers droits. Je vous dois toutes les prémices de ce que je fais. Comptez, mon cher monsieur, que vous aurez en moi, toute ma vie, un ami tendre et attentif. Je n'aurai *Zaïre* que dans sept ou huit jours; vous croyez bien que vous serez des premiers à qui je ferai ce petit hommage. *Si placeo tuum est*[2]; et *placerem* bien davantage, si j'étais assez heureux pour passer ma vie avec vous; mais

« *Non* me fata meis *patiuntur* ducere vitam
« Auspiciis, et sponte mea componere curas. »
VIRG., *Eneid.*, IV, v. 340.

On ne fait rien dans ce monde de ce qu'on voudrait, et je passe ma vie à vous regretter. *Vale, dilige tuum amicum, tuum discipulum,* qui vous est toujours dévoué avec l'amitié la plus respectueuse.

[1] Voyez son article, tome XIX, page 99. B.
[2] Horace, liv. IV, ode 3, vers dernier. B.

191. A M. DE CIDEVILLE.

Mardi, 30 décembre.

Lorsque je vous écrivis, il y a quelques jours, mon cher Cideville, et que je vous mandai que ceux qui sont à la tête de la librairie permettaient tacitement l'impression de l'*Épître dédicatoire* de *Zaïre*, j'oubliai, comme un étourdi, de vous dire que ces messieurs voulaient n'être point cités; malheureusement pour moi votre premier président[1] est venu à Paris, et il a conté toute l'affaire à M. Rouillé, qui est, avec raison, très fâché contre moi : c'est bien ma faute, et je ne vous le mande que parceque vous vous intéressez à moi, et que j'aime autant m'entretenir avec vous quand j'ai tort que quand je pense avoir raison. Au reste, je n'ai encore aucune nouvelle de *Zaïre;* elle devait arriver hier, lundi, et n'est point venue. A l'égard du *Temple du Goût*, je suis bien fâché de vous l'avoir déjà envoyé, car il est bien meilleur qu'il n'était; il vaudrait beaucoup mieux encore s'il avait été fait sous vos yeux.

Mandez-moi, je vous prie, où demeure, à Paris, votre premier président; je veux l'aller voir, mais je ne lui parlerai de rien. Adieu; mille compliments, pour l'année prochaine, à MM. de Formont, de Brévedent, et du Bourg-Theroulde. Je vous embrasse avec bien de la tendresse. V.

[1] Camus de Pont-Carré. Voyez, plus haut, la note 1 de la lettre 115. Cl.

192. A M. DE MAUPERTUIS.

Paris.

Je devrais être chez vous, monsieur, pour vous remercier de vos nouvelles bontés; mais des difficultés, des tracasseries, et des injustices assez singulières, que j'essuie depuis quelques jours, au sujet d'une préface que je destinais à *Zaïre*, ne me laissent pas un moment de libre. Il n'y a aucune de vos réflexions sur mes *Lettres* à laquelle je ne me sois rendu dans l'instant. Mais, malgré la vanité que j'ai de recevoir de vos lettres, mon petit amour-propre se sent obligé de vous dire que mon copiste avait passé une page entière où j'expliquais, tant bien que mal, le mouvement des prétendus tourbillons qu'on suppose emporter les planètes autour du soleil, et le mouvement de rotation de chaque globe en particulier, qu'on suppose être la cause de la pesanteur. Je me gardais bien de confondre ces deux romans; mais l'omission de près d'une page a dû vous faire croire que je pensais que c'était la même matière subtile, qui, selon Descartes, fesait le mouvement annuel de la terre et la pesanteur. Je suis bien aise de me justifier auprès de vous de cette erreur, et de vous dire encore qu'on a mis *aphélie*, en un endroit, pour *périhélie*[1].

Je vous supplie de vouloir bien examiner s'il est vrai que Newton assure que la lumière n'est point réfléchie par le rebondissement, si j'ose ainsi parler, des traits

[1] Probablement dans le passage mis en variante, tome XXXVII, page 196. B.

de lumière qui sont repoussés comme une balle par une muraille. Pemberton [1], que j'ai entre les mains, le dit positivement, et il n'y a pas d'apparence qu'il en impose à son maître. Il s'éteud fort sur cet article, à la page 239 et suivantes, et il met au nombre des plus étonnants et des plus beaux paradoxes de M. Newton cette proposition, que « la lumière n'est pas ré« fléchie, en rejaillissant sur les parties solides des « corps. »

Je n'ai pu m'étendre, dans mes *Lettres*, ni sur cette particularité, ni sur tant d'autres : il aurait fallu faire un livre de philosophie, et je suis à peine capable d'entendre le vôtre. J'ai cru seulement être obligé, en parlant de tous les beaux-arts, de faire un peu connaître M. Newton à des ignorants comme moi, *in quantum possum et in quantum indigens.*

Adieu; je vous aime et je vous admire; mais j'ai bien peur d'être obligé d'abandonner toute cette philosophie : c'est un métier qui demande beaucoup de santé et beaucoup de loisir; et je n'ai ni l'un ni l'autre.

193. A M. DE MONCRIF.

Il faut se lever de bon matin pour voir les princes et messieurs leurs confidents. Il n'y a pas moyen, mon cher Moncrif, que quelqu'un qui arrive à midi trouve un chat à l'hôtel de Clermont. Je venais vous faire une

[1] Henri Pemberton, auteur de *A view of sir Isaac Newton's philosophy*, 1728, in-8°. Cet ouvrage est *une explication claire et précise de la philosophie de Newton*, selon Voltaire, qui conseilla vainement à Thieriot de le traduire. CL.

proposition hardie : c'était de m'aider à travailler auprès de son altesse, pour obtenir de lui qu'il honorât nos dîners des dimanches de sa présence.

Madame de Fontaines-Martel disait, à ce propos :

« Puisse-t-il, sans cérémonie,
Au saint jour de l'Épiphanie,
Dîner avec les Arts dont lui seul est l'appui !
Ah ! s'il venait dans cet asile,
Nous ferions plus de cas d'un prince tel que lui
Que des trois rois de l'Évangile. »

Voilà ce que nous chantions, madame la baronne et moi chétif. Mais comment faire pour obtenir cette faveur? Ce n'est pas mon affaire, c'est la vôtre.

« Principibus placuisse viris, non ultima laus est. »
Hor., lib. I, ep. XVII, v. 35.

Vous, qui savez ce secret, enseignez-nous comme il faut s'y prendre.

194. A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 4 janvier 1733.

Ma santé est pire que jamais. J'ai peur d'être réduit, ce qui serait pour moi une disgrace horrible, à ne plus travailler. Je suis dans un état qui me permet à peine d'écrire une lettre. Les vôtres m'ont charmé, mon cher Cideville; elles font toujours ma consolation, quand je souffre, et augmentent mes plaisirs, quand j'en ai. Je n'écrirai point cette fois-ci à notre aimable Formont, par la raison que je n'en ai pas la force. Je lui aurais déjà envoyé les *Lettres anglaises;* mais voici ce qui me tient : M. l'abbé de Rothelin m'a flatté qu'en adou-

cissant certains traits, je pourrais obtenir une permission tacite; et je ne sais si je prendrai le parti de gâter mon ouvrage pour avoir une approbation.

Il a fallu que je changeasse l'*Epître dédicatoire* de *Zaïre*, qui aurait paru tout uniment et sans contradiction, sans le malentendu entre M. votre premier président et M. Rouillé. Heureusement toute cette petite noise est entièrement apaisée. J'ai sacrifié mon *Épître*, et j'en fais une autre[1].

Vous n'êtes pas le seul qui corrigez vos vers, en voici trois que j'ai cru devoir changer, dans le premier acte de *Zaïre*. Je vous soumets cette rognure, comme tout le reste de l'ouvrage.

FATIME.

Vous allez épouser leur superbe vainqueur.

ZAÏRE.

Eh! qui refuserait le présent de son cœur!
De toute ma faiblesse il faut que je convienne,
Peut-être *que sans lui* j'aurais été chrétienne,
Peut-être qu'à ta loi j'aurais sacrifié;
Mais Orosmane m'aime, et j'ai tout oublié.
Je ne vois qu'Orosmane, etc.

Il me semble que tout ce qui sert à préparer la conversion de Zaïre est nécessaire; et qu'ainsi ces vers doivent être préférés à ceux qui étaient en cet endroit.

Adieu; il ne se fait plus de bons vers qu'à Rouen. Les lettres que vous m'écrivez en sont farcies. M. de Formont a envoyé une petite épître à madame de Fontaines-Martel qui aurait fait honneur à Sarrasin et à l'abbé de Chaulieu. Adieu; la plume me tombe des mains.

[1] Voyez ma note, tome III, page 141. B.

195. A M. JOSSE[1].

A Paris, le 6 janvier [2].

Quoique je n'aie jamais reçu un sou des souscriptions de *la Henriade*[3], quoique tous ceux qui ont envoyé en Angleterre aient reçu le livre, quoique jamais aucune souscription ne m'ait appartenu, cependant, depuis que je suis en France, j'ai toujours payé de mes deniers les souscriptions qu'on a présentées; et j'ai, outre cela, fait donner *gratis* toutes les éditions de *la Henriade* aux souscripteurs. Il est vrai, monsieur, que le temps fixé pour ce remboursement est passé, il y a deux mois; mais M. de Laporte, porteur de deux souscriptions, mérite une considération particulière. Je vous prie de lui rembourser ce papier, et de lui faire présent d'une *Henriade* de ma part.

196. A M. DE FORMONT.

Ce 27 janvier.

Les confitures que vous aviez envoyées à la ba-

[1] Jean-François Josse, libraire, cité dans la lettre 285, à Formont. Cl.

[2] Nous imprimons cette lettre sur l'original même, auquel se trouvait joint un grand nombre de souscriptions remboursées par M. de Voltaire. Cette lettre prouve qu'au commencement même de sa carrière littéraire, M. de Voltaire n'avait point cette avidité que ses ennemis lui ont tant de fois et si injustement reprochée. Il est d'ailleurs très bien prouvé que nul auteur n'a moins tiré parti de ses ouvrages pour s'enrichir; il les a presque toujours donnés, soit aux libraires ou aux comédiens, soit aux jeunes gens de lettres qu'il voulait encourager. K.

[3] L'édition de Londres, 1728, in-4°; les souscriptions étaient d'un louis chacune, et Thieriot s'en appropria cent. Voyez la lettre du 3 décembre 1744, à Destouches. Cl.

ronne[1], mon cher Formont, seront mangées probablement par sa janséniste de fille, qui a l'estomac dévot, et qui héritera au moins des confitures de sa mère, à moins qu'elles ne soient substituées, comme tout le reste, à mademoiselle de Clère. Je devais une réponse à la charmante épître dont vous accompagnâtes votre présent; mais la maladie de notre baronne suspendit toutes nos rimes redoublées. Je ne croyais pas, il y a huit jours, que les premiers vers qu'il faudrait faire pour elle seraient son épitaphe. Je ne conçois pas comment j'ai résisté à tous les fardeaux qui m'ont accablé depuis quinze jours. On me saisissait *Zaïre* d'un côté, la baronne se mourait de l'autre; il fallait aller solliciter le garde des sceaux et chercher le viatique. Je gardais la malade, pendant la nuit, et j'étais occupé du détail de la maison, tout le jour. Figurez-vous que ce fut moi qui annonçai à la pauvre femme qu'il fallait partir. Elle ne voulait point entendre parler des cérémonies du départ; mais j'étais obligé d'honneur à la faire mourir dans les règles. Je lui amenai un prêtre moitié janséniste, moitié politique, qui fit semblant de la confesser, et vint ensuite lui donner le reste. Quand ce comédien de Saint-Eustache lui demanda tout haut si elle n'était pas bien persuadée que son Dieu, son créateur, était dans l'eucharistie, elle répondit : *Ah, oui!* d'un ton qui m'eût fait pouffer de rire, dans des circonstances moins lugubres.

Adieu; je vais être trois mois entiers tout à ma tragédie[2]; après quoi je veux consacrer le reste de ma

[1] Madame de Fontaines-Martel. Cl.

[2] *Adélaïde du Guesclin.* Cl.

vie à des amis comme vous. Adieu; je vous aime autant que je vous estime.

197. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 janvier.

J'ai perdu, comme vous savez peut-être, mon cher ami, madame de Fontaines-Martel; c'est-à-dire que j'ai perdu une bonne maison dont j'étais le maître, et quarante mille livres de rente qu'on dépensait à me divertir. Que direz-vous de moi qui ai été son directeur à ce vilain moment, et qui l'ai fait mourir dans toutes les règles? Je vous épargne tout ce détail, dont j'ai ennuyé M. de Formont; je ne veux vous parler que de mes consolations, à la tête desquelles vous êtes. Il n'y a point de perte qui ne soit adoucie par votre amitié. J'ai vu, tous ces jours-ci, bien des gens qui m'ont parlé de vous. Savez-vous bien qu'il n'y a pas quinze jours que nous représentâmes *Zaïre*, chez madame de Fontaines-Martel, en présence de votre amie madame de la Rivaudaie? je jouais le rôle du vieux Lusignan, et je tirai des larmes de ses beaux yeux, que je trouvai plus brillants et plus animés quand elle me parla de vous. Qui aurait cru qu'il faudrait, quinze jours après, quitter cette maison, où tous les jours étaient des amusements et des fêtes? J'y vis hier un homme de votre connaissance, qui n'est pas tout-à-fait si séduisant que madame de la Rivaudaie, et qui veut pourtant me séduire; c'est monsieur le marquis[1], qui prétend n'être pas encore cocu, qui aura au moins cinquante mille livres de rente, et qui

[1] De Lézeau: voyez une note de la lettre 179. B.

ne croit pourtant pas que la Providence l'ait encore traité selon ses mérites. Il aurait bien dû employer les agréments et les insinuations de son esprit à rétablir la paix entre Gille Maignard et la pauvre présidente de Bernières.

Je suis charmé pour elle que vous vouliez bien la voir quelquefois. S'il y a quelqu'un dans le monde capable de la porter à des résolutions raisonnables, c'est vous. Ne vaudrait-il pas mieux pour elle qu'elle continuât à manger quarante ou cinquante mille livres de rente, avec son mari, que d'aller vivre, avec deux mille écus, dans un couvent? Si elle voulait, en attendant que le temps apaise toutes ces brouilleries, demeurer à la Rivière-Bourdet, je lui promettrais d'aller l'y voir, et d'y achever ma nouvelle tragédie. Quel plaisir ce serait pour moi, mon cher Cideville, de travailler sous vos yeux! car je me flatte que vous viendriez à la Rivière, avec M. de Formont. Je me fais de tout cela une idée bien consolante. Tâchez d'induire madame de Bernières à prendre ce parti. Dites-lui, je vous en prie, qu'elle m'écrive; que je lui serai toujours attaché; et que, si elle a quelques ordres à me donner, je les exécuterai avec la fidélité et l'exactitude d'un vieil ami. Adieu; je vous embrasse tendrement.

198. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 24 février.

Voulez-vous savoir, mon cher Thieriot, tout ce qui m'a empêché de vous écrire, depuis si long-temps? premièrement, c'est que je vous aime de tout mon

cœur, et que je suis si sûr que vous m'aimez de même, que j'ai cru inutile de vous le répéter; en second lieu, c'est que j'ai fait, corrigé, et donné au public *Zaïre;* que j'ai commencé une nouvelle tragédie, dont il y a trois actes de faits; que je viens de finir *le Temple du Goût*, ouvrage assez long et encore plus difficile; enfin, que j'ai passé deux mois à m'ennuyer avec Descartes, et à me casser la tête avec Newton, pour achever les *Lettres* que vous savez. En un mot, je travaillais pour vous, au lieu de vous écrire, et c'était à vous à me soulager un peu dans mon travail, par vos lettres. C'est une consolation que vous me devez, mon cher ami, et qu'il faut que vous me donniez souvent.

Vous avez dû recevoir, par monsieur votre frère, un paquet contenant quelques *Zaïres* adressées à vos amis de Londres : je vous prie surtout de vouloir bien commencer par faire rendre celle qui est pour M. Falkener; il est juste que celui à qui la pièce est dédiée en ait les prémices, au moins à Londres, car l'édition est déjà vendue à Paris. On a été assez surpris ici que j'aie dédié mon ouvrage à un marchand et à un étranger; mais ceux qui en ont été étonnés ne méritent pas qu'on leur dédie jamais rien. Ce qui me fâche le plus, c'est que la véritable *Épître dédicatoire* a été supprimée par M. Rouillé, à cause de deux ou trois vérités qui ont déplu, uniquement parcequ'elles étaient vérités. L'épître qui est aujourd'hui au-devant de *Zaïre* n'est donc pas la véritable [1]. Mais ce qui vous paraîtra

[1] Elle se retrouve dans les variantes imprimées pour la première fois en 1820. B.

assez plaisant et très digne d'un poëte, et surtout de moi, c'est que, dans cette véritable épître, je promettais de ne plus faire de tragédies, et que, le jour même qu'elle fut imprimée, je commençai une pièce nouvelle.

L'ordre des choses demande, ce me semble, que je vous dise ce que c'est que cette pièce à laquelle je travaille à présent. C'est un sujet tout français, et tout de mon invention, où j'ai fourré le plus que j'ai pu d'amour, de jalousie, de fureur, de bienséance, de probité, et de grandeur d'ame. J'ai imaginé un sire de Couci, qui est un très digne homme, comme on n'en voit guère à la cour; un très loyal chevalier, comme qui dirait le chevalier d'Aidie, ou le chevalier de Froulai [1].

Il faudrait à présent vous rendre compte de *Gustave-Wasa;* mais je ne l'ai point vu encore. Je sais seulement que tous les gens d'esprit m'en ont dit beaucoup de mal, et que quelques sots prétendent que j'ai fait une grande cabale contre. M. de Maupertuis dit que ce n'est pas la représentation d'un événement en vingt-quatre heures, mais de vingt-quatre événements en une heure. Boindin dit que c'est l'histoire des révolutions de Suède, revue et augmentée. On convient que c'est une pièce follement conduite et sottement écrite. Cela n'a pas empêché qu'on ne l'ait

[1] Dans quelques lettres de 1736 et de 1737, Voltaire les appelle *chevaliers sans peur et sans reproche, preux chevaliers.* Le premier est connu par ses amours avec la Circassienne Aïssé, morte en 1733; le second, chevalier de Malte comme lui, fut ambassadeur de France auprès de Frédéric II, de 1749 à 1753. CL.

mise au-dessus d'*Athalie*, à la première représentation; mais on dit qu'à la seconde, on l'a mise à côté de *Callisthène*[1].

Venons maintenant à nos *Lettres*. Monsieur votre frère se pressa un peu de vous les envoyer; mais, depuis, il vous a fait tenir les corrections nécessaires. Je me croirai, mon cher Thieriot, bien payé de toutes mes peines, si cet ouvrage peut me donner l'estime des honnêtes gens, et à vous, leur argent. Rien n'est si doux que de pouvoir faire, en même temps, sa réputation et la fortune de son ami. Je vous prie de dire à milord Bolyngbrocke, à milord Bathurst[2], etc., combien je suis flatté de leur approbation. Ménagez leur crédit pour l'intérêt de cet ouvrage et pour le vôtre. Le plaisir que les *Lettres* vous ont fait m'en donne à moi un bien grand. Que votre amitié ne vous alarme pas sur l'impression de cet ouvrage. En Angleterre, on parle de notre gouvernement comme nous parlons, en France, de celui des Turcs. Les Anglais pensent qu'on met à la Bastille la moitié de la nation française; qu'on met le reste à la besace, et tous les auteurs un peu hardis, au pilori. Cela n'est pas tout-à-fait vrai; du moins je crois n'avoir rien à craindre. M. l'abbé de Rothelin qui m'aime, que j'ai consulté, et qui est assurément aussi difficile qu'un autre, m'a

[1] *Callisthène*, joué pour la première fois le 18 février 1730, et *Gustave-Wasa*, joué le 7 janvier 1733, sont deux tragédies de Piron, qui, après avoir adressé à Voltaire, en décembre 1723, une lettre en vers et en prose remplie de compliments, ne cessait de lancer contre l'auteur de *la Henriade* des épigrammes plus grossières que piquantes. CL.

[2] Allen Bathurst, seigneur anglais, ami de Swift, de Pope et d'Addison; mort en 1775. CL.

dit qu'il donnerait, même dans ce temps-ci, son approbation à toutes les *Lettres*, excepté seulement celle sur M. Locke; et je vous avoue que je ne comprends pas cette exception : mais les théologiens en savent plus que moi, et il faut les croire sur leur parole.

Je ne me rétracte point sur nosseigneurs les évêques; s'ils ont leur voix au parlement, aussi ont nos pairs. Il y a bien de la différence entre avoir sa voix et du crédit. Je croirai de plus, toute ma vie, que saint Pierre et saint Jacques n'ont jamais été comtes et barons.

Vous me dites que le docteur Clarke n'a pas été soupçonné de vouloir faire une nouvelle secte. Il en a été convaincu, et la secte subsiste, quoique le troupeau soit petit. Le docteur Clarke ne chantait jamais le *Credo* d'Athanase.

J'ai vu dans quelques écrivains que le chancelier Bacon confessa tout, qu'il avoua même qu'il avait reçu une bourse des mains d'une femme; mais j'aime mieux rapporter le bon mot de milord Bolyngbrocke, que de circonstancier l'infamie du chancelier Bacon.

« Farewell; I have forgot this way to speak english « with you; but, whatever be my language, my heart « is yours for ever. »

199. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, 25 février.

Pourquoi faut-il que je sois si indigne de vos charmantes agaceries? pourquoi ai-je perdu tant de temps

sans vous écrire? pourquoi ne réponds-je qu'en prose à vos aimables vers? Que de reproches je me fais, mon cher ami! Mais aussi il faut un peu se justifier. Je passe la moitié de ma vie à souffrir, et l'autre à travailler pour vous. Croiriez-vous bien que cette petite chapelle *du Goût*, que je vous ai envoyée bâtie de boue et de crachat, est devenue petit à petit un *Temple* immense? J'en ai travaillé avec assez de soin les moindres ornements, et je crois que vous trouverez cet ouvrage plus limé et plus fini que tout ce que j'ai fait jusqu'à présent. Cependant j'ai poussé ma pièce nouvelle jusqu'au commencement du quatrième acte, et il faut suspendre souvent ses occupations poétiques pour corriger, dans les *Lettres anglaises*, quelques calculs et quelques dates, ou pour faire l'inventaire de notre baronne, ou pour souffrir, et ne rien faire. Je resterai chez feu la baronne jusqu'à Pâques. Ah! si je pouvais me réfugier, au printemps, dans votre Normandie, et venir philosopher avec vous et notre ami Formont! Mais je ne sais encore si Jore imprimera ces *Lettres anglaises*; et même, s'il les imprimait, il ne faudrait pas que je fusse à Rouen, où je donnerais trop de soupçon aux inquisiteurs de la librairie. Mais, si je pouvais faire imprimer cet ouvrage à Paris, et vous l'apporter à Rouen, ce serait se tirer d'affaire à merveille. Si l'on pouvait encore aller passer quelque temps à la Rivière-Bourdet, et venir parler d'Horace et de Locke, pendant que M. le marquis jouerait du violon, et que Gilles et sa benoîte épouse se querelleraient! qu'en dites-vous? car, entre nous, je crois que la présidente restera dans son château, et je ne

pense pas que la foule y soit. Nous y serions en liberté, à ce que je m'imagine; vous me rendriez ce séjour délicieux, et j'oublierais pour vous le maître de la maison.

Jore est ici qui débite son abbé de Chaulieu, que j'ai mis dans *le Temple du Goût* comme le premier des poëtes négligés, mais non pas comme le premier des bons poëtes. On joue encore *Gustave-Wasa;* mais tous les connaisseurs m'en ont dit tant de mal, que je n'ai pas eu la curiosité de le voir. Destouches a fait une comédie héroïque; c'est *l'Ambitieux.* La scène est en Espagne. On dit que cela n'est ni gai ni vif; et, comme dit fort bien feu Legrand, de polissonne mémoire :

> Le comique, écrit noblement,
> Fait bâiller ordinairement [1].

Ce Destouches-là est assurément de tous les comiques le moins comique; cela sera joué l'hiver prochain. *Le Paresseux* [2] de De Launai paraîtra après Pâques; et, dans le même temps, le chevalier de Brassac ornera l'opéra de son petit ballet [3]. Voilà toutes les nouvelles du Parnasse, auxquelles je m'intéresse plus qu'à la mort du roi Auguste.

[1] Vaudeville de *la France italienne.* Marc-Antoine Legrand, auteur et acteur, né en 1673, était mort en 1728. B.

[2] Comédie en trois actes, jouée le 28 avril 1733. B.

[3] L'*Empire de l'Amour sur les mortels,* ballet héroïque joué le 14 avril 1733; paroles de Moncrif, musique de Brassac. Voltaire corrigea un peu les vers de cet opuscule lyrique. Cl.

200. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi, 17 mars.

Formont est arrivé, *sed sine te;* il a vu *Gustave-Wasa* avant de me voir; je crois cependant qu'à la longue je lui donnerai plus de satisfaction. Je viens de faire partir par le coche de Rouen, mon cher ami, un petit paquet de toile cirée contenant deux exemplaires du *Temple du Goût*, ouvrage bien différent de la petite esquisse que je vous envoyai, il y a quelques mois. Je ne vous écris que bien rarement, mon cher Cideville; mais, si vous saviez à quel point je suis malade, ce qu'il m'en coûte pour écrire, et combien les poëtes tragiques sont paresseux, vous m'excuseriez. Je peux faire une scène de tragédie dans mon lit, parceque cela se fait sans se baisser sur une table, et sans que le corps y ait part; mais, quand il faut mettre la main à la plume, la seule posture que cela demande me fait mal. Je suis à présent dans l'état du monde le plus cruel; mais le plaisir d'être aimé de vous me console.....
.....[1].
Adieu, mon aimable Cideville; si j'obéissais à mon cœur, je vous écrirais des volumes; mais je suis esclave de mon corps, et je finis pour souffrir et pour enrager. Mandez-moi ce qu'est devenue la présidente de Bernières.

J'ai été si malade, que je n'ai pu faire encore que quatre actes de ma nouvelle tragédie[2].

[1] Le papier est coupé dans l'original; il y manque quelques lignes seulement. Cl.

[2] *Adélaïde du Guesclin.* Cl.

201. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 25 mars.

Au nom de Dieu, mon cher Cideville, empêchez que Jore ne parte avec son *Temple*. Je ne peux vous envoyer encore, aujourd'hui, les changements qui sont en grand nombre, qui sont considérables et nécessaires. On clabaude ici; on crie, on critique. Il faut apaiser les plaintes, il faut imposer silence à la censure. Je travaille jour et nuit. Il est essentiel pour moi qu'une seconde édition paraisse, purgée des fautes de la première, et pleine de beautés nouvelles. Je viens de montrer cinquante vers nouveaux à Formont; je lui ai dit d'être sévère, et il est content. Je vais travailler encore, rimer, raturer, corriger, mettre au net. Modérez l'impatience de Jore, et qu'il me laisse le temps d'avoir du génie. V.

202. A M. DE CIDEVILLE.

25 mars.

Autre nouvelle; *le Temple du Goût* devient d'une petite chapelle une cathédrale. Ce ne sont plus des corrections que je comptais envoyer pour en faire des cartons, c'est un *Temple* tout nouveau. Ainsi il faudrait que Jore bâtît tout à neuf. Qu'il fasse donc ce qu'il lui plaira; mais, surtout, qu'il ne montre jamais de mes lettres à personne. Que je suis fâché de n'avoir pas deux têtes et deux mains droites, et de ne vous point écrire tout ce que je fais, à mesure que je travaille! Je suis toujours en mal d'enfant, et je voudrais

vous avoir pour accoucheur. J'ai montré à Formont le nouveau *Temple;* il en est beaucoup plus content que du premier. *Et in triduo illud reædifi*cabo[1]. Adieu, mon tendre ami. V.

203. A M. DE CIDEVILLE.

2 avril.

Je n'ai que le temps de vous dire que vous avez raison; que *in triduo illud reædifi*cavi; que je me flatte que vous serez content; que je ferai tout ce que Jore desire, et tout ce dont je serai le maître; et qu'il brûle son édition. Vous aurez incessamment un gros volume, au lieu d'une épître laconique.

Je vous aime autant que je vous écris peu. V.

204. A M. DE MONCRIF[2].

Mon cher ami, le père de *Rhadamiste* m'a rogné un peu les ongles; mais il m'en reste encore assez. Voici un petit billet que je vous prie de lui faire tenir, pour le remercier. Pour vous, je ne vous remercie plus. Je compte vous voir demain à la répé-

[1] Saint Matthieu, ch. XXVI, v. 61; et ch. XXVII, v. 40. CL.

[2] Je possède l'original autographe de cette lettre; je la crois de 1733 et des premiers jours d'avril. Le génie (Alcidon) figure dans la seconde entrée du ballet héroïque intitulé *l'Empire de l'Amour;* et ce ballet fut représenté, pour la première fois, le 14 avril 1733. La répétition dont Voltaire parle dut être l'une des dernières de ce ballet, et avoir lieu vers le 8 ou le 10 avril: voyez les *OEuvres de Moncrif.* Quant au billet de Voltaire à Crébillon, *père de Rhadamiste*, je ne le connais pas. Voltaire se plaint d'avoir les ongles un peu rognés par Crébillon; c'est sans doute dans le *Temple du Goût:* voyez la lettre du 11 avril. CL.

tition. Il sera bon que nous ayons des amis dans le parterre pour faire taire les malins, et pour éclairer les sots qui ne verraient que l'air de ressemblance d'Issé, et qui fermeraient les yeux sur la manière différente et nécessaire dont cela est amené. Si nous passons heureusement cet écueil, je compte sur un très grand succès.

Je crois que vous songerez à faire habiller différemment M. le génie quand il redeviendra Alcidon.

VOLTAIRE.

205. A M. DE MONCRIF.

10 avril.

Il m'est absolument impossible de sortir. Ma santé est dans un état qui ferait pitié, même à Marivaux le métaphysique, ou à Rousseau le cynique. Oserais-je vous supplier de demander à S. A. S. monseigneur le comte de Clermont s'il permettra que son nom se trouve dans *le Temple du Goût*, en cas que l'on donne, de mon aveu, une édition de cette bagatelle? Je n'ose prendre la liberté d'écrire à S. A. S. sur une pièce qui a trouvé tant de contradicteurs; mais, si vous voulez bien me faire savoir ses intentions, j'attendrai ses ordres avant de rien faire. Son nom est déjà si cher aux beaux-arts qu'il ne lui appartient plus; il est à nous; mais je n'oserais jamais en faire usage sans son aveu. Je vous supplie de lui faire la cour d'un pauvre malade.

Adieu; je m'intéresse au succès du ballet comme vous-même. Comptez que je vous aime de tout mon cœur.

206. A M. DE MONCRIF.

11 avril.

Du dieu *du Goût* j'ai le *temple* pollu;
Du dieu d'amour vous ornerez l'*Empire*,
Car vous avez mentule, plume et lyre;
Vous savez *plaire*[1], aimer, chanter, écrire;
Moi je n'ai rien qu'un talent mal voulu,
Honni des sots, et qu'on prend pour satire.
Donc je verrai mon *Temple* vermoulu.
Vous, vous serez baisé, fredonné, lu,
Claqué surtout, heureux comme un élu;
Et moi sifflé; mais je ne fais qu'en rire.

Du milieu de votre *Empire* rendez-moi un bon office, s'il vous plaît. Ce grand lévrier de Crébillon fils a envoyé à son singulier père ce misérable *Temple* pour être lu et approuvé. On prétend qu'on l'a remis ès mains d'une vieille muse, qui est la gouvernante de M. de Crébillon; et cette vieille a dit qu'elle ferait tenir le paquet à Berci. Mais, si vous ne daignez vous en faire informer par vos gens, *le Temple du Goût* ira à tous les diables. Ce n'est pas encore tout, car ils disent que M. de Crébillon laissera manger mon *Temple* par ses chats[2], et qu'il sera long-temps sans le lire; et il fera bien; car il vaut mieux qu'il achève *Catilina*, que de perdre son temps à lire mes guenilles. Cependant, si vous vouliez un peu le presser, il aurait du temps pour lire mon

[1] Les éditeurs de Kehl ont substitué ce mot honnête à un autre qui ne l'est pas. B.

[2] L'auteur de *Rhadamiste* avait pour les chats un goût poussé jusqu'à la manie; et Moncrif, dès 1727, avait donné *les Chats*, ou l'*Histoire des Chats*. Cr.

Temple et pour achever son divin *Catilina*. Écrivez-lui donc un petit mot, mon aimable Quin-Monte[1]. Je vous souhaite, et à Lull-Brass, tout le plaisir que nous aurons mardi. Je ne sortirai que ce jour-là, et je serai à midi au parterre. *I love you with all my heart.*

207. A M. DE CIDEVILLE.

12 avril.

Ce *Temple du Goût*, cet amas de pierres de scandale, est tellement devenu un nouvel édifice, qu'il n'y a pas deux pans de muraille de l'ancien. Ceux qui l'ont pris sous leur protection veulent qu'on l'imprime avec privilége, et qu'il soit affiché dans Paris, afin de fermer la bouche aux malins feseurs d'interprétations. Il est accompagné d'une *Lettre*[2] en forme de préface; on y pourrait joindre *le Temple de l'Amitié*, avec quelques pièces fugitives; et Jore pourrait s'en charger.

A l'égard des *Lettres anglaises*, je vous prie, mon cher ami, de me mander si Jore y travaille. On a fait marché, à Londres, avec ce pauvre Thieriot, à condition que les lettres ne paraîtraient pas en France, pendant la première chaleur du débit à Londres et à Amsterdam. Il a même été obligé de donner caution. Ainsi quelle honte pour lui et pour moi, si le malheur voulait qu'on en pût voir une feuille en ce pays-ci avant le temps! Je crois vous avoir mandé qu'*Adé-*

[1] En supprimant ici la dernière syllabe des noms de Moncrif et de Brassac, Voltaire les fait précéder de la première syllabe de Quinault et de Lulli. Voltaire parle de Brassac dans *le Temple du Goût*. B.

[2] Voyez cette *Lettre* en tête du *Temple du Goût*, tome XII. B.

laïde du Guesclin est dans son cadre. Il ne s'agit plus que de la transcrire pour vous l'envoyer. Voici bien de la besogne. Nous avons encore l'*Histoire de Charles XII*, que Jore veut réimprimer. J'ai écrit en Hollande qu'on m'envoyât un exemplaire par la poste; mais je ne l'ai pas encore reçu. Si Jore avait quelques correspondants plus exacts, il pourrait en faire venir un en droiture; sinon je lui ferai tenir les corrections et additions, avec les *Réponses* à la Motraye.

J'ai bien envie de venir faire un petit tour à Rouen, et de raisonner de tout cela avec vous. Voici le temps

> Où les zéphyrs de leurs chaudes haleines
> Ont fondu l'écorce des eaux.
>
> J.-B. Rousseau, liv. III, od. VII.

Quel plaisir de vous lire *Adélaïde* et même *Ériphyle*, revue et corrigée! J'entends quel plaisir pour moi, car, de votre côté, ce sera complaisance.

Je n'ai encore montré qu'un acte à Formont. Il m'a parlé de votre idée *anacréontique*[1]. Vous savez que l'exécution seule décide du mérite du sujet. On peut bien conseiller sur la manière de traiter une pièce, mais non pas sur le fond de la chose. C'est à l'auteur à se sentir.

> « . . . . . Cui lecta potenter erit res,
> « Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo. »
>
> Hor., *Art. poet.*, v. 40.

Vale; je vous aime de tout mon cœur.

[1] *Anacréon*, petite pièce lyrique de Cideville. Cl.

208. A M. DE CIDEVILLE.

Avril.

Mon cher ami, si Jore croit que le retardement de l'impression lui porterait préjudice, qu'il imprime donc; mais, qu'il songe que, s'il en paraissait un seul exemplaire avant l'édition de Londres, Thieriot, à qui je veux faire plaisir, n'aurait que des sujets de se plaindre; et le bienfait deviendrait une injure. La honte m'en demeurerait tout entière, et je ne m'en consolerais jamais. Je viens de faire des additions au *Temple du Goût*, avec une petite dissertation qu'on imprime ici, pour la seconde édition. J'enverrai demain le tout à Jore, afin qu'il se hâte de l'imprimer. Ayez donc la bonté de lui dire qu'il mette *troisième édition* à la tête de ce petit livre. S'il n'en a pas tiré une trop grande quantité, il en trouvera le débit promptement, surtout dans les provinces.

J'aimerais mieux:

Vrai, solide, heureux dans son tour

que

Solide, élégant, ...

Je voudrais mériter vos vers aimables; et, si vous avez la bonté d'en orner la troisième édition,

« Sublimi feriam sidera vertice. »

HOR., liv. I, od. I.

Vale et ama.

209. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi, 21 avril.

Voici, au net et en bref, ma situation, mon très cher ami. On a tant clabaudé contre *le Temple du Goût*, que ceux qui s'y intéressent ont pris le parti de le faire imprimer, avec approbation et privilége, sous les yeux de M. Rouillé, qui verra les feuilles; ainsi, Jore ne peut être chargé de cette impression.

Mais voici de quoi il peut se charger : 1° des *Lettres anglaises*, qu'on a commencé à imprimer à Londres, à trois mille exemplaires, et dont il faut qu'il tire ici deux mille cinq cents; car nous ne pouvons aller en rien aussi loin que les Anglais;

2° D'*Ériphyle*, que j'ai retravaillée, et dont on demande à force une édition;

3° Du *Roi de Suède*, revu, corrigé, et augmenté, avec la réponse au sieur de la Motraye.

Il faudrait aussi qu'il me donnât une réponse positive au sujet de *la Henriade;* car il n'y en a plus du tout à Paris. M. Rouillé ferme les yeux sur l'entrée et le débit de *la Henriade*, mais il ne peut, à ce qu'il dit, en permettre juridiquement l'entrée; c'est donc à Jore à voir s'il veut s'en charger pour son compte, ou me la faire tenir incessamment chez moi, comme il me l'avait promis. Je vous prie de lui lire tous ces articles, et de vouloir bien me mander sa réponse positive sur tout cela. Voilà pour tout ce qui regarde notre féal ami Jore.

Vous avez perdu votre archevêque[1], mon cher ami; vous en êtes sans doute bien fâché pour son neveu, qui va être réduit à faire sa fortune tout seul. Vous n'aurez un archevêque de plus de dix mois; le très sage cardinal de Fleuri voudra que le roi jouisse de l'annate aussi long-temps que faire se pourra. Mais, quoique votre ville soit privée si long-temps d'un pasteur, cela ne m'empêcherait point du tout de venir y philosopher et poétiser avec vous une partie de l'été; je vais m'arranger pour cela. Ma santé est affreuse; mais un petit voyage ne l'altérera pas davantage, et je souffrirai moins auprès de vous. Je vous jure, mon cher ami, que, si je ne peux exécuter cette charmante idée, c'est que la chose sera impossible. Savez-vous bien que j'ai en tête un opéra[2], et que nous nous y amuserions ensemble, pendant qu'on imprimerait *Charles XII* et *Ériphyle?* Notre ami Formont ne serait peut-être pas des nôtres; il a bien l'air de rester long-temps à Paris, car il y est reçu et fêté à-peu-près comme vous le serez quand vous y viendrez. J'ai peur qu'il ne vous ait mandé bien du mal de l'opéra du chevalier de Brassac; nous le raccommodons à force, et j'espère vous en dire beaucoup de bien au premier jour. J'ai toujours grande opinion du vôtre, et je compte que vous l'acheverez, quand nous nous verrons à Rouen. *Vale.*

[1] Louis de la Vergne de Tressan, oncle du comte du même nom. Voyez, plus haut, la note de la lettre 163. Cl.

[2] *Tanis et Zélide :* voyez tome III, page 239. B.

210. A M. DE FORMONT.

Avril.

Philosophe aimable, à qui il est permis d'être paresseux, sortez un moment de votre douce mollesse, et ne donnez pas au chanoine Linant l'exemple dangereux d'une oisiveté qui n'est pas faite pour lui. Je lui mande[1], et vous en conviendrez, que ce qui est vertu dans un homme devient vice dans un autre. Écrivez-moi donc souvent pour l'encourager, et renvoyez-le-moi, quand vous l'aurez mis dans le bon chemin. J'ai besoin qu'il vienne m'exciter à rentrer dans la carrière des vers. Il y a bien long-temps que je n'ai monté les cordes de ma lyre. Je l'ai quittée pour ce qu'on appelle philosophie, et j'ai bien peur d'avoir quitté un plaisir réel pour l'ombre de la raison. J'ai relu le raisonneur Clarke, Malebranche, et Locke. Plus je les relis, plus je me confirme dans l'opinion où j'étais que Clarke est le meilleur sophiste qui ait jamais été; Malebranche, le romancier le plus subtil; et Locke, l'homme le plus sage. Ce qu'il n'a pas vu clairement, je désespère de le voir jamais. Il est le seul, à mon avis, qui ne suppose point ce qui est en question. Malebranche commence par établir le péché originel, et part de là pour la moitié de son ouvrage; il suppose que nos sens sont toujours trompeurs, et de là il part pour l'autre moitié.

Clarke, dans son second chapitre de l'*existence de Dieu*, croit avoir démontré que la matière n'existe

[1] Voyez, tome XIV, dans les *Poésies mêlées* (année 1733), les vers adressés à Linant. B.

point nécessairement, et cela, par ce seul argument que, si le tout existait de nécessité, chaque partie existerait de la même nécessité. Il nie la mineure; et, cela fait, il croit avoir tout prouvé; mais j'ai le malheur, après l'avoir lu bien attentivement, de rester sur ce point sans conviction. Mandez-moi, je vous prie, si ses preuves ont eu plus d'effet sur vous que sur moi.

Il me souvient que vous m'écrivîtes, il y a quelque temps, que Locke était le premier qui eût hasardé de dire que Dieu pouvait communiquer la pensée à la matière. Hobbes l'avait dit avant lui, et j'ai idée qu'il y a, dans le *de Natura Deorum*, quelque chose qui ressemble à cela.

Plus je tourne et je retourne cette idée, plus elle me paraît vraie. Il serait absurde d'assurer que la matière pense, mais il serait également absurde d'assurer qu'il est impossible qu'elle peuse. Car, pour soutenir l'une ou l'autre de ces assertions, il faudrait connaître l'essence de la matière, et nous sommes bien loin d'en imaginer les vraies propriétés. De plus, cette idée est aussi conforme que toute autre au système du christianisme, l'immortalité pouvant être attachée tout aussi bien à la matière, que nous ne connaissons pas, qu'à l'esprit, que nous connaissons encore moins.

Les *Lettres philosophiques*, politiques, critiques, poétiques, hérétiques, et diaboliques, se vendent en anglais, à Londres, avec un grand succès. Mais les Anglais sont des papefigues maudits de Dieu, qui sont tous faits pour approuver l'ouvrage du démon.

J'ai bien peur que l'Église gallicane ne soit un peu plus difficile. Jore m'a promis une fidélité à toute épreuve. Je ne sais pas encore s'il n'a pas fait quelque petite brèche à sa vertu. On le soupçonne fort, à Paris, d'avoir débité quelques exemplaires. Il a eu sur cela une petite conversation avec M. Hérault; et, par un miracle plus grand que tous ceux de saint Pâris et des apôtres, il n'est point à la Bastille. Il faut bien pourtant qu'il s'attende à y être un jour. Il me paraît qu'il a une vocation déterminée pour ce beau séjour. Je tâcherai de n'avoir pas l'honneur de l'y accompagner.

211. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 1er mai.

J'ai donc achevé *Adélaïde;* je refais *Ériphyle*, et j'assemble des matériaux pour ma grande histoire du *Siècle de Louis XIV*. Pendant tout ce temps, mon cher ami, que je m'épuise, que je me tue pour amuser ma f.... patrie, je suis entouré d'ennemis, de persécutions, et de malheurs. Ce *Temple du Goût* a soulevé tous ceux que je n'ai pas assez loués à leur gré, et encore plus ceux que je n'ai point loués du tout; on m'a critiqué, on s'est déchaîné contre moi, on a tout envenimé. Joignez à cela le crime d'avoir fait imprimer cette bagatelle sans une permission scellée avec de la cire jaune, et la colère du ministère contre cet attentat; ajoutez-y les criailleries de la cour, et la menace d'une lettre de cachet; vous n'aurez, avec cela, qu'une faible idée de la douceur de mon état,

et de la protection qu'on donne aux belles-lettres. Je suis donc dans la nécessité de rebâtir un second *Temple;* et *in triduo reædificavi illud*[1]. J'ai tâché, dans ce second édifice, d'ôter tout ce qui pouvait servir de prétexte à la fureur des sots et à la malignité des mauvais plaisants, et d'embellir le tout par de nouveaux vers sur Lucrèce, sur Corneille, Racine, Molière, Despréaux, La Fontaine, Quinault, gens qui méritent bien assurément que l'on ne parle pas d'eux en simple prose. J'y ai joint de nouvelles notes, qui seront plus instructives que les premières, et qui serviront de preuves au texte. Monsieur votre frère[2], qui me tient ici lieu de vous, qui devient de jour en jour plus homme de lettres, vous enverra le tout bien conditionné, et vous pourrez en régaler, si vous voulez, quelque libraire. Je crois que l'ouvrage sera utile, à la longue, et pourra mettre les étrangers au fait des bons auteurs. Jusqu'à présent il n'y a personne qui ait pris la peine de les avertir que Voiture est un petit esprit, et Saint-Évremont un homme bien médiocre, etc.

Cependant les *Lettres* en question peuvent paraître à Londres. Je vous fais tenir celle sur les *académies*, qui est la dernière[3]. J'en aurais ajouté de nouvelles; mais je n'ai qu'une tête, encore est-elle petite et faible, et je ne peux faire, en vérité, tant de choses à-la-fois.

[1] S. Matth., XXVI, 61; XXVII, 40. B.

[2] Ce frère du vaniteux Thieriot était un honnête marchand qui fesait assez souvent les commissions de Voltaire. Cité dans la lettre du 25 février 1737, à d'Argental. Cl.

[3] La 24e des *Lettres philosophiques* : voyez tome XXXVII, page 268. B.

Il ne convient pas que cet ouvrage paraisse donné par moi. Ce sont des lettres familières que je vous ai écrites, et que vous faites imprimer; par conséquent, c'est à vous seul à mettre à la tête un avertissement qui instruise le public que mon ami Thieriot, à qui j'ai écrit ces guenilles vers l'an 1728, les fait imprimer en 1733, et qu'il m'aime de tout son cœur.

« Tell my friend Falkener he should write me a « word, when he has sent his fleet to Turkey. Make « much of all who are so kind as to remember me. « Get some money with my poor works; love me, « and come back very soon, after the publication of « them. But *Sallé* will go with you; at least come « back with her. Farewell, my dearest friend. »

212. A M. DE CIDEVILLE.

6 mai.

Je vous écris au milieu des horreurs d'un déménagement, que la lecture de vos vers m'adoucit. Je vais demeurer vis-à-vis le seul ami que *le Temple du Goût* m'ait fait, vis-à-vis le portail Saint-Gervais [1]. C'est là que je vais mener une vie philosophique dont j'ai toujours eu le projet en tête, et que je n'ai jamais exécuté. Je ne renonce point du tout, mon cher ami, au projet non moins sage, et beaucoup plus agréable, d'aller passer quelques jours avec vous. Mais, avant de vous aller embrasser, il faut que j'accoutume un peu le monde à mon absence. Si on me voyait disparaître tout d'un coup, on croirait que je vais faire

[1] Voltaire fait l'éloge de ce portail, dans le *Temple du Goût*. CL.

imprimer les livres de l'Antechrist. Il est absolument nécessaire que je reste quelques semaines à Paris, et que je fasse une ou deux échappées, avant de m'aller éclipser totalement avec mon cher Cideville. Le bonheur de vous voir m'est si précieux que je veux me l'assurer.

« . . . . . Propria hæc di munera faxint. »
Hor., liv. II, sat. VI, v. 5.

Si je pouvais vous ramener à Paris, et que vous voulussiez accepter un lit auprès de ce beau portail, le rat de ville tâcherait de recevoir le rat des champs de son mieux.

Formont vous aura sans doute mandé que *le Paresseux*, de De Launai [1], a été reçu comme il le méritait. Ce pauvre diable se ruine à faire imprimer ses ouvrages, et n'a de ressource qu'à faire imprimer ceux des autres. Si l'abbé de Chaulieu n'avait pas fait quelques bons vers, il y a trente ou quarante ans, De Launai était à l'aumône.

La fureur d'imprimer est une maladie épidémique qui ne diminue point. Les infatigables et pesants bénédictins vont donner en dix volumes *in-folio* [2], que je ne lirai point, l'*Histoire littéraire de la France*. J'aime mieux trente vers de vous que tout ce que ces laborieux compilateurs ont jamais écrit.

Vous voyez souvent un homme qui me trompera

[1] *Le Paresseux*, comédie en trois actes et en vers, fut joué le 28 avril 1733. B.

[2] L'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, est in-4°: le premier volume est de 1733, le seizième est de 1824. L'ouvrage se continue. B.

bien s'il devient jamais compilateur; il a deux talents qui s'opposent à cette lourde et accablante profession : de l'imagination et de la paresse.

Vous devez reconnaître, à ce petit portrait, le joufflu abbé de Linant, au teint fleuri et au cœur aimable. Je voudrais bien lui être bon à quelque chose, mais il ne paraît pas qu'il ait grande envie de vivre avec moi; et je suis persuadé qu'il ne songe à présent qu'à vous. Cela doit être ainsi, et je compte bien oublier avec vous le reste du monde.

213. A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Je fus bien étonné, ces jours passés, mon très sage et très aimable abbé, lorsque M. Rouillé me renvoya *Ériphyle* chargée du nom de Danchet. Il m'avait promis que vous seriez mon approbateur, et je n'avais demandé que vous. Comment est-ce que le nom de Danchet peut se trouver à la place du vôtre, et pourquoi M. Rouillé m'a-t-il donné la mortification de mettre mon ouvrage en d'autres mains?

Je vous envoie une copie du *Temple du Goût*, telle qu'elle a été approuvée, et telle qu'on la supprime aujourd'hui. Votre suffrage me tiendra lieu de celui du public.

J'ai reçu l'*Essai* de Pope *sur l'Homme;* je vous l'enverrai incessamment. Adieu; aimez-moi. V.

214. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 15 mai.

Je quitte aujourd'hui les agréables pénates de la baronne, et je vais me claquemurer vis-à-vis le portail Saint-Gervais [1], qui est presque le seul ami que m'ait fait *le Temple du Goût.*

Je ferais bien mieux, mon cher ami, d'aller chercher le pays de la liberté où vous êtes; mais ma santé ne me permet plus de voyager, et je vais me contenter de penser librement à Paris, puisqu'il est défendu d'écrire. Je laisserai les jansénistes et les jésuites se damner mutuellement, le parlement et le conseil s'épuiser en arrêts, les gens de lettres se déchirer pour un grain de fumée, plus cruellement que des prêtres ne disputent un bénéfice. Vous ne vous embarrasserez sûrement pas davantage des querelles sur l'*accise* ou *excise;* et Walpole [2] et Fleuri nous seront très indifférents; mais nous cultiverons les lettres en paix, et cette douce et inaltérable passion fera le bonheur de notre vie.

Mandez-moi si vous avez commencé l'édition en question. J'espérais vous envoyer le nouveau *Temple du Goût*, mais on s'oppose furieusement à mon église naissante. En vérité, je crois que c'est dommage.

[1] Rue de Long-Pont, où il demeura avec Demoulin jusqu'au 7 avril 1734, dans une maison qui porte aujourd'hui (1828) le n° 13, et qui appartient à un sieur Somon. Cl.

[2] Robert Walpole, qui, pendant quinze ans, gouverna le faible Georges II; père d'Horace Walpole à qui fut adressée la lettre du 15 juillet 1768. Cl.

Je vous envoie la chapelle de Racine, Corneille, La Fontaine, et Despréaux. Je crois que ce n'est pas un des plus chétifs morceaux de mon architecture. Mandez-moi si vous voulez que je vous envoie ma vieille *Ériphyle* vêtue à la grecque, corrigée avec soin, et dans laquelle j'ai mis des chœurs. Je la dédie à l'abbé Franchini[1]. J'aime à dédier mes ouvrages à des étrangers, parceque c'est toujours une occasion toute naturelle de parler un peu des sottises de mes compatriotes. Je compte donner, l'année prochaine, ma tragédie nouvelle, dont l'héroïne est une nièce de Bertrand du Guesclin, dont le vrai héros est un gentilhomme français, et dont les principaux personnages sont deux princes du sang. Pour me délasser, je fais un opéra. A tout cela vous direz que je suis fou, et il pourrait bien en être quelque chose; mais je m'amuse, et qui s'amuse me paraît fort sage. Je me flatte même que mes amusements vous seront utiles, et c'est ce qui me les rend bien agréables. L'opéra du chevalier de Brassac, sifflé indignement le premier jour, revient sur l'eau, et a un très grand succès. Ceux qui l'ont condamné sont aussi honteux que ceux qui ont approuvé *Gustave*.

De Launai a donné son *Paresseux;* mais il y a apparence que le public ne variera pas sur le compte du sieur De Launai. Quand on bâille à une première représentation, c'est un mal dont on ne guérit jamais.

[1] Chargé des affaires du grand-duc de Toscane à Paris, de 1723 à 1740, à qui Algarotti écrivit, en 1735, la *Lettre* qui précède *la Mort de César*. On ignore ce que sont devenus les chœurs et la dédicace dont parle l'auteur d'*Ériphyle*. CL.

Je plains le pauvre auteur; il va faire imprimer sa pièce; et le voilà ruiné, s'il pouvait l'être. Il n'aura de ressource qu'à faire imprimer quelque petite brochure contre moi, ou à vendre les vers des autres. Vous savez qu'il a vendu à Jore, pour quinze cents livres, le manuscrit de l'abbé de Chaulieu, qui vous appartenait; sans cela le pauvre diable était à l'aumône; car il avait imprimé deux ou trois de ses ouvrages à ses dépens. Il est heureux que l'abbé de Chaulieu ait été, il y a vingt ou trente ans, un homme aimable.

Ce qui me serait cent fois plus important, et ce qui ferait le bonheur de ma vie, ce serait votre retour, dussiez-vous ne vivre à Paris que pour mademoiselle Sallé.

Adieu; je vous embrasse tendrement.

Je viens de recevoir et de lire le poëme de Pope sur *les Richesses*. Il m'a paru plein de choses admirables. Je l'ai prêté à l'abbé du Resnel [1], qui le traduirait s'il n'était pas actuellement aussi amoureux de la fortune qu'il l'était autrefois de la poésie.

Envoyez-moi, je vous en prie, les vers de mylady Mary Montague, et tout ce qui se fera de nouveau. Vous devriez m'écrire plus régulièrement.

215. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 mai.

Mon cher ami, je suis enfin vis-à-vis ce beau portail, dans le plus vilain quartier de Paris, dans la

[1] Voyez ma note sur la lettre 157. B.

plus vilaine maison, plus étourdi du bruit des cloches qu'un sacristain; mais je ferai tant de bruit avec ma lyre, que le bruit des cloches ne sera plus rien pour moi. Je suis malade; je me mets en ménage; je souffre comme un damné. Je brocante, j'achète des magots[1] et des Titien, je fais mon opéra, je fais transcrire *Ériphyle* et *Adélaïde*; je les corrige, j'efface, j'ajoute, je barbouille, la tête me tourne. Il faut que je vienne goûter avec vous les plaisirs que donnent les belles-lettres, la tranquillité, et l'amitié. Formont est allé porter sa philosophique paresse chez madame Moras. Il y a mille ans que je ne l'ai vu; il me consolait, car il me parlait de vous. Adieu; je souffre trop pour écrire.

216. A M. DE CIDEVILLE.

De Paris, ce 19 mai.

Je voudrais bien, mon cher ami, pouvoir vous présenter moi-même M. Richey[2], qui vous rendra cette lettre. C'est un étranger qui croit voyager pour s'instruire, et qui m'a instruit beaucoup. Il me paraît de tous les pays. Il y a donc dans le monde une nation d'honnêtes gens et de gens d'esprit, qui sont tous compatriotes. M. Richey est assurément un des premiers de cette nation-là, et fait, par conséquent,

[1] C'est-à-dire des tableaux de l'école flamande. On connaît ce mot de Louis XIV, au sujet des tableaux de Téniers: « Otez-moi ces magots. » CL.

[2] M. Clogenson pense que Jean Richey, né à Stade en 1706, mort en 1738, est auteur de la réclamation qui donna naissance à l'opuscule intitulé: *Aux Auteurs de la Bibliothèque raisonnée*: voyez tome XXIV, p. 1; et XXXVII, 97. B.

pour connaître les Cideville. Je vous demande en grace de lui procurer dans votre ville tous les agréments qui dépendront de vous. Celui de vous voir sera celui dont il sera le plus touché. Je crois qu'il y trouvera aussi M. de Formont, qui est sur son départ. Je ne vois pas qu'après cela il y ait bien des choses à voir à Rouen. Je suis plus malade que jamais, mon cher ami,

« Durum ! sed levius fit patientia
« Quidquid corrigere est nefas. »
HOR., liv. 1, od. XXIV, v. 19.

Je vais écrire à l'abbé Linant. Vous aurez Jore dans un jour ou deux.

Adieu; vous m'écrivez toujours des vers charmants, et je ne vous réponds qu'en prose; preuve que je suis bien malade.

217. A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi au soir, 21 mai.

Vous avez vu sans doute, mon cher Cideville, l'honnête et naïf Hambourgeois que je vous ai adressé. Le philosophe Formont part demain : mon Dieu, pourquoi ne m'est-il pas permis de le suivre! *calla* [1], *calla*, *señior* Cideville; j'aurai peut-être huit ou dix jours de santé; et Dieu sait si alors Rouen me verra, et si je viendrai philosopher avec vous. Je ne vous mande aucune nouvelle; l'aimable Formont vous les dira toutes; il vous parlera des spectacles qu'il a vus,

[1] Ces trois mots espagnols, qui signifient : *taisez-vous*, *taisez-vous*, *monsieur* de Cideville, ont été rétablis par M. Clogenson. B.

et des plaisirs qu'il a goûtés. Je voulais le voir aujourd'hui; je ne suis sorti qu'un quart d'heure, et c'est précisément dans ce quart d'heure qu'il est venu; il partira sans que je l'aie embrassé. Croiriez-vous bien que je ne l'ai pas vu à mon aise, pendant tout son séjour? je ne crois pas avoir eu le temps de lui montrer plus d'un acte d'*Adélaïde*. Ah! quelle ville que Paris, pour ne point voir les gens que l'on aime! Quand je serai à Rouen, je jouirai de vous tous les jours; mais si vous étiez à Paris, nous nous rencontrerions peut-être une fois toutes les semaines, tout au plus. Il ne faut pas que nos amis viennent ici; il faut que nous allions les chercher. Jore est (aujourd'hui jeudi) à présent auprès de vous; je vous prie de lui recommander secret, diligence, et exactitude; et, surtout, de ne laisser entre les mains d'une famille si exposée aux lettres de cachet aucun vestige, aucun mot d'écriture ni de vous ni de moi; qu'il vous rende exactement tous les manuscrits. Je vais lui envoyer dans peu une édition de *Charles XII*, corrigée et augmentée, avec les *Réponses* au sieur de La Motraye[1].

Il aura aussi *Ériphyle;* mais pour celle-là, j'espère la porter moi-même; je passe ma vie à espérer, comme vous voyez. L'abbé Linant me mande qu'il reviendra bientôt à Paris. Il m'a envoyé de beaux vers alexandrins; il a

« Ingenium, ... atque os
« Magna sonaturum. . . . . »
HOR., liv. I, sat. IV, v. 43.

[1] Voyez tome XXIV, page 360. B.

mais, avec ses talents, je le crois paresseux; je le lui ai dit, je le lui écris; mais il faudra que je l'aime de tout mon cœur comme il est.

Si vous voyez Jore, ayez la bonté, je vous prie, de lui dire de m'envoyer les épreuves[1] par la poste, surtout celles où il est question de philosophie et de calcul; il n'a qu'à les adresser à M. Dubreuil[2], cloître Saint-Merri, sans mettre mon nom et sans écrire. Adieu; je vous suis attaché, *hasta la muerte*.

218. A MM. DE SADE.

mai.

Trio charmant, que je remarque
Parmi ceux qui sont mon appui,
Trio par qui Laure, aujourd'hui,
Revient de la fatale barque,
Vous qui b..... mieux que Pétrarque,
Et rimez aussi bien que lui,
Je ne peux quitter mon étui
Pour le souper où l'on m'embarque;
Car la cousine de la Parque,
La fièvre au minois catarrheux,
A la marche vive, inégale,
A l'œil hagard, au cerveau creux,
De mes jours compagne infernale,
Me réduit, pauvre vaporeux,
A la nécessité fatale
D'avaler les juleps affreux
Dont monsieur Geoffroi[3] me régale,
Tandis que, d'un gosier heureux,

[1] Celles des *Lettres sur les Anglais*. Cl.

[2] Germain Dubreuil, beau-frère de Demoulin. C'était chez lui que demeurait l'abbé Moussinot. Cl.

[3] Claude-Joseph Geoffroi, fils d'un habile apothicaire dont il était devenu le successeur; mort en 1752. Cl.

Vous humez la liqueur vitale
D'un vin brillant et savoureux.

Pardonnez-moi, messieurs de la trinité; pardonnez-moi, et plaignez-moi. Vous voulez bien aussi que je vous confie combien je suis fâché de manquer une partie avec M. de Surgères [1], que j'ai chanté fort mal, mais à qui je suis attaché, comme si j'avais fait pour lui les plus beaux vers du monde.

Si M. de Formont, avant de partir, ne vient point me parler un peu de sa douce et charmante philosophie, je vise au transport et je suis un homme perdu. Buvez, messieurs, soyez gais et bien aimables, car il faut que chacun fasse son métier. Le mien est de vous regretter, de vous être tendrement dévoué, et d'enrager.

219. A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 29 mai.

Mille remerciements, mon cher ami, de vos attentions pour mon Hambourgeois. Il n'y a que ceux qui ont une fortune médiocre qui exercent bien l'hospitalité. Cet étranger doit être bien content de son voyage, s'il vous a vu; et je vous avoue que je vous l'ai adressé afin qu'il pût dire du bien des Français, à Hambourg. Je prie notre ami Formont de lui donner à souper; il s'en ira charmé.

Ah! qu'à cet honnête Hambourgeois,
Candide et gauchement courtois,
Je porte une secrète envie!

[1] La Rochefoucauld, marquis de Surgères, né en 1709, nommé dans les variantes et dans une note du *Temple du Goût*. CL.

Que je voudrais passer ma vie,
Comme il a passé quelques jours,
Ignoré dans un sûr asile,
Entre Formont et Cideville,
C'est-à-dire avec mes amours!

Que fait cependant le jouffln abbé de Linant? J'avais adressé mon citadin de Hambourg chez la mère de notre abbé. Ce n'est pas que je regarde le b.... de *la ville de Mantes* comme une bonne hôtellerie; il y a long-temps que j'ai dit peu chrétiennement ce que j'en pensais[1]; mais je voulais qu'il fût mal logé, mal nourri, et qu'il vît l'abbé Linant, que je crois aussi candide que lui, et qui lui aurait tenu bonne compagnie. Quand l'abbé voudra revenir à Paris, je lui louerai un trou près de chez moi, et il sera d'ailleurs le maître de dîner et de souper tous les jours dans ma retraite. Quand, par hasard, je n'y serai point, il trouvera d'honnêtes gens qui lui feront bonne chère, en mon absence, mais qui ne lui parleront pas tant de vers que moi. J'ai d'ailleurs une espèce d'homme de lettres[2] qui me lit Virgile et Horace tous les soirs, sans trop les entendre, et qui me copie très mal mes vers; d'ailleurs bon garçon, mais indigne de parler à l'abbé Linant. Je voudrais avoir un autre *amanuensis*[3]; mais je n'ose pas renvoyer un homme qui lit du latin.

[1] L'épître en prose et en vers, dont on a donné un fragment dans une note de la lettre 118, contenait des vers peu chrétiens, qui furent coupés avec des ciseaux par Cideville devenu dévot. C'est à cette épître, du mois de mars 1731, que Voltaire fait allusion. Cl.

[2] Il s'appelait Céran. Voltaire en parle dans ses lettres 322 et 465, et le dit parent de J.-B. Rousseau. B.

[3] *Secrétaire, écrivain, copiste.* B.

J'ai fait partir aujourd'hui, à votre adresse, un petit paquet contenant *Charles XII*, revu, corrigé, et augmenté, avec les *Réponses* à La Motraye. Vous y trouverez aussi la tragédie d'*Ériphyle*, que j'ai retravaillée avec beaucoup de soin. Lisez-la, jugez-la, et renvoyez-la par le coche, ou plutôt par l'abbé Linant.

Au lieu de m'envoyer les épreuves sous le nom de Dubreuil, il vaut mieux me les envoyer sous le nom de Demoulin, rue de Long-Pont, près de la Grève. Je les recevrai plus tôt et plus sûrement.

Je vous demande en grace que toutes les feuilles des *Lettres* soient remises en dépôt, chez vous ou chez Formont; et qu'aucun exemplaire ne paraisse dans le public que quand je croirai le temps favorable.

Il faudra que Jore m'en fasse d'abord tenir cinquante exemplaires. A l'égard de *Charles XII*, il peut en tirer sept cent cinquante, et m'en donner deux cent cinquante pour ma peine.

Il m'avait promis de m'envoyer *la Henriade:* il n'y en a plus chez les libraires; ayez la bonté, je vous prie, de lui mander qu'il la fasse partir sans délai.

Je vous demanderais bien pardon de tant d'importunités, si je ne vous aimais pas autant que je vous aime. V.

220. A M. DE FORMONT.

Juin.

Rempli de goût, libre d'affaire,
Formont, vous savez sagement
Suivre en paix le sentier charmant

De Chapelle et de Sablière;
Car vous m'envoyez galamment
Des vers écrits facilement,
Dont le plaisir seul est le père;
Et, quoiqu'ils soient faits doctement,
C'est pour vous un amusement.
Vous rimez pour vous satisfaire,
Tandis que le pauvre Voltaire,
Esclave maudit du parterre,
Fait sa besogne tristement.
Il barbote dans l'élément
Du vieux Danchet et de La Serre[1].
Il rimaille éternellement,
Corrige, efface assidument,
Et le tout, messieurs, pour vous plaire.

Je vous soupçonne de philosopher, à Canteleu, avec mon cher, aimable, et tendre Cideville. Vous savez combien j'ai toujours souhaité d'apporter mes folies dans le séjour de votre sagesse.

« Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
« Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!
. . . . . .
« Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori;
« Hic nemus : hic ipso tecum consumerer ævo. »
VIRG., egl. x, v. 35.

Mais je suis entre *Adélaïde du Guesclin*, le seigneur Osiris[2], et Newton. Je viens de relire ces *Lettres anglaises*, moitié frivoles, moitié scientifiques. En vérité, ce qu'il y a de plus passable dans ce petit ouvrage est ce qui regarde la philosophie; et c'est, je crois, ce qui sera le moins lu. On a beau dire, le siècle est philo-

[1] Jean-Louis-Ignace de La Serre, que l'on préféra à Voltaire, en 1734, pour donner des *Mémoires* sur Molière et ses ouvrages, en tête de l'édition en 6 vol. in-4°, publiée cette année-là, mourut en 1756. CL.

[2] C'est-à dire *Tanis et Zélide*, opéra où figurent Osiris et Isis. CL.

sophe : on n'a pourtant pas vendu deux cents exemplaires du petit livre[1] de M. de Maupertuis, où il est question de l'attraction; et, si on montre si peu d'empressement pour un ouvrage écrit de main de maître, qu'arrivera-t-il aux faibles essais d'un écolier comme moi? Heureusement j'ai tâché d'égayer la sécheresse de ces matières, et de les assaisonner au goût de la nation. Me conseilleriez-vous d'y ajouter quelques petites réflexions détachées sur les *Pensées* de Pascal? Il y a déjà long-temps que j'ai envie de combattre ce géant. Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse; et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il les a affublés, j'oserais presque dire avec Lucrèce:

« Quare *superstitio* pedibus subjecta vicissim
« Obteritur, nos exæquat victoria cœlo. »
Liv. I, v. 79.

Au reste, je m'y prendrai avec précaution, et je ne critiquerai que les endroits qui ne seront point tellement liés avec notre sainte religion, qu'on ne puisse déchirer la peau de Pascal sans faire saigner le christianisme. Adieu. Mandez-moi ce que vous pensez des *Lettres* imprimées, et du projet sur Pascal. En attendant je retourne à Osiris. J'oubliais de vous dire que le paresseux Linant échafaude son *Sabinus*.

[1] Voyez la note sur la lettre 174. B.

221. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 10 juin, à deux heures.

Voilà deux lettres que je reçois de vous, mon cher ami; que je voudrais que les *Lettres anglaises* fussent écrites de ce style! Vous croyez que votre cœur parle seul, et vous ne vous apercevez pas combien votre cœur a d'esprit. J'interromps le quatrième acte de mon opéra, pour m'entretenir un moment avec vous. Je vais corriger la *Lettre* sur Locke et la reuvoyer dans l'instant. Recommandez-lui [1] surtout, plus que jamais, le secret le plus impénétrable et la plus vive diligence; que jamais votre nom ni le mien ne soient prononcés, en quelque cas que ce puisse être; que toutes les feuilles soient portées ou chez vous ou chez l'ami Formont, à qui je vous prie de dire combien je l'aime; que l'on vous remette exactement les copies; que l'on ne garde chez lui aucun billet de moi, aucun mot de mon écriture. S'il manque à un seul de ces points essentiels, il courra un très grand risque.

Je vous supplie aussi de tirer de lui ce billet:

« J'ai reçu de M. Sanderson le jeune deux mille cinq cents exemplaires des *Lettres anglaises* de M. de Voltaire à M. T. [2], lesquels exemplaires je promets ne débiter que quand j'aurai permission, promettant donner d'abord au sieur Sanderson cent de ces exemplaires, et de partager ensuite avec lui le profit de la vente

[1] C'est-à-dire à Jore, imprimeur-libraire de l'archevêque de Rouen et du clergé. Cl.

[2] Thieriot. Cl.

du reste, lui tenant compte de deux mille quatre cents exemplaires; et promets compter avec celui qui me représentera ledit billet, le tenant suffisamment autorisé du sieur Sanderson. »

Vous voyez, mon cher Cideville, de quels soins et de quels embarras je vous charge; j'en serais bien honteux avec tout autre.

J'ai pris d'abord l'abbé Linant pour vous seul, et bientôt je l'aimerai pour lui-même.

Je récitai hier *Adélaïde* chez moi, et je fis verser bien des larmes. Renvoyez-moi *Ériphyle*, et je vous enverrai *Adélaïde;* mais à quand votre *Allégorie?* j'en ai une grande opinion. Adieu; il faut corriger pour Jore.

222. A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 19 juin.

J'ai été, tous ces jours-ci, auprès d'un ami malade; c'est un devoir qui m'a empêché de remplir celui de vous écrire. J'ai prié l'abbé Linant de vaincre sa paresse, pour vous dire des choses bien tendres, en son nom et au mien. S'il vous a écrit, je n'ai plus rien à ajouter; car personne ne connaît mieux que lui combien je vous aime, et n'est plus capable de le dire comme il faut. Je ne change rien du tout à mes dispositions avec Jore, et j'insiste plus que jamais pour avoir les cent exemplaires dont il faut que je donne cinquante, qui seront répandus à propos. Je lui répète encore qu'il faut qu'il ne fasse rien sans un consentement précis de ma part; que, s'il précipite la vente,

lui et toute sa famille seront indubitablement à la Bastille ; que, s'il ne garde pas le secret le plus profond, il est perdu sans ressource. Encore une fois, il faut supprimer tous les vestiges de cette affaire. Il faut que mon nom ne soit jamais prononcé, et que tous les livres soient en séquestre, jusqu'au moment où je dirai : partez.

Je vous supplie même de vous servir de la supériorité que vous avez sur lui, pour l'engager à m'écrire cette lettre sans date :

« Monsieur, j'ai reçu la vôtre, par laquelle vous « me priez de ne point imprimer et d'empêcher qu'on « imprime, à Rouen, les *Lettres* qui courent à Lon- « dres sous votre nom. Je vous promets de faire sur « cela ce que vous desirez. Il y a long-temps que j'ai « pris la résolution de ne rien imprimer sans permis- « sion, et je ne voudrais pas commencer à manquer à « mon devoir pour vous désobliger. Je suis, etc. »

Vous jugez bien, mon cher ami, qu'il faut, outre cette lettre, le billet au sieur de Sanderson ; lequel je remettrai dans les mains d'un Anglais, pour le représenter, en cas que Jore pût être accusé d'avoir reçu ces *Lettres* de moi ou de quelqu'un de mes amis.

Toutes ces démarches me paraissent entièrement nécessaires, et empêcheront que vous ne puissiez être commis en rien. Ce n'est pas que vous puissiez jamais avoir rien à craindre. Vous sentez bien que, dans le cas le plus rigoureux qu'on puisse imaginer, la moindre éclaboussure ne pourrait aller jusqu'à vous ; mais je veux en être encore plus sûr ; et il me semble que Jore, ayant donné sa déclaration qu'il a reçu ces *Let-*

tres d'un Anglais, ne pourra jamais dire dans aucun cas : c'est M. de Cideville qui m'a encouragé.

Je suis en train de vous parler d'affaires; mon amitié ne craint rien avec vous. Me voici tenant maison, me meublant, et m'arrangeant, non seulement pour mener une vie douce, mais pour en partager les petits agréments avec quelques gens de lettres, qui voudront bien s'accommoder de ma personne et de la médiocrité de ma fortune. Dans ces idées, j'ai besoin de rassembler toutes mes petites pacotilles. Savez-vous bien que j'ai donné 18,000 francs au sieur marquis de Lézeau, sur la parole d'honneur qu'il m'a donnée, avec un contrat, que je serais payé, tous les six mois, avec régularité? Il s'est tant vanté à moi de ses richesses, de son grand mariage, de ses fiefs, de ses baronnies, et de sa probité, que je ne doute pas qu'un grand seigneur comme lui ne m'envoie 900 livres à la Saint-Jean. Si pourtant la multiplicité de ses occupations lui fesait oublier cette bagatelle, je vous supplierais instamment de daigner l'en faire souvenir. Mais j'aimerais bien mieux quelqu'un qui vous fît ressouvenir d'achever votre opéra et votre *Allégorie*.

« *Te* vero dulces teneant ante omnia Musæ. »
GEORG., II, v. 475.

Voilà des colonels et des capitaines de gendarmerie qui nous donnent des pièces de théâtre[1]. Si vous

[1] Allusion à *l'Empire de l'Amour*, dont la musique était de M. de Brassac, colonel de cavalerie. A l'égard du capitaine de gendarmerie, nous n'avons pu découvrir son nom ni le titre de sa pièce. CL.

achevez jamais votre ballet, je dirai : *cedant arma togæ*[1].

A propos, Jore vous a-t-il donné, et à M. Formont, des *Henriades* de son édition? Qu'il ne manque pas, je vous prie, à ce devoir sacré. Adieu. Que fait Formont dans sa philosophique paresse? Excitez un peu son esprit juste et délicat à m'écrire. Il devrait rougir d'aimer si peu, lorsque vous aimez si bien. *Vale.*

223. A UN PREMIER COMMIS[2].

20 juin 1733.

Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ne rognez pas de si près les ailes à nos écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pourraient devenir des aigles; une liberté honnête élève l'esprit, et l'esclavage le fait ramper. S'il y avait eu une inquisition littéraire à Rome, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron. Si Milton, Dryden, Pope, et Locke, n'avaient pas été libres, l'Angleterre n'aurait eu ni des poëtes, ni des philosophes : il y a je ne sais quoi de turc à proscrire l'imprimerie; et c'est la proscrire que la trop gêner. Contentez-vous de réprimer sévè-

[1] « Cedant arma togæ ; concedat laurea linguæ. »
Vers attribué à Cicéron, par Quintilien. CL.

[2] Tel est le titre que porte cette lettre dans toutes les éditions que j'ai vues. Elle a été imprimée, pour la première fois, dans le tome IV de l'édition de 1746 des *OEuvres de Voltaire*. B.

rement les libelles diffamatoires, parceque ce sont des crimes; mais tandis qu'on débite hardiment des recueils de ces infames Calottes [1], et tant d'autres productions qui méritent l'horreur et le mépris, souffrez au moins que Bayle entre en France, et que celui qui fait tant d'honneur à sa patrie n'y soit pas de contrebande.

Vous me dites que les magistrats qui régissent la douane de la littérature se plaignent qu'il y a trop de livres. C'est comme si le prévôt des marchands se plaignait qu'il y eût à Paris trop de denrées : en achète qui veut. Une immense bibliothèque ressemble à la ville de Paris, dans laquelle il y a près de huit cent mille hommes : vous ne vivez pas avec tout ce chaos : vous y choisissez quelque société, et vous en changez. On traite les livres de même; on prend quelques amis dans la foule. Il y aura sept ou huit mille controversistes, quinze ou seize mille romans, que vous ne lirez point; une foule de feuilles périodiques que vous jetterez au feu après les avoir lues. L'homme de goût ne lit que le bon, mais l'homme d'état permet le bon et le mauvais.

Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais gagnent un million par an, parceque les Français ont eu de l'esprit. Un roman médiocre est, je le sais bien, parmi les livres, ce qu'est dans le monde un sot qui veut avoir de l'imagination. On s'en moque, mais on le souffre. Ce roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le

[1] Voyez ma note tome XXXVIII, page 341. B.

libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le relieur, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin, à qui tous ceux-là portent leur argent. L'ouvrage amuse encore deux ou trois heures quelques femmes avec lesquelles il faut de la nouveauté en livres, comme en tout le reste. Ainsi, tout méprisable qu'il est, il a produit deux choses importantes, du profit et du plaisir.

Les spectacles méritent encore plus d'attention. Je ne les considère pas comme une occupation qui retire les jeunes gens de la débauche; cette idée serait celle d'un curé ignorant. Il y a assez de temps, avant et après les spectacles, pour faire usage de ce peu de moments qu'on donne à des plaisirs de passage, immédiatement suivis du dégoût. D'ailleurs on ne va pas aux spectacles tous les jours, et dans la multitude de nos citoyens, il n'y a pas quatre mille hommes qui les fréquentent avec quelque assiduité.

Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison, et de bienséance. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'ame; et Molière a fondé celle de la vie civile. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous, et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris du produit de ces ouvrages, qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent. Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles. Un magistrat qui, parcequ'il a acheté cher un office de judicature, ose penser qu'il ne lui con-

vient pas de voir *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien peu de goût.

Il y aura toujours dans notre nation polie de ces ames qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent. Ce goût commence, il est vrai, à languir parmi nous; nous sommes des sybarites lassés des faveurs de nos maîtresses. Nous jouissons des veilles des grands hommes qui ont travaillé pour nos plaisirs et pour ceux des siècles à venir, comme nous recevons les productions de la nature; on dirait qu'elles nous sont dues. Il n'y a que cent ans que nous mangions du gland; les Triptolèmes qui nous ont donné le froment le plus pur nous sont indifférents; rien ne réveille cet esprit de nonchalance pour les grandes choses, qui se mêle toujours avec notre vivacité pour les petites.

Nous mettons tous les ans plus d'industrie et plus d'invention dans nos tabatières et dans nos autres colifichets, que les Anglais n'en ont mis à se rendre les maîtres des mers, à faire monter l'eau par le moyen du feu, et à calculer l'aberration de la lumière. Les anciens Romains élevaient des prodiges d'architecture pour faire combattre des bêtes; et nous n'avons pas su depuis un siècle bâtir seulement une salle passable, pour y faire représenter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le centième de l'argent des cartes suffirait pour avoir des salles de spectacle plus belles que le théâtre de Pompée; mais quel homme dans Paris est animé de l'amour du bien public? On joue, on soupe, on médit, on fait de mauvaises chansons, et on s'en-

dort dans la stupidité, pour recommencer le lendemain son cercle de légèreté et d'indifférence. Vous, monsieur, qui avez au moins une petite place dans laquelle vous êtes à portée de donner de bons conseils, tâchez de réveiller cette léthargie barbare, et faites, si vous pouvez, du bien aux lettres, qui en ont tant fait à la France.

224. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 1er juillet.

Je viens, mon cher ami, d'envoyer au très diligent, mais très fautif Jore, une vingt-cinquième[1] *Lettre*, qui contient une petite dispute que je prends la liberté d'avoir contre Pascal. Le projet est hardi; mais ce misanthrope chrétien, tout sublime qu'il est, n'est pour moi qu'un homme comme un autre quand il a tort; et je crois qu'il a tort très souvent. Ce n'est pas contre l'auteur des *Provinciales* que j'écris; c'est contre l'auteur des *Pensées*, où il me paraît qu'il attaque l'humanité beaucoup plus cruellement qu'il n'a attaqué les jésuites. Si tous les hommes vous ressemblaient, mon cher Cideville, M. Pascal n'eût point dit tant de mal de la nature humaine. Vous me la rendez respectable et aimable, autant qu'il veut me la rendre odieuse. Je suis bien fâché contre ce dévot satirique de ce qu'il m'a empêché de retoucher mademoiselle *du Guesclin*, et d'achever mon opéra. Je ne sais s'il ne vaut pas mieux faire un bon opéra, bien mis en musique, que d'avoir raison contre Pascal. Je vous enverrai et tra-

[1] La vingt-cinquième des *Lettres philosophiques* contenait des *Remarques sur les pensées de Pascal*: voyez tome XXXVII, pag. 36, 107, 111, 115. B.

gédie et opéra, dès que tout cela sera au net. Vous aurez ensuite les pièces fugitives, *delicta juventutis meæ*[1], que vous avez demandées; mais il faudra auparavant les retoucher un peu,

« . . . . . Quæ multa litura coercuit. »
HOR., *Art. poet.*, v. 293.

car, lorsque c'est pour vous qu'on travaille, il faut de bonne besogne.

Mais vous, qui parlez, vous me devez une belle épître, et vous ne me l'envoyez point.

« . . . . . *Cum* publicas
« Res ordinaris, ...
« Cecropio repetes cothurno. »
HOR., liv. II, od. 1, v. 10.

Je vous plains bien de n'avoir pas encore de bonnes lettres de vétérance, de n'avoir pas vendu votre robe, et de n'être pas à Paris. La dernière lettre que je vous écrivis était toute faite pour un homme comme vous, qui se lève à quatre heures du matin pour les affaires des autres. Je ne vous y parlais que d'affaires et de précautions à prendre.

Si Jore vient chez vous, recommandez-lui bien de faire tout ce que je propose, attendu que c'est pour son bien. Ordonnez-lui de vous remettre tout généralement ce qui sera de mon écriture, lettres, épreuves, etc.

Avez-vous entendu parler d'une nouvelle brochure périodique[2] que l'abbé Desfontaines donne sous le

[1] Psaume XXIV, 7.

[2] *Le Pour et Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau* (par l'abbé Prévost), qui parut de 1733 à 1740, et dont la collection forme vingt volumes in-12. B.

nom de l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité?* Il y dit du mal de *Zaïre.* Il a cru qu'il lui était permis de me maltraiter, et d'en user avec moi avec un peu d'ingratitude, en ne donnant pas les choses sous son nom. Je suis fâché qu'un homme qui m'a tant d'obligations me convainque tous les jours que j'ai eu tort de le servir et de l'aimer. J'espère que le petit Linant, qui m'est bien moins obligé, sera plus reconnaissant, et que nous en ferons un très honnête homme. Il lui manque des agréments, de la vivacité, et de la lecture; mais tout cela peut s'acquérir par l'usage. Il a tout le reste, qui ne s'acquiert point, jugement, esprit, et talent. Mais il y a encore bien loin de tout ce qu'il a à une bonne tragédie. Je me flatte que ce sera un excellent fruit qui mûrira à la longue.

Adieu; je vous embrasse; la poste va partir.

225. A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 3 juillet.

Je vous donne, mon cher ami, plus de soins que les plaideurs dont vous rapportez les affaires, et je me flatte que vous avez égard à mon bon droit contre M. Pascal. J'examine scrupuleusement mes petites *Remarques,* lorsque je relis les épreuves, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que les plus grands hommes sont aussi sujets à se tromper que les plus bornés. Je pense qu'il en est de la force de l'esprit comme de celle du corps; les plus robustes la perdent quelquefois, et les hommes les plus faibles donnent la

main aux plus forts quand ceux-ci sont malades. Voilà pourquoi j'ose attaquer Pascal.

Je renvoie à Jore la dernière épreuve, avec une petite addition. Je vous supplie de lui dire d'envoyer sur-le-champ au messager, à l'adresse de Demoulin, deux exemplaires complets, afin que je puisse faire l'*errata*, et marquer les endroits qui exigeront des cartons. Je prévois qu'il y en aura beaucoup. Je me souviens, entre autres, de cet endroit, à l'article Bacon : *Ses ennemis étaient à Londres ses admirateurs*[1]. Il y a, ou il doit y avoir, dans le manuscrit : *Ses ennemis étaient à la cour de Londres; ses admirateurs étaient dans toute l'Europe*. De pareilles fautes, quand elles vont à deux lignes, demandent absolument des cartons.

De plus, en voyant le péril approcher, je commence un peu à trembler; je commence à croire trop hardi ce qu'on ne trouvera à Londres que simple et ordinaire. J'ai quelques scrupules sur deux ou trois *Lettres* que je veux communiquer à ceux qui savent mieux que moi à quel point il faut respecter ici les impertinences scolastiques; et ce ne sera qu'après leur examen et leur décision que je hasarderai de faire paraître le livre. J'ai écrit déjà à Thieriot, à Londres, d'en suspendre la publication jusqu'à nouvel ordre. Il m'a envoyé la *Préface* qu'il compte mettre au-devant de l'ouvrage; il y aura beaucoup de choses à réformer dans la préface comme dans mon livre :

[1] Voyez tome XXXVII, page 171. Je n'ai vu aucun exemplaire avec la faute que signale ici Voltaire. B.

ainsi nous avons, pour le moins, un bon mois devant nous.

Jore, pendant ce temps, peut fort bien imprimer le *Charles XII*. Je vais écrire à notre ami Formont, et le remercier de sa remarque. Je l'avais déjà faite, et je n'ai pas manqué d'envoyer, il y a plus d'un mois, la correction à l'éditeur de Hollande.

Hier, étant à la campagne, n'ayant ni tragédie ni opéra dans la tête, pendant que la bonne compagnie jouait aux cartes, je commençai une *Épître* en vers *sur la Calomnie*, dédiée à une femme très aimable et très calomniée [1]. Je veux vous envoyer cela bientôt, en retour de votre *Allégorie*.

Adieu, mon cher ami, il est une heure; je n'ai pas le temps d'écrire à notre cher Formont, cet ordinaire. Vous devriez bien relire avec lui tout l'ouvrage. Adieu.

« . . . . . Animæ dimidium meæ. »

HOR., liv. I, od. 3, v. 8.

V.

226. A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-PIERRE [2].

Les lettres charmantes que vous écrivez, madame, et celles qu'on vous envoie, tournent la tête aux gens qui les voient, et donnent une furieuse envie d'écrire. Mais je n'ose plus écrire en prose, depuis que je vois la vôtre et celle de votre amie [3].

[1] Madame du Châtelet. Voyez son *Éloge*, par Voltaire, tome XXXIX, page 411. M. Clogenson pense que la lettre du 3 juillet 1733 est la première ayant une date certaine où il soit question de cette dame. B.

[2] Marguerite-Thérèse Colbert, sœur du marquis de Torci, naquit en 1682, et mourut en 1769. CL.

[3] Madame la marquise du Châtelet. CL.

Ce style aimable et gracieux,
Et cette prose si polie,
Me font voir que la poésie
N'est pas le langage des dieux.

Je suis réduit à ne vous parler qu'en vers, par vanité; car, si vous et votre amie vous vous avisiez jamais de faire des vers, je n'oserais plus en faire. Vous avez pris pour vous toutes les graces de l'esprit et du sentiment; il ne me reste plus que des rimes. Je vous rimerai donc que

Dans l'asile de ma retraite
Je fuyais les chagrins, j'ai trouvé le bonheur;
Occupé sans tumulte, amusé sans langueur,
Je méprise le monde, et je vous y regrette;
L'étude et l'amitié me tiennent sous leur loi :
Sage, heureux à-la-fois, dans une paix profonde,
Je bénis mon destin d'être ignoré du monde;
Mais il sera plus doux si vous pensez à moi.

Permettez, madame, que j'assure M. de Forcalquier[1] de mon tendre dévouement.

J'aime sa grace enchanteresse,
Il parle avec esprit, et pense sagement :
Nos vieux barbons font cas de son discernement,
Et notre brillante jeunesse
Veut imiter son enjouement;
Avec tant d'agréments qui le suivent sans cesse,
N'obtiendra-t-il jamais celui d'un régiment?

227. A M. BAINAST,

A ABBEVILLE.

Paris, 9 juillet.

J'ai senti assurément plus de joie, monsieur, en lisant votre lettre, que vous n'en avez eu en lisant *le*

[1] Cité dans la lettre 253, à la duchesse de Saint-Pierre. CL.

Temple du Goût. Votre approbation est bien flatteuse pour moi, et votre amitié m'est encore plus sensible. Je vois avec un plaisir extrême que le temps a augmenté encore toutes les lumières de votre esprit, sans rien diminuer des sentiments de votre cœur. Quel saut nous avons fait, mon cher monsieur, de chez madame Alain[1] dans *le Temple du Goût!* Assurément cette dame Alain ne se doutait pas qu'il y eût pareille église au monde.

Vous me paraissez être très initié aux mystères de ce temple; mais croiriez-vous bien, monsieur, qu'il y a des schismes dans notre église, et qu'on m'a regardé, à Paris et à Versailles, comme un hérésiarque dangereux, qui a eu l'insolence d'écrire contre les apôtres Voiture, Balzac, Pélisson? On m'a reproché d'avoir osé dire que la chapelle de Versailles est trop longue et trop étroite; et, enfin, on m'a empêché de faire imprimer à Paris la véritable édition de ce petit ouvrage, qu'on vient de publier en Hollande.

Ce que vous avez vu n'est qu'une petite esquisse, assez mal croquée, du tableau que j'ai fait un peu plus en grand. Je voudrais vous envoyer un exemplaire de la véritable édition d'Amsterdam; mais je n'ai pas encore eu le crédit d'en pouvoir faire venir pour moi. Dès qu'il m'en sera venu, je ne manquerai pas de vous en adresser un, avec un exemplaire d'une nouvelle édition de *la Henriade*, qui vient de paraître. Je vous avoue que *la Henriade* est mon fils bien-aimé, et que, si vous avez quelques bontés pour lui, le père y sera bien sensible.

[1] Probablement la femme du procureur nommé dans la lettre 13. B.

Adieu, mon cher camarade, mon ancien ami; je suis comblé de joie de ce que vous vous êtes souvenu de moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis bien véritablement, etc.

228. A M. DE CIDEVILLE.

14 juillet.

Les vingt-quatre *Lettres* sont déjà imprimées à Londres, et j'attends, pour y envoyer la vingt-cinquième, que notre ami Jore, notre très incorrect Jore, ait achevé cette besogne. L'attention que vous me marquez sur cela est une des plus précieuses marques de votre amitié.

Le Pour et Contre, dont je vous ai parlé, n'est point de l'abbé Desfontaines; il est réellement du bénédictin défroqué auteur de *Cléveland* et des *Mémoires d'un homme de qualité*. Je lui pardonne d'avoir dit un peu de mal de *Zaïre*, puisque vous en avez fait l'éloge.

Ne vous étonnez pas que je sache confondre
Un petit mal dans un grand bien.

J'ai grande envie de voir ce tome du *Journal* où vous avez mis un monument de votre amitié. Je regarde d'ailleurs ce petit écrit de vous comme une lettre de ma maîtresse, que l'on aura fait imprimer.

Je viens de recevoir une lettre du philosophe Formont; il n'est pas d'avis que j'argumente, cette fois-ci, contre Pascal. Mais le livre était trop court, et, d'ail-

leurs, si je déplais aux fous de jansénistes, j'aurai pour moi ces bougres de révérends pères.

« Sæpe, premente deo, fert deus alter opem. »
Ovid., *Trist.*, liv. I, el. II, v. 4.

Vale, et amantem tui semper ama.

On répète, à la Comédie française, une *Pélopée*[1] de l'abbé Pellegrin, et aux Italiens une comédie intitulée : *le Temple du Goût*[2], où votre serviteur est, dit-on, honnêtement drapé. Je veux faire une bibliothèque des petits ouvrages que l'on a faits contre moi; mais la bibliothèque serait trop mauvaise.

Il y a ici une haute-contre, nommée Jéliotte, qui est étonnante. Notre petit Tribon est enterré, de cette affaire-là. Pour mademoiselle Pélissier, elle se soutient encore, attendu que le chevalier de Brassac la f... trois coups toutes les nuits. On dit que cela fait beaucoup de bien à la voix des femmes.

229. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, le 14 juillet.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre et votre *Préface*. Je vous parlerai d'abord du petit livre dont vous êtes l'éditeur. Il m'avait paru plus convenable d'y ajouter des réflexions sur les *Pensées de M. Pascal*, que d'y confondre une préface de tragédie. Je suis persuadé que ces critiques de M. Pascal, qui contiennent environ six feuilles d'impression, seront mieux

[1] Tragédie jouée en ce mois de juillet 1733. Cl.

[2] En un acte, en vers, par Romagnési et Nivan. Cl.

reçues qu'une nouvelle édition du *Temple du Goût*. De plus, les libraires peuvent imprimer *le Temple du Goût* sans vous, au lieu qu'ils ne peuvent tenir que de vous la critique des *Pensées de M. Pascal*, petit ouvrage assez intéressant, et qui doit vous procurer encore du bénéfice, à proportion de la curiosité qu'une nation pensante doit avoir pour une entreprise aussi hardie que celle d'écrire contre un homme comme Pascal, que les petits esprits osent à peine examiner. C'est donc uniquement dans cette idée que j'ai revu cette petite critique, que je l'ai corrigée, et que je la fais imprimer; j'en attends actuellement les deux dernières feuilles, et je vous enverrai le tout à l'instant que je l'aurai reçu. Je vous supplie donc de tout suspendre jusqu'à la réception de ce paquet; alors vous conformerez votre préface aux choses que contiendra votre volume; et, si vous m'en croyez, vous garderez l'édition du *Temple du Goût*, pour le joindre à mes petites pièces fugitives dans un an ou deux.

Je ne peux réserver l'impression de mon petit Anti-Pascal pour une seconde édition, parceque, si l'on doit crier, j'aime bien mieux qu'on crie contre moi une fois que deux, et qu'après avoir parlé si hardiment dans mes *Lettres anglaises*, venir encore attaquer le défenseur de la religion, et renouveler les plaintes des bigots, ce serait s'exposer à deux persécutions dont la dernière pourrait être d'autant plus dangereuse que la première ne sera pas sans doute sans une défense expresse d'écrire sur ces matières,

comme on défendit à la comtesse de Pimbèche *de plaider de sa vie*[1].

Ma seconde raison est que ceux qui auraient acheté la première édition, qui se vendra assez cher, seraient très fâchés d'être obligés de l'acheter une seconde fois, pour une petite augmentation; et que les misérables insectes du Parnasse ne manqueraient pas de dire que c'est un artifice pour faire acheter deux fois le même livre bien cher.

Ma troisième raison est que la chose est faite, et qu'il faut en passer par là.

A l'égard de la petite pièce de vers à mademoiselle Sallé[2], je pense qu'il la faut sacrifier aussi dans un ouvrage tel que celui-ci, où les choses philosophiques l'emportent de beaucoup sur celles d'agrément, et où la littérature n'est traitée que comme un objet d'érudition. De plus, la petite *Épître à mademoiselle Sallé* ayant déjà été imprimée, pourquoi la donner encore dans un ouvrage qui n'est pas fait pour elle? Tenez-vous-en donc, je vous en supplie, aux *Lettres* et à l'Anti-Pascal. Cela fera un livre d'une grosseur raisonnable, sans qu'il y ait rien de hors d'œuvre. Je vous prierai aussi, lorsque votre édition anti-pascalienne sera faite, ce qui est l'affaire de huit jours, d'en dire un petit mot dans votre *Préface*. Je crois qu'il faudra que vous accourcissiez le commencement, et que vous ne disiez pas que *mon ouvrage sera content de sa fortune, si*, etc. Je voudrais aussi moins d'affectation à louer les Anglais. Surtout ne dites pas que *j'écrivis ces*

[1] *Les Plaideurs*, act. I, sc. VII. Cl.

[2] Voyez cette pièce dans les *Épîtres*, tome XIII. B.

lettres pour tout le monde, après avoir dit, quatre lignes plus haut, que je les ai faites pour vous. D'ailleurs, je suis très content de votre manière d'écrire, et aussi satisfait de votre style que honteux de mériter si peu vos éloges.

On joue, à la Comédie italienne, *le Temple du Goût*. La malignité y fera aller le monde quelques jours, et la médiocrité de l'ouvrage le fera ensuite tomber de lui-même. Il est d'un auteur inconnu[1], et corrigé par Romaguési, auteur connu, et qui écrit comme il joue. Si Aristophane a joué Socrate, je ne vois pas pourquoi je m'offenserais d'être barbouillé par Romagnési. Les dérangements que nos préparatifs pour une guerre prétendue font dans les fortunes des particuliers, me feront plus de tort que les Romagnési et les Lélio[2] ne me feront de mal; mais un peu de philosophie et votre amitié me font mépriser mes ennemis et mes pertes.

230. A M. LE COMTE DE CAILUS.

Juillet.

Je vais vous obéir avec exactitude, monsieur; et, si l'on peut mettre un carton à l'édition d'Amsterdam[3], il sera mis, n'en doutez pas. Je préfère le plaisir de vous obéir à celui que j'avais de vous louer. Je n'ai pas cru qu'une louange si juste pût vous offenser.

[1] Nivau, cité dans la note 2 de la lettre précédente. Cl.

[2] Louis Riccoboni, connu sous le nom de *Lélio*, acteur de la troupe des Italiens, rétablie à Paris en 1716; cet auteur est mort en 1753, à soixante-dix-neuf ans. B.

[3] Voyez une des variantes du *Temple du Goût*. B.

Vos ouvrages sont publics; ils honorent les cabinets des curieux; mes porte-feuilles en sont pleins; votre nom est à chacune de vos estampes; je ne pouvais deviner que vous fussiez fâché que des ouvrages publics, dont vous vous honorez, fussent loués publiquement.

Les noirceurs que j'ai essuyées sont aussi publiques et aussi incontestables que le reste; mais il est incontestable aussi que je ne les ai pas méritées, que je dois plaindre celui[1] qui s'y abandonne, et lui pardonner, puisqu'il a su s'honorer de vos bontés, et vous cacher les scélératesses dont il est coupable. C'est pour la dernière fois que je parlerai de sa personne[2]: pour ses ouvrages, je n'en ai jamais parlé. Je souhaite qu'il devienne digne de votre bienveillance. Il me semble qu'il n'y a que des hommes vertueux qui doivent être admis dans votre commerce. Pour moi, j'oublierai les horreurs dont cet homme m'accable tous les jours si je peux obtenir votre indulgence. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments respectueux que j'ai toujours eus pour vous, etc.

231. A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 24 juillet.

Je ne suis pas encore tout-à-fait logé; j'achevais mon nid, et j'ai bien peur d'en être chassé pour jamais. Je sens de jour en jour, et par mes réflexions et

[1] L'abbé Desfontaines. Cr..

[2] Voltaire n'a pas tenu parole, comme on sait : voyez tome XXXVIII, pages 296, 299, etc. B.

par mes malheurs, que je ne suis pas fait pour habiter en France. Croiriez-vous bien que monsieur le garde des sceaux[1] me persécute pour ce malheureux *Temple du Goût*, comme on aurait poursuivi Calvin pour avoir abattu une partie du trône du pape? Je vois heureusement qu'on verse en Angleterre un peu de baume sur les blessures que me fait la France. Remerciez, je vous en prie, de ma part, l'auteur du *Pour et Contre*[2] des éloges dont il m'a honoré. Je suis bien aise qu'il flatte ma vanité, après avoir si souvent excité ma sensibilité par ses ouvrages. Cet homme-là était fait pour me faire éprouver tous les sentiments.

Vous me ferez le plus sensible plaisir du monde de retarder, autant que vous pourrez, la publication des *Lettres anglaises*. Je crains bien que, dans les circonstances présentes, elles ne me portent un fatal contre-coup. Il y a des temps où l'on fait tout impunément; il y en a d'autres où rien n'est innocent. Je suis actuellement dans le cas d'éprouver les rigueurs les plus injustes, sur les sujets les plus frivoles. Peut-être dans deux mois d'ici je pourrai faire imprimer l'*Alcoran*. Je voudrais que toutes les criailleries, d'autant plus aigres qu'elles sont injustes, sur *le Temple du Goût*, fussent un peu calmées avant que les *Lettres anglaises* parussent. Donnez-moi le temps de me guérir pour me rebattre contre le public. A la bonne heure,

[1] Germain-Louis Chauvelin, souvent cité dans ce volume. Il força Voltaire à s'exiler de Paris, en 1734, et il fut exilé lui-même, le 20 février 1737. CL.

[2] L'abbé Prévost : voyez la lettre 224. B.

qu'elles soient imprimées en anglais; nous aurons le temps de recueillir les sentiments du public anglais, avant d'avoir fait paraître l'ouvrage en français. En ce cas, nous serons à temps de faire des cartons, s'il est besoin, pour le bien de l'ouvrage, et de faire agir ici mes amis pour le bien de l'auteur. Surtout, mon cher Thieriot, ne manquez pas de mettre expressément dans la préface que ces *Lettres* vous ont été écrites, pour la plupart, en 1728. Vous ne direz que la vérité. La plupart furent en effet écrites vers ce temps-là, dans la maison [1] de notre cher et vertueux ami Falkener. Vous pourrez ajouter que le manuscrit ayant couru et ayant été traduit, ayant même été imprimé en anglais, et étant près de l'être en français, vous avez été indispensablement obligé de faire imprimer l'original, dont on avait déjà la copie anglaise.

Si cela ne me disculpe pas auprès de ceux qui veulent me faire du mal, j'en serai quitte pour prévenir leur injustice et leur mauvaise volonté par un exil volontaire, et je bénirai le jour qui me rapprochera de vous. Plût au ciel que je pusse vivre avec mon cher Thieriot, dans un pays libre! ma santé seule m'a retenu jusqu'ici à Paris.

Je vais faire transcrire pour vous l'opéra [2], *Ériphyle*, *Adélaïde*; je vous enverrai aussi une *Epître sur la Calomnie*, adressée à madame du Châtelet. A propos d'épître, dites à M. Pope que je l'ai très bien reconnu « in his *Essay on Man*; 'tis certainly his tyle.

[1] A Wandsworth, d'où est datée la lettre. Cr.

[2] *Tanis et Zélide*. Cr.

« Now and then there is some obscurity; but the whole « is charming. »

Je crois que vous verrez, dans quelques mois, le marquis Maffei [1], qui est le Varron et le Sophocle de Vérone. Vous serez bien content de son esprit et de la simplicité de ses mœurs. J'attends de vos nouvelles.

232. A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 26 juillet.

J'aurais dû répondre plus tôt, mon cher ami, à votre charmante lettre, dans laquelle vous me parlez avec tant de prudence, d'amitié, et d'esprit. J'attendais de jour en jour le paquet que. . . . . .

. . . . . .

et j'espère que j'aurai du moins deux mois pour prendre mon parti. Il y a des temps où l'on peut impunément faire les choses les plus hardies; il y en a d'autres où ce qu'il y a de plus simple et de plus innocent devient dangereux et criminel. Y a-t-il rien de plus fort que les *Lettres persanes* [2]? y a-t-il un livre où l'on ait traité le gouvernement et la religion avec moins de ménagement? Ce livre, cependant, n'a produit autre chose que de faire entrer son auteur dans la troupe nommée académie française. Saint-Évremont a passé sa vie dans l'exil pour une lettre qui n'était qu'une simple plaisanterie [3]. La Fontaine a vécu paisiblement, sous

[1] Voyez ma note, tome V, page 100; et XXXVII, 566. B.

[2] Imprimées pour la première fois en 1721. B.

[3] *Lettre au maréchal de Créqui sur le traité des Pyrénées.* Voyez les *Œuvres de Saint-Évremont*, I, xxxvij. B.

un gouvernement cagot. Il est mort, à la vérité, comme un sot, mais, au moins, dans les bras de ses amis. Ovide a été exilé et est mort chez les Scythes. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Je tâcherai de vivre à Paris comme La Fontaine, de mourir moins sottement que lui, et de n'être point exilé comme Ovide.

Je ne veux pas assurément, pour trois ou quatre feuillets d'impression, me mettre hors de portée de vivre avec mon cher Cideville. Je sacrifierais tous mes ouvrages pour passer mes jours avec lui. La réputation est une fumée, l'amitié est le seul plaisir solide.

Je n'ai pas un moment, mon cher ami. Je suis circonvenu d'affaires, d'ouvriers, d'embarras, et de maladies. Je ne suis pas encore fixé dans mon petit ménage; c'est ce qui fait que je vous écris en courant. J'embrasse notre philosophe Formont. Je n'ai pas encore eu le temps de lui écrire.

Adieu. Je ne sais pas encore si Linant sera un grand poëte; mais je crois qu'il sera un très honnête et très aimable homme.

233. A M. DE FORMONT.

A Paris, vis-à-vis Saint-Gervais, ce 26 juillet.

Je compte, mon cher Formont, envoyer par Jore, à mes deux amis et à mes deux juges de Rouen, de gros ballots de vers de toute espèce; mais il faut, en attendant, que je prenne quelques leçons de prose avec vous. Je ne crois pas que nos *Lettres anglaises*

effraient si tôt les cagots. Je suis bien aise de les tenir prêtes, pour les lâcher quand cela sera indispensable; mais j'attendrai que les esprits soient préparés à les recevoir, et je prendrai avec le public

« . . . . . *faciles* aditus et *mollia* fandi
« Tempora. . . . . »
VIRG., *Énéid.*, liv. IV, v. 293.

Je vous prierai cependant de les relire. Je crois qu'après un mûr examen de votre part vous taillerez bien de la besogne à Jore, et qu'il nous faudra bien des cartons. Nous serons à-peu-près du même avis sur le fond des choses. Il n'y aura que la forme à corriger : car, en vérité, mon cher métaphysicien, y a-t-il un être raisonnable qui, pour peu que son esprit n'ait pas été corrompu dans ces révérendes Petites-Maisons de théologie, puisse sérieusement s'élever contre M. Locke? Qui osera dire qu'*il est impossible que la matière puisse penser?*

Quoi! Malebranche, ce sublime fou, dira que nous ne sommes sûrs de l'existence des corps que par la foi, et il ne sera pas permis de dire que nous ne sommes sûrs de l'existence des substances pures et spirituelles que par la foi! Ce qui a trompé Descartes, Malebranche, et tous les autres sur ce point, c'est une chose réellement très vraie; c'est que nous sommes beaucoup plus sûrs de la vérité de nos sentiments et de nos pensées, que de l'existence des objets extérieurs; mais, parceque nous sommes sûrs que nous pensons, sommes-nous sûrs, pour cela, que nous sommes autre chose que matière pensante?

Je ne crois pas que le petit nombre de vrais phi-

losophes qui, après tout, font seuls, à la longue, la réputation des ouvrages, me reprochent beaucoup d'avoir contredit Pascal. Ils verront, au contraire, combien je l'ai ménagé; et les gens circonspects me sauront bon gré d'avoir passé sous silence le chapitre des *miracles*[1] et celui des *prophéties*, deux chapitres qui démontrent bien à quel point de faiblesse les plus grands génies peuvent arriver, quand la superstition a corrompu leur jugement. Quelle belle lumière que Pascal, éclipsée par l'obscurité des choses qu'il avait embrassées! En vérité les prophéties qu'il cite ressemblent à Jésus-Christ comme au grand Thomas; et cependant, à la faveur de la vaine apparence d'un sens forcé, un génie tel que lui prend toutes ces vessies pour des lanternes.

« O *mentes* hominum! o quantum est in rebus inane! »
PERS., sat. I, v. I.

Et moi, plus *inanis* cent fois que tout cela, d'avoir hasardé le repos de ma vie pour la frivole satisfaction de dire des vérités à des hommes qui n'en sont pas dignes! Que vous êtes sage, mon cher Formont! vous cultivez en paix vos connaissances. Accoutumé à vos richesses, vous ne vous embarrassez pas de les faire remarquer; et moi je suis comme un enfant qui va montrer à tout le monde les hochets qu'on lui a donnés. Il serait bien plus sage, sans doute, de réprimer la démangeaison d'écrire, qu'il n'est même

[1] Le chapitre sur les *miracles* a fourni à Voltaire le sujet d'une seule remarque (la XLIIe): voyez tome XXXVII, pages 69-71. Il n'y en a aucune sur le chapitre des *prophéties*. B.

honorable d'écrire bien. Heureux qui ne vit que pour ses amis! malheureux qui ne vit que pour le public! Après toutes ces belles et inutiles réflexions, je vous prie, ou vous, ou notre ami Cideville, de serrer sous vingt clefs ce magasin de scandale que Jore vient d'imprimer, et qu'il n'en soit pas fait mention jusqu'à ce qu'on puisse scandaliser les gens impunément.

Voilà une *Pélopée*[1], de l'abbé Pellegrin, qui réussit. *O tempora! o mores!* et cependant les bénédictins impriment toujours de gros *in-folio*, avec les preuves. Nous sommes inondés de mauvais vers et de gros livres inutiles. Mon cher Formont, croyez-moi, j'aime mieux deux ou trois conversations avec vous, que la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Adieu; aimez-moi; écrivez-moi souvent; vous n'avez rien à faire.

234. A M. THIERIOT.

Ce 28 juillet.

Je reçois, ce mardi 28 juillet, votre lettre du 23. Premièrement, je me brouille avec vous à jamais, et vous m'outragez cruellement, si vous me cachez ceux qui vous ont pu mander l'impertinente calomnie dont vous parlez. Je ne veux pas assurément leur faire de reproches; je veux seulement les désabuser. Il y va de mon honneur, et il est du vôtre de me dire à qui je dois m'adresser, pour détruire ces lâches et infames faussetés[2].

Je n'ai point vu le garde des sceaux; mais j'ap-

[1] Voyez la lettre 228. B.
[2] Voyez la lettre 237. B.

prends, dans l'instant, qu'il a écrit au premier président de Rouen, dans la fausse supposition que les *Lettres anglaises* s'impriment à Rouen. Je suis menacé cruellement de tous les côtés. Si vous m'aimez, mon cher Thieriot, vous reculerez tant que vous pourrez l'édition française. Je suis perdu si elle paraît à présent. Ne rompez pas pour cela vos marchés; au contraire, faites-les meilleurs, et tirez quelque profit de mon ouvrage. Je vous jure que c'en est pour moi la plus flatteuse récompense. A l'égard du *Temple du Goût*, dites de ma part, mon cher ami, au tendre et passionné auteur de *Manon Lescaut*, que je suis de votre avis et du sien sur les retranchements faits au *Temple du Goût*. Ah! mon ami, mériterais-je votre estime, si j'avais, de gaîté de cœur, retranché mademoiselle Le Couvreur et mon cher Maisons? Non, ce n'est assurément que malgré moi que j'avais sacrifié des sentiments qui me seront toujours si chers. Ce n'était que pour obéir aux ordres du ministère; et, après avoir obéi, après avoir gâté en cela mon ouvrage, on en a suspendu l'édition à Paris; et, pour comble d'ignominie, on a permis, dans le même temps, que l'on jouât chez les farceurs italiens[1] une critique de mon ouvrage que le public a vue par malignité, et qu'il a méprisée par justice. Ce n'est pas tout; je ne suis pas sûr de ma liberté; on me persécute; on me fait tout craindre, et pourquoi? pour un ouvrage innocent qui, un jour, sera regardé assurément d'un œil bien différent. On me rendra un jour justice, mais je serai mort; et j'aurai été

[1] Voyez la lettre 228. B.

accablé, pendant ma vie, dans un pays où je suis peut-être, de tous les gens de lettres qui paraissent depuis quelques années, le seul qui mette quelque prescription à la barbarie.

Adieu, mon cher ami. C'est bien à présent que je dois dire :

« Frange, miser, calamos, vigilataque *carmina* dele. »
JUVEN., sat. VII, v. 27.

235. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi au soir, 28 juillet.

Je reçois votre lettre, charmant ami ; j'avais déjà pris mes précautions pour l'Angleterre, où tout doit être retardé. Je comptais que l'édition de Rouen était tout entière entre vos mains et en celles de Formont. Il y a deux jours que j'attends Jore à tous moments ; il est à Paris, à ce que je viens d'apprendre ; mais il n'a point couché cette nuit chez lui, et je ne l'ai point vu. J'ai bien peur qu'il n'ait couché

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.
Henriade, ch. IV, v. 455.

Cela est très vraisemblable. Cet étourdi-là devait bien au moins débarquer chez moi ; je lui aurais dit de quoi il est question. S'il est où vous savez, il faudra que je déguerpisse, attendu que je n'aime pas les confrontations, et que j'ai de l'aversion pour les châteaux. Mandez-moi, mon cher ami, ce qu'est devenu le scandaleux magasin, et si vous savez quel-

ques nouvelles du premier président et de Desforges. Écrivez toujours à l'adresse ordinaire.

Je vais gronder notre Linant; mais, en vérité, c'est l'homme du monde le moins propre à se mêler de faire raccommoder un éventail. Dieu veuille qu'il se tire heureusement du très beau sujet[1] que je lui ai donné! J'ai eu beaucoup de peine à le détacher de son Sabinus, qui sortait de sa grotte pour venir se faire pendre à Rome. J'ai imaginé une fable bien plus intéressante, à mon gré, et bien plus théâtrale, en ce qu'elle ouvre un champ bien plus vaste aux combats des passions. Je crois qu'il vous aura envoyé le plan; du moins il m'a dit qu'il n'y manquerait pas. Il vous doit, comme moi, un compte exact de ses pensées, et nous disputons tous deux à qui pense le plus tendrement pour vous.

236. A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 2 août.

Vous m'avez cru peut-être *embastillé*, mon cher ami. J'étais bien pis; j'étais malade, et je le suis encore. Il n'y a que vous dans le monde à qui je puisse écrire, dans l'état où je suis.

Je vais me rendre tout entier à *Adélaïde*, dès que j'aurai un rayon de santé. Je n'ose vous envoyer mon *Épître* à Émilie *sur la Calomnie*, parcequ'Émilie

[1] Celui de *Ramessès*, que Linant finit par abandonner. Ramessès ou Ramsès-le-Grand, plus connu sous le nom de Sésostris, qui se donna la mort après un long règne, était sans doute le principal personnage de ce sujet de tragédie. Cr.

me l'a défendu; et que, si vous m'aviez défendu quelque chose, je vous obéirais assurément. Je lui demanderai la permission de faire une exception pour vous. Si elle vous connaissait, elle vous enverrait l'épître écrite de sa main; elle verrait bien que vous n'êtes pas fait pour être compris dans les règles générales; elle penserait sur vous comme moi.

Vous savez qu'on a imprimé *le Temple du Goût* en Hollande, de la nouvelle fabrique. Il y a quelques pierres du premier édifice que je regrette beaucoup: et, un jour, je compte bien faire de ces deux bâtiments un *Temple* régulier, qu'on imprimera à la tête de mes petites pièces fugitives, lesquelles, par parenthèse, je fais actuellement transcrire pour vous et pour Formont. Je les corrige à mesure; mais je regrette de mettre moins de temps à les corriger que mon copiste à les écrire.

Paris est inondé d'ouvrages pour et contre *le Temple*[1]; mais il n'y a eu rien de passable. Notre abbé fait sur cela un petit ouvrage qui vaudra mieux que tout le reste, et qui, je crois, fera beaucoup d'honneur à son cœur et à son esprit. Nous allons le faire copier pour vous l'envoyer; car l'abbé et moi nous vous devons, mon cher Cideville, les prémices de tout ce que nous fesons. Il est bien mal logé chez moi; mais d'ailleurs je me flatte qu'il ne se repentira pas de m'avoir préféré au collége. Il va incessamment vous faire une tragédie; il bégaie comme l'abbé Pellegrin; il n'a guère plus de culottes, et il est abbé

[1] Voyez, tome XII, une note ajoutée à l'*Avertissement* en tête du *Temple du Goût*. B.

comme lui; mais il faut croire qu'il sera meilleur poëte.

Dites donc à notre philosophe Formont qu'il m'envoie quelque leçon de philosophie de sa main. Et votre *Allégorie?* Adieu; je vous embrasse.

237. A M. THIERIOT.

Ce 5 août.

Je vous regarderais comme l'homme du monde le plus barbare et le plus incapable d'humanité, si je ne savais que vous êtes le plus faible. Je suis réduit à la dure nécessité de penser, ou que vous avez voulu séparer votre cause de la mienne, et vous faire un mérite de me manquer, en prenant pour prétexte la fable dont vous me parlez, ou que vous avez eu la misérable faiblesse de la croire.

Est-il possible qu'après vingt années d'une amitié telle que je l'ai eue pour vous, et dans les circonstances où je suis, vous ayez pu penser que je sois capable d'avoir dit la sottise lâche et absurde que vous m'imputez? Moi, avoir dit que vous m'avez *volé mon manuscrit!* Avez-vous eu assez de faiblesse pour le croire? M. le garde des sceaux, M. Rouillé, M. Hérault, M. Pallu, M. le cardinal, ont mes lettres, qui prouvent le contraire, et qui font bien foi que, si vous vous êtes chargé de l'édition de ce livre, ç'a été de mon consentement. J'ai dit, j'ai écrit que je vous en avais chargé moi-même. Il est vrai que, lorsque les calomniateurs ont osé dire que j'avais fait imprimer ce livre à Londres, pour en tirer beaucoup d'argent,

mes amis ont répondu qu'il n'y avait pas eu plus de cent louis de profit, et que je vous l'avais entièrement abandonné pour la peine que vous deviez prendre de cette édition (si mal faite). Parlez à M. Rouillé, parlez à M. Hérault, à M. d'Argental, à tous ceux qui sont au fait de cette affaire, et vous verrez combien l'imputation d'avoir dit que *vous m'aviez volé mon manuscrit* est une calomnie insigne. Mais je veux que des personnes de considération, trompées, je ne sais comment, aient pu vous avoir fait un rapport aussi faux et aussi indigne: n'était-il pas du devoir de l'amitié de m'écrire, sur-le-champ, pour vous en éclaircir? Vous me deviez bien au moins cette reconnaissance; vous deviez cet éclaircissement à vingt années d'une liaison étroite, à votre honneur, et au mien. Deux vieux amis qui se brouillent se déshonorent; et vous, qui deviez aller au-devant de ces lâches soupçons, par tant de raisons; vous, qui disiez que vous veniez à Paris pour me voir; vous qui, après tout, avez seul eu quelque avantage d'une affaire qui m'a rendu le plus malheureux homme du monde, vous êtes un mois sans m'écrire, et vous oubliez assez tous les devoirs pour parler de moi d'une manière désagréable. Je vous avoue que, si quelque chose m'a touché dans mon malheur, c'est un procédé si étrange. Je ne serais pas étonné que la même paresse et que la même légèreté de caractère, qui vous a fait à Londres négliger la révision même de cette édition, qui vous a empêché de m'envoyer les journaux et de me donner les avis nécessaires, vous eût empêché aussi de m'écrire, de-

puis que vous êtes à Paris; mais pousser ce procédé jusqu'à faire gloire d'être mal avec moi, voilà ce que je ne peux croire. Je veux donner un démenti à ceux qui le disent, comme je le donne à ceux qui m'ont calomnié sur votre compte. Si jamais nous avons dû être unis, c'est dans un temps où une affaire qui nous est en partie commune a fait ma perte. Il est de votre honneur d'être mon ami, et mon cœur s'accorde, en cela, avec votre devoir. Je n'ai fait aucune prière au ministère, mais j'en fais à l'amitié. Je fais plus de cas de la vertu que des puissances, et je mérite que vous m'aimiez, que vous rougissiez de votre procédé, et que vous me défendiez contre la calomnie, qui ose m'attaquer jusque dans vous-même.

238. A M. DE CIDEVILLE.

14 août.

Il y a bien long-temps, mon charmant ami, que je ne réponds qu'en *vile prose* à vos agaceries poétiques, qui ont si fort l'air des lettres de Chaulieu, de Ferrand, ou de La Faye.

Mais une triste maladie,
Des affaires le poids fatal,
Ont long-temps ma voix affaiblie;
Je ne chante plus qu'Émilie:
Encor la chantai-je bien mal.

J'ai montré à Émilie votre ingénieuse lettre; Émilie a répondu comme Benserade à Dangeau, au nom des filles de la reine:

« Vous demandez si bien qu'on ne peut refuser. »

Elle m'a donc donné la permission de vous envoyer les vers en question, à condition que vous les renverrez sans les avoir copiés. Je suis sûr que vous serez fidèle, car c'est l'amitié qui vous fait savoir les ordres de la beauté. Elle a été extrêmement contente de ces vers de votre façon :

Je l'adore comme les dieux,
Qu'on invoque sans les connaître.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'ajouter à cette pensée :

Une petite différence
Est entre Émilie et les dieux ;
C'est que plus on s'informe d'eux,
Et moins alors on les encense.
Mais celle que vous adorez
Mérite un peu mieux votre hommage;
Sachez que, quand vous la verrez,
Vous l'invoquerez davantage.

Quelle est donc, me direz-vous, cette divinité? Est-ce quelque madame de la Rivaudaie? est-ce une personne en l'air? Non, mon cher Cideville ;

Je vais, sans vous dire son nom,
Satisfaire un peu votre envie.
Voici ce que c'est qu'Émilie :
Elle est belle, et sait être amie ;
Elle a l'imagination
Toujours juste et toujours fleurie ;
Sa vive et sublime raison
Quelquefois a trop de saillie ;
Elle a chassé de sa maison
Certain enfant tendre et fripon,
Mais retient la coquetterie ;
Elle a, je vous jure, un génie
Digne d'Horace et de Newton,
Et n'en passe pas moins sa vie

Avec le monde, qui l'ennuie,
Et des banquiers de pharaon.

Je vais lui montrer ce portrait-là, et je vous réponds qu'il est si vrai, qu'elle est la seule qui ne s'y reconnaîtra pas. Pour moi, qui lui suis attaché à proportion de son mérite, ce qui veut dire infiniment,

Ne croyez pas qu'un tel hommage
Soit l'effet d'un peu trop d'ardeur;
L'amour serait votre partage,
A moi n'appartient tant d'honneur.
Grands dieux (s'il en est d'autres qu'elle)!
Ayez de moi quelque pitié:
Écartez une ardeur cruelle
Qui corromprait mon amitié!
Jamais l'amitié ne s'altère;
Elle rend sagement heureux,
Sans emportement, sans mystère.
L'Amour aurait plus de quoi plaire;
Mais c'est un fou trop dangereux:
On a des moments si fâcheux
Avec gens de ce caractère!

Adieu; vous êtes Émilie en homme, et elle est Cideville en femme. Notre ami Formont m'a écrit une lettre sur Locke, dans laquelle je crois qu'il ne s'est pas assez souvenu des sentiments de ce philosophe. Je veux lui écrire sur cet article.

Pardon, aimable Cideville; je ne vous écris point de ma main; mais je suis si malade qu'il n'y a que mon cœur en vie.

Renvoyez l'*Epître* à Émilie; vous verrez que je hais Rousseau; mais qui ne sait pas haïr ne sait pas aimer.

239. A M. L'ABBÉ DE SADE[1].

A Paris, le 29 août.

Ainsi donc vous quittez Paris,
Les belles et les beaux-esprits,
Vos études, vos espérances,
Pour aller dans le doux pays
Des *agnus* et des indulgences.

Votre lettre, monsieur, pouvait seule me dédommager de votre charmante conversation. La divine Émilie savait combien je vous étais attaché, et sait à présent combien je vous regrette. Elle connaît ce que vous valez, et elle mêle ses regrets aux miens. C'est une femme que l'on ne connaît pas; elle est assurément bien digne de votre estime et de votre amitié. Regardez-moi comme son secrétaire; écrivez-lui et écrivez-moi, malgré les amusements que vous donnent les femmes d'Avignon.

Au portrait que vous faites des hommes et des femmes du petit comtat de Papimanie,

Je vois que le grand d'Assouci
Eût aujourd'hui mal réussi;
Car, hélas! qu'aurait-il pu faire,
Avec son luth et ses chansons,
Auprès de vos vilains gitons

[1] Jacques-François-Paul-Alphonse de Sade, cité plus haut, lettre 180, frère puîné du comte de ce nom, à qui une lettre d'octobre 1733 est adressée, naquit en 1705. Il fut d'abord vicaire-général de l'archevêque de Toulouse, et ensuite de celui de Narbonne. Il était de la branche de Sade-Mazan, l'une des trois qui avait pour souche la belle Laure de Noves; aussi composa-t-il des *Mémoires sur la vie de Pétrarque*. Cet ecclésiastique, mort le 31 décembre 1778, sept mois après Voltaire, passa pour être un des amants de madame de la Popelinière, morte vers 1752. CL.

Et des déesses de Cythère?
Le pauvre homme, alors confondu,
Eût quitté le rond pour l'ovale,
Et se fût à la fin rendu
Hérétique en terre papale.

Pour moi, monsieur, je ne crains point d'être brûlé dans les terres du saint-père, comme vous voulez me le faire appréhender; vous savez que l'*Épître à Uranie* n'est pas de moi. D'ailleurs, je craindrais plus pour l'auteur de *la Henriade*, où les papes sont mal placés, que pour l'auteur de l'épître, où il n'est question que de la religion; mais, quoi qu'il en soit, je ferais hardiment le voyage de Rome, persuadé qu'avec beaucoup de louis d'or, et nulle dévotion, je serais très bien reçu.

Nous ne sommes plus dans les temps
D'une ignorante barbarie,
Où l'on fesait brûler les gens
Pour un peu de philosophie;
Aujourd'hui les gens de bon sens
Ne sont brûlés qu'en l'autre vie.

On a déjà enlevé, à Londres, la traduction anglaise de mes *Lettres*[1]. C'est une chose assez plaisante que la copie paraisse avant l'original; j'ai heureusement arrêté l'impression du manuscrit français, craignant beaucoup plus le clergé de la cour de France que l'Église anglicane.

Vous me demandez l'*Épître* à Émilie; mais vous savez bien que c'est à la divinité même, et non à l'un de ses prêtres, qu'il faut vous adresser, et que je ne peux rien faire sans ses ordres. Vous devez croire

[1] Les *Lettres philosophiques*. B.

qu'il est impossible de lui désobéir. Vous avez bien raison de dire que vous auriez voulu passer votre vie auprès d'elle. Il est vrai qu'elle aime un peu le monde.

Cette belle ame est une étoffe
Qu'elle brode en mille façons;
Son esprit est très philosophe,
Et son cœur aime les pompons.

Mais les pompons et le monde sont de son âge, et son mérite est au-dessus de son âge, de son sexe, et du nôtre.

J'avouerai qu'elle est tyrannique:
Il faut, pour lui faire sa cour,
Lui parler de métaphysique,
Quand on voudrait parler d'amour;

Mais moi, qui aime assez la métaphysique, et qui préfère l'amitié d'Émilie à tout le reste, je n'ai aucune peine à me contenir dans mes bornes.

Ovide autrefois fut mon maître,
C'est à Locke aujourd'hui de l'être.
L'art de penser est consolant,
Quand on renonce à l'art de plaire.
Ce sont deux beaux métiers vraiment,
Mais où je ne profitai guère.

J'aurais du moins fait quelque profit dans l'art de penser, entre Émilie et vous; j'aurais été l'admirateur de tous deux; je n'aurais jamais été jaloux des préférences que vous méritez. J'aurais dit de sa maison, comme Horace de celle de Mécène:

« . . . . . Nil mi officit unquam,
« Ditior hic, aut est quia doctior; est locus uni-
« Cuique suus. »

Liv. I, sat. IX, v. 50.

Mais vous allez courir à Avignon; Émilie est toujours à la cour, et cette divine abeille va porter son miel aux bourdons de Versailles. Pour moi, je reste presque toujours dans ma solitude, entre la poésie et la philosophie.

Je connais fort M. de Caumont[1] de réputation, et c'en est assez pour l'aimer. Si je peux me flatter de votre suffrage et du sien,

« Sublimi feriam sidera vertice. »
Hor., liv. I, od. 1.

Adieu. Le papier me manque. *Vale.*

240. A M. JACOB VERNET[2],

A GENÈVE.

Paris, 14 septembre.

Votre conversation, monsieur, me fit extrêmement desirer d'avoir avec vous un commerce suivi. Je vois avec une satisfaction extrême que vous n'êtes pas de ces voyageurs qui visitent en passant les gens de lettres, comme on va voir des statues et des tableaux, pour satisfaire une curiosité passagère. Vous me faites

[1] Joseph de Seitres, marquis de Caumont, né le 30 juin 1688; correspondant honoraire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; mort à Avignon, le 25 septembre 1745. CL.

[2] Jacob Vernet, né à Genève en 1698, mort le 26 mars 1789. Étant à Paris en 1725, lors du miracle de madame Lafosse (voy. t. XX, p. 437), il publia trois écrits à ce sujet. Il se brouilla, en 1757, avec Voltaire qui ne le ménagea pas. Voyez, entre autres pièces, tome XIV, la satire intitulée *l'Hypocrisie* (année 1767); tome XL, page 161, le second des *Dialogues chrétiens;* et tome XLII, la *Lettre curieuse de M. Robert Covelle* (année 1766). J'ai parlé de Vernet dans mes notes, tomes XVII, page 272, et XL, 2, 600. B.

sentir tout le prix de votre correspondance, et je vous dis déjà, sans aucun compliment, que vous avez en moi un ami : car sur quoi l'amitié peut-elle être fondée, si ce n'est sur l'estime et sur le rapport des goûts et des sentiments? Vous m'avez paru un philosophe pensant librement et parlant sagement; vous méprisez d'ailleurs ce style efféminé, plein d'afféterie et vide de choses, dont les frivoles auteurs de notre académie française ont énervé notre langue. Vous aimez le vrai, et le style mâle qui seul appartient au vrai. Puis-je, avec cela, ne pas vous aimer? C'est pour le style impertinent, dont la France est inondée aujourd'hui, qu'il ne faut point d'indulgence; car on ramène les hommes au bon sens sur ces bagatelles. Mais, en fait de religion, nous avons, je crois, vous et moi, de la tolérance, parcequ'on ne ramène jamais les hommes sur ce point. Je passe tout aux hommes, pourvu qu'ils ne soient pas persécuteurs. J'aimerais Calvin, s'il n'avait pas fait brûler Servet; je serais serviteur du concile de Constance, sans les fagots de Jean Huss.

Ces *Lettres anglaises*, dont vous me parlez, sont écrites avec cet esprit de liberté qui peut-être m'attirera en France des persécutions, mais qui me vaudra votre estime; elles ne paraissent encore qu'en anglais, et j'ai fait ce que j'ai pu pour faire suspendre l'édition française. Je ne sais si j'en viendrai à bout; mais jugez, monsieur, de la différence qui se trouve entre les Anglais et les Français : ces *Lettres* ont paru seulement philosophiques aux lecteurs de Londres; et, à Paris, on les appelle déjà impies, sans

les avoir vues. Celui qui passe ici pour un tolérant, passe bientôt pour un athée. Les dévots et les esprits frivoles, les uns trompeurs et les autres trompés, crient à l'impiété contre quiconque ose penser humainement; et, de ce qu'un homme a fait une plaisanterie contre les quakers, nos catholiques concluent qu'il ne croit pas en Dieu.

A propos de quakers, vous me demandez mon avis, dans votre lettre, sur le VOUS et sur le TOI[1]. Je vous dirai aussi hardiment ce que je pense sur cette bagatelle, que je serai timide devant vous sur une question importante. Je crois que, dans le discours ordinaire, le *vous* est nécessaire, parcequ'il est d'usage, et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux; mais, dans ces mouvements d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu, ou qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous;* car le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous* le langage du compliment.

Je ne suis point étonné que vous n'ayez pu lire la tragédie de *Gustave :* quiconque écrit en vers doit écrire en beaux vers, ou ne sera point lu. Les poëtes ne réussissent que par les beautés de détail. Sans cela Virgile et Chapelain, Racine et Campistron, Milton et Ogilby, le Tasse et Rolli[2], seraient égaux.

[1] Au nombre des écrits de Vernet est une *Lettre sur la coutume d'employer le* vous *au lieu du* tu, *et sur cette question : Doit-on employer le tutoiement dans nos versions, surtout dans celles de la Bible?* 1752, in-8°. B.

[2] Jean Ogilby, né en 1600, mort en 1676, fit une traduction d'Homère

Je vous serais obligé de m'adresser le libraire dont vous m'avez parlé; je vous serais encore plus obligé si vous vouliez bien m'écrire quelquefois. Vous m'avez fait aimer votre personne et vos lettres. Faites-moi ici votre correspondant.

Je suis, etc. VOLTAIRE.

241. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 septembre.

Eh bien! mon cher ami, vous n'avez encore ni opéra, ni *Adélaïde*, ni petites pièces fugitives; et vous ne m'avez point envoyé votre *Allégorie*, et Linant m'a quitté, sans avoir achevé une scène de sa tragédie.

« O vanas hominum mentes! o pectora cæca[1]! »

Jore devrait être déjà parti avec un ballot de vers, de ma part; mais le pauvre diable est actuellement caché dans un galetas, espérant peu en Dieu, et craignant fort les exempts. Un nommé Vanneroux, la terreur des jansénistes, et aussi renommé que Desgrets, est parti pour aller fureter dans Rouen, et pour voir si Jore n'aurait point imprimé certaines *Lettres anglaises* que l'on croit ici un ouvrage du malin. Jore jure qu'il est innocent, qu'il ne sait ce que c'est que tout cela, et qu'on ne trouvera rien. Je ne sais pas si je le verrai avant le départ clandestin

que Pope disait au-dessous de la critique. Sur Rolli, voyez, tome X, une de mes notes à l'*Essai sur la poésie épique*. B.

[1] Lucrèce, II, 14. B.

qu'il médite pour revenir voir sa très chère patrie. Je vous prie, quand vous le reverrez, de lui recommander extrêmement la crainte du garde des sceaux et de Vanneroux. S'il fait paraître un seul exemplaire de cet ouvrage, assurément il sera perdu, lui et toute sa famille. Qu'il ne se hâte point; le temps amène tout. Il est convaincu de ce qu'il doit faire; mais ce n'est pas assez d'avoir la foi, si vous ne le confirmez dans la pratique des bonnes œuvres.

J'ai vu enfin la présidente de Bernières. Est-il possible que nous ayons dit adieu, pour toujours, à la Rivière-Bourdet? qu'il serait doux de nous y revoir! Ne pourrions-nous point mettre le président dans un couvent, et venir manger ses canetons[1] chez lui?

Je reste constamment dans mon ermitage, vis-à-vis Saint-Gervais, où je mène une vie philosophique, troublée quelquefois par des coliques, et par la sainte inquisition qui est à présent sur la littérature. Il est triste de souffrir, mais il est plus dur encore de ne pouvoir penser avec une honnête liberté, et que le plus beau privilége de l'humanité nous soit ravi : *fari quæ sentiat*[2]. La vie d'un homme de lettres est la liberté. Pourquoi faut-il subir les rigueurs de l'esclavage, dans le plus aimable pays de l'univers, que l'on ne peut quitter, et dans lequel il est si dangereux de vivre!

Thieriot jouit en paix, à Londres, du fruit de mes travaux; et moi je suis en transes à Paris : *laudan-*

[1] Les meilleurs *canetons*, dits *de Rouen*, viennent de Duclair, canton auquel appartient la Rivière-Bourdet. Cl.

[2] Horace, liv. I, ép. IV, v. 9. Cl.

tur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt[1]. Il n'y a guère de semaines où je ne reçoive des lettres des pays étrangers, par lesquelles on m'invite à quitter la France. J'envie souvent à Descartes sa solitude d'Egmont, quoique je ne lui envie point ses tourbillons et sa métaphysique. Mais enfin je finirai par renoncer ou à mon pays ou à la passion de penser tout haut. C'est le parti le plus sage. Il ne faut songer qu'à vivre avec soi-même et avec ses amis, et non à s'établir une seconde existence très chimérique dans l'esprit des autres hommes. Le bonheur ou le mal est réel, et la réputation n'est qu'un songe.

Si j'avais le bonheur de vivre avec un ami comme vous, je ne souhaiterais plus rien; mais, loin de vous, il faut que je me console en travaillant; et, quand un ouvrage est fait, on a la rage de le montrer au public. Que tout cela n'empêche point Linant de nous faire une bonne tragédie, que je mette mes armes entre ses mains : *illum oportet crescere, me autem minui.* Saint Jean, ch. III, v. 30.

Adieu, charmant ami.

242. A M. LE MARQUIS DE CAUMONT[2],

A AVIGNON.

A Paris, près Saint-Gervais, 15 septembre 1733.

Je ne dirai pas, monsieur, désormais que les beaux-arts ne sont point honorés et récompensés dans ce

[1] Pensée de saint Augustin, citée dans la lettre 77. Ct.

[2] Cette lettre et les cinq autres adressées à la même personne m'ont été communiquées par M. Ch. Romey. Voyez, sur Caumont, une note de la page 428. B.

siècle; la lettre flatteuse que je reçois de vous est le prix le plus précieux de mes faibles ouvrages. Chapelain cherchait des pensions, et fesait sa cour aux ministres. Feu La Motte, d'ailleurs homme d'esprit et homme aimable, avait passé toute sa vie à se faire une cabale. Mais ni les cabales, ni les ministres, ni les princes ne font la vraie réputation; elle n'est jamais fondée, monsieur, que sur des suffrages comme le vôtre. *Il faut plaire aux esprits bien faits*, dit Pascal; et s'il n'avait jamais écrit que des pensées aussi vraies, je n'aurais jamais pris la petite liberté de combattre beaucoup de ses idées, comme j'ai fait dans ces Lettres anglaises dont vous m'avez fait l'honneur de me parler. Si elles paraissaient déjà en français, je ne manquerais pas de vous les envoyer, et je braverais les censures du vice-légat; car je suis bien plus jaloux de votre absolution que je ne crains l'excommunication *della santa chiesa*. En attendant, je fais partir à votre adresse, par le carrosse, un paquet qui contient deux exemplaires de *la Henriade*, d'une nouvelle édition prétendue d'Angleterre, avec un Essai sur la poésie épique. J'avais d'abord composé cet Essai en anglais, et il avait été traduit par l'abbé Desfontaines, homme fort connu dans la littérature. Mais je l'ai depuis travaillé en français, et je l'ai calculé pour notre méridien. Je vous supplie de vouloir bien accepter cet hommage avec bonté. J'y aurais joint l'*Histoire de Charles XII;* mais j'en attends incessamment une nouvelle édition, dans laquelle on a corrigé beaucoup d'erreurs. On a mis à la fin de cette édition les Remarques de La Motraye, voyageur curieux,

mais qui n'a rien vu qu'avec les yeux du corps, et qui ressemble aux courriers qui voient tout, portent tout, et ne savent rien. Il y a en marge une réponse à ces Remarques, le tout pour l'honneur de la vérité dont je suis uniquement partisan.

« Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo. »

D'ordinaire les histoires sont des satires ou des apologies, et l'auteur, malgré qu'il en ait, regarde le héros de son histoire comme un prédicateur regarde le saint de son sermon; on mêle partout de l'enthousiasme, et il n'en faut avoir qu'en vers. Pour moi, je n'en ai point en écrivant l'histoire, et si jamais j'écris quelque chose sur le siècle de Louis XIV, je le ferai en homme désintéressé. J'aime à vous rendre compte, monsieur, de mes occupations et de mes sentiments, pour les soumettre au jugement d'un homme comme vous. Je remercierai toute la vie M. l'abbé de Sade de m'avoir procuré l'honneur de votre correspondance. Je le prends pour mon protecteur auprès de vous; il vous persuadera de m'aimer, car il persuade tout ce qu'il veut. Je regarderais comme un des plus heureux temps de ma vie celui que je pourrais passer entre vous deux. A Paris, on ne se voit jamais qu'en passant. Ce n'est que dans les villes où la bonne compagnie est moins dissipée et plus rassemblée, qu'on peut jouir du commerce des gens qui pensent. Ce ne serait pas des muscats et du thon que je viendrais chercher : j'acheterais votre conversation et la sienne de tous les raisins du monde. Mais vous m'avouerez qu'il serait plaisant que l'auteur de *la Henriade*

et des *Lettres anglaises* vînt chercher un asile dans les terres du saint-père. Je crois qu'au moins il me faudrait un passeport. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

243. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 26 septembre.

J'aime fort Linant pour vous et pour lui; mais, à parler sérieusement, il n'est pas bien sûr encore qu'il ait un de ces talents marqués, sans qui la poésie est un bien méchant métier; il serait bien malheureux s'il n'avait qu'un peu de génie avec beaucoup de paresse. Exhortez-le à travailler et à s'instruire des choses qui pourront lui être utiles, quelque parti qu'il embrasse. Il voulait être précepteur, et à peine sait-il le latin. Si vous l'aimez, mon cher Cideville, prenez garde de gâter par trop de louanges et de caresses un jeune homme qui, parmi ses besoins, doit compter le besoin qu'il a de travailler beaucoup, et de mettre à profit un temps qu'il ne retrouvera plus. S'il avait du bien, je lui donnerais d'autres conseils, ou, plutôt, je ne lui en donnerais point du tout; mais il y a une différence si immense entre celui qui a sa fortune toute faite et celui qui la doit faire, que ce ne sont pas deux créatures de la même espèce. *Vale, amice.*

244. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 septembre.

L'autre jour l'Amitié, d'un air simple et facile,
Vint m'apporter des vers écrits en ma faveur :
« Ils sont, tu le vois bien, du charmant Cideville,
« Dit-elle, et tu connais l'air tendre et séducteur
« Dont cet ingénieux pasteur
« Par ses accents nouveaux à son gré ressuscite
« Les sons du doux Virgile et ceux de Théocrite ;
« Mais il t'a prodigué, dans son style enchanteur,
« Tous les éloges qu'il mérite. »

Quelle faible réponse, mon aimable ami, à votre charmante églogue, et que j'ai de remords de vous payer si tard et si mal ! N'accusez point ma paresse ; mon cœur surtout n'est point paresseux ; mais vous savez que ma détestable santé me met quelquefois dans l'impuissance de penser et d'écrire ; cela met dans ma vie des vides effroyables. Il faut quelquefois que je demeure plusieurs jours privé de la consolation des belles-lettres et de la douceur de votre commerce. Moi qui voudrais, vous le savez bien, passer ma vie entre ces lettres et vous, faut-il que je ne la passe presque qu'en regrets ! L'abbé Linant, ou plutôt Linant qui n'est plus abbé, vient d'arriver, toujours rempli de vous. Il lui faudra du temps pour reprendre l'habitude de la vie inquiète et tumultueuse de Paris, après avoir joui d'une si douce tranquillité auprès de vous. Il est bien mal logé chez moi ; mais ce n'est pas ma faute, c'est la sienne. Il a trouvé, en arrivant, un compagnon que je lui ai donné, et dont je crois qu'il sera content. C'est un jeune homme

nommé Lefebvre[1], qui fait aussi des vers harmonieux, et qui est né, comme Linant, poëte et pauvre. Je voudrais bien que ma fortune fût assez honnête pour leur rendre la vie plus agréable; mais, n'ayant point de richesses à leur faire partager, ils daignent partager ma pauvreté. Je ne suis pas comme la plupart de nos Parisiens; j'aime mieux avoir des amis que du superflu; et je préfère un homme de lettres à un bon cuisinier et à deux chevaux de carrosse. On en a toujours assez pour les autres quand on sait se borner ponr soi. Rien n'est si aisé que d'avoir du superflu. Voilà une morale que M. le marquis[2] ne goûtera pas, mais qui est sûrement de votre goût.

A l'heure que je vous parle, mes deux amis sont à la comédie, à une pièce nouvelle d'un nommé La Chaussée, intitulée : *la Fausse Antipathie*[3]. Ce titre a l'air de Marivaux; mais Marivaux ne fait pas de vers, et La Chaussée en fait de très bons, du moins dans le genre didactique. Ce n'est pas un bon préjugé pour le genre de la comédie.

J'assistai hier à la première représentation d'*Hippolyte et Aricie*[4]. Les paroles sont de l'abbé Pellegrin, et dignes de l'abbé Pellegrin. La musique est d'un nommé Rameau, homme qui a le malheur de savoir plus de musique que Lulli. C'est un pédant en musique; il est exact et ennuyeux.

[1] Voyez ma note sur la lettre 171. B.

[2] Le marquis de La Molle-Lézeau. Cz.

[3] Comédie jouée le 2 octobre 1733, date qui ne se concilie pas avec celle de cette lettre. La Chaussée a un article dans le *Siècle de Louis XIV*: voyez tome XIX, p. 170. B.

[4] Opéra joué le 1er octobre : ce qui vient à l'appui de la note qui précède. B.

Linant revient de la comédie; il dit qu'elle a plu assez, qu'elle n'est pas absolument froide, et qu'elle est bien écrite.

Adieu; sur nos vieux jours nous irons ensemble aux premières représentations.

245. A M. BERGER[1].

Octobre.

Je suis très fâché, monsieur, que vous ayez connu comme moi le prix de la santé par les maladies. Je ne suis point de ces malheureux qui aiment à avoir des compagnons. Comptez que le plaisir est le meilleur des remèdes. J'attends de grands soulagements de celui que me feront vos lettres. Y a-t-il quelque chose de nouveau, sur le Parnasse, qui mérite d'être connu par vous? Comment va l'opéra de Rameau? Soyez donc un peu, avec votre ancien ami, le nouvelliste des arts et des plaisirs, et comptez sur les mêmes sentiments que j'ai toujours eus pour vous.

246. A M. DE CIDEVILLE.

Octobre.

. . . . . [2].

Mais quand pourrai-je donc, mon très cher ami,

[1] Marchand à Paris, et amateur des beaux-arts. Il a été long-temps, ainsi que Thieriot, correspondant littéraire de Voltaire qui l'avait connu dans sa jeunesse. Berger fut depuis secrétaire du prince de Carignan; il obtint par ce crédit un intérêt dans les fourrages de l'armée (voyez la lettre du 2 décembre 1734), et devint ensuite directeur de cette partie des fournitures (voyez la lettre du 7 octobre 1744). Il ne faut pas le confondre avec M. Berger, directeur de l'Opéra, à qui Voltaire écrivit aussi (voyez la lettre du 13 juin 1746.) B.

[2] Une page et demie est coupée et raturée, au commencement de l'original de cette lettre, daté d'octobre 1733. Cl.

vous être aussi utile à Paris que vous me l'êtes à Rouen? Vous passez douze mois de l'année à me rendre des services; vous m'écrivez de plus des vers charmants, et je suis comme une bégueule, qui me laisse aimer. Non, mon cher Cideville, je ne suis pas si bégueule; je vous aime de tout mon cœur, je travaille pour vous, j'ai retouché deux actes d'*Adélaïde*, je raccommode encore mon opéra tous les jours, et le tout pour vous plaire, car vous me valez tout un public.

« *Et* si me *tragicis* vatibus inseres,
« Sublimi feriam sidera vertice. »
HOR., liv. I, od. I.

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.
BOILEAU, ép. VII, v. 100.

A l'égard de ma personne, à laquelle vous daignez vous intéresser avec tant de bonté, je suis obligé de vous dire, en conscience, que je ne suis pas si malheureux que vous le pensez. Je crois vous avoir déjà dit en vers d'Horace:

« Non agimur tumidis velis aquilone secundo;
« Non tamen adversis ætatem ducimus austris,
« Viribus, ingenio, specie, virtute, loco, re,
« Extremi primorum, extremis usque priores. »
Liv. II, ép. II, v. 201.

Mais voilà mon seul embarras, et ma petite santé est mon seul malheur. Je tâche de mener une vie conforme à l'état où je me trouve, sans passions désagréables, sans ambition, sans envie, avec beaucoup de connaissances, peu d'amis, et beaucoup de goûts. En vérité je suis plus heureux que je ne mérite.

Mon cœur même à l'amour quelquefois s'abandonne :
J'ai bien peu de tempérament ;
Mais ma maîtresse me pardonne,
Et je l'aime plus tendrement.

A Paris, 14 octobre.

Que direz-vous de moi ? il y a trois jours que cette lettre devait partir ; mais j'ai été malade, j'ai couru, et je vous demande pardon. Voici un petit papier ci-joint que je vous supplie bien fort de faire tenir à Jore, afin qu'il l'imprime à la fin des Remarques du sieur La Motraye.

Adieu ; je n'ai pas un moment ; je vous embrasse. Linant vous écrit. Il n'y a rien de nouveau encore ; on ne sait si les Français ont passé le Rhin, ni si les Russes ont passé la Vistule. Jamais les fleuves n'ont été si difficiles à traverser que cette année. V.

247. A M. LE COMTE DE SADE[1].

Ce lundi....

Voilà une fort mauvaise copie d'*Adélaïde ;* mais je n'en ai pas d'autre. Vous n'aurez pas besoin de mes vers pour vous amuser en chemin. Votre imagination et votre compagne de voyage vous mèneraient au bout du monde. Cependant prenez toujours ce chiffon de tragédie, pour les quarts d'heure où vous voudrez

[1] Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de Sade, né en 1700, frère de l'abbé à qui la lettre du 29 août est adressée. Il était aide-de-camp du maréchal de Villars quand il épousa, le 13 novembre 1733, Marie-Éléonore de Maillé-de-Kerman, ou Carman, née en 1712. Il fut ensuite colonel-général de la cavalerie du pape, dans l'état d'Avignon, et, plus tard, lieutenant-général des provinces de Bresse, Gex, Valromei, etc. Cl.

lire des choses inutiles. Si vous voulez en procurer une lecture au petit *Gnome*[1], correspondant des savants, vous êtes le maître. Quand vous serez arrivé à Toulouse, voyez, je vous en prie, mon ami d'Aigueberre[2], conseiller au parlement; je le crois au fond digne de vous, quoiqu'il n'ait pas de brillant. Vous lui ferez lire cette pièce; mais point de copie. Adieu; bon voyage. Mille respects, tendre amitié.

248. A M. LE MARQUIS DE CAUMONT[3].

A Paris, ce 25 octobre....

J'avais mis, monsieur, à la diligence de Lyon un paquet contenant deux *Henriades* à votre adresse, *à Avignon*. J'ai renvoyé à la diligence sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai trouvé que le paquet n'était point parti, ces messieurs disant pour raison qu'il aurait fallu l'adresser à Lyon à quelqu'un de connu dans la ville. M. de Malijac que vous m'avez indiqué m'a tiré d'embarras; j'ai été chez lui, et j'ai eu l'honneur de lui remettre le paquet pour vous. J'ai gagné beaucoup à cela. M. de Malijac m'a paru un homme très aimable. Il a un fils dont il me semble qu'on peut dire : *Gratior et pulchro veniens in corpore virtus*. Mais j'ai bien peur, monsieur, que vous

[1] Le marquis de Caumont. Voyez la note page 428. CL.

[2] Jean Dumas d'Aigueberre était conseiller au parlement de Toulouse. Voltaire avait vu madame du Châtelet enfant chez le baron de Breteuil, et il l'avait ensuite perdue de vue; ce fut d'Aigueberre qui lui fit renouveler connaissance avec elle, en 1733. CL.

[3] Communiquée par M. Ch. Romey : voyez n° 242. B.

n'ayez pas si tôt cette pauvre *Henriade*. Il me paraît que le ministère retient tant qu'il peut M. de Malijac dans ce pays-ci. Nos ministres ont raison; j'en ferais autant à leur place si j'aimais mieux la bonne compagnie que les intérêts des sujets de notre saint père le pape.

Il s'agit, je crois, de nous donner du bois, du blé, et de l'huile. On fait bien des façons pour vous laisser avoir

« Frigus quo duramque famem depellere possit. »

Apparemment qu'on veut avoir pris l'Italie avant de régler nos affaires. Voilà toute l'Europe en armes. Quel temps, monsieur, pour les lettres! Je dirai de nous :

« Solus enim tristes hac tempestate camenas
« Respexit. »

Je me flatte de vous envoyer bientôt quelque nouvel ouvrage, malgré le tintamarre de la guerre qui nous environne de tous les côtés. Pour cette *Histoire du siècle de Louis XIV*, c'est une entreprise qui sera l'occupation et la consolation de ma vieillesse; il faudra peut-être dix ans pour la faire. Heureux qui peut se faire un plan d'occupation pour dix années! Ce travail sera doux et tranquille en comparaison des ouvrages d'imagination qui tirent l'ame hors d'elle-même, et qui sont une espèce de passion violente. On peut peut-être faire des vers comme l'amour dans sa jeunesse, mais à quarante ans il faut dire :

« Nunc itaque, et versus, et cætera ludibria pono :
« Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum. »
Hor., liv. Ier, ép. 1, vers 10-11.

Je vous demande pardon de mon verbiage latin et français. Je vous respecte sans cérémonie.

VOLTAIRE.

249. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 octobre.

Aujourd'hui est partie par le coche certaine *Adélaïde du Guesclin*, qui va trouver l'intime ami de son père avec des sentiments fort tendres, beaucoup de modestie, et quelquefois de l'orgueil, de temps en temps des vers frappés, mais quelquefois d'assez faibles. Elle espère que l'élégant, le tendre, l'harmonieux Cideville lui dira tous ses défauts; et elle fera tout ce qu'elle pourra pour s'en corriger.

Moi, père d'*Adélaïde*, je me meurs de regret de ne pouvoir venir vous entretenir sur tout cela.

« Parve (*sed* invideo), sine me, Liber, ibis *ad illum;* »
OVID., *Trist.*, liv. I, eleg. 1, v. 1.

« Ad illum qui, absens et præsens, mihi semper erit « carissimus [1]. »

J'attends votre *Allégorie;* il me faut de temps en temps de quoi supporter votre absence; je parle souvent de vous avec Linant. Vous faites cent fois plus de besogne que lui. Les occupations continuelles de votre charge, loin de rebuter votre muse, l'encouragent et l'animent; vous sortez du temple de Thémis comme de celui d'Apollon. Je ne sais pas encore quel fruit Linant aura tiré de votre société et de vos con-

[1] Térence, *Adelphes*, I, 1. B.

seils, mais je n'ai encore rien vu de lui. Il y a deux ans que je lui ai fait donner son entrée à la comédie, sur la parole qu'il ferait une pièce. Je lui ai enfin fourni un sujet [1], au lieu de son *Sabinus*, qui n'était point du tout théâtral. Il n'a pas seulement mis par écrit le plan que je lui ai donné. Je le plains fort s'il ne travaille pas; car il me semble qu'étant un peu fier et très gueux, si, avec cela, il est paresseux et ignorant, il ne doit espérer qu'un avenir bien misérable. Il a eu le malheur de se brouiller chez moi avec toute la maison : cela met, malgré que j'en aie, bien du désagrément dans sa vie. Celui [2] qui se mêle de mes petites affaires, et sa femme, s'étaient plaints souvent de lui. Je les avais raccommodés; les voilà, cette fois-ci, brouillés sans apparence de retour. Cela me fâche d'autant plus que Linant en souffre, et que, malgré toutes mes attentions, je ne peux empêcher mille petits désagréments que des gens, qui ne sont pas tout-à-fait mes domestiques, sont à portée de lui faire essuyer, sans que j'en sache rien. Je vous rends compte de ces petits détails, parceque je l'aime et que vous l'aimez. Je suis persuadé que vous aurez la bonté de lui donner des conseils dont il profitera. J'ai bien peur que jusqu'ici vous ne lui ayez donné que de l'amour-propre.

Personne n'est plus persuadé que moi que tous les hommes sont égaux; mais, avec cette maxime, on court risque de mourir de faim, si on ne travaille pas; et il lui sera tout au plus permis de se croire

[1] Ramessès : voyez la note de la lettre 235. Cl.

[2] Demoulin. V. la note page 83. B.

au-dessus de son état quand il aura fait quelque chose de bon. Mais jusque là il doit songer qu'il est jeune, et qu'il a besoin de travail. Je ne lui dis pas le quart de tout cela, parceque j'aurais l'air d'abuser du peu de bien que je lui fais, ou de prendre le parti de ceux avec lesquels il s'est brouillé assez mal à propos. Encore une fois, pardonnez ces détails à la confiance que j'ai en vous, et à l'envie d'être utile à un homme que vous m'avez recommandé.

250. A M. BERGER.

J'ai reçu à-la-fois trois lettres de vous. Je suis trop heureux d'avoir un ami comme vous. Les autres se contentent de dire : c'est dommage; mais vous êtes rempli des attentions les plus obligeantes, et je regarderai toujours votre commerce comme la consolation la plus flatteuse de votre absence.

J'ai fait une grande sottise de composer un opéra [1]; mais l'envie de travailler pour un homme comme M. Rameau m'avait emporté. Je ne songeais qu'à son génie, et je ne m'apercevais pas que le mien (si tant est que j'en aie un) n'est point fait du tout pour le genre lyrique. Aussi je lui mandais, il y a quelque temps, que j'aurais plus tôt fait un poëme épique que je n'aurais rempli des canevas. Ce n'est pas assurément que je méprise ce genre d'ouvrage; il n'y en a aucun de méprisable; mais c'est un talent qui, je crois, me manque entièrement. Peut-être qu'avec de la tranquillité d'esprit, des soins, et les conseils de mes amis,

[1] *Samson.* Voyez tome III, page 95. B.

je pourrai parvenir à faire quelque chose de moins indigne de notre Orphée; mais je prévois qu'il faudra remettre l'exécution de cet opéra à l'hiver prochain. Il n'en vaudra que mieux, et n'en sera que plus desiré du public. Notre grand musicien, qui a sans doute des ennemis en proportion de son mérite, ne doit pas être fâché que ses rivaux passent avant lui. Le point n'est pas d'être joué bientôt, mais de réussir. Il vaut mieux être applaudi tard, que d'être sifflé de bonne heure. Il n'y a que le plaisir de vous voir que je ne puis différer plus long-temps. Je me flatte que je vous embrasserai cet hiver. Le jour que je vous verrai sera ma première consolation, et l'empressement de vous obéir, auprès de M. de Richelieu, sera la seconde. Je vous prie de m'écrire souvent.

251. A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Paris, le 13 novembre.

Vous m'avez écrit, monsieur, en arrivant, et je me suis bien douté que vous n'auriez pas demeuré huit jours dans ce pays-là, que vous n'écririez plus qu'à vos maîtresses. Je vous fais mon compliment sur le mariage de monsieur votre frère; mais j'aimerais encore mieux vous voir sacrer, que de lui voir donner la bénédiction nuptiale. On s'est très souvent repenti du sacrement de mariage, et jamais de l'onction épiscopale.

Je viens d'écrire à M. de Sade cette petite guenille:

Vous suivez donc les étendards
De Bellone et de l'Hyménée;
Vous vous enrôlez cette année
Et sous Carman et sous Villars.
Le doyen des héros, une beauté novice,
Vont vous occuper tour-à-tour,
Et vous nous apprendrez un jour
Quel est le plus rude service
Ou de Villars ou de l'Amour.

Ceci n'est bon que pour votre trinité indulgente[1]. Je vous destinais des vers un peu plus ampoulés; c'est une nouvelle édition de *la Henriade*. J'ai remis entre les mains de M. Malijac un petit paquet contenant une *Henriade* pour vous, et une pour M. de Caumont. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir procuré l'honneur et l'agrément de son commerce; mais c'est à lui que je dois à présent m'adresser, pour ne pas perdre le vôtre. Il semble que vous ayez voulu vous défaire de moi pour me donner à M. de Caumont, comme on donne sa vieille maîtresse à son ami. Je veux lui plaire, mais je vous ferai toujours des coquetteries. Je ne lui ai pas pu envoyer les *Lettres* en

[1] Ils étaient trois frères, le comte, le chevalier, et l'abbé (voyez nos 239 et 247). Voici la réponse du comte aux vers de Voltaire:

« Ami, je suis les *étendards*
« De Bellone et de l'*Hyménée*.
« Si je quitte une épouse aimée,
« C'est pour voir triompher *Villars*.
« Mars et l'Amour me trouveront *novice*,
« Et je m'instruirai *tour à tour*,
« Avec Villars, des rigueurs du *service*,
« Avec Carman, des douceurs de l'amour.

« Vous voyez, mon cher ami, que quand on me fournit la rime et la pensée, je fais des vers tant que l'on veut. »

Cette réponse était dans les éditions antérieures à celle-ci. B.

anglais, parceque je n'en ai qu'un exemplaire, ni en français, parceque je ne veux point être brûlé si tôt.

Comment! M. de Caumont sait aussi l'anglais! Vous devriez bien l'apprendre. Vous l'apprendrez sûrement, car madame du Châtelet l'a appris en quinze jours. Elle traduit déjà tout courant; elle n'a eu que cinq leçons d'un maître irlandais. En vérité, madame du Châtelet est un prodige, et on est bien neuf à notre cour.

Voulez-vous des nouvelles? le fort de Kehl vient d'être pris; la flotte d'Alicante est en Sicile; et, tandis qu'on coupe les deux ailes de l'aigle impériale, en Italie et en Allemagne, le roi Stanislas est plus empêché que jamais. Une grande moitié de sa petite armée l'a abandonné, pour aller recevoir une paie plus forte de l'électeur-roi.

Cependant le roi de Prusse[1] se fait faire la cour par tout le monde, et ne se déclare encore pour personne. Les Hollandais veulent être neutres, et vendre librement leur poivre et leur cannelle. Les Anglais voudraient secourir l'empereur, et ils le feront trop tard.

Voilà la situation présente de l'Europe; mais à Paris on ne songe point à tout cela. On ne parle que du rossignol que chante mademoiselle Petitpas[2], et du procès qu'a Bernard[3] avec Servandoni, pour le paiement de ses impertinentes magnificences.

[1] Frédéric-Guillaume Ier, père du grand Frédéric. CL.

[2] Dans l'opéra d'*Hippolyte et Aricie*.

[3] Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1686, fils de Sa-

Adieu; quand vous serez las de toute autre chose, souvenez-vous que Voltaire est à vous toute sa vie, avec le dévouement le plus tendre et le plus inviolable.

252. A M. DE CIDEVILLE.

Paris, le 6 novembre.

Aimable ami, aimable critique, aimable poëte, en vous remerciant tendrement de votre *Allégorie*. Elle est pleine de très beaux vers, pleine de sens et d'harmonie; mon cœur, mon esprit, mes oreilles, vous ont la dernière obligation. Je me suis rencontré avec vous dans un vers que peut-être vous n'aurez point encore vu dans ma tragédie :

Toutes les passions sont en moi des fureurs.

Voici l'endroit tel que je l'ai corrigé en entier. C'est Vendôme qui parle à Adélaïde, au second acte:

Pardonne à ma fureur, toi seule en es la cause.
Ce que j'ai fait pour toi sans doute est peu de chose.
Non, tu ne me dois rien; dans tes fers arrêté,
J'attends tout de toi seul, et n'ai rien mérité.
Te servir en esclave est ma grandeur suprême;
C'est moi qui te dois tout, puisque c'est moi qui t'aime.
Tyran que j'idolâtre, et que rien ne fléchit,
Cruel objet des pleurs dont mon orgueil rougit,
Oui, tu tiens dans tes mains les destins de ma vie,
Mes sentiments, ma gloire, et mon ignominie.
Ne fais point succéder ma haine à mes douleurs,

muel Bernard, fut long-temps surintendant de la maison de la reine, et finit par faire banqueroute, vers 1753 : il était beau-frère, par sa sœur, du premier président de la grand'chambre Molé, et allié aux Biron, aux Duroure, et aux Boulainvilliers. Cl.

Toutes les passions sont en moi des fureurs.
Dans mes soumissions crains-moi, crains ma colère[1].

Il y a encore bien d'autres endroits changés, et bien des corrections envoyées aux comédiens, depuis que je vous ai fait tenir la pièce. Pour le fond, il est toujours le même; on ne peut élever de nouveaux fondements comme on peut changer une antichambre et un cabinet; et toutes les beautés de détail sont des ornements presque perdus au théâtre. Le succès est dans le sujet même. Si le sujet n'est pas intéressant, les vers de Virgile et de Racine, les éclairs et les raisonnements de Corneille, ne feraient pas réussir l'ouvrage. Tous mes amis m'assurent que la pièce est touchante; mais je consulterai toujours votre cœur et votre esprit, de préférence à tout le monde; c'est à eux à me parler; il n'y a point de vérité qui puisse déplaire quand c'est vous qui la dites.

Souffrez aussi, mon cher ami, que je vous dise, avec cette même franchise que j'attends de vous, que je ne suis pas aussi content du fond de votre *Allégorie* et de la tissure de l'ouvrage, que je le suis des beaux vers qui y sont répandus. Votre but est de prouver qu'on se trouve bien, dans la vieillesse, d'avoir fait provision dans son printemps, et qu'il faut, à vingt ans, songer à habiller l'homme de cinquante. La longue description des âges de l'homme est donc inutile à ce but. Pourquoi étendre en tant de vers ce qu'Horace et Despréaux ont dit en dix ou douze lignes connues de tout le monde? Mais, direz-vous, je présente

[1] Ces vers ne se lisent plus dans *Adélaïde*; ils sont dans les variantes du second acte, et même avec quelques différences. Cl.

cette idée sous des images neuves. A cela je vous répondrai que cette image n'est ni naturelle, ni aimable, ni vraisemblable. Pourquoi cette montagne? pourquoi fera-t-il plus chaud au milieu qu'au bas? pourquoi différents climats dans une montagne? pourquoi se trouve-t-on tout d'un coup au sommet? Une allégorie ne doit point être recherchée, tout s'y doit présenter de soi-même, rien ne doit y être étranger. Enfin, quand cette allégorie serait juste, et que vous en auriez retranché les longueurs, il resterait encore de quoi dire : *non erat his locus*[1].

Votre ouvrage serait, je crois, charmant, si vous vous renfermiez dans votre première idée; car de quoi s'agit-il? de faire voir l'usage et l'abus du temps. Présentez-moi une déesse à qui tous les vieillards s'adressent pour avoir une vieillesse heureuse; alors chaque sexagénaire vient exposer ce qu'il a fait dans sa vie, et leurs dernières années sont condamnées aux remords ou à l'ennui. Mais ceux qui ont cultivé leur esprit, comme mon cher Cideville, jouissent des biens acquis dans leur jeunesse, et sont heureux et honorés. Voilà un champ assez vaste; mais tout ce qui sort de ce sujet est une morale hors d'œuvre. Votre montagne est une longue préface, une digression qui absorbe le fond de la chose. N'ayez simplement que votre sujet devant les yeux, et votre ouvrage deviendra un chef-d'œuvre.

Pour m'encourager à vous oser parler ainsi, envoyez-moi une bonne critique d'*Adélaïde;* mais, surtout, ne gâtez point Linant. Je ne suis pas trop con-

[1] Horace, *de Arte poet.*, 19. B.

tent de lui. Il est nourri, logé, chauffé, blanchi, vêtu, et je sais qu'il a dit que je lui avais fait manquer un beau poste de précepteur, pour l'attirer chez moi. Je ne l'ai cependant pris qu'à votre considération, et après que la dignité de précepteur lui a été refusée. Il ne travaille point, il ne fait rien, il se couche à sept heures du soir, pour se lever à midi. Encouragez-le et grondez-le, en général. Si vous le traitez en homme du monde, vous le perdrez. Adieu.

253. A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-PIERRE.

Moi qui, dans mes amusements
Cherchant quelque sage lecture,
Lis très peu les nouveaux romans,
Et beaucoup la sainte Écriture,
Hier je lisais l'aventure
De ce bon père des croyants,
Qui, de Dieu chantant les louanges,
Vit arriver dans son réduit,
Vers les approches de la nuit,
Une visite de trois anges.

J'ai reçu, madame, le même honneur dans mon trou de la rue de Long-Pont; et, de ce jour-là, j'ai cru aux divinités comme Abraham. Mais la différence fut que le trio céleste soupa chez ce bonhomme, et que vous n'avez pas daigné souper chez moi, crainte de faire méchante chère. Si vous aviez effectivement la bouté qu'on attribue à votre espèce divine, vous auriez fait une cène dans mon ermitage; mais votre apparition ne fut point une apparition angélique;

Et, pour revenir à la fable,
Pour moi beaucoup plus vraisemblable,

Et dont vous aimez mieux le tour,
Je reçus chez moi, l'autre jour,
De déesses un couple aimable,
Conduites par le dieu d'amour;
Du paradis l'heureux séjour
N'a jamais rien eu de semblable.

Le dieu d'amour [1] n'avait point une perruque blonde, ses cheveux n'étaient pas si dérangés que les boulets du fort de Kehl le fesaient craindre, et il avait beaucoup d'esprit. Il n'appartient pas à un mortel qui loge vis-à-vis Saint-Gervais d'oser supplier la déesse, vice-reine de Catalogne, l'autre déesse, et cet autre dieu, de daigner venir boire du vin de Champagne, au lieu de nectar, de quitter leur palais pour une chaumière, et bonne compagnie pour un malade.

Ciel! que j'entendrais s'écrier
Marianne, ma cuisinière,
Si la duchesse de Saint-Pierre,
Du Châtelet et Forcalquier
Venaient souper dans ma tanière!

Mais, après la fricassée de poulets et les chandelles de Charonne, que ne doit-on pas attendre de votre indulgence!

Les dieux sont bons, ils daignent tout permettre
Aux gens de bien qui leur offrent des vœux;
Le cœur suffit, le cœur est tout pour eux,
Et c'est le mien qui dicta cette lettre.

[1] Louis-Bufile de Brancas, comte de Forcalquier, fils du maréchal de France Louis de Brancas. Il s'était trouvé au siége du fort de Kehl, qui se rendit aux Français, le 28 octobre 1733, et où il avait eu les cheveux coupés par un boulet de canon. Voltaire, à ce sujet, lui adressa dix vers, tome XIV, qui sont dans les *Poésies mêlées*. Cl.

254. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 novembre.

Voyez, mon cher ami, combien je suis docile. Je suis entièrement de votre avis sur les louanges que vous donnez à notre *Adélaïde*. J'avais peur qu'il ne parût un peu de coquetterie dans mademoiselle du Gueselin; mais, puisque vous, qui êtes expert en cette science, ne vous êtes pas aperçu de ce défaut, il y a apparence qu'il n'existe pas. Mais vous me donnez autant de scrupule sur le reste que de confiance sur les choses que vous approuvez.

Je conviens avec vous que Nemours n'est pas, à beaucoup près, si grand, si intéressant, si occupant le théâtre que son emporté de frère. Je suis encore bien heureux qu'on puisse aimer un peu Nemours, après que Vendôme a saisi, pendant deux actes, l'attention et le cœur des spectateurs. Si le personnage de Nemours est souffert, je regarde comme un coup de l'art d'avoir fait supporter un personnage qui devait être insipide. Vous me dites qu'on pourrait relever le caractère de Nemours, en affaiblissant celui de Couci. Je ne saurais me rendre à cette idée en aucune façon, d'autant plus que Couci ne se trouve avec Nemours qu'à la fin de la pièce.

J'aurais bien voulu parler un peu de ce fou de Charles VI, de cette mégère Isabeau, de ce grand homme Henri V; mais, quand j'en ai voulu dire un mot, j'ai vu que je n'en avais pas le temps; et *non erat his locus*. La passion occupe toute la pièce d'un bout à l'autre. Je n'ai pas trouvé le moment de ra-

conter tous ces événements, qui, de plus, sont aussi étrangers à mon action principale qu'essentiels à l'histoire. L'amour est une étrange chose; quand il est quelque part, il y veut dominer; point de compagnon, point d'épisode. Il semble que, quand Nemours et Vendôme se voient, c'était bien là le cas de parler de Charles VI et de Charles VII; point du tout. Pourquoi cela? C'est qu'aucun d'eux ne s'en soucie; c'est qu'ils sont tous deux amoureux comme des fous. Peut-on faire parler un acteur d'autre chose que de sa passion? Et, si j'ai à me féliciter un peu, c'est d'avoir traité cette passion de façon qu'il n'y a pas de place pour l'ambition et pour la politique.

Vous avez très bien senti l'horreur de l'action de Vendôme. Il semble, en effet, que ce beau nom ne soit pas fait pour un fratricide. S'il ordonnait la mort de son frère à tête reposée, ce serait un monstre, et la pièce aussi. Je ne sais même si on ne sera pas révolté qu'il demande cette horrible vengeance à l'honnête homme de Couci, et je vous avoue que je tremble fort pour la fin de ce quatrième acte, dont je ne suis pas trop content; mais le cinquième me rassure. Il est impossible de ne pas aimer Vendôme et de ne le pas plaindre. Je peux même espérer que l'on pardonnera à ce furieux, à cet amant malheureux, à cet homme qui, dans le même moment, se voit trahi par un frère et par une maîtresse qui lui doivent tous deux la vie; qui voit sa maîtresse enlevée et le peuple révolté par ce même frère, et qui, de plus, est annoncé comme un homme capable du plus grand emportement.

A l'égard du détail, je le corrige tous les jours. Je travaille à plus d'un atelier à-la-fois; je n'ai pas un moment de vide, les jours sont trop courts; il faudrait les doubler pour les gens de lettres. Que ne puis-je les passer avec vous! ils me paraîtraient alors bien plus courts.

Nous avons relu votre *Allégorie;* nous persistons dans nos très humbles remontrances. Nous vous prions de nous ôter la montagne. Trop d'abondance appauvrit la matière. Si j'avais beaucoup parlé des guerres civiles, *Adélaïde* ne toucherait pas tant. Il ne faut jamais perdre un moment son principal sujet de vue. C'est ce qui fait que je pense toujours à vous. *Vale, et me ama.*

255. A M. BROSSETTE.

Le 22 novembre.

Je regarde, monsieur, comme un de mes devoirs de vous envoyer les éditions de *la Henriade* qui parviennent à ma connaissance : en voici une qui, bien que très fautive, ne laisse pas d'avoir quelque singularité, à cause de plusieurs variantes qui s'y trouvent, et dans laquelle on a, de plus, imprimé mon *Essai sur l'Épopée*, tel que je l'ai composé en français, et non pas tel que M. l'abbé Desfontaines l'avait traduit, d'après mon *Essai* anglais. Vous trouverez peut-être assez plaisant que je sois un auteur traduit par mes compatriotes, et que je me sois retraduit moi-même. Mais si vous aviez été deux ans, comme moi, en Angleterre, je suis sûr que vous auriez été

si touché de l'énergie de cette langue, que vous auriez composé quelque chose en anglais.

Cette *Henriade* a été traduite en vers, à Londres et en Allemagne. Cet honneur, qu'on me fait dans les pays étrangers, m'enhardit un peu auprès de vous. Je sais que vous êtes en commerce avec Rousseau, mon ennemi; mais vous ressemblez à Pomponius Atticus, qui était courtisé à-la-fois par César et par Pompée. Je suis persuadé que les invectives de cet homme, en qui je respecte l'amitié dont vous l'honorez, ne feront que vous affermir dans les bontés que vous avez toujours eues pour moi. Vous êtes l'ami de tous les gens de lettres, et vous n'êtes jaloux d'aucun. Plût à Dieu que Rousseau eût un caractère comme le vôtre!

Permettez-moi, monsieur, que je mette dans votre paquet un autre paquet pour M. le marquis de Canmont; c'est un homme qui, comme vous, aime les lettres, et que le bon goût a fait sans doute votre ami.

Quel temps, monsieur, pour vous envoyer des vers!

« Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum :
« .....Sævit toto Mars impius orbe. »
VIRG., *Géorg.*, I, v. 509.

« .....Et carmina tantum
« Nostra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum
« Chaonias dicunt, aquila veniente, columbas. »
Egl., IX, v. 11.

On a pris le fort de Kehl; on se bat en Pologne; on va se battre en Italie.

« I nunc, et versus tecum meditare canoros. »
HOR., liv. II, ep. II, v. 76.

Voilà bien du latin que je vous cite; mais c'est avec des dévots comme vous que j'aime à réciter mon bréviaire.

256. A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Paris, le 25 novembre.

J'interromps mon agonie pour vous dire que vous êtes une créature charmante. Vous m'avez écrit une lettre qui me rendrait la santé, si quelque chose pouvait me guérir.

On dit que vous allez être prêtre et grand-vicaire; voilà bien des sacrements à-la-fois dans une famille. C'est donc pour cela que vous me dites que vous allez renoncer à l'amour.

Ainsi donc vous vous figurez,
Alors que vous posséderez
Le juste nom de grand-vicaire,
Qu'aussitôt vous renoncerez
A l'amour, au talent de plaire.
Ah! tout prêtre que vous serez,
Mon cher ami, vous aimerez;
Fussiez-vous évêque ou saint-père,
Vous aimerez, et vous plairez;
Voilà votre vrai ministère;
Et toujours vous réussirez
Et dans l'Église et dans Cythère.

Vos vers et votre prose sont bien assurément d'un homme qui sait plaire. Je suis si malade que je ne vous en dirai pas davantage; et d'ailleurs, que pourrais-je vous dire de mieux, sinon que je vous aime de tout mon cœur?

J'ai envoyé trois *Henriades*, de la nouvelle édition,

à M. de Caumont par M. de Malijac, une par M. de Sozzi qui demeure à Lyon, vis-à-vis Bellecour. Je ne lui écris point, et à vous je ne vous écris guère, car je n'en peux plus.

Adieu; conservez bien votre santé; il est affreux de l'avoir perdue et d'aimer le plaisir. *Vale, vale.* Ne parlez pas à madame du Châtelet de son anglais; c'est un secret qu'il faut qu'elle vous apprenne. Adieu; je vous serai attaché tout le temps de ma courte et chienne de vie.

257. A M. DE CIDEVILLE.

Le 26 novembre.

Il y a cinq jours, mon cher ami, que je suis dangereusement malade, d'une espèce d'inflammation d'entrailles; je n'ai la force ni de penser ni d'écrire. Je viens de recevoir votre lettre et le commencement de votre nouvelle *Allégorie*. Au nom d'Apollon, tenez-vous-en à votre premier sujet; ne l'étouffez point sous un amas de fleurs étrangères; qu'on voie bien nettement ce que vous voulez dire; trop d'esprit nuit quelquefois à la clarté. Si j'osais vous donner un conseil, ce serait de songer à être simple, à ourdir votre ouvrage d'une manière bien naturelle, bien claire, qui ne coûte aucune attention à l'esprit du lecteur. N'ayez point d'esprit, peignez avec vérité, et votre ouvrage sera charmant. Il me semble que vous avez peine à écarter la foule d'idées ingénieuses qui se présente toujours à vous; c'est le défaut d'un homme supérieur, vous ne pouvez pas en avoir d'autre; mais c'est un défaut très dangereux. Que m'importe si l'enfant

est étouffé à force de caresses, ou à force d'être battu? Comptez que vous tuez votre enfant en le caressant trop. Encore une fois, plus de simplicité, moins de démangeaison de briller; allez vite au but, ne dites que le nécessaire. Vous aurez encore plus d'esprit que les autres quand vous aurez retranché votre superflu.

Voilà bien des conseils que j'ai la hardiesse de vous donner; mais....

« Petimusque, damusque vicissim. »
HOR., *Art. poet.*, v. 11.

Celui qui écrit est comme un malade qui ne sent pas, et celui qui lit peut donner des conseils au malade. Ceux que vous me donnez sur *Adélaïde* sont d'un homme bien sain; mais, pour parler sans figures, je ne suis plus guère en état d'en profiter. On va jouer la pièce; *jacta est alea* [1].

Adieu; dites à M. de Formont combien je l'aime. Je suis trop malade pour en écrire davantage.

258. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 5 décembre.

J'ai été bien malade, mon très cher ami; je le suis encore; et le peu de forces que j'ai, c'est l'amitié qui me les donne; c'est elle qui me met la plume à la main, pour vous dire que j'ai montré à Émilie votre épître allégorique. Elle en a jugé comme moi, et m'a confirmé dans l'opinion où je suis qu'en arrachant une infinité de fleurs que vous avez laissées croître, sans y penser, autour de l'arbre que vous planticz, il

[1] C'est le mot de César: voyez Suétone, *Jules César*, chap. 32. B.

n'en croîtra que mieux, et n'en sera que plus beau. Vous êtes un grand seigneur à qui son intendant prêche l'économie. Soyez moins prodigue, et vous serez beaucoup plus riche. Vous en convenez; voici donc quel serait mon petit avis, pour arranger les affaires de votre grande maison.

J'aime beaucoup ces vers:

> J'étais encor dans l'âge où les desirs
> Vont renaissant dans le sein des plaisirs, etc.

De là je voudrais vous voir transporté, par votre démon de Socrate, au temple de la Raison; et cela, bien clairement, bien nettement, et sans aucune idée étrangère au sujet. *Le Temps*, dont vous faites une description *presque en tout* charmante, présente à cette divinité tous ceux qui se flattent d'avoir autrefois bien passé le temps. Jetez-vous dans les portraits; mais que chacun fasse le sien, en se vantant des choses mêmes que la raison condamne; par là chaque portrait devient une satire utile et agréable. Point de leçon de morale, je vous en prie, que celle qui sera renfermée dans l'aveu ingénu que feront tous les sots de l'impertinente conduite qu'ils ont tenue dans leur jeunesse. Ces moralités, qui naissent du tableau même, et qui entrent dans le corps de la fable, sont les seules qui puissent plaire, parcequ'elles-mêmes peignent chemin fesant; et tout, en poésie, doit être peinture.

Il y a une foule de beaux vers que vous pouvez conserver. Tout est diamant brillant dans votre ouvrage. Un peu d'arrangement rendra la garniture

charmante. Je voudrais avoir avec vous une conversation d'une heure seulement; je suis persuadé qu'en m'instruisant avec vous, et en vous communiquant mes doutes, nous éclaircirions plus de choses que je ne vous en embrouillerais dans vingt lettres. J'entrerais avec vous dans tous les détails; je vous prierais d'en faire autant pour notre *Adélaïde;* vous m'encourageriez à réchauffer et à ennoblir le caractère de Nemours, à mettre plus de dignité dans les amours des deux frères, et à corriger bien des mauvais vers.

J'ai adopté toutes vos critiques; j'ai refait tous les vers que vous avez bien voulu reprendre. Quand pourrai-je donc m'entretenir avec vous, à loisir, de ces études charmantes qui nous occupent tous deux si agréablement? Il me semble que nous sommes deux amants condamnés à faire l'amour de loin. Savez-vous bien que, pendant ma maladie, j'ai fait[1] l'opéra de *Samson* pour Rameau? Je vous promets de vous envoyer celui-là; car j'ai l'amour-propre d'en être content, au moins pour la singularité dont il est.

Linant renonce enfin au théâtre; il quitte l'habit avant d'avoir achevé le noviciat. Que deviendra-t-il? pourquoi avoir pris un habit d'homme, et quitté le petit collet? quel métier fera-t-il? *Vale.*

259. A M. DE CIDEVILLE.

Le 27 décembre.

Mon aimable Cideville, les c... vous occupent, je

[1] Ce mot est celui qu'on lit dans l'original; mais le mot *refait*, que portent toutes les éditions, était plus convenable, puisque Voltaire cite son opéra de *Samson* dans sa lettre du 1er décembre 1731, à Thieriot. Cl.

le crois bien; ce n'est qu'un rendu. Vous êtes bien heureux de songer au plaisir au milieu des sacs, et de vous délasser de la chicane avec l'amour. Pour moi, je suis bien malade depuis quinze jours; je suis mort au plaisir; si je vis encore un peu, c'est pour vous et pour les lettres. Elles sont pour moi ce que les *belles* sont pour vous; elles sont ma consolation et le soulagement de mes douleurs. Ne me dites point que je travaille trop; ces travaux sont bien peu de chose pour un homme qui n'a point d'autre occupation. L'esprit, plié depuis long-temps aux belles-lettres, s'y livre sans peine et sans effort, comme on parle facilement une langue qu'on a long-temps apprise, et comme la main du musicien se promène sans fatigue sur un clavecin. Ce qui est seulement à craindre, c'est qu'on ne fasse avec faiblesse ce qu'on ferait avec force dans la santé. L'esprit est peut-être aussi juste, au milieu des souffrances du corps; mais il peut manquer de chaleur : aussi, dès que je sentirai ma machine totalement épuisée, il faudra bien renoncer aux ouvrages d'imagination; alors je jouirai de l'imagination des autres, j'étudierai les autres parties de la littérature qui ne demandent qu'un peu de jugement et une application modérée; je ferai avec les lettres ce que l'on fait avec une vieille maîtresse, pour laquelle on change son amour en amitié.

Linant, qui se porte bien, et qui est dans la fleur de l'âge, devrait bientôt prendre ma place; mais il paraît que sa vocation n'est pas trop décidée. Cette tragédie[1], promise depuis deux ans, à peine com-

[1] Voyez la note de la lettre 235. B.

mencée, est abandonnée. Il renonce aux talents de l'imagination pour ne rien apprendre; il devient, avec de l'esprit et du goût, inutile aux autres et à soi-même. Sa vue ne lui permet pas, dit-il, d'écrire; son bégaiement l'empêche de lire pour les autres. De quelle ressource sera-t-il donc? et que faire pour lui, s'il ne fait rien? Son malheur est d'avoir l'esprit au-dessus de son état, et de n'avoir pas le talent de s'en tirer. Il eût mieux valu pour lui cent fois de rester chez sa mère, que de venir ici pour se dégoûter de sa profession, sans en savoir prendre aucune. Vous serez responsable à Dieu d'en avoir voulu faire un homme du monde; vous l'avez jeté dans un train où il ne peut se tenir; vous lui avez donné une vanité qu'il ne peut justifier, et qui le perdra. Il aurait raison s'il avait dix mille livres de rente; mais, n'ayant rien, il a tort.

M. de Formont doit avoir reçu douze exemplaires du *Charles XII* de Hollande. Je vais lui écrire. Je l'embrasse tendrement.

Adieu; je souffre cruellement. *Vale, et me ama.*

260. A M. DE MONCRIF.

Je vous envoyai, mon cher ami, la petite carte, il y a quelques jours, pour vous signifier combien je prends part à tout ce qui vous arrive d'agréable. Vous savez combien je vous ai aimé, depuis que je vous ai connu chez madame de Fontaine-Martel. Les graces de votre esprit et la sûreté de votre commerce m'ont attaché pour toujours à vous. Il y a six semaines que

ma mauvaise santé me fait garder le lit. Seriez-vous assez aimable pour venir dîner ou souper chez un pauvre malade? Je serai charmé de voir le discours que vous devez prononcer[1]. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre gloire. Quelque jour et à quelque moment que vous veniez, vous me ferez oublier tous mes maux. VOLTAIRE.

261. A M. DE MAUPERTUIS.

Paris.

J'ai lu votre manuscrit sept ou huit fois, mon aimable maître à penser. J'ai été tenté de vous écrire mes objections, et les idées que cette lecture m'a fournies; mais j'apprendrai plus de choses dans un quart d'heure de votre conversation, que je ne vous proposerais de doutes dans cent pages d'écriture. D'ailleurs, les persécutions que j'essuie déjà au sujet de mes *Lettres anglaises*, un peu trop *philosophiques*, ne me laissent guère le temps de mettre par écrit mes songes métaphysiques. Plus je raisonne, plus je suis incertain; mais je sais certainement que je voudrais vivre en liberté, et m'éclairer avec des esprits comme le vôtre. Je ne suis pas trop sûr qu'il n'y ait point de substances, et j'ignore absolument ce que c'est que la matière; mais je suis certain que je suis un être pensant, qui le deviendrait bien davantage avec vous, qui vous aime de tout son cœur, et qui est pénétré pour vous de la plus tendre estime.

[1] Voyez ma note sur la lettre 184. B.

262. A M. CLÉMENT,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

J'ai reçu, j'ai goûté vos poissons[1] et vos vers.
Votre puissance enchanteresse
Gouverne également, par des talents divers,
Et les nymphes de l'Eure et celles du Permesse.

Rien n'est plus précieux pour moi que l'honneur de votre souvenir, monsieur; et, si je vous disais combien j'y suis sensible, je vous écrirais des volumes, au lieu d'une petite lettre.

Vos vers pour madame du Maine valent encore beaucoup mieux que vos présents; et, dans le peu que je vous ai vu, vous m'avez paru valoir encore mieux que vos ouvrages. Le prix le plus flatteur que j'aie jamais reçu des miens est d'avoir connu un homme comme vous.

263. A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON[2].

1734.

On m'a dit, madame, que Minerve, descendue sur la terre sous les traits de Vénus et sous le nom d'Aiguillon, avait daigné honorer de ses regards et de sa

[1] M. Clément avait envoyé à Voltaire des truites de la rivière de Blaise, qui se jette dans l'Eure un peu au-dessous de Dreux. Une autre rivière, nommée aussi la Blaise, passe sous les murs du château de Cirey. GL.

[2] Anne-Charlotte de Crussol-Florensac, mariée en 1718 à Armand-Louis Duplessis-Vignerod-Richelieu, duc d'Aiguillon, cousin du duc (depuis maréchal) de Richelieu, est citée avec son surnom de *sœur-du-pot des philosophes* dans la lettre du 27 février 1755 à Thieriot. Devenue veuve en 1750, elle mourut quelques années avant Voltaire. GL.

protection cette *Adélaïde*[1] tant contredite : j'ose demander à votre divinité les mêmes faveurs pour Charles XII et pour Henri IV, que je prends la liberté de vous envoyer.

Deux héros différents, l'un superbe et sauvage,
L'autre toujours aimable, et toujours amoureux,
A l'immortalité prétendent tous les deux;
Mais, pour être immortel, il faut votre suffrage.
Ah! si sous tous les deux vous eussiez vu le jour,
Plus justement leur gloire eût été célébrée;
Henri quatre pour vous aurait quitté d'Estrée,
Et Charles XII aurait connu l'amour.

264. A M. DE MAIRAN[2].

Du 1er février 1734.

Monsieur, *Adélaïde* et moi nous sortons de l'agonie. Voilà pourquoi je n'ai pu encore vous remercier du beau présent dont vous m'avez honoré[3]. Je voulais l'avoir lu avant de vous remercier; mais pardonnez à un mourant, qui touchait à son dernier crépuscule, de n'avoir point vu votre *aurore*.

Pardon si je fais des pointes; je viens de lire deux pages de la *Vie de Mariamne*[4].

Je vais me mettre demain à vous étudier et à vous admirer. Je vous devrai mon instruction et mon plai-

[1] *Adélaïde du Guesclin :* voyez tome III, page 279. B.

[2] J. J. Dortous de Mairan, né en 1678, mort en 1771, le 20 février, fut reçu à l'académie des sciences en 1718, et à l'académie française en 1743. Cl.

[3] Le *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, 1733, in-4°. B.

[4] La seconde partie de ce roman, que Marivaux n'a jamais achevé, venait de paraître in-12. Cl.

sir. Vos livres sont comme vous, monsieur, sages, instructifs, et agréables. Heureux qui peut ou vous lire ou vous entendre! Vous n'avez point de plus zélé admirateur ni de plus tendre et respectueux serviteur que V.

265. A M. CLÉMENT,

A DREUX.

19 février.

Vous m'accablez toujours de présents, mon cher monsieur; vos galanteries m'enchantent et me font rougir; car, *quid retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. CXV, v. 12)? Hélas! je ne dirai point : *calicem accipiam* (ibid. v. 13); misérable que je suis! il me faut vivre d'un régime bien indigne de vos dindons et de vos perdrix. Je ne fais point imprimer *Adélaïde* sitôt, et j'attends la reprise pour la donner au public. Mais je suis charmé de pouvoir vous donner sur le public une petite préférence. Je vais vous faire transcrire *Adélaïde* pour vous l'envoyer. Il est juste que vous ayez les fruits de ma terre.

J'accepte la très consolante proposition[1] que vous daignez me faire pour la sainte Quadragésime; c'est un des plus grands plaisirs qu'on puisse faire à un pauvre malade comme moi.

Si vous avez la bonté de charger un de vos gens ou de vos commissionnaires d'envoyer cette petite provision au sieur Demoulin, qui prend soin de mon petit ménage, et qui, par conséquent, demeure chez moi,

[1] Il s'agissait sans doute de lentilles dont l'espèce est très belle aux environs de Dreux. Cl.

je vous aurai beaucoup d'obligation, à condition que vous n'empêcherez pas que Demoulin paie très exactement votre commissionnaire.

Adieu; je vous embrasse tendrement. *Adélaïde* fut jouée hier pour la dernière fois. Le parterre eut beau la redemander à grands cris, pendant un quart d'heure, j'ai été inflexible.

Adieu; mille remerciements; je vous aime trop pour vous écrire avec cérémonie.

266. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 février.

Mon tendre et aimable ami, j'ai été bien consolé dans ma maladie, en voyant quelquefois votre ami, M. du Bourg Theroulde; il est mon rival auprès de vous, et rival préféré; mais je n'étais point jaloux. Nous parlions de mon cher Cideville avec un plaisir si entier et si pur! nous nous entretenions de l'espérance de vivre un jour à Paris avec lui; et, aujourd'hui, voilà mon cher Cideville qui me mande qu'en effet il pourra venir ici bientôt. Cela est-il bien vrai? puis-je y compter? Ah! c'est alors que j'aurai de la santé, et que je serai heureux.

Je commence enfin à sortir. J'allai même, samedi dernier[1], à l'enterrement d'*Adélaïde*, dont le convoi fut assez honorable. J'avais esquivé le mien, et je suis fort content du parterre, qui reçut *Adélaïde* mou-

[1] En 1734, le 27 février étant un samedi, le *samedi dernier* désigne le 20; mais, d'après la lettre qui précède, la dernière représentation aurait eu lieu le 18. B.

rante, et Voltaire ressuscité, avec assez de cordialité. Il est vrai que je suis retombé depuis; mais, malgré cette rechute, je veux aller au plus vite chez M. du Bourg Theroulde pour lui parler de vous. En attendant, disons un petit mot d'*Adélaïde*.

On ne se plaint point du duc de Nemours; on s'est récrié contre le duc de Vendôme. La voix publique m'a accusé d'abord d'avoir mis sur le théâtre un prince du sang pour en faire, de gaîté de cœur, un assassin. Le parterre est revenu tout d'un coup de cette idée; mais nosseigneurs les courtisans, qui sont trop grands seigneurs pour se dédire si vite, persistent encore dans leur reproche. Pour moi, s'il m'est permis de me mettre au nombre de mes critiques, je ne crois pas que l'on soit moins intéressé à une tragédie, parcequ'un prince de la nation se laisse emporter à l'excès d'une passion effrénée.

Un historiographe me dira bien que le comte de Vendôme n'était point duc, et que c'était le duc de Bretagne Jean, et non le comte de Vendôme, qui fit cette méchante action. Le public se moque de tout cela; et, si la pièce est intéressante, peu lui importe que son plaisir vienne de Jean ou de Vendôme.

Mais ce Vendôme n'intéresse peut-être pas assez, parcequ'il n'est point aimé, et parcequ'on ne pardonne point à un héros français d'être furieux contre une honnête femme qui lui dit de si bonnes raisons. Coucy vient encore prouver à notre homme qu'il est un pauvre homme d'être si amoureux. Tout cela fait qu'on ne prend pas un intérêt bien tendre au succès

de cet amour. Ajoutez que le sieur Dufresne a joué ce rôle indignement, quoi qu'en dise Rochemore[1].

Le travail que j'ai fait pour corriger ce qui avait paru révoltant dans ce Vendôme, à la première représentation, est très peu de chose. Je vous enverrai la pièce; vous la trouverez presque la même. Le public, qui applaudit à la seconde représentation ce qu'il avait condamné à la première, a prétendu, pour se justifier, que j'avais tout refondu, et je l'ai laissé croire.

Adieu, mon cher ami. Écrivez, je vous en prie, à Linant qu'il a besoin d'avoir une conduite très circonspecte; que rien n'est plus capable de lui faire tort que de se plaindre qu'il n'est pas assez bien chez un homme à qui il est absolument inutile, et qui, de compte fait, dépense pour lui seize cents francs par an. Une telle ingratitude serait capable de le perdre. Je vous ai toujours dit que vous le gâtiez. Il s'est imaginé qu'il devait être sur un pied brillant dans le monde, avant d'avoir rien fait qui pût l'y produire. Il oublie son état, son inutilité, et la nécessité de travailler; il abuse de la facilité que j'ai eue de lui faire avoir son entrée à la Comédie; il y va tous les jours, sur le théâtre, au lieu de songer à faire une pièce. Il

[1] Jean-Baptiste-Louis Hercule de Rochemore, né en octobre 1693, mort vers la fin de mars 1743, selon le Moréri de 1759; connu par quelques poésies qu'il composa pour mademoiselle Journet, actrice de l'Opéra. La *Biographie universelle*, qui donne au marquis de Rochemore le prénom de *Timoléon*, au lieu de celui d'*Hercule*, prétend qu'il naquit en 1695, et mourut dès 1740. Voyez (tome XIII) l'épître adressée, en son nom, au maréchal de Saxe, par Voltaire. Cl.

a fait en deux ans une scène qui ne vaut rien; et il se croit un personnage, parcequ'il va au théâtre et chez Procope [1]. Je lui pardonne tout, parceque vous le protégez; mais, au nom de Dieu, faites-lui entendre raison, si vous en espérez encore quelque chose.

267. A M. DE MONCRIF.

Je suis très flatté, je vous assure, mon cher monsieur, de recevoir quelques uns de vos ordres; mais je crains bien de ne pouvoir les exécuter. M. Falkener [2], mon ami, n'est point à Alexandrie, mais à Constantinople, dont il doit partir incessamment. Il est vrai qu'il a du goût pour l'antiquaille, mais ce n'est ni pour alun, borax, terre sigillée ou plante marine. Son goût se renferme dans les médailles grecques et dans les vieux auteurs : de sorte qu'excepté les draps et les soies, auxquels il s'entend parfaitement bien, je ne lui connais d'autre intelligence que celle d'Horace et de Virgile, et des vieilles monnaies du temps d'Alexandre. Cependant, monsieur, s'il lui tombe entre les mains quelque coquille de colimaçon turc, quelques morceaux de soufre du lac de Sodôme, quelque araignée ou crapaud volant du Levant, ou autres utilités semblables, sans omettre de vieux morceaux de marbre ou de terre, je vais le prier de les apporter

[1] C'est toujours le nom que porte un café de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, en face duquel était la Comédie française de 1689 à 1770. Ce café avait été établi par François Procope Couteaux, d'une famille noble de Palerme, vers 1689. B.

[2] Voyez ci-dessus, lettre 231; tome III, pages 141 et 151; tome XXXVII, page 46. B.

avec lui, à Paris, où je compte le voir à son retour de Constantinople. Il se fera un plaisir de vous les apporter lui-même. Je lui enverrai donc, dès demain, votre mémoire. Si j'avais une copie de *Tithon et l'Aurore*, je l'y joindrais, bien sûr qu'il s'empresserait plus pour l'auteur de cet aimable ouvrage que pour tous les princes du monde; car il est homme d'esprit et Anglais.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, avec la plus sincère estime, etc.

268. A M. LE MARQUIS DE CAUMONT[1].

A Paris, ce 2 avril 1734.

Une longue maladie, monsieur, m'a mis hors d'état de répondre plus tôt à vos bontés. M. l'abbé de Sade que vous allez revoir me servira encore de protecteur auprès de vous. Je lui ai même remis un exemplaire de ma tragédie d'*Adélaïde*, dont je le prie de se servir pour vous faire ma cour. Je voudrais que mes vers pussent vous payer de la prose que je vous dois. Vous voyez du moins que je ne néglige point les occasions de mériter vos bontés.

Je suis toujours dans la résolution de faire quelque chose sur ce beau siècle de Louis XIV; mais j'ai bien peur de n'en avoir ni le loisir, ni la santé, ni le talent. J'assemble toujours quelques matériaux en attendant que je puisse commencer cet ouvrage, qui me paraît également long et dangereux à achever.

Si vous trouviez dans ces *Lettres* en question des

[1] Communiquée par M. Ch. Romey; voyez n° 242. B.

faits qui fussent dignes de votre attention, et que vous daignassiez me les communiquer, ce serait une grace qui, après le commerce dont vous m'honorez, serait la plus grande que vous me pussiez faire. Que ne puis-je venir vous en remercier! J'envie bien le sort de M. l'abbé de Sade, non que je lui envie l'honneur d'être prêtre et grand vicaire, mais bien le plaisir d'être à Avignon et de vous y voir. Comptez à jamais, monsieur, sur ma tendre et respectueuse reconnaissance.

VOLTAIRE.

269. A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 7 avril.

Mon cher ami, je pars pour être témoin d'un mariage que je viens de faire. J'avais mis dans ma tête, il y a long-temps, de marier M. le duc de Richelieu à mademoiselle de Guise. J'ai conduit cette affaire comme une intrigue de comédie; le dénoûment va se faire à Monjeu, auprès d'Autun. Les poëtes sont plus dans l'usage de faire des épithalames que des contrats; cependant j'ai fait le contrat, et, probablement, je ne ferai point de vers[1]. Vous savez ce que dit madame de Murat :

Mais, quand l'hymen est fait, c'est en vain qu'on réclame
Le dieu des vers et les neuf doctes sœurs;
C'est le sort des Amours, et celui des auteurs,
D'échouer à l'épithalame.
L'Heureuse peine, conte.

[1] Voltaire, quelques jours plus tard, composa un épithalame. Cette pièce est dans les *Épîtres*, tome XIII. CL.

Je pars dans une heure, mon aimable Cideville; j'envoie devant tragédie, opéra, versiculets, *et totam nugarum supellectilem*. C'est pour le coup que je vais travailler à vous faire transcrire tout ce que je vous dois. Formont vient de m'écrire une lettre où je reconnais sa raison saine et son goût délicat. Messieurs les Normands, vous avez bien de l'esprit. L'abbé du Resnel, autre Normand, traducteur de Pope, homme qui sait penser, sentir, et écrire, est ou doit être à Rouen; je lui ai dit que mon cher Cideville y était; il le verra, et il en pensera comme moi. C'est un admirateur et un ami de plus que vous allez acquérir l'un et l'autre, en fesant connaissance.

Je n'ai pas perdu toute espérance sur Linant. Je ne crois pas que Linant ait jamais un talent supérieur; mais je crois qu'il sera un ignorant inutile aux autres et à lui-même; plein de goût et d'esprit, sans imagination, il n'a rien de ce qu'il faut ni pour briller ni pour faire fortune. Il a la sorte d'esprit qui convient à un homme qui aurait vingt mille livres de rente. Voilà de quoi je le plains, mais de quoi je ne lui parle jamais. J'ai été mécontent de lui, mais je ne l'ai dit qu'à vous et à M. de Formont.

Adieu; je vous aime avec tendresse. Je pars. *Valete curæ*. V.

270. A M. DE CIDEVILLE.

A Monjeu, par Autun, le 24 avril.

J'étais ici tranquille, mon charmant ami, et je jouissais paisiblement du fruit de ma petite négociation

entre M. de Richelieu et mademoiselle de Guise[1]. Je n'ai pas trop l'air du blond Hyménée; mais je fesais les fonctions de ce dieu charitable, et je me mêlais d'unir des cœurs par-devant notaire, lorsque les nouvelles les plus affligeantes sont venues troubler mon repos. Ces maudites *Lettres anglaises* se débitent enfin sans qu'on m'ait consulté, sans qu'on m'en ait donné le moindre avis. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête, et de donner l'ouvrage avec la *Lettre sur les Pensées de Pascal*, que j'avais le plus à cœur de supprimer.

Je ne veux pas soupçonner Jore de m'avoir joué ce tour, parceque, sur le moindre soupçon, il serait mis sûrement à la Bastille, pour le reste de sa vie. Mais je vous supplie de me mander ce que vous en savez. En un mot, si l'on pouvait ôter mon nom, du moins ce serait une impertinence de sauvée. Je ne sais où est ce misérable.

Adieu; j'ai le cœur serré de douleur. Écrivez-moi pour me consoler, et faites mille tendres compliments pour moi à mon ami Formont. L'abbé du Resnel est-il à Rouen? En êtes-vous bien content? Adieu; écrivez-moi à Monjeu.

271. A M. DE FORMONT.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

On ne peut, mon cher Formont, vous écrire plus rarement que je fais, et vous aimer plus tendrement.

[1] Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise; seconde femme du duc (depuis maréchal) de Richelieu, morte le 2 août 1740. Voyez la lettre 370 au duc de Richelieu. Cl.

Je passe la moitié de mes jours à souffrir, et l'autre à étudier ou à rimailler; et il se trouve que la journée se passe sans que j'aie le temps d'écrire ma lettre. Vous serez peut-être étonné de la date de celle-ci. Moi, au fond de la Bourgogne! moi, qui n'aurais voulu quitter Paris que pour Rouen; mais c'est que je me suis mêlé de marier M. de Richelieu avec mademoiselle de Guise, et qu'il a fallu dans les règles être de la noce. J'ai donc fait quatre-vingts lieues pour voir un homme coucher avec une femme. C'était bien la peine d'aller si loin!

Mais voici bien une autre besogne. On vend mes *Lettres*, que vous connaissez, sans qu'on m'ait averti, sans qu'on m'ait donné le moindre signe de vie. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête; et, malgré mes prières réitérées de supprimer au moins ce qui regarde les *Pensées* de Pascal, on a joint cette Lettre aux autres. Les dévots me damnent; mes ennemis crient, et on me fait craindre une lettre de cachet, lettre beaucoup plus dangereuse que les miennes. Je vous demande en grace de me mander ce que vous pourrez savoir. Jore est-il dans votre ville? est-il à Paris? Pourrait-on, au moins, faire savoir mes intentions à ceux qui ont eu l'indiscrétion de débiter cet ouvrage sans mon consentement? Pourrait-on, au moins, supprimer mon nom? Adieu, mon sage et aimable ami. Je suis bien fou de me faire des affaires pour un livre.

272. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

Je compte toujours sur votre amitié, mon très cher abbé et mon maître, et je vous mets à l'épreuve. Écrivez-moi, si vous m'aimez, tout ce qu'on dit de ces *Lettres anglaises* qui paraissent depuis peu. C'est bien assurément malgré moi que l'on débite cet ouvrage. Il y a plus d'un an que je prenais les plus grandes et les plus inutiles précautions pour le supprimer. Il m'en a coûté 1,500 francs[1] pour espérer, pendant quelques mois, qu'il ne paraîtrait point. Mais enfin j'ai perdu mon argent, mes peines, et mes espérances. Non seulement on m'a trahi, et l'on débite l'ouvrage; mais, grace à la bonté qu'on a toujours de juger favorablement son prochain, j'apprends qu'on me soupçonne de faire vendre moi-même l'ouvrage. Je me flatte que vous me défendrez avec vos amis, ou, plutôt, que ceux qui ont l'honneur d'être vos amis ne m'imputeront point de telles bassesses.

Mais vous, mon cher abbé, mandez-moi ce que c'était que l'affaire qu'on voulait vous susciter, au sujet des rêveries[2] de ce fou de P. Hardouin. Faudra-t-il que les gens de lettres, en France, soient toujours traités comme les mathématiciens l'étaient du temps de Domitien! Écrivez-moi, je vous en prie, au plus

[1] Voltaire avait prêté cette somme à Jore. Cl.

[2] La publication, par d'Olivet, du volume intitulé : *Johannis Harduini opera varia*, Amsterdam et La Haye, 1733, in-folio, avait fait naître quelques clameurs. C'est dans ce volume que sont les *Athei detecti*, dont Voltaire a parlé ailleurs: voyez tome XXVII, page 183. B.

vite à Monjeu. J'y étais paisiblement occupé à marier M. le duc de Richelieu à mademoiselle de Guise. L'aventure de ces *Lettres* a rabattu ma joie, et votre souvenir me la rendra.

273. A M. DE MAUPERTUIS.

A Monjeu, par Autun, 29 avril.

Votre géomètre [1], monsieur, vient de me montrer votre lettre. Je vous plains de son absence; mais je suis beaucoup plus à plaindre que vous, s'il faut que j'aille à Londres ou à Bâle [2], tandis que vous serez à Paris, avec madame du Châtelet.

Ce sont donc ces *Lettres anglaises* qui vont m'exiler! En vérité, je crois qu'on sera un jour bien honteux de m'avoir persécuté pour un ouvrage que vous avez corrigé. Je commence à soupçonner que ce sont les partisans des tourbillons et des idées innées qui me suscitent la persécution. Cartésiens, malebranchistes, jansénistes, tout se déchaîne contre moi; mais j'espère en votre appui : il faut, s'il vous plaît, que vous deveniez chef de secte. Vous êtes l'apôtre de Locke et de Newton; et un apôtre de votre trempe, avec une disciple comme madame du Châtelet, rendrait la vue aux aveugles. Je crains encore plus monsieur le garde des sceaux que les raisonneurs; il ne prend point du tout cette affaire-ci en philosophe; il se fâche en ministre, et, qui pis est, en ministre pré-

[1] Madame du Châtelet, à qui M. de Maupertuis avait donné quelques leçons de géométrie. K.

[2] Il alla à Bâle au mois de mai, mais n'y passa que quelques jours. B.

venu et trompé. On lui a fait entendre que c'est moi qui débite cette édition, tandis que je n'ai épargné, depuis un an, ni soins ni argent pour la supprimer. J'étais bien loin assurément de la vouloir donner au public; il me suffisait de votre approbation. Madame du Châtelet et vous, ne me valez-vous pas le public? D'ailleurs, aurais-je eu, je vous prie, l'impertinence de mettre mon nom à la tête de l'ouvrage? y aurais-je ajouté la Lettre sur Pascal, que j'avais fait supprimer, même à Londres?

Savez-vous bien que j'ai fait prodigieusement grace à ce Pascal? De toutes les prophéties qu'il rapporte, il n'y en a pas une qui puisse s'expliquer honnêtement de Jésus-Christ. Son chapitre sur les miracles est un persiflage. Cependant je n'en ai rien dit, et l'on crie. Mais laissez-moi faire; quand je serai une fois à Bâle, je ne serai pas si prudent. En attendant, je vous prie de faire connaître la vérité à vos amis. Il me sera plus glorieux d'être défendu par vous, qu'il n'est triste d'être persécuté par les sots.

Je vous demande pardon d'avoir mis tant de paroles dans ma lettre; mais, quand on écrit en présence de madame du Châtelet, on ne peut pas recueillir son esprit fort aisément.

Adieu; vous savez le respect que mon esprit a pour le vôtre. Écrivez-moi, ou pour m'apprendre quelques nouvelles de ces *Lettres*, ou pour me consoler. Je vous suis tendrement attaché pour la vie, comme si j'étais digne de votre commerce.

274. A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

Avril.

On dit qu'après avoir été mon patron, vous allez être mon juge, et qu'on dénonce à votre sénat ces *Let-*

[1] Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, fils d'Augustin de Ferriol, seigneur de Pont-de-Veyle, en Bresse, et d'Argental, en Forez, mort président honoraire au parlement de Metz, en 1737, et de Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal et de la fameuse religieuse connue sous ce dernier nom, naquit le 20 décembre 1700, trois ans après son frère, le comte de Pont-de-Veyle, avec lequel, vers 1707, il fut mis au collége des jésuites, autrement dit de Louis-le-Grand, où le jeune Arouet étudiait alors.

Le cardinal de Tencin étant le père de mademoiselle L'Espinasse, et madame de Tencin ayant donné le jour à d'Alembert, on peut donc regarder, en quelque sorte, ces deux enfants de l'amour comme les cousins-germains de d'Argental.

Ce dernier, nommé conseiller en la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris, au commencement de 1721, eut occasion de connaître, chez sa tante, ce que la capitale offrait de plus distingué en femmes aimables et en gens de lettres. A l'amitié qu'il portait au plus remarquable de ses condisciples, se joignit bientôt l'admiration due à l'auteur d'*OEdipe* et de *la Henriade;* et, s'il conçut une passion violente pour mademoiselle Le Couvreur, qu'il songea même à épouser, leur amitié de collége, qui a duré soixante-dix ans, sans le moindre nuage, ne s'en refroidit aucunement. Ils recueillirent tous deux le dernier soupir de la belle, spirituelle, et généreuse actrice, le 20 mars 1730.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en octobre 1737, d'Argental se maria à mademoiselle du Bouchet. Voyez la lettre que Voltaire adressa à son ami, le 2 novembre suivant.

En 1738, il fut nommé à l'intendance de Saint-Domingue; mais, cédant aux instances de ses amis, il n'accepta pas ces lointaines fonctions. Fait conseiller d'honneur, le 30 juillet 1743, il céda cette charge, en janvier 1768, à l'abbé de Chauvelin. Ce fut pour lui que l'on créa, en 1759, la place de ministre plénipotentiaire de l'infant, duc de Parme, auprès de Louis XV. Il la remplit jusqu'à la fin de 1763. Devenu veuf, au commencement de décembre 1774, trois mois après la mort de son frère, il eut encore, trois ans et demi plus tard, à pleurer celle de l'auteur du

tres anglaises, comme un mandement du cardinal de Bissi, ou de l'évêque de Laon. Messieurs tenant la cour du parlement, de grace, souvenez-vous de ces vers :

Il est dans ce saint temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marche d'un pas égal entre son peuple et lui, etc.
Henriade, ch. IV, v. 399.

Je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault[1] et Roujault, les Berthier[2], se joindront à vous, et que

Temple de l'Amitié, dans lequel Voltaire et lui méritèrent d'occuper les deux premières places.

La vie de Voltaire avait été, comme celle de Mahomet, *un combat;* celle de d'Argental s'écoula et s'éteignit doucement, et il mourut à une heure du matin, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1788.

Il avait de la bonhomie dans l'esprit, et plus de jugement que d'imagination. Voltaire, meilleur juge que Marmontel qui le cite comme un *gabe-mauche* dans ses *Mémoires*, ne le consulta jamais sans profit sur ses principaux ouvrages. On a de lui quelques vers agréables, et, s'il n'est pas l'auteur des *Mémoires du comte de Comminge* et des *Anecdotes de la cour d'Édouard II*, romans publiés sous le nom de madame de Tencin, il paraît certain qu'il eut la principale et la meilleure part dans leur composition. Sans lui les éditeurs de l'édition de Kehl n'auraient recouvré qu'une faible partie des innombrables lettres, qui, écrites par l'auteur de *la Henriade, certainement sans songer qu'elles dussent être un jour recueillies et imprimées, sont devenues*, de l'aveu même de M. Auger, *une partie considérable des œuvres de Voltaire, on peut même dire de sa gloire.* Il est fâcheux qu'on n'ait pu, jusqu'à ce jour, retrouver celles que Voltaire lui adressa de 1715 à 1734. Elles ont échappé aux recherches de MM. de Beaumarchais, de Condorcet, et Decroix, qui ont consacré à d'Argental deux notes assez longues, l'une dans le tome LXIII de leur édition, et l'autre dans le tome LXX. Cz.

[1] Voyez son article, tome XIX, page 122. B.

[2] Vincent-Étienne Roujault, qui avait été sur le point d'épouser mademoiselle de Lubert, surnommée *Muse et Grace* par Voltaire, était alors président de la quatrième des enquêtes. — Quant aux Berthier, dont l'un est cité plus haut, lettre 105, le premier, Louis-Bénigne Berthier de Sau-

vous donnerez un bel arrêt, par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des *Lettres persanes*, Bayle, Locke, et moi chétif, serons réputés gens de bien, et mis hors de cour et de procès.

Qu'est devenu M. de Pont-de-Veyle? d'où vient que je n'entends plus parler de lui? n'est-il point à Pont-de-Veyle, avec madame votre mère?

Si vous voyez M. Hérault, sachez, je vous en prie, ce qu'aura dit le libraire qui est à la Bastille; et encouragez ledit M. Hérault à me faire, auprès du bon cardinal[1] et de l'opiniâtre Chauvelin, tout le bien qu'il pourra humainement me faire.

Je vais vous parler avec la confiance que je vous dois, et qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour un cœur comme le vôtre. Quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France, et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau droit de l'humanité, qui est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. J'étais très déterminé à cette idée; l'amitié seule m'a fait entièrement changer de résolution, et m'a rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espérais. Vous êtes assurément à la tête des personnes que j'aime; et ce que vous avez bien voulu faire pour moi,

vigni (beau-père de madame de Sauvigni, l'une des correspondantes de Voltaire, et sœur de Durei de Morsan), était président de la cinquième des enquêtes; il mourut en 1745; le second était conseiller en la quatrième chambre, depuis 1715. CL.

[1] Le bon cardinal est le cardinal de Fleury, alors premier ministre. Voyez ce que Voltaire en dit, tomes XXI (chapitre VII du *Précis du Siècle de Louis XV*); XXXIII, page 23; XXXVII, 264; XL, 139. B.

dans cette occasion, m'attache à vous bien davantage, et me fait souhaiter plus que jamais d'habiter le pays où vous êtes. Vous savez tout ce que je dois à la généreuse amitié de madame du Châtelet, qui avait laissé un domestique à Paris, pour m'apporter en poste les premières nouvelles. Vous eûtes la bonté de m'écrire ce que j'avais à craindre; et c'est à vous et à elle que je dois la liberté dont je jouis. Tout ce qui me trouble à présent, c'est que ceux qui peuvent savoir la vivacité des démarches de madame du Châtelet, et qui n'ont pas un cœur aussi tendre et aussi vertueux que vous, ne rendent pas à l'extrême amitié et aux sentiments respectables dont elle m'honore toute la justice que sa conduite mérite. Cela me désespérerait, et c'est en ce cas surtout que j'attends de votre générosité que vous fermerez la bouche à ceux qui pourraient devant vous calomnier une amitié si vraie et si peu commune.

Faites-moi la grace, je vous en prie, de m'écrire où en sont les choses; si M. de Chauvelin s'adoucit, si M. Rouillé peut me servir auprès de lui, si M. l'abbé de Rothelin peut m'être utile. Je crois que je ne dois pas trop me remuer dans ces commencements, et que je dois attendre du temps l'adoucissement qu'il met à toutes les affaires; mais aussi il est bon de ne pas m'endormir entièrement sur l'espérance que le temps seul me servira.

Je n'ai point suivi les conseils que vous me donniez de me rendre en diligeuce à Auxonne; tout ce qui était à Monjeu m'a envoyé vite en Lorraine [1]. J'ai, de

[1] Peut-être au château de Loisei, près de la route de Bar-le-Duc à Ligni,

plus, une aversion mortelle pour la prison; je suis malade; un air enfermé m'aurait tué; on m'aurait peut-être fourré dans un cachot. Ce qui m'a fait croire que les ordres étaient durs, c'est que la maréchaussée était en campagne.

Ne pourriez-vous point savoir si le garde des sceaux a toujours la rage de vouloir faire périr, à Auxonne, un homme qui a la fièvre et la dysenterie, et qui est dans un désert? Qu'il m'y laisse, c'est tout ce que je lui demande, et qu'il ne m'envie pas l'air de la campagne. Adieu; je serai toute ma vie pénétré de la plus tendre reconnaissance. Je vous serai attaché comme vous méritez qu'on vous aime.

275. A M. DE MONCRIF.

A Monjeu [1], par Autun, ce 6 mai.

Je compte sur votre amitié, mon cher et aimable Moncrif. Voici une belle occasion pour vous. On me calomnie, on m'accable, on me déchire. Jamais vous n'aurez plus de mérite à me défendre. Les dévots me damnent; les sots me critiquent; les politiques me parlent de lettres de cachet; le tout, pour avoir dit des vérités fort innocentes. Le juste est toujours persécuté, mon cher ami; mais ces épreuves servent à faire valoir le zèle des vrais élus. Vous êtes de ces élus; votre royaume, qui mieux est, est de ce monde,

chez le chevalier du Châtelet, ou, plus probablement, à Cirey-le-Château, tout près de la Lorraine, mais en Champagne. CL.

[1] Voltaire data sans doute cette lettre de Monjeu, pour ne pas faire savoir qu'il était alors caché dans le *désert* de Cirey. CL.

et vous avez le don de plaire dans la société comme sur le Parnasse. Mettez en usage ce talent que vous avez de persuader, pour réfuter les lâches calomnies dont on m'affuble. On ose dire que c'est moi-même qui fais débiter ces *Lettres anglaises*, dans le temps qu'on sait que je n'épargne, depuis un an, ni soins ni argent pour les supprimer. Je pardonne à ces vils insectes, à ces misérables prétendus beaux esprits, qui déchirent tout haut des ouvrages qu'ils approuvent tout bas, et qui font semblant de mépriser ce qu'ils envient; mais je ne puis pardonner à ces calomniateurs de professiou, qui attaquent la personne encore plus cruellement que les ouvrages, et qui vont de maison en maison semer les rumeurs les plus calomnieuses. C'est contre le bourdonnement de ces frelons que je vous demande votre secours, ma gentille abeille du Parnasse. Mandez-moi, je vous en prie, des nouvelles de vous, des théâtres, de ces *Lettres* et des plaisirs. A-t-on joué *Zaïre?* qui?... mademoiselle Gaussin? et vous, qui?... ou pour aller plus galamment : *Qua cales? quæ te vinctum grata compede detinet*[1]?

Adieu : je vous aime, vous estime, et voudrais passer ma vie avec vous.

276. A M. BERGER.

Vous, monsieur, qui êtes le très digne secrétaire d'un prince qui veut bien être à la tête de nos plai-

[1] *Telephum.... puella.... tenet.... grata*
Compede vinctum.
HORACE, liv. IV, od. 11, 21-24.

sirs, et qui avez par conséquent le plus joli département du monde, faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet ouvrage par aucun autre motif que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de M. Rameau et de servir à ses talents, comme celui qui fournit la toile et le chevalet contribue à la gloire du peintre. Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrais bien n'avoir aucune difficulté à essuyer, et pouvoir compter personnellement sur la protection de M. le prince de Carignan [1], soit pour la manière dont cet opéra sera exécuté, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour, et que ce sera à vous que j'aurai l'obligation de ses bontés.

On me mande ici que ces *Lettres anglaises* fesaient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent; que la plupart des ignorants qui parlent haut dans les cafés devant des gens plus ignorants qu'eux, disaient que j'avais tort sur Newton dont ils ne connaissaient que le nom; que les jansénistes m'appelaient moliniste; que les dévots disaient que je suis un athée parceque je me suis moqué des quakers, et que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés, ne parlaient que de lettres de cachet [2] pour se venger de ce que mon livre leur a peut-être fait trop de plaisir, et leur a appris quelque chose. Vous pouvez compter

[1] Victor-Amédée de Savoie, prince de Carignan, mort le 4 avril 1741. Cl.

[2] Voyez la troisième phrase de la lettre 287. B.

que mon seul embarras est de savoir pour qui de tous ces animaux raisonneurs j'ai le plus grand mépris; mais je ne suis point embarrassé de vous dire que je suis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criailleries. Je compte entretenir un commerce fort exact avec votre ami M. Sinetti, et être en France son correspondant, si pourtant je reste en France.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles, et aimez un peu votre ami.

277. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 8 mai.

Votre protégé Jore m'a perdu. Il n'y avait pas encore un mois qu'il m'avait juré que rien ne paraîtrait, qu'il ne ferait jamais rien que de mon consentement; je lui avais prêté 1,500 francs dans cette espérance; cependant à peine suis-je à quatre-vingts lieues de Paris, que j'apprends qu'on débite publiquement une édition de cet ouvrage, *avec mon nom à la tête*, et avec la *Lettre* sur Pascal. J'écris à Paris, je fais chercher mon homme, point de nouvelles. Enfin il vient chez moi, et parle à Demoulin, mais d'une façon à se faire croire coupable. Dans cet intervalle on me mande que si je ne veux pas être perdu, il faut remettre sur-le-champ l'édition à M. Rouillé. Que faire dans cette circonstance? Irai-je être le délateur de quelqu'un? et puis-je remettre un dépôt que je n'ai pas?

Je prends le parti d'écrire à Jore, le 2 mai, que je

ne veux être ni son délateur ni son complice; que, s'il veut se sauver et moi aussi, il faut qu'il remette entre les mains de Demoulin ce qu'il pourra trouver d'exemplaires, et apaiser au plus vite le garde des sceaux par ce sacrifice. Cependant il part une lettre de cachet le 4 mai; je suis obligé de me cacher et de fuir; je tombe malade en chemin; voilà mon état: voici le remède.

Ce remède est dans votre amitié. Vous pouvez engager la femme de Jore à sacrifier cinq cents exemplaires, ils ont assez gagné sur le reste, supposé que ce soient eux qui aient vendu l'édition. Ne pourriez-vous point alors écrire en droiture à M. Rouillé, lui dire qu'étant de vos amis depuis long-temps, je vous ai prié de faire chercher à Rouen l'édition de ces *Lettres;* que vous avez engagé ceux qui s'en étaient chargés à la remettre, etc.; ou bien, voudriez-vous faire écrire le premier président[1]? il s'en ferait honneur, et il ferait voir son zèle pour l'inquisition littéraire qu'on établit. Soit que ce fût vous, soit que ce fût le premier président, je crois que cela me ferait grand bien, si le garde des sceaux pouvait savoir, par ce canal et par une lettre écrite à M. Rouillé, que j'ai écrit à Rouen, le 2 mai, pour faire chercher l'édition, à quelque prix que ce pût être.

Je remets tout cela à votre prudence et à votre tendre amitié. Votre esprit et votre cœur sont faits pour ajouter au bonheur de ma vie quand je suis heureux, et pour être ma consolation dans mes traverses.

[1] Voyez une note de la lettre 115. B.

A présent que je vais être tranquille dans une retraite ignorée de tout le monde, nous vous enverrons sûrement des *Samson* et des pièces fugitives en quantité. Laissez faire, vous ne manquerez de rien, vous aurez des vers.

J'embrasse tendrement mon ami Formont et notre cher du Bourg Theroulde. Adieu, mon aimable ami, adieu. Écrivez-moi sous l'enveloppe de l'abbé Moussinot, cloître-Saint-Merri.

278. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 11 mai, en passant.

Je n'ai que le temps de vous écrire, mon cher ami, de ne faire nul usage du billet de treize cent soixante-huit livres qu'on vous a envoyé sans ma participation. Il vaut beaucoup mieux que le fils[1] du vieux bonhomme fasse ce dont il était convenu avec moi, en cas qu'il voie que cette démarche puisse être utile. Peut-être en a-t-il déjà vendu; et, en ce cas, il serait puni tout aussi sévèrement, et on lui répondrait comme Dieu aux Juifs : *Sacrificia tua non volo*[2]. C'est à lui à voir s'il est coupable, et jusqu'à quel point il peut compter sur l'indulgence des gens à qui il a affaire. Il faut qu'il commence par m'instruire de ses démarches, afin que je sache, de mon côté, sur quoi compter. Je ne veux ni ne dois rien faire aveuglément. Je commence à croire que l'édition *avec mon nom à la tête* est une édition de Hollande. En ce cas, votre pro-

[1] Jore, associé à son père, comme libraire du clergé. CL.

[2] Il y a dans Osée, VI, 6 : *Misericordiam volui, et non sacrificium.* B.

tégé n'aurait rien à craindre, ni même rien à faire à présent qu'à se tenir tranquille. Je lui demande pardon de l'avoir soupçonné; mais il fallait qu'il m'écrivît pour prendre des mesures.

Adieu; je vous embrasse tendrement. V.

A M. l'abbé Moussinot; et, sous l'enveloppe, à l'ami de l'abbé Moussinot; voilà mon adresse.

279. A M. DE CIDEVILLE[1].

Ce 20 mai.

Par des lettres que je viens de recevoir, mon cher Cideville, on vient de m'assurer que c'est l'édition de votre protégé qui a paru, et qui a fait tout le malheur. Je n'en serai certain par moi-même que lorsque j'aurai vu les exemplaires que j'ai donné ordre qu'on m'envoyât incessamment. Il y a près d'un mois que je l'ai fait chercher dans Paris, et que je l'ai fait prier de m'écrire ce qu'il savait de cette affaire : point de nouvelles; je ne sais où il est. Il y a apparence qu'il m'eût écrit s'il avait été innocent. Vous jugez bien que, dans cette incertitude, je ne puis rien faire. Acheter ce que vous savez est absolument inutile, et même très dangereux. Le mieux est de se tenir tranquille quelque temps. Je lui conseille d'aller voyager en Hollande. Je ne sais si je n'irai pas y faire un tour.

J'ignore encore si l'on vous a fait toucher treize cent soixante-huit livres; si vous les avez, je vous prie

[1] Cette lettre est timbrée, à la main, de Chaumont, ville voisine de Cirey. Cl.

de les renvoyer à M. Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, à Paris. Cet argent ne m'appartient pas; il est à une personne à qui je le devais, qui en a un très grand besoin, et qui s'en dessaisissait en ma faveur, s'imaginant que c'était un moyen sûr d'apaiser l'affaire : il ne faut pas qu'elle soit la victime de son amitié.

A l'égard de Jore, je ne vous en parlerai que quand j'aurai de ses nouvelles. Conservez-moi votre tendre amitié; je vous écrirai quand je serai fixé en quelque endroit. Jusqu'à présent je ne vous ai écrit que comme un homme d'affaires; mon cœur sera plus bavard la première fois. Adieu; mille amitiés à Formont et à l'abbé du Resnel.

280. A M. DE CIDEVILLE.

Mai.

Eh bien! est-il possible que vous vous soyez laissé surprendre aux larmes et aux cris de ces gens-là? Ou ils vous trompent bien indignement, ou ils sont bien trompés eux-mêmes.

J'ai découvert enfin, à n'en pouvoir douter, que ce misérable a tout fait, et qu'il m'a trahi cruellement. Je m'en doutais bien à son silence. Le scélérat m'avait juré, en partant, que rien ne paraîtrait jamais. Il avait, depuis un mois, le supplément de la fin, il s'en est servi; il a pris le temps de mon absence pour trahir les promesses qu'il m'avait faites, et les obligations qu'il m'avait. On m'a enfin envoyé la preuve incontestable de son crime. J'ai tout confronté; sa perfidie n'est que

trop réelle. Il triomphe; il en vend deux mille cinq cents, à 6, à 8, à 10 livres pièce; et moi je suis proscrit. Lettre de cachet, dénonciation au parlement, requête des curés, la crainte d'un jugement rigoureux; voilà tout ce qu'il m'attire; tandis que, sur la foi de vos lettres, j'ai hasardé de me perdre pour le sauver, et que j'ai tellement assuré son innocence aux ministres, que je me suis fait croire coupable.

Au nom de Dieu, parlez à ces gens-là, quand vous les verrez : dites-leur qu'ils avertissent leur fils de faire ce que je lui marquerai dans un billet, sans quoi il sera perdu. Il n'est pas juste, après tout, que je sois malheureux toute ma vie pour contenter l'avidité de ce misérable. Surtout qu'on vous remette jusqu'au moindre chiffon d'écriture qu'on peut avoir de moi.

Les hommes sont bien méchants! Quoi! dans le temps qu'il m'a mille obligations! O hommes! vous êtes ou trompeurs, ou indignement superstitieux, ou calomniateurs. Vous êtes des monstres; mais il y a des Cideville, il y a des Émilie; cela fait qu'on tient à l'humanité, et qu'on pardonne au genre humain. L'amitié que j'ai éprouvée dans cette occasion passe tout l'excès des persécutions qu'on peut me faire essuyer. La balance n'est pas égale, et je suis trop heureux.

J'embrasse tendrement le philosophe Formont, le tendre et charmant du Bourg Theroulde [1], le judicieux et élégant du Resnel. Si vous voyez M. le marquis [2], dites-lui qu'avec sa permission je pourrais bien aller

[1] Jean-Baptiste-François Lecordier de Bigars, marquis de la Londe, baron de Bourg Theroulde, président à mortier du parlement de Rouen. B.

[2] Le marquis de Lézeau, chez lequel Voltaire n'alla pas. Cr.

passer un mois dans ses terres pour dépayser les alguazils. N'y viendriez-vous pas? Adieu, tout cela ne m'empêche ni ne m'empêchera d'achever mon quatrième acte[1]. *Vale, te amo.*

281. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Encore une importunité, encore une lettre. Avouez que je suis un persécutant encore plus qu'un persécuté. La lettre de cachet m'en fait écrire mille.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
HOR., lib. IV, od. XII, v. 17.

Je vous supplie de faire rendre cette lettre à madame la duchesse d'Aiguillon. Je vous l'envoie ouverte; ayez la bonté d'y voir ma justification, et de la cacheter. Mille pardons. Vraiment, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je me repens bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire! tu as un chapitre sur les prophéties, où il n'y a pas l'ombre du bon sens; attends, attends!

Où en sommes-nous, je vous prie? De grace, un petit mot touchant cet excommunié. Mon livre sera-t-il brûlé, ou moi? Veut-on que je me rétracte, comme saint Augustin? veut-on que j'aille au diable? Écrivez ou chez Demoulin, ou chez l'abbé Moussinot, ou, plutôt, à M. Pallu, et dites-lui qu'il me garde un profond secret.

[1] De la tragédie d'*Alzire*. CL.

282. A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON[1].

Mai.

Si vous êtes encore à Paris, madame, permettez-moi d'avoir recours à la langue française dont vous vous servez si bien, plutôt qu'au vieux Gascon, qui me serait à présent peu utile, je crois, auprès de M. le garde des sceaux. Je suis pénétré de reconnaissance, et je vous remercie, au nom de tous les partisans de Locke et de Newton, de la bonté que vous avez eue de mettre madame la princesse de Conti dans les intérêts des philosophes, malgré les criailleries des dévots. On me mande, dans ma retraite, que le parlement veut me faire condamner, et me traiter comme un mandement d'évêque. Pourquoi non? Il y a bien eu des arrêts contre l'antimoine, et en faveur des formes substantielles d'Aristote.

On dit qu'il faut que je me rétracte; très volontiers: je déclarerai que Pascal a toujours raison; que *fatal laurier, bel astre*, sont de la belle poésie; que si saint Luc et saint Marc se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses; qu'une des belles preuves encore de la religion, c'est qu'elle est inintelligible. J'avouerai que tous les prêtres sont doux et désintéressés; que les jésuites sont d'honnêtes gens; que les moines ne sont ni orgueilleux, ni intrigants, ni puants; que la sainte inquisition est le triomphe de l'humanité et de la tolérance; enfin, je dirai tout ce qu'on voudra,

[1] Voyez la note sur la lettre 263. B.

pourvu qu'on me laisse en repos, et qu'on ne s'acharne point à persécuter un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, qui vit dans la retraite, et qui ne connaissait d'autre ambition que celle de vous faire sa cour.

Il est très certain, de plus, que l'édition est faite malgré moi, qu'on y a ajouté beaucoup de choses, et que j'ai fait humainement ce que j'ai pu pour en découvrir l'auteur.

Permettez-moi, madame, de vous renouveler ma reconnaissance et mes prières. La grace que je demande au ministre, c'est qu'il ne me prive pas de l'honneur de vous voir; c'est une grace pour laquelle on ne saurait trop importuner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

VOLTAIRE.

M'est-il permis de saluer M. le duc d'Aiguillon, de lui présenter mon respect, de le remercier, et de l'exhorter à lire les *Lettres philosophiques* sans scandale? elles sont imprimées à faire peur, et remplies de fautes absurdes; c'est là ce qui me désespère.

283. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Bâle, le 23 mai.

Vraiment, madame, quand j'eus l'honneur de vous écrire et de vous prier d'engager vos amis à parler à M. de Maurepas, ce n'était pas de peur qu'il me fît du mal, c'était afin qu'il me fît du bien. Je le priais comme mon bon ange; mais mon mauvais ange, par malheur, est beaucoup plus puissant que lui. N'admirez-vous

pas, madame, tous les beaux discours qu'on tient à l'égard de ces scandaleuses *Lettres?* Madame la duchesse du Maine est-elle bien fâchée que j'aie mis Newton au-dessus de Descartes? et comment madame la duchesse de Villars[1], qui aime tant les idées innées, trouvera-t-elle la hardiesse que j'ai eue de traiter ses idées innées de chimères?

Mais, si vous voulez vous réjouir, parlez un peu de mon brûlable livre à quelques jansénistes. Si j'avais écrit qu'il n'y a point de Dieu, ces messieurs auraient beaucoup espéré de ma conversion; mais, depuis que j'ai dit que Pascal s'était trompé quelquefois; que *fatal laurier, bel astre, merveille de nos jours*[2], ne sont pas des beautés poétiques, comme Pascal l'a cru; qu'il n'est pas absolument démontré qu'il faut croire la religion, parcequ'elle est obscure; qu'il ne faut point jouer l'existence de Dieu à croix ou pile; enfin, depuis que j'ai dit ces absurdités impies, il n'y a point d'honnête janséniste qui ne voulût me brûler, dans ce monde-ci et dans l'autre.

De vous dire, madame, qui sont les plus fous des jansénistes, des molinistes, ou des anglicans, des quakers, cela est bien difficile; mais il est certain que je suis beaucoup plus fou qu'eux de leur avoir dit des vérités qui ne leur feront nul bien, et qui me feront grand tort. J'étais à Londres quand j'écrivis tout cela; et les Anglais qui voyaient mon manuscrit me trouvaient bien modéré. Je comptais sortir de France pour

[1] La maréchale, devenue veuve quelques semaines après la date de cette lettre. CL.

[2] Voyez tome XXXVII, page 77. B.

jamais, quand je donnai la malheureuse permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces bagatelles. J'ai bien changé d'avis depuis ce temps-là; et, malheureusement, ces *Lettres* paraissent en France lorsque j'ai le plus d'envie d'y rester.

Si je ne reviens point, madame, soyez sûre que vous serez à la tête des personnes que je regretterai. Si vous voyez M. le président Hénault, dites-lui bien, je vous prie, qu'il parle, et souvent, à mons Rouillé. Quand il ne serait point à portée de me rendre service, votre suffrage et le sien me suffiraient contre la fureur des dévots et contre les lettres de cachet. Si vous vouliez m'honorer de votre souvenir, écrivez-moi à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais; les lettres me seront rendues. Ayez la bonté de mettre une petite marque, comme deux *DD*, par exemple, afin que je reconnaisse vos lettres. Je ne devrais pas me méprendre au style, mais quelquefois on fait des *quiproquo*.

284. A M. DE CIDEVILLE.

Le 1er juin.

La dernière lettre que je vous écrivis, mon cher ami, sur le compte de Jore, était fondée sur ceci :

Lorsqu'il me tomba entre les mains, il y a quelques années, des feuilles et des épreuves de cette édition supprimée dont il a été soupçonné, il y avait des fautes considérables dont je me souviens, et j'ai retrouvé ces mêmes fautes dans les exemplaires qu'on a débités à Paris.

Y a-t-il une apparence plus forte, et n'étais-je pas bien en droit de le soupçonner? Cependant j'apprends

qu'on ne le croit pas coupable, et qu'il est en liberté. J'apprends, en même temps, qu'il a eu avec moi un procédé bien contraire au mien. Dans le temps qu'il était en prison, je ne cessais d'écrire aux magistrats et aux ministres pour les assurer de son innocence; et lui, au contraire, a dit au lieutenant de police que c'était moi-même qui avais fait faire cette édition qu'on a débitée. Sur sa déposition on a été tout renverser dans ma maison à Paris; on a saisi une petite armoire où étaient mes papiers et toute ma fortune, on l'a portée chez le lieutenant de police; elle s'est ouverte en chemin, et tout a été au pillage.

Je pardonne à Jore de tout mon cœur tout ce qu'il a pu dire, et ce qui m'a attiré cette cruelle visite. Je crois qu'étant bien persuadé, comme il l'était, que je n'avais nulle part à cette édition, il a prévu que la visite qu'on ferait chez moi ne servirait qu'à ma justification; et c'est ce qui est arrivé.

Pour lui, s'il est vrai qu'il soit associé avec quelque personne des pays étrangers, et qu'ils aient en effet une édition de ce livre, laquelle n'ait point encore paru, je l'en félicite de tout mon cœur; car il est sûr que son édition sera la meilleure, et que, tôt ou tard, il trouvera bien le moyen de s'en défaire avec avantage.

On vient de saisir à Paris une presse à laquelle on travaillait à réimprimer cet ouvrage; cette presse était chez un particulier. Le libraire qui devait débiter cette édition nouvelle est connu [1], et, je crois, arrêté. Cette

[1] René Josse, voyez tome XXXVII, pages 108-109. Il était cousin de J.-Fr. Josse, à qui est adressée la lettre 195. B.

découverte fera deux biens : elle servira, en premier lieu, à justifier Jore, et pourra même faire découvrir l'imprimeur de l'édition débitée dans Paris; en second lieu, elle intimidera les autres libraires, qui n'oseront pas se charger d'imprimer le livre : et, alors, s'il arrivait que Jore eût des exemplaires des pays étrangers ou autrement, il y gagnerait considérablement; ainsi, de façon ou d'autre, il ne peut se plaindre; car, s'il a une édition, il la débitera; s'il n'en a point, il ne perd rien.

J'ai assuré qu'il n'en a point, et je l'assure encore tous les jours. C'est un principe dont il ne faut plus s'écarter. Dans les commencements de l'orage, je lui écrivis des choses assez ambiguës : s'il m'avait fait un mot de réponse, il m'aurait rassuré, au lieu qu'il m'a laissé toujours dans l'inquiétude; et j'ai été incertain de ce qu'il ferait et de ce que je devais faire. Sa grande faute est de ne m'avoir point écrit. Que lui coûtait-il de dire : « Je n'ai jamais vu ni connu cette édition, et « c'est ainsi que je parlerai toujours? »

Heureusement il a tenu aux magistrats ce discours, dont il aurait d'abord dû m'instruire. Il n'y a donc plus à s'en dédire. Il n'a jamais eu la moindre part à aucune édition de ce livre : c'est ce que je crois et ce que je soutiens fermement; mais cependant le ministère prétend qu'il faut que je lui remette cette prétendue édition, que j'avais, dit-on, fait faire par Jore. A cela je n'ai autre chose à répondre, sinon que je ne peux changer de langage, que je ne connais pas cette édition plus que Jore; que je l'ai toujours dit et le dirai toujours. Il est bien vrai qu'il y a eu, pendant plus

d'un an, des exemplaires imprimés des *Lettres philosophiques*, entre les mains de quelques particuliers de Paris; mais ces exemplaires étaient d'une édition faite en Angleterre, de laquelle je ne suis pas le maître.

Je ne peux pas, pour contenter le ministère, trouver une édition qui n'existe point, et je peux encore moins me déshonorer, en trouvant une édition que j'ai toujours assuré que je ne connaissais pas. Le résultat de tout ceci est qu'il est absolument nécessaire que Jore m'instruise de tout ce qui s'est passé; que, de mon côté, je demeure convaincu qu'il n'a jamais pensé à faire une édition; que, du sien, il demeure tranquille; mais, surtout, que je sache ce qu'il a dit à M. Hérault, afin que je m'y conforme, en cas de besoin.

J'apprends, dans le moment, que mes affaires vont très bien; que la découverte de cet imprimeur, qui fesait une nouvelle édition, a beaucoup servi à ma justification; que tous les incrédules de la ville et de la cour se sont déchaînés contre les dévots.

« Sæpe, premente deo, ferl deus alter opem. »
OVID., I, *Trist.* I, eleg. II, v. 4.

Écrivez-moi hardiment sous le couvert de l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry, à Paris. Mille compliments à nos amis.

285. A M. DE FORMONT.

Ce 5 juin.

J'ai reçu votre lettre, mon cher ami. Je ne vous parlerai pas, cette fois-ci, de philosophie; je ne vous dirai pas combien je me repens de n'avoir pas montré plus au long tous les faux raisonnements et les suppositions plus fausses encore dont les *Pensées de Pascal* sont remplies. Je veux vous entretenir de ma situation présente, au sujet de cette malheureuse édition qu'on m'a si indignement imputée.

Demoulin m'est venu trouver dans ma retraite, et m'a confirmé qu'il croyait l'homme que vous savez coupable de cette trahison. Il n'a jamais osé vous écrire, me disait-il; et il l'aurait fait, s'il n'avait craint de donner quelques armes contre lui. Par tous les discours qu'il m'a tenus, ajouta-t-il, je suis certain qu'il a fait cette édition dont il aura tiré peu d'exemplaires, et qui, n'étant pas tout-à-fait conforme à l'autre, devait servir à sa justification, en cas de soupçon. Il voulait, par là, se mettre à l'abri de vos justes plaintes et de la sévérité du ministère. Il ne vous écrit point; il a même eu l'insolence de dire à M. Hérault que c'était chez vous qu'était cette édition qu'on débite dans Paris; et c'est sur cette infame calomnie d'un scélérat d'imprimeur, ingrat à toutes vos bontés, qu'on est venu visiter chez vous.

Voilà les discours que me tient Demoulin; et, quand je songe que j'ai trouvé, dans les exemplaires qu'on vend à Paris, les mêmes fautes qui s'étaient glissées dans les premières feuilles imprimées autrefois, et

depuis supprimées, je suis bien tenté d'être de l'avis de Demoulin.

D'un autre côté, j'apprends qu'un nommé René Josse fesait encore une édition de ce livre, laquelle a été découverte. Ce René Josse a été dénoncé à Demoulin par François Josse son parent. Ce François Josse a bien l'air d'avoir fait lui-même, de concert avec son cousin René, l'édition qui a fait tant de vacarme. Il y a grande apparence que ce François Josse, qui a eu entre les mains un des trois exemplaires que j'avais, et qui me l'a fait relier, il y a deux mois et demi, en aura abusé, l'aura fait copier, et l'aura imprimé, avec René; que, depuis, la jalousie qu'il aura eue de la deuxième édition de René, l'aura porté à la dénoncer. Voilà ce que je conjecture; voilà ce que je vous prie de peser avec M. de Cideville. Vous pouvez, après cela, avoir la bonté d'en parler à Jore. S'il n'est pas coupable, il doit être charmé d'avoir cette ouverture pour se justifier. Mais, coupable ou non, il doit m'écrire ou me faire instruire des démarches qu'il a faites : et, s'il ne le fait pas, je suis dans la ferme résolution de le dénoncer au garde des sceaux, et je le perdrai assurément. Il est trop horrible d'être sa victime et sa dupe, et d'avoir soutenu et attesté son innocence, lorsqu'il en use avec tant d'indignité. C'est une des choses qui ont ajouté un poids plus insupportable à mon malheur. Je vous demande en grace d'en conférer avec votre ami, et de me mander tous deux votre sentiment. J'attends vos réponses avec une extrême impatience, et je vous embrasse tendrement.

286. A MADAME DE CHAMPBONIN[1].

Je ne me porte pas trop bien, madame; mais j'irai vous faire ma cour demain, dans quelque état que je sois. Si je me porte bien, je serai extrêmement gai; si je suis malade, votre conversation me guérira bien vite.

Que m'importe le vain murmure
De cette canaille à tonsure
Qui n'entend rien de mes écrits?
Tous les maudissons qu'ils me donnent,
Et les *oremus* qu'ils entonnent,
Sont tous pour moi du même prix.
Je consens qu'on m'excommunie,
Pourvu qu'un jour au Champbonin
Avec toi je passe ma vie.
Je consens que dans ton jardin
On m'enterre comme un impie,
Honnête homme et mauvais chrétien,
Philosophe non sans folie,
Avec un cœur digne du tien.
Si tu m'aimes, il faudra bien
Et qu'on m'estime, et qu'on m'envie.

Allez vous promener, madame, avec votre très humble servante; comptez que je vous suis respectueusement attaché pour la vie.

287. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 juin.

Je reçois, mon cher et judicieux et très constant

[1] M. de Champbonin était lieutenant au régiment de Bauffremont. Sa terre de Champbonin est près de Vassy en Champagne. Madame de Champbonin était parente de Voltaire : voyez la lettre 335. B.

ami, trois lettres de vous à-la-fois, qui auraient dû me parvenir il y a près de trois semaines. D'abord je vais vous mettre au fait de ma situation avec Jore.

Dès le 3 mai, je fus averti que le livre paraissait, et qu'il y avait une lettre de cachet. Mes amis de Paris me mandèrent qu'ils croyaient que j'apaiserais tout, si je livrais l'édition que le garde des sceaux supposait entre mes mains. Je fis réponse que je n'avais point d'édition, et je me mis en retraite.

Je fus extrêmement surpris que Jore ne m'eût point écrit pour m'instruire de ce qui se passait. Il devait bien s'attendre que la publication du livre, et son silence, le rendraient coupable dans mon esprit. Ne sachant s'il était libre ou à la Bastille, je lui écrivis ces propres paroles par Demoulin : « S'il est vrai « que vous ayez une édition de ce livre (ce que je ne « crois pas), ou si vous en pouvez trouver une, por- « tez-la chez M. Rouillé, et je la paierai au prix qu'il « taxera. »

C'était lui faire entendre que je ne l'accusais pas, et que je lui donnais un moyen de se sauver et de ne rien perdre, s'il était coupable. J'ai fait plus; quand je sus certainement qu'il était à la Bastille, j'écrivis à M. Rouillé et à M. Hérault les lettres les plus fortes par lesquelles je leur attestais l'innocence du prisonnier. Je ne sais pas quels indignes mensonges ont employés les interrogateurs, mais je sais que l'interrogé m'a chargé contre toute raison, contre la vérité, contre son honneur, et contre son intérêt, en un mot, en vrai libraire. Vous en verrez la preuve dans la lettre ci-jointe, que je vous prie de brûler; elle est d'un con-

seiller au parlement, intime ami de M. Hérault et de M. Rouillé.

Sur la déposition de ce misérable, M. Hérault assura M. le cardinal de Fleury et M. le garde des sceaux que c'était moi-même qui étais l'auteur de l'édition débitée; et M. le cardinal écrivit, le 28 mai, à un de mes amis, qui m'a renvoyé la lettre du cardinal.

Cependant madame d'Aiguillon et plusieurs autres personnes avaient parlé vivement en ma faveur au garde des sceaux; et ma liberté et la fin de mon affaire ne tenaient plus qu'à une lettre de désaveu que l'on exigeait de moi. Tout le monde m'en écrivit, mais toutes les lettres allèrent à un endroit où je n'étais pas. Je n'en reçus aucune dans la retraite où j'étais. Cette erreur fut causée par Demoulin, qui fait mes affaires, mais qui est un peu inattentif. Mon silence fit croire au garde des sceaux que je ne voulais pas plier; et son opiniâtreté se fâchant contre la mienne, il a fait rendre ce bel arrêt [1], qui déshonore la grand'-chambre, et qui ne rend pas les *Lettres philosophiques* plus mauvaises. Cependant j'étais prêt à obéir à M. le garde des sceaux, et il n'en savait rien.

Que conclure de tout ceci, et que faire? Premièrement, je conclus qu'il y a des événements dans la vie qu'il faut souffrir sans murmure, comme la fièvre; que la publication de ces *Lettres* est une infidélité cruelle qu'on m'a faite, sans que j'en sache précisément l'auteur; que le grand tort de Jore est de ne m'avoir point écrit, de ne m'avoir point informé de ses dé-

[1] Du 10 juin 1734 : je l'ai rapporté dans une note, tome XXXVII, page 109. B.

marches, et surtout de m'avoir accusé si mal à propos, si lâchement, et avec si peu de bon sens. Vous lui ferez entendre raison quand vous le verrez, et vous saurez de lui ses malheurs et ses fautes.

Je joins ici la copie d'une lettre à un de mes amis [1], au lieu de vous ennuyer de nouvelles réflexions. Je viens de recevoir une lettre de notre ami Formont. J'allais lui répondre; mais voici des nouvelles si affreuses qui me viennent, touchant M. de Richelieu, que la plume me tombe des mains [2]. Je mourrais de douleur si elles étaient vraies. Mon Dieu! quel funeste mariage j'aurais fait! V.

Adieu, mon tendre ami; mes compliments à tous nos amis.

288. A M. DE LA CONDAMINE.

Le 22 juin.

Si la grand'chambre était composée, monsieur, d'excellents philosophes, je serais très fâché d'y avoir été condamné; mais je crois que ces vénérables magistrats n'entendent que très médiocrement Newton et Locke. Ils n'en sont pas moins respectables pour moi, quoiqu'ils aient donné autrefois [3] un arrêt en faveur de la physique d'Aristote, qu'ils aient défendu de donner l'émétique, etc.; leur intention est toujours très bonne.

[1] M. de La Condamine. K.

[2] Plusieurs des princes de la maison de Lorraine avaient été mécontents de ce mariage; l'un d'eux (le prince de Lixen) le fit sentir durement à M. de Richelieu, au camp de Philisbourg; ils se battirent sur le revers de la tranchée, et M. de Lixen fut tué. K.

[3] Voyez tomes XVIII, page 183; XXII, 233. B.

Ils croyaient que l'émétique était un poison; mais, depuis que plusieurs conseillers de grand'chambre furent guéris par l'émétique, ils changèrent d'avis, sans pourtant réformer leur jugement; de sorte qu'encore aujourd'hui l'émétique demeure proscrit par un arrêt, et que M. Silva ne laisse pas d'en ordonner à messieurs, quand messieurs sont tombés en apoplexie. Il pourrait peut-être arriver à peu près la même chose à mon livre; peut-être quelque conseiller pensant lira les *Lettres philosophiques* avec plaisir, quoiqu'elles soient proscrites par arrêt. Je les ai relues hier avec attention, pour voir ce qui a pu choquer si vivement les idées reçues. Je crois que la manière plaisante dont certaines choses y sont tournées aura fait généralement penser qu'un homme qui traite si gaîment les quakers et les anglicans ne peut faire son salut *cum timore et tremore*[1], et est un très mauvais chrétien Ce sont les termes et non les choses qui révoltent l'esprit humain. Si M. Newton ne s'était pas servi du mot d'*attraction*, dans son admirable philosophie, toute votre académie aurait ouvert les yeux à la lumière; mais il a eu le malheur de se servir à Londres d'un mot auquel on avait attaché une idée ridicule à Paris; et, sur cela seul, on lui a fait ici son procès avec une témérité qui fera un jour peu d'honneur à ses ennemis.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, j'ose dire qu'on a jugé mes idées sur des mots. Si je n'avais pas égayé la matière, personne n'eût été scandalisé; mais aussi personne ne m'aurait lu.

[1] Tobie, XIII, 6; et II, *Corinth.*, VII, 15. B.

On a cru qu'un Français qui plaisantait les quakers, qui prenait le parti de Locke, et qui trouvait de mauvais raisonnements dans Pascal, était un athée. Remarquez, je vous prie, si l'existence d'un Dieu, dont je suis réellement très convaincu, n'est pas clairement admise dans tout mon livre. Cependant les hommes, qui abusent toujours des mots, appelleront également athée celui qui niera un dieu, et celui qui disputera sur la nécessité du péché originel. Les esprits ainsi prévenus ont crié contre les *Lettres sur M. Locke et sur les Pensées de M. Pascal.*

Ma *Lettre* sur Locke se réduit uniquement à ceci: « La raison humaine ne saurait démontrer qu'il soit « impossible à Dieu d'ajouter la pensée à la matière. » Cette proposition est, je crois, aussi vraie que celle-ci : les triangles qui ont même base et même hauteur sont égaux.

A l'égard de Pascal, le grand point de la question roule visiblement sur ceci, savoir, si la raison humaine suffit pour prouver deux natures dans l'homme. Je sais que Platon a eu cette idée, et qu'elle est très ingénieuse; mais il s'en faut bien qu'elle soit philosophique. Je crois le péché originel, quand la religion me l'a révélé; mais je ne crois point les androgynes, quand Platon a parlé. Les misères de la vie, philosophiquement parlant, ne prouvent pas plus la chute de l'homme, que les misères d'un cheval de fiacre ne prouvent que les chevaux étaient tous autrefois gros et gras, et ne recevaient jamais de coups de fouet; et que, depuis que l'un d'eux s'avisa de manger trop d'avoine, tous ses descendants furent condamnés à

traîner des fiacres. Si la sainte Écriture me disait ce dernier fait, je le croirais; mais il faudrait du moins m'avouer que j'aurais eu besoin de la sainte Écriture pour le croire, et que ma raison ne suffisait pas.

Qu'ai-je donc fait autre chose, que de mettre la sainte Écriture au-dessus de la raison? Je défie, encore une fois, qu'on me montre une proposition répréhensible dans mes réponses à Pascal. Je vous prie de conférer sur cela avec vos amis, et de vouloir bien me mander si je m'aveugle.

Vous verrez bientôt madame du Châtelet. L'amitié dont elle m'honore ne s'est point démentie dans cette occasion. Son esprit est digne de vous et de M. de Maupertuis, et son cœur est digne de son esprit. Elle rend de bons offices à ses amis, avec la même vivacité qu'elle a appris les langues et la géométrie; et, quand elle a rendu tous les services imaginables, elle croit n'avoir rien fait; comme, avec son esprit et ses lumières, elle croit ne savoir rien, et ignore si elle a de l'esprit. Soyez-lui bien attachés, vous et M. de Maupertuis, et soyons toute notre vie ses admirateurs et ses amis. La cour n'est pas trop digne d'elle; il lui faut des courtisans qui pensent comme vous. Je vous prie de lui dire à quel point je suis touché de ses bontés. Il y a quelque temps que je ne lui ai écrit [1],

[1] La liaison de Voltaire avec madame du Châtelet a duré seize ans; et lorsque des circonstances les ont momentanément séparés, leur correspondance était très active. Voici ce que rapporte l'abbé de Voisenon (*Œuvres*, tome IV, page 181):

« Madame la marquise du Châtelet avait huit volumes in-4° manuscrits

et que je n'ai reçu de ses nouvelles; mais je n'en suis pas moins pénétré d'attachement et de reconnaissance.

Embrassez pour moi, je vous prie, l'électrique M. Dufaï; et, si vous embrassiez ma petite sœur[1], feriez-vous si mal? Mandez-moi, je vous prie, comment elle se porte. Mille respects à madame Dufaï et à ces dames.

Vous m'aviez parlé d'une lettre de Stamboul, etc.

289. A M. DE FORMONT.

Ce 27....

Si ceux qui me font l'honneur de me persécuter ont eu envie de me donner les mortifications les plus

« et bien reliés des lettres qu'il (Voltaire) lui avait écrites. On n'imagine-« rait pas que, dans des lettres d'amour, on s'occupât d'une autre divinité « que de celle dont on a le cœur plein, et qu'on fît plus d'épigrammes contre « la religion, que de madrigaux pour sa maîtresse. Voilà cependant ce qui « arrivait à Voltaire. Madame du Châtelet n'avait rien de caché pour moi; « je restais souvent tête à tête avec elle jusqu'à cinq heures du matin; et « il n'y avait que l'amitié la plus vraie qui fesait les frais de nos veilles. « Elle me disait quelquefois qu'elle était entièrement détachée de Voltaire. « Je ne répondais rien : je tirais un des huit volumes, et je lisais quelques « lettres : je remarquais des yeux humides de larmes; je refermais le livre « promptement, en disant : *Vous n'êtes pas guérie.* La dernière année de « sa vie, je fis la même épreuve; elle les critiquait; je fus convaincu que « la cure était faite. Elle me confia que Saint-Lambert avait été son mé-« decin. Elle partit pour la Lorraine où elle mourut (10 septembre 1749). « Voltaire, inquiet de ne pas trouver ces lettres, crut que j'en étais dépo-« sitaire, et m'en écrivit. Je ne les avais pas. On assure qu'elles ont été « brûlées. »

On ne connaît de cette correspondance que deux fragments, que l'on peut voir sous le n° 519. B.

[1] C'est probablement une plaisanterie de société. La sœur de Voltaire était morte dès 1726, comme on le voit dans la lettre 93. CL.

sensibles, ils ne pouvaient mieux faire, mon cher et aimable ami, que de me retenir loin de Paris, dans le temps que vous y êtes. Je vous prie de ne point parler du voyage qu'a fait ma désolée muse tragique chez les Américains [1]. C'est un nouveau projet dont Linant vit la première ébauche, et sur quoi je voudrais bien qu'il me gardât le secret.

A l'égard du nom de poëme épique, que vous donnez à des fantaisies [2] qui m'ont occupé dans ma solitude, c'est leur faire beaucoup trop d'honneur:

« . . . . . cui *sit* mens *grandior*, atque os
« Magna sonaturum, des nominis hujus honorem. »
HOR., liv. I, sat. IV, v. 43.

C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination, lorsque je lui donnerais un libre essor, et que la crainte du petit esprit de critique qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour [3]; mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis; mais je ne veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre connaissance. Au mot d'*ennemis*, je ne peux m'empêcher de

[1] Allusion à la tragédie d'*Alzire, ou les Américains*. CL.

[2] Le poëme de *la Pucelle*. CL.

[3] Rien n'est plus vrai; et, lorsque l'ouvrage, falsifié indignement, fut publié, en 1755, par quelques ennemis de Voltaire, du nombre desquels était le capucin défroqué Maubert de Gouvest, Voltaire en ressentit un déplaisir extrême. CL.

faire une réflexion bien triste; c'est que leur haine, dont je n'ai jamais connu la cause, est la seule récompense que j'aie eue pour avoir cultivé les lettres pendant vingt années. Voilà tout ce que l'on gagne dans ce métier aimable et dangereux, une réputation chimérique et des persécutions réelles. On est envié, comme si on était puissant et heureux; et, dans le même temps, on est accablé sans ressource. La profession des lettres, si brillante, et même si libre sous Louis XIV, le plus despotique de nos rois, est devenue un métier d'intrigues et de servitude. Il n'y a point de bassesse qu'on ne fasse pour obtenir je ne sais quelles places ou au sceau, ou dans des académies; et l'esprit de petitesse et de minutie est venu au point que l'on ne peut plus imprimer que des livres insipides. Les bons auteurs du siècle de Louis XIV n'obtiendraient pas de privilége. Boileau et La Bruyère ne seraient que persécutés. Il faut donc vivre pour soi et pour ses amis, et se bien donner de garde de penser tout haut, ou bien aller penser en Angleterre ou en Hollande.

J'ai relu M. Locke, depuis que je ne vous ai vu. Si cet homme-là avait eu le malheur d'être en France, nous n'aurions peut-être pas ce chef-d'œuvre de raison et de sagesse. C'est bien dommage qu'il n'ait pas encore pris plus de liberté, et que sa modération ait étranglé des vérités qui ne demandaient qu'à sortir de sa plume. J'ai osé m'amuser à travailler après lui. J'ai voulu me rendre compte à moi-même de mon existence[1], et voir si je pouvais me faire quelques

[1] Voyez le *Traité de Métaphysique* (tome XXXVII, page 277). K.

principes certains. Il serait bien doux, mon cher Formont, de marcher dans ces terres inconnues, avec un aussi bon guide que vous, et se délasser de ses recherches avec des poëmes dans le goût de l'Arioste; car, malheur à la raison, si elle ne badine quelquefois avec l'imagination! Il y a une dame à Paris, qui se nomme Émilie, et qui, en imagination et en raison, l'emporte sur des gens qui se piquent de l'une et de l'autre. Elle entend Locke bien mieux que moi. Je voudrais bien que vous rencontrassiez cette philosophe; elle mérite que vous l'alliez chercher.

Je vous envoie une bonne leçon de l'*Épître à Émilie*. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez rencontré Moncrif, et pourquoi il s'est brouillé avec son prince. Adieu; je vous aime pour la vie.

290. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE[1].

Au camp de Philisbourg, le 1er juillet.

J'ai eu l'honneur, madame, de rendre les lettres dont j'étais chargé. Je n'ai pu avoir encore celui de voir M. de Champbonin, parceque messieurs les dragons sont à la droite, à deux lieues de l'infanterie où je suis. Il y a apparence que le prince Eugène va occuper les Français à tout autre chose qu'à écrire des lettres dans leurs tentes. Les armées sont en présence; on s'attend à tout moment à une bataille sanglante. Les Français se trouvent entre Philisbourg,

[1] Cette dame habitait une terre aux environs de Vassy. Cl.

le Rhin et les Allemands. Les troupes marquent une grande ardeur; elle est étonnante; on jure qu'on battra le prince Eugène; on ne le craint pas : mais à bon compte on se retranche jusqu'aux dents; on a des lignes, un fossé, des puits, et un avant-fossé : c'est une invention nouvelle, qui paraît fort jolie, et très propre à faire casser le cou à des gens qui viennent attaquer des lignes. Toutes les apparences sont que le prince Eugène viendra se présenter au passage des puits et des fossés, vers les quatre heures du matin, demain vendredi, jour de la Vierge. On dit qu'il est fort dévot à Marie, et qu'elle pourra bien le favoriser contre M. d'Asfeld, qui est janséniste. Vous savez, madame, que vous autres jansénistes êtes soupçonnés de n'avoir pas assez de dévotion pour la Vierge; vous vous êtes moqués de la congrégation des jésuites et du *Paradis ouvert à Philagie par cent et une dévotions à la mère de Dieu*[1]. Nous verrons demain pour qui se déclarera la victoire. En attendant, on se cantonne à force; les lignes de notre camp sont bordées de quatre-vingts pièces de canon, qui commencent à jouer. Hier on acheva d'emporter un certain ouvrage à corne, dont M. de Belle-Isle avait déjà gagné la moitié; douze officiers aux gardes ont été blessés à ce maudit ouvrage. Voilà, madame, la folie humaine dans toute sa gloire et dans toute son horreur. Je compte quitter incessamment le séjour des bombes et des boulets, pour aller profiter des boutés dont vous m'honorez. Il me semble que je me sens mille fois

[1] Voyez ma note, tome XX, page 548. B.

plus de goût pour la vertu, depuis que je vous ai fait ma cour.

291. A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce 21 juillet.

Si vous ne craignez point, mon cher abbé, d'être en commerce avec un excommunié, souvenez-vous un peu de votre ancienne amitié; vos lettres me tiendront lieu d'onguent pour la brûlure [1]. Mandez-moi si les belles-lettres ont toujours l'honneur de faire votre occupation, et si vous avez enfin renoncé à ce quart de gloire qui vous revenait du *Journal des Savants*. Vous méritez qu'on fasse l'extrait de vos pensées, plus que vous n'êtes fait pour extraire celles des autres. Vous devez savoir, par le portier de votre académie, la demeure d'un de vos confrères, M. de Pouilli [2], et l'adresse à laquelle il faut lui écrire. Je vous supplie de vouloir bien avoir la bonté de m'en instruire. Vous n'avez qu'à envoyer votre lettre chez moi, à Paris; je vous en serai très obligé.

Avez-vous lu *Didon* [3] ? avez-vous lu le livre de M. de Montesquieu [4] ? Je suis actuellement un pauvre provincial éloigné des sources de l'esprit. C'est par votre canal que je veux tenir encore aux muses. Je me flatte que vous vous souvenez quelquefois de moi, avec M. Dupré de Saint-Maur. Mais il fait plus, il m'écrit.

[1] Les *Lettres philosophiques* avaient été condamnées le 10 juin. B.

[2] A qui est adressée une lettre du 27 février 1739. B.

[3] Tragédie de Lefranc de Pompignan. B.

[4] *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.* B.

Suivez ce bel exemple[1]. Il n'y a personne dans le monde dont le souvenir et les lettres me soient plus chers que les vôtres.

On m'a envoyé de Paris une malheureuse copie de l'*Épître à Émilie*, dans laquelle il n'y a pas le sens commun. Entre autres sottises, ils ont mis M. *Crozat*[2] pour M. *Crésus*. Ceci est moins une sottise qu'une malice. Je suis fait pour être la victime de la *calomnie* et de la bêtise. Mais, par la règle des contraires, il faut que je sois défendu par vous.

Adieu, mon cher abbé, je vous aime pour toute ma vie. V.

292. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 24 juillet.

Je reviens à mon gîte après avoir erré pendant un mois. Cette vie vagabonde m'a empêché, mon cher ami, de recevoir plus tôt les lettres qui m'étaient adressées depuis long-temps. J'en reçois trente à-la-fois; mais les vôtres me sont toujours les plus précieuses. J'y vois toujours le cœur le plus tendre, avec l'esprit le plus juste et le plus fin.

[1] Dupré de Saint-Maur (Nicolas-François), né vers 1695, reçu à l'académie française le 29 décembre 1733; cité tomes XXIX, page 180; et XL, 348. B.

[2] Non seulement aucun des imprimés que j'ai vus ne contient la substitution dont se plaint Voltaire, mais, dans les différentes versions de l'*Épître sur la Calomnie*, je n'ai point vu de passage où l'on ait pu la faire. Voltaire avait nommé Crozat dans le *Temple du Goût* (voyez, tome XII, les variantes). Ce financier est appelé Crésus-Crozat dans la lettre au prince de Guise de mars 1738. Louis-François Crozat était fils d'Antoine Crozat qui acheta la Louisiane (voyez tome XVII, page 443), et père de madame de Choiseul. B.

Vous ne pourrez blâmer le petit voyage que j'ai fait à l'armée. Pourriez-vous condamner ce que le cœur fait faire? Tout mon chagrin est de n'en avoir pas fait autant que vous. Vous savez que, depuis long-temps, tous mes desirs et toutes mes espérances sont de passer avec vous quelques jours dans les douceurs de l'amitié, et dans une jouissance entière des belles-lettres, que nous aimons tous deux également; de vous montrer mes ouvrages nouveaux, de les corriger sous vos yeux, de rassembler toutes ces petites pièces fugitives dont j'ai de quoi vous faire un petit recueil; enfin, de vous parler et de vous entendre. Je ne haïrais pas de passer quelques semaines à Canteleu, si on pouvait n'y voir que vos amis, et n'y être point décelé par les domestiques.

J'irais même chez le marquis[1], malgré les conditions dures qu'il m'impose. Quel barbare que monsieur le marquis! il ne veut point laisser aux gens liberté de conscience.

Je ne connais point le petit libelle[2] que quelque honnête dévot et quelque bon citoyen aura pieusement fait contre moi; mais je crains plus les lettres de cachet que tous les ouvrages qu'on peut faire contre les *Lettres philosophiques*.

Parmi les lettres qui m'ont été renvoyées de Strasbourg j'en vois une de M. de Formont, dans laquelle il me mande que votre parlement s'est signalé aussi; mais il ne me mande point qu'on ait rendu un arrêt

[1] Le marquis de Lézeau.

[2] *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques* (par Molinier): voyez tome XXXVII, page 115. B.

contre ceux qui ont vu et corrigé l'édition. Je plains bien ces pauvres gens qui ont part à la brûlure. Si ce saint zèle continue, cela va faire le tour du royaume, et on sera brûlé douze fois [1]; cela est assez honorable, entre nous; mais il faut avoir de la modestie.

Pour Jore, je le crois en cendres. Je n'entends point parler de lui. A l'égard de la copie de la lettre [2] que je vous envoyai, il y a un mois, c'était uniquement pour vous amuser, vous et deux ou trois honnêtes gens. Avez-vous pu penser un moment que ces mystères soient faits pour les profanes?

« Odi profanum vulgus, et arceo. »
HOR., lib. III, od. 1.

Mille tendres compliments à tous nos amis. Adieu; je vous embrasse mille fois; adieu, mon cher ami. V.

293. A M. DE FORMONT.

Ce 24 juillet.

Ah! que j'aime votre leçon!
Ah! qu'il est doux d'en faire usage,
Pâmé dans les bras de Manon,
Ou folâtrant avec un page;
De passer les jours doucement
A se contenter, à se plaire,
Plutôt que d'aller hautement
Choquer les erreurs du vulgaire!

Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre [3] que j'écris aujourd'hui. Je suis

[1] Il y avait alors en France douze parlements: voyez ma note, tome XXII, page 135. B.

[2] La lettre à La Condamine du 22 juin. B.

[3] De ces trente lettres, il n'en reste que deux. B.

excédé des fatigues d'un voyage et de celle d'écrire. Je sens pourtant que mes forces reviennent avec vous. Votre lettre est datée d'un mercredi à Canteleu; mais, comme il y a un mois que je mène une vie errante, je ne sais si ce mercredi était en juin ou en juillet. Votre ami, dont la dernière lettre est du 27 juin, ne me parle point de la brûlure du ballot. Il faut apparemment que ce grand exemple de justice n'ait été fait que depuis peu.

« Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in ignem. »
OVID., *Trist.*, liv. I, eleg. I.

Toute la terre me persécute. Il n'y a pas jusqu'au petit marquis, c'est le petit Lézeau que je veux dire, qui se mêle de vouloir que j'aille à la messe, en cas que je vienne passer quelque temps dans les terres de ce seigneur. Mon cher Formont, j'aimerais mieux entendre vêpres et la grand'messe avec vous, que d'entendre seulement un évangile chez lui. Je serais charmé de pouvoir aller dans quelque temps à Canteleu; mais la chose me paraît bien difficile. Me voici bientôt excommunié dans toutes les paroisses, et brûlé dans tous les parlements. Cela est beau, j'en conviens; mais cette gloire est un peu embarrassante; je vous avoue que,

« Nec vixit male, qui natus moriensque fefellit. »
HOR., lib. I, ep. XVII, v. 10.

« *Et* bene qui latuit bene vixit. »
OVID., *Trist.*, III, el. IV.

Mais que voulez-vous que fasse un pauvre homme, quand on débite des livres sous son nom, qu'on l'ex-

communie, et qu'on le brûle, malgré qu'il en ait? Adieu, mon cher Formont; je vous aime tendrement pour toute ma vie.

294. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

De Cirey.

Je suis pénétré, madame, de vos bontés. Ce pays-ci, qui n'était d'abord pour moi qu'un asile, est devenu, grace à vous, un séjour délicieux, que je voudrais habiter toute ma vie. Il me semble que ma patrie doit être où vous habitez. Paris est partout où vous êtes. Je prends la liberté de vous envoyer une hure de sanglier. Ce monsieur vient d'être assassiné tout-à-l'heure, pour me donner occasion de vous faire ma cour. Je vous fesais chercher un chevreuil; mais on n'en a point trouvé. Ce sanglier était destiné à vous donner sa hure. Je vous jure que je fais très peu de cas d'une tête de cochon sauvage, et je crois bien que cela ne se mange que par vanité; mais je n'ai rien autre chose à vous offrir. Si j'avais pris une alouette, je vous la présenterais de même, dans la confiance d'un homme qui croit que le cœur fait tout.

295. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1734.

Si je reviendrai vous faire ma cour, madame! En doutez-vous? Je vais demain à Cirey pour des terrasses et des cheminées; et de là je revolerai à La Neuville,

pour jouir de la société la plus délicieuse et la plus respectable que je connaisse. Il faudrait être bien ennemi de soi-même, et bien haïr la vertu, pour ne pas retourner chez vous.

296. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Des terrasses, des remises, des grilles, de longues allées, m'ont arraché, madame, au plaisir de vous faire ma cour. Je m'étais si bien accoutumé à la vie charmante que je menais auprès de vous, que je crois à présent que tout me manque. Je regretterais un commerce aussi délicieux que le vôtre, au milieu de tout ce qu'on appelle plaisirs à Paris; jugez de ce que je dois faire au milieu des maçons et entouré de plâtras! Je retrouverai sans doute demain madame de Champbonin chez vous, très habile au trictrac. J'irai assurément dans le pays des vertus et des graces. Je crois que ce sera aussi celui des pêches. Nous n'en avons point à Cirey; mais je m'imagine qu'elles sont mûres chez vous; votre terre doit être une terre bénite.

297. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

En vous remerciant de vos pêches, madame; il me semble que tous mes jours sont marqués par vos bontés. Ils le seront assurément par mon attachement et par ma reconnaissance. Je rends graces à la fortune, et à ce que les hommes appellent malheur, qui m'a conduit dans ce pays-ci. L'injustice de quelques hom-

mes, et l'éloignement de Paris, ne sont point des malheurs réels. Mais c'est un bonheur véritable de trouver une femme comme vous, dont le cœur est si respectable et la société si délicieuse. Heureux ceux qui vous connaissent!

298. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Ne soyez donc plus malade, madame; ne soyez point grosse, et daignez me tenir compte de l'effort que je fais, en n'allant pas sitôt vous voir. Voyez comme je préfère à mon plaisir des engagements qui me sont devenus des devoirs! J'attends ici tous les jours des ouvriers. Je suis moi-même le piqueur de ceux qui travaillent. J'écris leurs noms chaque jour, dans un grand livre de comptes; jusqu'à ce que j'aie quelqu'un qui me soulage, je ne peux quitter. Plaignez-moi d'avoir entrepris un ouvrage qui m'arrache au plaisir de vous faire ma cour. Vous êtes très bien avec madame du Châtelet; mais vous y serez encore mieux, quand elle viendra dans son château. Vous savez bien que plus on vous voit, plus on vous aime. C'est une vérité que vous m'avez fait connaître par mon expérience. Permettez-moi de vous prier d'entretenir la bonne volonté qu'on a pour moi à La Neuville. A l'égard de celle de ma femme[1], je m'en remets à la providence, et à ma patience de cocu.

[1] Cette plaisanterie est répétée à la fin de la lettre qui suit celle-ci. Ch.

299. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je vous envoie, madame, cette *Épître sur la Calomnie*, qui ne mérite votre attention que par la personne à qui elle est adressée.

Daignez donc parcourir, de vos yeux pleins d'attraits,
Ces vers contre la calomnie;
Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais;
Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.
Votre esprit sage et mesuré,
Non moins indulgent qu'éclairé,
Plaint nos travers, au lieu d'en rire,
Excuse, quand il peut médire;
Et des vices de l'univers
Votre vertu, mieux que mes vers,
Fait à tout moment la satire.

Je joins à mon obéissance une petite œuvre de surérogation, *la Mule du pape*[1]. C'est une satire que j'ai retrouvée dans mes paperasses. Vous me pardonnerez bien de m'être un peu émancipé sur le saint-père. J'ai l'honneur d'être réuni avec les jansénistes par une honnête aversion pour la cour de Rome; mais je vous suis bien plus attaché que je ne hais le pape, et j'aime mille fois mieux chanter vos louanges que de me moquer de la cour romaine. Que ma femme me fasse souvent cocu; que madame de Champbonin, votre bonne amie, n'ait point d'indigestion, je serai toujours très heureux.

[1] L'un des contes en vers de Voltaire. Cl.

300. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

J'avais, ô adorable ami! entièrement abandonné mon héros à mâchoire d'âne, sur le peu de cas que vous faites de cet Hercule grossier, et du bizarre poëme[1] qui porte son nom. Mais Rameau crie, Rameau dit que je lui coupe la gorge, que je le traite en Philistin; que si l'abbé Pellegrin avait fait un *Samson* pour lui, il n'en démordrait pas; il veut qu'on le joue; il me demande un prologue. Vous me paraissez vous-même un peu raccommodé avec mon samsonet. Allons donc, je vais faire le petit Pellegrin, et mettre l'Éternel sur le théâtre de l'Opéra; et nous aurons de beaux psaumes pour ariettes. On m'a condamné comme fort mauvais chrétien cet été; je vais être un dévot feseur d'opéra cet hiver; mais j'ai bien peur que ce ne soit une pénitence publique. Excommunié, brûlé, et sifflé, n'en est-ce point trop pour une année? J'ai envie de faire de cela un petit prologue. Je voudrais bien chanter, en un fade prologue, nos césars à quatre sous par jour[2], et la bataille de Parme[3], et cette formidable place de Philisbourg; mais cette cacade de Dantzick[4] retient mon enthousiasme. Il me semble que je ferais un beau prologue à Pétersbourg. La czarine[5] n'est

[1] Sans doute la pièce de Romagnési dont j'ai parlé, tome III, p. 96. B.

[2] Voyez, tome XIII, les vers 10 et 11 de l'épître datée du 3 juillet 1734. B.

[3] Voyez, tome XXI, le chapitre IV du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[4] Voyez idem. B.

[5] Anne Iwanowna, impératrice en 1730, morte le 28 octobre 1740. Cl.

point dévote, et elle donne des royaumes. Nous ferions un beau chœur du quatrain de La Condamine.

Voici une petite épître[1] que je vous supplie de rendre à madame de Bolingbrocke. On dit qu'elle a engagé Matignon le sournois[2] à parler au garde des sceaux. Ce garde des sceaux donne eau bénite de cour; un excommunié en a toujours besoin. Mais, s'il vous plaît, quel si grand mal trouveriez-vous si on allait dans un faubourg passer huit jours sans paraître? on y souperait avec vous, on serait caché comme un trésor, et on décamperait de son trou à la première alarme. On a des affaires après tout; il faut y mettre ordre, et ne pas s'exposer à voir tout d'un coup sa petite fortune au diable. Mais cela n'est rien; le cœur me conduit, et mon cœur n'entend point raison. Écrivez-moi, de grace, vos petites réflexions sur ce. Avez-vous eu la bonté de dire quelque chose pour moi au porteur[3] de drapeaux? Avez-vous dit à M. Pont-de-Veyle combien je lui suis attaché? Voyez-vous quelquefois madame du Châtelet? Écrivez-moi, mon cher ami; je suis enchanté de vos bontés; mais ne mettez mon nom ni sur ni dans votre lettre. Votre écriture ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle d'un homme qui m'écrit quelquefois. Signez un *D* ou un *F*. Adieu; je vous aime comme on aime sa maîtresse.

[1] Elle nous est inconnue. CL.

[2] La même épithète est donnée à Matignon dans l'*Épître à M. le duc d'Aremberg*, datée jusqu'à présent de 1745, mais que je crois de 1715 ou 1716: voyez tome XIII. B.

[3] Sans doute le fils du maréchal de Coigni. Il fut envoyé au roi Louis XV, avec des drapeaux pris à l'ennemi, lors de la bataille de Parme, du 29 juin 1734. CL.

301. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Vos laines sont arrivées, et je vous les envoie, madame. Nous travaillons tous deux; vous êtes tapissière, et je suis maçon. Que ne puis-je travailler avec vous! Il est bien mal à moi de rester ici et de résister au plaisir de vous faire ma cour. C'est une vertu qui coûte bien cher à mon cœur; mais il n'y a de vertu qu'à se vaincre.

Autrefois, pour payer le zèle
De Baucis et de Philémon,
On disait que de leur maison
Jupiter fit une chapelle.
Si j'avais son pouvoir diviu,
Je n'imiterais pas ses augustes sottises.
Je démolirais vingt églises
Pour vous bâtir un Champbonin.

En vous remerciant de vos magnifiques poires de beurré, et de toutes les poulardes que nous mangeons. Mais tout cela ne vaudra rien, si l'on n'a pas le plaisir de les manger avec vous.

302. A M*** [1].

Cirey. . . . . 1734.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, monsieur, ces jours passés, par la voie du sieur Demoulin. Mais comme

[1] Cette lettre est sans adresse dans le volume intitulé: *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L.-B.* (*Robinet*), 1765, in-8°, page 136. Elle y est datée de 1738; mais, en 1738, il n'y eut point d'*affaire en Italie;* et s'il s'agit de la bataille de Guastalla, qui est du 19 septembre 1734, cette lettre doit être de la fin du mois. B.

je n'avais pas votre adresse, je crains que vous n'ayez pas reçu ma lettre. On parle beaucoup d'une affaire en Italie. Je vous prie de me mander ce qui en est. J'aimerais mieux entendre parler de spectacle et de jolis vers que de guerre, de dixième denier et de misère. J'aime mieux un bon musicien qu'un bon général; et un opéra me paraît bien plus intéressant qu'une bataille. Si les hommes étaient sages, ils ne songeraient qu'à leurs plaisirs, et c'est ce que je fais en vous assurant de ma tendre amitié.

303. A M. DE MAUPERTUIS,

A BALE.

Cirey, octobre.

Que tous les tourbillonniers s'en aillent, s'ils veulent, à Bâle, mais que le sieur Isaac[1] revienne à Paris, et, surtout, qu'il décrive une ligne courbe en passant par Cirey.

J'ai reçu, monsieur, l'inutile lettre de Thieriot[2]; une autre conduite eût mieux valu que sa lettre; mais je pardonne aux faibles, et ne suis inflexible que pour les méchants. Horace met parmi les vertus nécessaires, *ignoscere amicis*[3]; je crois avoir cette vertu-là; et, quand je n'y serais pas disposé, vous y auriez tourné mon cœur. Les hommes d'ailleurs sont, en général, si fourbes, si envieux, si cruels, que, quand on en

[1] Allusion flatteuse, pour Maupertuis, au prénom de Newton. CL.

[2] Voyez la lettre 237 à Thieriot, avec lequel il paraît que Voltaire n'avait pas correspondu depuis cette époque. CL.

[3] Horace, II, ép. II, 210. B.

trouve un qui n'a que de la faiblesse, on est trop heureux. La plus belle ame du monde passe la vie à vous écrire en algèbre; et moi, je vous dis en prose que je serai toute ma vie votre admirateur, votre ami.

304. A M. DE FORMONT.

Depuis que nous ne nous sommes écrit, mon cher Formont, j'aurais eu le temps de faire une tragédie et un poëme épique; aussi ai-je fait, au moins en partie; et quelque jour vous entendrez parler de tout cela[1]. Mais que fait à présent votre muse aimable et paresseuse? Êtes-vous à Rouen ou à Canteleu? On dit que notre ami Cideville est à Paris; mandez-moi donc l'endroit où il demeure, afin que je lui écrive. Est-il possible que je ne me trouve point à Paris, pendant le seul voyage qu'il y a fait! Que sont devenus nos anciens projets de philosopher un jour ensemble, dans cette grande ville si peu philosophe? Quand est-ce donc que nous pourrons dire ensemble, avec liberté, qu'il n'est pas sûr que la matière soit nécessairement privée de pensée, qu'il n'y a pas d'apparence que la lumière, pour éclairer la terre, ait été faite avant le soleil, et autres hardiesses semblables, pour lesquelles certains fous se sont fait brûler autrefois par certains sots?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de me mander ce qu'est devenu Jore. Sa famille est-elle encore à Rouen? Ce misérable Jore en a usé bien indignement

[1] Il s'agissait de *la Pucelle* et d'*Alzire*. Cs..

avec moi, et bien imprudemment avec lui-même. Cependant je crois que je serai à portée incessamment de lui rendre service, et je le ferai avec zèle, quelques sujets que j'aie de me plaindre de lui.

Je suis bien étonné de n'avoir reçu aucune lettre de M. Linant, depuis qu'il a quitté le petit ermitage dont l'ermite était proscrit. Il me semble que c'est pousser la paresse bien loin, que de ne pas daigner, en trois mois, écrire un mot à quelqu'un à qui il devait un peu de souvenir. Mais je lui pardonne, si jamais il fait quelque bon ouvrage. Écrivez-moi, mon cher Formont; ne soyez pas si paresseux que le gros Linant. Mandez-moi où est notre cher Cideville; adressez votre lettre sous le couvert de Demoulin, à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais. Adieu; vous savez que je vous suis attaché pour toute ma vie.

305. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Dans un cabaret hollandais, sur le chemin de Bruxelles, le 4 novembre.

Mon cher et respectable ami, voilà horriblement de bruit pour une omelette [1]. On ne peut être ni moins coupable ni plus vexé. Je n'ai pas manqué une poste. Ce n'est pas ma faute si elles sont très infidèles dans les chemins de traverse de l'Allemagne; et, puisqu'on envoya en Touraine une de vos lettres, adressée en Hollande, on peut avoir fait de plus grandes méprises dans la Franconie et dans la Vestphalie. J'ai été un

[1] C'est le mot attribué à Desbarreaux : voyez, tome XLIII, la septième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****. B.

mois entier sans recevoir des nouvelles de votre amie[1] ; mais j'ai été affligé sans colère, sans croire être trahi, sans mettre toute l'Allemagne en mouvement. Je vous avoue que je suis très fâché des démarches qu'on a faites. Elles ont fait plus de tort que vous ne pensez ; mais il n'y a point de fautes qui ne soient bien chères, quand le cœur les fait commettre. J'ai les mêmes raisons pour pardonner qu'on a eues de se mal conduire. Vous auriez grand tort, mon cher ange, de m'avoir condamné sans m'entendre. Et quel besoin même aviez-vous de ma justification ? votre cœur ne devait-il pas deviner le mien ? et n'est-ce pas au maître à répondre du disciple ? Je me flatte que vous me reverrez bientôt à l'ombre de vos ailes, que vous me rendrez plus de justice, et que vous apprendrez à votre amie à ne point obscurcir par des orages un ciel aussi serein que le nôtre. Mille tendres respects à tous les anges.

Ce 6 novembre.

J'arrive à Bruxelles, où je jouis du bonheur de voir votre amie en bien meilleure santé que moi ; je me croirai parfaitement heureux quand, l'un et l'autre, nous aurons la consolation de vous embrasser.

Je sens ma joie toute troublée par la maladie de madame d'Argental. J'ai reçu ici une ancienne lettre de M. le commandeur de Solar[2]. Je vais lui répondre. Je me flatte que l'un de mes deux anges l'assurera bien qu'il n'est pas fait pour être oublié. Tous ces

[1] Madame du Châtelet.

[2] Nommé dans la lettre du 2 septembre 1742, à madame de Solar, sa femme. Cr.

ministres de Sardaigne sont aimables; j'en ai vu dont je suis presque aussi content que de M. de Solar. Adieu, couple charmant; adieu, divinités de la société et de mon cœur.

306. A M. DE CIDEVILLE.

Auprès de Bruxelles, ce 5 novembre.

Je suis trop malade, mon très cher ami, pour répondre une seule rime à vos vers charmants; mais j'ai du moins assez de force pour vous supplier, au nom de la tendre amitié que vous avez pour moi, de ne point prendre d'autre maison que la mienne, et de vouloir bien loger dans mon appartement. Demoulin et sa femme vous marqueront par leurs soins avec quel zèle je voudrais vous y recevoir moi-même. Je ne pourrai vraisemblablement être à Paris qu'à Noël. Mais vous, mon cher ami, pour combien de temps y êtes-vous? Puis-je me flatter de vous y retrouver encore? Vous me parlez, en très jolis vers, de mes prétendus voyages, et vous ne me dites rien de vous! Pourquoi donc faites-vous plus de cas de mon esprit que de mon cœur?

Ami, ne me conseillez pas
De parcourir ces beaux climats
Que jadis honora Virgile.
Mantoue est aujourd'hui l'asile
Des Allemands et des combats;
Mais fût-elle toujours tranquille,
Je ne connais d'autre séjour
Que les lieux où règne l'Amour,
Et ceux qu'habite Cideville.

Je vous embrasse tendrement; si vous m'aimez, logez chez moi.

Adieu; quand viendra donc le temps où je vous accablerai, tout le jour, de prose et de vers! Ne sachant pas votre adresse, j'ai prié M. d'Argental de vous rendre ce chiffon. Ce d'Argental est bien digne de vous. Je lui envoie *Samson* pour vous être montré, en attendant mieux.

307. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Novembre.

J'ai mené une vie un peu errante, mon adorable ami, depuis près d'un mois; voilà ce qui m'a empêché de vous écrire. Je crois que je touche enfin à la paix que vos négociations et vos bontés m'ont procurée. Voilà madame de Richelieu qui va enfin être présentée. Elle ne quittera point votre garde des sceaux qu'elle n'ait obtenu la paix, et j'espère qu'enfin cette infame persécution, pour un livre innocent, cessera. Pour moi, je vous avoue qu'il faudra que je sois bien philosophe, pour oublier la manière indigne dont j'ai été traité dans ma patrie. Il n'y a que des amis tels que vous, et tels que ceux qui m'ont si bien servi, qui puissent me faire rester en France. Voulez-vous, si je ne reviens pas si tôt, que je vous envoie certaine tragédie fort singulière[1], que j'ai achevée dans ma solitude? C'est une pièce fort chrétienne, qui pourra me réconcilier avec quelques dévots; j'en serai charmé, pourvu qu'elle ne me brouille pas avec le parterre.

[1] *Alzire.*

C'est un monde tout nouveau, ce sont des mœurs toutes neuves. Je suis persuadé qu'elle réussirait fort à Panama et à Fernambouc. Dieu veuille qu'elle ne soit pas sifflée à Paris! J'avais commencé cet ouvrage l'année passée, avant de donner *Adélaïde;* et j'en avais même lu la première scène au jeune Crébillon et à Dufresne. Je suis assez sûr du secret de Dufresne; mais je doute fort de Crébillon. En tout cas, je lui ferai demander le secret, sauf à lui à le garder, s'il veut. Vous pourriez toujours faire donner la pièce à Dufresne, sans que Crébillon ni personne en sût rien. Le pis qui pourrait arriver serait d'être reconnu, après la première représentation; mais nous aurions toujours prévenu les cabales. Les examinateurs ne sachant pas que l'ouvrage est de moi, le jugeraient avec moins de rigueur, et passeraient une infinité de choses que mon nom seul leur rendrait suspectes. Est-il vrai que M. Pallu a passé de l'intendance de Moulins à celle de Besançon? Peut-être est-ce une fausse nouvelle[1]; mais un pauvre reclus comme moi peut-il en avoir d'autres? Est-il vrai qu'on parle de paix? Mandez-moi, je vous prie, ce qu'on en dit. Il n'y a point de particulier qui ne doive s'y intéresser, en qualité d'âne à qui on fait porter double charge pendant la guerre.

Adieu; je vous aime comme vous méritez d'être aimé.

[1] Elle l'était. B.

308. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Madame du Châtelet est ici, de retour de Paris d'hier au soir. Elle est venue dans le moment que je recevais une lettre d'elle, par laquelle elle me mandait qu'elle ne viendrait pas si tôt. Elle est entourée de deux cents ballots, qui ont débarqué ici, le même jour qu'elle. On a des lits sans rideaux, des chambres sans fenêtres, des cabinets de la Chine et point de fauteuils, des phaétons charmants et point de chevaux qui puissent les mener.

Madame du Châtelet, au milieu de ce désordre, rit, et est charmante. Elle est arrivée dans une espèce de tombereau à deux, secouée et meurtrie, sans avoir dormi, mais se portant fort bien. Elle me charge de vous faire mille compliments de sa part. Nous fesons rapiécetер de vieilles tapisseries. Nous cherchons des rideaux, nous fesons faire des portes, le tout pour vous recevoir. Je vous jure, raillerie à part, que vous y serez très commodément. Adieu, madame; je vous suis tendrement et respectueusement attaché pour la vie.

309. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Eh bien! madame, il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue. Madame du Châtelet comptait bien aller vous voir dès qu'elle serait débarquée à Cirey; mais elle est devenue architecte et jardinière. Elle fait mettre des fenêtres où j'avais mis des portes; elle

change les escaliers en cheminées, et les cheminées en escaliers; elle fait planter des tilleuls où j'avais proposé des ormes; et, si j'avais planté un potager, elle en ferait un parterre. De plus, elle fait l'ouvrage des fées dans sa maison. Elle change des guenilles en tapisseries; elle trouve le secret de meubler Cirey avec rien. Ces occupations la retiennent encore pour quelques jours. Je me flatte que j'aurai l'honneur de lui servir bientôt d'écuyer jusqu'à La Neuville, après avoir été ici son garçon jardinier. Elle me charge de vous assurer, et madame de Champbonin, de l'envie extrême qu'elle a de vous revoir. Ne doutez pas non plus de mon impatience.

310. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Mon aimable Champenoise, pourquoi tout ce qui est à Cirey n'est-il pas à La Neuville ou chez vous? ou pourquoi tout chez vous et La Neuville n'est-il pas à Cirey? Faut-il que la malheureuse nécessité d'avoir des rideaux de lit et des vitres sépare des personnes si aimables? Il me semble que le plaisir de vivre avec madame du Châtelet redoublerait, en le partageant avec vous. On ne regrette personne avec elle, et on n'a besoin d'aucune autre société, quand on jouit de la vôtre; mais réunir tout cela ensemble, ce serait une vie charmante. Elle compte bien passer son temps avec vous et avec madame de La Neuville; car il n'est pas permis que trois personnes de si bonne compa-

gnie demeurent chacune chez elles. Quand vous serez toutes trois ensemble, la compagnie sera le paradis terrestre.

311. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Que mon aimable Champenoise entend-elle, quand elle me dit qu'elle n'est pas si Champenoise que je le crois? Entend-elle qu'elle n'a pas l'esprit aussi vrai et aussi naturel, et le cœur aussi bon et les mœurs aussi aimables que je le lui dis tous les jours? en ce cas, ma Champenoise se trompe fort. Qu'elle vienne donc expliquer, au plus tôt, ce qu'elle entend! qu'elle vienne chez la maîtresse la plus aimable du plus délabré château qu'il y ait au monde, où elle est attendue avec impatience, et où l'on ne peut être tout-à-fait bien sans elle! Il y a quelque temps que madame du Châtelet voulait vous aller enlever au Champbonin; tenez-lui compte de sa bonne volonté, et n'oubliez pas l'empressement que j'ai de vous faire ma cour.

312. A M. LE MARQUIS D'USSÉ [1].

Monsieur, la fille d'un de vos meilleurs amis, beaucoup plus aimable encore que son père, a été également touchée de votre souvenir et de la manière dont vous l'exprimez. Elle a cru d'abord que l'épître était de monsieur votre fils, au feu brillant qui règne dans vos vers; mais, sachant que votre imagination a tou-

[1] Voyez la note de la lettre 19. B.

jours la grace et la vigueur de la jeunesse, elle a bien vu que l'ouvrage est de vous. Quoique vous m'ayez adressé la lettre, monsieur, je sens que ce n'était qu'un fidéicommis pour madame du Châtelet.

Je ne suis rien qu'un prête-nom;
Votre épître a paru si belle,
Et si neuve, et d'un si bon ton,
Que sans doute elle était pour elle.

Je ne sais pas comment vous pouvez vous défier de votre raison, quand vous la faites parler d'une manière si charmante.

Si d'Horace le doux langage,
Et la prose de Cicéron,
La vérité, le badinage;
Si tout cela n'est pas raison,
Apprenez-nous quel autre nom
Il faut qu'on donne à votre ouvrage.
Cette raison, je l'avouerai,
N'est pas le don le plus sacré
Que l'homme reçut en partage;
Il en est un autre, à mon gré,
Au-dessus de l'esprit du sage,
Un don plus beau, plus précieux,
Par qui la raison embellie
Plaît en tout temps comme en tous lieux.
Quel est ce don? C'est le génie.

On a vu ce génie heureux
Vous inspirer dès votre enfance.
En vain de l'âge qui s'avance
La main vient blanchir vos cheveux;
Votre esprit ferme et vigoureux
Ne connaît point la décadence.
Vous n'êtes point tel que Rousseau
Dont l'ennuyeuse hypocrisie
Change son or en oripeau,

Et ses chansons en homélie.
Vos vers sont dignes des premiers
Que votre beau printemps fit naître;
Vous fûtes, vous serez mon maître.
Vivez, rimez; puissiez-vous être
Immortel comme vos lauriers!

Voilà, monsieur, une partie des choses que je pense de vous. Je respecterai, j'aimerai en vous, toute ma vie, le véritable philosophe qui a quitté la cour depuis long-temps, qui vit pour soi, pour sa famille, et pour ses amis; l'homme de lettres et de génie qui n'est point de l'académie, qui aime les arts pour eux-mêmes, qui a toujours écouté ses goûts et jamais la vanité; l'ami dont la société est toujours égale, qui n'exige rien, et qu'on retrouve toujours. Malgré mon éloignement, malgré mon silence, comptez, monsieur, que je suis tendrement attaché à toute votre famille, et que, si jamais je quittais l'heureuse solitude que j'habite, pour le tumulte de Paris, je ne pourrais m'en consoler qu'en venant chercher la solitude auprès de vous.

Recevez, monsieur, aussi bien que madame d'Ussé et monsieur votre fils, les assurances de mon tendre et respectueux dévouement.

313. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Ma charmante Champenoise, il y a un lutin qui nous sépare. Je suis persuadé que vous serez bien fâchée de ne point voir arriver cette personne adorable que vous aimez tant, et que je devais avoir

l'honneur d'accompagner. Consolez-vous; n'y comptez plus. Elle est comme l'Amour, qui ne vient pas quand on veut. D'ailleurs, elle n'aurait pu vous enlever pour vous emmener à Cirey, parceque, autre chose est d'avoir de la laine cardée, et autre chose est d'avoir des tours de lit. Cirey n'est point encore en état de recevoir personne. Tout ce qui m'étonne, c'est que la dame du lieu puisse l'habiter. Elle y a été, jusqu'à présent, par le goût de bâtir; elle y reste, aujourd'hui, par nécessité. Elle souffre beaucoup des dents, et encore plus de votre absence. C'est un sentiment que je partage avec elle. Vous savez combien elle vous aime, et combien je vous suis dévoué. Si j'étais avec toute autre qu'avec elle, je vous prierais de me plaindre.

Adieu; aimez-moi un peu, vous me l'avez promis, et j'y compte; car je vous aime de tout mon cœur.

314. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Ce n'est pas seulement moi qui vous écris, mon aimable Champbonin, c'est madame de Cirey dont j'ai l'honneur d'être le très humble secrétaire. Cette dame de Cirey est très fâchée du peu de foi que vous avez. Elle est occupée, tout le jour, à faire carder les laines de vos matelas, et à vous faire placer de grands carreaux de vitre à travers lesquels vous passerez toute brandie, malgré l'embonpoint que je vous ai toujours reproché.

Préparez-vous à vous laisser enlever, dans deux ou trois jours, et soyez inexorable avec M. de Champ-

bonin. Retenez bien que madame de Cirey vous aime de tout son cœur; autant en fait Voltaire.

315. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je maudis, madame, tous tapissiers, tous maçons, tous couvreurs qui empêchent madame du Châtelet d'aller vous voir. C'est donc de lundi en huit que son petit phaéton et ses grands chevaux la conduiront dans la cour de La Neuville. Figurez-vous, madame, que nous n'avons joué que trois parties d'échecs, depuis huit jours, et pas une partie de piquet. En récompense, on fait des plans, on lit des philosophes et des poëtes. On parle beaucoup de vous, on vous regrette, on vous desire, on s'entretient de toutes vos bonnes qualités qui font le charme de la société. Si je m'en croyais, madame, je ne finirais pas, et je vous dirais longuement les choses du monde les plus tendres; mais le véritable attachement n'est point bavard.

316. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Fesons ici trois tentes. Que madame de Champbonin vienne dans le *dépenaillement* de Cirey, et que Voltaire ait le bonheur de vous y voir. Est-il possible qu'il faille absolument trois lits, parcequ'on est trois personnes? Madame du Châtelet compte aller, dans trois jours, à La Neuville; mais savez-vous bien ce que vous devriez faire? Il serait charmant que vous vinssiez incessamment dîner à Cirey. Vous vous en

retourneriez le même jour si vous vouliez, et même on vous prêterait des chevaux pour courir plus vite. Vous verriez cette madame du Châtelet que vous aimez. Vous verriez son établissement. Nous passerions sept ou huit heures ensemble; et puis, dès qu'il y aurait des rideaux dans la maison, pour le coup on irait vous enlever. Elle a, entre autres, un petit phaéton léger comme une plume, traîné par des chevaux gros comme des éléphants. C'est ici le pays des contrastes; mais je suis réuni avec la maîtresse de la maison dans l'attachement que j'aurai toujours pour vous.

317. A M. BERGER.

Cirey, le 2 décembre.

Je ne sais point, monsieur, partager les profits d'une affaire dans laquelle je ne mets point de fonds, que je ne connais, et que je ne veux connaître que pour rendre service. J'ai déjà écrit à la personne en question pour vous faire avoir l'intérêt que vous desirez. Je vous instruirai de sa réponse aussitôt que je l'aurai reçue. L'intérêt ne m'a jamais tenté, et je n'ai jamais eu, sur cet article, autre chose à me reprocher que d'avoir fait plaisir, et d'avoir prodigué mon bien à des amis ingrats. L'abbé Mac-Carthy[1] n'est pas le dixième qui m'ait marqué de l'ingratitude; mais c'est le seul qui ait été empalé. Parmi les infames calomnies dont j'ai été accablé, l'accusation d'avoir eu part à la publication des *Lettres philosophiques* m'a été une des plus sensibles. On disait que je les fesais

[1] Voyez la lettre 74. Cl.

vendre pour en retirer de l'argent, tandis qu'en effet je n'épargnais ni soins ni argent pour les supprimer. Je suis bien aise d'être loin d'un pays où de si lâches calomnies ont été ma seule récompense, et je crois que je n'y reviendrai de long-temps.

Je vous remercie, monsieur, de l'amitié que vous voulez bien me conserver, et des nouvelles que vous me mandez. Si j'avais fait quelque chose de nouveau, en poésie, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer; mais les choses auxquelles je m'occupe présentement sont d'une tout autre nature. Je vous prie seulement, à propos de poésie et de *calomnie*, de vouloir bien vous opposer à l'injure que l'on m'a faite de glisser le nom de Crozat dans l'*Épître à Émilie*. Je ne connais et n'ai jamais vu ni M. Crozat l'aîné, ni monsieur son frère, et je ne vois pas pourquoi on a été fourrer là leur nom, si ce n'est pour me faire un ennemi de plus; mais, si ces messieurs sont sages, ils doivent faire comme moi, qui regarde avec un profond mépris toutes ces misères. J'écrirai bientôt à M. Sinetti, et je prierai M. Demoulin de faire un petit ballot de livres que je veux lui envoyer. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de mon amitié, et de me conserver la vôtre. Permettez-moi d'assurer M. Bernard de mon estime et de mon amitié. J'ai l'honneur d'être, etc.

318. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Je vous envoie, mon charmant ami, une tragédie[1], au lieu de moi. Si elle n'a pas l'air d'être l'ouvrage d'un bon poëte, elle aura celui d'être, au moins, d'un bon chrétien; et, par le temps qui court[2], il vaut mieux faire sa cour à la religion qu'à la poésie. Si elle n'est bonne qu'à vous amuser quelques moments, je ne croirai pas avoir perdu ceux que j'ai passés à la composer; elle a servi à faire passer quelques heures à madame du Châtelet. Elle et vous me tenez lieu du public; vous êtes seulement l'un et l'autre plus éclairés et plus indulgents que le parterre. Si, après l'avoir lue, vous la jugez capable de paraître devant ce tribunal dangereux, c'est une aventure périlleuse que j'abandonne à votre discrétion, et que j'ose recommander à votre amitié. Surtout laissez-moi goûter le plaisir de penser que vous avez seul, avec madame du Châtelet, les prémices de cet ouvrage. Je ne peux pas assurément exclure monsieur votre frère de la confidence; mais, hors lui, je vous demande en grace que personne n'y soit admis. Vous pourriez faire présenter l'ouvrage à l'examen secrètement, et sans qu'on me soupçonnât. Je consens qu'on me devine à la première représentation; je serais même fâché que les connaisseurs s'y pussent méprendre; mais je ne veux pas que les curieux sachent le secret avant le temps, et que les cabales, toujours prêtes à accabler un pau-

[1] *Alzire.* B.

[2] Allusion à l'arrêt du 10 juin. B.

vre homme, aient le temps de se former. De plus, il y a bien des choses dans la pièce qui passeraient pour des sentiments très religieux dans un autre, mais qui, chez moi, seraient impies, grace à la justice qu'on a coutume de me rendre.

Enfin le grand point est que vous soyez content; et, si la pièce vous plaît, le reste ira tout seul : trouvez seulement mon enfant joli, adoptez-le, et je réponds de sa fortune. Je n'ai point lu le conte du jeune Crébillon. On dit que si je l'avais fait, je serais brûlé : c'est tout ce que j'en sais. Je n'ai point lu *les Mécontents* [1], et ne sais même s'ils sont imprimés. J'ai vécu, depuis deux mois, dans une ignorance totale des plaisirs et des sottises de votre grande ville. Je ne sais autre chose, sinon que je regrette votre commerce charmant, et que j'ai bien peur de le regretter encore long-temps. Voilà ce qui m'intéresse; car je vous serai attaché toute ma vie, et j'en mettrai le principal agrément à en passer quelques années avec vous. Parlez de moi, je vous en prie, à la philosophe [2] qui vous rendra cette lettre; elle est comme vous, l'amitié est au rang de ses vertus; elle a de l'esprit sans jamais le vouloir; elle est vraie en tout. Je ne connais personne au monde qui mérite mieux votre amitié. Que ne suis-je entre vous deux, mon cher ami, et pourquoi suis-je réduit à écrire à l'un et à l'autre!

Adieu; je vous embrasse; adieu, aimable et solide ami.

[1] Comédie en vers, de La Bruère, jouée le 1er décembre 1734. Cl.

[2] Madame du Châtelet qui retournait de Cirey à Paris. Cl.

319. A M. BERGER.

Cirey.

Oui, mon cher monsieur, je rends justice à votre amitié et à votre discrétion. Je suis également touché de l'une et de l'autre. Je fais un effort pour avoir le plaisir de vous le dire. Ma santé est si mauvaise, et je suis à présent dans un accablement si grand, qu'à peine ai-je la force d'écrire un mot. C'est une consolation bien chère pour moi d'avoir trouvé un ami comme vous. Ce que les hommes appellent malheur a redoublé vos attentions pour moi, et plus vous m'avez vu à plaindre, plus vous m'avez marqué de tendresse et d'empressement. J'en serai reconnaissant toute ma vie. Je n'ai pas trouvé dans tous mes amis la même fidélité et la même constance; aussi je compte sur vous plus que sur personne. Vos lettres me font un plaisir bien sensible. Vous me rendez intéressantes toutes les nouvelles que vous m'apprenez, et vous me paraissez un juge si impartial, que je suis résolu à ne faire venir que les livres dont vous m'aurez dit du bien.

Je n'ai aucune nouvelle de l'affaire que vous m'avez recommandée, et j'en suis plus inquiet que vous. Je pardonnerai à la fortune tous les maux qu'elle a pu me faire, si elle me donne une occasion de vous servir; mais je ne pardonne pas à ma mauvaise santé qui me fait finir ma lettre si vite, et qui m'empêche de vous dire combien j'aime votre commerce et avec quelle passion je desire que vous continuiez à m'écrire.

Adieu! je vous embrasse de tout mon cœur.

320. A M. BERGER.

A Cirey, le....

J'ai eu réponse, monsieur, touchant l'affaire dont vous avez bien voulu me charger. On me mande qu'on fera tout au monde pour l'amener à une heureuse fin; mais qu'il faudrait que je fusse à Paris pour discuter. Une des choses qui me fait le plus regretter Paris est de savoir que je pourrais vous y être utile. Soyez sûr que je n'omettrai rien pour mériter la confiance que vous avez bien voulu avoir en moi.

J'apprends, avec beaucoup de plaisir, que M. de Crébillon est sorti du vilain séjour où on l'avait fourré[1]. Il a donc vu

> Cet horrible château, palais de la vengeance,
> Qui renferme souvent le crime et l'innocence.
> *Henriade*, ch. IV, v. 455.

Le roi le nourrissait et lui donnait le logement. Je voudrais qu'il se contentât de lui donner la pension. J'admire la facilité avec laquelle on dépense 12 à 1500 livres par an pour tenir un homme en prison, et combien il est difficile d'obtenir une pension de cent écus. Si vous voyez le grand enfant de Crébillon, je vous prie, monsieur, de lui faire mille compliments pour moi, et de l'engager à m'écrire.

S'il faut se réjouir avec l'auteur de l'*Histoire japonoise*, il faut s'affliger avec l'auteur de *Tithon et*

[1] Claude-Prosper Jolyot de Crébillon fils, né en 1707, mort en 1777, fut emprisonné, en 1734, pour son ouvrage intitulé : *Tanzaï et Néardané, ou l'Écumoire, histoire japonoise*, contenant des obscénités, et des traits contre le cardinal de Rohan, la duchesse du Maine, et la bulle *Unigenitus*. B.

l'Aurore[1]. Si je savais où le prendre, je lui écrirais pour lui faire mon compliment de condoléance de n'être plus avec un prince, et pour le féliciter d'avoir retrouvé sa liberté.

Vous voyez sans doute M. Rameau. Je vous prie de l'assurer qu'il n'a point d'ami ni d'admirateur plus zélé que moi, et que si, dans ma solitude et dans ma vie philosophique, je retrouve quelque étincelle de génie, ce sera pour le mettre avec le sien.

Quand vous n'aurez rien à faire de mieux, et que vous voudrez bien continuer à me donner de vos nouvelles, vous me ferez un extrême plaisir : quand on n'a pas le plaisir de vous voir, rien ne peut consoler que vos lettres.

Est-il vrai que le comte de Charolais[2] ait écrit la lettre dont on a parlé? est-il vrai que l'auteur de *Tithon* ait été disgracié, pour avoir vieilli, en un jour, de quelques années, auprès de la Camargo? est-il vrai que l'abbé Houteville ait fait une longue harangue[3], et le duc de Villars un compliment fort joli? est-il vrai que vous ayez toujours de l'amitié pour moi?

321. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 18 décembre.

Je ne crois pas que mes *sauvages* puissent jamais

[1] Moncrif venait de perdre sa place de secrétaire des commandements du prince de Clermont. B.

[2] Voyez plus bas la lettre 323. CL.

[3] Le discours de l'abbé Houteville pour la réception du duc de Villars, le 9 décembre 1734, était cinq fois plus long que celui du récipiendaire. B.

trouver un protecteur plus poli que vous, et que je puisse jamais avoir un ami plus aimable. Il ne faut plus songer à faire jouer cela cet hiver; plus j'attendrai, plus la pièce y gagnera. Je ne serai pas fâché d'attendre un temps favorable où le public soit vide de nouveautés. Je suis charmé qu'on m'oublie; le secret d'ailleurs en sera mieux gardé sur la pièce, et le peu de gens qui ont su que j'avais envie de traiter ce sujet seront déroutés.

Puisque la conversion de Gusman vous plaît, il ira droit en paradis, et j'espère faire mon salut auprès du parterre.

La façon de tuer ce Gusman chez lui n'est pas si aisée que d'opérer sa conversion. Zamore avait pris déjà l'épée d'un Espagnol pour ce beau chef-d'œuvre; si vous voulez, il prendra encore les habits de l'Espagnol. J'avais fait endormir la garde peu nombreuse et fatiguée; si vous voulez, je l'enivrerai pour la faire mieux ronfler.

Faire de Montèze un fripon me paraît impossible. Pour qu'un homme soit un coquin, il faut qu'il soit un grand personnage; il n'appartient pas à tout le monde d'être fripon.

Montèze, quoique père de la *signora*, n'est qu'un subalterne dans la pièce, il ne peut jamais faire un rôle principal; il n'est là que pour faire sortir le caractère d'Alzire. Figurez-vous la mère de la Gaussin avec sa fille. J'en suis fâché pour Montèze, mais je n'ai jamais compté sur lui.

Les autres ordres que vous me donnez sont plus faciles à exécuter : *Patientiam habe in me, et ego*

omnia reddam tibi[1]. Je m'étais hâté d'envoyer à madame du Châtelet des changements pour les derniers actes, mais il ne faut point se hâter, quand on veut bien faire; l'imagination harcelée et gourmandée devient rétive; j'attendrai les moments de l'inspiration.

J'accable de mes respects et de mon amitié madame votre mère[2] et le lecteur[3] de Louis XV. Je vous supplie de faire ma cour à madame de Bolingbrocke. Vraiment je serai fort aise que ce M. de Matignon[4] tire un peu la manche du garde des sceaux en ma faveur. Il faut, au bout du compte, ou être effacé du livre de proscription, ou, enfin, s'en aller hors de France; il n'y a pas de milieu, et, sérieusement, l'état où je suis est très cruel.

Je serais très fâché de passer ma vie hors de France; mais je serais aussi très fâché qu'on crût que j'y suis, et, surtout, qu'on sût où je suis. Je me recommande, sur cela, à votre sage et tendre amitié. Dites bien à tout le monde que je suis à présent en Lorraine.

J'ai envoyé un petit mémoire, par Demoulin, à M. Hérault. Voudrez-vous bien lui en parler, et savoir de lui si ce mémoire peut produire quelque chose?

Adieu; les misérables sont gens bavards et importuns.

[1] Matthieu, XVIII, 26.

[2] Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal, morte un an avant son mari, Augustin de Ferriol, en février 1736. CL.

[3] Pont de Veyle.

[4] Voyez la lettre 300. B.

322. A M. DE CIDEVILLE.

Décembre.

Quoi! Gilles Maignard s'est séparé tout-à-fait de notre présidente[1]? N'est-il point mort de la douleur qu'il avait de lui faire deux mille écus de pension? La veuve vient de me mander qu'elle ne gardera point la Rivière-Bourdet. Il serait pourtant bien doux, mon cher ami, que nous pussions être un peu les maîtres de sa maison. Mais il sera dit que nous passerons notre vie à faire le projet de vivre ensemble. Quoi! vous venez une fois en vingt ans à Paris, et c'est justement le moment où il ne m'est pas permis d'y revenir! Vous n'avez vu ni Émilie ni moi. Il vaudrait un peu mieux, mon cher ami, se rassembler chez Émilie que chez la veuve de *Gilles*. Ce n'est pas que je n'aie pour notre présidente tous les égards d'une ancienne amitié, mais, franchement, vous conviendrez, quand vous aurez vu Émilie, qu'il n'y a point de présidente qui en approche. Mandez-moi si elle ne vous a point écrit depuis peu; car vous connaissez son écriture avant de connaître sa personne. Vous vous écrivez quelquefois, et vous êtes déjà amis intimes, sans vous être parlé. On m'a mandé que l'*Épître à Émilie* courait le monde; mais j'ai peur qu'elle ne soit défigurée étrangement. Les pièces fugitives sont comme les nouvelles; chacun y ajoute, ou en retranche, ou en falsifie quelque chose selon le degré de son ignorance et de sa mauvaise volonté. Si vous voulez, je vous l'enverrai bien correcte.

[1] Voyez la note de la lettre 40. B.

Je rougis, mon cher Cideville, en vous parlant de vous envoyer mes ouvrages. Il y a si long-temps que je vous en promets une petite édition manuscrite, que j'aurais eu depuis le temps de composer un in-folio. Aussi, depuis ma retraite il faut que je vous avoue que j'ai fait environ trois ou quatre mille vers. Ce sont de nouvelles dettes que je contracte avec vous, sans avoir acquitté les premières; mais je vous jure que je vais travailler à vous payer tout de bon. J'ai certain valet de chambre[1] imbécile qui me sert de secrétaire, et qui écrit : *le général F..... tout* au lieu du *général Toutefêtre; c'est donner un grand c....*, pour une *grande leçon; ils précipitaient leurs repas*, au lieu de *ils précipitaient leurs pas*. Ce secrétaire n'est pas trop digne de travailler pour vous; mais je reverrai ses bévues et les miennes. Êtes-vous à présent à Rouen? Y avez-vous l'ami Formont et l'ami Dubourg Theroulde? Faites sentir à M. Dubourg Theroulde combien je l'aime, et prouvez à M. de Formont la même chose. Dites au premier que je fais beaucoup de petits vers, et que j'aime passionnément la musique; dites à l'autre que j'ai un petit *Traité de métaphysique* tout prêt. Tout cela est vrai à la lettre. Voici un petit mot pour M. Linant. Adieu, mon très cher ami; je suis à vous pour la vie; faudra-t-il la passer à regretter votre commerce charmant?

[1] Voyez les lettres 219 et 465. B.

323. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Cela est plaisant, madame! l'écriture de madame de Champbonin paraît ressembler si fort à la vôtre, que quelquefois je m'y méprends. Vous avez d'autres ressemblances, et je me flatte surtout que vous avez celle de m'honorer d'un peu de bonté. Si je n'étais pas occupé ici à ruiner infailliblement madame du Châtelet, vous croyez bien que j'aurais l'honneur de vous voir. Je suis excédé de détails; je crains si fort de faire de mauvais marchés, je suis si las de piquer des ouvriers, que j'ai demandé un homme qui vînt m'aider. Je l'attends dans le mois de janvier; et, dès que mon coadjuteur sera venu, j'irai, madame, vous redemander ces jours heureux et paisibles que j'ai déjà goûtés dans votre aimable maison. Vous savez qu'on parle d'un congrès; mais les parties ne sont point encore assez lasses de plaider pour songer à s'accommoder. M. de Coigni s'est démis du commandement en Italie, et je crois que la cour ne serait pas fâchée que M. de Broglie en fît autant. Mais, avant d'accepter la démission de M. de Coigni, on a proposé à M. le Duc de commander l'armée, afin d'avoir quelqu'un qui, par la prééminence de son rang, étouffât les jalousies du commandement. M. le Duc a refusé. On pense d'y envoyer M. le comte de Clermont. Sur cette nouvelle, M. le comte de Charolais a écrit à M. de Chauvelin : « Monsieur, on dit que « vous êtes réduit à la dure nécessité de choisir un « prince du sang pour commander les armées; je vous

« prie de vous souvenir que je suis l'aîné de mon frère « l'abbé. » On commence à trouver la levée du dixième bien rude, et à n'avoir plus tant d'ardeur pour une guerre où il n'y a peut-être rien à gagner pour la France [1]. On s'en dégoûte aussitôt qu'on en est entêté. Je suis persuadé qu'au moindre échec, le ministère sera bien embarrassé.

[1] La France, vers cette époque, c'est-à-dire en 1730, ne payait que 200 millions d'impôts. CL.

FIN DU TOME I

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉS LES LETTRES DU PREMIER VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

AIGUILLON (la duchesse d'). Lettres 263, 282.

ANONYMES. Lettres 23, 90, 103, 223, 302.

ARGENSON (d'). *Voyez* MACHAULT.

ARGENTAL (le comte d'). Lettres 274, 281, 300, 305, 307, 318, 321.

BAINAST. Lettre 227.

BERGER. Lettres 245, 250, 276, 317, 319, 320.

BERNIÈRES (la présidente de). Lettres 40, 41, 49, 52, 53, 54, 55, 57, 59, 61, 62, 67, 68, 70, 71, 73, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 94.

BESSIÈRES (mademoiselle). Lettre 93.

BRANCAS (le duc de). Lettre 18.

BRETEUIL (l'abbé de). Lettre 333.

BRETEUIL (le baron de). Lettre 56.

BROSSETTE. Lettres 149, 182, 255.

BUSSI (l'abbé de). Lettre 21.

CAUMONT (le marquis de). Lettres 242, 248, 268.

CAYLUS (le comte de). Lettre 230.

CHAMPBONIN (madame de). Lettres 286, 298, 301, 308, 310, 311, 313, 314, 316.

CHAULIEU (l'abbé de). Lettres 16, 17.

CIDEVILLE (de). Lettres 50, 58, 66, 77, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 125, 127, 128, 129, 130, 133, 134, 136, 137, 140, 142, 143, 145, 146, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 159, 160, 162, 164, 165, 167,

168, 169, 178, 179, 183, 184, 186, 191, 194, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 207, 208, 209, 212, 215, 216, 217, 219, 221, 222, 224, 225, 228, 232, 235, 236, 238, 241, 243, 244, 246, 249, 252, 254, 257, 258, 259, 266, 269, 270, 277, 278, 279, 280, 284, 287, 292, 306, 322.

Clément. Lettres 181, 188, 262, 265.

Desfontaines. Lettre 89.

Dubois (cardinal). Lettres 37, 38.

Du Deffand (la marquise). Lettres 177, 283.

Dunoyer (mademoiselle). Lettres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

Du Resnel (l'abbé). Lettres 213, 291.

Favières. Lettre 119.

Fontenelle (de). Lettre 32.

Formont (de). Lettres 121, 126, 131, 132, 135, 139, 141, 151, 157, 158, 161, 170, 180, 187, 189, 196, 210, 220, 233, 271, 285, 289, 293, 304.

Gaussin (mademoiselle). Lettre 111.

Génonville (de). Lettre 30.

Guise (la princesse de). Lettre 144.

Hénault (le président). Lettre 108.

Josse. Lettre 195.

La Condamine (de). Lettre 288.

La Faye (de). Lettre 24.

La Neuville (la comtesse de). Lettres 290, 294, 295, 296, 297, 299, 309, 315, 323.

La Roque (de). Lettre 166.

Lefebvre. Lettre 171.

Lubert (mademoiselle de). Lettre 172.

Machault d'Arnouville, lieutenant de police (et non d'Argenson). Lettre 26.

Maine (la duchesse du). Lettre 98.

Mairan (de). Lettre 264.

Maupertuis (de). Lettres 173, 174, 175, 176, 185, 192, 261, 273, 303.

Mimeure (la marquise de). Lettres 15, 20, 28, 29, 31.

Moncrif (de). Lettres 147, 148, 193, 204, 205, 206, 260, 267, 275.

Morville (le comte de). Lettre 96.

Nouvelliste du Parnasse (les auteurs du). Lettre 124.

Olivet (l'abbé d'). Lettres 190, 272.

Orléans (le duc d'). Lettre 27.

Porée (P.) Lettres 102, 109.

Rousseau (J. B.). Lettre 36.

Sade (MM. de). Lettres 218.

Sade (abbé de). Lettres 239, 251, 256.

Sade (comte de). Lettre 247.

Saint-Pierre (la duchesse de). Lettres 226, 253.

Sulli (le duc de). Lettre 25.

Swift. Lettres 97, 99, 100.

Thierriot. Lettres 33, 34, 35, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 60, 63, 64, 65, 69, 72, 74, 75, 79, 87, 89, 91, 92, 95, 101, 104, 105, 106, 107, 110, 113, 120, 122, 123, 138, 198, 211, 214, 229, 231, 234, 237.

Tressan (le comte de). Lettre 163.

Ussé (le marquis d'). Lettres 19, 312.

Vendôme (le prince de). Lettre 22.

Vernet (Jacob). Lettre 240.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google